Département du Pas-de-Calais

Arrondissement de BETHUNE

Extrait du Registre des Délibérations

du Bureau Communautaire

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE

-ooOoo---

Le mardi 22 septembre 2026, à 17 H 30, le Bureau Communautaire s'est réuni, à la salle Olof Palme de Béthune, sous la Présidence de Monsieur GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en suite d'une convocation en date du 16 septembre 2026, dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.

ETAIENT PRESENTS :

GACQUERRE Olivier, LECONTE Maurice, LEMOINE Jacky, DEROUBAIX Hervé, SCAILLIEREZ Philippe, MACKE Jean-Marie, CARRÉ Nicolas (à partir de la question 12), DAGBERT Julien, THELLIER David, DEPAEUW Didier, MARIINI Laëtitia, DE CARRION Alain, IDZIAK Ludovic, MARCELLAK Serge, BASSOM Françoise, BECUWE Pierre, BIALON Perrine, CASTELL Jean-François, COCQ Bertrand, DARRAS Sébastien, DECOURCELLE Catherine, DELBECQUE Benoît, DUBY Sophie, DUHAMEL Marie-Claude, DUPONT Jean-Michel, FIGENWALD Arnaud, GAQUÈRE Raymond, GIBSON Pierre-Emmanuel, JOMBART Simon, JURCZYK Jean-François, LECLERCQ Odile, LOISON Jasmine, MULLET Rosemonde, OPIGEZ Dorothée, POIRÉ Laurent, ROBIQUET Tanguy, ROSE Sylvie, STACH Grégory, BAJEUX Alain, BARROIS Alain, BAUVAIS-TASSEZ Sylvie, BLOQUET Perrine, BRAEM Christel, CLAIRET Dany, CRETEL Didier, DEBAECKER Olivier, DELEPINE Michèle, DÉON Fabrice, DESSE Jean-Michel, DUBOIS Bruno, DUCROCQ Alain, ÉRALDI Raphaël, GAROT Line, GLUSZAK Franck, HANNEBICQ Franck, HARLÉ Martine, HENNEBELLE André, LECOMTE Alexis, LEGRAND Jean-Michel, MARLES Michel, MASSART Yvon, MONTEWIS Arnaud, MOREAU Mason, MORIEN Patrick, PAJOT Ludovic (à partir de la question 15), PATOUX Gauthier, PATOUX Joël, PÉREIRA Fabrice, PHILIPPE Danièle, PONCHANT Béatrice, PREIN Eric, PRUVOST Marcel, SÉBERT Géraldine, THIRY Steven, VERWAERDE Patrick, VOISEUX Dominique, WILLERY Ludovic, ZAJAC Monique

PROCURATIONS :

BOSSART Steve donne procuration à GACQUERRE Olivier, SOUILLIART Virginie donne procuration à LEMOINE Jacky, FOUCAULT Grégory donne procuration à STACH Grégory, PETIT Céline donne procuration à MARIINI Laëtitia, DESCAMPS Nicolas donne procuration à MARCELLAK Serge, SGARD Alain donne procuration à MACKE Jean-Marie

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

BERTIER Jacky, BRÉHON Jean-Charles, CARPENTIER Arnaud, DA SILVA Franck, DELECOURT Dominique, DELPLACE Jean-François, DERICQUEBOURG Daniel, FLAHAUT Jacques, GAUTIER Odile, HERBAUT Emmanuel, HOCQ René, LECOCQ Bernadette, PÉDRINI Lélio, PICQUE Arnaud, PRÉVOST Denis, TRACHÉ Bruno, YVAIN Dominique

Monsieur PATOUX Gauthier est élu Secrétaire,

La séance est ouverte,

Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

N° 2026/BC039

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
22 septembre 2026

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT : LE PETIT CYCLE DE L'EAU

SERVICE ASSAINISSEMENT - RAPPORTS DES DELEGATAIRES - ANNEE 2025

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les éléments suivants :

« Vu le Projet de Territoire, approuvé par délibération n°2022/CC136 du Conseil Communautaire du 06 décembre 2022 :

Priorité n° 2 : S'adapter aux conséquences du changement climatique et protéger la nature.
Enjeu : Protéger les écosystèmes et réduire les polluants atmosphériques et sonores.

En application de l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégataire d'un service public produit chaque année un rapport d'activité à l'autorité délégante, qui retrace la totalité des opérations afférentes à l'exécution des contrats de délégation ainsi qu'une analyse sur la qualité du service ou des ouvrages.

Ainsi, au titre de l'année 2025, le rapport annuel fourni par la société VEOLIA Eau concerne l'exploitation des équipements suivants :

L'exploitation des systèmes d'assainissement des communes suivantes :

- **le secteur Est**, composé des communes des unités techniques de Beuvry (Annequin, Beuvry, Cambrin, Cuinchy, Festubert, Givenchy-les-la-Bassée, Labourse, Sailly-Labourse, Verquigneul) de Noeux-les-Mines (Noeux-les-Mines et Hersin-Coupigny), de Richebourg (La Couture, Richebourg, Lorgies, Neuve-Chapelle, Vieille-Chapelle), de Violaines, d'Auchy-les-Mines (Auchy-les-Mines et Haisnes-lès-la-Bassée) et les communes de Billy-Berclau, Douvrin, Noyelles-les-Vermelles et Vermelles.
- **l'exploitation de l'unité de traitement de Béthune**, traitant les eaux usées des communes d'Allouagne, Annezin, Béthune, Chocques, Drouvin-le-Marais, Essars, Fouquereuil, Fouquières-les-Béthune, Hinges, Labeuvrière, Locon, Lozinghem, Oblinghem, Vaudricourt, Vendin-les-Béthune et Verquin en partie (quartier « des Paturelles »).

La Société SAUR a fourni le rapport annuel concernant l'exploitation des systèmes d'assainissement des communes suivantes :

- l**e secteur Nord-Ouest** composé des communes des territoires Isberguois (Estrée-Blanche, Guarbecque, Isbergues, Lambres, Lières, Liettres, Ligny-lès-Aire, Linghem, Mazinghem, Quernes, Rely, Rombly, Saint-Hilaire-Cottes et Witternesse), du Lillerois (Ames, Amettes, Auchy-au-Bois, Blessy, Bourecq, Busnes, Ecquedecques, Calonne-sur-la-Lys, Ferfay, Gonnehem, Ham-en-Artois, Lespesses, Lillers, Mont-Bernanchon, Norrent-Fontes, Robecq, Saint-Floris, Saint-Venant, Westrehem) et de l'unité technique de Lapugnoy (Auchel, Burbure,

Camblain-Châtelain, Cauchy-à-la-Tour, Calonne-Ricouart, Lapugnoy, Lozinghem, Marles-les-Mines).

- **le secteur Sud-Ouest** composé des communes des unités techniques de Bruay-la-Buissière (Barlin, Beugin, Bruay-la-Buissière, Divion, Gosnay, Haillicourt, Hesdigneul-lès-Béthune, Houchin, Houdain, La Comté, Maisnil-les-Ruitz, Ourton, Ruitz), de Rebreuve-Ranchicourt (Caucourt, Fresnicourt-le-Dolmen, Gauchin-le-Gal, Hermin, Rebreuve-Ranchicourt), Bajus, Diéval et Estrée-Cauchy.

Il est proposé à l'Assemblée de prendre acte des rapports des délégataires de l'année 2025 ci-annexés. »

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer,

En vertu de la délibération du Conseil communautaire du 10 avril 2026 de prendre acte de tous rapports prévus par les dispositions législatives ou réglementaires, et notamment, ceux relatifs à la qualité et au prix du service public, aux délégataires de service public, à l'activité des syndicats mixtes, aux représentants de la collectivité dans les sociétés d'économie mixte locale… hors ceux présentés conjointement au rapport sur les orientations budgétaires.

Sur proposition de son Président,
Le Bureau communautaire,
A la majorité absolue,

PREND ACTE des rapports des délégataires de l'année 2025, ci-annexés.

PRECISE que la présente délibération sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

INFORME que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la collectivité.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,
Pour extrait conforme,
Par délégation du Président,
Le Vice-président délégué,

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BETHUNE BRUAY

SCAILLIEREZ Philippe

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : 23 SEP. 2026

Et de la publication le : 23 SEP. 2026
Par délégation du Président,
Le Vice-président délégué,

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BETHUNE BRUAY

SCAILLIEREZ Philippe



RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

2025

CABBALR Asst - Lot Est

VEOLIA

SOMMAIRE

1. PRESENTATION DU CONTRAT ET DU SERVICE 4
1.1. Données du contrat 5
1.2. Chiffres clés du service 6
1.3. Principaux indicateurs réglementaires issus du référentiel sispea 7
2. L'ESSENTIEL DE VOTRE SERVICE 10
2.1. Focus sur les principaux engagements contractuels 11
2.2. Faits marquants du contrat en 2025 13
2.3. Évolutions réglementaires de 2025 et à venir 18
3. BILAN ET PERSPECTIVES DU SERVICE 20
3.1. Bilan conformité et performance des installations 21
3.2. Bilan énergie 24
3.3. Gestion de votre patrimoine 25
3.4. Sujets à engager pendant le contrat et propositions d'améliorations 30
3.5. A l'écoute des consommateurs 38
3.6. Résilience du territoire 40
4. RAPPORT FINANCIER DU SERVICE 44
4.1. Compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation 45
4.2. Situation des biens 48
4.3. investissements et renouvellement 49
5. DONNEES DETAILLEES 50
5.1. Collecte 51
5.2. Traitement 53
5.3. Bilan d'exploitation et de conformité 54
5.4. Energie et réactifs 111
5.5. Inventaire des installations 119
5.6. Gestion des installations 128
5.7. Réseaux 132
5.8. Gestion des réseaux 135
5.9. Consommateurs de votre service et leur satisfaction 145
6. ANNEXES 147
6.1. Engagements à incidence financière 148
6.2. Annexes financières 151
6.3. Assurances 152
6.4. Certificats ISO 153
6.5. Glossaire 156
6.6. Autres annexes : Rapport de gestion patrimoniale 161
6.7. Autres annexes : Ressources humaines 176
6.8. Autres annexes : Détail localisation des postes de relèvement 179
6.9. Autres annexes : Detail autosurveillance 186
6.10. Autres annexes : Rapport de campagne nocturne ECP 236

REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

Le Règlement Général pour la Protection des Données, entré en vigueur le 25/05/2018, a renforcé les droits et libertés des personnes physiques sur leurs données à caractère personnel. Afin de s'y conformer, les Responsables de traitement des données doivent adapter les mesures de protection les concernant. En conséquence, Veolia Eau France communique à travers le rapport annuel uniquement des données anonymisées ou agrégées.

1. PRESENTATION DU CONTRAT ET DU SERVICE

1.1. DONNEES DU CONTRAT

- Délégataire : VEOLIA EAU - Compagnie Générale des Eaux
- Périmètre du service : ANNEQUIN, AUCHY LES MINES, BEUVRY, BILLY BERCLAU, CAMBRIN, CUINCHY, DOUVRIN, FESTUBERT, GIVENCHY LES LA BASSEE, HAISNES, HERSIN COUPIGNY, LA COUTURE, LABOURSE, LORGIES, NEUVE CHAPELLE, NOEUX LES MINES, NOYELLES LES VERMELLES, RICHEBOURG, SAILLY LABOURSE, VERMELLES, VERQUIGNEUL, VERQUIN, VIEILLE CHAPELLE, VIOLAINES
- Numéro du contrat : G0041
- Nature du contrat : Affermage
- Date de début du contrat : 01/01/2025
- Date de fin du contrat : 31/12/2029

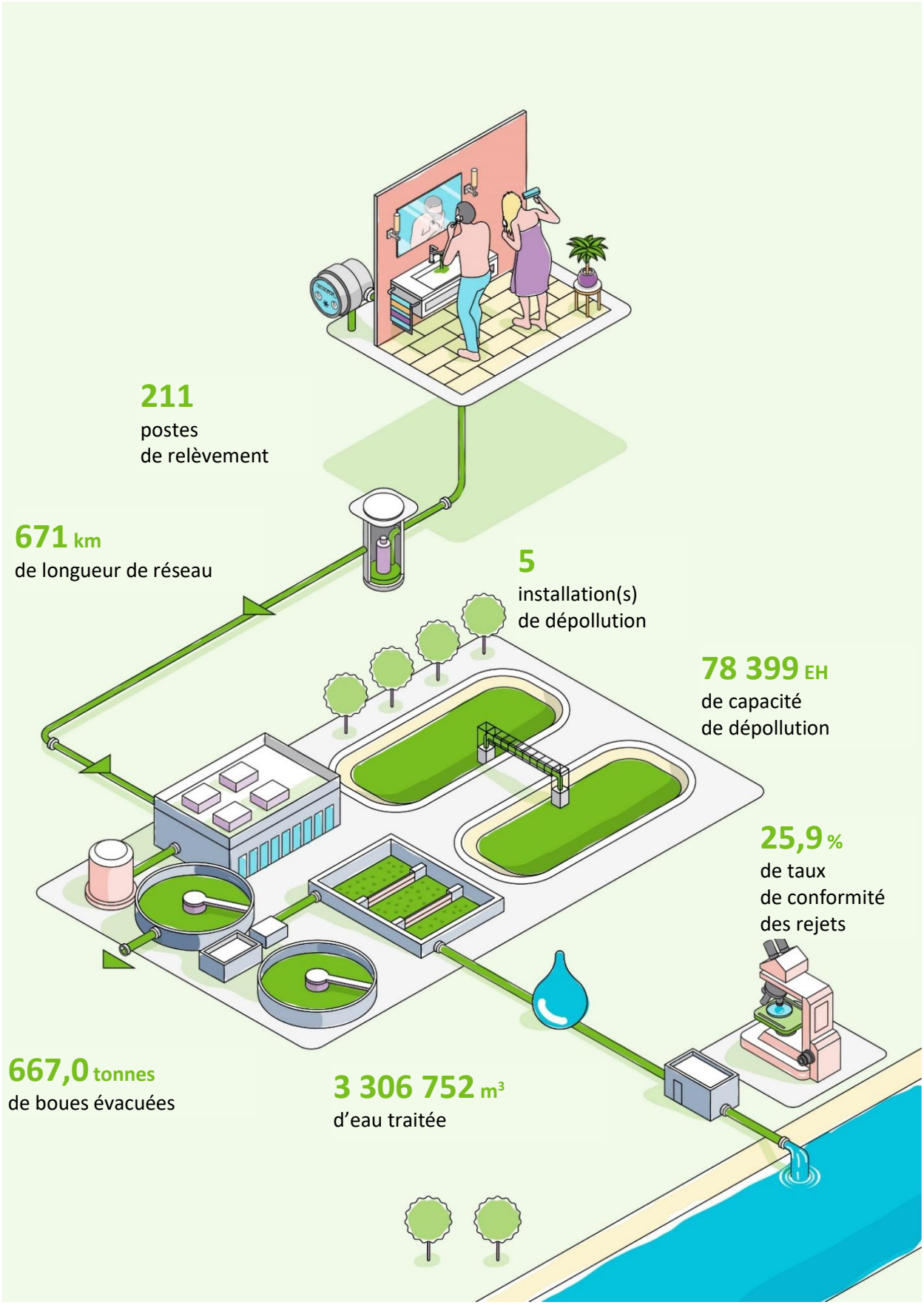
CONVENTIONS AVEC DES TIERS

Nom	Commune	Date
JOKEY FRANCE	NOEUX LES MINES	12/03/2015
KALHYGE AMR	ANNEQUIN	02/02/2018
CENTRE HOSPITALIER GERMON ET GAUTHIER	BETHUNE	01/04/2008 08/12/2010 Avenant 1
EIFFAGE	VERQUIN	30/05/2012
LES MOULINS DE ST AUBERT	BEUVRY	14/05/2012

AVENANTS AU CONTRAT

Aucun avenant à ce jour.

1.2. CHIFFRES CLES DU SERVICE



1.3. PRINCIPAUX INDICATEURS REGLEMENTAIRES ISSUS DU REFERENTIEL SISPEA

	2025
D201.0 - Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif (u) (*)	(*)
D202.0 - Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels (u) (*)	5
D203.0 - Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (t)	667,0
D204.0 - Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ (€\m³)	(*)
P201.1 - Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées (%) (*)	(*)
P202.2B - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées (ND)	36
P203.3 - Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	(**)
P204.3 - Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU (%)	(**)
P205.3 - Conformité de la performance des ouvrages d'épuration du service aux prescriptions nationales issues de la directive ERU (%)	(**)
P206.3 - Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation (%)	100,0
P207.0 - Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité (€) (*)	0,00
P251.1 - Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers (u/1000 hab.)	0,00
P252.2 - Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau (u/100 km)	2,09
P253.2 - Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées (%) (*)	0,00
P254.3 - Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel (%)	91
P255.3 - Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées (ND) (*)	110
P256.2 - Durée d'extinction de la dette de la collectivité (*)	(*)
P257.0 - Taux d'impayés sur les factures d'assainissement de l'année précédente (%)	2,56
P258.1 - Taux de réclamations (u./1000 ab.)	1,15

(*) Données collectivités
(**) Données Police de l'eau
Les codes mentionnés dans le tableau correspondent aux codes des indicateurs SISPEA.

	2025
Tarifs	
VP.177 - Montant HT de la facture 120m³ au 1er janvier de l'année N+1 revenant au délégataire (€ HT pour 120 m³)	(*)
VP.190 - Montant HT de la part fixe annuelle revenant au délégataire sur la facture au 1er janvier de l'année N+1 (€ HT/an)	(*)
VP.178 - Montant HT de la facture 120m³ au 1er janvier de l'année N+1 revenant aux collectivités (€ HT pour 120 m³)	(*)
VP.179 -Montant total des taxes et redevances afférentes au service dans la facture 120m³ (€ HT pour 120 m³)	(*)
VP.191 - Montant HT de la part fixe annuelle revenant à la collectivité sur la facture au 1er janvier de l'année N+1 (€ HT/an)	(*)
VP.213 - Taux de TVA applicable sur l'ensemble de la facture (%)	10,00
VP.218 - Voies Navigables de France (VNF) Rejets (€HTVA/m³)	(*)
VP.219 - Autres taxes et redevances applicables sur le tarif (€HTVA/m³)	0,00
VP.347 - Agence de l'eau - redevance performance des réseaux d'assainissement (€HTVA/m³)	(*)
Réseau	
VP.199 - Linéaire de réseaux de collecte unitaires (m)	219 794
VP.200 - Linéaire de réseaux de collecte séparatifs eaux usées (hors branchements) (m)	210 602
VP.077 - Linéaire de réseau hors branchements (km) (Assainissement) (*)	430
VP.046 - Nombre de points noirs (u)	9
VP.141 - Linéaire de réseaux renouvelés au cours de l'année (quel que soit le financeur) (m)	(*)
ICGPR - Plan des réseaux	
VP.250 - Existence d'un plan des réseaux (ND)	10
VP.251 - Mise à jour annuelle du plan des réseaux (ND)	5
ICGPR - Inventaire des réseaux	
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux (ND)	Oui
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres. (%)	66,10
VP.254 - Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée (ND)	Oui
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	50,20
ICGPR - Autres éléments de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie (ND)	60,30
VP.257 - Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes (ND)	10
VP.258 - Inventaire pompes et équipements électromécaniques (ND)	10
VP.259 - Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux (ND)	10
VP.260 - Localisation des autres interventions (ND)	0
VP.261 - Définition mise en oeuvre plan pluriannuel enquête et auscultation réseau (ND)	10
VP.262 - Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations (ND)	(*)
ICGPR - Collecte	
VP.158 - Identification sur plan et visite de terrain pour localiser les points de rejets potentiels aux milieux récepteurs (ND)	20
VP.159 - Evaluation sur carte et sur une base forfaitaire de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel de rejet (ND)	10
VP.160 - Réalisation d'enquêtes de terrain pour reconnaître les points de déversements et mise en œuvre de témoins de rejet au milieu (ND)	20
VP.161 - Réalisation de mesures de débit et de pollution sur les points de rejet, suivant les prescriptions définies par l'arrêté du 22 décembre 1994 (ND)	30
VP.162 - Réalisation d'un rapport présentant les dispositions prises pour la surveillance des systèmes de collecte et des stations d'épuration (ND)	10
VP.163 - Connaissance de la qualité des milieux récepteurs et évaluation de l'impact des rejets sur le milieu récepteur (ND)	10
VP.164 - Evaluation de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur (ND)	0
VP.165 - Mise en place d'un suivi de la pluviométrie caractéristique du système d'assainissement et des rejets des principaux déversoirs d'orage (ND)	10

	2025
Boues	
VP.208 - Tonnage total des boues évacuées (t)	667,0
VP.209 - Tonnage total des boues admises par une filière conforme (t)	667,0
Epuration	
VP.176 - Charge entrante en DBO5 (kg/j)	2 621
VP.210 - Nombre de bilans sur 24 h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire conformes (u)	177
VP.211 - Nombre de bilans sur 24 h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire (u)	203
Abonnés	
VP.003 - Nombre de réclamations écrites reçues par l'opérateur	3
Gestion Financière	
VP.119 - Somme des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité (€)	0,00
VP.068 - Volume facturé (m³)	2 588 000
VP.182 - Encours total de la dette	(*)
VP.183 - Epargne brute annuelle	(*)
VP.185 - Chiffre d'affaires TTC facturé (hors travaux) au titre de l'année N-1 au 31/12/N) (€)	473 107
DC.184 - Montant HT des recettes liées à la facturation pour l'année N (hors travaux) (€HT)	(*)
VP.268 - Montant des impayés au 31/12/N des factures émises au titre de l'année N-1 (€)	12 113
DC.195 - Montant financier des travaux engagés (€)	(*)

(*) Données collectivités

Les codes mentionnés dans le tableau correspondent aux codes des indicateurs SISPEA.

	VP.210 Nombre de bilans sur 24 h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire conformes (U)	VP.211 Nombre de bilans sur 24 h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire (U)	P.254.3 Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau (%)	VP.176 Charge entrante en DBO5 (Kg/j)
STEP - BEUVRY	48	52	92	579
STEP - AUCHY LES MINES	84	103	88	1 273
STEP - NOEUX LES MINES	24	24	100	510
STEP - RICHEBOURG	10	12	82	169
STEP - VIOLAINES	11	12	92	89

2. L'ESSENTIEL DE VOTRE SERVICE

2.1. FOCUS SUR LES PRINCIPAUX ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Thématique	Résultat 2025	Commentaires
Mise en place d'un dossier technique complet par installation	100%	Les dossiers techniques ont été envoyés en Décembre 2025 par mail.
Réalisation de 100 contrôles de conformité par an	84%	Validation du rapport des contrôles 2025 en 2026. Début 2026, 84 contrôles de branchements ont été réalisés au titre de l'année 2025.
Dispositif d'insertion : 2 103h/an	100%	3107,25 h d'insertion en 2025
Mise à niveau du plan d'épandage des boues de Violaines	80%	Une étude est en cours pour mutualiser les boues de la station d'épuration de Violaines avec celles de la station d'épuration d'Haisnes.
Débitmètre pour la comptabilisation des besoins en eau industrielle	40%	Les 3 débitmètres ont été réceptionnés reste le passage de l'instrumentation
Diagnostic Permanent selon arrêté du 21/07/2015	100%	
Unité de REUT sur la STEP de Beuvry	5%	Etude de sol réalisé
Etude et pilote de récupération de chaleur en réseau	100%	Présentation prévue en avril 2026
Tracker solaire sur la STEP de Beuvry	5%	Etude de sol réalisée
Réalisation d'un bilan des émissions de GES	100 %	Rapport transmis le 09/02/2026
Audit énergétique des STEP de Beuvry et Noeux les Mines	100%	Transmission des rapports d'audit le 4 février 2026
Optimisation des dispositifs de régulation de l'aération	40%	<u>Déploiement d'Amonit Light sur Beuvry et Noeux</u> : Le matériel est récpetionné pour les 2 sites - interventions mutualisées avec l'automate pour Beuvry et avec le surpresseur et Régul Centri pour Noeux <u>Déploiement Eagle One sur Violaines et Richebourg :</u> Richebourg : Matériel réceptionné le 24/09 - Installation réalisée partiellement (reste support et câble de communication) - programmation et mise en service à planifier Violaine : intervention réalisable uniquement après le remplacement de l'armoire électrique à faire conjointement ainsi que le renouvellement de la turbine prévu en juin
Optimisation du fonctionnement des réseaux d'eau industrielle des STEP de Beuvry et Noeux les Mines (hydrovar 2025)	80%	Mise en place d'un variateur de fréquence Hydrovar et d'un capteur de pression sur chaque conduite principale de refoulement des groupes d'eau industrielle Déploiement d'une régulation pour assurer un fonctionnement des pompes en fonction d'une consigne de pression dans le réseau d'eau industrielle <u>STEP Noeux :</u> Installation faite mi-décembre - reste la programmation <u>STEP Beuvry</u> Pompe EI avec hydrovar intégrée installée mi-décembre et

		second hydrovar installé également mi-décembre - reste la programmation
Optimisation du programme de curage	40%	15 sondes de niveau doivent être installées en réseau pour nous permettre d'optimiser nos curages. En 2025 nous avons donc établi une liste de points pertinents. En 2026, nous avons passé commande et sommes actuellement en attente de livraison du matériel.
Filet de rétention à macrodéchets	40%	Lieu validé en 2025 pour installation en 2026
Sectorisation complémentaire pour le bilan des flux	40%	Un premier rapport du diagnostic permanent des 5 unités techniques a été transmis le 3 juillet 2025. Le paramétrage du bilan des flux est en cours, Celui-ci portant sur l'année 2025, nous aurons des résultats début d'année 2026

Investissements liés au PPR 2025 :

Site	Description équipement	Date de renouvellement
STEP - BEUVRY	Agitateur	12/03/2026
STEP - BEUVRY	Motopompe de surpression station 1.1	10/12/2025
STEP - NOEUX LES MINES	Surpresseur d'Air pour bassin (<1,3bar) 2	7/04/2026 au 10/04/2026
STEP - NOEUX LES MINES	Agitateur 1 aération	27/03/2026
STEP - NOEUX LES MINES	Agitateur 2 aération	27/03/2026
STEP - BEUVRY	Pompe de recirculation des boues 2	09/09/2025
STEP - NOEUX LES MINES	Pompe de Surpression 2	30/12/2025

2.2. FAITS MARQUANTS DU CONTRAT EN 2025

Faits marquants STEP :

STEP AUCHY LES MINES	Non-conformité : La station d'épuration d'Auchy les Mines est non conforme rédhibitoire sur la période d'évaluation 2025 sur les paramètres MES, DCO et DBO5. La station d'épuration de Haisnes est en cours de construction.
STEP BEUVRY	Non-conformité : La station d'épuration de Beuvry est non conforme sur la période d'évaluation 2025 sur les paramètres NH4 et Ptot. Suite à plusieurs dysfonctionnements affectant la filière boues à la reprise de la station en début d'année 2025 et ayant fait l'objet de la fiche de déclaration d'événement n°1101-3263-1. Station non conforme selon notre lecture, nous sommes dans l'attente de réception de l'avis de conformité de l'agence de l'eau. Identification d'une bouchure de canalisation entre la zone de contact et le BA Avril 2025 : Intervention en 48h pour désobstruer la canalisation et rétablir le traitement biologique des effluents.  Nettoyage des plateaux et changement de toiles : 

STEP BEUVRY	Dysfonctionnements : - Traitement des graisses inutilisable avec l'absence de nombreux équipements sur site. - Le dispositif d'injection du chlorure ferrique dans la zone de contact n'existe plus donc la régulation du phosphore en sortie dépend principalement du fonctionnement du traitement des boues. - STEP soumise à de nombreux problèmes électriques générant des coupures électriques régulières.
STEP VIOLAINES	Non-conformité : La station d'épuration de Violaines est non conforme rédhibitoire sur la période d'évaluation 2025 sur le paramètre MES Novembre : Clarificateur HS Changement des roulements sous le collecteur. Casse du mât qui supporte le câble d'alimentation électrique du pont clarificateur cf. fiche déclaration événement n°1101-6237-1. Réparation par un chaudronnier du mat et repassage du câble sous le clarificateur en 2026.
STEP RICHEBOURG	Remplacement des rampes de diffusion Novembre : Intervention de plongeurs  

Faits marquants réseau :

HAISNES 50 RUE SALENGRO	 Avant curage  Après curage
LABOURSE BE RUE BEREGOVOY	

LORGIES	 Avant curage  Après curage
NOEUX LES MINES RUE MADAGASCAR	 Avant curage  Après curage

NOEUX LES MINES RUE BULLY	 

2.3. ÉVOLUTIONS REGLEMENTAIRES DE 2025 ET A VENIR

L'année 2025 a été marquée par la publication de textes législatifs et réglementaires particulièrement structurants, ainsi que par des échéances clés pour l'avenir des services d'assainissement à court et moyen termes.

Ces évolutions législatives et les échéances à venir nécessitent une attention particulière pour assurer la pérennité et l'adaptation des services d'eau, plus particulièrement les enjeux relatifs à la qualité de l'eau usée traitée.

Vos interlocuteurs se tiennent à votre disposition pour répondre à vos différentes questions et échanger de manière approfondie sur leurs conséquences particulières pour votre service.

DES ECHEANCES STRUCTURANTES POUR LES SERVICES D'ASSAINISSEMENT

- Réforme anti-endommagements sur les réseaux non-sensibles et cartographie des réseaux
- Nouvelles modalités de réalisation de repérage de l'amiante avant travaux
- Entrée en vigueur de la réforme des redevances des agences de l'eau
- Transposition de deux directives européennes en droit français sur la résilience des services d'eau et la cybersécurité
- Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT)

COMMANDE PUBLIQUE

- Nouveaux seuils européens applicables au 1er janvier 2026
- Nouveaux seuils pour le Code de la Commande Publique (CCP) effectifs en 2026.
- Simplification du code de la commande publique

Le détail des évolutions réglementaires est disponible en annexe. Nous développons ci-après les enjeux relatifs à la surveillance des PFAS dans les eaux usées et la révision de la Directive Européenne Eaux Résiduaires Urbaines (DERU 2).

SURVEILLANCES DES PFAS DANS LES EAUX USEES

Dans le domaine de la santé et de l'environnement, le sujet des substances alkyl perfluorées (famille de substances communément nommées 'PFAS') a jalonné l'actualité 2025 : sur le plan législatif, réglementaire, institutionnel, voire même, médiatique.

En avril 2024, le gouvernement avait publié une mise à jour de son précédent plan d'actions interministériel. Plusieurs actions de ce nouveau plan concernent l'assainissement urbain, notamment en matière de surveillance des effluents et des boues à l'instar des dispositions déjà effectives pour certaines ICPE (suite à un arrêté d'août 2023).

Ainsi, l'arrêté du 3 septembre 2025 (JO du 7/09/25) est venu préciser les modalités de réalisation des campagnes d'analyse de substances per- ou polyfluoroalkylées (PFAS) dans les eaux en entrée et sortie de station de traitement des eaux usées urbaines de plus de 10.000 E.H.

L'arrêté prévoit une campagne de surveillance comportant trois mesures (prélèvement et analyse) en entrée et trois en sortie à réaliser en 2026 dans des conditions représentatives du fonctionnement normal de chaque station. Toutefois, quand ces dernières présentent des pics de charge annuels associés à des activités significatives, une des trois mesures est effectuée pendant cette période. Les substances à rechercher sont les 20 PFAS de la liste de la directive Eau potable et deux substances d'intérêt, le 6:2 FTSA et 6:2 FTAB, qui sont notamment liés aux mousses anti-incendie.

Les stations qui recueillent les rejets d'ICPE pour lesquels des PFAS ont déjà été quantifiés devront également rechercher les substances retrouvées dans les effluents de ces ICPE. Dans cette optique, les ICPE raccordées à la station concernée, ainsi que les substances visées, devaient être préalablement listées et transmises à la police de l'eau d'ici au 8 décembre 2025.

Cette surveillance des effluents est susceptible d'être complétée en 2026 par de nouvelles dispositions réglementaires imposant la surveillance des PFAS dans les boues issues des stations d'épuration urbaines, dans la continuité de la publication, désormais prochaine, du cadre réglementaire nommé "socle commun" prévu par la loi "AGEC" du 10 février 2020. Ce "socle commun" encadrera les conditions de retour au sol des différents engrais, fertilisants, amendements et produits résiduaires organiques recyclés en agriculture, dont les boues d'épuration urbaines.

NOUVELLE DIRECTIVE EAUX RESIDUAIRES URBAINES (DERU2)

La révision de la Directive Eaux Résiduaires Urbaines de 1991 (DERU) a été publiée au JOUE du 12 décembre 2024 (Directive 2024/3019 du 27 novembre 2024 relative au traitement des eaux résiduaires urbaines). La France doit procéder à sa transposition en droit national au plus tard le 31 juillet 2027.

Par rapport à la précédente directive, cette révision introduit de nouvelles dispositions :

- l'élargissement du domaine d'application de la DERU aux agglomérations d'assainissement entre 1 000 et 2 000 EH , avec obligation de collecte et de traitement secondaire des eaux usées. L'assainissement non collectif devient une exception à justifier ;
- la réduction de la pollution issue du déversement direct d'eaux usées non traitées par temps de pluie, avec l'établissement de plans de gestion (incluant des objectifs et des mesures de réduction), pour les agglomérations de plus de 100 000 EH et de plus de 10 000 EH déversant en zone à risques pour l'environnement et la santé ;
- la réduction des rejets en nutriments pour les stations de plus de 150 000 EH et celles de plus de 10 000 EH rejetant en zone sensible à l'eutrophisation ;
- la mise en place de traitements quaternaires pour le traitement des micropolluants, pour les stations de plus de 150 000 EH et les agglomérations de plus de 10 000 EH rejetant dans des milieux considérés comme présentant une sensibilité particulière ;
- une responsabilité élargie du producteur de substances pour supporter le coût de traitement des micropolluants ciblant certaines filières industrielles comme les produits cosmétiques et pharmaceutiques ;
- un objectif de neutralité énergétique, à décliner à l'échelle de chaque État membre, pour les stations de plus de 10 000 EH.

Par ailleurs, cette nouvelle directive vise à promouvoir la réutilisation des eaux usées traitées et la récupération des ressources (par exemple, le phosphore) en assurant la maîtrise des pollutions à la source, à renforcer la surveillance des effluents et des boues (antibiorésistance, microplastiques, épidémies, …), l'accès à l'assainissement pour tous, et l'information du public.

3. BILAN ET PERSPECTIVES DU SERVICE

Ce chapitre vous présente une synthèse du bilan de l'activité de l'année 2025 et des perspectives de votre contrat.
L'ensemble des données chiffrées et factuelles pour évaluer la qualité et la performance du service rendu sont disponibles en partie 5 – Données détaillées.

3.1. BILAN CONFORMITE ET PERFORMANCE DES INSTALLATIONS

Dans le contexte de la réforme des redevances des agences de l'eau, qui instaure une redevance pour performance des systèmes d'assainissement, la conformité et la performance de vos installations sont présentées selon les trois thèmes évalués pour déterminer le coefficient de modulation globale du système d'assainissement : l'autosurveillance, la conformité réglementaire, et l'efficacité du système.

Il s'agit là de vous apporter de la visibilité sur les indicateurs réglementaires susceptibles d'impacter la redevance. Toutefois, nous attirons votre attention sur le fait que certains indicateurs nécessaires au calcul du coefficient de modulation sont estimés ou non disponibles. De la même manière, les seuils retenus sont susceptibles d'être modifiés. Il s'agit donc d'une estimation partielle que nous vous apportons.

Les critères de mesure de la performance par thème sont décrits ci-après.

Nous sommes à votre disposition pour étudier avec vos services les solutions d'amélioration de vos systèmes d'assainissement permettant de vous assurer le meilleur coefficient de modulation possible.

AUTOSURVEILLANCE DU SYSTEME

<table>
<tr><th colspan="3">Station de Traitement des Eaux Usées (STEU)</th></tr>
<tr><th>STEU ≥ 2000 Équivalents Habitant</th><th>2000 > STEU ≥ 200 Équivalents Habitant</th><th>200 > STEU ≥ 20 Équivalents Habitant</th></tr>
<tr><td rowspan="2">Indicateur relatif à la validation de l'autosurveillance du système de collecte : conformité du manuel d'autosurveillance et proportion de données validées par l'Agence de l'Eau</td><td>Indicateur relatif à la présence d'équipements d'autosurveillance</td><td></td></tr>
<tr><td>Indicateur relatif à la réalisation des bilans d'autosurveillance et à la transmission des données d'autosurveillance</td><td>Coefficient fixe</td></tr>
<tr><td>Indicateur relatif à la validation de l'autosurveillance de la station : conformité du manuel d'autosurveillance</td><td>Indicateur relatif à la transmission d'un rapport d'autosurveillance, selon prescriptions ministérielles</td><td></td></tr>
</table>

Site	Points relatifs à l'autosurveillance du système des STEP
STEP Noeux les Mines	Manuel mis à jour novembre 2025
STEP Auchy les Mines	Manuel mis à jour novembre 2025. Aucun dispositif de mesure n'est en place pour contrôler les volumes transitant par le BSR.
STEP Beuvry	Manuel mis à jour novembre 2025. La vidange du bassin d'orage ne se régule pas avec le débit en entrée de la station. Plusieurs entrées sur la STEP non comptabilisées et remontées en supervision et variateurs présents mais non fonctionnels.
STEP Richebourg	Manuel mis à jour novembre 2025 Le site n'est pas pourvu d'appareils de mesure permettant de suivre les sollicitations du bassin d'orage.
STEP Violaines	Manuel mis à jour novembre 2025

Confirmation du dépôt des MAS par la CABBALR le 28 novembre 2025. Nous sommes dans l'attente des retours signés.

CONFORMITE REGLEMENTAIRE

Station de Traitement des Eaux Usées (STEU)	
STEU ≥ 2000 Équivalents Habitant	**2000 > STEU ≥ 20 Équivalents Habitant**
Indicateur relatif à la **conformité réglementaire en performance de la station** validé par le Service de la Police des Eaux	
Indicateur relatif à la **conformité réglementaire en performance du système de collecte par temps sec** validé par le Service de la Police des Eaux	**Conformité globale du système d'assainissement** validée par le Service de la Police des Eaux
Indicateur relatif à la **conformité réglementaire en performance du système de collecte par temps de pluie** : en fonction du niveau de validation, total ou partiel, par le Service de la Police des Eaux	
Indicateur relatif à la **limitation des rejets par temps de pluie**	

Les indicateurs suivants permettent d'estimer le niveau de conformité du système :

- [P203.3] - Conformité de la collecte des effluents
- [P204.3] - Conformité des équipements d'épuration
- [P254.3] - Conformité des performances des équipements d'épuration

Site	Points relatifs à la conformité réglementaire
STEP Auchy les Mines	La capacité du BSR est limitante et ne permet de stocker les effluents que durant 20 minutes en fonction de la pluviométrie Station en surcharge sur le paramètre DBO5
STEP Beuvry	Aucun dispositif présent sur site pour identifier un départ de boues sur la STEP, pas de sonde de turbidité en sortie et pas de mesure de voile de boues dans le clarificateur, la seule sonde de turbidité dans le clarificateur ne permet pas de sécuriser le site.

EFFICACITE DU SYSTEME

Station de Traitement des Eaux Usées (STEU)		
STEU ≥ 2000 Équivalents Habitant	**2000 > STEU ≥ 200 Équivalents Habitant**	**200 > STEU ≥ 20 Équivalents Habitant**
Indicateur de **rendement performant** de la station portant sur DBO5, DCO et MES	Indicateur relatif à la **bonne destination des boues selon réutilisation, recyclage ou valorisation**	**Absence de pollution** constatée par l'Office Français de la Biodiversité ou le Service de Police des Eaux
Indicateur relatif à la **bonne destination des boues selon réutilisation, recyclage ou valorisation**	Indicateur relatif à la **production / évacuation des boues** en fonction du procédé de traitement	

Les indicateurs suivants permettent d'estimer le niveau de performance du système :

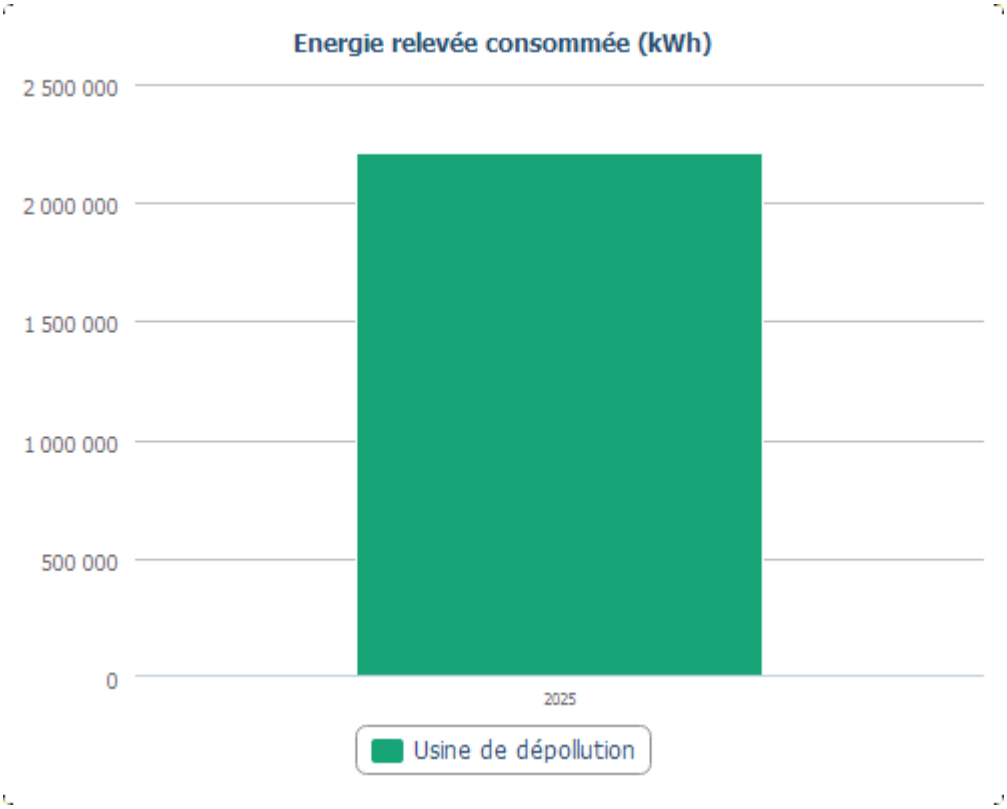
- [D203.0] - Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration
- [P206.3] - Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes
- Taux de rendement des stations
- Qualité de traitement des boues

3.2. BILAN ENERGIE

CONSOMMATION D'ENERGIE A L'ECHELLE DU SERVICE

Le détail des consommations par installation est disponible dans les données détaillées.

	2025	N/N-1
Energie relevée consommée (kWh)	**2 206 634**	
Usine de dépollution	2 206 634	
Energie consommée facturée (kWh)	**3 031 264**	
Usine de dépollution	2 252 441	
Postes de relèvement et refoulement	756 623	
Autres installations assainissement	22 200	



3.3. GESTION DE VOTRE PATRIMOINE

EVOLUTION DU PERIMETRE DU CONTRAT

Ce tableau synthétise les principales variations de périmètre recensées sur le contrat. **La liste à jour avec adresse et coordonnées GPS se trouve en annexe de ce RAD.**

Nom Installation - Equipement	Commentaire	Dates	Ajout/Suppression/ Modification
ANNEQUIN PR Rue Jacques Brel	Signalement fait à la collectivité par mail	20/02/2025	Ajout
BILLY-BERCLAU PR 26 Rue du Bois d'Honguelle -> Nouveau nom BILLY-BERCLAU PR EP 26 Rue du Bois d'Honguelle	Il s'agit d'un PR EP.		Modification de la dénomination
CAMBRIN PR EP Résidence du Hêtre	Signalement fait à la collectivité par mail - réponse collectivité le 26 février à intégrer à la DSP	20/02/2025	Ajout
CUINCHY PR Rue Jean Jaurès -> Nouveau nom CUINCHY PR aéro Rue Jean Jaurès	Il s'agit d'un PR Aéro		Modification de la dénomination
PR - CUINCHY - LOTISSEMENT CABIDDU n°2			Ajout
CUINCHY PR Lotissement Cabidou -> devient CUINCHY PR Lotissement Cabiddu	Erreur dans l'écriture du nom		Modification de la dénomination
PR - DOUVRIN - Rue des Guerous	Suite rétrocession. Ce poste est situé rue Oscar Fievet	24/10/2025	Ajout
PR EP - DOUVRIN - Rue des Guerous	Suite rétrocession. Ce poste est situé rue Oscar Fievet	24/10/2025	Ajout
FESTUBERT - PR aéro Grande Rue	Signalement fait à la collectivité par mail - retour Ok par mail le 26 février de la collectivité à intégrer	20/02/2025	Ajout
GIVENCHY LA BASSEE - PR Les Charmilles	Signalement fait à la collectivité par mail - retour Ok par mail le 26 février de la collectivité à intégrer	20/02/2025	Ajout
HAISNES PR Rue des Peupliers	Il n'existe que 2 PR Peuplier à Haisnes et non 3. Reste : - HAISNES PR 2 rue des Peupliers - HAISNES PR Edifis Rue des Peupliers		Suppression
HAISNES PR1 25 Impasse route de Béthune (médecine) devient -> HAISNES PR 2 Impasse route de Béthune (médecine)			Modification de la dénomination
HAISNES PR 25 Impasse route de Béthune	Il y a 3 PR impasse route de Béthune à Haisnes		Ajout
LABOURSE PR Clos du Fief -> SAILLY LABOURSE PR Clos du Fief	Ce PR se situe sur la commune de Sailly Labourse et non Labourse		Modification de la dénomination
SAILLY LABOURSE PR EP Clos du Fief			Ajout

SAILLY LABOURSE PR Impasse ampère	Mail d'information de rétrocession reçu par la CABBALR	24/02/2025	Ajout
PR EP - LABOURSE - rue Honneur et Patrie et Mitterrand			Ajout
LABOURSE PR rue des stades -	Mail d'information reçue de la CABBALR le 01-04 pour intégrer cet équipement à la DSP.	01/04/2025	Ajout
LABOURSE PR rue du stade -	Doublon à supprimer Il n'y a que 2 PR EU Labourse rue des stades et impasse du stade et 1 PR EP Rue du stade (Bras mort Louisnes)		Supression
Labourse Poste EP du bras mort de la Loisne	Mail d'information reçue de la CABBALR le 01-04 pour intégrer cet équipement à la DSP.	01/04/2025	Ajout
LORGIES PR Lotissement Plaine du Biez 1	Poste privé		Suppression
PR - NOEUX LES MINES - rue Marais (ancienne entrée step)			Ajout
PR Noeux les Mines Rue de l'épée 1	Il y a 2 PR à Noeux rue de l'épée, - Noeux rue de l'épée 1 situé à l'angle Rue de l'épée et rue Charles Buchet - Noeux rue de l'épée 2 situé devant le 76 rue de l'épée à Noeux		Ajout
Noeux les Mines PR Léon Blum-> Noeux les Mines PR EP Léon Blum	Il s'agit d'un PR EP		Modification de la dénomination
PR EP - NOYELLES - ACACIAS			Ajout
RICHEBOURG PR1 23 Ruelle de la Croix Barbet devient -> RICHEBOURG PR1 73 Ruelle de la Croix Barbet devient	Changement numérotation de 23 à 73 pour être plus proche de la réalité du terrain		Modification de la dénomination
RICHEBOURG PR1 Rue Hennelle (HS) 1 HS	PR Hors d'usage		Suppression
RICHEBOURG PR2 Rue Hennelle -> devient RICHEBOURG PR 34 Rue Hennelle	Changement numérotation. PR situé devant le 34. Changement de dénomination pour être plus proche de la réalité du terrain		Modification de la dénomination
RICHEBOURG PR3 12 Rue Hennelle			Suppression
RICHEBOURG PR3 35 Ruelle de la Croix Barbet -> devient RICHEBOURG PR3 33 Ruelle de la Croix Barbet	Changement de numérotation de 35 à 33 pour être plus proche de la réalité du terrain		Modification de la dénomination
SAILLY-LABOURSE DO RN 44	Installations présentes dans le DCE		Ajout
SAILLY-LABOURSE DO RN 45	Installations présentes dans le DCE		Ajout
SAILLY-LABOURSE DO RN 46	Installations présentes dans le DCE		Ajout
SAILLY-LABOURSE DO RN 47	Installations présentes dans le DCE		Ajout
VERMELLES PR ZAC de la Liberté	Ce PR n'existe pas		Suppression
VERQUIGNEUL PR Parc d'activité	Ce poste n'existe pas , il n'y a qu'un		Suppression

Futura 3	poste EU au parc FUTURA		
VIEILLE-CHAPELLE Micro station Clef des champs (Station déraccordée) -> devient VIEILLE-CHAPELLE PR Clef des champs	La micro step a été déraccordée et remplacée par un PR		Modification de la dénomination
VIOLAINES PR Rue Bauchet	Signalement fait à la collectivité par mail - retour mail collectivité le 26 février à intégrer à la DSP	20/02/2025	Ajout

OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT EFFECTUEES

Auchy les mines :

- Renouvellement pompe 2 postes toutes eaux
- Electrovanne préparation lait de chaux (eau industrielle)
- Pompe préparation polymère

Beuvry

- Renouvellement pompe eau industrielle 1
- Renouvellement pompe 2 extraction des boues
- Renouvellement pompe boues pré-épaissies
- Renouvellement pompe d'injection polymère n°1
- Renouvellement clapet pompe gavage finition
- Renouvellement pompe recirculation boues n°2
- Renouvellement Motoréducteur pont clarificateur
- Renouvellement Motoréducteur vis extraction des boues avant sauterelle
- Renouvellement Moteur doseur chaux
- Renouvellement Motoréducteur table d'égouttage
- Renouvellement Convoyeur 3 - motoréducteur vis extraction avant sauterelle
- Renouvellement Pompe de Reprise des boues pré-épaissies
- Renouvellement Pompe d'extraction 2
- Renouvellement Motopompe de surpression station 1.1
- Renouvellement Préleveur Eaux Brutes

Noeux les Mines

- Renouvellement pompe 2 du bassin d'orage
- Renouvellement agitateur bâche à écumes
- Renouvellement 2 pompes doseuse
- Renouvellement pompe sous-tirage des sables
- Renouvellement pompe à sable UTBC
- Renouvellement pompe alimentation en boues n°2
- Motoréducteur surpresseur 1

Richebourg

- Remplacement transmetteur et sonde homogénéisation

- Motoréducteur agitateur fosse à boues
- Étage de compression du surpresseur 1
- Remplacement 126 diffuseurs d'aération (3 rampes) et câble HS de la rampe 3
- Motoréducteur + vis chaux injecteur

Violaines

- Fabrication et pose d'une lame de surverse et d'un saut à ski et panier amovible
- Renouvellement de l'ensemble de la tuyauterie d'alimentation et vidange du silo à boues
- Remplacement roulement clarificateur
- Ajout d'une vide cave d'arrosage sur le clarificateur

Sur les PR les renouvellements suivants ont été effectués :

Nom du Poste	Pompe renouvelée
PR Festubert 2 - BEUVRY	Renouvellement pompe
PR Wepp FPA - BEUVRY	Renouvellement pompe 3
PR WEPP FPA - BEUVRY	Renouvellement pompe 1
PR WEPP FPA - BEUVRY	Renouvellement pompe 2
PR Jules Verne - AUCHY	Renouvellement pompe 1
PR Presse 1 - LABOURSE	Renouvellement pompe 1
PR Presse 1 - LABOURSE	Renouvellement pompe 2
PR Domaine du Chateau - LABOURSE	Renouvellement pompe 2
PR Jules Ferry - LABOURSE	Renouvellement pompe 2
PR Marais - VERQUIGNEUL	Renouvellement pompe 2
PR rue du Marais - VIOLAINES	Renouvellement pompe 1
PR Léon Blum - Noeux	Renouvellement pompe 2
PR 38 rue d'Ouvert - VIOLAINES	Renouvellement pompe 2
PR Cabbidu - CUINCHY	Renouvellement pompe 2
PR Festubert Gore 4 - BEUVRY	Renouvellement pompe 1
PR Peucelle - LABOURSE	Renouvellement pompe 1
PR Mitterand rue Honneur et Patrie - LABOURSE	Renouvellement pompe 3
PR chemin Ballot - HAISNES	Renouvellement pompe 2
PR - Douvrin - Blvd Est Côté Nord	Renouvellement pompe 1
PR - Aubrometz - chemin des Sapins	Renouvellement pompe 1
PR - Pernes St Pol 1	Renouvellement pompe 1

3.4. SUJETS A ENGAGER PENDANT LE CONTRAT ET PROPOSITIONS D'AMELIORATIONS

3.4.1. SUR LE BILAN ENERGIE

REDUIRE SES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES

Veolia Eau France est certifiée ISO 50 001 pour son système de management de l'énergie.
Dans ce cadre, un plan d'actions national 2024-2027 fixe des objectifs de gains énergétiques en fonction de différents leviers actionnables.
Ainsi, après étude de chacun de ces leviers, des actions sont menées si elles s'avèrent utiles et favorables à l'environnement.

Cela peut notamment concerner les bassins biologiques avec le renouvellement des surpresseurs, le renouvellement des diffuseurs d'air ou la mise en œuvre de systèmes de régulation.

Des actions de renouvellement de pompes peuvent également être menées en s'assurant de leur dimensionnement correct et adapté aux besoins.
Des consignes de pilotage permettent de nous assurer de la maîtrise quotidienne des consommations énergétiques (taux de boues, etc.).

Au-delà des actions classiques d'optimisation énergétique, le marché de l'électricité est de plus en plus dynamique et volatile.

Les investissements sur le contrat prévoient le déploiement de ces systèmes de régulation pour optimiser la consommation énergétique :

- Déploiement de Pure Control sur la STEP de Beuvry
- Déploiement d'Ammonite Light sur Beuvry et Noeux
- Déploiement Eagle One sur Violaines et Richebourg

PRODUIRE DES ENERGIES LOCALES POUR MAITRISER SES COUTS D'ENERGIE ET REDUIRE SON EMPREINTE CARBONE

Production de biogaz à partir des boues

Un digesteur permet de réduire la quantité de boues produites pour limiter la quantité de déchets mais il permet également la production de biogaz.

Ce biogaz peut être utilisé sous différentes formes :

- en étant injecté sur le réseau GRDF (après un traitement) ;
- en étant converti en électricité via une cogénération. La chaleur issue de ce process de transformation peut également être récupérée ;
- en étant brûlé dans une chaudière. La chaleur produite peut être utilisée pour maintenir la température dans le digesteur par exemple.

L'énergie solaire

La mise en place d'une centrale solaire, c'est une énergie :

- compétitive sans subvention partout en France ;
- locale, bas carbone et décentralisée ;
- qui réduit le risque d'exposition au marché de gros et rend le service plus résilient et indépendant des énergies fossiles,



C'est un projet concret et exemplaire qui s'inscrit dans les ambitions de transition énergétique portées dans le PCAET.

Une centrale solaire couplée à un fonctionnement sur les heures solaires (8h - 18h) permet de produire jusqu'à 25% de la consommation des sites. Veolia vous accompagne sur l'ensemble de cette chaîne de valeur.

Un investissement sur le contrat prévoie l'installation d'un tracker solaire sur la station d'épuration de Beuvry. L'étude de sol a été réalisée.

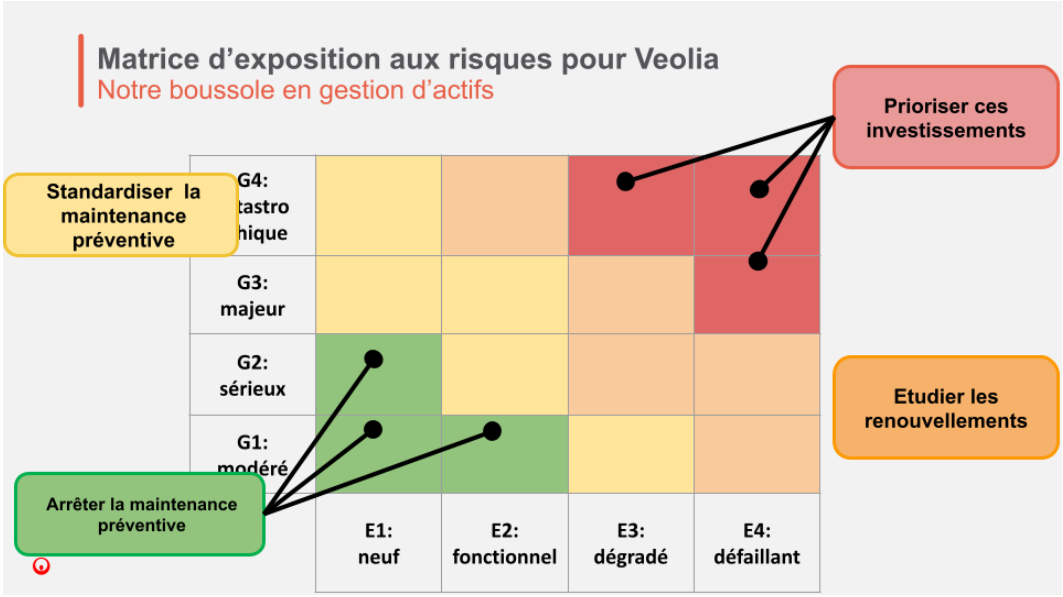
3.4.2. SUR LA GESTION DU PATRIMOINE

METHODE D'ETABLISSEMENT DES PLANS DE RENOUVELLEMENT PAR ANALYSE CRITIQUE

L'évolution du contexte et des enjeux (contractuels, énergétiques, financiers, etc.) et un besoin partagé d'initier une démarche transparente et co-construite dans la gestion patrimoniale des installations d'assainissement que nous opérons nous incitent à élaborer ou à ajuster les plans de renouvellement sur la base d'éléments objectifs, documentés et partagés.

Ainsi, nous proposons de déployer des analyses de risques afin de disposer d'éléments objectifs d'arbitrage et d'évolutions des pratiques de maintenance et renouvellement.
Ces analyses de risques, menées avec les équipes opérationnelles, proposent d'estimer pour chaque équipement : l'impact d'une défaillance (gravité) et l'état (vétusté, performance, obsolescence).

Nous disposons alors d'une matrice d'exposition des risques (cf. schéma ci-après) pour votre contrat qui propose une stratégie de maintenance et de renouvellement selon 4 niveaux.



Les bénéfices pour votre collectivité :

- meilleure maîtrise des risques ;
- justification objective et transparente des choix de renouvellement ;
- maîtrise des dépenses de renouvellement ;
- partage et codécision dans les arbitrages de gestion patrimoniale.

REDUIRE LES DEVERSEMENTS AU MILIEU NATUREL : LA GESTION DYNAMIQUE DES RESEAUX

Le développement urbain conjugué au dérèglement climatique nous appelle de nos jours à avoir une approche de plus en plus résiliente vis-à-vis de la protection de l'environnement, de la gestion du patrimoine et de la protection des personnes.

Pour les réseaux d'assainissement de type majoritairement unitaire, nous devons passer d'une gestion classique individualisée à une gestion tactique, dynamique, prédictive qui est un enjeu incontournable pour limiter les déversements en quantité et qualité dans le milieu naturel et traiter le maximum d'eaux usées dans nos usines d'épuration.
Veolia vous accompagne dans cet enjeu par son expérience acquise sur de nombreux contrats d'exploitation en France et à l'étranger.

Les bénéfices pour votre collectivité :

- optimisation des performances du réseau de collecte et de transport ;
- prévention des risques de déversements ;
- gestion des pics de charge hydraulique ;
- amélioration de la résilience ;
- surveillance en temps réel.

UN PATRIMOINE SOUS SURVEILLANCE

La formation et la présence d'H_2S dans les réseaux et ouvrages d'assainissement est un fléau aux multiples effets :

- dangers pour la santé humaine ;
- nuisances olfactives pour les riverains ;
- dégradation du structurelle des ouvrages, des canalisations et des équipements ;
- dysfonctionnement sur l'usine d'épuration.

Ces phénomènes ne vont pas s'atténuer dans les prochaines années et augmenteront les nuisances en raison de plusieurs facteurs tels que la réduction des débits en période d'étiage, la réduction des rejets aux réseaux unitaires et l'augmentation des températures maximum liées au changement climatique.

Par notre expérience acquise sur de nombreux contrats d'exploitation en France comme à l'étranger ainsi que différents partenariats stratégiques, nous sommes en mesure de vous accompagner dans la maîtrise des nuisances olfactives et l'assurance de disposer d'un patrimoine optimal sous surveillance permanente.

Les bénéfices pour la collectivité :

- gestion patrimoniale optimisée ;
- maîtrise des nuisances olfactives.

ABANDON DES TECHNOLOGIES RTC, 2G ET 3G

Les installations de tous types utilisent des équipements destinés à communiquer et partager des informations sur le fonctionnement des ouvrages et alerter en cas de dysfonctionnement. Ces données transitent sur des réseaux téléphoniques filaires de type RTC ou des réseaux sans fil.
A la résiliation automatique des services RTC, 2G/3G les informations des ouvrages d'eau potable concernés par ces réseaux ne pourront plus parvenir aux délégataires et collectivités. Plus aucune alerte ne parviendra pour prévenir d'un manque d'eau par exemple.
L'abandon des technologies cuivre (RTC), 2G et 3G nécessite un remplacement par les équipes Veolia des équipements concernés afin de les basculer sur les nouveaux supports de communication (4G/5G).

A date, l'extinction des services 2G interviendra dès la fin 2026, tandis que la 3G prendra fin en 2028.
La fin des lignes RTC est programmée par zones géographiques, avec des échéances échelonnées jusqu'à 2030.

Nous reviendrons vers vous rapidement pour vous présenter le plan d'actions de remplacement des équipements concernés ainsi que le devis associé.

Le remplacement progressif des systèmes de télégestion est en cours selon le PPR.

3.4.4. PROPOSITIONS ET AMELIORATIONS ATTENDUES

Propositions d'amélioration STEP :

Site	Proposition d'amélioration (Remontée info Veolia le 18/11/2025)
STEP de Nœux-les-Mines	Fiabiliser le traitement des boues Deux centrifugeuses présentent pour une seule gaveuse - gaveuse tombée en panne début novembre - en attente de la réception des rotor et stator pour remise en service. Limite de la gaveuse de 2008 pour les deux centrifugeuses L'installation d'une deuxième gaveuse serait à étudier pour fiabiliser et améliorer le fonctionnement des centrifugeuses.
	La station possède une sonde hydrocarbure en sortie Il serait plus pertinent de déplacer cette sonde en tête de station plutôt qu'en sortie et de l'automatiser afin de protéger la station en cas de pollution (arrêt du poste entré si pollution détectée)
	Retour d'effluent très chargés en provenance de l'UTS en tête de station L'installation d'un décanteur avant retour permettrait de limiter cette charge
STEP de Beuvry	Revoir le modèle du dégrilleur actuellement insuffisant : présence de refus de dégrillage dans la zone de contact et la zone anaérobie engendrant la bouchure du conduit d'anaérobie et des tulipes du classificateur et un risque pour les équipements Équipement fonctionnel présentant des défauts d'isolement Le renouvellement du dégrilleur a été proposé dans la dernière version du PPR par un modèle qui sera plus performant
	Traitement et dépotage des graisses inexploitable Absence de nombreux équipements indispensable pour le fonctionnement du traitement des graisses (surpresseur, sondes de niveau, sonde de température, 2 pompes) Nécessité de remettre en service de dépotage des graisses extérieurs car peu de besoin sur le territoire et STEP de Béthune opérationnelle ? Remise en place d'équipement manquants pour le traitement des graisses ? Aujourd'hui by-passés car canalisation bouchée
	Aucune visibilité des débits de réactifs utilisés pour le traitement des boues. Des débitmètres pourraient être installés sur les injections de polymère, chaux et chlorure ferrique afin de suivre des consommations au plus juste et affiner les réglages de fonctionnement du traitement des boues. Automatisation de débit à étudier.
	Fiabilisation du fonctionnement du classificateur à sable
	Curage du bassin anaérobie
	Système de pompe à chaleur HS - Veolia va faire chiffrer la réhabilitation du système actuelle de récupération de la chaleur ou étudier une solution alternative
STEP Violaines	Proposition d'ajout de protection au niveau de la turbine pour stopper les projections de boues qui éclaboussent les ouvrages ou les agents à proximité immédiate

Propositions d'amélioration PR/DO :

Site	Proposition d'amélioration (Remontée info Veolia le 18/11/2025)
PR Honneur Mitterrand à Labourse	Proposition d'ajout d'un panier sur le PR suite à de nombreuses bouchures répétées
PR ZAC à Beuvry	Proposition d'ajout d'un panier sur le PR suite à de nombreuses bouchures répétées
PR Duterietz à Beuvry	Pompes sur tuyaux souples - proposition de mise en place d'une tuyauterie rigide pour sécuriser le fonctionnement du poste avec ajout de pieds d'assise et barre de guidage
PR Briand 2 à Beuvry	Pompes sur tuyaux souples - proposition de mise en place d'une tuyauterie rigide pour sécuriser le fonctionnement du poste avec ajout de pieds d'assise et barre de guidage
PR rue des Eplaines à Beuvry	Pompes sur câbles - proposition de mise en place de pieds d'assise et barre de guidage
PR RN43 à Sailly	Pompes sur câbles - proposition de mise en place de pieds d'assise et barre de guidage
PR Place Sémard à Cuinchy	Proposition d'ajout d'un climatiseur fixe dans la bâche des compresseurs car montée en température trop importante l'été et mise en défaut des compresseur - Arrêt du poste
DO ANNEQUIN Rue Désiré Sénéchal	Proposition pour fiabiliser la mesure de débit. Nous avons constaté un retour d'eau du milieu naturel vers le réseau. La pluviométrie n'a pourtant pas été importante et les nappes ne sont pas particulièrement hautes. On peut donc émettre l'hypothèse que le risque d'apport en eaux claires parasites sur ce pont est important. Il a aussi été constaté que la conduite est immergée dans le cours d'eau au niveau de l'exutoire. Au niveau de l'exutoire, la configuration du lit du cours d'eau semble constituer une sorte de seuil qui réhausse le niveau d'eau au niveau de l'exutoire de la conduite de déversement. Il y a peut-être une modification assez simple à réaliser sur le cours d'eau pour soulager la conduite de déversement. Retour d'eau dans le réseau (vue du DO) :  Des solutions techniques (Graviflow/ Sonde de vitesse à corrélation d'échos) ont été proposées

Optimisation du renouvellement de vos installations

Veolia a développé une méthode d'analyse de risque sur le patrimoine électromécanique qui permet d'identifier les équipements les plus exposés aux risques et de dimensionner des programmes de renouvellement pertinents et objectifs [cf paragraphe 3.3.2. Méthode d'établissement des plans de renouvellement par analyse critique]. En application de cette méthodologie, nous pourrons vous proposer une évolution de nos programmes de renouvellement.

3.4.5. FOCUS SUR LA SECURITE OPERATIONNELLE

La sécurité de nos personnels, des riverains et d'éventuels visiteurs des installations est une absolue nécessité pour votre service d'eau.
Le groupe Veolia dispose d'une culture Sécurité forte, animée et organisée autour de Standards Sécurité, qui nous permettent de hiérarchiser les axes de travail.
Notre politique de prévention nous amène donc à régulièrement réévaluer le niveau de sécurité des installations que vous nous avez confiées, vérifier leur adéquation à la réglementation, et prendre en compte les retours d'expérience que nous avons sur d'autres installations. Cette politique permet de répondre à toute intervention possible de l'Inspection du Travail qui mettrait en évidence le caractère accidentogène de vos installations, et en chercherait alors la responsabilité.

La sécurisation des installations signalées non conformes suite à des audits, contrôles réglementaires ou par nos équipes d'interventions ou managers peut nécessiter des remises à niveau qui relèvent de votre responsabilité de Maître d'Ouvrage.

Des non-conformités ont été identifiées dans le cadre des contrôles suivants :

- Audit Machine tournante
- Audit chute de hauteur



Exemple : non-conformité des barreaux anti-chutes sur un PR

- Contrôles réglementaires (Désenfumages, électriques, potences, portail…)
- Audit de sécurité des stations d'épuration (transmis le 18/11/2025) :

Site	Propositions d'amélioration sécurité
STEP Noeux les Mines	Changement du dispositif de levage du poste entrée STEP - remplacement de la potence par un monorail
	Proposition de mise en place d'un système de nettoyage automatique (via brosses rotatives) sur les goulottes extérieures du clarificateur Sécurité des agents réalisant le nettoyage au balai brosse avec absence de points d'ancrage ou ligne de vie sur l'ouvrage
STEP Beuvry	Absence de ventilation mécanique au rez-de-chaussée (hors local surpresseurs)
	Une étude Odométrique devrait être réalisée pour s'assurer du respect des normes de ventilation de la pièce et connaître le dimensionnement des équipements à ajouter si cela ressort de l'étude
	Proposition de mise en place d'un système de nettoyage automatique (via brosses rotatives) sur les goulottes extérieures du clarificateur Sécurité des agents réalisant le nettoyage au balai brosse avec absence de points d'ancrage ou ligne de vie sur l'ouvrage

Nous vous transmettrons les études et devis correspondants aux travaux à réaliser destinés à réduire les risques au sein de ces installations, et nous nous rapprocherons de vous pour la planification de ces travaux.

Par ailleurs, des évolutions réglementaires et études récentes précisent les exigences de sécurité concernant le repérage des matériaux avant travaux et font des recommandations concernant les interventions sur les matériaux contenant de l'amiante (enrobés, canalisations), avec un impact sur les coûts, notamment du curage et des réparations sur réseaux amiantés. Nous nous rapprocherons de vos services pour étudier comment prendre en compte ces impacts sur l'équilibre économique du contrat.

3.5. A L'ECOUTE DES CONSOMMATEURS

3.5.1. L'ANCRAGE LOCAL DE NOS CENTRES DE RELATION CLIENT

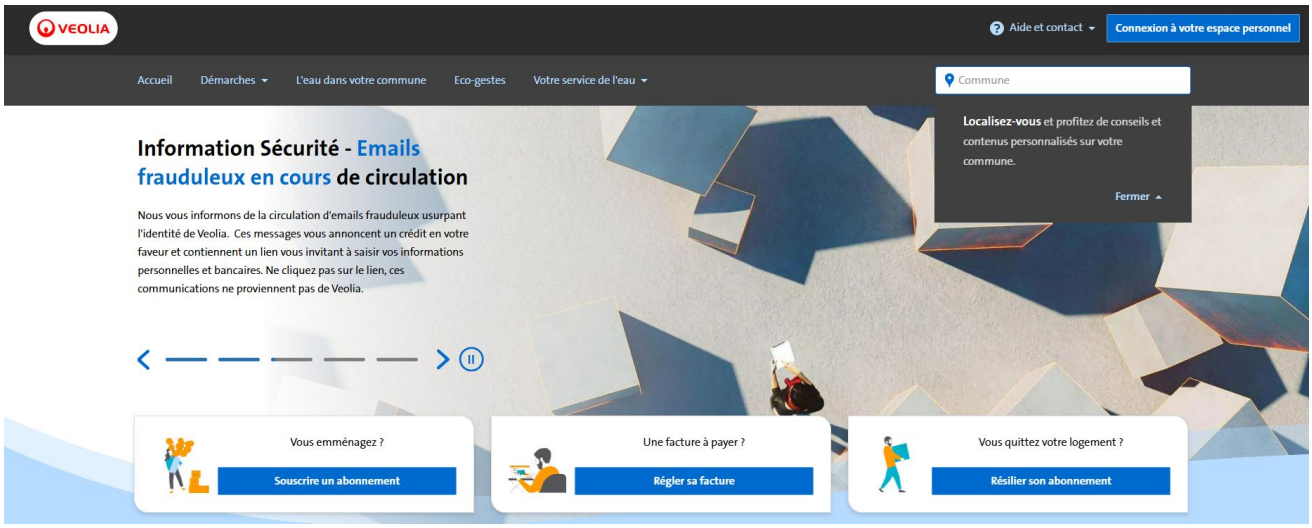
Bureau de Bruay



Horaires d'ouverture
8h30-11h30 & 13h30-16h15
Sur RDV Lundi, Mardi matin,
Mercredi après-midi
440 rue C et H bouillez
62700 BRUAY-LA-BUISSIERE

Permanence de Saint Pol sur Ternoise
21, place François Mitterrand
Horaires d'ouverture
Lundi : 10h00-12h00
62130 SAINT POL SUR TERNOISE

Permanence de Frévent
1 rue du Général De Gaulle
Horaires d'ouverture
8h30-10h00 sauf le Lundi
62270 FREVENT



L'engagement de Veolia en faveur d'un service consommateurs de proximité et de grande qualité, s'appuyant sur la densité de son ancrage territorial, a permis à Veolia de devenir le premier opérateur de services d'eau et d'assainissement à obtenir l'attestation "Relation Client 100% France".

Veolia dispose de **8 centres de Relation Client implantés en France et répartis sur le territoire** : Liévin, Vaulx en Velin, Montpellier, Caen, Metz, La Rochelle, Toulouse, Chalon-sur-Saône.



3.5.2. LE PRIX DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT

La facture 120m3 est disponible auprès de la collectivité.

3.5.3. SATISFACTION DES CONSOMMATEURS

Satisfaire les consommateurs des services que nous exploitons commence par recueillir régulièrement le jugement qu'ils portent sur ces services.
Le baromètre de satisfaction réalisé par Veolia porte sur les principaux critères d'appréciation de nos prestations.

Le tableau ci-dessous présente les taux de satisfaction à l'échelle nationale.

	2025
Satisfaction globale	79
La continuité de service	90
Le niveau de prix facturé	58
La qualité du service client offert aux abonnés	77
Le traitement des nouveaux abonnements	76
L'information délivrée aux abonnés	73

ENGAGEMENTS DE SERVICE

Nos 8 engagements témoignent de notre mobilisation quotidienne pour la qualité de l'eau et de celle de tous les services qu'attendent les consommateurs. Qu'il s'agisse d'intervenir quand ils ont besoin de nous, de les aider à gérer leurs budgets eau, de les accompagner dans l'adaptation à la transition écologique ou de mettre à leur disposition tous les canaux d'échanges dont ils souhaitent disposer.

Ces engagements sont détaillés sur le site internet eau.veolia.fr.

3.6. RESILIENCE DU TERRITOIRE

3.6.1. SECURITE ET GESTION DE CRISE

EXERCICES DE CRISE A REALISER

Date prévisionnelle : 2026

Scénario : **armoire électrique en feu qui empêche l'installation d'un groupe électrogène**

LA CYBERSECURITE DE VOS INSTALLATIONS

La cybersécurité est, depuis plusieurs années déjà, un enjeu pour les entreprises et organisations. En effet, la transformation numérique, la multiplication des objets connectés, et l'interconnexion des réseaux avec de nombreux partenaires augmentent l'exposition des systèmes aux risques cyber.

Par ailleurs, l'évolution réglementaire avec la transposition de la Directive Européenne NIS2 en droit français va renforcer les obligations de sécurisation sur les installations d'eau et d'assainissement.

Nous vous proposons d'abord de commencer votre sécurisation par un **premier diagnostic**, étape indispensable qui permettra d'établir une liste de projets à lancer, classés en plusieurs niveaux de priorité.

Ce diagnostic nous permet de vous présenter :

- une évaluation du niveau de maturité de cybersécurité de vos installations ;
- la définition du plan d'action de sécurisation spécifique à votre périmètre, afin de **garantir la continuité de service en cas d'attaque** ;
- et une évaluation des coûts nécessaires à la mise en place des actions de sécurisation et à la mise en conformité réglementaire.

3.6.2. ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

ANTICIPER LES PHENOMENES METEOROLOGIQUES IMPORTANTS

L'expertise d'exploitation des installations par Veolia, combinée aux années d'expériences de PREDICT dans l'anticipation et l'assistance au cours d'événements hydrométéorologiques permettent de s'organiser préventivement face à des phénomènes à risques pouvant être dommageables pour l'exploitation des infrastructures du territoire.
L'équipe d'experts PREDICT fournit des recommandations précises et adaptées aux besoins des exploitants Veolia pour l'activation des différents niveaux d'alerte avec des mesures de protection et de sauvegarde spécifiques, validés au préalable avec vos services.

Les bénéfices pour votre collectivité :

- assurer la sécurité des habitants et maintenir la continuité de la circulation routière ;
- garantir la sécurité des opérateurs Veolia en leur fournissant les informations nécessaires pour décider si une sortie d'astreinte est sécurisée ou non ;

- protéger votre patrimoine et les équipements essentiels qui servent à l'exploitation ;
- sécuriser les réseaux et les infrastructures vitales ;
- assurer la continuité du service par l'anticipation et l'organisation préventive ;
- assurer le retour progressif à la normale.

ADAPTER LES INFRASTRUCTURES AUX ALEAS CLIMATIQUES

Déjà une réalité sur le territoire, le changement climatique va avoir dans la durée des répercussions profondes sur le service d'assainissement. Vagues de chaleur, sécheresses, tempêtes et fortes pluies vont en effet se succéder plus fréquemment et plus intensément qu'auparavant, avec des conséquences très concrètes :

- modification de la structure des sols, entraînant une dégradation des canalisations et des bâtis ;
- augmentation des quantités d'H_2S, entraînant des risques d'odeurs et de sécurité ;
- rupture de télécommunications ou d'alimentation électrique des installations ;
- augmentation des volumes d'eaux collectées, avec des risques de débordements et de non-conformités plus importants ;
- échauffement des équipements électriques et électromécaniques, pouvant entraîner des départs de feux ou des casses plus fréquentes ;
- restrictions d'usage de l'eau potable en raison de la raréfaction de la ressource en eau ;
- etc.

Il est donc nécessaire de **mettre à jour le schéma directeur du service** pour évaluer les actions à engager à court, moyen et long terme. Cette mise à jour viendra notamment répondre aux mesures 9 et 10 du Plan Eau du Gouvernement, relatives à la déclinaison au niveau de chaque territoire :

- d'un plan d'adaptation au changement climatique ;
- de scénarios prospectifs sur les prélèvements en lien avec les SAGE et PTGE.

Face aux aléas climatiques, de nombreuses solutions et petits travaux sont bénéfiques pour renforcer la résilience des infrastructures du service, installations comme réseaux :

- **protection des Automates Programmables Industriels et autres instruments électroniques sensibles** contre les fortes chaleurs, avec des solutions de monitoring et de rafraîchissement des locaux existants ;
- **protection des infrastructures implantées en lisière ou dans des forêts** à risque d'incendie avec la mise en place de réseaux d'humidification utilisant des eaux recyclées (REUT) ou création de réserves pour les pompiers ;
- **déploiement de solutions pour sécuriser l'approvisionnement en électricité** des installations les plus sensibles : solutions de sobriété énergétique (re-lamping par LED, pose de variateurs de vitesse CEE…), production autonome d'électricité (production solaire, groupes électrogènes…) ;
- **création d'îlots de fraîcheur et développement de ressources alternatives** à l'eau potable à partir de l'eau de REUT ou encore des eaux pluviales ;
- **protection des canalisations contre le retrait gonflement des argiles**, avec des solutions de monitoring et des renouvellements ciblés avec des matériaux adaptés ;
- **protection des installations contre les inondations**, via des solutions de protection physique du bâti, la mise en sécurité des équipements critiques, l'installation de capteurs de niveau d'eau en extérieur, etc. En particulier, une solution de sécurisation physique existe pour les bâtiments les plus sensibles : il s'agit d'une solution technique de protection du bâti, installée autour de l'infrastructure à protéger, qui agit comme une barrière de protection permanente. Son activation est automatique et passive (sans électricité). Ce dispositif préventif dispose d'un atout supplémentaire majeur : il est totalement invisible une fois installé. Innovant et efficace, ce dispositif anti-inondation est adaptable à tous types de constructions en zone à risques. Cette barrière isole de l'eau l'infrastructure pendant

toute la durée du sinistre. Déclenché automatiquement lors d'une inondation, il peut aussi inclure un dispositif manuel d'activation en option. Performant en zone inondable, il s'adapte à différents types d'aléa d'inondation : le ruissellement pluvial urbain, les débordements de cours d'eau, les inondations et les submersions marines. C'est un système réutilisable de protection des inondations ;
- **tropicalisation des armoires électriques et des automates**.

Une étude de vulnérabilité aux inondations est en cours sur le système de collecte de Beuvry

REALIMENTATION DE NAPPES ET CREATION DE ZONES DE REJETS VEGETALISEES : DES SOLUTIONS ADAPTEES A VOTRE TERRITOIRE

La réalimentation des nappes et la création d'une Zone de Rejet Végétalisée (ZRV) sont des pratiques qui visent, via des solutions fondées sur la nature, à minimiser voire compenser certains effets dus au dérèglement climatique en contribuant à la gestion des crues et au soutien à la biodiversité.
Ces pratiques sont également des atouts de dialogues et de liens avec les citoyens via une meilleure sensibilisation et acculturation aux solutions fondées sur la nature en conditions hydro-climatiques instables.

Les bénéfices pour votre Territoire :

- gestion des eaux pluviales ;
- amélioration de la résilience ;
- atout de dialogue et liens avec les citoyens.

NOS PROPOSITIONS POUR LA BIODIVERSITE

Face au déclin du vivant, qui est essentiel pour réguler le climat, garantir la santé et l'accès à Face au déclin du vivant, qui est essentiel à la régulation du climat, à la santé et à l'accès à des ressources de qualité, le service d'eau a un vrai rôle à jouer dans la préservation de la biodiversité du territoire.
En raison des importantes surfaces d'espaces verts incluses dans le périmètre du contrat, et dans un souci d'exemplarité du service public, Veolia vous propose d'engager des actions ciblées à l'efficacité éprouvée :

- **réalisation d'un Audit Biodiversité par un tiers expert** pour mieux connaître votre patrimoine naturel, le relier à la trame verte et bleue plus globale du territoire, et in fine cibler les actions à mener pour avoir un effet levier maximal sur la biodiversité et communiquer auprès de vos administrés ;
- **élaboration d'un plan de gestion différenciée des espaces verts**, qui garantit un entretien respectueux de la biodiversité, tout en tenant compte des différents usages des sites **Solution en place sur nos contrats**
- **déploiement du suivi automatisé de la santé des écosystèmes des sites avec LEKO** : fruit d'une collaboration entre Veolia et le Muséum National d'Histoire Naturelle, LEKO est un service qui permet d'écouter la biodiversité autour d'un point donné pour en déduire l'état de santé des écosystèmes. Il s'appuie pour ce faire sur des groupes bio-indicateurs que sont les chauves-souris, les sauterelles et les oiseaux. Grâce à un capteur acoustique qui fonctionne en permanence, les données générées permettent de comparer, dans le temps ou l'espace, l'évolution des communautés de ces espèces bio-indicatrices, et ainsi :
    - d'évaluer les impacts d'aménagements programmés, de changements des modalités de gestion des espaces verts, de changement des systèmes d'éclairage… ;
    - de cataloguer une partie du patrimoine biodiversité, pour permettre notamment la prise en compte des espèces les plus menacées.

  Un affichage web permet de suivre dans le temps de valoriser les résultats obtenus. Les données collectées sont versées à l'inventaire national du patrimoine naturel ;

- **mise en œuvre d'aménagements techniques légers pour la faune ou de projets de végétalisation**, sur la base des résultats de l'Audit biodiversité : nichoirs à oiseaux, gîtes à chauves-souris, chandelles à pollinisateurs, passages pour la petite faune, espaces de renaturation, plantation de haies… ;
- **prise en compte du risque de pollution lumineuse** générée par le service d'eau, grâce à une cartographie des éclairages extérieurs des sites permettant de cibler les sites et les actions les plus pertinents dans un double souci de préservation de la biodiversité et d'économies d'énergie !
-

L'OUTIL RESILI'EAU, LA SCORE CARD RESILIENCE DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT ET EAU POTABLE

Pour faire face aux changements climatiques, 2 volets indissociables se présentent :

- l'**atténuation** : énergies renouvelables, économie de réactifs, valorisation des déchets, boues, mobilité durable, etc ;
- l'**adaptation** : les services d'eaux vont devoir s'adapter à ce changement climatique à court et moyen terme.

Dans le cadre de l'adaptation, le Plan Eau du gouvernement a lancé 53 mesures.
L'outil Resili'Eau répond à la mesure 52 visant à mettre à disposition des collectivités territoriales un outil d'accompagnement à la prise de décision pour prendre la trajectoire d'adaptation des services d'eaux au changement climatique. C'est un outil simple, pédagogique, facile de mise en œuvre qui a été co-construit par Cerema et Veolia.

Il permet une évaluation du niveau de résilience des services d'eau et d'assainissement et identifie les actions à consolider ou réorienter dans le cadre d'une trajectoire de progrès. L'outil permet de faire une analyse 360° des services, en tenant compte des projections climatiques et des projets de territoires, et il permet de définir des solutions d'adaptation des plus opérationnelles aux plus innovantes, organisationnelles ou techniques. L'utilisation de cet outil se fait en proche partenariat avec la collectivité.
L'outil est porté par Cerema et Veolia et est apprécié des Agences de l'Eau.

Les bénéfices pour votre collectivité :

- analyse de situation à date dans une vision 360° (ressources et milieux, systèmes, organisation, crises, stratégie) ;
- identification des actions sans regret à poursuivre et des vulnérabilités à réduire ;
- accompagnement au plan d'actions en fonction du niveau de résilience des services par thématique ;
- aide au confortement de la prise de décision ;
- valorisation des actions engagées auprès des agences de l'eau, des habitants, des services.

4. RAPPORT FINANCIER DU SERVICE

4.1. COMPTE ANNUEL DE RESULTAT DE L'EXPLOITATION DE LA DELEGATION

Le présent chapitre est présenté conformément aux dispositions du décret 2016-86 du 1er février 2016.

4.1.1. LE CARE

Le compte annuel et l'état détaillé des produits figurent ci-après. Les modalités retenues pour la détermination des produits et des charges et l'avis des Commissaires aux Comptes sont présentés en annexe du présent rapport « Annexes financières ».
Les données ci-dessous sont en Euros.

VEOLIA EAU-COMPAGNIE GENERALE DES EAUX **Version Finale**

Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation
Année 2025
(en application du décret du 14 mars 2005)

Collectivité: G0041 - CABBALR Lot Est DSP-ASS **Assainissement**

LIBELLE	2024	2025	Ecart %
PRODUITS	**0**	**3 530 647**	
Exploitation du service	0	3 530 647	
CHARGES	**0**	**3 647 758**	
Personnel	0	1 426 341	
Energie électrique	0	342 586	
Produits de traitement	0	151 380	
Analyses	0	35 190	
Sous-traitance, matièreset fournitures	0	676 164	
Impôts locaux et taxes	0	50 058	
Autres dépenses d'exploitation	0	432 704	
télécommunications, poste et telegestion	*0*	*27 333*	
engins et véhicules	*0*	*312 247*	
informatique	*0*	*153 944*	
assurances	*0*	*38 221*	
locaux	*0*	*98 463*	
autres	*0*	*- 197 502*	
Frais de contrôle	0	25 000	
Contribution des services centraux et recherche	0	206 260	
Charges relatives aux renouvellements	0	90 635	
pour garantie de continuité du service	*0*	*90 635*	
Charges relatives aux investissements	0	211 439	
fonds contractuel (investissements)	*0*	*211 439*	
RESULTAT AVANT IMPOT	**0**	**- 117 112**	
RESULTAT	**0**	**- 117 111**	

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006 03/03/2026

4.1.2. L'ETAT DETAILLE DES PRODUITS

L'état suivant détaille les produits figurant sur la première ligne du CARE :

Les données ci-dessous sont en Euros.

VEOLIA EAU-COMPAGNIE GENERALE DES EAUX **Version Finale**

Etat détaillé des produits (1)
Année 2025

Collectivité: G0041 - CABBALR Lot Est DSP-ASS **Assainissement**

LIBELLE	2024	2025	Ecart %
Recettes liées à la facturation du service	0	2 700 647	NS
dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)	*0*	*2 023 968*	
dont variation de la part estimée sur consommations	*0*	*676 679*	
Autres recettes liées à l'exploitation du service	0	830 000	NS
dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)	*0*	*415 000*	
dont variation de la part estimée sur consommations	*0*	*415 000*	
Exploitation du service	**0**	**3 530 647**	**NS**

(1) Cette page contient le détail de la première ligne du CARE (produits hors TVA). 03/03/26

Compte tenu des arrondis effectués pour présenter la valeur sans décimale, le total des produits ci-dessus peut être différent à quelques euros près du total des produits inscrits sur le compte annuel de résultat de l'exploitation.

Les principales évolutions des produits et des charges sont les suivantes :

La comparaison des produits et charges réels 2025 en comparaison à ceux prévus au CEP met en avant les écarts suivants :

- Personnel : +98% par rapport au montant prévisionnel

Personnel	CEP	Réel
Réseaux	5,21 etp	6,04 etp
Postes de relèvement	1,83 etp	3,01 etp
Unités de traitement	2,91 etp	4,95 etp
Filières consommateurs	0,02 etp	0,00 etp
Support Territoire	0,41 etp	0,45 etp
TOTAL	**10,38 etp**	**14,45 etp**

- produit de traitement +130% par rapport au montant prévisionnel

Le CEP a été établi sur les hypothèses de consommation annuelle basées sur une moyenne des 3 dernières années.
Les quantités de produits de traitement nécessaires à l'atteinte des objectifs de rendement épuratoire ont été plus important en chaux sur les step de Noeux les Mines et Auchy et en chlorure ferrique sur les step de Beuvry et Auchy principalement en raison de taux de boues élevées à la prise en main des installations ainsi qu'à de nombreuses pannes d'équipements

Produits de traitement	Chaux (T)		Chlorure Ferrique (T)		Polymère (T)	
	CEP	Réel	CEP	Réel	CEP	Réel
AUCHY	44	**69,289**	27	**37,515**	1	1,03
BEUVRY	124	131,59	70	**97,941**	2	1,55
NOEUX LES MINES	29	**87,563**	4	4,544	11	9,915
RICHEBOURG	5	0,4	1	**3,6**	1	0,28

- Dépense de renouvellement : conformément à votre accord les dépenses de renouvellement ont été décalé sur l'année 2026

4.2. SITUATION DES BIENS

4.2.1. INVENTAIRE DES BIENS

L'inventaire au 31 décembre de l'exercice est établi selon les préconisations de la FP2E. Les biens désignés comme biens de retour ou biens de reprise sont ceux expressément désignés comme tels au contrat, conformément au décret 2016-86 du 1er février 2016. S'il y a lieu, l'inventaire distingue les biens propres du délégataire.

4.2.2. SITUATION DES BIENS

La situation des biens est consultable dans la partie 5 "Données détaillées - Inventaire des installations".

Par ce compte rendu, Veolia présente une vue d'ensemble de la situation du patrimoine du service délégué, à partir des constats effectués au quotidien (interventions, inspections, auto-surveillance, astreinte, ...) et d'une analyse des faits marquants, des études disponibles et d'autres informations le cas échéant.
Ce compte rendu permet ainsi à la collectivité, par une connaissance précise des éventuels problèmes, de leur probable évolution et des solutions possibles, de mieux programmer ses investissements.
Les biens dont l'état ou le fonctionnement sont satisfaisants, ou pour lesquels Veolia n'a pas décelé d'indice négatif, et qui à ce titre n'appellent pas ici de commentaire particulier, ne figurent pas dans ce compte rendu.

4.3. INVESTISSEMENTS ET RENOUVELLEMENT

Les états présentés permettent de tracer, selon le format prévu au contrat, la réalisation des programmes d'investissement et/ou de renouvellement à la charge du délégataire, et d'assurer le suivi des fonds contractuels d'investissement.
La méthode de calcul de la charge économique imputée au compte de la délégation est présentée dans l'annexe financière « Les modalités d'établissement du CARE ».

4.3.1. LES DEPENSES DE RENOUVELLEMENT

Les états présentés dans cette section permettent de suivre les dépenses réalisées dans le cadre d'une obligation en garantie pour la continuité du service ou d'un fonds contractuel de renouvellement.
La méthode de calcul de la charge économique imputée au compte de la délégation est présentée dans l'annexe financière « Les modalités d'établissement du CARE ».

DEPENSES RELEVANT D'UNE GARANTIE POUR LA CONTINUITE DU SERVICE

Cet état fournit, sous la forme préconisée par la FP2E, les dépenses de renouvellement réalisées au cours de l'exercice dans le cadre d'une obligation en garantie pour la continuité du service.

Nature des biens	2025
Canalisations et accessoires (€)	36 647,24
Branchements (€)	17 792,61
Equipements (€)	36 195,27

DEPENSES RELEVANT D'UN FONDS DE RENOUVELLEMENT

Un fonds de renouvellement a été défini au contrat. Les dépenses et la situation du fonds relatif à l'exercice sont résumées dans les tableaux suivants :

5. DONNEES DETAILLEES

5.1. COLLECTE

BILAN DES ARRETES D'AUTORISATION ET DE CONVENTIONS

	2025
Nombre de conventions de déversement	5

CONFORMITE DES BRANCHEMENTS

En 2025 (report début d'année 2026), 84 contrôles de branchement ont été réalisés sur 100 prévus au contrat.

MAITRISE DES DEVERSEMENTS VERS LE MILIEU NATUREL

Nombre de points de rejet	2025
Nombre d'usines de dépollution	5
Nombre de déversoirs d'orage	58

	2025
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte	110

Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte	Barème	Valeur ICR
Partie A : Eléments communs à tous les types de réseaux (100 points)		
Identification des points de rejets potentiels aux milieux récepteurs	20	20
Évaluation de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel de rejet	10	10
Etude terrain des points de déversements - id moment et taille du déversement	20	20
Mesures débit et pollution sur les points de rejet	30	30
Réalisation rapport sur la surveillance des systèmes de collecte et stations d'épuration	10	10
Connaissance qualité des milieux récepteurs et évaluation impact des rejets sur le milieu récepteur	10	10
Total Partie A	**100**	**100**
Partie B : Pour les secteurs équipés en réseaux séparatifs ou partiellement séparatifs (10 points qui ne sont comptabilisés que si 80 points au moins ont été obtenus en partie A)		
Évaluation de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur	10	0
Partie C : Pour les secteurs équipés en réseaux séparatifs ou mixtes (10 points qui ne sont comptabilisés que si 80 points au moins ont été obtenus en partie A)		
Mise en place suivi de la pluviométrie des principaux déversoirs d'orage	10	10
Total:	**120**	**110**

Le cumul des points de la partie A s'arrête à la première réponse négative.

CONFORMITE DE LA COLLECTE

Hauteur de pluie totale (mm)	2025
DO - ANNEQUIN - Désiré Sénéchal	642
DO - VERQUIGNEUL - rue Déportés	642
DO1 - NOEUX - Petit Chemin d'Hersin	348
DO2 - NOEUX - Jean Jaurès	348
DO3 - NOEUX - place de l'Église	348
DO5 - NOEUX - angle Chopin Moulin Égalité	348
DO6 - NOEUX - Lavoisier	348
DO9 - NOEUX - Marais	348
PR - BEUVRY - ZAC rue Frères Robert	642
PR - BEUVRY - 13 rue des Estracelles	642
PR - HERSIN-COUPIGNY - chemin Blanc Mont	348
PR - NOEUX - rue Pré	348
PR - SAILLY-LABOURSE - RN 43 n°1	642
PR - VERQUIGNEUL - rue Marais	642
Moyenne	**474**

Volumes totaux déversés (par temps sec et par temps de pluie) (en m3)	2025
DO - ANNEQUIN - Désiré Sénéchal	3 212 755*
DO - VERQUIGNEUL - rue Déportés	4 938
DO1 - NOEUX - Petit Chemin d'Hersin	16 617
DO2 - NOEUX - Jean Jaurès	4 535
DO3 - NOEUX - place de l'Église	0
DO5 - NOEUX - angle Chopin Moulin Égalité	2 717
DO6 - NOEUX - Lavoisier	24 878
DO9 - NOEUX - Marais	491 243
PR - BEUVRY - ZAC rue Frères Robert	192 912
PR - BEUVRY - 13 rue des Estracelles	964
PR - HERSIN-COUPIGNY - chemin Blanc Mont	5 105
PR - NOEUX - rue Pré	1 836
PR - SAILLY-LABOURSE - RN 43 n°1	12 495
PR - VERQUIGNEUL - rue Marais	62 741
Total	**4 033 737**

*Problématique de retour de la rivière militaire dans le DO Annequin Rue Désiré Sénéchal cf section 3.4.4 Propositions d'amélioration.

Charges totales déversées (par temps sec et par temps de pluie) (en kgDBO5)	2025
DO9 - NOEUX - Marais	51 566
PR - BEUVRY - 13 rue des Estracelles	61
Total	**51 628**

5.2. TRAITEMENT

CONFORMITE GLOBALE

Conformité réglementaire des rejets	à l'arrêté préfectoral
	25,93
STEP - BEUVRY	0,00
STEP - AUCHY LES MINES	0,00
STEP - NOEUX LES MINES	100,00
STEP - RICHEBOURG	100,00
STEP - VIOLAINES	0,00

Pour établir la performance globale, dans le cas de plusieurs usines de dépollution, le taux de chaque usine est pondéré par la charge en DBO5 arrivant sur le système de traitement.

Conformité des performances des équipements d'épuration	2025
Performance globale du service (%)	**91**
STEP - BEUVRY	92
STEP - AUCHY LES MINES	88
STEP - NOEUX LES MINES	100
STEP - RICHEBOURG	82
STEP - VIOLAINES	92

Pour établir la performance globale, dans le cas de plusieurs usines de dépollution, le taux de chaque usine est pondéré par la charge en DBO5 arrivant sur le système de traitement.

	2025
Taux de boues évacuées selon une filière conforme (%)	**100**
STEP - BEUVRY	100
STEP - AUCHY LES MINES	100
STEP - NOEUX LES MINES	100
STEP - RICHEBOURG	100
STEP - VIOLAINES	100

5.3. BILAN D'EXPLOITATION ET DE CONFORMITE

BILAN D'EXPLOITATION ET DE CONFORMITE PAR STATION

STEP - BEUVRY

Rappel des valeurs caractéristiques de la station et des performances de traitement attendues
Les valeurs caractéristiques utilisées pour l'évaluation de la conformité de la station sont présentées dans le tableau qui suit. Il s'agit des valeurs établies et communiquées par le service de Police des eaux (arrêté préfectoral d'autorisation, ou à défaut manuel d'autosurveillance) (Débit de référence) ou fournies par le constructeur (capacité nominale).

Valeurs caractéristiques utilisées pour l'évaluation de conformité

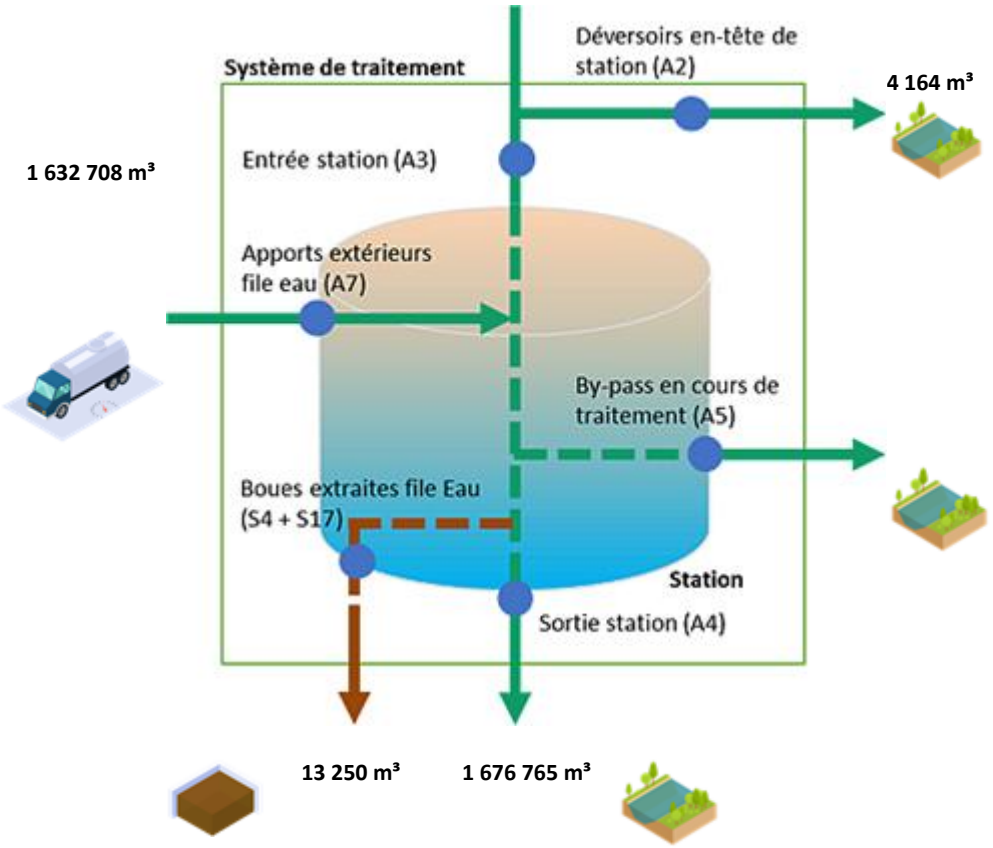
	2025
Débit de référence (m3/j)	10 620
Capacité nominale (kg/j)	2 051

Performances attendues (selon arrêté préfectoral) (*)

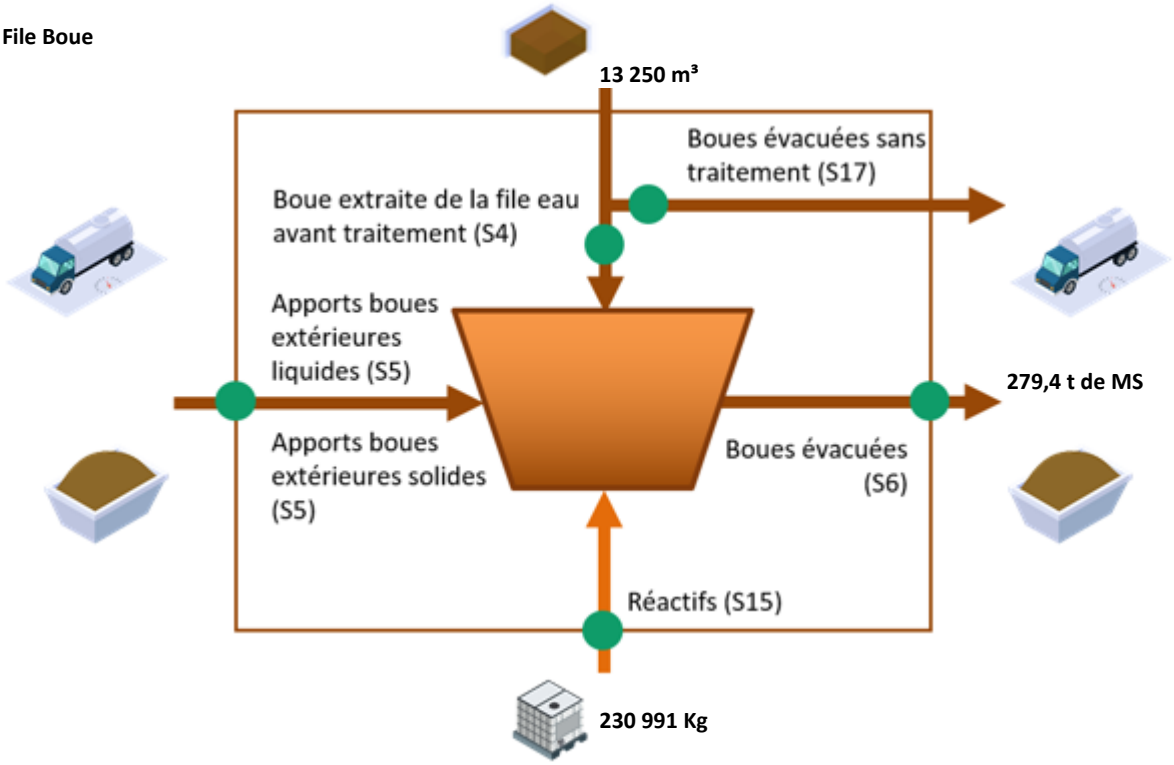
	DCO	DBO5	MES	NTK	NGL	NH4	Ptot
Concentration maximale à respecter (mg/L) (*)							
moyenne journalière par bilan	125,00	25,00	35,00		20,00	5,00	
moyenne annuelle					15,00		1,20
Concentration rédhibitoire en sortie (mg/L)							
moyenne journalière par bilan	250,00	50,00	85,00				
Charge maximale à respecter (kg/j)							
Rendement minimum moyen (%)							
moyen journalier par bilan	80,00	92,00	90,00				
moyen annuel					80,00		96,00

* : En général, pour les paramètres NTK, NGL et Ptot, les conformités se jugent en moyennes annuelles, et pour les autres paramètres en moyennes journalières par bilan, cela sous réserve d'absence d'indications complémentaires d'arrêtés préfectoraux locaux.

File Eau



File Boue



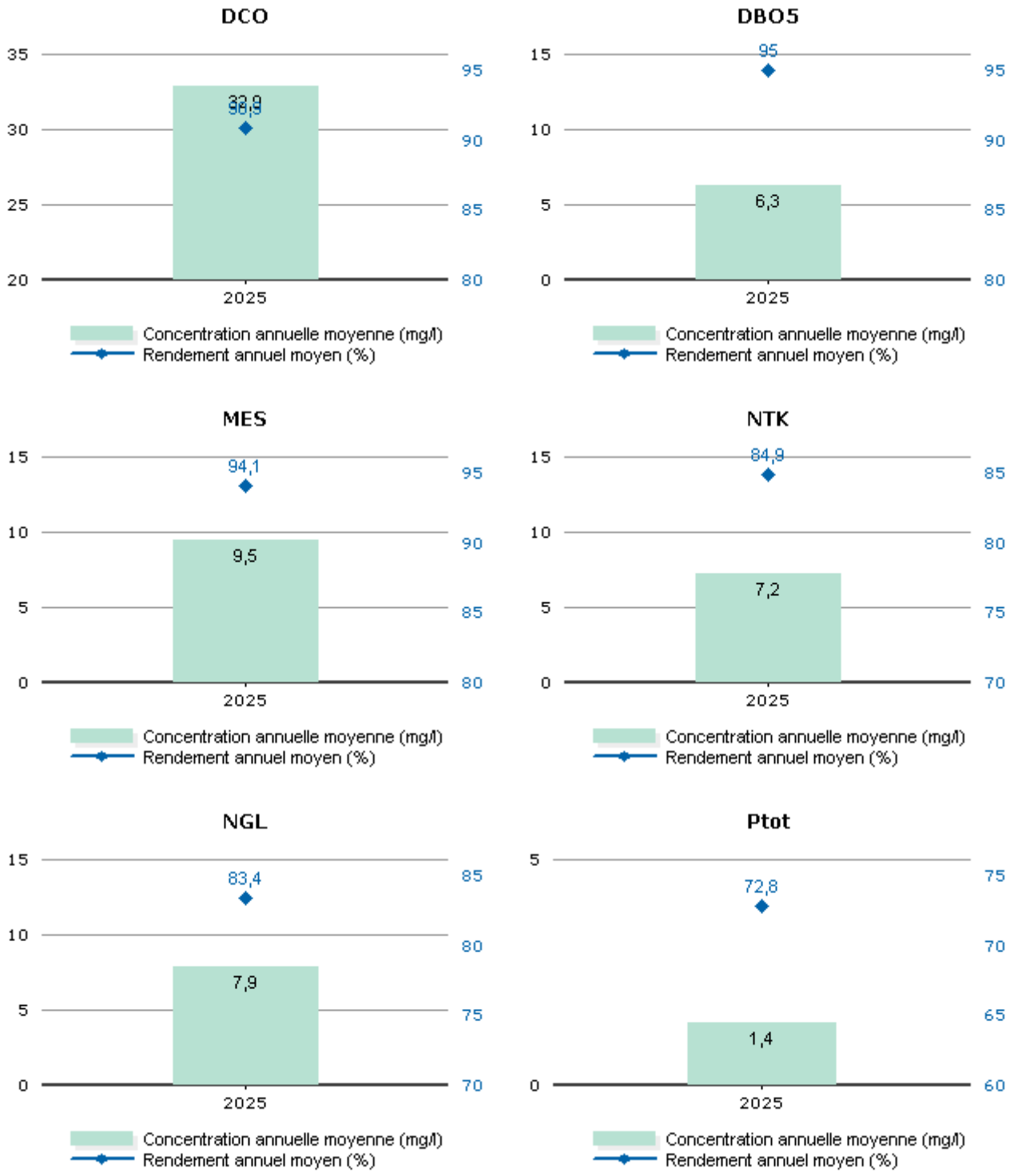
Fréquences d'analyses

Le tableau suivant présente le nombre de bilans disponibles par paramètre.

	2025
DCO	52
DBO5	24
MES	52
NTK	24
NGL	24
Ptot	24

Concentrations en sortie et rendements épuratoires

Les graphiques suivants présentent la qualité d'eau obtenue en sortie de station de traitement ainsi que les rendements épuratoires obtenus :



Les valeurs moyennes observées en sortie du système de traitement (concentrations et rendements) ne permettent pas de mesurer le respect de la prescription qui est à présent à calculer en considérant les débits à hauteur du débit de référence. L'évaluation du taux de respect fait l'objet de l'indicateur de conformité locale présenté dans la suite de la présente section.

Conformité de la performance

Les évaluations de la conformité sont réalisées en excluant les bilans pour lesquels le débit entrant dépasse le débit de référence retenu et les bilans en situations inhabituelles (catastrophes naturelles, inondations, …). La conformité locale est définie au regard des prescriptions de l'arrêté préfectoral.

	2025
Conformité à l'arrêté préfectoral	0,00

A partir de 2019, cette conformité est évaluée suivant les nouvelles règles de calcul que celles des outils du Ministère (prise en compte des débits à hauteur du débit de référence en entrée et sortie, prise en compte du débit entrant en station pour définir si la station est en ou hors condition normale de fonctionnement, prise en compte du débit de référence mentionné dans l'acte administratif (arrêté préfectoral local). Cette évaluation reste fournie à titre indicatif. Seule l'évaluation transmise par le Service de Police de l'Eau en mars a une valeur officielle.

Qualité du traitement des boues

Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration

Cet indicateur permet d'évaluer l'efficacité de dépollution des usines (extraction et concentration de la pollution de l'effluent traité). Il s'exprime en tonnage de matières sèches.

	2025
Boues évacuées (Tonnes de MS) (S6)	279,4

Boues évacuées par destination et proportion évacuée selon une filière conforme

Ce tableau présente la proportion de boues évacuées selon une filière conforme.

	2025
Taux de boues évacuées selon une filière conforme (%)	100,0

Destination des boues évacuées

Ce tableau présente le détail pour l'année des destinations des boues évacuées.

	Produit brut (t)	Siccité (%)	Matières sèches (t)	Destination conforme (%) *
Valorisation agricole	763,9	36,58	279,4	100,00
Total	**763,9**	**36,58**	**279,4**	**100,00**

* répartition calculée sur les tonnes de matières sèches.

Sous-produits évacués par destination

Ce tableau présente les sous-produits générés et leur devenir.

	2025
Centre de stockage de déchets (t) Refus	362,0
Total (t)	362,0
Autre unité de traitement (t) Sables	0,0
Total (t)	0,0

STEP - AUCHY LES MINES

Rappel des valeurs caractéristiques de la station et des performances de traitement attendues
Les valeurs caractéristiques utilisées pour l'évaluation de la conformité de la station sont présentées dans le tableau qui suit. Il s'agit des valeurs établies et communiquées par le service de Police des eaux (arrêté préfectoral d'autorisation, ou à défaut manuel d'autosurveillance) (Débit de référence) ou fournies par le constructeur (capacité nominale).

Valeurs caractéristiques utilisées pour l'évaluation de conformité

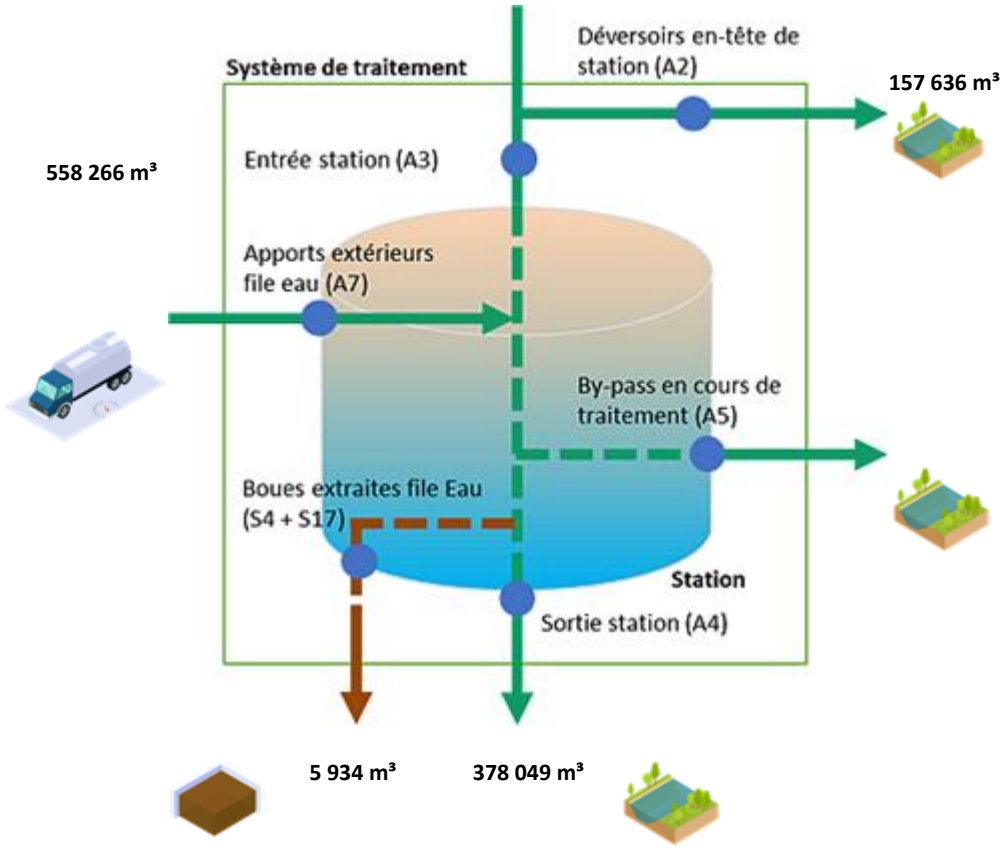
	2025
Débit de référence (m3/j)	6 084
Capacité nominale (kg/j)	513

Performances attendues (selon arrêté préfectoral) (*)

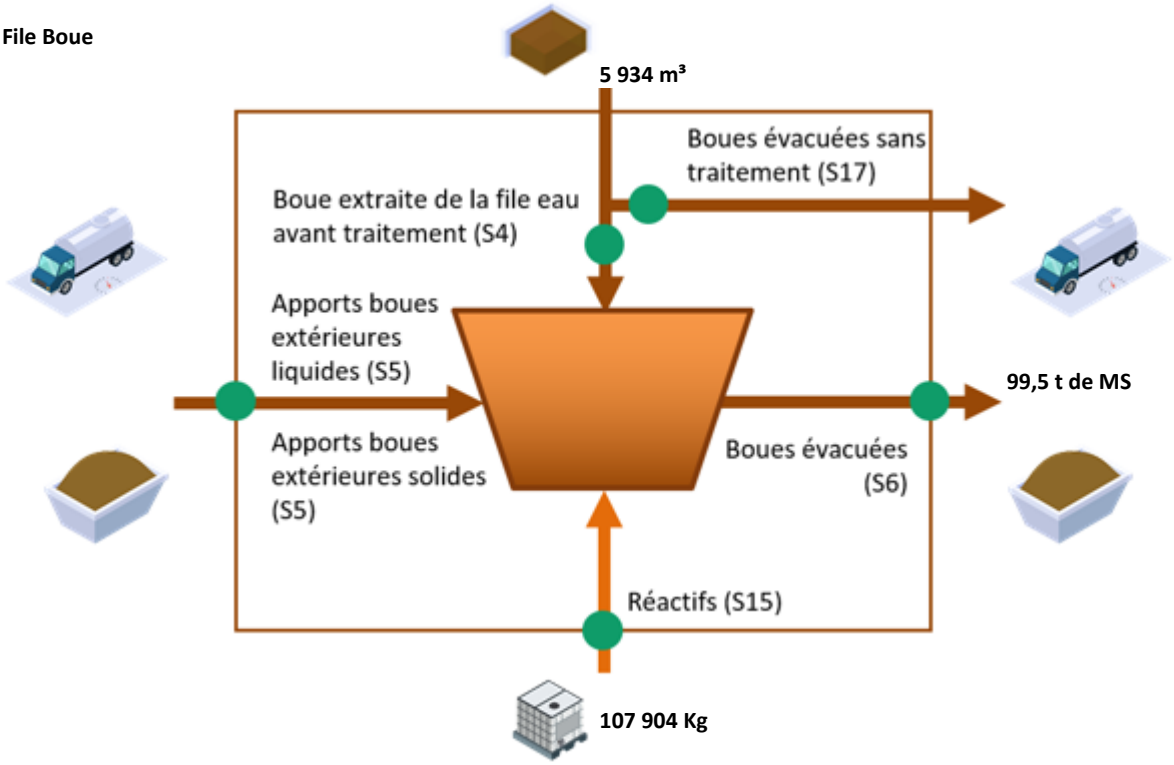
	DCO	DBO5	MES	NTK	NGL	NH4	Ptot
Concentration maximale à respecter (mg/L) (*)							
moyenne journalière par bilan	125,00	25,00	35,00		20,00		
moyenne annuelle					15,00		2,00
Concentration rédhibitoire en sortie (mg/L)							
moyenne journalière par bilan	250,00	50,00	85,00				
Charge maximale à respecter (kg/j)							
Rendement minimum moyen (%)							
moyen journalier par bilan	75,00	80,00	90,00		70,00		
moyen annuel					70,00		80,00

* : En général, pour les paramètres NTK, NGL et Ptot, les conformités se jugent en moyennes annuelles, et pour les autres paramètres en moyennes journalières par bilan, cela sous réserve d'absence d'indications complémentaires d'arrêtés préfectoraux locaux.

File Eau



File Boue



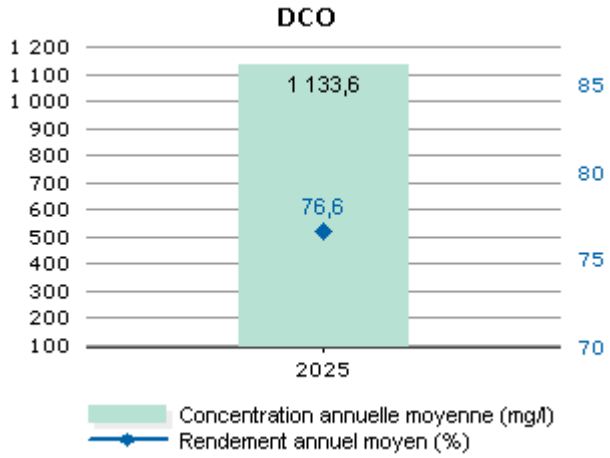
Fréquences d'analyses

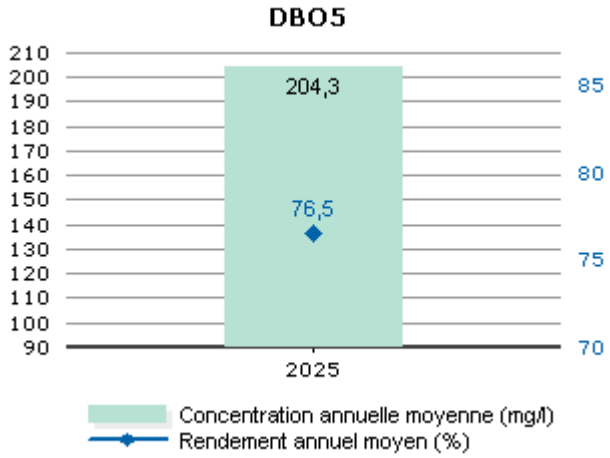
Le tableau suivant présente le nombre de bilans disponibles par paramètre.

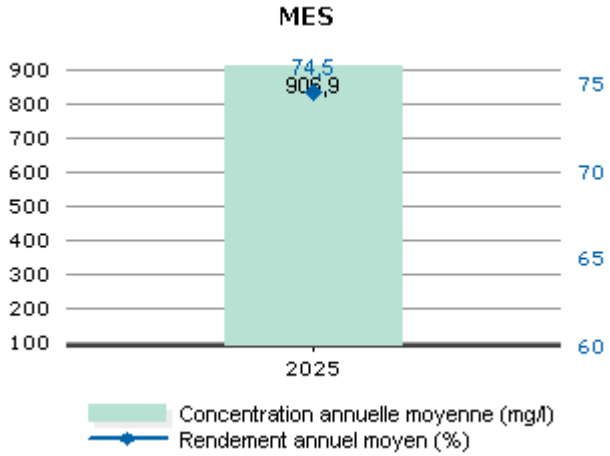
	2025
DCO	103
DBO5	53
MES	103
NTK	53
NGL	53
Ptot	53

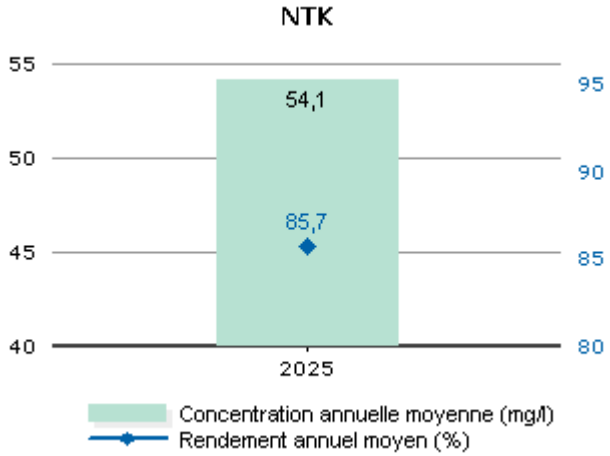
Concentrations en sortie et rendements épuratoires

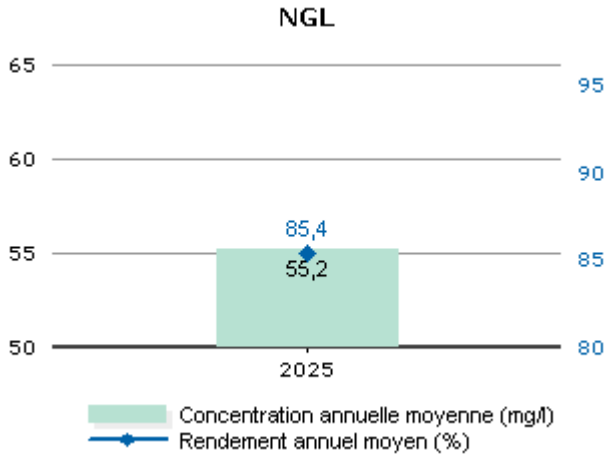
Les graphiques suivants présentent la qualité d'eau obtenue en sortie de station de traitement ainsi que les rendements épuratoires obtenus :

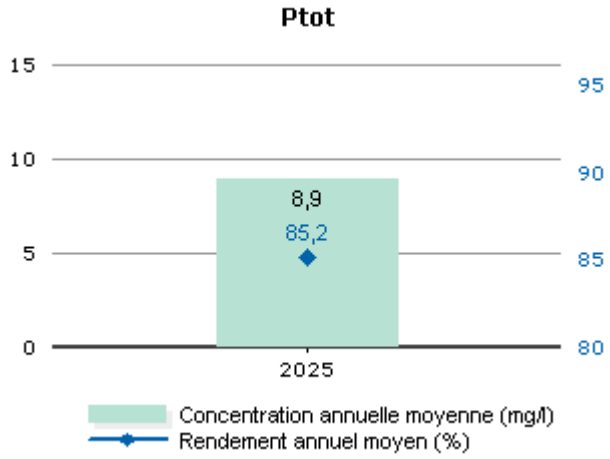












Les valeurs moyennes observées en sortie du système de traitement (concentrations et rendements) ne permettent pas de mesurer le respect de la prescription qui est à présent à calculer en considérant les débits à hauteur du débit de référence. L'évaluation du taux de respect fait l'objet de l'indicateur de conformité locale présenté dans la suite de la présente section.

Conformité de la performance

Les évaluations de la conformité sont réalisées en excluant les bilans pour lesquels le débit entrant dépasse le débit de référence retenu et les bilans en situations inhabituelles (catastrophes naturelles, inondations, …). La conformité locale est définie au regard des prescriptions de l'arrêté préfectoral.

	2025
Conformité à l'arrêté préfectoral	0,00

A partir de 2019, cette conformité est évaluée suivant les nouvelles règles de calcul que celles des outils du Ministère (prise en compte des débits à hauteur du débit de référence en entrée et sortie, prise en compte du débit entrant en station pour définir si la station est en ou hors condition normale de fonctionnement, prise en compte du débit de référence mentionné dans l'acte administratif (arrêté préfectoral local). Cette évaluation reste fournie à titre indicatif. Seule l'évaluation transmise par le Service de Police de l'Eau en mars a une valeur officielle.

Qualité du traitement des boues

Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration

Cet indicateur permet d'évaluer l'efficacité de dépollution des usines (extraction et concentration de la pollution de l'effluent traité). Il s'exprime en tonnage de matières sèches.

	2025
Boues évacuées (Tonnes de MS) (S6)	99,5

Boues évacuées par destination et proportion évacuée selon une filière conforme

Ce tableau présente la proportion de boues évacuées selon une filière conforme.

	2025
Taux de boues évacuées selon une filière conforme (%)	100,0

Destination des boues évacuées

Ce tableau présente le détail pour l'année des destinations des boues évacuées.

	Produit brut (t)	Siccité (%)	Matières sèches (t)	Destination conforme (%) *
Valorisation agricole	277,8	35,82	99,5	100,00
Total	**277,8**	**35,82**	**99,5**	**100,00**

* répartition calculée sur les tonnes de matières sèches.

Sous-produits évacués par destination

Ce tableau présente les sous-produits générés et leur devenir.

	2025
Centre de stockage de déchets (t) Refus	32,0
Total (t)	32,0
Autre STEP (m^3) Graisses	5,0
Total (m^3)	5,0

STEP - NOEUX LES MINES

Rappel des valeurs caractéristiques de la station et des performances de traitement attendues
Les valeurs caractéristiques utilisées pour l'évaluation de la conformité de la station sont présentées dans le tableau qui suit. Il s'agit des valeurs établies et communiquées par le service de Police des eaux (arrêté préfectoral d'autorisation, ou à défaut manuel d'autosurveillance) (Débit de référence) ou fournies par le constructeur (capacité nominale).

Valeurs caractéristiques utilisées pour l'évaluation de conformité

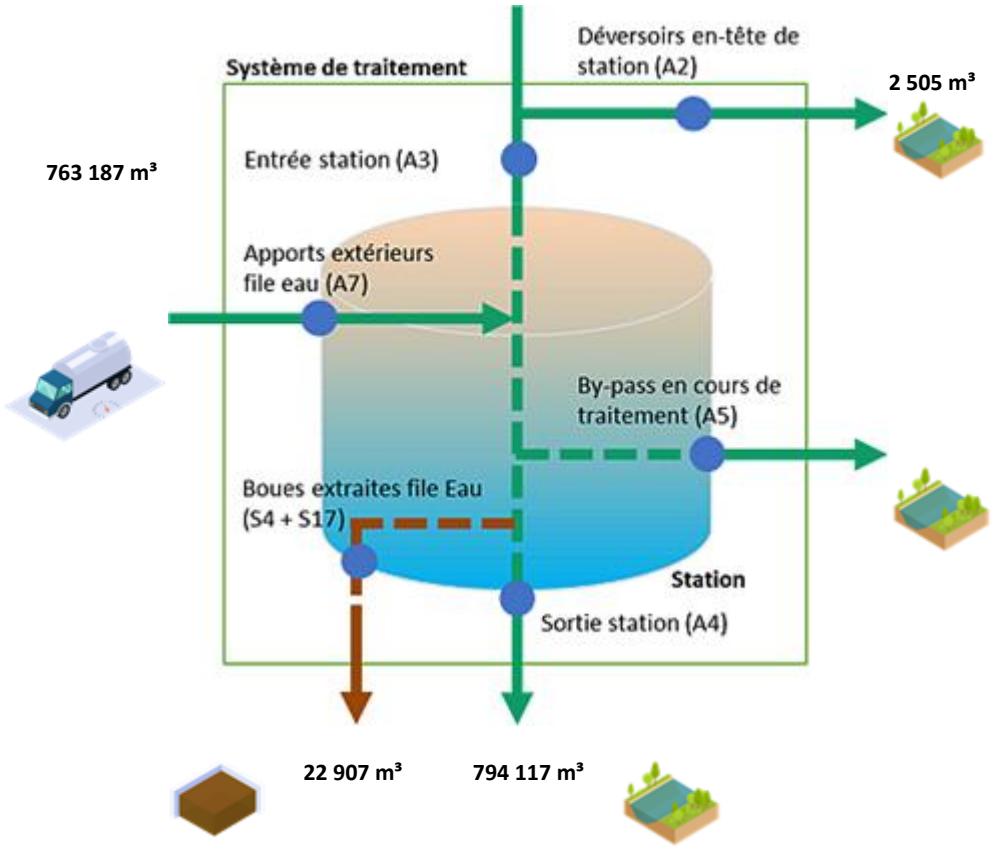
	2025
Débit de référence (m3/j)	5 676
Capacité nominale (kg/j)	1 631

Performances attendues (selon arrêté préfectoral) (*)

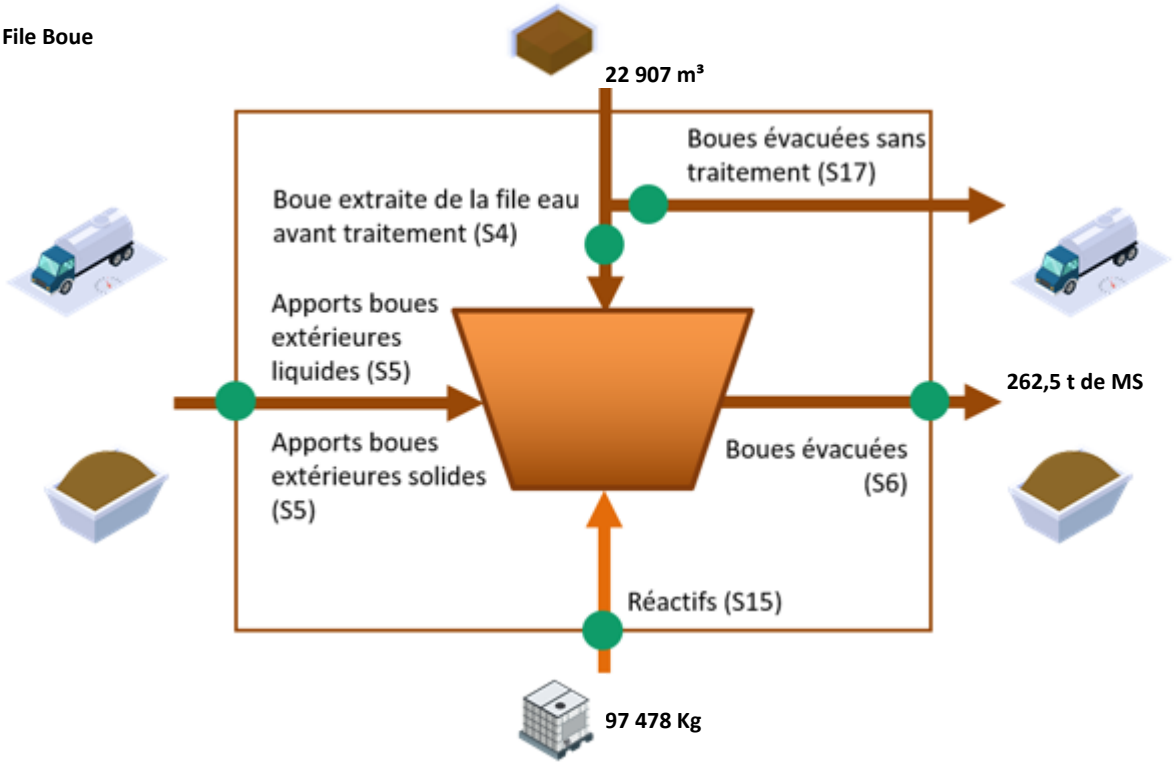
	DCO	DBO5	MES	NTK	NGL	NH4	Ptot
Concentration maximale à respecter (mg/L) (*)							
moyenne journalière par bilan	125,00	25,00	35,00			5,00	
moyenne annuelle					15,00		2,00
Concentration rédhibitoire en sortie (mg/L)							
moyenne journalière par bilan	250,00	50,00	85,00				
Charge maximale à respecter (kg/j)							
Rendement minimum moyen (%)							
moyen journalier par bilan	85,00	90,00	90,00				

* : En général, pour les paramètres NTK, NGL et Ptot, les conformités se jugent en moyennes annuelles, et pour les autres paramètres en moyennes journalières par bilan, cela sous réserve d'absence d'indications complémentaires d'arrêtés préfectoraux locaux.

File Eau



File Boue



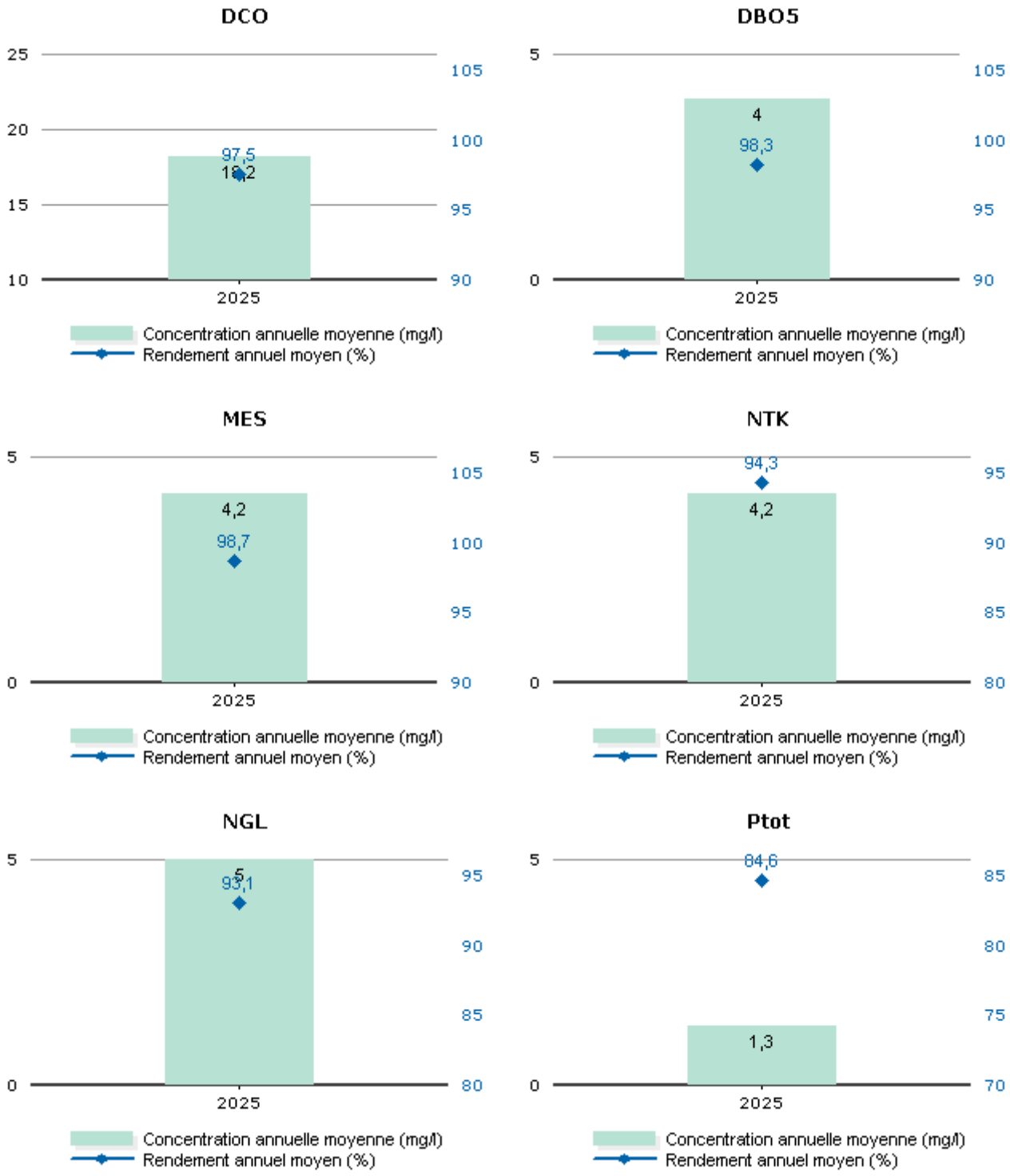
Fréquences d'analyses

Le tableau suivant présente le nombre de bilans disponibles par paramètre.

	2025
DCO	24
DBO5	12
MES	24
NTK	12
NGL	12
Ptot	12

Concentrations en sortie et rendements épuratoires

Les graphiques suivants présentent la qualité d'eau obtenue en sortie de station de traitement ainsi que les rendements épuratoires obtenus :



Les valeurs moyennes observées en sortie du système de traitement (concentrations et rendements) ne permettent pas de mesurer le respect de la prescription qui est à présent à calculer en considérant les débits à hauteur du débit de référence. L'évaluation du taux de respect fait l'objet de l'indicateur de conformité locale présenté dans la suite de la présente section.

Conformité de la performance

Les évaluations de la conformité sont réalisées en excluant les bilans pour lesquels le débit entrant dépasse le débit de référence retenu et les bilans en situations inhabituelles (catastrophes naturelles, inondations, …). La conformité locale est définie au regard des prescriptions de l'arrêté préfectoral.

	2025
Conformité à l'arrêté préfectoral	100,00

A partir de 2019, cette conformité est évaluée suivant les nouvelles règles de calcul que celles des outils du Ministère (prise en compte des débits à hauteur du débit de référence en entrée et sortie, prise en compte du débit entrant en station pour définir si la station est en ou hors condition normale de fonctionnement, prise en compte du débit de référence mentionné dans l'acte administratif (arrêté préfectoral local). Cette évaluation reste fournie à titre indicatif. Seule l'évaluation transmise par le Service de Police de l'Eau en mars a une valeur officielle.

Qualité du traitement des boues

Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration

Cet indicateur permet d'évaluer l'efficacité de dépollution des usines (extraction et concentration de la pollution de l'effluent traité). Il s'exprime en tonnage de matières sèches.

	2025
Boues évacuées (Tonnes de MS) (S6)	262,5

Boues évacuées par destination et proportion évacuée selon une filière conforme

Ce tableau présente la proportion de boues évacuées selon une filière conforme.

	2025
Taux de boues évacuées selon une filière conforme (%)	100,0

Destination des boues évacuées

Ce tableau présente le détail pour l'année des destinations des boues évacuées.

	Produit brut (t)	Siccité (%)	Matières sèches (t)	Destination conforme (%) *
Valorisation agricole	795,5	33,00	262,5	100,00
Total	**795,5**	**33,00**	**262,5**	**100,00**

* répartition calculée sur les tonnes de matières sèches.

Sous-produits évacués par destination

Ce tableau présente les sous-produits générés et leur devenir.

	2025
Centre de stockage de déchets (t) Refus	12,8
Total (t)	12,8
Autre STEP (t) Sables	147,0
Total (t)	147,0
Autre STEP (m^3) Graisses	1,5
Total (m^3)	1,5

STEP - RICHEBOURG

Rappel des valeurs caractéristiques de la station et des performances de traitement attendues

Les valeurs caractéristiques utilisées pour l'évaluation de la conformité de la station sont présentées dans le tableau qui suit. Il s'agit des valeurs établies et communiquées par le service de Police des eaux (arrêté préfectoral d'autorisation, ou à défaut manuel d'autosurveillance) (Débit de référence) ou fournies par le constructeur (capacité nominale).

Valeurs caractéristiques utilisées pour l'évaluation de conformité

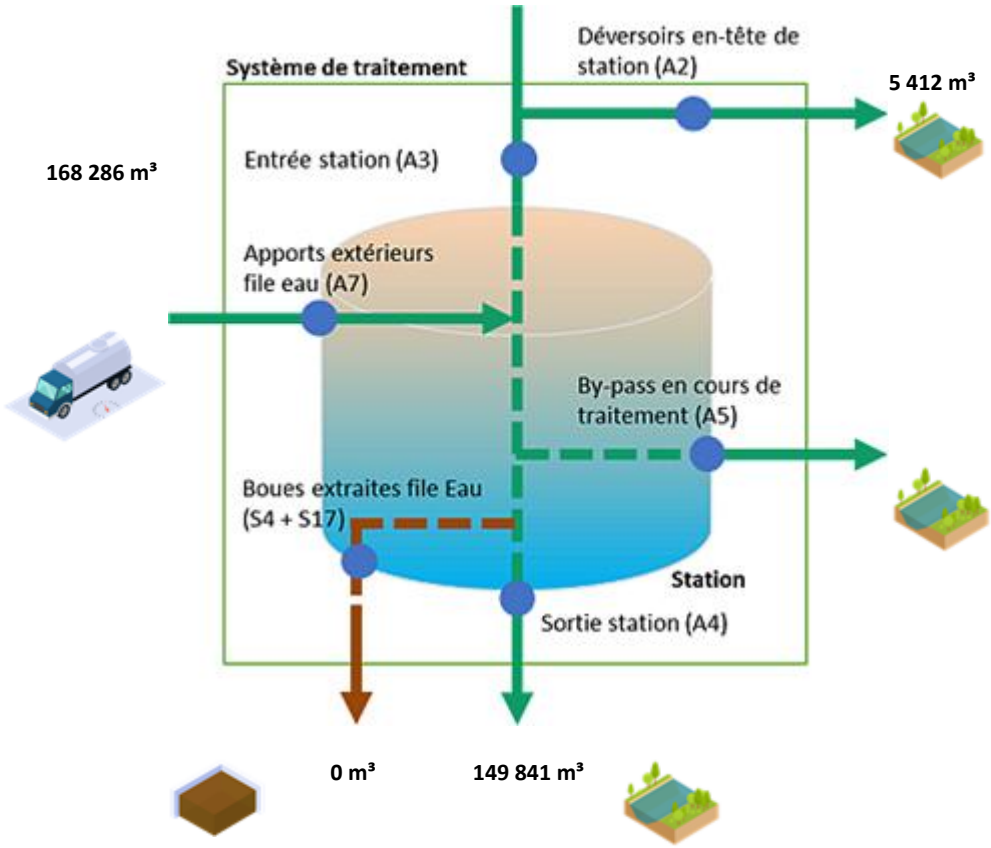
	2025
Débit de référence (m3/j)	1 059
Capacité nominale (kg/j)	222

Performances attendues (selon arrêté préfectoral) (*)

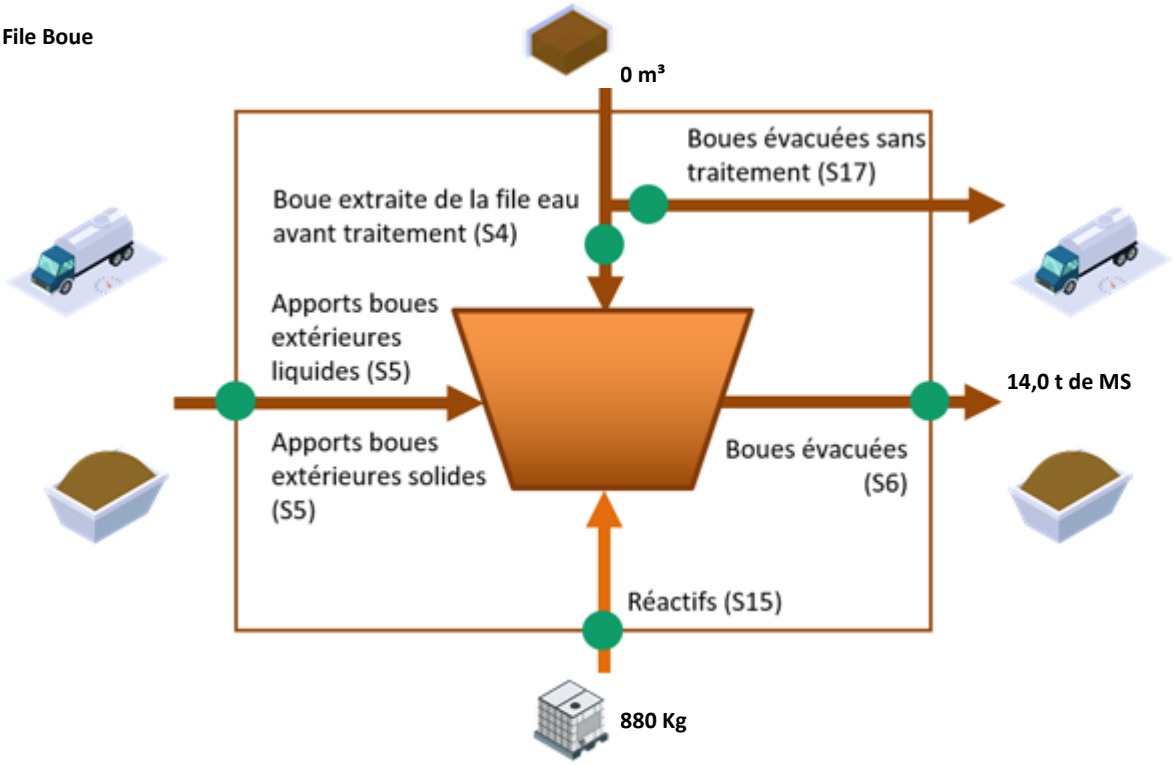
	DCO	DBO5	MES	NTK	NGL	NH4	Ptot
Concentration maximale à respecter (mg/L) (*)							
moyenne journalière par bilan	90,00	25,00	35,00		15,00		2,00
Concentration rédhibitoire en sortie (mg/L)							
moyenne journalière par bilan	180,00	50,00	85,00				
Charge maximale à respecter (kg/j)							
Rendement minimum moyen (%)							
moyen journalier par bilan	90,00	90,00	90,00		80,00		90,00

* : En général, pour les paramètres NTK, NGL et Ptot, les conformités se jugent en moyennes annuelles, et pour les autres paramètres en moyennes journalières par bilan, cela sous réserve d'absence d'indications complémentaires d'arrêtés préfectoraux locaux.

File Eau



File Boue



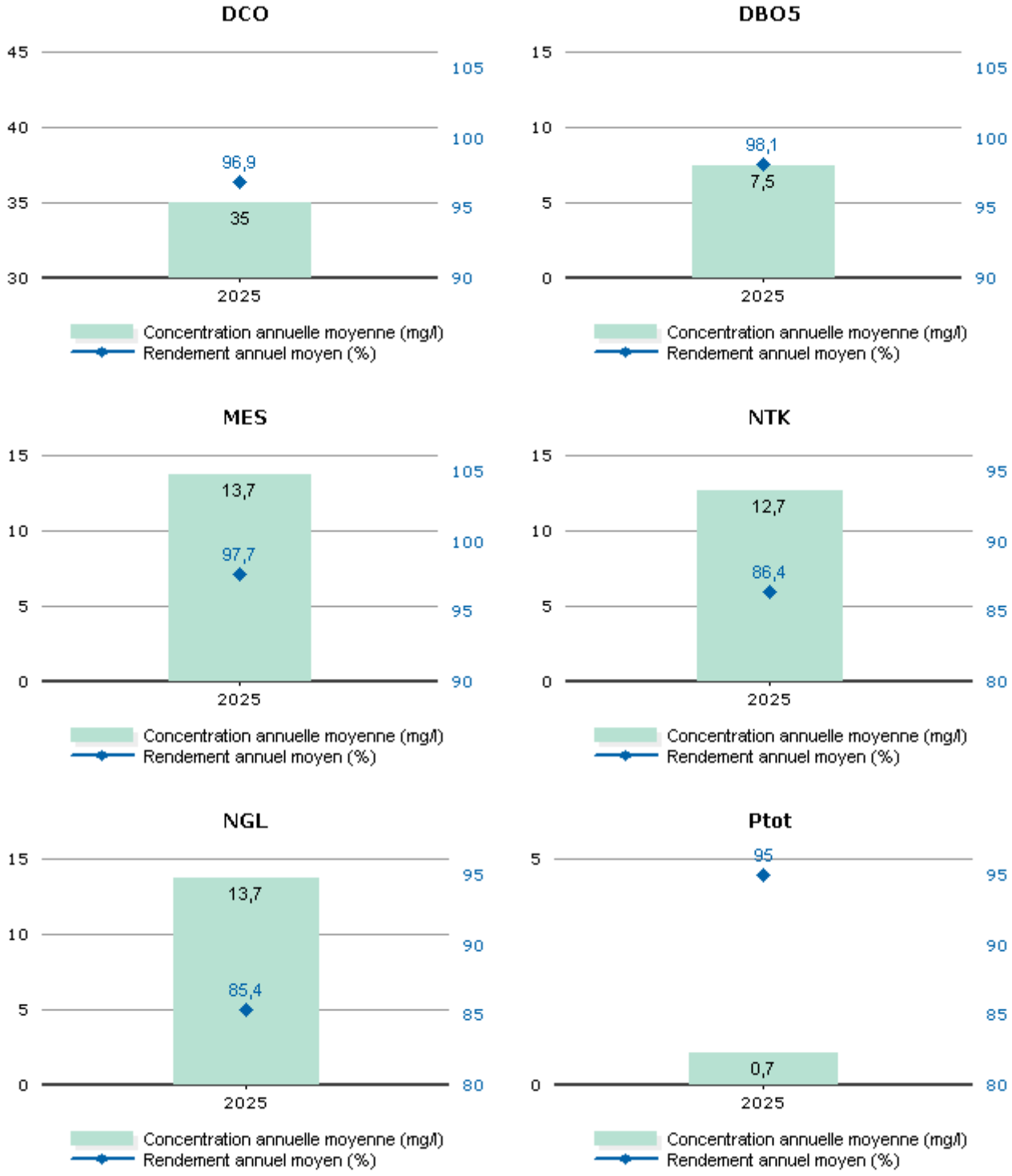
Fréquences d'analyses

Le tableau suivant présente le nombre de bilans disponibles par paramètre.

	2025
DCO	12
DBO5	12
MES	12
NTK	4
NGL	4
Ptot	4

Concentrations en sortie et rendements épuratoires

Les graphiques suivants présentent la qualité d'eau obtenue en sortie de station de traitement ainsi que les rendements épuratoires obtenus :



Les valeurs moyennes observées en sortie du système de traitement (concentrations et rendements) ne permettent pas de mesurer le respect de la prescription qui est à présent à calculer en considérant les débits à hauteur du débit de référence. L'évaluation du taux de respect fait l'objet de l'indicateur de conformité locale présenté dans la suite de la présente section.

Conformité de la performance

Les évaluations de la conformité sont réalisées en excluant les bilans pour lesquels le débit entrant dépasse le débit de référence retenu et les bilans en situations inhabituelles (catastrophes naturelles, inondations, …). La conformité locale est définie au regard des prescriptions de l'arrêté préfectoral.

	2025
Conformité à l'arrêté préfectoral	100,00

A partir de 2019, cette conformité est évaluée suivant les nouvelles règles de calcul que celles des outils du Ministère (prise en compte des débits à hauteur du débit de référence en entrée et sortie, prise en compte du débit entrant en station pour définir si la station est en ou hors condition normale de fonctionnement, prise en compte du débit de référence mentionné dans l'acte administratif (arrêté préfectoral local). Cette évaluation reste fournie à titre indicatif. Seule l'évaluation transmise par le Service de Police de l'Eau en mars a une valeur officielle.

Qualité du traitement des boues

Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration

Cet indicateur permet d'évaluer l'efficacité de dépollution des usines (extraction et concentration de la pollution de l'effluent traité). Il s'exprime en tonnage de matières sèches.

	2025
Boues évacuées (Tonnes de MS) (S6)	14,0

Boues évacuées par destination et proportion évacuée selon une filière conforme

Ce tableau présente la proportion de boues évacuées selon une filière conforme.

	2025
Taux de boues évacuées selon une filière conforme (%)	100,0

Destination des boues évacuées

Ce tableau présente le détail pour l'année des destinations des boues évacuées.

	Produit brut (t)	Siccité (%)	Matières sèches (t)	Destination conforme (%) *
Valorisation agricole	45	31,11	14	100,00
Total	**45**	**31,11**	**14**	**100,00**

* répartition calculée sur les tonnes de matières sèches.

Sous-produits évacués par destination

Ce tableau présente les sous-produits générés et leur devenir.

	2025
Centre de stockage de déchets (t) Refus	0,9
Total (t)	0,9

STEP - VIOLAINES

Rappel des valeurs caractéristiques de la station et des performances de traitement attendues
Les valeurs caractéristiques utilisées pour l'évaluation de la conformité de la station sont présentées dans le tableau qui suit. Il s'agit des valeurs établies et communiquées par le service de Police des eaux (arrêté préfectoral d'autorisation, ou à défaut manuel d'autosurveillance) (Débit de référence) ou fournies par le constructeur (capacité nominale).

Valeurs caractéristiques utilisées pour l'évaluation de conformité

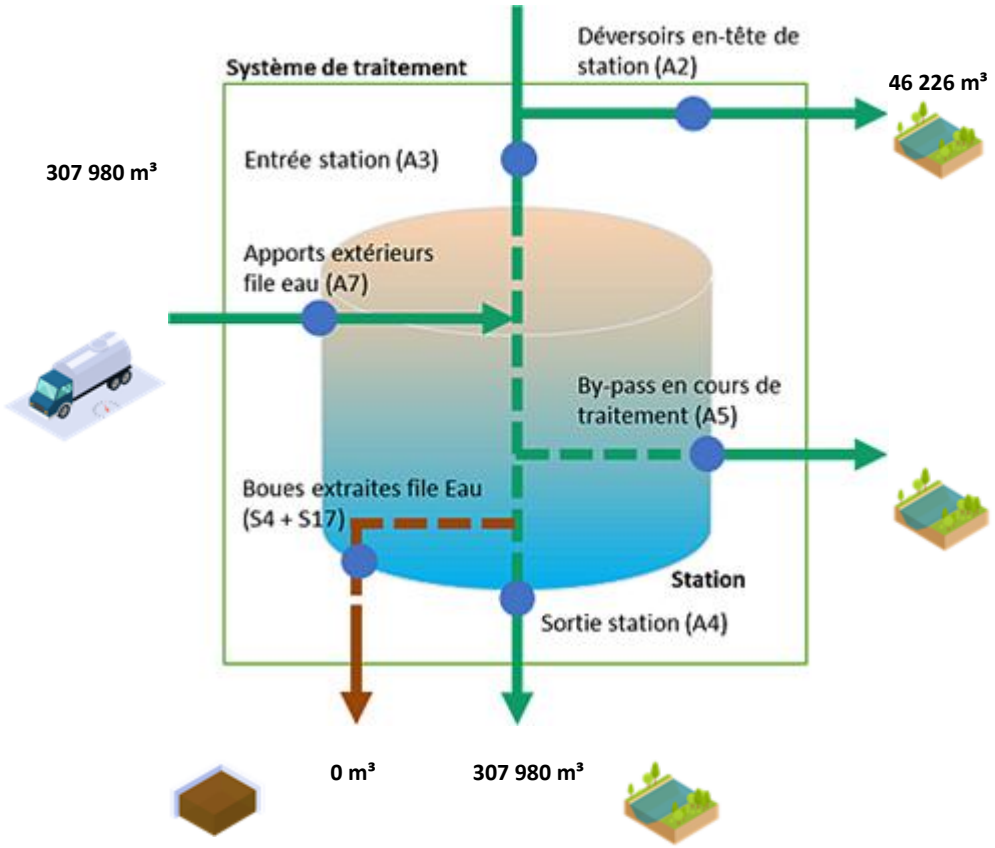
	2025
Débit de référence (m3/j)	3 838
Capacité nominale (kg/j)	230

Performances attendues (selon arrêté préfectoral) (*)

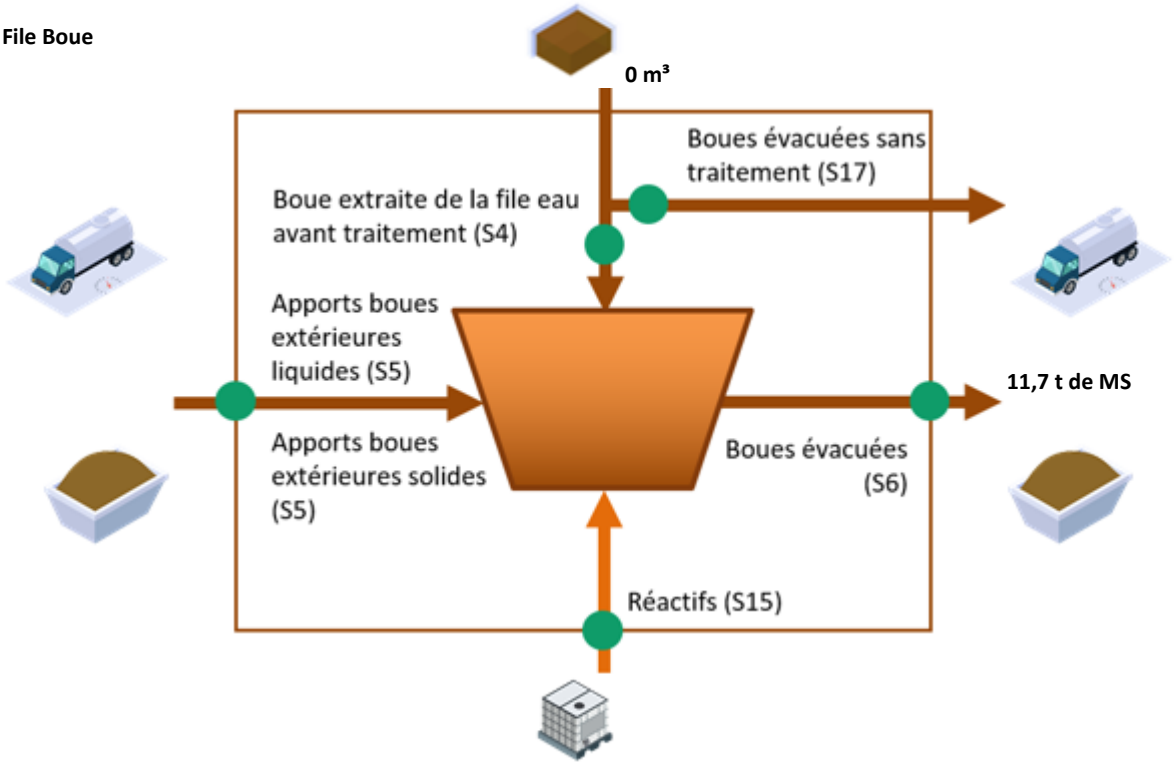
	DCO	DBO5	MES	NTK	NGL	NH4	Ptot
Concentration maximale à respecter (mg/L) (*)							
moyenne journalière par bilan	125,00	25,00	35,00				
Concentration rédhibitoire en sortie (mg/L)							
moyenne journalière par bilan	250,00	50,00	85,00				
Charge maximale à respecter (kg/j)							
Rendement minimum moyen (%)							
moyen journalier par bilan	75,00	80,00	90,00				

* : En général, pour les paramètres NTK, NGL et Ptot, les conformités se jugent en moyennes annuelles, et pour les autres paramètres en moyennes journalières par bilan, cela sous réserve d'absence d'indications complémentaires d'arrêtés préfectoraux locaux.

File Eau



File Boue



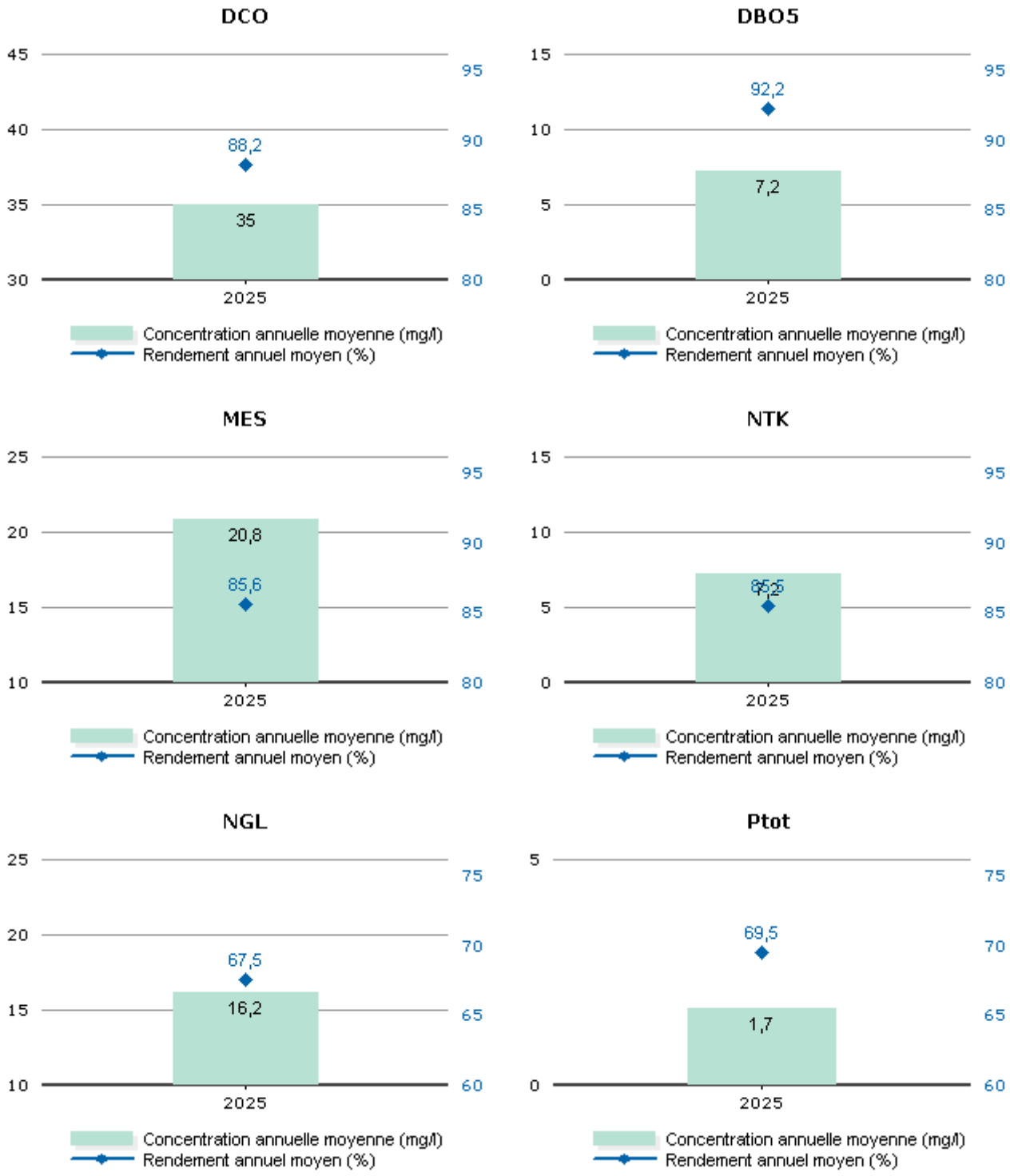
Fréquences d'analyses

Le tableau suivant présente le nombre de bilans disponibles par paramètre.

	2025
DCO	12
DBO5	12
MES	12
NTK	4
NGL	4
Ptot	4

Concentrations en sortie et rendements épuratoires

Les graphiques suivants présentent la qualité d'eau obtenue en sortie de station de traitement ainsi que les rendements épuratoires obtenus :



Les valeurs moyennes observées en sortie du système de traitement (concentrations et rendements) ne permettent pas de mesurer le respect de la prescription qui est à présent à calculer en considérant les débits à hauteur du débit de référence. L'évaluation du taux de respect fait l'objet de l'indicateur de conformité locale présenté dans la suite de la présente section.

Conformité de la performance

Les évaluations de la conformité sont réalisées en excluant les bilans pour lesquels le débit entrant dépasse le débit de référence retenu et les bilans en situations inhabituelles (catastrophes naturelles, inondations, …). La conformité locale est définie au regard des prescriptions de l'arrêté préfectoral.

	2025
Conformité à l'arrêté préfectoral	0,00

A partir de 2019, cette conformité est évaluée suivant les nouvelles règles de calcul que celles des outils du Ministère (prise en compte des débits à hauteur du débit de référence en entrée et sortie, prise en compte du débit entrant en station pour définir si la station est en ou hors condition normale de fonctionnement, prise en compte du débit de référence mentionné dans l'acte administratif (arrêté préfectoral local). Cette évaluation reste fournie à titre indicatif. Seule l'évaluation transmise par le Service de Police de l'Eau en mars a une valeur officielle.

Qualité du traitement des boues

Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration

Cet indicateur permet d'évaluer l'efficacité de dépollution des usines (extraction et concentration de la pollution de l'effluent traité). Il s'exprime en tonnage de matières sèches.

	2025
Boues évacuées (Tonnes de MS) (S6)	11,7

Boues évacuées par destination et proportion évacuée selon une filière conforme

Ce tableau présente la proportion de boues évacuées selon une filière conforme.

	2025
Taux de boues évacuées selon une filière conforme (%)	100,0

Destination des boues évacuées

Ce tableau présente le détail pour l'année des destinations des boues évacuées.

	Produit brut (t)	Siccité (%)	Matières sèches (t)	Destination conforme (%) *
Valorisation agricole	80	14,63	11,7	100,00
Total	**80**	**14,63**	**11,7**	**100,00**

* répartition calculée sur les tonnes de matières sèches.

Sous-produits évacués par destination

Ce tableau présente les sous-produits générés et leur devenir.

	2025
Centre de stockage de déchets (t) Refus	0,6
Total (t)	0,6
Autre STEP (t) Sables	1,6
Total (t)	1,6
Autre STEP (m^3) Graisses	1,0
Total (m^3)	1,0

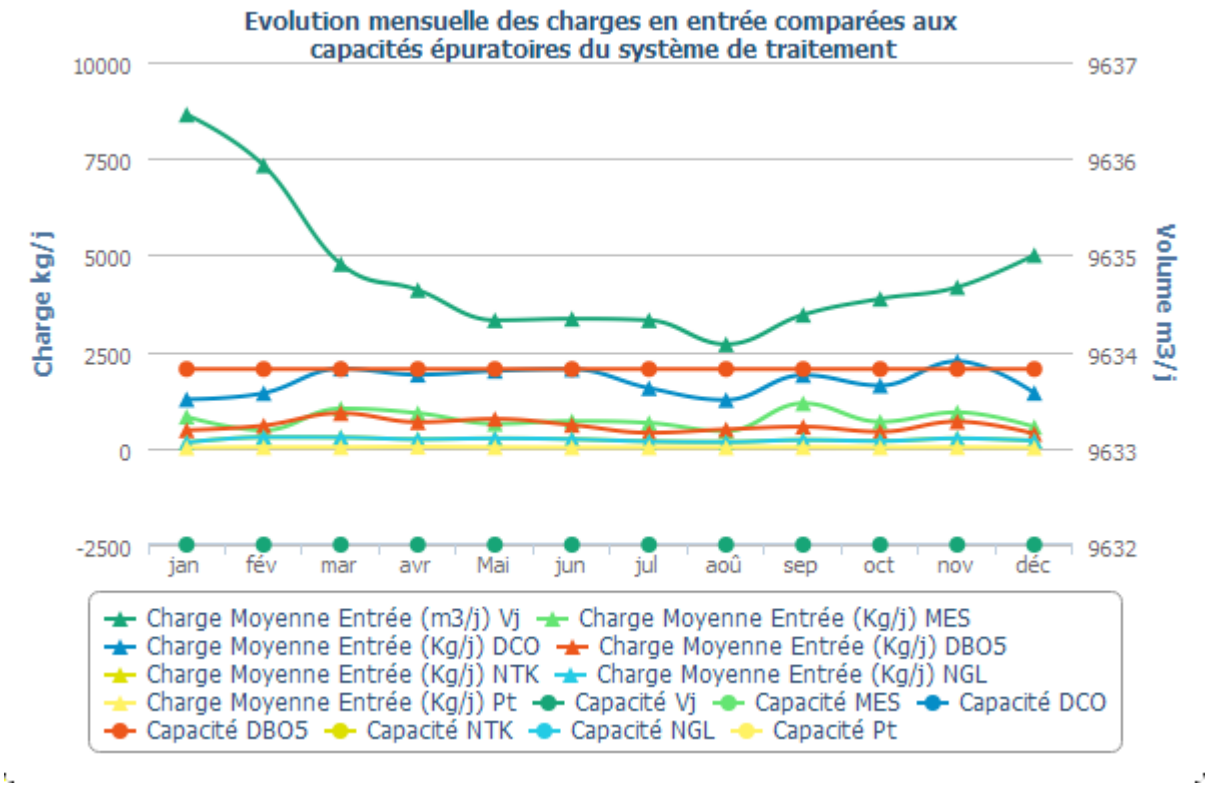
BILAN QUALITE PAR STEP

STEP - BEUVRY

Bilans HCNF / Bilans :

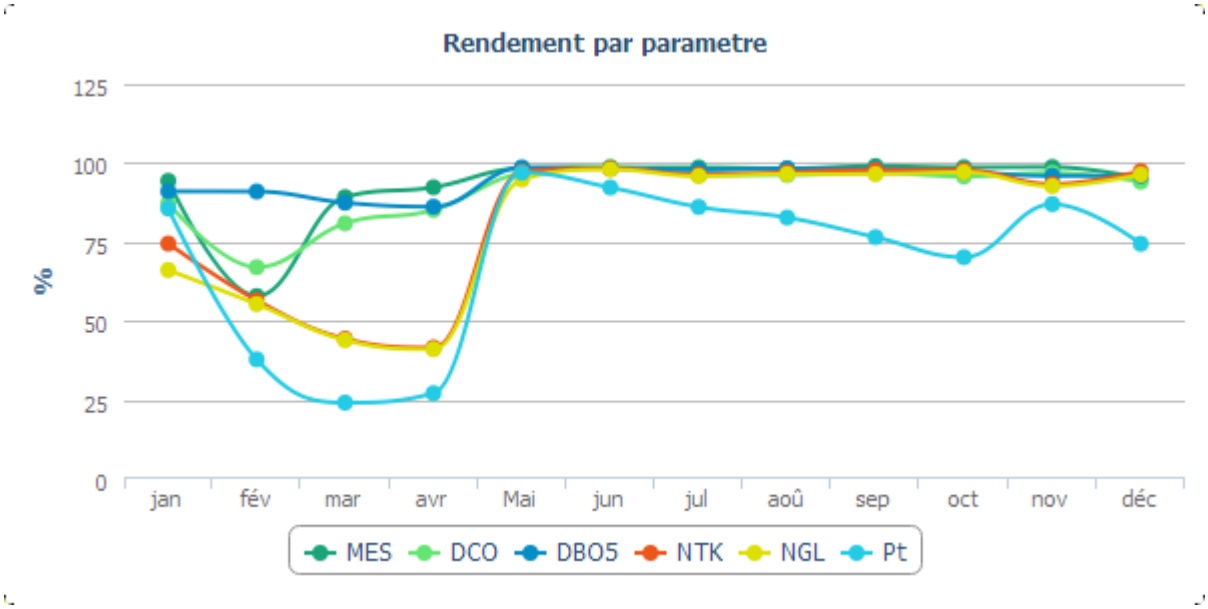
Charges entrantes et dépassement de capacité	Volume		MES	DCO	DBO5	NTK	NGL	Pt
	(m3/j)	Nbr Bilan HcNF* / nbr de bilans	kg/j	kg/j	kg/j	kg/j	kg/j	kg/j
janvier	8 640	1 / 5	814	1 264	466	152,8	152,8	15,1
février	7 325	0 / 4	463	1 425	586	286,4	286,4	26,4
mars	4 774	0 / 5	1 025	2 058	907	280,7	280,7	24,8
avril	4 097	0 / 4	907	1 906	674	235,9	235,9	36,0
mai	3 312	0 / 3	635	2 004	755	255,1	255,1	24,0
juin	3 352	0 / 5	702	2 042	604	233,2	233,3	22,8
juillet	3 313	0 / 6	654	1 556	399	177,9	178,0	18,6
août	2 693	0 / 4	441	1 248	488	161,2	161,3	18,8
septembre	3 455	0 / 4	1 164	1 891	553	214,2	214,4	28,3
octobre	3 867	0 / 4	683	1 623	424	187,2	187,4	18,7
novembre	4 170	0 / 4	929	2 252	689	254,3	254,5	27,1
décembre	4 999	0 / 4	548	1 429	375	194,4	198,9	17,2

(*) Hors conditions normales de fonctionnement selon le volume reçu en entrée de station

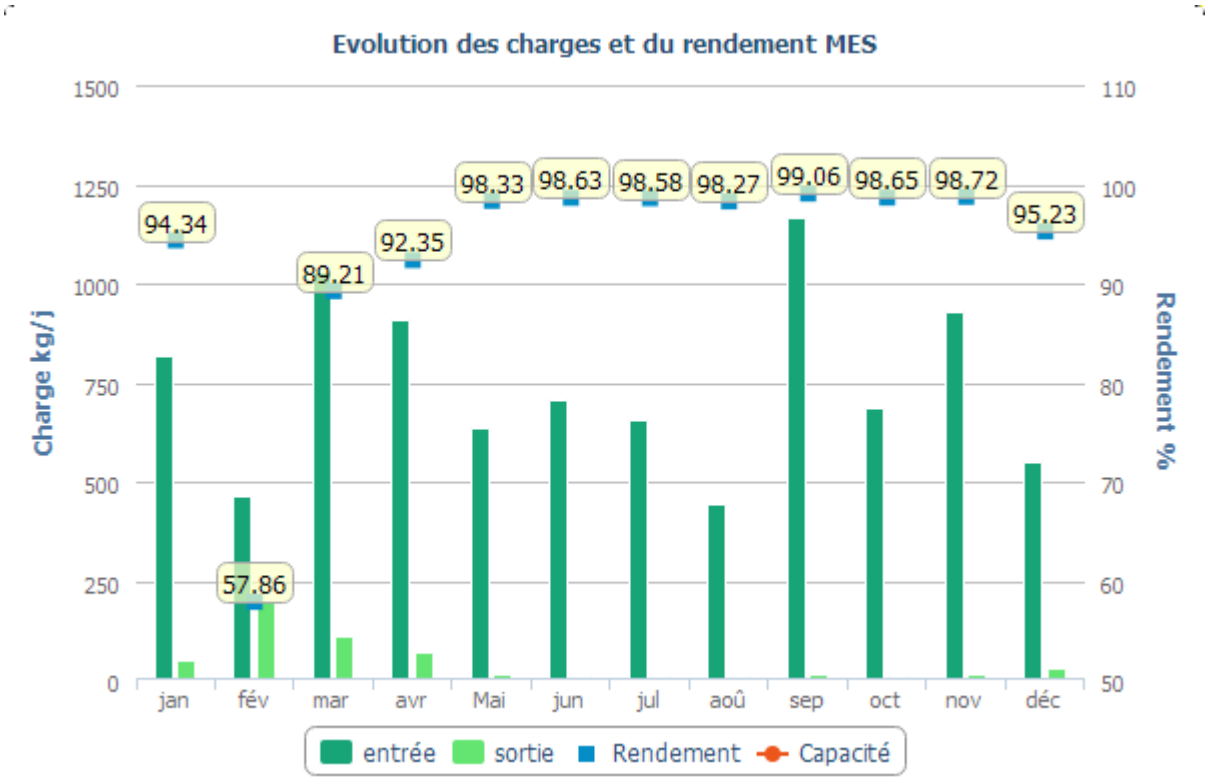


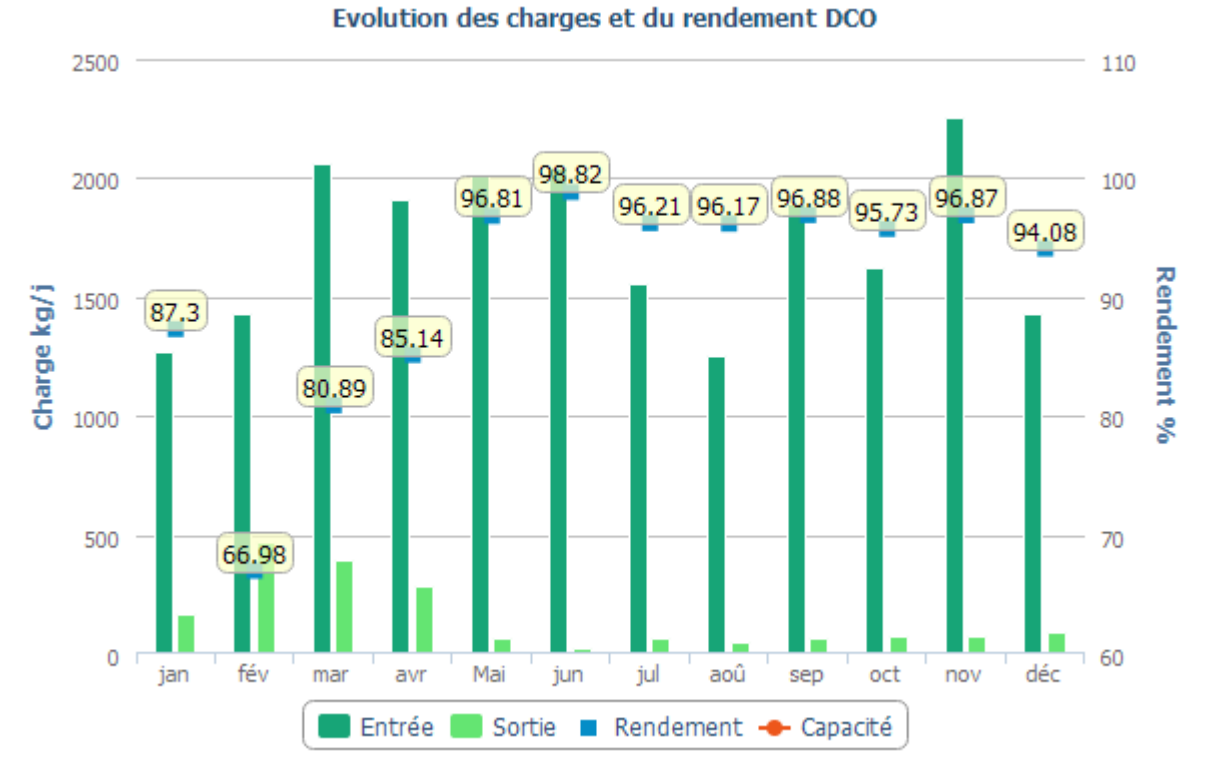
Qualité du rejet et rendement épuratoire du système de traitement :

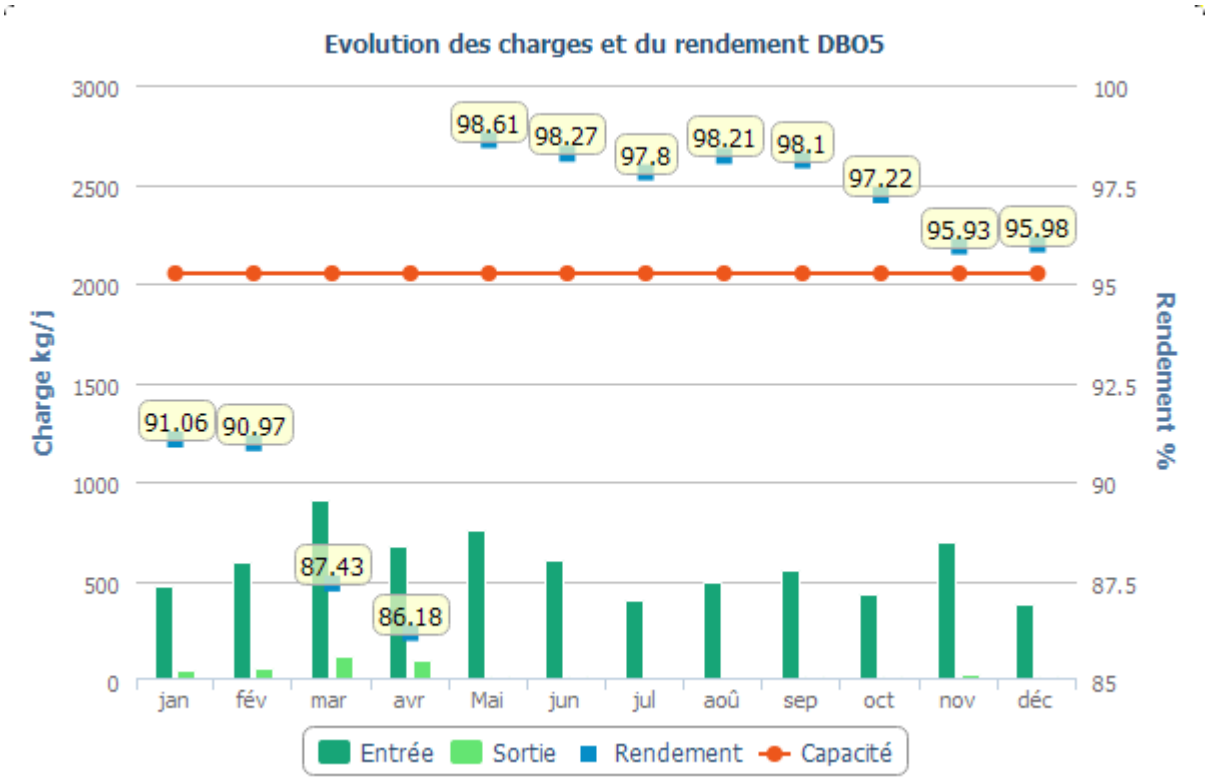
Charges en sortie et rendement	MES		DCO		DBO5		NTK		NGL		Pt	
	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%
janvier	46,10	94,34	160,50	87,30	41,64	91,06	38,90	74,52	51,80	66,10	2,20	85,62
février	194,90	57,86	470,40	66,98	52,90	90,97	124,40	56,55	127,90	55,35	16,40	37,83
mars	110,60	89,21	393,40	80,89	114,02	87,43	156,20	44,37	157,40	43,93	18,80	24,12
avril	69,40	92,35	283,20	85,14	93,17	86,18	137,80	41,57	139,00	41,07	26,20	27,11
mai	10,60	98,33	64,00	96,81	10,51	98,61	6,90	97,28	13,20	94,82	0,70	96,93
juin	9,60	98,63	24,10	98,82	10,42	98,27	3,90	98,31	4,80	97,95	1,80	92,23
juillet	9,30	98,58	59,00	96,21	8,77	97,80	6,50	96,36	7,30	95,89	2,60	86,08
août	7,60	98,27	47,80	96,17	8,70	98,21	4,60	97,12	5,70	96,48	3,30	82,76
septembre	11,00	99,06	58,90	96,88	10,51	98,10	4,60	97,87	7,40	96,54	6,70	76,52
octobre	9,20	98,65	69,30	95,73	11,78	97,22	4,10	97,80	5,50	97,07	5,60	70,20
novembre	11,90	98,72	70,50	96,87	28,01	95,93	17,00	93,33	18,50	92,72	3,50	87,01
décembre	26,20	95,23	84,60	94,08	15,08	95,98	5,10	97,37	7,20	96,38	4,40	74,41

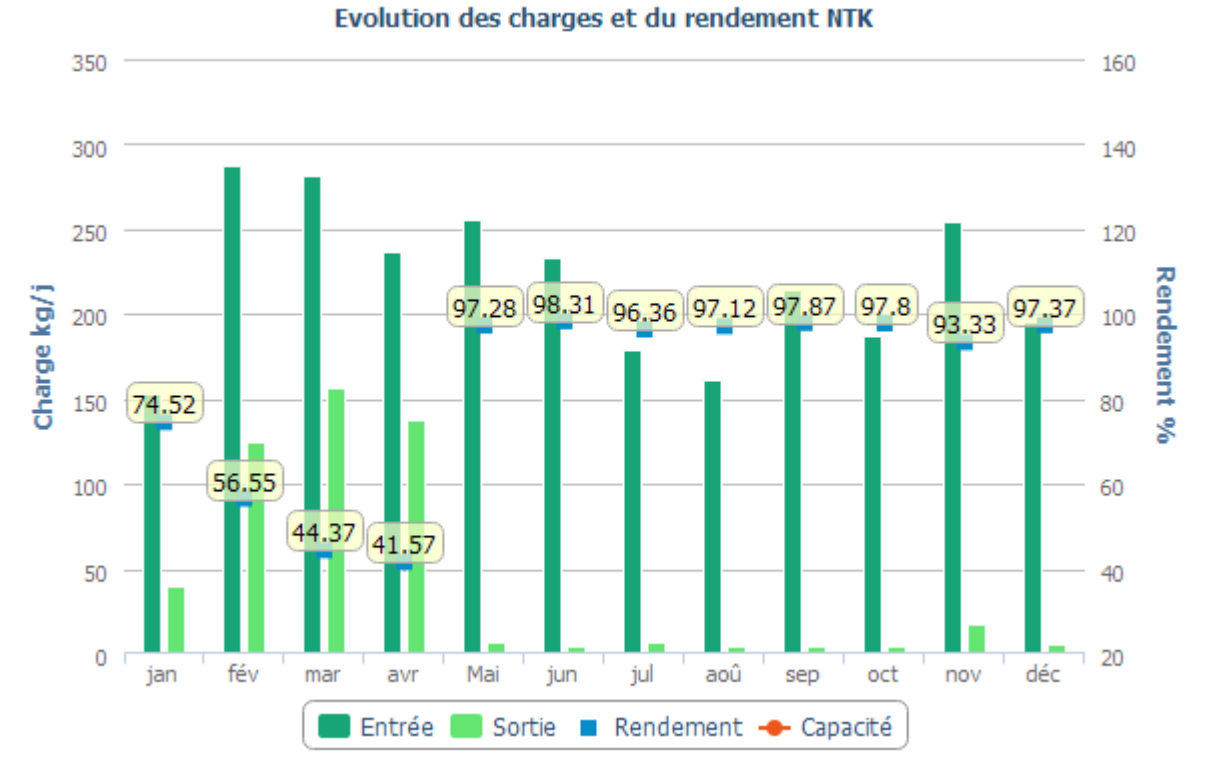


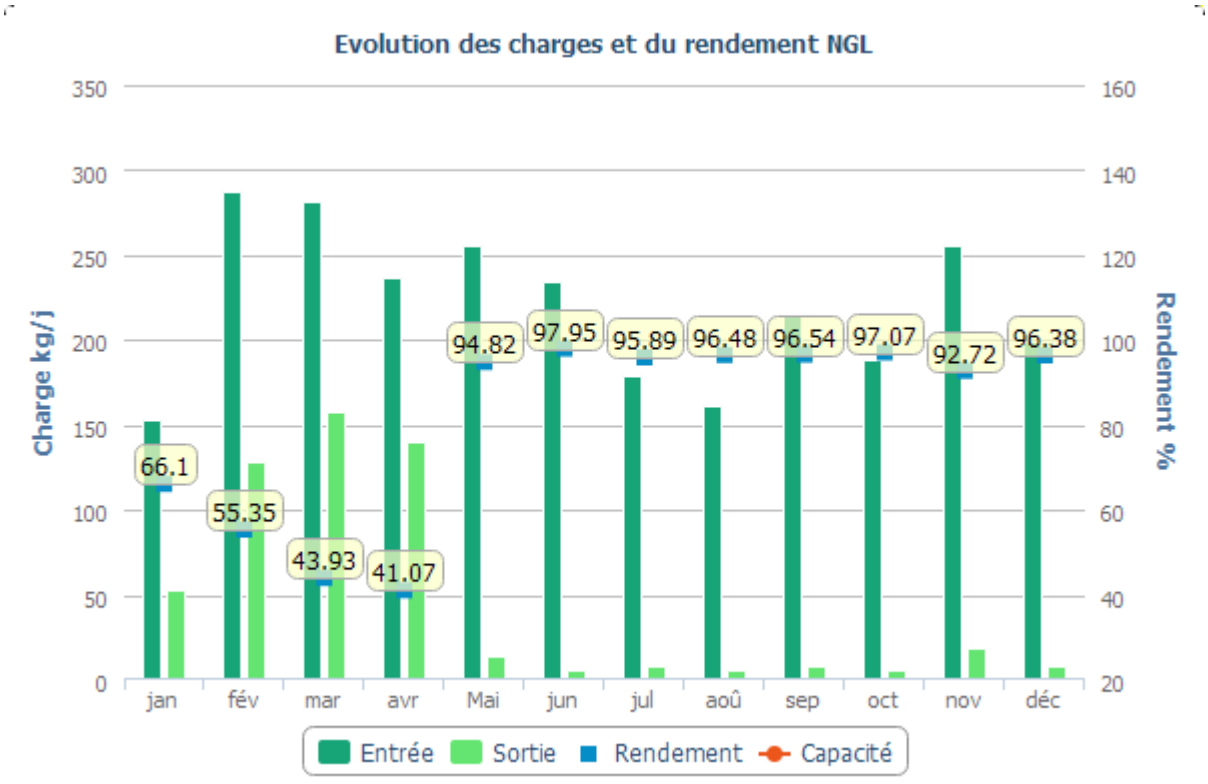
Evolution des charges et du rendement par paramètre

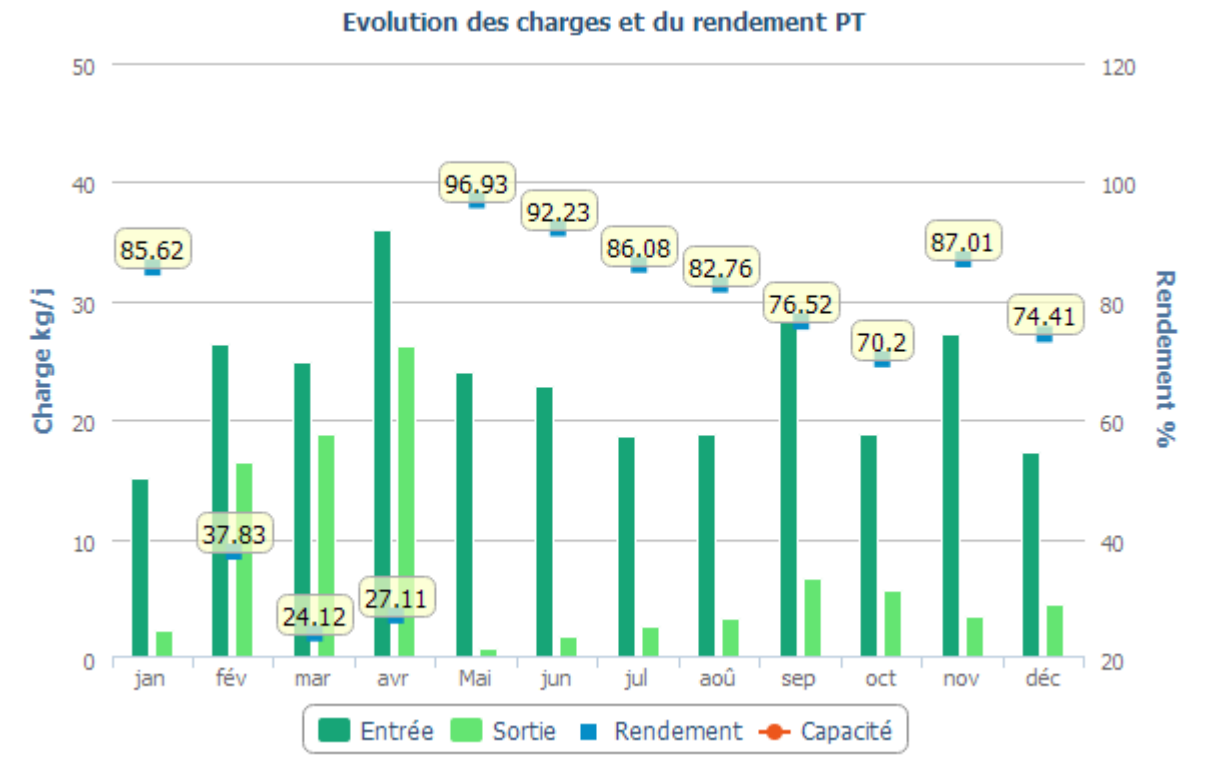

Evolution des charges et du rendement MES
Charge kg/j
Rendement %
1500
1250
1000
750
500
250
0
110
100
90
80
70
60
50
94,34
57.86
89.21
92.35
98,33
98,63
98,58
98,27
99,06
98,65
98,72
95,23
jan
fév
mar
avr
Mai
jun
jul
aoû
sep
oct
nov
déc
entrée
sortie
Rendement
Capacité


Evolution des charges et du rendement DCO
Charge kg/j
Rendement %
2500
2000
1500
1000
500
0
110
100
90
80
70
60
87.3
66.98
80.89
85.14
96.81
98.82
96.21
96.17
96.88
95.73
96.87
94.08
jan
fév
mar
avr
Mai
jun
jul
aoû
sep
oct
nov
déc
Entrée
Sortie
Rendement
Capacité


Evolution des charges et du rendement DBO5
Charge kg/j
Rendement %
3000
2500
2000
1500
1000
500
0
100
97.5
95
92.5
90
87.5
85
98.61
98.27
97.8
98.21
98.1
97.22
95.93
95.98
91.06
90.97
87.43
86.18
jan
fév
mar
avr
Mai
jun
jul
aoû
sep
oct
nov
déc
Entrée
Sortie
Rendement
Capacité


Evolution des charges et du rendement NTK
Charge kg/j
Rendement %
350
300
250
200
150
100
50
0
160
140
120
100
80
60
40
20
74.52
56.55
44.37
41.57
97.28
98.31
96.36
97.12
97.87
97.8
93.33
97.37
jan
fév
mar
avr
Mai
jun
jul
aoû
sep
oct
nov
déc
Entrée
Sortie
Rendement
Capacité

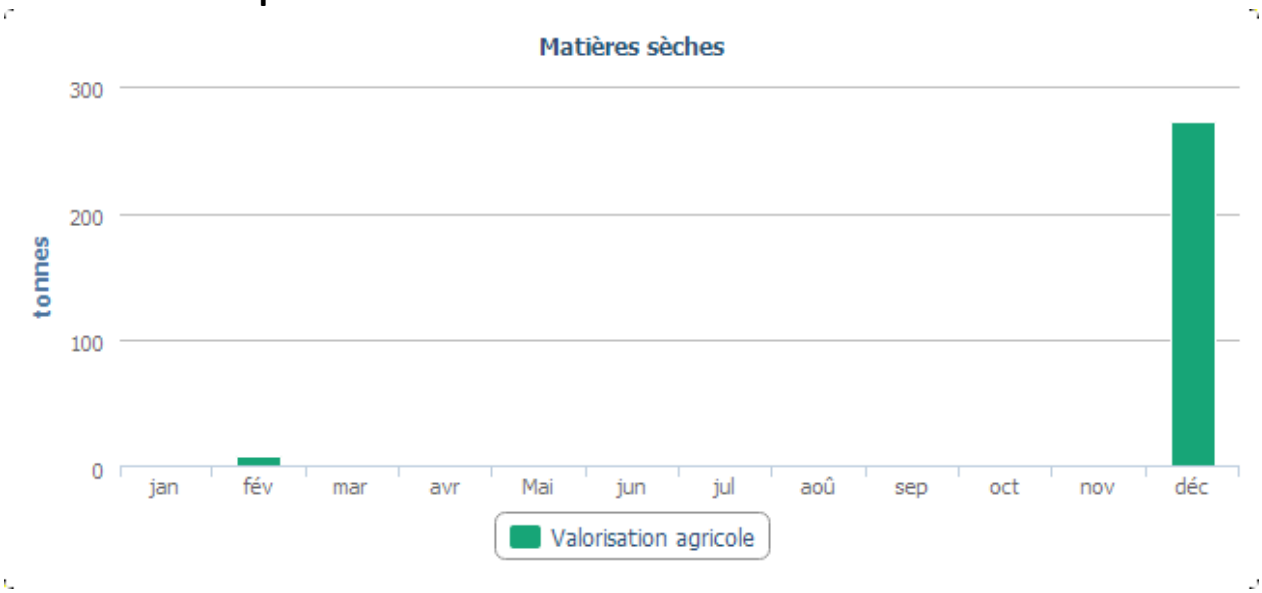




Détail des non-conformités

Dates	Bilan non conforme	Bilan rédhibitoire	Paramètres concernés	Dépassement des conditions normales de fonctionnement	Commentaires
27/02/2025	Oui	Non	MES NH4	Non	
18/03/2025	Oui	Non	NGL NH4	Non	
08/04/2025	Oui	Non	NGL NH4	Non	
22/04/2025	Oui	Non	DBO5 DCO NGL NH4	Non	

Boues évacuées par mois

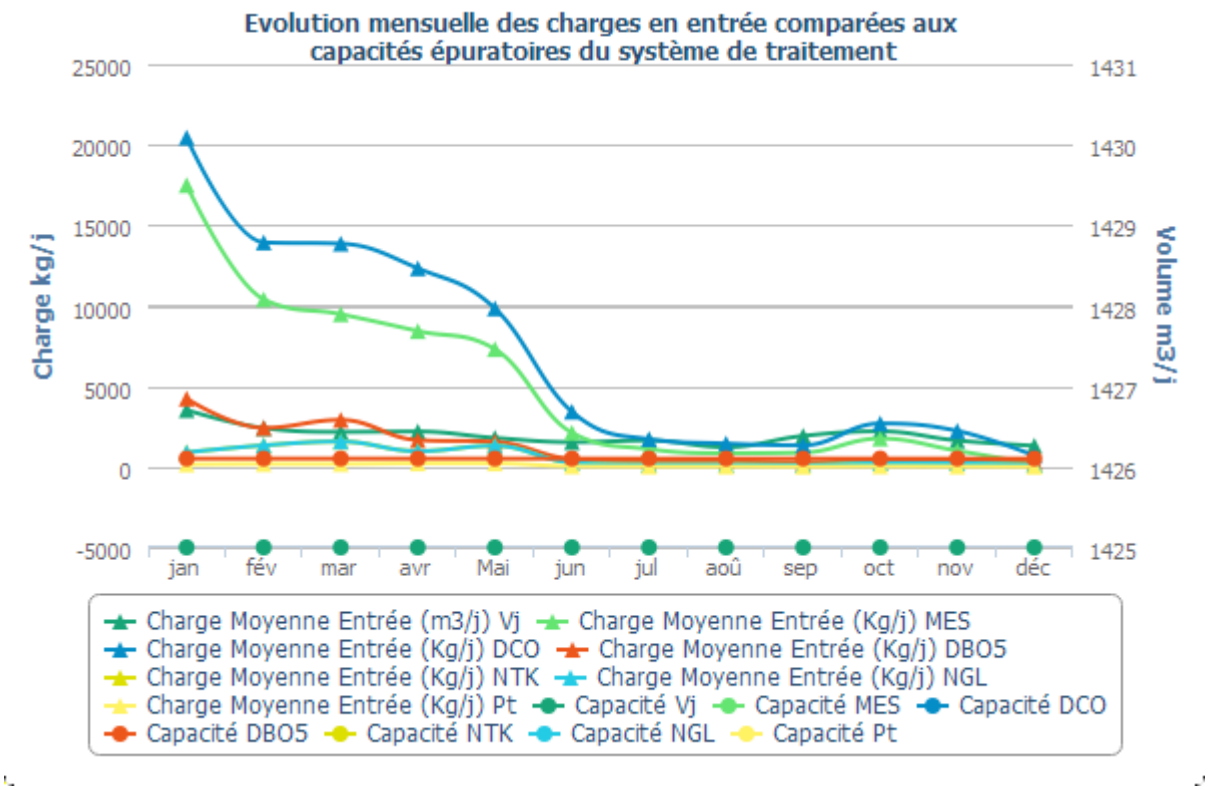


STEP - AUCHY LES MINES

Bilans HCNF / Bilans :

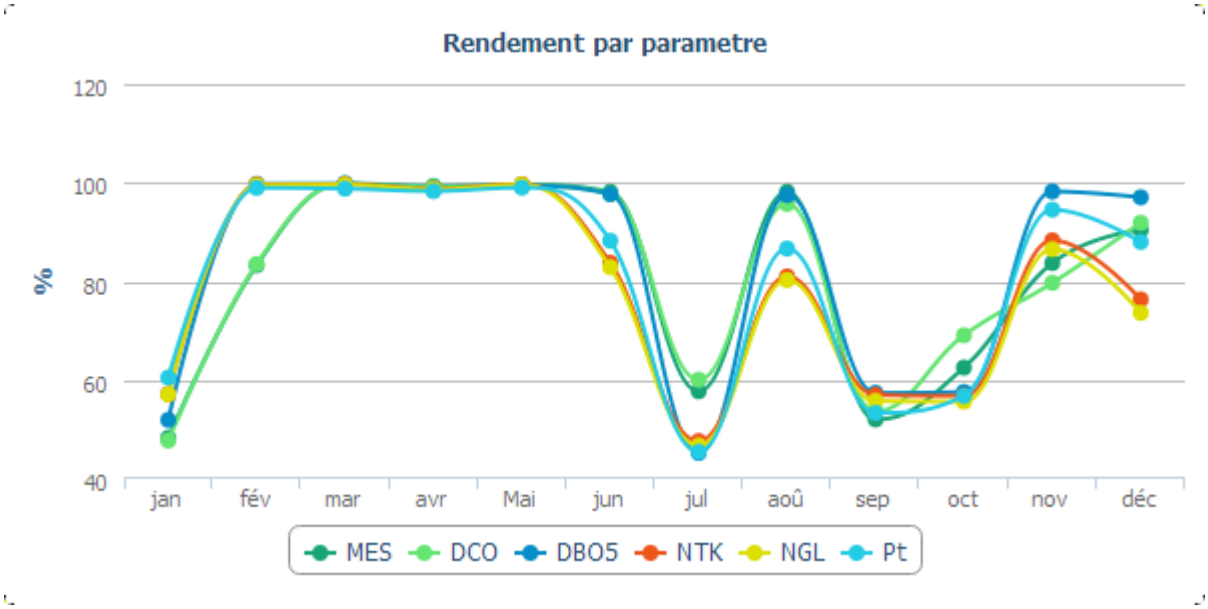
Charges entrantes et dépassement de capacité	Volume		MES	DCO	DBO5	NTK	NGL	Pt
	(m3/j)	Nbr Bilan HcNF* / nbr de bilans	kg/j	kg/j	kg/j	kg/j	kg/j	kg/j
janvier	3 525	0 / 8	17 494	20 444	4 234	905,1	905,9	149,8
février	2 403	0 / 10	10 399	13 932	2 424	1 331,7	1 332,2	183,1
mars	2 172	0 / 9	9 482	13 856	2 915	1 572,8	1 573,4	175,4
avril	2 189	0 / 9	8 428	12 329	1 662	973,7	974,3	220,1
mai	1 794	0 / 7	7 306	9 833	1 558	1 309,2	1 309,7	210,8
juin	1 539	0 / 9	2 124	3 427	491	264,9	265,3	37,7
juillet	1 635	0 / 12	1 096	1 719	362	137,3	137,7	25,7
août	1 227	0 / 8	849	1 442	363	140,5	141,0	27,2
septembre	1 918	0 / 8	891	1 341	281	119,4	119,9	19,0
octobre	2 212	0 / 11	1 759	2 696	465	230,4	230,9	41,4
novembre	1 636	0 / 7	994	2 232	421	224,2	224,6	30,5
décembre	1 311	0 / 5	180	707	321	129,2	129,5	12,3

(*) Hors conditions normales de fonctionnement selon le volume reçu en entrée de station

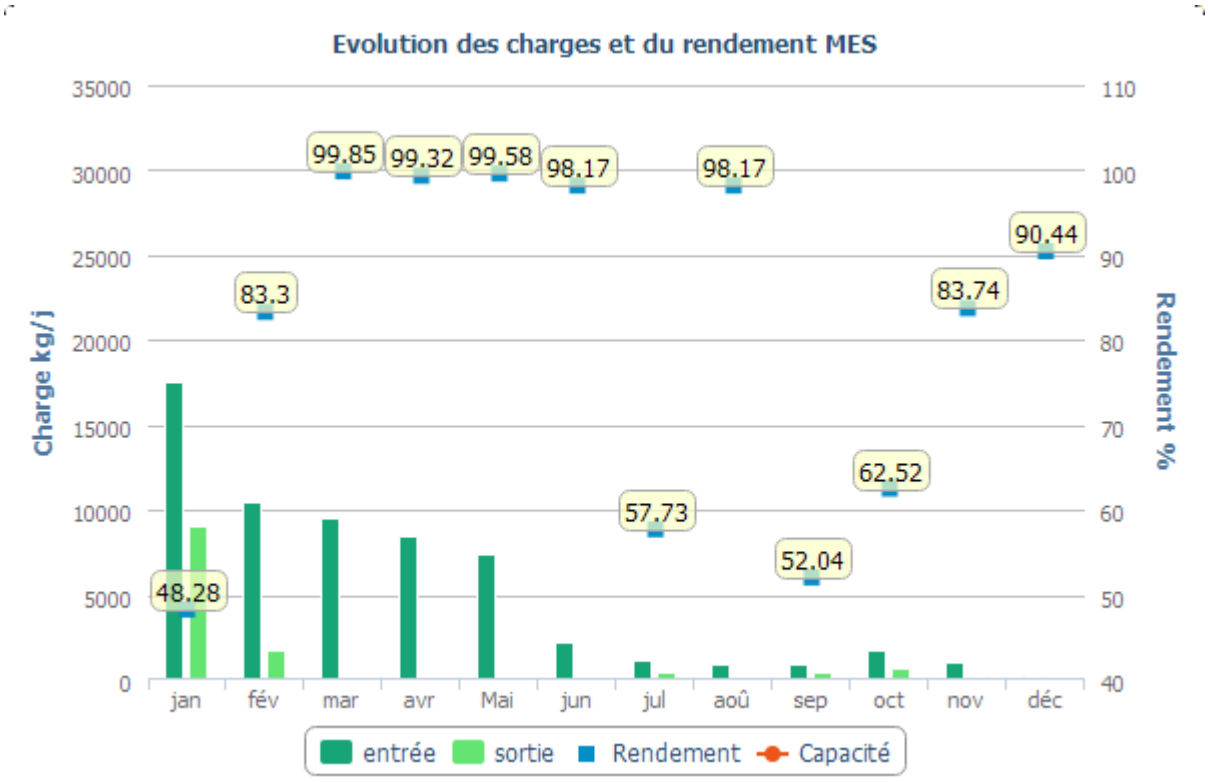


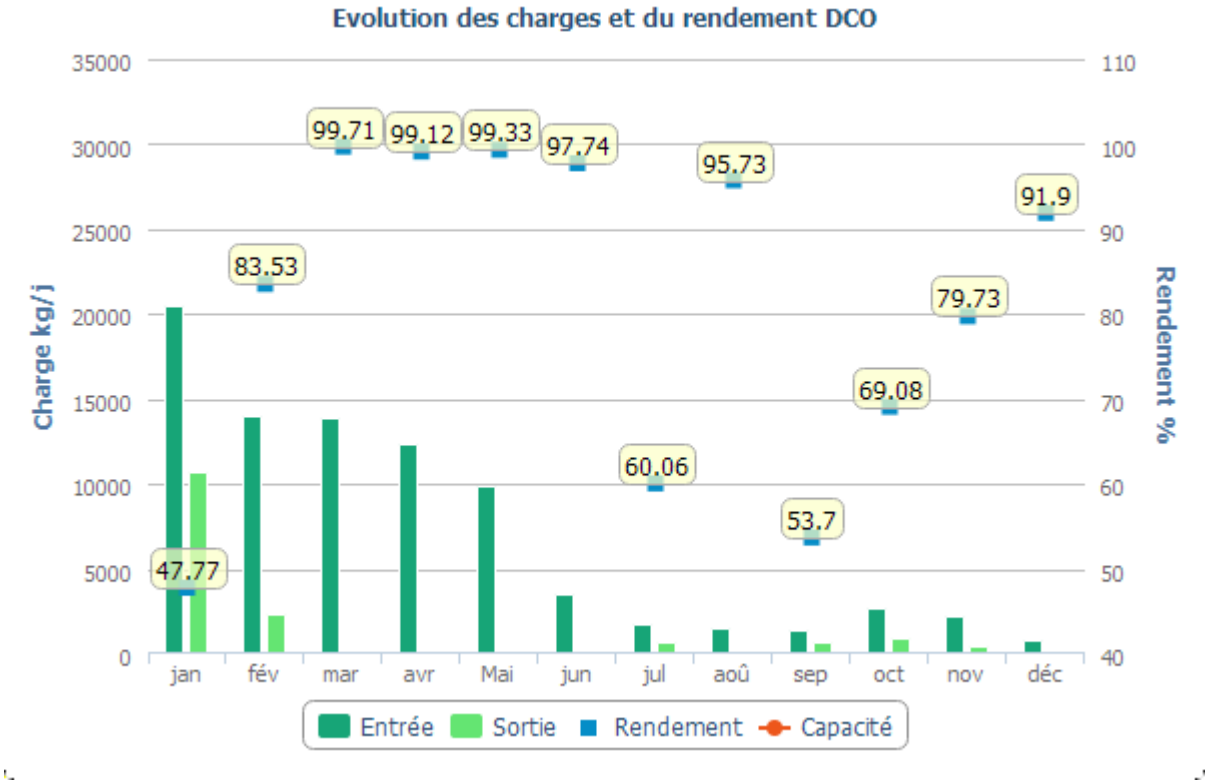
Qualité du rejet et rendement épuratoire du système de traitement :

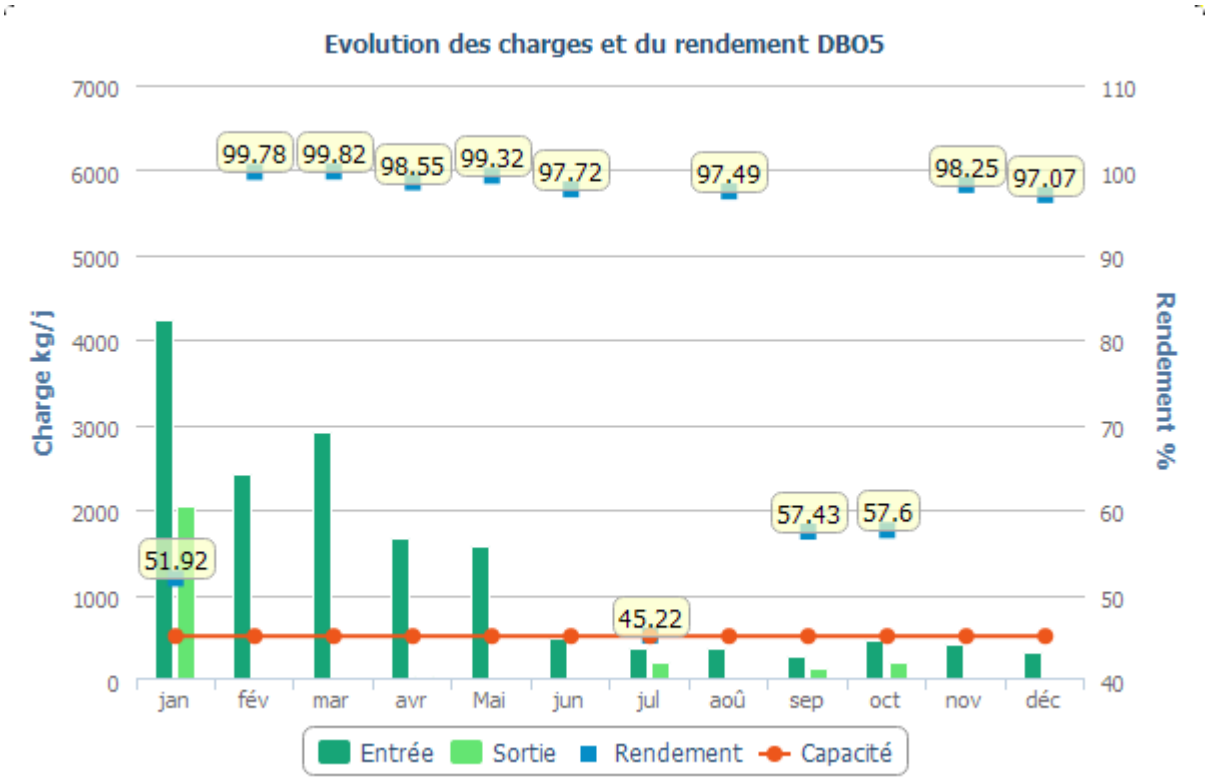
Charges en sortie et rendement	MES		DCO		DBO5		NTK		NGL		Pt	
	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%
janvier	9 047,40	48,28	10 678,30	47,77	2 036,13	51,92	387,70	57,17	388,80	57,09	59,20	60,49
février	1 736,60	83,30	2 294,40	83,53	5,38	99,78	5,10	99,61	6,20	99,53	1,90	98,96
mars	14,00	99,85	40,40	99,71	5,39	99,82	4,90	99,69	5,90	99,63	2,10	98,82
avril	57,40	99,32	108,20	99,12	24,13	98,55	12,10	98,76	13,00	98,67	3,70	98,33
mai	30,90	99,58	66,30	99,33	10,55	99,32	4,20	99,68	5,00	99,62	2,10	98,99
juin	38,90	98,17	77,30	97,74	11,17	97,72	43,00	83,77	45,40	82,90	4,40	88,24
juillet	463,10	57,73	686,60	60,06	198,30	45,22	71,90	47,62	73,30	46,75	14,00	45,47
août	15,60	98,17	61,60	95,73	9,11	97,49	26,70	81,03	27,80	80,27	3,60	86,65
septembre	427,20	52,04	620,80	53,70	119,51	57,43	51,30	57,00	53,00	55,79	8,90	53,38
octobre	659,30	62,52	833,80	69,08	197,04	57,60	99,50	56,80	102,40	55,65	17,90	56,76
novembre	161,70	83,74	452,40	79,73	7,36	98,25	26,20	88,32	30,30	86,53	1,70	94,52
décembre	17,20	90,44	57,30	91,90	9,40	97,07	30,60	76,33	34,10	73,63	1,50	88,00

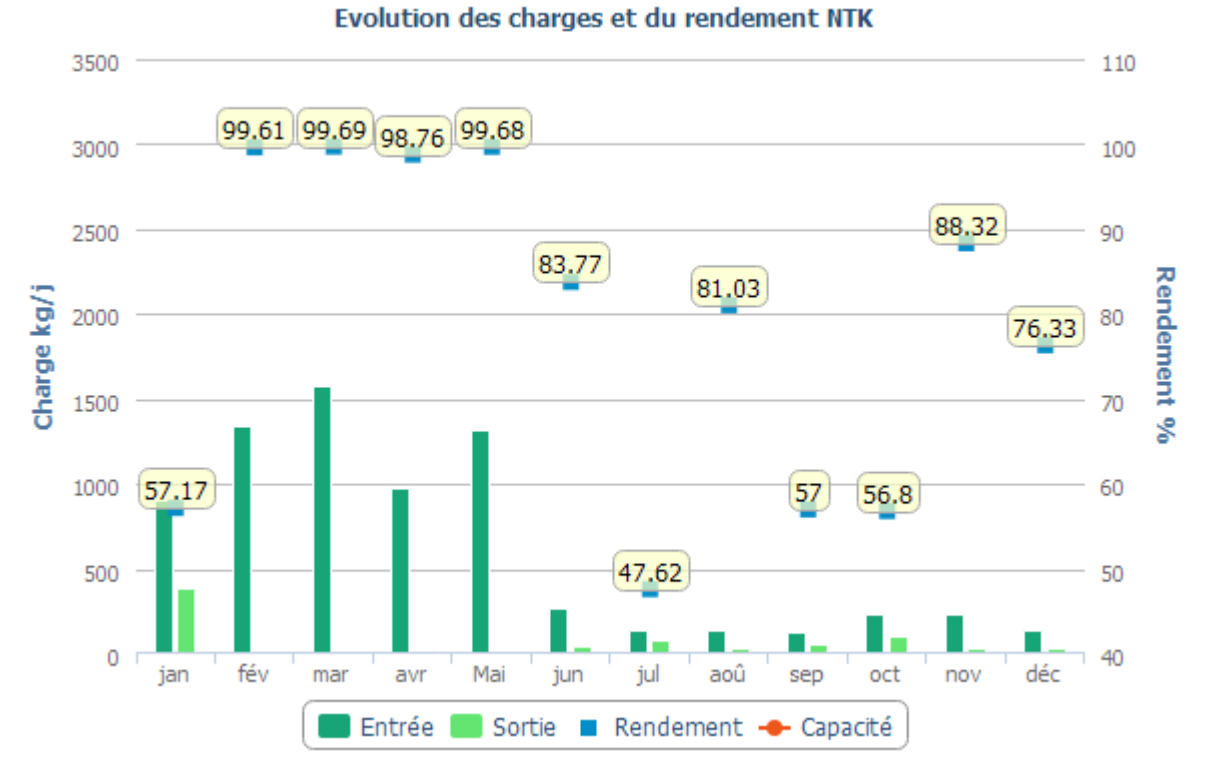


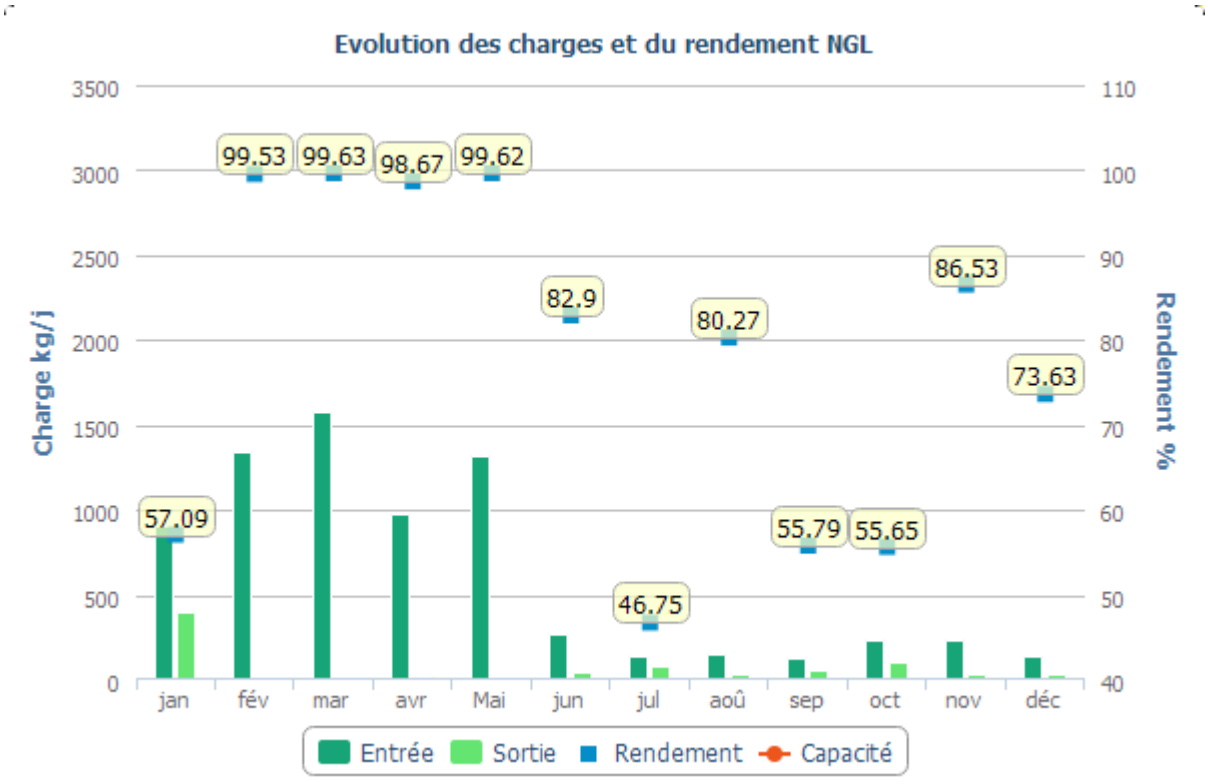
Evolution des charges et du rendement par paramètre

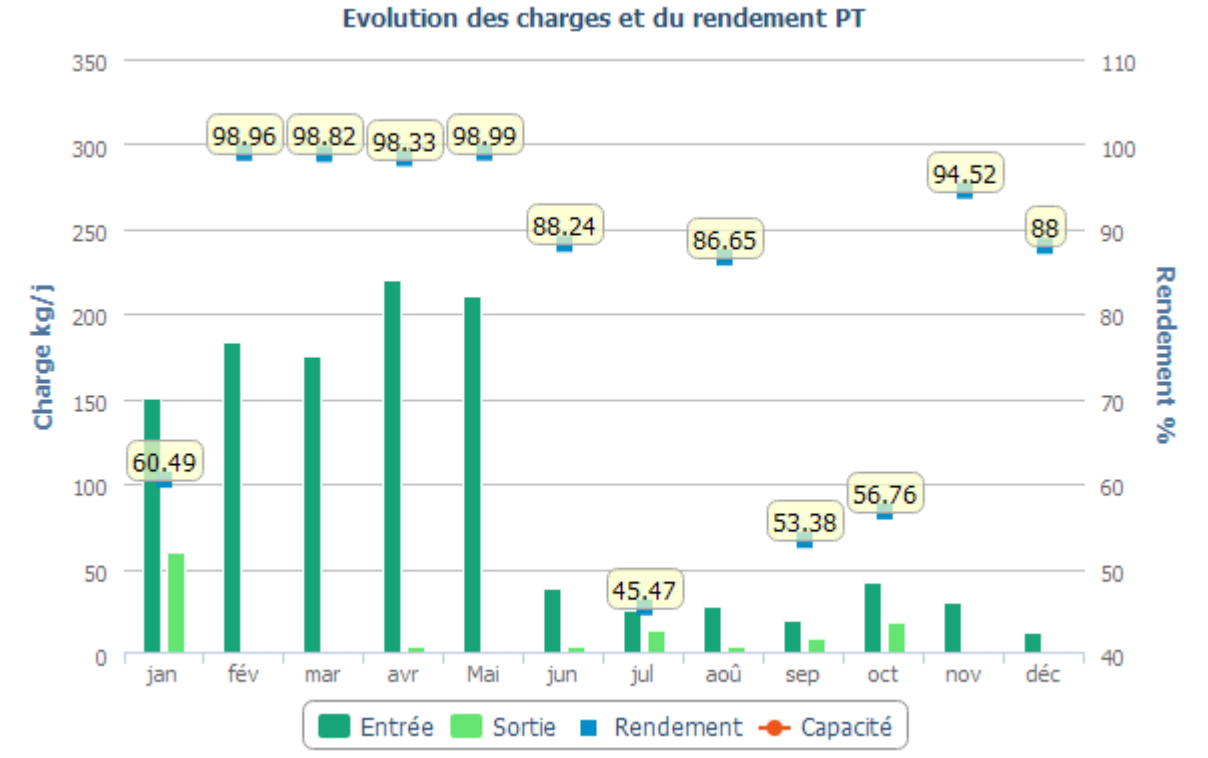

Evolution des charges et du rendement MES
Charge kg/j
Rendement %
35000
30000
25000
20000
15000
10000
5000
0
110
100
90
80
70
60
50
40
99,85
99,32
99,58
98,17
98,17
90,44
83,3
83,74
62,52
57,73
52,04
48,28
jan
fév
mar
avr
Mai
jun
jul
aoû
sep
oct
nov
déc
entrée
sortie
Rendement
Capacité


Evolution des charges et du rendement DCO
Charge kg/j
Rendement %
35000
30000
25000
20000
15000
10000
5000
0
110
100
90
80
70
60
50
40
99,71
99,12
99,33
97,74
95,73
91,9
83,53
79,73
69,08
60,06
53,7
47,77
jan
fév
mar
avr
Mai
jun
jul
aoû
sep
oct
nov
déc
Entrée
Sortie
Rendement
Capacité


Evolution des charges et du rendement DBO5
Charge kg/j
Rendement %
7000
6000
5000
4000
3000
2000
1000
0
110
100
90
80
70
60
50
40
99.78
99.82
98.55
99.32
97.72
97.49
98.25
97.07
57.43
57.6
51.92
45.22
jan
fév
mar
avr
Mai
jun
jul
aoû
sep
oct
nov
déc
Entrée
Sortie
Rendement
Capacité


Evolution des charges et du rendement NTK
Charge kg/j
Rendement %
3500
3000
2500
2000
1500
1000
500
0
110
100
90
80
70
60
50
40
99.61
99.69
98.76
99.68
83.77
81.03
88.32
76.33
57.17
57
56.8
47.62
jan
fév
mar
avr
Mai
jun
jul
aoû
sep
oct
nov
déc
Entrée
Sortie
Rendement
Capacité



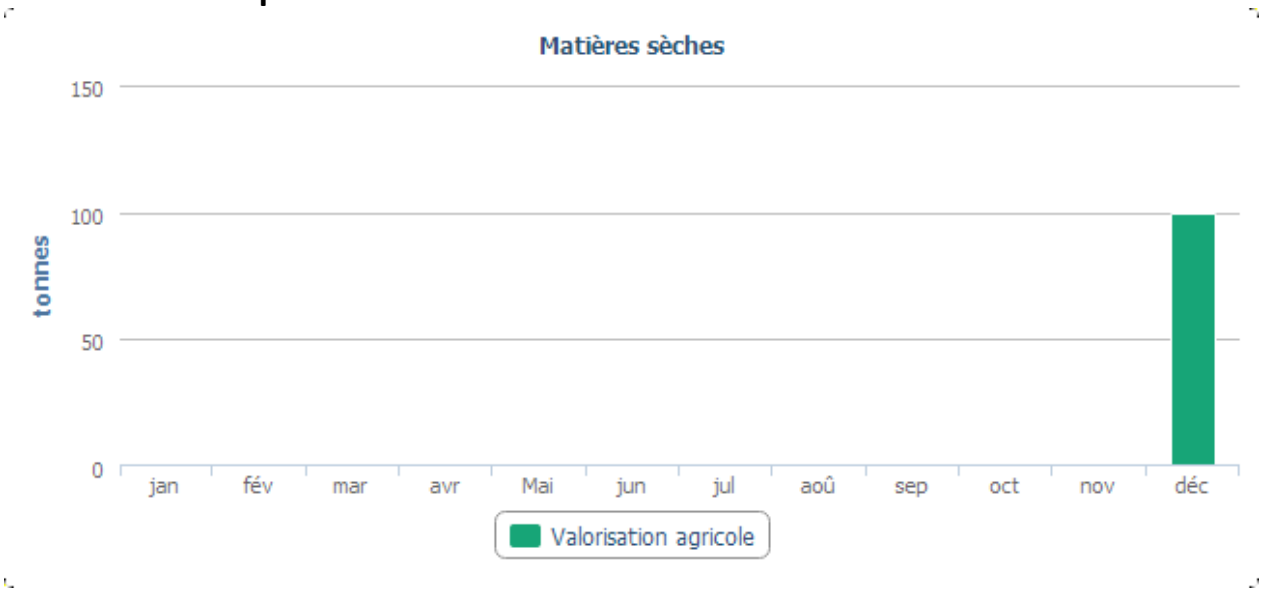


Détail des non-conformités

Dates	Bilan non conforme	Bilan rédhibitoire	Paramètres concernés	Dépassement des conditions normales de fonctionnement	Commentaires
01/01/2025	Oui	Oui	DCO MES	Non	
06/01/2025	Oui	Oui	DBO5 DCO MES NGL	Non	
07/01/2025	Oui	Oui	DBO5 DCO MES NGL	Non	
09/01/2025	Oui	Oui	DBO5 DCO MES NGL	Non	
28/01/2025	Oui	Oui	DBO5 DCO MES NGL	Non	
10/02/2025	Oui	Oui	DCO MES	Non	
01/04/2025	Oui	Oui	DBO5 DCO MES	Non	
11/06/2025	Oui	Non	MES	Non	
02/07/2025	Oui	Oui	DBO5 DCO MES NGL	Oui	
06/07/2025	Oui	Oui	DBO5 DCO MES NGL	Oui	
21/07/2025	Oui	Oui	DBO5 DCO MES NGL	Non	
23/07/2025	Oui	Non	MES	Oui	
11/08/2025	Oui	Non	NGL	Non	
18/08/2025	Oui	Non	NGL	Non	
01/09/2025	Oui	Oui	DCO MES	Oui	
03/09/2025	Oui	Oui	DBO5 DCO MES NGL	Oui	
11/09/2025	Oui	Oui	DCO MES	Oui	

22/10/2025	Oui	Oui	DBO5 DCO MES NGL	Oui	
18/11/2025	Oui	Oui	DCO MES	Oui	

Boues évacuées par mois

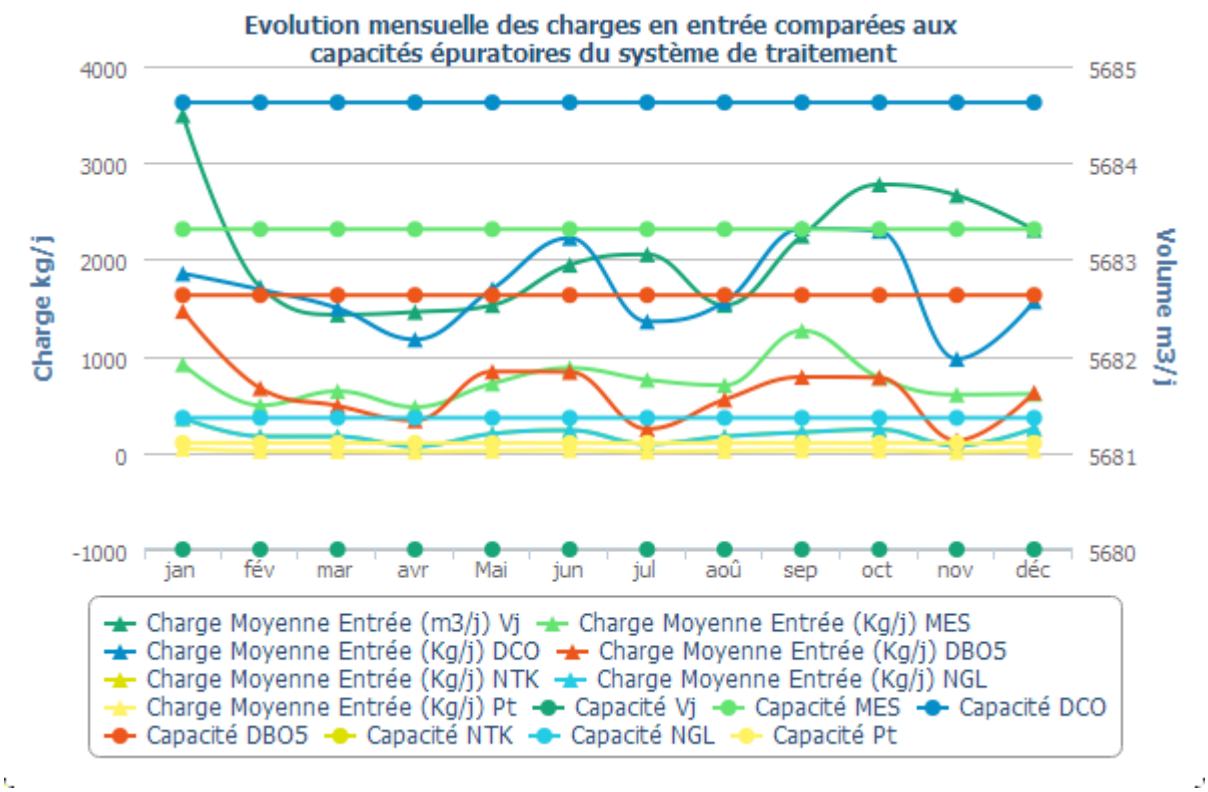


STEP - NOEUX LES MINES

Bilans HCNF / Bilans :

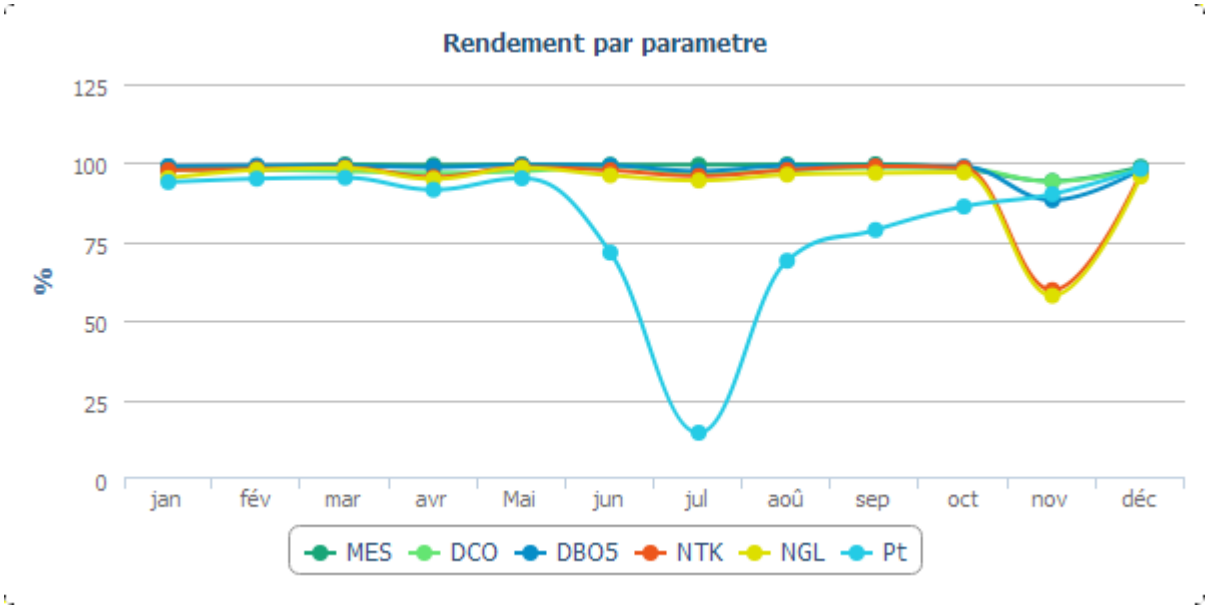
Charges entrantes et dépassement de capacité	Volume		MES	DCO	DBO5	NTK	NGL	Pt
	(m3/j)	Nbr Bilan HcNF* / nbr de bilans	kg/j	kg/j	kg/j	kg/j	kg/j	kg/j
janvier	3 491	0 / 2	914	1 855	1 466	358,8	359,7	41,9
février	1 715	0 / 2	490	1 689	669	170,3	170,7	18,9
mars	1 429	0 / 2	637	1 495	486	167,1	167,1	15,7
avril	1 456	0 / 2	474	1 172	335	67,8	67,8	11,1
mai	1 528	0 / 2	715	1 696	841	196,7	196,7	19,9
juin	1 945	0 / 2	877	2 222	836	233,4	233,4	27,2
juillet	2 051	0 / 2	755	1 359	246	92,3	92,3	10,3
août	1 529	0 / 2	700	1 560	550	168,2	168,2	18,4
septembre	2 244	0 / 2	1 263	2 319	785	210,9	210,9	26,9
octobre	2 775	0 / 2	779	2 295	777	241,4	241,4	25,5
novembre	2 663	1 / 2	601	971	128	74,6	74,6	8,5
décembre	2 308	0 / 2	609	1 567	623	253,9	253,9	25,4

(*) Hors conditions normales de fonctionnement selon le volume reçu en entrée de station

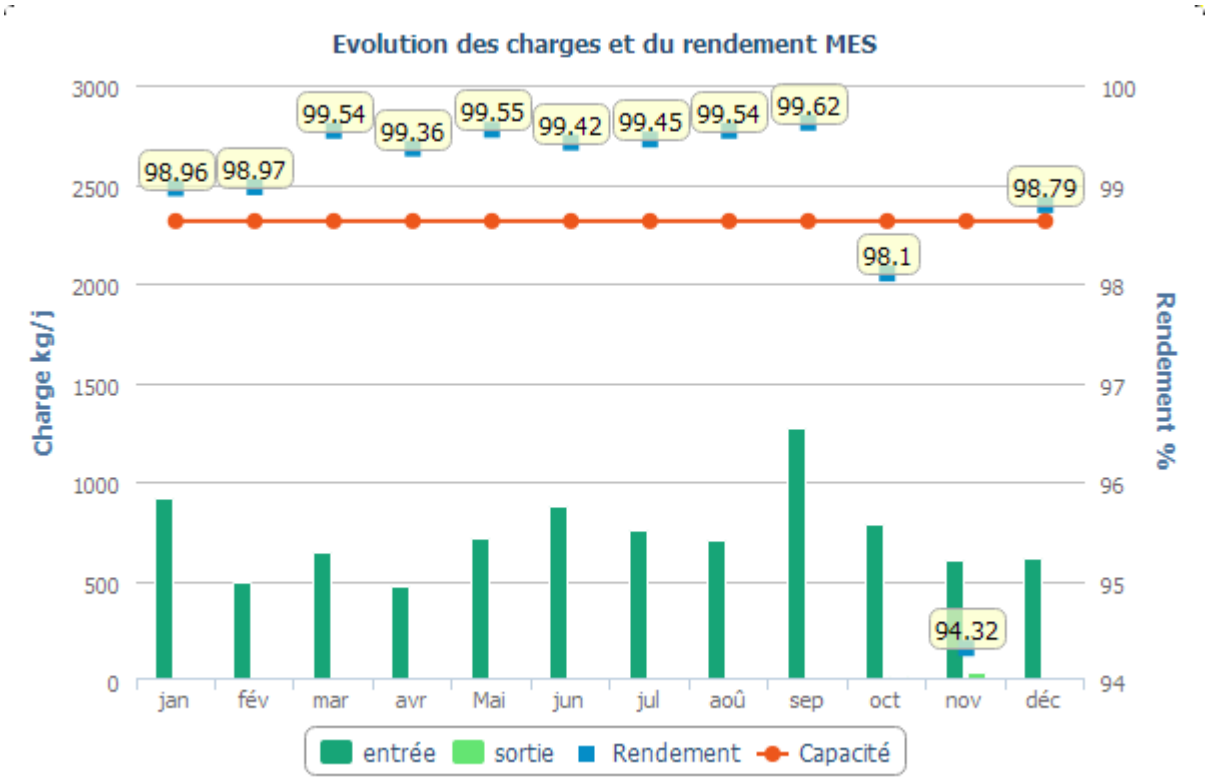


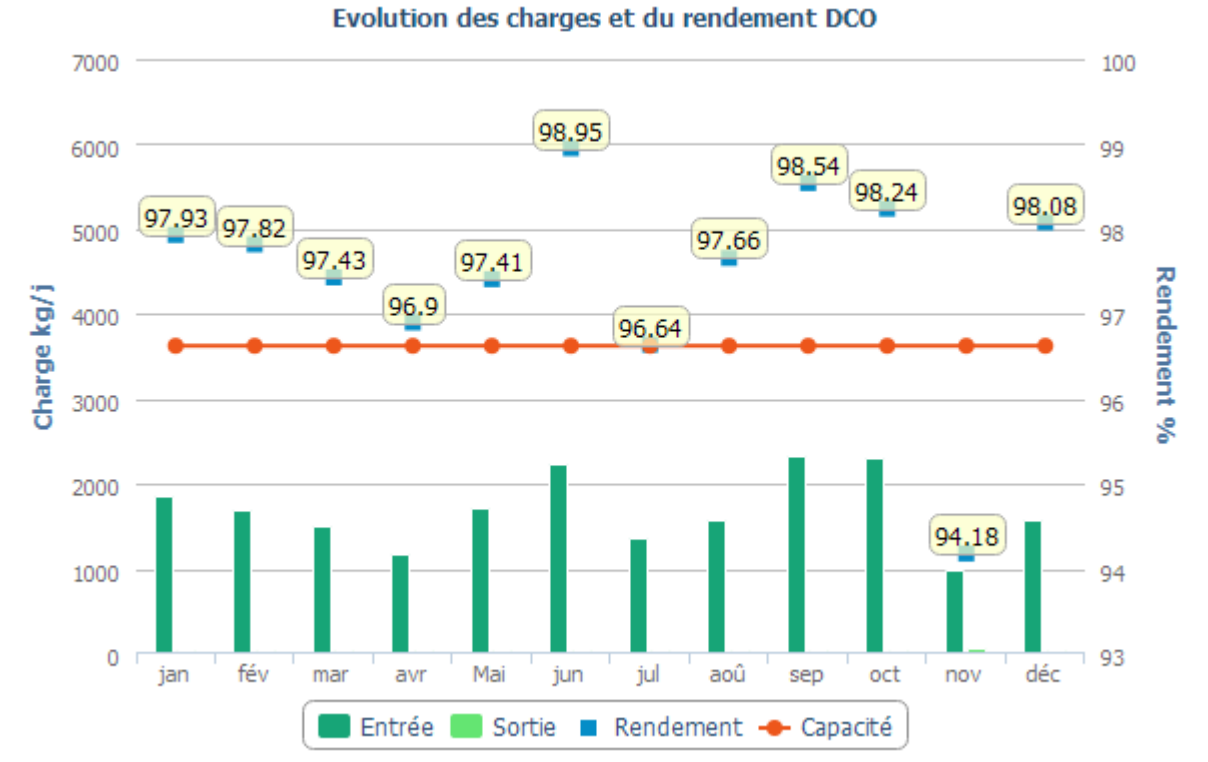
Qualité du rejet et rendement épuratoire du système de traitement :

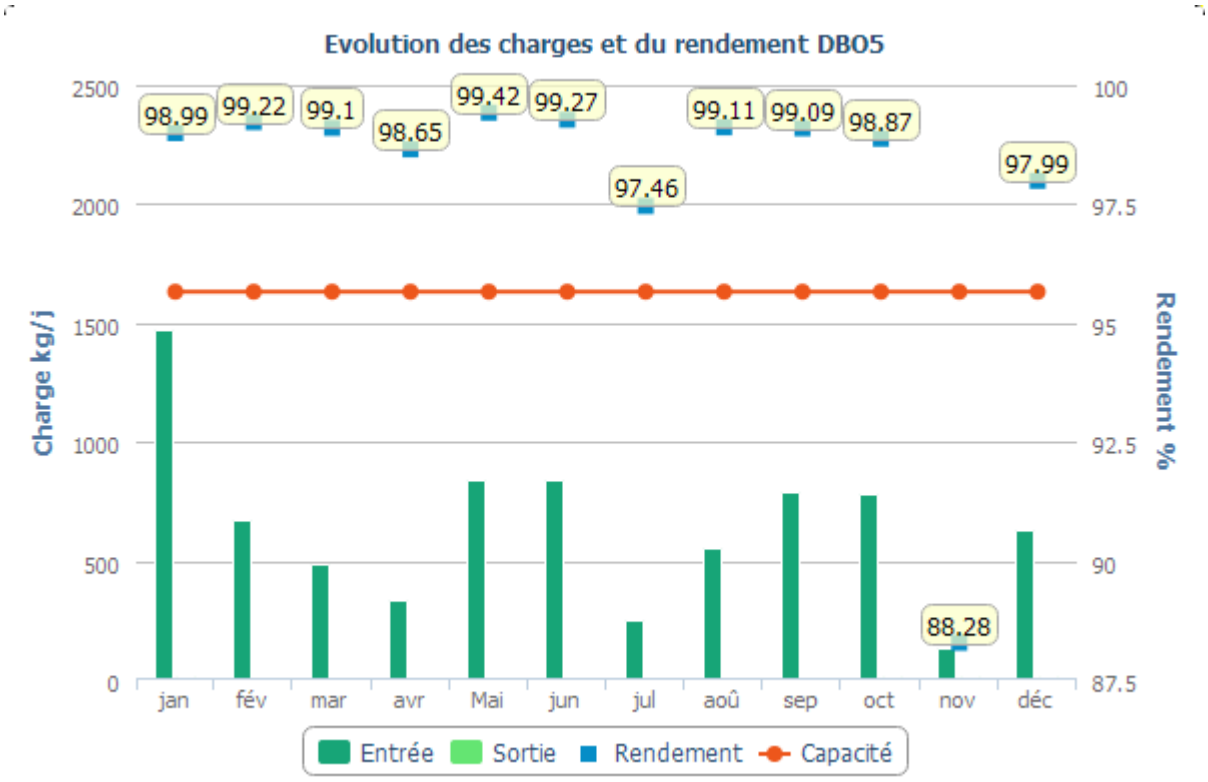
Charges en sortie et rendement	MES		DCO		DBO5		NTK		NGL		Pt	
	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%
janvier	9,50	98,96	38,30	97,93	14,76	98,99	8,10	97,75	17,20	95,23	2,50	93,96
février	5,00	98,97	36,90	97,82	5,20	99,22	3,30	98,07	3,70	97,83	0,90	95,04
mars	2,90	99,54	38,40	97,43	4,35	99,10	2,50	98,52	2,80	98,32	0,70	95,39
avril	3,00	99,36	36,30	96,90	4,53	98,65	3,00	95,54	3,40	94,99	0,90	91,53
mai	3,20	99,55	43,90	97,41	4,85	99,42	2,60	98,68	3,00	98,49	1,00	95,20
juin	5,10	99,42	23,30	98,95	6,10	99,27	5,30	97,73	9,10	96,10	7,70	71,61
juillet	4,20	99,45	45,60	96,64	6,26	97,46	3,80	95,93	5,10	94,46	8,80	14,58
août	3,30	99,54	36,50	97,66	4,87	99,11	3,70	97,78	6,20	96,34	5,70	69,01
septembre	4,80	99,62	33,90	98,54	7,13	99,09	2,10	98,99	6,70	96,82	5,70	78,81
octobre	14,80	98,10	40,50	98,24	8,78	98,87	3,80	98,42	7,10	97,04	3,50	86,24
novembre	34,20	94,32	56,50	94,18	14,99	88,28	30,00	59,77	31,30	58,02	0,80	90,16
décembre	7,40	98,79	30,10	98,08	12,51	97,99	8,30	96,71	10,90	95,72	0,50	98,07

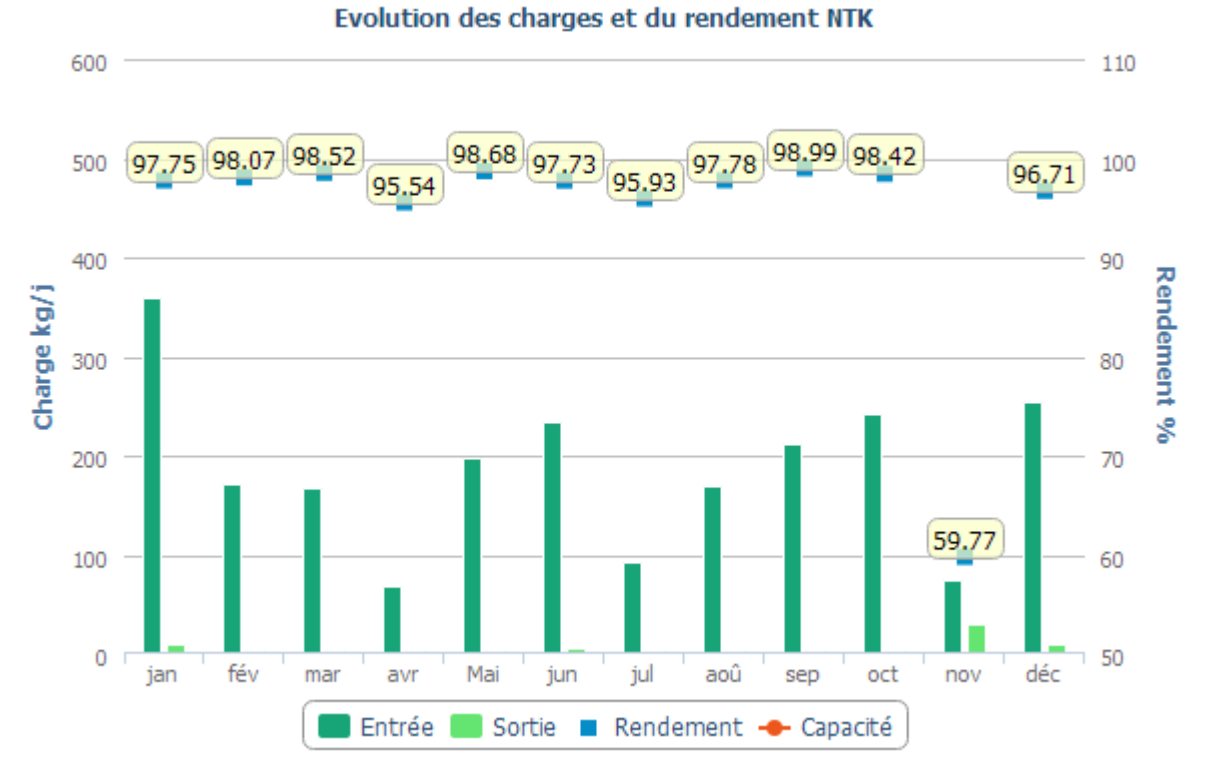


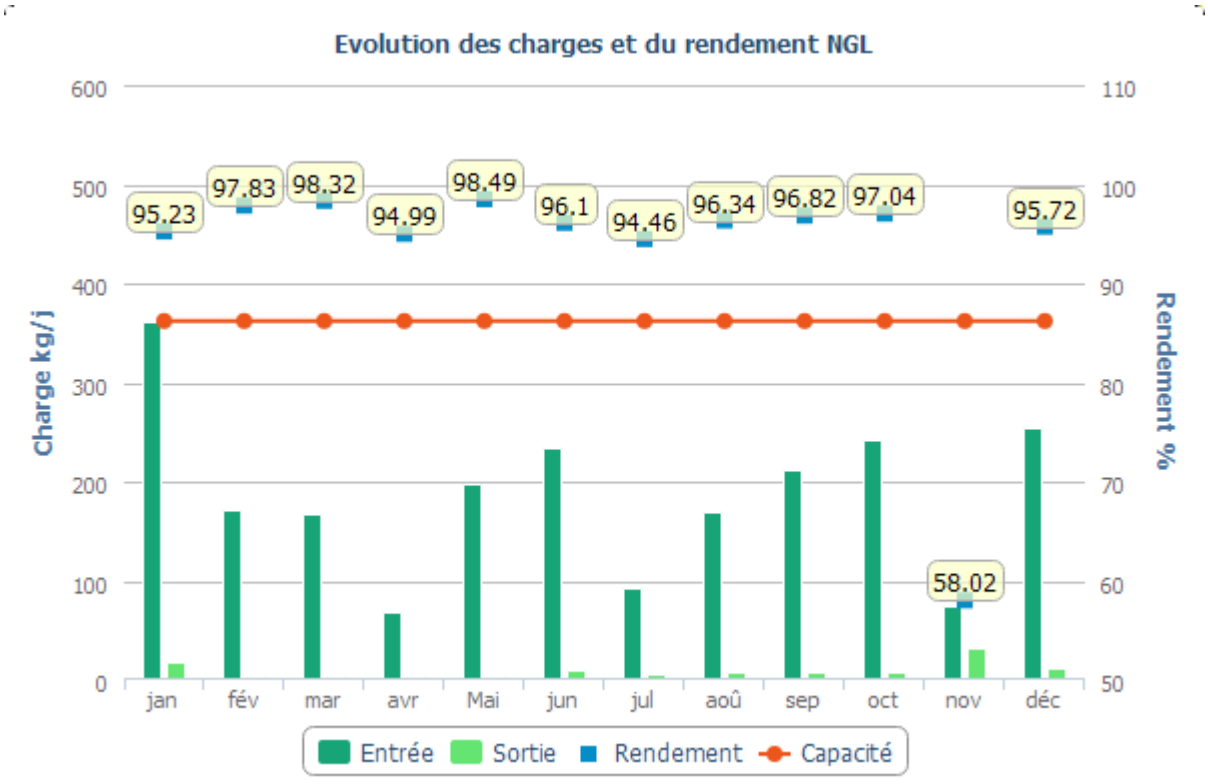
Evolution des charges et du rendement par paramètre

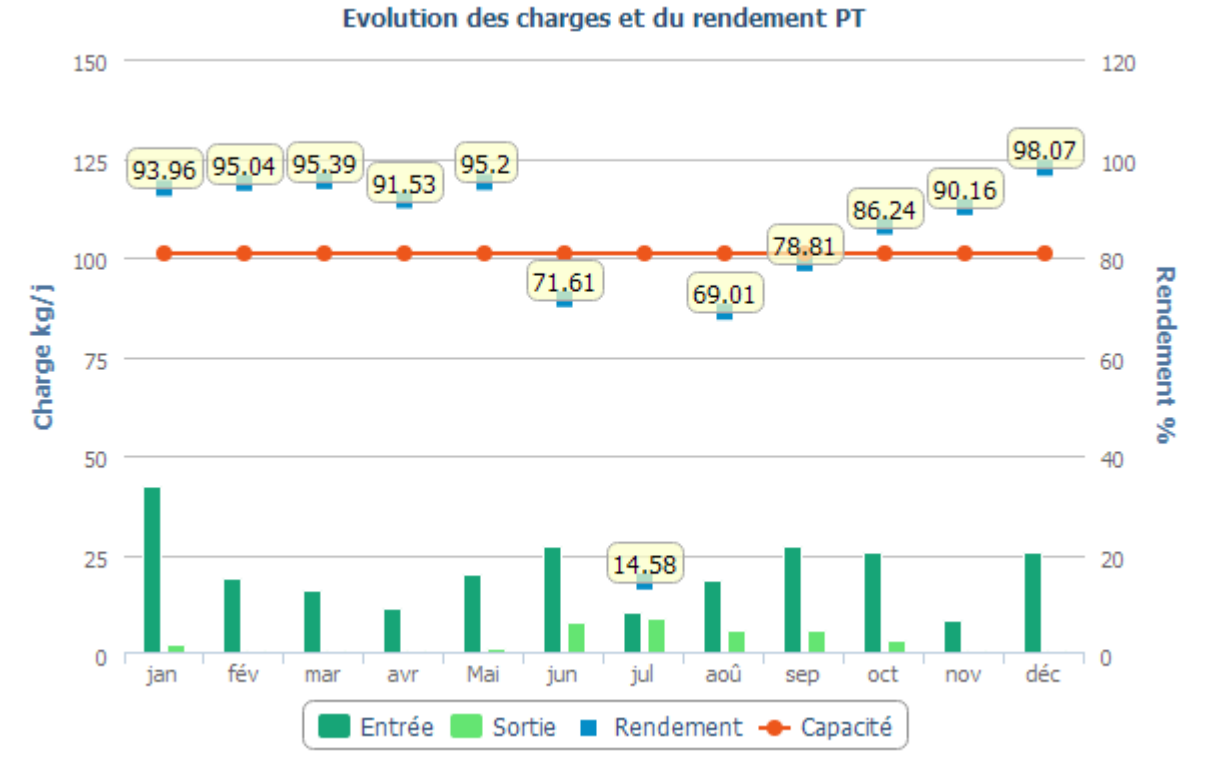

Evolution des charges et du rendement MES
Charge kg/j
Rendement %
3000
2500
2000
1500
1000
500
0
100
99
98
97
96
95
94
98.96
98.97
99.54
99.36
99.55
99.42
99.45
99.54
99.62
98.1
98.79
94.32
jan
fév
mar
avr
Mai
jun
jul
aoû
sep
oct
nov
déc
entrée
sortie
Rendement
Capacité


Evolution des charges et du rendement DCO
Charge kg/j
Rendement %
7000
6000
5000
4000
3000
2000
1000
0
100
99
98
97
96
95
94
93
97.93
97.82
97.43
96.9
97.41
98.95
96.64
97.66
98.54
98.24
98.08
94.18
jan
fév
mar
avr
Mai
jun
jul
aoû
sep
oct
nov
déc
Entrée
Sortie
Rendement
Capacité

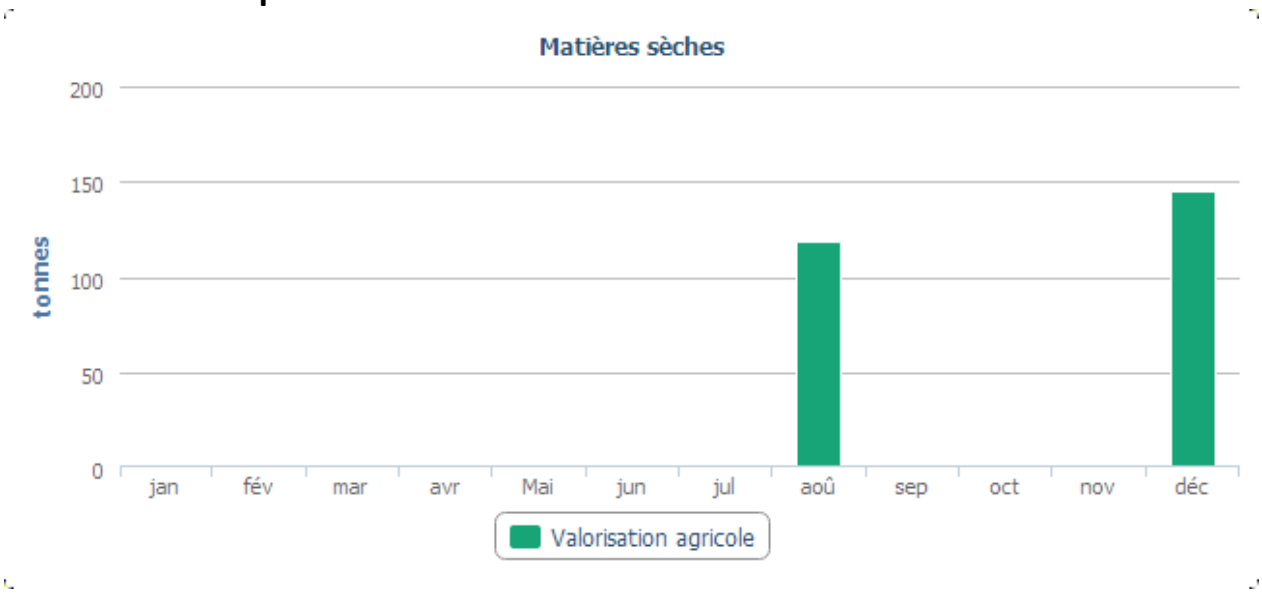

Evolution des charges et du rendement DBO5
2500
2000
1500
1000
500
0
100
97.5
95
92.5
90
87.5
Charge kg/j
Rendement %
98.99
99.22
99.1
98.65
99.42
99.27
97.46
99.11
99.09
98.87
97.99
88.28
jan
fév
mar
avr
Mai
jun
jul
aoû
sep
oct
nov
déc
Entrée
Sortie
Rendement
Capacité


Evolution des charges et du rendement NTK
600
500
400
300
200
100
0
110
100
90
80
70
60
50
Charge kg/j
Rendement %
97.75
98.07
98.52
95.54
98.68
97.73
95.93
97.78
98.99
98.42
96.71
59.77
jan
fév
mar
avr
Mai
jun
jul
aoû
sep
oct
nov
déc
Entrée
Sortie
Rendement
Capacité


Evolution des charges et du rendement NGL
Charge kg/j
Rendement %
600
500
400
300
200
100
0
110
100
90
80
70
60
50
95.23
97.83
98.32
94.99
98.49
96.1
94.46
96.34
96.82
97.04
95.72
58.02
jan
fév
mar
avr
Mai
jun
jul
aoû
sep
oct
nov
déc
Entrée
Sortie
Rendement
Capacité


Evolution des charges et du rendement PT
Charge kg/j
Rendement %
150
125
100
75
50
25
0
120
100
80
60
40
20
0
93.96
95.04
95.39
91.53
95.2
71.61
69.01
78.81
86.24
90.16
98.07
14.58
jan
fév
mar
avr
Mai
jun
jul
aoû
sep
oct
nov
déc
Entrée
Sortie
Rendement
Capacité

Boues évacuées par mois

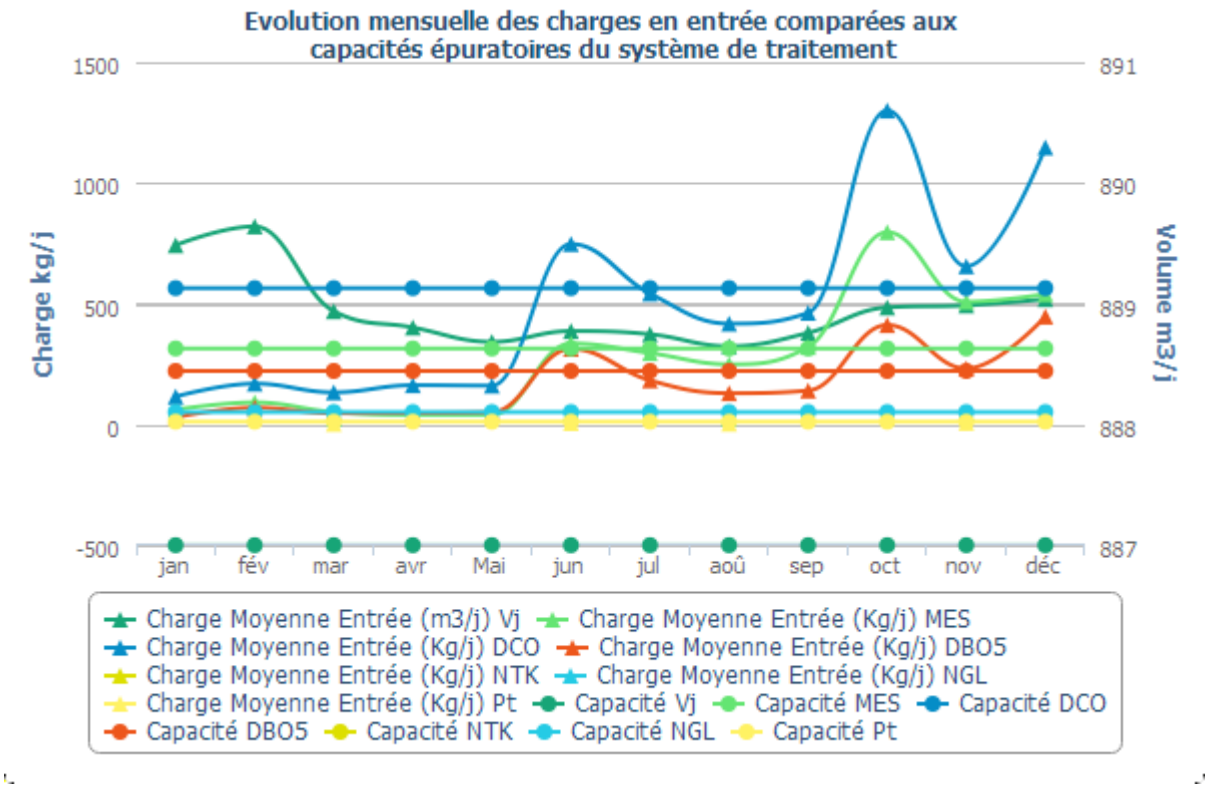


STEP - RICHEBOURG

Bilans HCNF / Bilans :

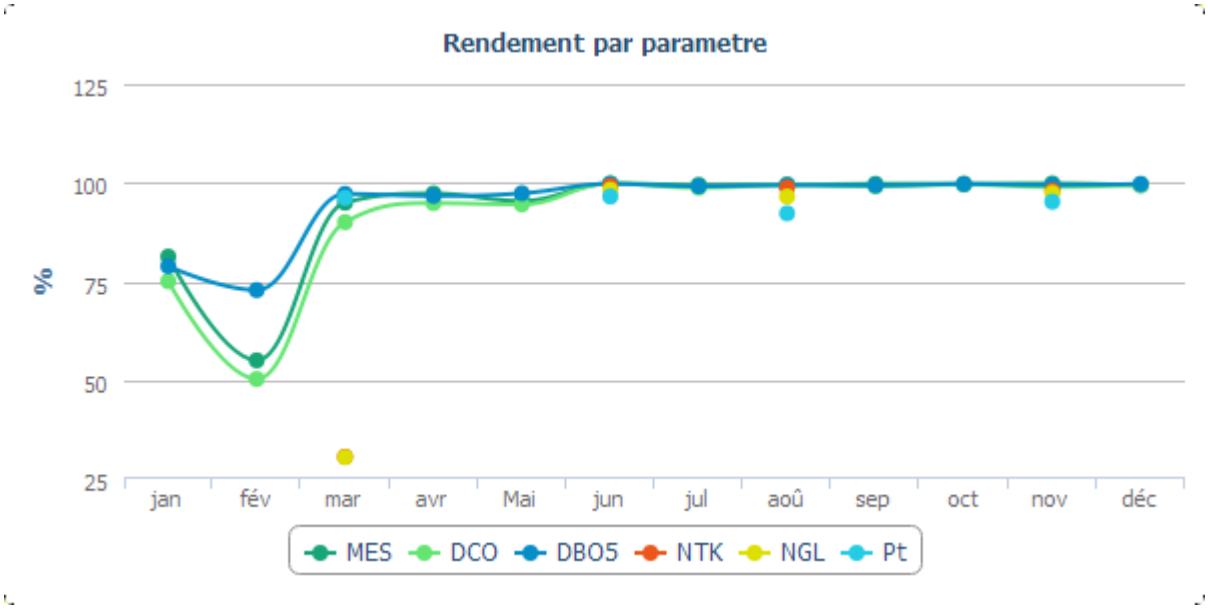
Charges entrantes et dépassement de capacité	Volume		MES	DCO	DBO5	NTK	NGL	Pt
	(m3/j)	Nbr Bilan HcNF* / nbr de bilans	kg/j	kg/j	kg/j	kg/j	kg/j	kg/j
janvier	742	1 / 1	62	116	30	-	-	-
février	820	0 / 1	92	170	70	-	-	-
mars	469	0 / 1	52	133	47	23,2	23,3	2,5
avril	402	0 / 1	40	163	48	-	-	-
mai	342	0 / 1	40	161	51	-	-	-
juin	387	0 / 1	336	747	313	46,4	46,5	6,6
juillet	374	0 / 1	296	542	183	-	-	-
août	324	0 / 1	249	418	130	25,6	25,7	3,6
septembre	380	0 / 1	321	463	141	-	-	-
octobre	485	0 / 1	796	1 300	412	-	-	-
novembre	493	0 / 1	508	655	232	46,3	46,4	6,9
décembre	519	0 / 1	540	1 147	447	-	-	-

(*) Hors conditions normales de fonctionnement selon le volume reçu en entrée de station

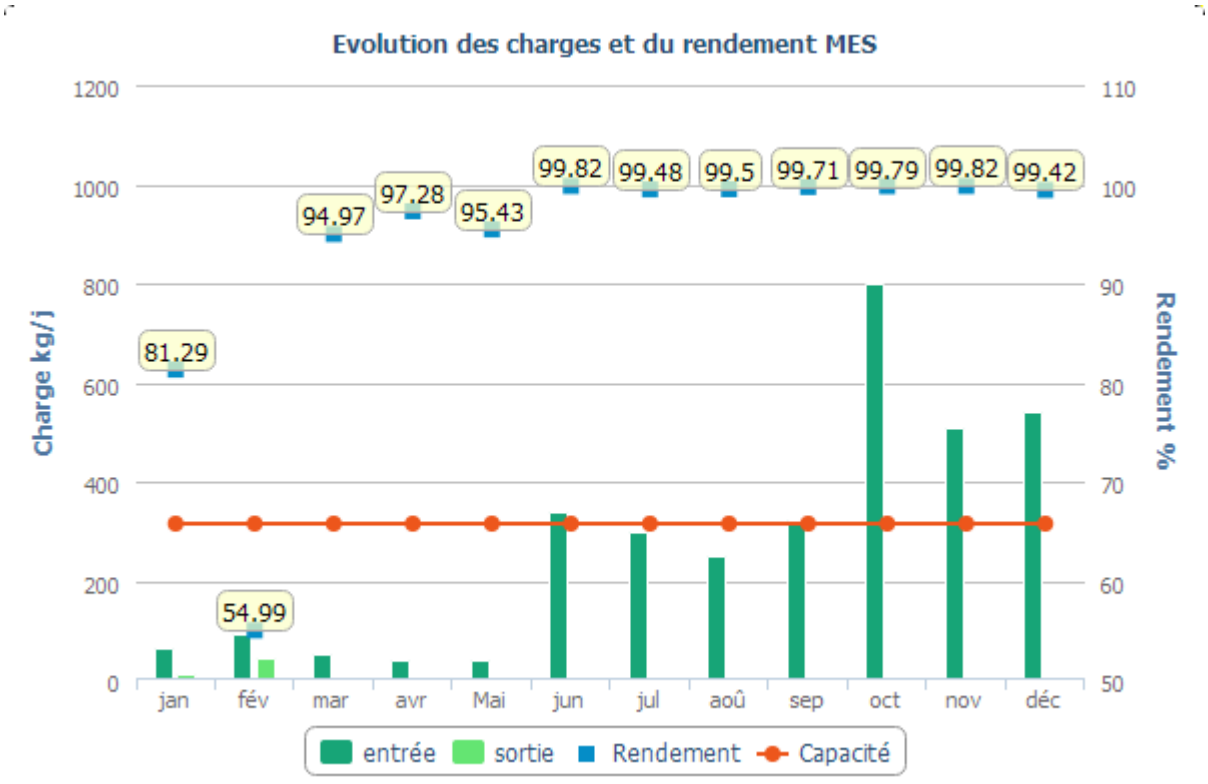


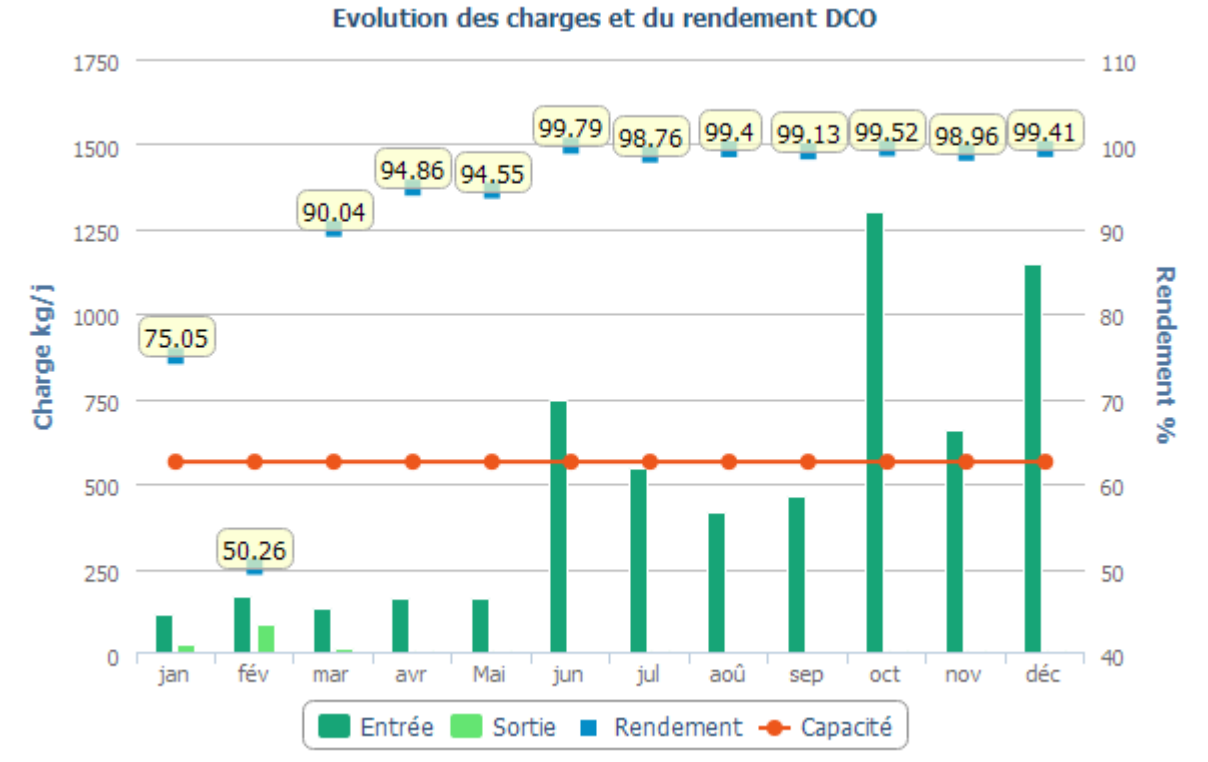
Qualité du rejet et rendement épuratoire du système de traitement :

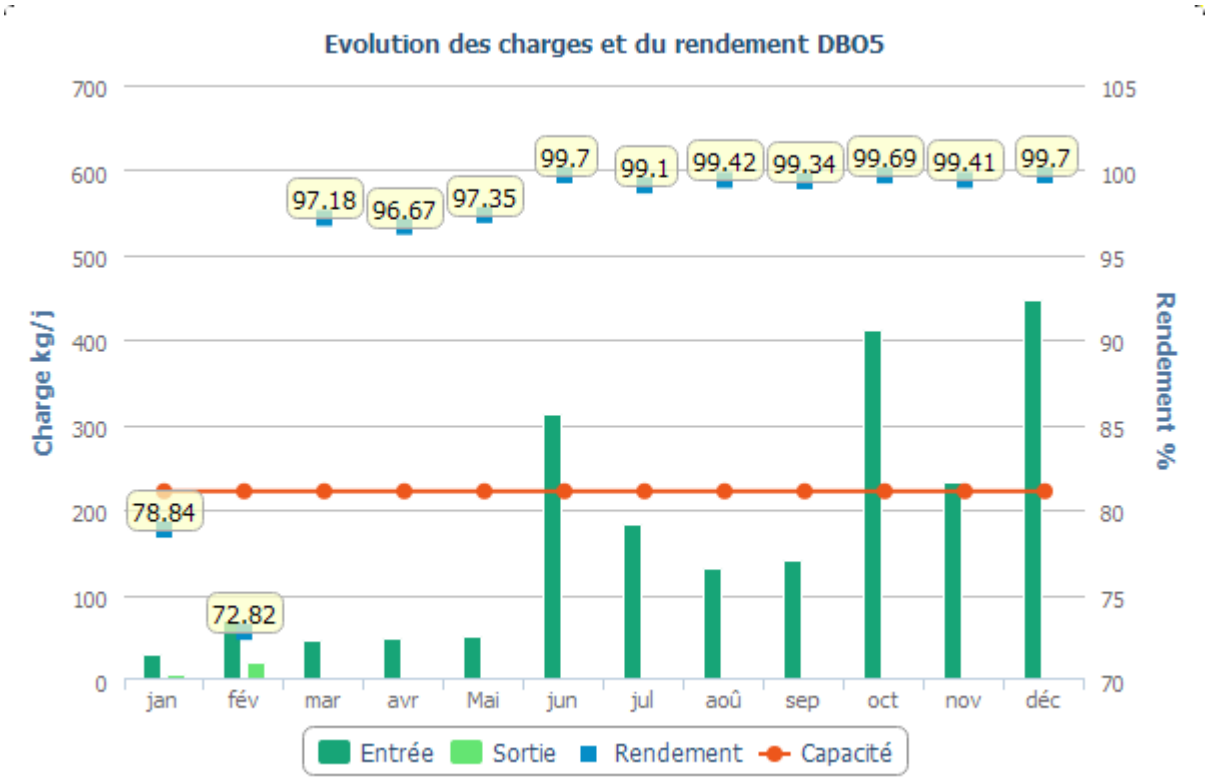
Charges en sortie et rendement	MES		DCO		DBO5		NTK		NGL		Pt	
	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%
janvier	11,50	81,29	29,10	75,05	6,44	78,84						
février	41,30	54,99	84,40	50,26	18,94	72,82						
mars	2,60	94,97	13,20	90,04	1,32	97,18	16,10	30,57	16,20	30,46	0,10	96,17
avril	1,10	97,28	8,40	94,86	1,60	96,67						
mai	1,80	95,43	8,80	94,55	1,36	97,35						
juin	0,60	99,82	1,50	99,79	0,93	99,70	0,40	99,20	0,80	98,26	0,20	96,53
juillet	1,50	99,48	6,80	98,76	1,66	99,10						
août	1,30	99,50	2,50	99,40	0,75	99,42	0,30	98,82	0,90	96,52	0,30	92,25
septembre	0,90	99,71	4,00	99,13	0,93	99,34						
octobre	1,70	99,79	6,30	99,52	1,26	99,69						
novembre	0,90	99,82	6,80	98,96	1,37	99,41	0,90	98,03	1,20	97,43	0,30	95,18
décembre	3,10	99,42	6,70	99,41	1,34	99,70						

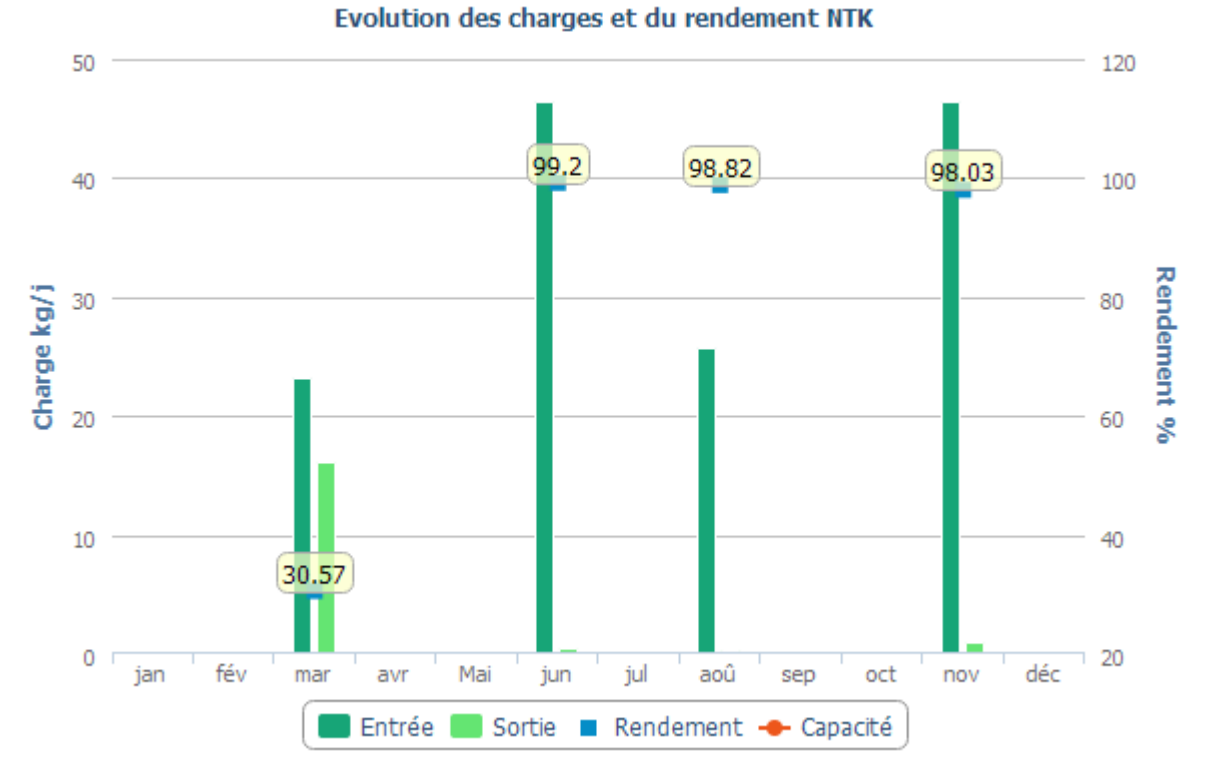


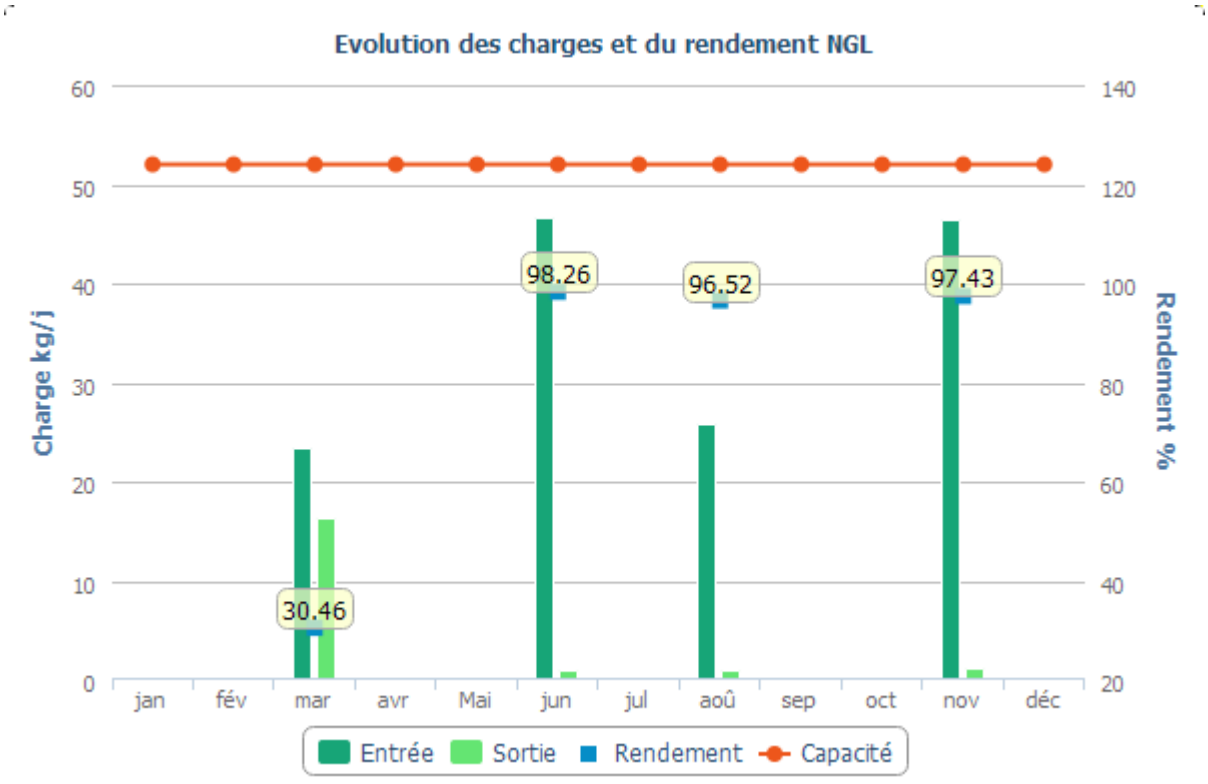
Evolution des charges et du rendement par paramètre

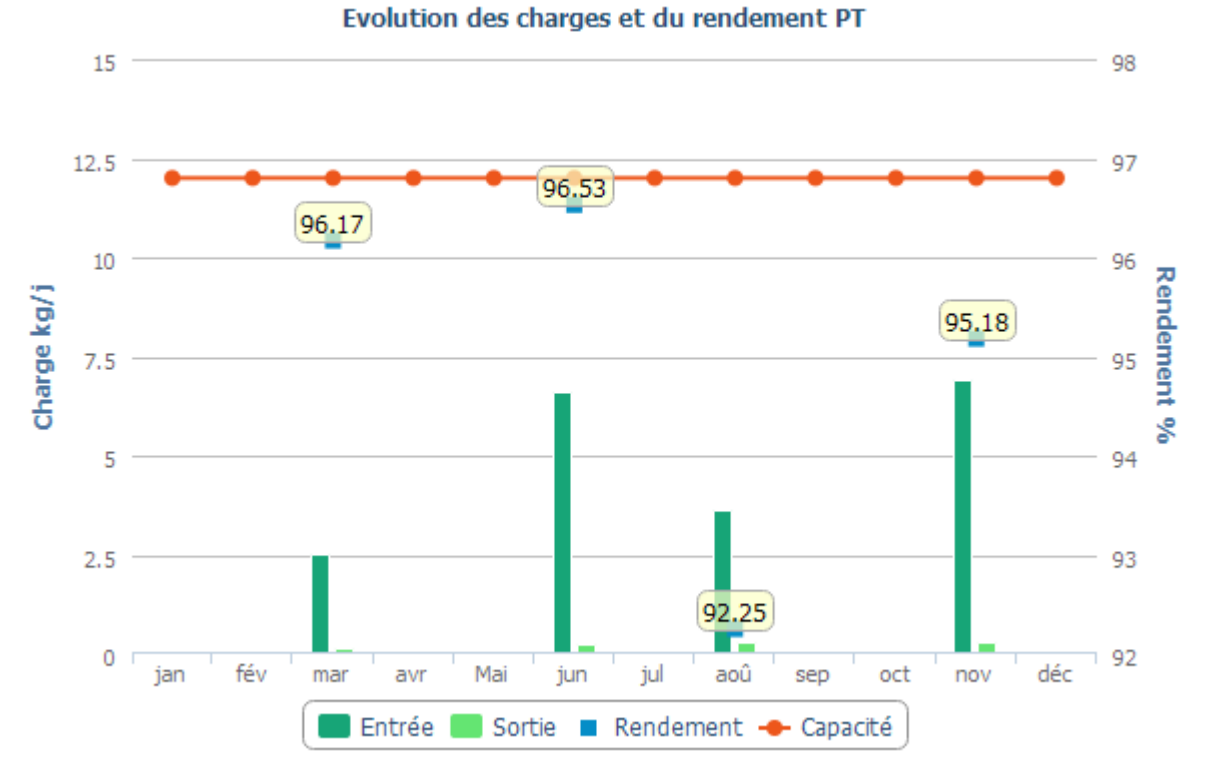

Evolution des charges et du rendement MES
Charge kg/j
Rendement %
1200
1000
800
600
400
200
0
110
100
90
80
70
60
50
81.29
94.97
97.28
95.43
99.82
99.48
99.5
99.71
99.79
99.82
99.42
54.99
jan
fév
mar
avr
Mai
jun
jul
aoû
sep
oct
nov
déc
entrée
sortie
Rendement
Capacité


Evolution des charges et du rendement DCO
Charge kg/j
Rendement %
1750
1500
1250
1000
750
500
250
0
110
100
90
80
70
60
50
40
75.05
90.04
94.86
94.55
99.79
98.76
99.4
99.13
99.52
98.96
99.41
50.26
jan
fév
mar
avr
Mai
jun
jul
aoû
sep
oct
nov
déc
Entrée
Sortie
Rendement
Capacité


Evolution des charges et du rendement DBO5
Charge kg/j
Rendement %
700
600
500
400
300
200
100
0
105
100
95
90
85
80
75
70
97.18
96.67
97.35
99.7
99.1
99.42
99.34
99.69
99.41
99.7
78.84
72.82
jan
fév
mar
avr
Mai
jun
jul
aoû
sep
oct
nov
déc
Entrée
Sortie
Rendement
Capacité


Evolution des charges et du rendement NTK
Charge kg/j
Rendement %
50
40
30
20
10
0
120
100
80
60
40
20
30.57
99.2
98.82
98.03
jan
fév
mar
avr
Mai
jun
jul
aoû
sep
oct
nov
déc
Entrée
Sortie
Rendement
Capacité

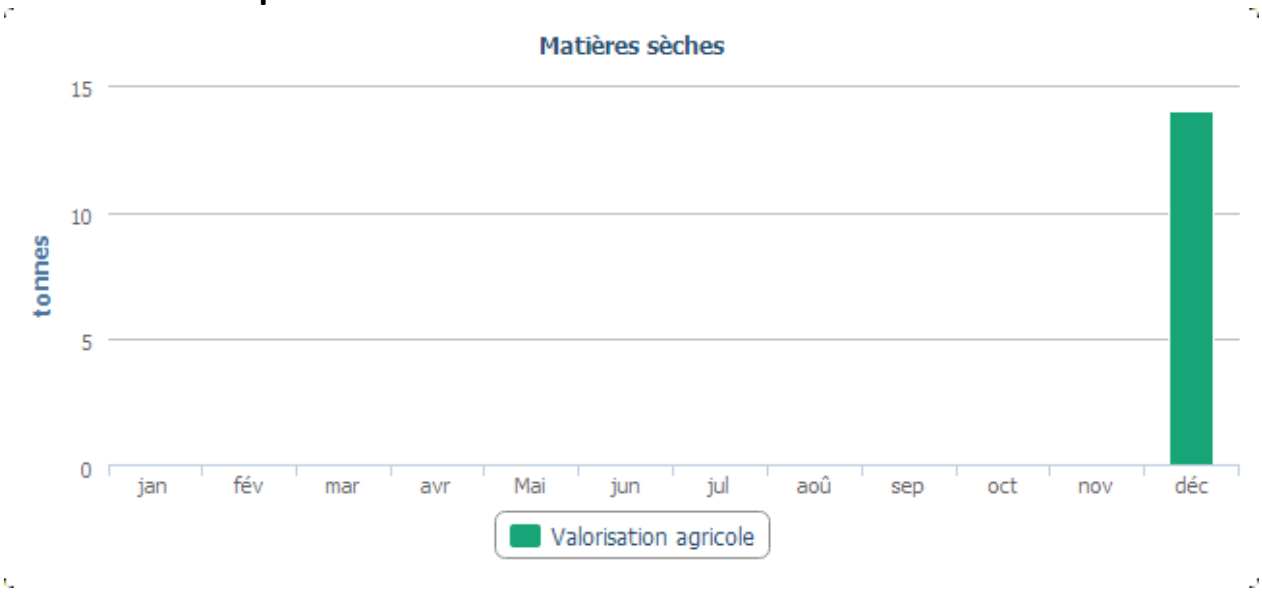




Détail des non-conformités

Dates	Bilan non conforme	Bilan rédhibitoire	Paramètres concernés	Dépassement des conditions normales de fonctionnement	Commentaires
04/02/2025	Oui	Non	DCO MES	Non	
20/03/2025	Oui	Non	NGL	Non	

Boues évacuées par mois

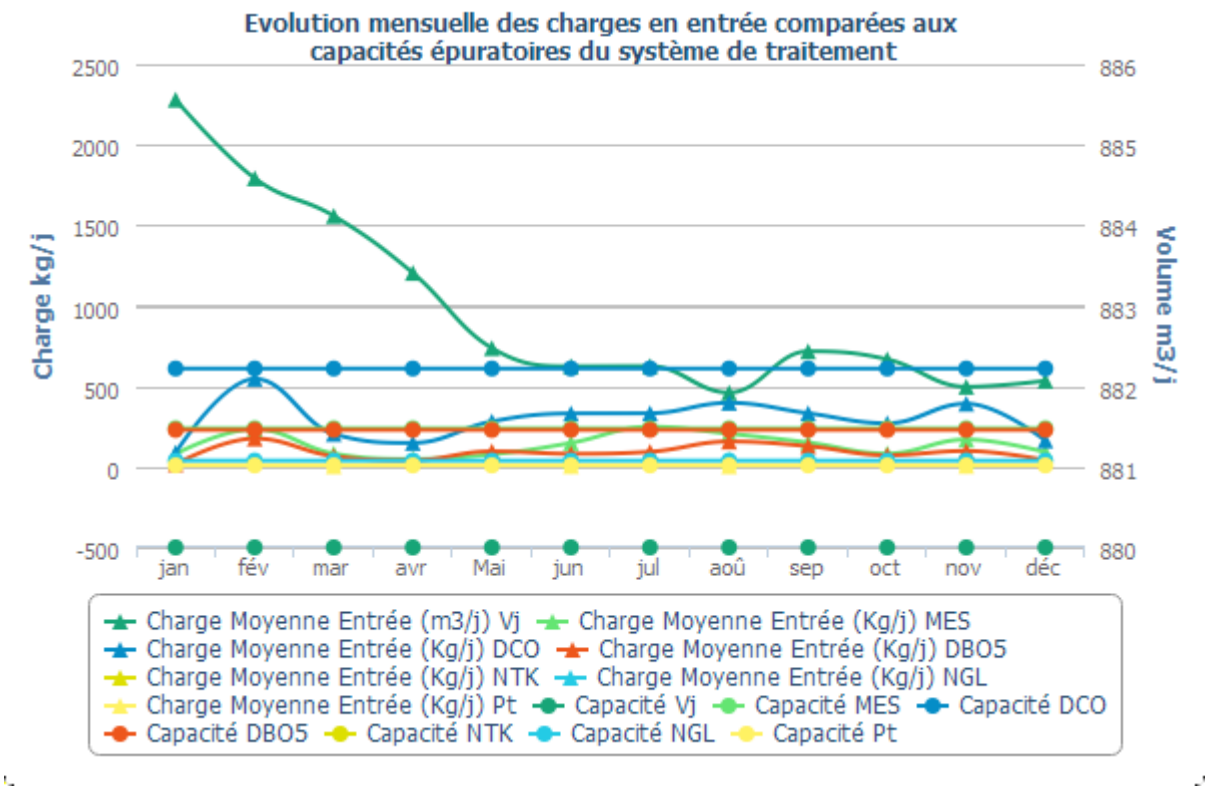


STEP - VIOLAINES

Bilans HCNF / Bilans :

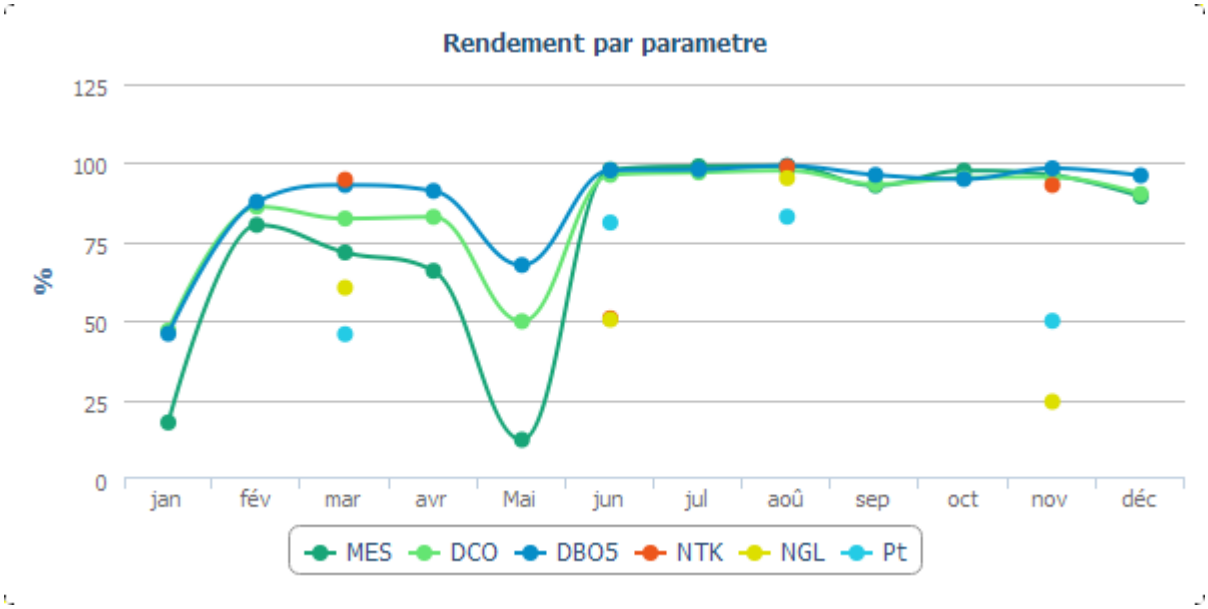
Charges entrantes et dépassement de capacité	Volume		MES	DCO	DBO5	NTK	NGL	Pt
	(m3/j)	Nbr Bilan HcNF* / nbr de bilans	kg/j	kg/j	kg/j	kg/j	kg/j	kg/j
janvier	2 280	0 / 1	80	87	16	-	-	-
février	1 792	0 / 1	235	547	176	-	-	-
mars	1 558	0 / 1	83	204	67	47,5	48,2	3,7
avril	1 204	0 / 1	49	148	41	-	-	-
mai	737	0 / 1	77	282	96	-	-	-
juin	624	0 / 1	148	331	81	36,8	37,0	5,3
juillet	625	0 / 1	250	333	94	-	-	-
août	461	0 / 1	206	397	157	42,4	42,5	4,6
septembre	718	0 / 1	151	333	129	-	-	-
octobre	668	0 / 1	82	271	73	-	-	-
novembre	497	0 / 1	170	392	99	37,8	37,9	7,0
décembre	534	0 / 1	91	164	41	-	-	-

(*) Hors conditions normales de fonctionnement selon le volume reçu en entrée de station

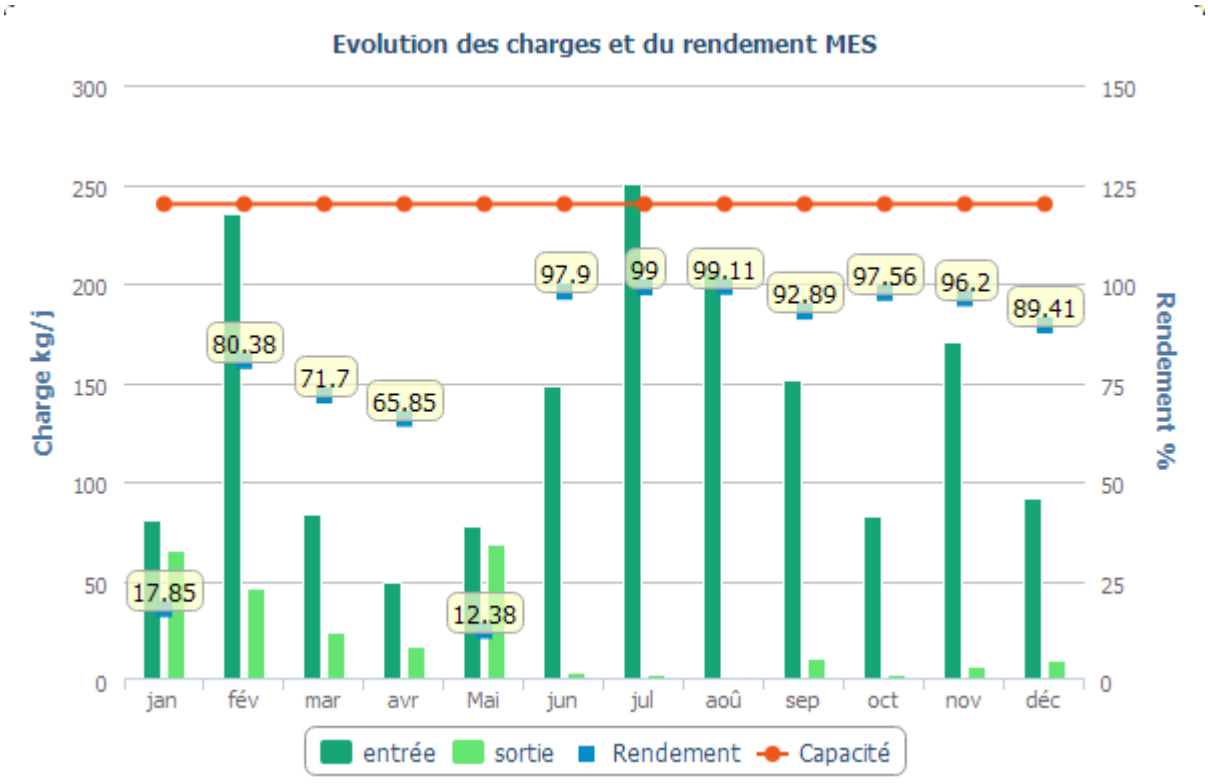


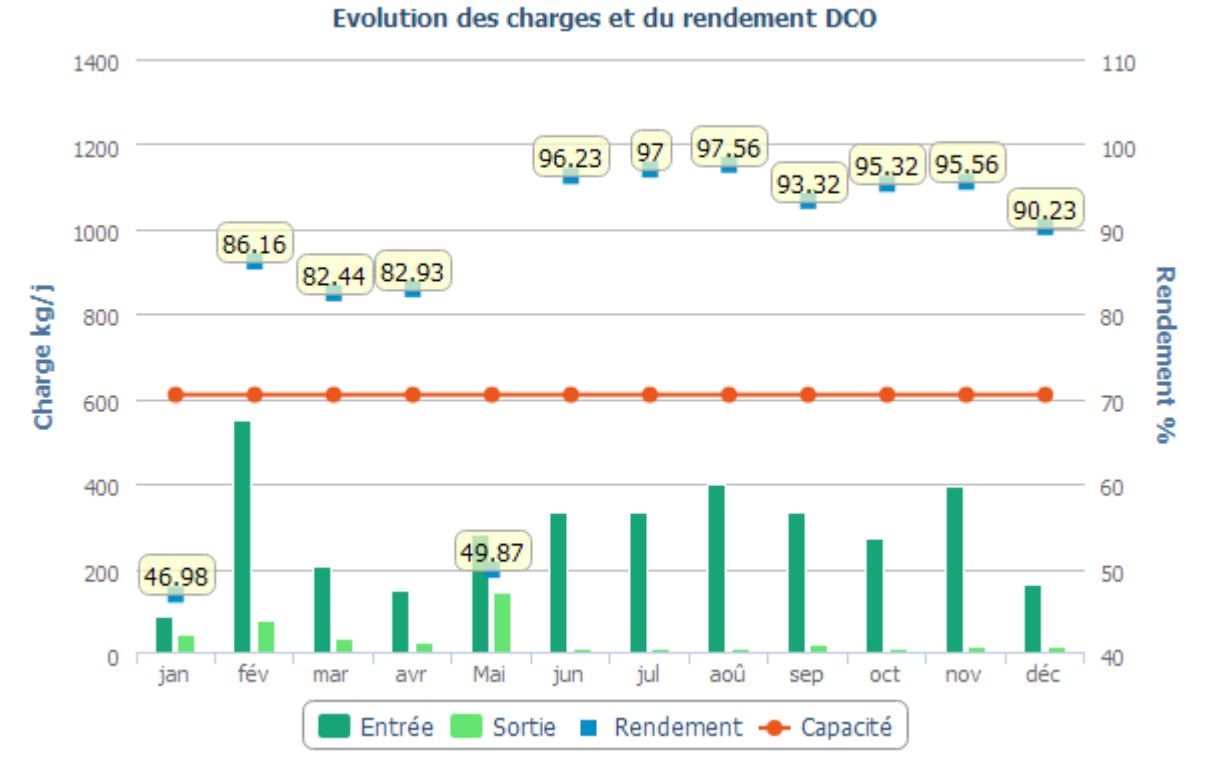
Qualité du rejet et rendement épuratoire du système de traitement :

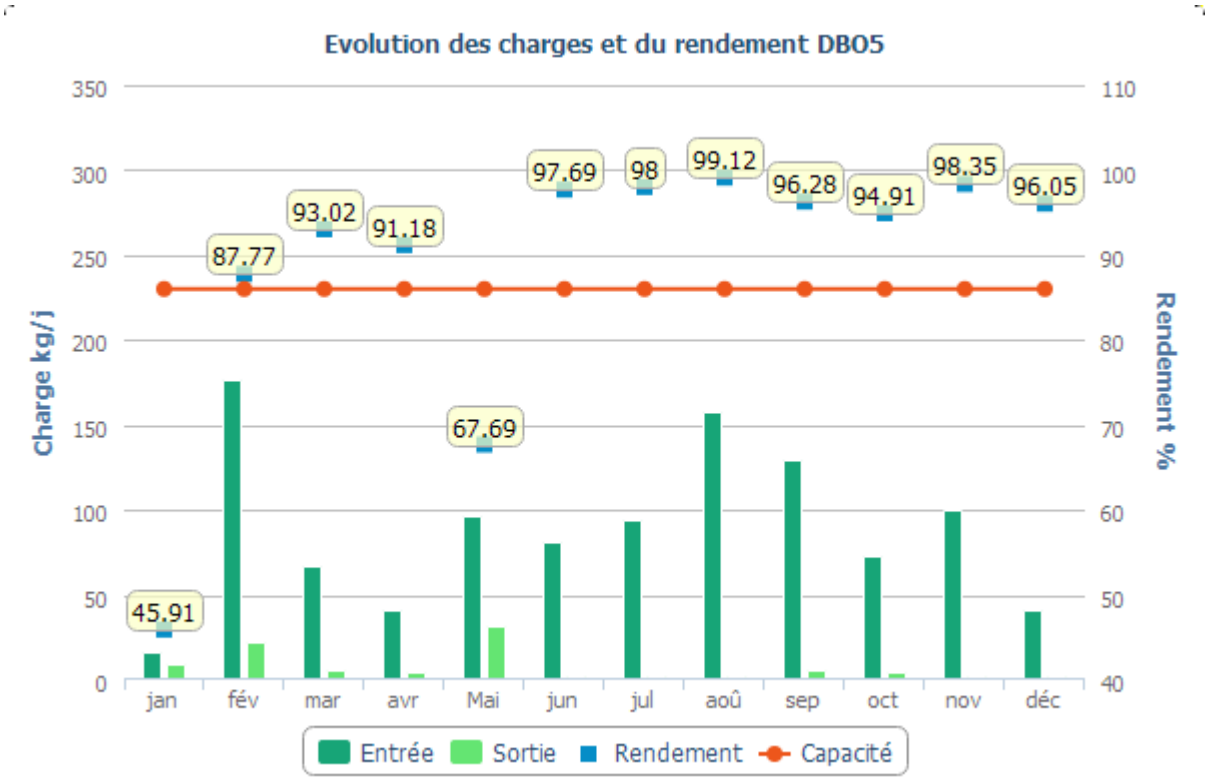
Charges en sortie et rendement	MES		DCO		DBO5		NTK		NGL		Pt	
	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%
janvier	65,50	17,85	45,90	46,98	8,63	45,91						
février	46,10	80,38	75,70	86,16	21,49	87,77						
mars	23,40	71,70	35,80	82,44	4,67	93,02	2,50	94,75	19,00	60,52	2,00	45,83
avril	16,90	65,85	25,30	82,93	3,61	91,18						
mai	67,80	12,38	141,50	49,87	30,96	67,69						
juin	3,10	97,90	12,50	96,23	1,87	97,69	18,10	50,85	18,30	50,47	1,00	81,18
juillet	2,50	99,00	10,00	97,00	1,88	98,00						
août	1,80	99,11	9,70	97,56	1,38	99,12	0,50	98,80	2,00	95,21	0,80	83,00
septembre	10,80	92,89	22,30	93,32	4,81	96,28						
octobre	2,00	97,56	12,70	95,32	3,74	94,91						
novembre	6,50	96,20	17,40	95,56	1,64	98,35	2,60	93,03	28,70	24,44	3,50	50,00
décembre	9,60	89,41	16,00	90,23	1,60	96,05						

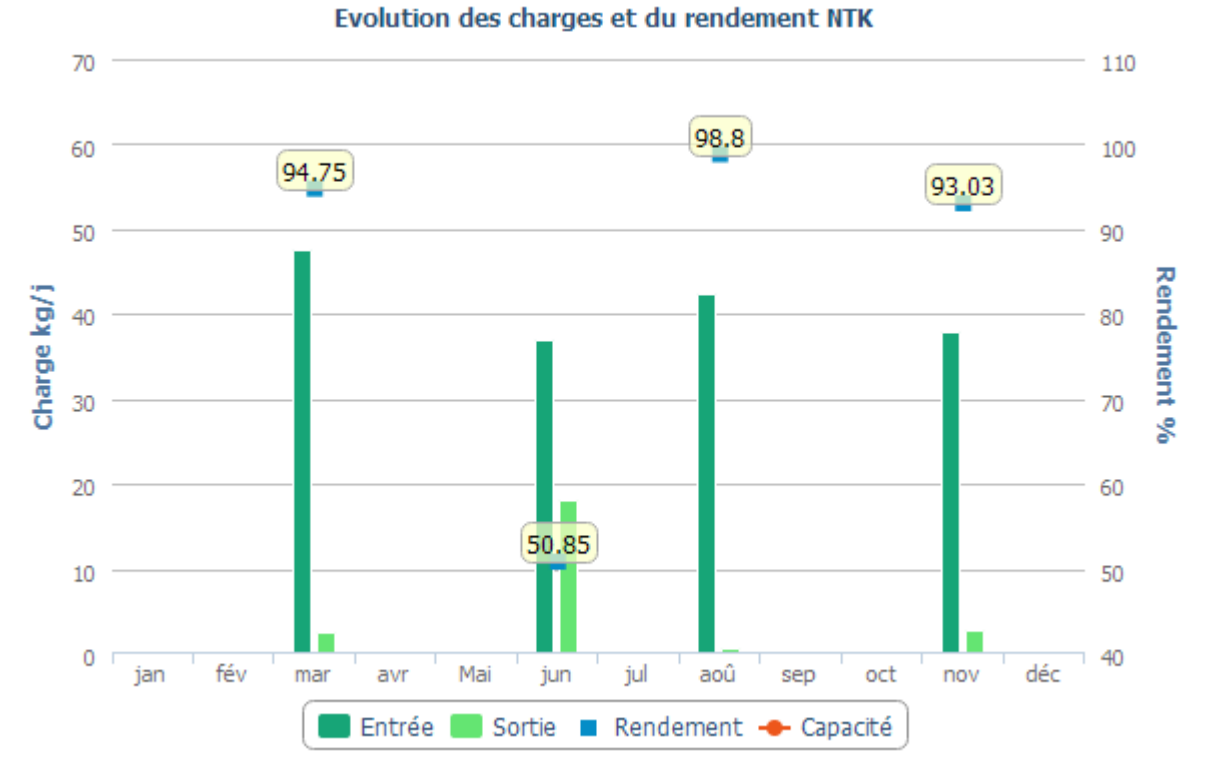


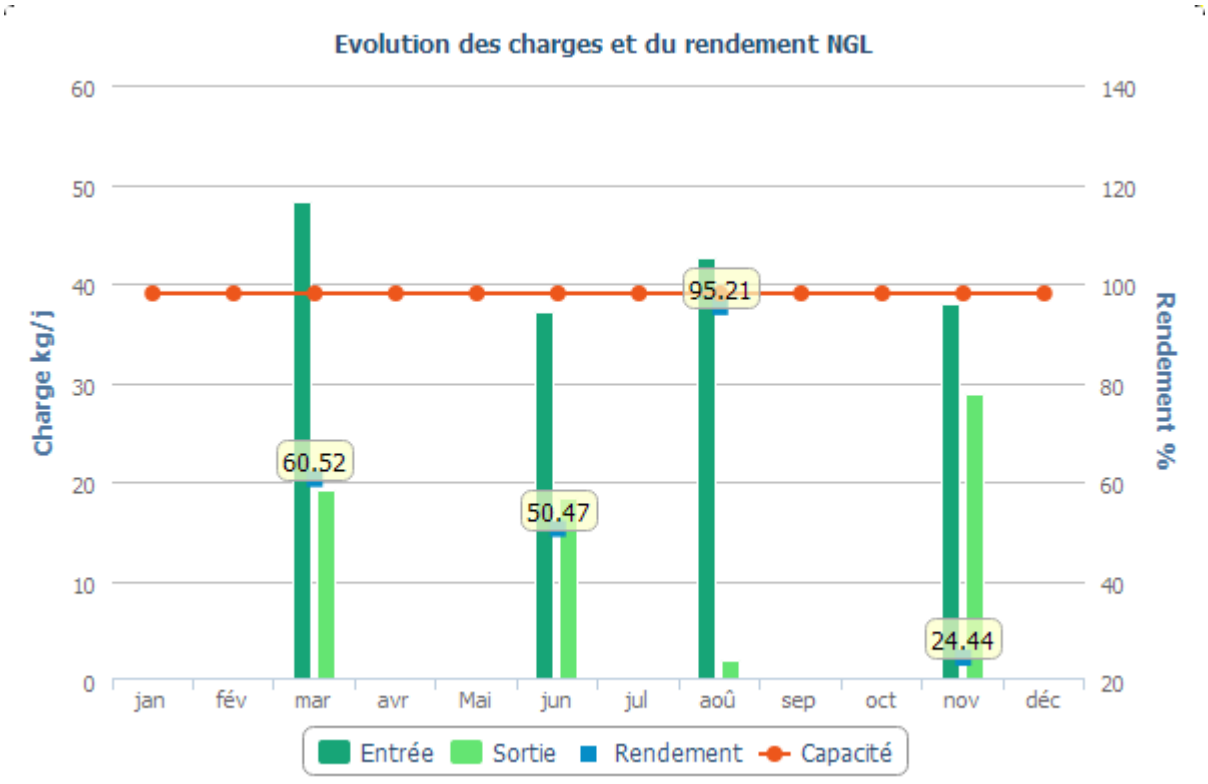
Evolution des charges et du rendement par paramètre

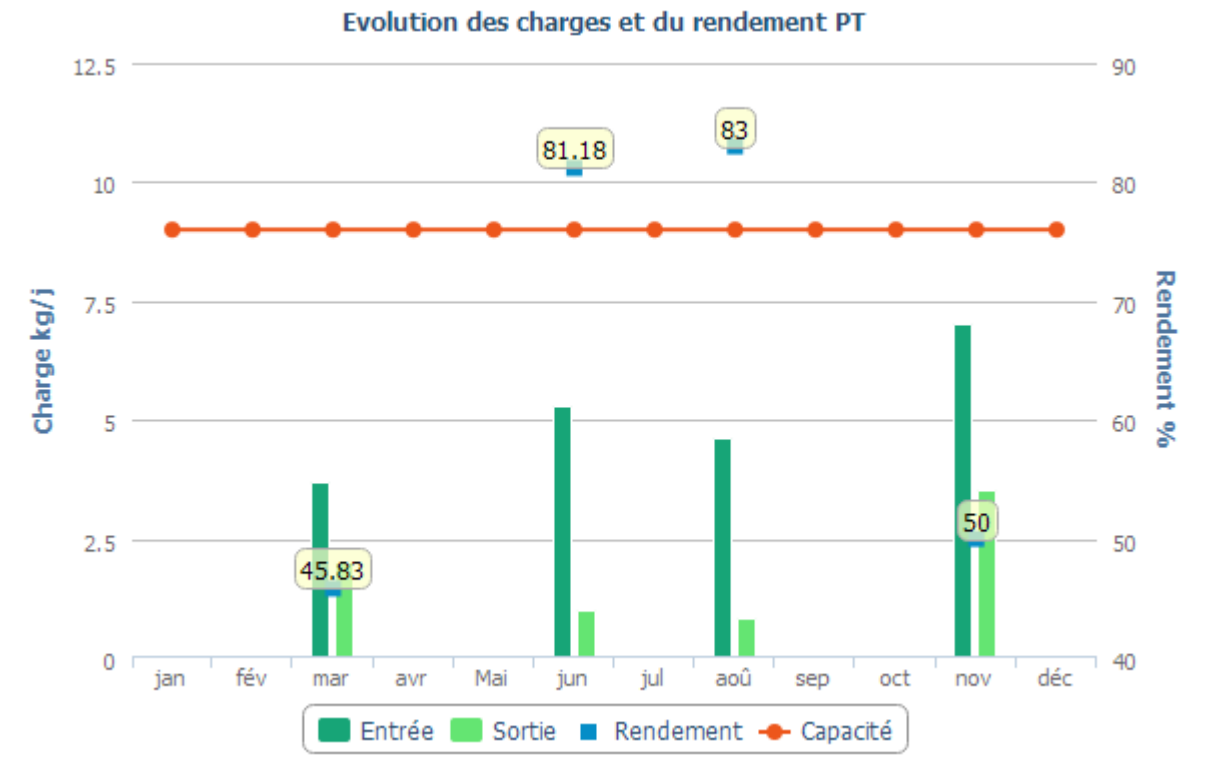

Evolution des charges et du rendement MES
Charge kg/j
Rendement %
300
250
200
150
100
50
0
150
125
100
75
50
25
0
17.85
80.38
71.7
65.85
12.38
97.9
99
99.11
92.89
97.56
96.2
89.41
jan
fév
mar
avr
Mai
jun
jul
aoû
sep
oct
nov
déc
entrée
sortie
Rendement
Capacité


Evolution des charges et du rendement DCO
Charge kg/j
Rendement %
1400
1200
1000
800
600
400
200
0
110
100
90
80
70
60
50
40
46.98
86.16
82.44
82.93
49.87
96.23
97
97.56
93.32
95.32
95.56
90.23
jan
fév
mar
avr
Mai
jun
jul
aoû
sep
oct
nov
déc
Entrée
Sortie
Rendement
Capacité


Evolution des charges et du rendement DBO5
Charge kg/j
Rendement %
350
300
250
200
150
100
50
0
110
100
90
80
70
60
50
40
45.91
87.77
93.02
91.18
67.69
97.69
98
99.12
96.28
94.91
98.35
96.05
jan
fév
mar
avr
Mai
jun
jul
aoû
sep
oct
nov
déc
Entrée
Sortie
Rendement
Capacité


Evolution des charges et du rendement NTK
Charge kg/j
Rendement %
70
60
50
40
30
20
10
0
110
100
90
80
70
60
50
40
94.75
50.85
98.8
93.03
jan
fév
mar
avr
Mai
jun
jul
aoû
sep
oct
nov
déc
Entrée
Sortie
Rendement
Capacité

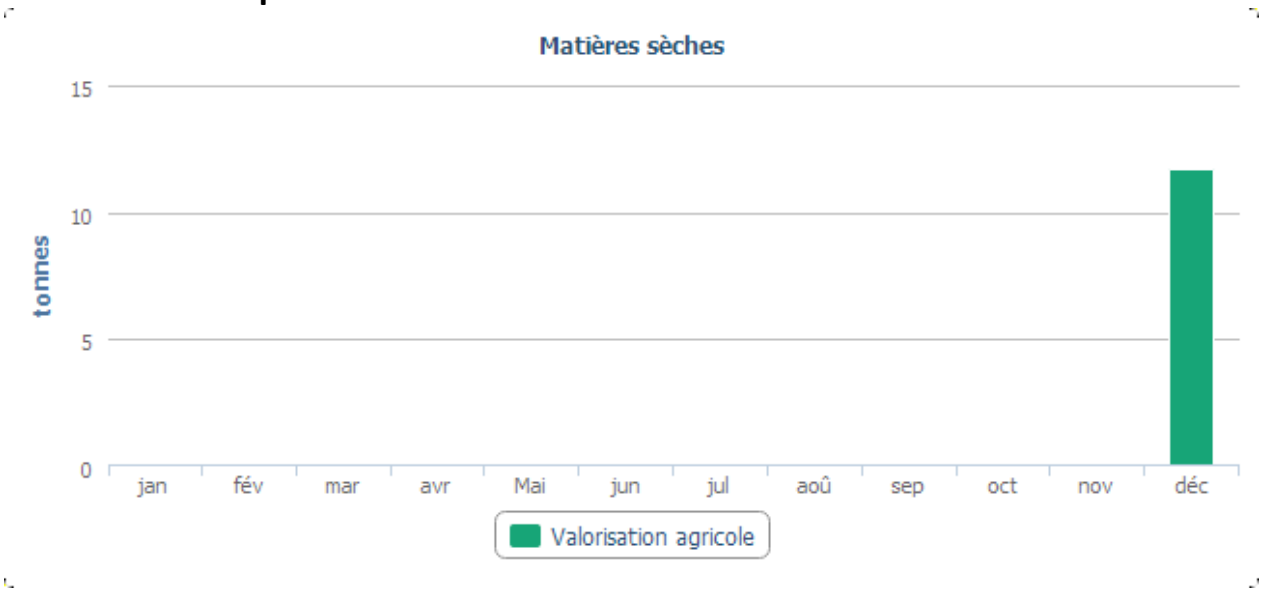




Détail des non-conformités

Dates	Bilan non conforme	Bilan rédhibitoire	Paramètres concernés	Dépassement des conditions normales de fonctionnement	Commentaires
21/05/2025	Oui	Oui	DBO5 DCO MES	Non	

Boues évacuées par mois



FICHE DE DECLARATION D'EVENEMENTS

Ci-dessous la liste des fiches de déclaration d'événement envoyées aux autorités :

Système traitement	Référence	Type d'évènement	Précision	Date de déclaration
ST Noeux les Mines	1101-2038	Panne ou incident		03/01/2025
ST Noeux les Mines	1101-2054	Panne ou incident		15/01/2025
ST Auchy les mines	1101-2135	Panne ou incident		15/01/2025
ST Noeux les Mines	1101-2054	Panne ou incident		15/01/2025
ST Beuvry	1101-2846	Panne ou incident		28/02/2025
ST Violaines	1101-3184	Débit horaire		04/04/2025
ST Beuvry	1101-3263	Informations	Dépassement seuil	04/04/2025
ST Beuvry	1101-3469	Informations		23/04/2025
ST Beuvry	1101-3471	Informations		23/04/2025
ST Beuvry	1101-3478	Panne ou incident		25/04/2025
ST Beuvry	1101-3519	Informations		30/04/2025
ST Beuvry	1101-3641	Informations		14/05/2025
ST Beuvry	1101-3748	Informations		26/05/2025

ST Beuvry	1101-3748	Informations		27/05/2025
ST Auchy les mines	1101-3780	Informations	Dépassement seuil	28/05/2025
ST Noeux les Mines	1101-3857	Informations		10/06/2025
ST Auchy les mines	1101-3861	Informations		10/06/2025
ST Beuvry	1101-3880	Panne ou incident		12/06/2025
ST Auchy les mines	1101-3878	Panne ou incident		12/06/2025
ST Violaines	1101-4001	Informations	Dépassement seuil	27/06/2025
ST Violaines	1101-4177	Panne ou incident		11/07/2025
ST Auchy les mines	1101-4413	Informations	Dépassement seuil	01/08/2025
ST Auchy les mines	1101-5165	Informations	Dépassement seuil	01/10/2025
ST Violaines	1101-4177	Panne ou incident		02/10/2025
ST Noeux les Mines	1101-5339	Informations		13/10/2025
ST Noeux les Mines	1101-5375	Panne ou incident		16/10/2025
ST Noeux les Mines	1101-5339	Informations		23/10/2025
ST Beuvry	1101-5419	Panne ou incident		24/10/2025
ST Auchy les mines	1101-5562	Informations	Dépassement seuil	28/10/2025
ST Auchy les mines	1101-5564	Informations	Dépassement seuil	28/10/2025
ST Auchy les mines	1101-5566	Informations	Dépassement seuil	28/10/2025
ST Auchy les mines	1101-5620	Informations		03/11/2025
ST Beuvry	1101-5916	Panne ou incident		26/11/2025
ST Beuvry	1101-5916	Panne ou incident		28/11/2025
ST Violaines	1101-5678	Panne ou incident		05/12/2025
ST Violaines	1101-6149	Informations		10/12/2025
ST Violaines	1101-6237	Panne ou incident		22/12/2025
ST Auchy les mines	1101-6276	Informations	Dépassement seuil	22/12/2025

5.4. ENERGIE ET REACTIFS

CONSOMMATION D'ENERGIE PAR INSTALLATION

Usine de dépollution

	2025	N/N-1
STEP - BEUVRY		
Energie relevée consommée (kWh)	702 477	
Energie facturée consommée (kWh)	716 713	
STEP - AUCHY LES MINES		
Energie relevée consommée (kWh)	403 345	
Energie facturée consommée (kWh)	414 807	
STEP - NOEUX LES MINES		
Energie relevée consommée (kWh)	803 149	
Energie facturée consommée (kWh)	802 983	
STEP - RICHEBOURG		
Energie relevée consommée (kWh)	175 931	
Energie facturée consommée (kWh)	173 762	
STEP - VIOLAINES		
Energie relevée consommée (kWh)	121 732	
Energie facturée consommée (kWh)	133 870	

Poste de relèvement

	2025	N/N-1
PR - ANNEQUIN - rue Sénéchal 1		
Energie facturée consommée (kWh)	577	
PR - ANNEQUIN - rue Sénéchal 2		
Energie facturée consommée (kWh)	18 432	
PR - ANNEQUIN - rue Traversaine		
Energie facturée consommée (kWh)	2 749	
PR - AUCHY - Carrefour Casimir Beugnet		
Energie facturée consommée (kWh)	2 502	
PR - AUCHY - Carrefour ZAL du Marais RN		
Energie facturée consommée (kWh)	731	
PR - AUCHY - Portes des Flandres (Kippling) - Rond point RUE NERUDA RUE MARAIS		
Energie facturée consommée (kWh)	769	
PR - BEUVRY - Clos l'Hermine rue des Oies Cendrées		
Energie facturée consommée (kWh)	341	
PR - BEUVRY - Gore rue Festubert 2		
Energie facturée consommée (kWh)	2 801	
PR - BEUVRY - Gore rue Festubert 4		
Energie facturée consommée (kWh)	551	
PR - BEUVRY - Gore 165 chemin Hamel		
Energie facturée consommée (kWh)	618	
PR - BEUVRY - Gore 205 rue Prévolte		
Energie facturée consommée (kWh)	451	
PR - BEUVRY - Gore 222 rue Festubert 1		
Energie facturée consommée (kWh)	501	
PR - BEUVRY - impasse Gallot		
Energie facturée consommée (kWh)	158	
PR - BEUVRY - rue de Bellanville		
Energie facturée consommée (kWh)	1 409	
PR - BEUVRY - rue Jules Bailleul		
Energie facturée consommée (kWh)	15 148	
PR - BEUVRY - rue Jules Guesde		
Energie facturée consommée (kWh)	838	
PR - BEUVRY - rue Victor Duteriez		
Energie facturée consommée (kWh)	7 029	
PR - BEUVRY - ZAC rue Frères Robert		
Energie facturée consommée (kWh)	65 721	
PR - BEUVRY - 10 rue Arthur Lamendin		
Energie facturée consommée (kWh)	295	
PR - BEUVRY - 13 rue des Estracelles		
Energie facturée consommée (kWh)	82 678	
PR - BEUVRY - 147 rue Guérard		
Energie facturée consommée (kWh)	541	
PR - BEUVRY - 19 rue Jules Weppe FPA		
Energie facturée consommée (kWh)	36 910	
PR - BEUVRY - 3 rue Jules Weppe piscine		
Energie facturée consommée (kWh)	23 649	
PR - BEUVRY - 35 rue Jules Weppe Canal DIP		
Energie facturée consommée (kWh)	4 076	
PR - BEUVRY - 37 rue Emile Basly		

Energie facturée consommée (kWh)	12 259	
PR - BEUVRY - 4 rue Melot rue Noé		
Energie facturée consommée (kWh)	9 561	
PR - BEUVRY - 496 rue des Eplaines		
Energie facturée consommée (kWh)	2 799	
PR - BEUVRY - 840 rue Basse		
Energie facturée consommée (kWh)	48 827	
PR - BILLY-BERCLAU - rue Général de Gaulle		
Energie facturée consommée (kWh)	195	
PR - BILLY-BERCLAU - 26 rue Bois d'Honguelle		
Energie facturée consommée (kWh)	4 032	
PR - BILLY-BERCLAU - 4 rue Roland Garros		
Energie facturée consommée (kWh)	2 975	
PR - BILLY-BERCLAU - 42 rue du 8 mai		
Energie facturée consommée (kWh)	351	
PR - BILLY-BERCLAU - 69 rue du 11 Novembre		
Energie facturée consommée (kWh)	1 420	
PR - CAMBRIN - rue Hellebores		
Energie facturée consommée (kWh)	734	
PR - DOUVRIN - Piscine rue du 8 mai		
Energie facturée consommée (kWh)	207	
PR - DOUVRIN - rue Marais Cité Camus		
Energie facturée consommée (kWh)	3 166	
PR - DOUVRIN - rue Petit Moulin route de Lens		
Energie facturée consommée (kWh)	1 789	
PR - DOUVRIN - 23 impasse Abel Bruée		
Energie facturée consommée (kWh)	116	
PR - DOUVRIN - 58 rue Capitaine Dulieu		
Energie facturée consommée (kWh)	7 177	
PR - HAISNES - angle Blocus François Mitterand		
Energie facturée consommée (kWh)	304	
PR - HAISNES - Edifis rue Peupliers		
Energie facturée consommée (kWh)	557	
PR - HAISNES - Nexity chemin Blocus Melezes		
Energie facturée consommée (kWh)	361	
PR - HAISNES - RN 47 Douamont		
Energie facturée consommée (kWh)	5 043	
PR - HAISNES - 13 impasse route Lens		
Energie facturée consommée (kWh)	1 183	
PR - HAISNES - 25 impasse route Béthune (médecine)		
Energie facturée consommée (kWh)	2 952	
PR - HAISNES - 67 impasse route Béthune (canal)		
Energie facturée consommée (kWh)	138	
PR - HERSIN-COUPIGNY - rue Bréguet		
Energie facturée consommée (kWh)	583	
PR - HERSIN-COUPIGNY - rue Jules Guesde		
Energie facturée consommée (kWh)	343	
PR - LA COUTURE - rue Rietz		
Energie facturée consommée (kWh)	931	
PR - LABOURSE - cité Mangin		

Energie facturée consommée (kWh)	539	
PR - LABOURSE - domaine du Château		
Energie facturée consommée (kWh)	1 993	
PR - LABOURSE - impasse du Stade		
Energie facturée consommée (kWh)	516	
PR - LABOURSE - rue Ampère		
Energie facturée consommée (kWh)	91	
PR - LABOURSE - rue Darras		
Energie facturée consommée (kWh)	664	
PR - LABOURSE - rue Honneur et Patrie et Mitterrand		
Energie facturée consommée (kWh)	2 782	
PR - LABOURSE - rue Jules Ferry		
Energie facturée consommée (kWh)	5 992	
PR - LABOURSE - rue Jules Guesde		
Energie facturée consommée (kWh)	412	
PR - LABOURSE - rue Lefebvre		
Energie facturée consommée (kWh)	556	
PR - LABOURSE - rue Octave Presse 1		
Energie facturée consommée (kWh)	33 222	
PR - LABOURSE - rue Octave Presse 2		
Energie facturée consommée (kWh)	289	
PR - LORGIES - Bois Biez rue des Chênes		
Energie facturée consommée (kWh)	1 216	
PR - LORGIES - rue Église Le Frenelet		
Energie facturée consommée (kWh)	702	
PR - LORGIES - 31 rue Beau Rietz		
Energie facturée consommée (kWh)	4 986	
PR - LORGIES - 87 rue Beau Rietz		
Energie facturée consommée (kWh)	840	
PR - NEUVE-CHAPELLE - ruelle Vieille Bombe		
Energie facturée consommée (kWh)	2 511	
PR - NOEUX - Logistera A26		
Energie facturée consommée (kWh)	2 158	
PR - NOEUX - rue Chopin		
Energie facturée consommée (kWh)	2 105	
PR - NOEUX - rue Léon Blum		
Energie facturée consommée (kWh)	458	
PR - NOEUX - 14 rue Saint Nicolas		
Energie facturée consommée (kWh)	5 685	
PR - NOEUX - rue Épée 2		
Energie facturée consommée (kWh)	28 477	
PR - NOYELLES - avenue Paix		
Energie facturée consommée (kWh)	4 858	
PR - NOYELLES - avenue Saint Exupéry		
Energie facturée consommée (kWh)	21 130	
PR - NOYELLES - rue Marais Chapelle		
Energie facturée consommée (kWh)	748	
PR - NOYELLES - Vibromat		

Energie facturée consommée (kWh)	1 714	
PR - RICHEBOURG - 11 rue Moulin l'Avoué		
Energie facturée consommée (kWh)	8 735	
PR - RICHEBOURG - 14 place de Gaulle		
Energie facturée consommée (kWh)	3 923	
PR - RICHEBOURG - 15 ruelle Croix Barbet 4		
Energie facturée consommée (kWh)	896	
PR - RICHEBOURG - 23 ruelle Croix Barbet 1		
Energie facturée consommée (kWh)	723	
PR - RICHEBOURG - 34 rue Moulin l'Avoué		
Energie facturée consommée (kWh)	1 464	
PR - RICHEBOURG - 35 ruelle Croix Barbet 3		
Energie facturée consommée (kWh)	3 141	
PR - RICHEBOURG - 39 rue Ruisseau 1		
Energie facturée consommée (kWh)	647	
PR - RICHEBOURG - 4 rue Charmilles		
Energie facturée consommée (kWh)	295	
PR - RICHEBOURG - 41 rue Bas Chemin		
Energie facturée consommée (kWh)	11 985	
PR - RICHEBOURG - 43 rue du Quai		
Energie facturée consommée (kWh)	1 180	
PR - RICHEBOURG - 58 rue Berceaux		
Energie facturée consommée (kWh)	3 449	
PR - RICHEBOURG - 60 rue Ruisseau 3		
Energie facturée consommée (kWh)	1 785	
PR - RICHEBOURG - 62 rue Hennelle		
Energie facturée consommée (kWh)	723	
PR - RICHEBOURG - 85 rue Moulin l'Avoué école		
Energie facturée consommée (kWh)	476	
PR - RICHEBOURG - 89 rue Hennelle		
Energie facturée consommée (kWh)	1 123	
PR – SAILLY LABOURSE - clos du Fief		
Energie facturée consommée (kWh)	1 717	
PR - SAILLY-LABOURSE - chemin Petit Sailly		
Energie facturée consommée (kWh)	917	
PR - SAILLY-LABOURSE - résidence Coquelicots		
Energie facturée consommée (kWh)	661	
PR - SAILLY-LABOURSE - RN 43 n°1		
Energie facturée consommée (kWh)	8 129	
PR - SAILLY-LABOURSE - RN 43 n°2		
Energie facturée consommée (kWh)	74	
PR - SAILLY-LABOURSE - rue Château		
Energie facturée consommée (kWh)	1 021	
PR - SAILLY-LABOURSE - ZI Sailly		
Energie facturée consommée (kWh)	482	
PR - VERMELLES - rue Glauchau		
Energie facturée consommée (kWh)	395	
PR - VERMELLES - rue Marais		
Energie facturée consommée (kWh)	3 654	
PR - VERMELLES - ZAC Liberté		

Energie facturée consommée (kWh)	0	
PR - VERMELLES - 55 rue Montpellier		
Energie facturée consommée (kWh)	50 477	
PR - VERQUIGNEUL - rue Liévin route Nationale		
Energie facturée consommée (kWh)	546	
PR - VERQUIGNEUL - rue Marais		
Energie facturée consommée (kWh)	22 769	
PR - VERQUIN - rond point Mont Sans Pareil		
Energie facturée consommée (kWh)	749	
PR - VERQUIN - rue Cocteau carreau Église		
Energie facturée consommée (kWh)	877	
PR - VERQUIN - 1 rue François Calonne		
Energie facturée consommée (kWh)	1 099	
PR - VIEILLE-CHAPELLE - rue Marsy		
Energie facturée consommée (kWh)	1 746	
PR - VIOLAINES - rue Abbé Pachurka		
Energie facturée consommée (kWh)	8 211	
PR - VIOLAINES - rue Bauchet		
Energie facturée consommée (kWh)	2 022	
PR - VIOLAINES - rue de l'Étang		
Energie facturée consommée (kWh)	7 074	
PR - VIOLAINES - rue Marais		
Energie facturée consommée (kWh)	37	
PR - VIOLAINES - rue Wandhofen		
Energie facturée consommée (kWh)	1 473	
PR - VIOLAINES - ZI Ardo		
Energie facturée consommée (kWh)	13	
PR - VIOLAINES - 10 rue Ouvert		
Energie facturée consommée (kWh)	642	
PR - VIOLAINES - 2 rue Planquette		
Energie facturée consommée (kWh)	402	
PR - VIOLAINES - 26 rue Marais		
Energie facturée consommée (kWh)	1 656	
PR - VIOLAINES - 28 rue Marais		
Energie facturée consommée (kWh)	947	
PR - VIOLAINES - 28 rue Ouvert		
Energie facturée consommée (kWh)	1 106	
PR - VIOLAINES - 30 rue Marais		
Energie facturée consommée (kWh)	133	
PR - VIOLAINES - 38 rue Ouvert		
Energie facturée consommée (kWh)	733	
PR - VIOLAINES - 4 rue Cochiette		
Energie facturée consommée (kWh)	1 199	
PR - VIOLAINES - 45 rue Ouvert		
Energie facturée consommée (kWh)	451	
PR - VIOLAINES - 59 rue Marais		
Energie facturée consommée (kWh)	10 421	
PR - VIOLAINES - 60 rue Ouvert		
Energie facturée consommée (kWh)	376	
PR - VIOLAINES - 8 rue Cochiette		

Energie facturée consommée (kWh)	668	
PR aéro - LA COUTURE - face EHPAD		
Energie facturée consommée (kWh)	396	
PR aéro - NEUVE-CHAPELLE - ruelle Curé		
Energie facturée consommée (kWh)	39 185	
PR EP - AUCHY - Portes des Flandres RD 941		
Energie facturée consommée (kWh)	896	
PR EP - AUCHY - rue Grenier face école A. Franck		
Energie facturée consommée (kWh)	578	
PR EP - AUCHY - rue Rostand		
Energie facturée consommée (kWh)	399	
PR EP - AUCHY - 16 rue Florant Evrard		
Energie facturée consommée (kWh)	357	
PR EP - BILLY-BERCLAU - rue du Bois		
Energie facturée consommée (kWh)	13 429	
PR EP - BILLY-BERCLAU - rue Sembat rue Guesde		
Energie facturée consommée (kWh)	5 766	
PR EP - CAMBRIN - rue Marais		
Energie facturée consommée (kWh)	5 296	
PR EP - LABOURSE - rue Honneur et Patrie et Mitterand		
Energie facturée consommée (kWh)	2 782	
PR EP - VERQUIGNEUL - pa futura 2		
Energie facturée consommée (kWh)	668	
PR EP - VERQUIN - ZAC Beau Pré		
Energie facturée consommée (kWh)	886	
PR EP - VIOLAINES - 57 rue Chênes (Wandhofen)		
Energie facturée consommée (kWh)	2 216	
PR EU - BEUVRY - 37 rue Clémenceau		
Energie facturée consommée (kWh)	6 731	
PR EU - VERQUIN - ZAC Beau Pré		
Energie facturée consommée (kWh)	1 494	

Autres installations assainissement

	2025	N/N-1
DO - DOUVRIN - Colibri		
Energie facturée consommée (kWh)	422	
DO - NOYELLES - avenue Saint Exupéry		
Energie facturée consommée (kWh)	21 130	
DO - VERQUIGNEUL - rue Déportés		
Energie facturée consommée (kWh)	73	
DO2 - NOEUX - Jean Jaurès		
Energie facturée consommée (kWh)	331	
DO6 - NOEUX - Lavoisier		
Energie facturée consommée (kWh)	221	
DO9 - NOEUX - Marais		
Energie facturée consommée (kWh)	23	

CONSOMMATION DE REACTIFS

Usine de dépollution - File Eau

	2025	N/N-1
STEP - NOEUX LES MINES		
Chlorure ferrique (kg)	4 544	
STEP - RICHEBOURG		
Chlorure ferrique (kg)	3 600	

Usine de dépollution - File Boue

	2025	N/N-1
STEP - BEUVRY		
Chaux éteinte (kg)	131 500	
Chlorure ferrique (kg)	97 941	
Polymère (kg)	1 550	
STEP - AUCHY LES MINES		
Chaux éteinte (kg)	69 289	
Chlorure ferrique (kg)	37 585	
Polymère (kg)	1 030	
STEP - NOEUX LES MINES		
Chaux vive (kg)	87 563	
Polymère (kg)	9 915	
STEP - RICHEBOURG		
Chaux vive (kg)	600	
Polymère (kg)	280	

5.5. INVENTAIRE DES INSTALLATIONS

Usines de dépollution	Capacité épuratoire en DBO5 (kg/j)	Capacité équivalent habitant (EH)	Capacité hydraulique (m3/j)
STEP - BEUVRY	2 051	34 183	9 632
STEP - AUCHY LES MINES	513	9 500	1 425
STEP - NOEUX LES MINES	1 631	27 183	5 680
STEP - RICHEBOURG	222	3 700	887
STEP - VIOLAINES	230	3 833	880
Capacité totale :	**4 647**	**78 399**	**18 504**

Capacité épuratoire en kg de DBO5 / j et capacité hydraulique en m3/j selon les données du constructeur, capacité en EH établie sur une base de 60 g de DBO5 par habitant et par jour.

Postes de refoulement / relèvement

PR - ANNEQUIN - rue Jacques Brel
PR - ANNEQUIN - rue Sénéchal 1
PR - ANNEQUIN - rue Sénéchal 2
PR - ANNEQUIN - rue Traversaine
PR - AUCHY - Carrefour Casimir Beugnet
PR - AUCHY - Carrefour ZAL du Marais RN
PR - AUCHY - Les Avelines Devos
PR - AUCHY - Portes des Flandres (Kippling) - Rond point RUE NERUDA RUE MARAIS
PR - AUCHY - rue Jeanette Prin
PR - AUCHY - rue Jules Verne
PR - BEUVRY - 10 rue Arthur Lamendin
PR - BEUVRY - 147 rue Guérard
PR - BEUVRY - 179 rue des Estracelles
PR - BEUVRY - 19 rue Jules Weppe FPA
PR - BEUVRY - 3 rue Jules Weppe piscine
PR - BEUVRY - 35 rue Jules Weppe Canal DIP
PR - BEUVRY - 4 rue Melot rue Noé
PR - BEUVRY - 496 rue des Eplaines
PR - BEUVRY - 61 rue Aristide Briand 1
PR - BEUVRY - 840 rue Basse
PR - BEUVRY - 89 rue Aristide Briand 2
PR - BEUVRY - 9 rue du Courant 1
PR - BEUVRY - Bruyères rue Guérard
PR - BEUVRY - Clos l'Hermine rue des Oies Cendrées
PR - BEUVRY - Gore 165 chemin Hamel
PR - BEUVRY - Gore 205 rue Prévoté
PR - BEUVRY - Gore 222 rue Festubert 1
PR - BEUVRY - Gore rue Festubert 2
PR - BEUVRY - Gore rue Festubert 3

PR - BEUVRY - Gore rue Festubert 4
PR - BEUVRY - impasse Gallot
PR - BEUVRY - rue Arthur Lamendin 2
PR - BEUVRY - rue Chapelle Quinty
PR - BEUVRY - rue Clémenceau
PR - BEUVRY - rue de Bellanville
PR - BEUVRY - rue du Courant 2
PR - BEUVRY - rue Emile Basly
PR - BEUVRY - rue Jules Bailleul
PR - BEUVRY - rue Jules Guesde
PR - BEUVRY - rue Melot
PR - BEUVRY - rue Victor Duteriez
PR - BEUVRY - ZAC du Moulin
PR - BEUVRY - ZAC rue Frères Robert
PR - BILLY-BERCLAU - 4 rue Roland Garros
PR - BILLY-BERCLAU - 41 rue Pierre Bérégovoy
PR - BILLY-BERCLAU - 42 rue du 8 mai
PR - BILLY-BERCLAU - 69 rue du 11 Novembre
PR - BILLY-BERCLAU - rue Général de Gaulle
PR - BILLY-BERCLAU - rue Jules Ferry
PR - BILLY-BERCLAU - rue Rousseau
PR - BILLY-BERCLAU - rue Sembat 1
PR - BILLY-BERCLAU - rue Sembat 2
PR - CAMBRIN - rue des Preles
PR - CAMBRIN - rue Hellebores
PR - CUINCHY - LOTISSEMENT CABIDDU
PR - CUINCHY - LOTISSEMENT CABIDDU n°2
PR - DOUVRIN - 2 rue Champs de Fraises
PR - DOUVRIN - 23 impasse Abel Brulé
PR - DOUVRIN - 58 rue Capitaine Dulieux
PR - DOUVRIN - Cité La Carolle
PR - DOUVRIN - Piscine rue du 8 mai
PR - DOUVRIN - Rue des Guerous
PR - DOUVRIN - rue Marais Cité Camus
PR - DOUVRIN - rue Petit Moulin route de Lens
PR - GIVENCHY - LES CHARMILLES (MICRO-STEP)
PR - HAISNES - 13 impasse route Lens
PR - HAISNES - 2 impasse route Béthune (médecine)
PR - HAISNES - 25 impasse route Béthune
PR - HAISNES - 67 impasse route Béthune (canal)
PR - HAISNES - angle Blocus François Mitterand
PR - HAISNES - cité Capucines
PR - HAISNES - cité Jardins chemin Ballot

PR - HAISNES - Edifis rue Peupliers
PR - HAISNES - Nexity chemin Blocus Melezes
PR - HAISNES - RN 47 Douamont
PR - HAISNES - rue Peupliers 2
PR - HERSIN-COUPIGNY - chemin Blanc Mont
PR - HERSIN-COUPIGNY - rue Basly
PR - HERSIN-COUPIGNY - rue Bréguet
PR - HERSIN-COUPIGNY - rue Jules Guesde
PR - LA COUTURE - rue Rietz
PR - LABOURSE - cité Mangin
PR - LABOURSE - domaine du Château
PR - LABOURSE - impasse Ampère
PR - LABOURSE - impasse du Stade
PR - LABOURSE - résidence Ormelet
PR - LABOURSE - rue Achille Larue
PR - LABOURSE - rue Désuert Ampère
PR - LABOURSE - rue Darras
PR - LABOURSE - rue du Stade
PR - LABOURSE - rue Honneur et Patrie et Mitterand
PR - LABOURSE - rue Jules Ferry
PR - LABOURSE - rue Jules Guesde
PR - LABOURSE - rue Lefebvre
PR - LABOURSE - rue Octave Presse 1
PR - LABOURSE - rue Octave Presse 2
PR - LABOURSE - rue Peucelle
PR - LORGIES - 31 rue Beau Rietz
PR - LORGIES - 87 rue Beau Rietz
PR - LORGIES - Bois Biez rue des Chênes
PR - LORGIES - rue Église Le Frenelet
PR - NEUVE CHAPELLE - RUE CARPERIE/ RUE JACQUET
PR - NEUVE-CHAPELLE - rue Bois Le Clos Saint Jean
PR - NEUVE-CHAPELLE - ruelle Vieille Bombe
PR - NOEUX - 14 rue Saint Nicolas
PR - NOEUX - rue Épée 1 (angle rue de l'épée et rue Charles Buchet)
PR - NOEUX - rue Épée 2
PR - NOEUX - Logistera A26
PR - NOEUX - rue Chopin
PR - NOEUX - rue Marais
PR - NOEUX - rue Pré
PR - NOEUX - rue Salengro
PR - NOYELLES LES VERMELLES - avenue Saint Exupéry
PR - NOYELLES LES VERMELLES - rue Marais Chapelle
PR - NOYELLES LES VERMELLES - rue Thorel école

PR - NOYELLES LES VERMELLES - Vibromat
PR - NOYELLES LES VERMELLES- avenue Paix
PR - RICHEBOURG - 11 rue Moulin l'Avoué
PR - RICHEBOURG - 14 place de Gaulle
PR - RICHEBOURG - 15 ruelle Croix Barbet 4
PR - RICHEBOURG - 33 ruelle Croix Barbet 3
PR - RICHEBOURG - 34 rue Hennelle
PR - RICHEBOURG - 34 rue Moulin l'Avoué
PR - RICHEBOURG - 39 rue Ruisseau 1
PR - RICHEBOURG - 39 rue Ruisseau 2
PR - RICHEBOURG - 4 rue Charmilles
PR - RICHEBOURG - 41 rue Bas Chemin
PR - RICHEBOURG - 43 rue du Quai
PR - RICHEBOURG - 43 ruelle Croix Barbet 2
PR - RICHEBOURG - 58 rue Berceaux
PR - RICHEBOURG - 60 rue Ruisseau 3
PR - RICHEBOURG - 62 rue Hennelle
PR - RICHEBOURG - 73 ruelle Croix Barbet 1
PR - RICHEBOURG - 85 rue Moulin l'Avoué école
PR - RICHEBOURG - 89 rue Hennelle
PR - RICHEBOURG - rue Charbonniers rue Hennelle
PR - SAILLY-LABOURSE - chemin Petit Sailly
PR - SAILLY-LABOURSE - résidence Coquelicots
PR - SAILLY-LABOURSE - RN 43 n°1
PR - SAILLY LABOURSE - clos du Fief
PR - SAILLY-LABOURSE - RN 43 n°2
PR - SAILLY-LABOURSE - rue Château
PR - SAILLY-LABOURSE - ZI Sailly
PR - VERMELLES - 55 rue Montpellier
PR - VERMELLES - rue Glauchau
PR - VERMELLES - rue Marais
PR - VERQUIGNEUL - rue Liévin route Nationale
PR - VERQUIGNEUL - rue Marais
PR - VERQUIGNEUL - PA Futura 2
PR - VERQUIN - 1 rue François Calonne
PR - VERQUIN - rond point Mont Sans Pareil
PR - VERQUIN - rue Cocteau carreau Église
PR - VERQUIN - ZAC Beau Pré
PR - VIEILLE CHAPELLE - CLEF DES CHAMPS
PR - VIEILLE-CHAPELLE - rue Marsy
PR - VIOLAINES - 10 rue Ouvert
PR - VIOLAINES - 2 rue Planquette
PR - VIOLAINES - 26 rue Marais

PR - VIOLAINES - 28 rue Marais
PR - VIOLAINES - 28 rue Ouvert
PR - VIOLAINES - 30 rue Marais
PR - VIOLAINES - 38 rue Ouvert
PR - VIOLAINES - 4 rue Cochiette
PR - VIOLAINES - 45 rue Ouvert
PR - VIOLAINES - 59 rue Marais
PR - VIOLAINES - 60 rue Ouvert
PR - VIOLAINES - 8 rue Cochiette
PR - VIOLAINES - rue Abbé Pachurka
PR - VIOLAINES - rue Bauchet
PR - VIOLAINES - rue de l'Étang
PR - VIOLAINES - rue Marais
PR - VIOLAINES - rue Wandhofen
PR - VIOLAINES - ZI Ardo
PR aéro - CAMBRIN - résidence du Bois
PR aéro - CAMBRIN - route Nationale
PR aéro - CUINCHY - Clément
PR aéro - CUINCHY - Église
PR aéro - CUINCHY - Jean Jaurés
PR aéro - CUINCHY - place Salengro
PR aéro - CUINCHY - place Semard
PR aéro - CUINCHY - Queva
PR aéro - CUINCHY - Rousseau
PR aéro - FESTUBERT - grande rue (Parrain)
PR aéro - LA COUTURE - face 329 rue Touret
PR aéro - LA COUTURE - face EHPAD
PR aéro - NEUVE-CHAPELLE - ruelle Curé
PR EP - AUCHY - 16 rue Florant Evrard
PR EP - AUCHY - Portes des Flandres RD 941
PR EP - AUCHY - rue Grenier face école A. Franck
PR EP - AUCHY - rue Rostand
PR EP - BEUVRY - Hôpital
PR EP - BEUVRY - rue Clémenceau
PR EP - BEUVRY - rue du Courant 1
PR EP - BEUVRY - rue du Courant 2
PR EP - BILLY-BERCLAU - 26 RUE DU BOIS D'HONGUELLE
PR EP - BILLY-BERCLAU - rejet Canal
PR EP - BILLY-BERCLAU - rue du Bois
PR EP - BILLY-BERCLAU - rue Sembat rue Guesde
PR EP - CAMBRIN - résidence du hêtre
PR EP - CAMBRIN - rue Marais
PR EP - DOUVRIN - Rue des Guerous

PR EP - LABOURSE - impasse Ampère
PR EP - LABOURSE - RUE DES STADES (BRAS MORT LOISNES)
PR EP - LABOURSE - rue Honneur et Patrie et Mitterand
PR EP - NEUVE-CHAPELLE - rue Tulipes
PR EP - NOEUX - rue Léon Blum
PR EP - NOYELLES - ACACIAS
PR EP - SAILLY-LABOURSE - Clos du Fief
PR EP - VERQUIN - ZAC Beau Pré
PR EP - VIOLAINES - RUE WANDHOFEN
PR EP 1 - VERQUIGNEUL - PA Futura 2
PR EP 2 - VERQUIGNEUL - PA Futura 2

Autres installations

BO - ANNEQUIN - BASSIN RUE LEON BLUM / DESIRE SENECHAL
BO - AUCHY - BASSIN RUE FLORENT EVRARD
BO - AUCHY - RUE EDMONT GRENIER - ECOLE ANNE FRANCK
BO - AUCHY - RUE FLORENT EVRARD (CITY STADE)
BO - AUCHY - RUE HECTOR BERLIOZ
BO - AUCHY - RUE JEAN ROSTAND
BO - BEUVRY - BASSIN RUELLE DE LA PLACE
BO - BEUVRY - GARE RUE CLEMENCEAU
BO - BEUVRY - RUE CHRISTIAN BARNARD
BO - BEUVRY - RUE DES EPIS
BO - BEUVRY - RUE DES EPIS 2
BO - BEUVRY - 233 RUE JEAN JAURES (PARKING)
BO - BILLY BERCLAU - CHEMIN DU HALAGE
BO - BILLY BERCLAU - RUE DU 11 NOVEMBRE
BO - CUINCHY - RUE BRASSEUR
BO - DOUVRIN - RUE DU CHATEAU D'EAU
BO - DOUVRIN - SIMONE DE BEAUVOIR 1
BO - DOUVRIN - SIMONE DE BEAUVOIR 2
BO - DOUVRIN - SIMONE DE BEAUVOIR 3
BO - DOUVRIN - SIMONE DE BEAUVOIR 4
BO - FESTUBERT - RESIDENCE DU PRE JOLI
BO - HAISNES - RESIDENCE GERMINAL
BO - HAISNES - RESIDENCE PIERRE BACHELET
BO - HAISNES - RUE DE LA HALLEBARDE SUD 5
BO - HAISNES - RUE DES PEUPLIERS 1
BO - HERSIN - RESIDENCE DE LA HALLEBARDE SUD 1
BO - HERSIN - RESIDENCE DE LA HALLEBARDE SUD 2
BO - HERSIN - RESIDENCE DE LA HALLEBARDE SUD 3
BO - HERSIN - RESIDENCE DE LA HALLEBARDE SUD 4
BO - HERSIN - RUE JEAN JACQUES ROUSSEAU
BO - HERSIN-COUPIGNY - RUE DU GENERAL DE GAULLE
BO - HERSIN-COUPIGNY - RUE FRANCOIS MITTERAND
BO - LABOURSE - AIRE DE COVOITURAGE RUE LAVOISIER
BO - NEUVE-CHAPELLE - RUE DES TULIPES
BO - NOYELLES - RESIDENCE DE LA CHAPELLE
BO - NOYELLES - RUE DE LA PICARDIE
BO - NOYELLES - 11 RUE DES ACACIAS
BO - SAILLY-LABOURSE - 33 RESIDENCE CLOS DU FIEF
BO - VERQUIGNEUL - RUE DU DEPOT
BO - VERQUIGNEUL - RUE DU DEPOT 2
BO - VERQUIGNEUL - RUE DU DEPOT 3
BO - VERQUIN - RUE DES DEPORTES / ZAC DU BEAU PRES
BO - VERQUIN - RUE DES PEUPLIERS
BO - VIOLAINES - RUE WANDHOFEN
BO_DOUVRIN_RUE MARA DES BOIS
DO - ANNEQUIN - ANGLE RUE DE L'EGLISE ET CHEMIN DES VACHES
DO - ANNEQUIN - ANGLE RUE DE L'EGLISE ET IMPASSE LE BAS DU CHÂTEAU
DO - ANNEQUIN - CHEMIN DES MESSES
DO - ANNEQUIN - Désiré Sénéchal
DO - AUCHY - RUE DU MARAIS (Chemin de promenade)
DO - BEUVRY - ANGLE RUE ARISTIDE BRIAND ET RUE F.GALVAIRE (Pont Dominique)

DO - BEUVRY - BASLY (1 RUE CHARLES BAUDELAIRE)
DO - BEUVRY - BYPASS RESEAU N°870 RUE ARISTIDE BRIAND
DO - BEUVRY - CANAL (RUE JULES WEPPE)
DO - BEUVRY - DO ANGLE RUE JULES GUESDE ET ROUTE NATIONALE
DO - BEUVRY - PASTEUR (FPA RUE JULES WEPPE)
DO - BEUVRY - RESIDENCE LE RIVAGE (RUE JULES WEPPE)
DO - BEUVRY - RN43 (panneau Beuvry/Sailly Labourse)
DO - BEUVRY - RUE DE L'ESTRACELLES
DO - BEUVRY - RUE JULES BAILLEUL
DO - BEUVRY - RUE JULES BAILLEUL
DO - BEUVRY - RUE LEFEBVRE
DO - BEUVRY - ZAC DES FRERES ROBERT (2 RUE CHARLES BAUDELAIRE)
DO - BILLY BERCLAU - ANGLE RUE A. LEROUX ET M.THOREZ
DO - BILLY BERCLAU - ANGLE RUE ANATOLE FRANCE ET CHEMIN DU HALAGE
DO - BILLY BERCLAU - ANGLE RUE JULES FERRY ET RUE DU MARECHAL JUIN
DO - BILLY BERCLAU - ANGLE RUE VOLTAIRE ET RUE JEAN JACQUES ROUSSEAU
DO - BILLY BERCLAU - SAMBAT (ANGLE CHEMIN DES MINEMES ET DIGUE GUSTIN)
DO - BILLY-BERCLAU - rue Louis Pasteur
DO - CAMBRIN - RESIDENCE DU BOIS
DO - CAMBRIN - RUE DU SURGEON
DO - DOUVRIN - ANGLE RUE DU MARAIS ET CITE ALBERT CAMUS
DO - DOUVRIN - ANGLE RUE DU MARAIS ET CITE ALBERT CAMUS
DO - DOUVRIN - Colibri
DO - DOUVRIN - RUE DU CAPITAINE DULIEUX
DO - DOUVRIN - RUE DU CAPITAINE DULIEUX
DO - LABOURSE - ANGLE HENRI PEUCELLE ET RUE DES FONTAINES
DO - LABOURSE - ANGLE RUE LOUIS DURIEZ ET RUE DES FTP
DO - LABOURSE - ANGLE RUE LOUIS DURIEZ ET RUE JULES FERRY
DO - LABOURSE - 1 ANGLE RUE DES CEDRES ET RUE ACHILLE LARUE
DO - LABOURSE - 2 RUE DES CEDRES ET RUE ACHILLE LARUE
DO - NOEUX - ANGLE RUE LEON BLUM ET RUE DES USINES
DO - NOEUX - ANGLE RUE LEON BLUM ET RUE DES USINES
DO - NOEUX - ANGLE RUE NATIONALE / RUE DE DOUVRIN
DO - NOEUX - N°160 RUE DE L'EGALITE
DO - NOEUX - RUE JEAN JAURES (EGLISE)
DO - NOEUX - RUE PASTEUR (COLLEGE ANATOLE FRANCE)
DO - NOEUX - RUE SAINT NICOLAS
DO - NOYELLES - avenue Saint Exupéry
DO - NOYELLES - rue Thorel école
DO - NOYELLES - Vibromat Parking
DO - SAILLY LABOURSE - RN 43
DO - SAILLY LABOURSE - RN 44
DO - SAILLY LABOURSE - RN 45
DO - SAILLY LABOURSE - RN 46
DO - SAILLY LABOURSE - RN 47
DO - SAILLY LABOURSE - RUE DU CHATEAU
DO - VERMELLES - ANGLE RUE FLORENT EVRARD ET ROUTE NATIONALE
DO - VERMELLES - ROUTE NATIONALE (COURS D'EAU)
DO - VERMELLES -ANGLE RUE FLORENT EVRARD ET RUE DE LA VIGNETTE
DO - VERQUIGNEUL - rue Déportés
DO - VERQUIGNEUL - rue du marais
DO - VIOLAINES - N°29 RUE WANDHOFEN

DO - VIOLAINES - N°79 RUE DE RETUY
DO - VIOLAINES - N°8 RUE ABBE PACHURKA
DO1 - NOEUX - Petit Chemin d'Hersin
DO1 - VERMELLES - Maison Montpellier
DO10 EP - NOEUX - rue Flemming
DO11 EP - NOEUX - rue Pasteur
DO12 - NOEUX - angle Jaurès Salengro
DO2 - BEUVRY - avant PR Briand
DO2 - NOEUX - Jean Jaurès
DO2 - VERMELLES - Garage Montpellier
DO3 - NOEUX - place de l'Église
DO3- HERSIN COUPIGNY - blanc mont
DO4 - NOEUX - angle Basse Égalité
DO5 - NOEUX - angle Chopin Moulin Égalité
DO6 - NOEUX - Lavoisier
DO7 - NOEUX - rue Drouvin route Nationale
DO8 - NOEUX - rue Épée
DO9 - NOEUX - Marais
PUIT D'INFILTRATION - AUCHY - RUE JEANNETTE PRIN
PUIT D'INFILTRATION - AUCHY - 204 RUE IGNACE HUMBLOT
PUIT D'INFILTRATION - AUCHY - 37 RUE DU JASMIN
PUIT D'INFILTRATION - BILLY BERCLAU - RUE ANATOLE FRANCE
PUIT D'INFILTRATION - BILLY BERCLAU - RUE DU 8 MAI
PUIT D'INFILTRATION 1 - SAILLY - 6 RESIDENCE PETITE PLACE
PUIT D'INFILTRATION 2 - SAILLY - 6 RESIDENCE PETITE PLACE
PUIT D'INFILTRATION 3 - SAILLY - 6 RESIDENCE PETITE PLACE
TP - NOEUX - ANGLE RUE JEAN JAURES ET RUE ROGER SALENGRO
TP - NOEUX - PR RUE PRE (RUE RENE CASSIN)
TP - NOEUX - PR RUE RENE CASSIN
TP - NOEUX - PR RUE SAINT NICOLAS
TP - VERQUIN - N°89 RUE FRANCOIS CALONNE
TP ANGLE RUE JEAN JAURES ET RUE ROGER SALENGRO
TP -BEUVRY - AVAL REFOULEMENT PR BRIAND 2
TP PR - BEUVRY - N°371 RUE DU COURANT
TP - BILLY BERCLAU - ANGLE RUE MARCEL SAMBAT ET RUE DU MARECHAL JUIN

5.6. GESTION DES INSTALLATIONS

RENOUVELLEMENT INSTALLATIONS DE COLLECTE ET DEPOLLUTION

Installations électromécaniques	Opération réalisée dans l'exercice	Mode de gestion
micro step - CUINCHY - lotissement Cabbidu		
File Eau - Relèvement		
Pompe de Relèvement 1 (F70TP)	Renouvellement	Cté de service
micro step - RICHEBOURG - neuve chapelle		
SE----------		
POMPE A BOUES (F70TX)	Renouvellement	Cté de service
PR - AUCHY - rue Jules Verne		
SE----------		
Pompe de Relèvement 1 (F70T7)	Renouvellement	Cté de service
PR - BEUVRY - Gore rue Festubert 4		
SE----------		
Pompe de Relèvement 1 (F70TT)	Renouvellement	Cté de service
PR - LABOURSE - domaine du Château		
SE----------		
Pompe de Relèvement 2 (F70TE)	Renouvellement	Cté de service
PR - LABOURSE - rue Honneur et Patrie et Mitterand		
SE----------		
pompe de relèvement 3 (F70US)	Renouvellement	Cté de service
PR - LABOURSE - rue Jules Ferry		
SE----------		
Pompe de Relèvement 2 (F70TF)	Renouvellement	Cté de service
PR - LABOURSE - rue Peucelle		
SE----------		
Pompe de Relèvement 1 (F70UQ)	Renouvellement	Cté de service
PR - NOEUX - rue Léon Blum		
SE----------		
Pompe de Relèvement 2 (F70TL)	Renouvellement	Cté de service
PR - VERQUIGNEUL - rue Marais		
SE----------		
Pompe de Relèvement 2 (F70TJ)	Renouvellement	Compte
PR - VIOLAINES - 38 rue Ouvert		
SE----------		
Pompe de Relèvement 2 (F70TM)	Renouvellement	Cté de service
PR - VIOLAINES - rue Marais		
SE----------		
Pompe de Relèvement 1 (F70TK)	Renouvellement	Cté de service
PR aéro - CUINCHY - place Semard		
SE----------		
COMPRESSEUR 1 PR AERO SEMARD - CUINCHY (F70SY)	Renouvellement	Compte
Huisserie (Y70U8)	Rénovation	Cté de service
STEP - BEUVRY		
Eau de Process - traitement de l'eau de process		
motopompe de surpression station 1.1 (F92XH)	Renouvellement	Compte

File Boues - Déshydratation-Epaississement		
Table d'Egouttage (F70VW)	Rénovation	Cté de service
File Boues - Stockage / Evacuation des Boues		
Pompe de Reprise des boues pré-épaissies (F70T6)	Renouvellement	Compte
File Eau usées - Recirculation des boues		
Pompe de recirculation des boues 2 (F932D)	Renouvellement	Compte
File Eau usées - Traitement Physico-Chimique		
PONT RACLEUR (F70VN)	Rénovation	Compte
Produits de Traitement - Chaux Vive		
Pompe de Transfert (F70VV)	Rénovation	Cté de service
STEP - AUCHY LES MINES		
file eaux usées - Poste Toutes Eaux file eau		
Pompe de Relèvement (F70TZ)	Renouvellement	Cté de service
Produits de Traitement - Lait de Chaux		
VANNE D'INJECTION (F70UI)	Renouvellement	Cté de service
Produits de Traitement - Polymère Liquide Cationique		
Pompe polymère 1 (F70VU)	Renouvellement	Compte
STEP - NOEUX LES MINES		
File Boues - Extraction / Soutirage des Boues		
Pompe de Transfert Centrif B (F70UT)	Renouvellement	Cté de service
File Eaux Usées - Bâche à Ecumes		
Agitateur (F70SV)	Renouvellement	Compte
File Eaux Usées - Bassin d'Orage		
Pompe de Déstockage 2 (F70ST)	Renouvellement	Compte
Produits de Traitement - Chlorure Ferrique		
POMPE DOSEUSE 1 (F70SW)	Renouvellement	Cté de service
Pompe doseuse 2 (F70SW)	Renouvellement	Cté de service
STEP - RICHEBOURG		
File Boues - Extraction / Soutirage des Boues		
Vis de Reprises des Boues 2 (F70VP)	Rénovation	Compte
File Boues - Homogénéisation des Boues		
Agitateur (F70U4)	Rénovation	Cté de service
File Eau - Bâche à Ecumes		
SONDE ULTRASONS (F70SR)	Renouvellement	Cté de service
STEP - VIOLAINES		
File Boues - Stockage / Evacuation des Boues		
Tuyauterie de soutirage (X2) (F70TY)	Rénovation	Compte
files eaux et boues		
AMENAGEMENT CLARIFICAT POUR EVACUAT DES FLOTTANTS (Y70TQ)	Renouvellement	Cté de service
POMPE VIDE CAVE ARROSAGE CLARIFICAT STEP VIOLAINES (F70UP)	Renouvellement	Cté de service
ROULEMENT CLARIFICATEUR STEP VIOLAINES (F70U0)	Rénovation	Compte

OPERATIONS DE MAINTENANCE INSTALLATIONS DE DEPOLLUTION

Les principales opérations de maintenance sur les installations sont les suivantes :

- Contrôles réglementaires : Electrique, appareils de levage, disconnecteurs, détecteurs de gaz, portails, extincteurs,
- Etalonnage trimestriel métrologie : Sonde O2, Redox, pluviomètre, débitmètre canal
- Contrôle annuel par un organisme extérieur : Débitmètre électromagnétique (contrôle de l'électronique), Débitmètre en canal
- Graissage trimestriel : Vis, convoyeurs, racleurs, brosses
- Contrôle sécurité annuel : douche rince œil, ligne de vie, alarme anti intrusion, stockage produits chimiques
- Etalonnage appareil de laboratoire : balances, spectrophotomètre
- Vidange annuelle : motoréducteurs
- Contrôle annuel (Contrôle système de fixation, Vérification absence de vibration ou de bruits inhabituels, Contrôle visuel (si applicable) du bon mélange du produit, Mesure de l'intensité absorbée par le moteur et comparaison avec la plaque signalétique, Contrôle de l'isolation du moteur) : Agitateurs
- Entretiens spécifiques : Ballon antibélier (40mois), centrifugeuse (selon préconisation fournisseur)

INTERVENTIONS D'URGENCE

En 2025, nous sommes intervenus 642 fois suite à la réception d'alarmes. En détail, 219 fois sur les installations de dépollution (STEP et micro STEP) et 423 fois sur des installation en réseau (PR, DO, BO) essentiellement lié à des bouchages de pompes, des réarmements, des défauts de télétransmission.

5.7. RESEAUX

INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX [P202.2]

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau	2025
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	36

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau		Barème	Valeur ICGPR
Code VP	**Partie A : Plan des réseaux (15 points)**		
VP250	Existence d'un plan des réseaux	10	10
VP251	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP252	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		Oui
VP253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.		66,1 %
VP254	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres		Oui
Combinaison des variables VP252, VP253 et VP254	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	11
VP255	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	10
	Total Parties A et B	**45**	**36**
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)			
VP256	Existence information géographique précisant altimétrie canalisations	15	/
VP257	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	/
VP258	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	/
VP259	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	/
VP260	Localisation des autres interventions	10	/
VP261	Définition mise en oeuvre plan pluriannuel enquête et auscultation réseau	10	/
VP262	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	/
	Total:	**120**	**36**

La somme de la partie A et B étant inférieure à 40, les points de la partie C ne sont pas comptabilisés.

INVENTAIRES DES RESEAUX

	2025
Canalisations	
Longueur totale du réseau (km)	670,6
Canalisations eaux usées (ml)	210 602
dont gravitaires (ml)	168 296
dont refoulement (ml)	42 306
Canalisations unitaires (ml)	219 794
dont gravitaires (ml)	218 244
dont refoulement (ml)	1 550
Canalisations eaux pluviales (ml)	240 174
dont gravitaires (ml)	239 209
dont refoulement (ml)	965
Branchements	
Ouvrages annexes	
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	14 293
Nombre de regards	18 330
Nombre de déversoirs d'orage	58

RENOUVELLEMENT DES CANALISATIONS

Canalisations	2025
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	430 396
Longueur renouvelée par le délégataire (ml)	0

	2025
Taux moyen de renouvellement des réseaux (%)	**0,00**
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchement (ml)	430 396
Longueur renouvelée par le délégataire (ml)	0
Longueur renouvelée totale (ml)	750

Longueurs renouvelées par la collectivité :

EAUX USEES	linéaire renouvellé
VIOLAINES Rue de la Planquette	750
sous-total	750

OPERATIONS DE MAINTENANCE DES RESEAUX ET BRANCHEMENTS

Interventions d'inspection et de contrôle	2025
Longueur de canalisation inspectée par caméra (ml)	17 333
Tests à la fumée (u)	0
Tests à l'eau (ml)	0

Interventions de curage préventif	2025
Longueur de canalisation curée (ml)	61 908

Dont 44575 m de curage préventif et 17333m de curage pour ITV
En 2025, le nombre de bouches d'égout curées est de 9046

Interventions curatives	2025
Nombre de désobstructions sur réseau	294
sur branchements	152
sur canalisations	64
sur accessoires	78
sur bouches d'égout, grilles avaloirs	78

En 2025, il y a eu 213 ordres de services travaux :
- fond de travaux : 9 fontes / 36 chemisages / 20 réparations traditionnelles
- lutte contre ECP : 3 ;
- fond de garantie tampons : 41
- fond de garantie collecteur : 2
- fond de garantie branchement : 14
- divers autres travaux exploitation (rescellements étanchéités etc.…) : 88U (dont 54 mises à niveau / rescellement)

Une campagne de recherche d'eau claire parasite s'est tenue sur le secteur de Douvrin Billy Berclau du 24 au 25 avril 2025. Le rapport et la conclusion se trouve en annexe 10.

POINTS NOIRS DU RESEAU DE COLLECTE

	2025
Nombre total de points concernés sur le réseau	9
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	430 396
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100km	2,09

Listing des points noir réseau :

Commune	Date	Voie	Type d'effluent	Observations
BILLY BERCLAU		- Rue / impasse Jean Jacques Rousseau		bouchures récurrentes
BILLY BERCLAU		- Rue Jules Ferry (au niveau du DO)		bouchures récurrentes
HERSIN COUPIGNY		- rue Jean Jaures	Réseau EU	bouchures récurrentes
NOEUX LES MINES		- Rue de la Côte d'Ivoire	Réseau EU	bouchures récurrentes
NOEUX LES MINES		- Trop plein PR rue de l'épée		encrassement récurrent
NOYELLES LES VERMELLES		- DO VIBROMAT		encrassement récurrent
VERMELLES		- DO route Nationale (cours d'eau)		encrassement récurrent
VERMELLES		- DO angle rue Florent Evrard et rue de la vignette		bouchures récurrentes
VIOLAINES		- Rue des Charmes	Réseau Unitaire EU	bouchures récurrentes

5.8. GESTION DES RESEAUX

RENOUVELLEMENT PATRIMOINE RESEAUX

Réseaux	Quantité renouvelée dans l'exercice	Mode de gestion
Réseau (lot)		
BRANCHEMENTS ASSAINISSEMENT (A70MB)	14	Cté de service
CANALISATIONS EAUX USEES DIA: 0- 99 (D70MD)	2	Cté de service
TAMPONS DE REGARD (Y70MA)	42	Cté de service

TRAVAUX NEUFS COLLECTIVITE RESEAUX

EAUX PLUVIALES	linéaire gravitaire tradi créé
VIOLAINES Rue de la Planquette	347
BEUVRY Rue des Castors	173
BILLY-BERCLAU - Rue Pasteur	420
DOUVRIN - Rue Pasteur	200
AUCHY-LES-MINES - Résidence Devos et Rue du Moulin	107
sous-total	1247

TRAVAUX REALISES SUR LE RESEAU D'AUCHY LES MINES :

DATE	LOCALISATION		OUVRAGE	COMMENTAIRE
	Commune	Rue		
17/01/2025	HAISNES	18 rue des Violettes	Réseau	Etanchéité dans un regard + reprise de l'affaissement
13/02/2025	AUCHY LES MINES	24 Route Nationale	Branchement	Réparation d'une casse sur branchement environ 1ml prof 0,5m + reprise de l'affaissement
27/3/2025	HAISNES	371 rue Debureau	Réseau	Dépose/repose fonte sur parking/ remplacement de la première rehausse/ reprise enrobé autour de la fonte ainsi que les affaissements-Dépose/Pose Bordure et Caniveau
16/04/2025	AUCHY LES MINES	1 rue Emile Basly	Réseau	Rescellement d'une fonte D400 en chaussée + reprise d'enrobé environ 4m²
14/05/2025	HAISNES	6 rue Lamartine	Branchement	Réalisation d'une étanchéité d'une boite de branchement + reprise enrobé +/-2m²
15/05/2025	AUCHY LES MINES	11 rue de la ferme des briques	Branchement	Réalisation d'une cunette dans une boite de branchement
29/07/2025	AUCHY LES MINES	Rue de Boulogne	Réseau	Renouvellement de fonte D400+Réalisation d'un masquage autour de la canalisation principal + reprise de l'affaissement
30/09/2025	AUCHY LES MINES	15 rue Jasmin	Branchement	Casser le syphon + étanchéité complète des deux boites + renouvellement d'un couvercle de boite
08/09/2025	AUCHY LES MINES	2 Résidence de la Fontaine (située rue Basly)	Réseau	Renouvellement d'une fonte D400 en chaussée
08/09/2025	AUCHY LES MINES	28 Allée des Glycines	Réseau	Renouvellement d'une fonte + étanchéité autour des conduites dans le regard
	HAISNES	9 cité des jardins	Réseau	Terrassement/ renouvellement 1ml cana 300/ étanchéité complet 1,2m prof, /
08/10/2025	HAISNES	1 ter rue de l'Yser	Branchement	Renouvellement d'un couvercle de BB par un couvercle 50x50
14/10/2025	AUCHY LES MINES	44 rue E, Basly	Branchement	Étanchéité complète d'une boite de branchement reprise de l'affaissement derrière la boite ainsi que le renouvellement d'un couvercle de boite 50*50
14/10/2025	AUCHY LES MINES	11 rue du moulin	Branchement	Renouvellement d'un couvercle de boite 50*50
20/11/2025	HAISNES	9 cité des jardins	Réseau	Remblais suite terrassement (précédent OS)
	AUCHY LES MINES	31 rue D'Auchy	Réseau	Etanchéité autour de la cana principale/ étanchéité autour du branchement/ reprise de l'affaissement +/-1m²

TRAVAUX REALISES SUR LE RESEAU DE BEUVRY :

DATE	LOCALISATION		OUVRAGE	COMMENTAIRE
	Commune	Rue		
16/01/2025	BEUVRY	2 Impasse Basly	Branchement	Renouvellement d'un couvercle de boîte 50x50 + étanchéité sous couvercle
16/01/2025	BEUVRY	16 Route de Lens	Branchement	Rescellement d'un couvercle de boîte 50x50 + étanchéité sous couvercle
24/01/2025	BEUVRY	73 Route Nationale	Réseau	Etanchéité complète d'un regard + cunette profondeur environ 0,5m
12/02/2025	LABOURSE	24 rue Octave Presse	Branchement	Renouvellement d'un couvercle de boîte 40x40
28/01/2025	BEUVRY	73 Route Nationale	Réseau	Renouvellement de 5ml de réseau de regard à regard profondeur 0,4m
10/02/2025	BEUVRY	596 rue Georges Clémenceau	Branchement	Rescellement d'un couvercle de boîte 60x60
11/02/2025	BEUVRY	253 rue Aristide Briand	Branchement	Renouvellement d'une rehausse 50x50 prof 0,4m + rescellement couvercle de boîte + reprise de l'affaissement et d'enrobé
30/01/2025	BEUVRY	46 rue Voltaire Dhennin	Branchement	Rescellement d'un couvercle de boîte de branchement 40x40
17/02/2025	BEUVRY	rue Anatole France (devant la salle des sprot Debeyre)	Réseau	rescellement d'une fonte sur chaussée avec étanchéité sur la 1ere réhausse/ reprise enrobé 1m²/ privillégier intervention le mercredi car école
17/02/2025	BEUVRY	242 Route Nationale	Branchement	Etanchéité d'une boite de branche EP +/- 1m²
14/02/2025	FESTUBERT	927 grand rue	Branchement	Recsellement d'un cadre de boite ded branchement + étanchéité complet du branchement +/-2m²
07/03/2025	BEUVRY	147 rue Julien Guérard	Branchement	Réparation d'une casse environ 1ml jusqu'a la boîte profondeur environ 1m
11/03/2025	LABOURSE	Rue Oscar Desuert (au niveau du dos d'âne)	Réseau	Renouvellement d'une fonte D400 en chaussée + reprise d'enrobé environ 3m²
11/03/2025	LABOURSE	4 rue Augustin Lefebvre	Réseau	Rescellement d'une fonte D400 en chaussée + reprise d'enrobé environ 1m²
05/03/2025	BEUVRY	Face au 77 rue Aristide Briand	Réseau	Etanchéité de refoulement/maçonnerie/manchons/...
26/3/2025	BEUVRY	152 rue Aristide Briand	Réseau	Renouvelllement d'une fonte sur trottoire 60*60
08/04/2025	SAILLY LABOURSE	11 rue de Mongy	Branchement	Réparation d'une casse environ 1ml jusqu'a la boîte profondeur environ 0,6m
26/03/2025	SAILLY LABOURSE	Angle rue de Bellenville et rue de Mongy	Réseau	Rescellement d'une fonte D400 en chaussée
27/03/2025	CUINCHY	46 rue Emile Basly	Branchement	Rescellement d'un couvercle de boite
25/3/2025	BEUVRY	240 route nationale Beuvry	Branchement	Réparation d'une casse a l'aide d'un flex, dans fouille déjà existante
25/03/2025	BEUVRY	155 route nationale	Réseau	renouvellement d'une fonte 60*60
03/04/2025	BEUVRY	378 rue Aristide Briand	Réseau	Mise à Niveau d'un regard borgne D400
04/04/2025	BEUVRY	417 Route de Lille	Branchement	Réfection d'une cunette et lissage à la jonction tuyau / boîte de branchement
29/04/2025	CAMBRIN	2 rue de Noyelles	Branchement	Réparation d'une casse environ 2ml jusqu'à la boîte prof 0,5m + étanchéité complète avec cunette de la

				boîte
04/04/2025	BEUVRY	51 impasse Ernest Desscamp	Réseau	Casse banquette et création d'une cunette
15/04/2025	CAMBRIN	115 Boulevard Louis Lesage	Réseau	Rescellement d'une fonte D400 en chaussée + reprise d'enrobé environ 2m² + Etanchéité au niveau de la 1er rehausse
28/04/2025	SAILLY LABOURSE	Bassin lotissement le Clos du Fief	Réseau	Remise en état du grillage autour du bassin EP
28/04/2025	BEUVRY	15 rue Aristide Briand	Réseau	Reprise d'enrobé au niveau de l'affaissement env 3m² + 3ml de caniveau
15/04/2025	BEUVRY	72 rue du Courant	Branchement	Réparation d'une casse 1ml AC jusqu'au regard prof 0,8m + cunette dans la boîte
23/04/2025	BEUVRY	474 rue Camille Clément	Réseau	Renouvellement d'une fonte D400 en chaussée
12/05/2025	CUINCHY	138 rue Jean Jaures	Réseau	Mise à niveau d'une fonte
12/05/2025	CUINCHY	138 rue Jean Jaures	Réseau	Renouvellement d'une fonte D400 sur chaussé+ effectuer le remplaceent de la 1ere Réhausse
15/05/2025	BEUVRY	8 rue Volta	Branchement	Rescellement d'un couvercle de boite 40*40
15/05/2025	BEUVRY	157 Route Nationale	Réseau	Renouvellement d'une fonte D400 base carrée
16/05/2025	FESTUBERT	567 Grand rue	Branchement	Rescellement d'un couvercle de boite 40*40
	SAILLY LABOURSE	Place de l'église, devant l'arrêt de bus Tadao	Réseau	Rescellement d'une fonte sur trottoir +1ml de bordurage et caniveau
23/05/2025	LABOURSE	10 rue peucelle	Branchement	remplacement de la 1ere rehausse+ etanchéité compléte+rescellement couvercle
02/10/2025	LABOURSE	26 rue Octave Pressé	Branchement	Renouvellement complet d'une boite de branchement sur trottoir
17/07/2025	FESTUBERT	990 Grand rue	Branchement	Reprise en enrobé +/- 1m² avec 2ml depose/pose caniveau
24/06/2025	SAILLY LABOURSE	Devant l'entrée de l'église, place de l'église	Réseau	Renouvellement de fonte D400
03/07/2025	BEUVRY	212 route Nationale	Réseau	Renouvelllement d'une fonte D400
26-27/06/2025	BEUVRY	rue Jules Weppes	Réseau	Reprise étanchéité regard de refoulement/reprise affaissement/ tranché pour mise en place d'un tuyaux de refoulement
15/07/2025	BEUVRY	276 rue Verte	Réseau	Renouvellement d'une fonte sur trottoir c250
	ANNEQUIN	n°45 rue Roger Salengro	Branchement	Réparation d'une casse sur branchement (2m) diam150AC à 0,60m de profondeur (BT45 vers collecteur)
	ANNEQUIN	n°38 rue Roger Salengro	Branchement	Réparation d'une casse sur branchement (1m) diam150B à 1,20m de profondeur (BT38bis vers RVBE5)
	ANNEQUIN	n°11 rue Roger Salengro	Branchement	Réparation d'une casse sur branchement (2m) diam300B à 1,50m de profondeur (RVBE7 vers BE10)
	ANNEQUIN	n°20 rue Roger Salengro	Branchement	Réparation d'une casse sur branchement (1m) diam150B à 1m de profondeur (BT20 vers RVBE8 à 6,13m)
	ANNEQUIN	n°20 rue Roger Salengro	Branchement	Réparation d'une casse sur branchement (1,5m) diam150B à 1m de profondeur (BT20 vers RVBE8 à 12,85m)

	ANNEQUIN	n°2bis rue Roger Salengro	Branchement	Réparation d'une casse sur branchement (1m) diam200B à 1m de profondeur (RV12 vers BT2BISA)
	ANNEQUIN	Angle rue Roger Salengro et route Nationale	Branchement	Réparation d'une casse sur branchement (1m) diam200B à 1m de profondeur (BTD vers RVBE13)
	ANNEQUIN	n°16 rue Roger Salengro	Branchement	Réparation d'une casse sur branchement (1m) diam150B à 1m de profondeur (BT18 vers RVBE9)
18/07/2025	ANNEQUIN	Rue Roger Salengro	Réseau	1 chemisage diam 300 (BE1 vers RVA à 1,42m)
18/07/2025	ANNEQUIN	Rue Roger Salengro	Branchement	1 chemisage diam 150 (RVBE10 vers BT10 à 2,33m)
23/07/2025	VERQUIGNEUL	6 rue de la Gare	Réseau	Rescellement d'une grile en chaussée
30/09/2025	BEUVRY	12 rue François Galavire	Branchement	Rescellement d'un couvercle de boite 40*40 + etanchéité complète
03/10/2025	BEUVRY	596 rue Aristide Briand	Branchement	Rescellement d'un couvercle de boîte 50x50
23/05/2025	BEUVRY	294 rue Aristide Briand	Réseau	Renouvellement de fonte sur trottoir C250
08/09/2025	LABOURSE	54 rue Achille Larue	Réseau	réalisation d'une cunette + étanchéité fond au niveau du syphon
17/10/2025	VERQUIN	6 Route Nationale	Réseau	Renouvellement d'une fonte sur trottoir c250
14/10/2025	BEUVRY	Rue Henry Lefebvre	Réseau	Renouvellement d'un claplet anti retour
30/09/2025	BEUVRY	6 rue Jules Weppes	Réseau	casse du muret/création d'une cunette/ obstruction de la canalisation diam 200mm
31/10/2025	FESTUBERT	420 grand rue, avant le terre plein centrale	Réseau	Renouvellement fonte D400 sur chaussée
08/10/2025	BEUVRY	12 rue Aristide Briand	Branchement	étanchéité complète de la boite de branchement
08/10/2025	BEUVRY	36 route Nationale (à gauche de la pharmacie, au fond du parking))	Réseau	Mise à niveau d'un regard
16/10/2025	BEUVRY	Cimetiere Rue Edouard Vaillant	Réseau	Renouvellement de 2 fontes D400
28/10/2025	LABOURSE	19 rue Charles Hernu	Réseau	Renouvellement d'une fonte 80x80 c250/ création d'une cunette/ fer U + monter en brique pour stabiliser le cadre
05/12/2025	BEUVRY	729 rue de Festubert	Branchement	Réduction de la boite en surface pour finir en 40*40 pour une pose de couvercle 50*50
19/12/2025	BEUVRY	172 rue Pasteur	Réseau	Rescellement d'une fonte / étanchéité interieur / création d'une cunette
05/12/2025	BEUVRY	49 rue Jules Weppe	Branchement	Réparation d'une casse sur branchement AC environ 3,5ml profondeur 0,5m

TRAVAUX REALISES SUR LE RESEAU DE NOEUX LES MINES :

DATE	LOCALISATION		OUVRAGE	COMMENTAIRE
	Commune	Rue		
27/01/2025	NOEUX LES MINES	7 bis rue de Barlin	Réseau	Rescellement d'une fonte D400 + étanchéité sous la fonte + reprise d'enrobé environ 1m²
11/02/2025	NOEUX LES MINES	344 rue Nationale	Branchement	Mise à niveau d'un regard borgne 40x40 + étanchéité complète avec cunette
20/02/2025	HERSIN COUPIGNY	15 rue Emile Zola	Réseau	Renouvellement fonte D400
07/03/2025	NOEUX LES MINES	6 rue côte d'ivoire	Réseau	Réalisation d'une cunette dans réseau EU + étanchéité complète avec reprise enrobé+/- 1m² d'une boite de branchement
10/03/2025	HERSIN COUPIGNY	46 rue Jean Jaurès	Réseau	Renouvellement d'une fonte D400 en chaussée
10/03/2025	HERSIN COUPIGNY	46 rue Jean Jaurès	Réseau	Renouvellement d'une fonte D400 en chaussée
10/03/2025	HERSIN COUPIGNY	46 rue Jean Jaurès	Réseau	Renouvellement d'une fonte D400 en chaussée
10/03/2025	HERSIN COUPIGNY	Angle rue Victor Hugo et rue Voltaire	Réseau	Rescellement d'une fonte D400 en chaussée
31/03/2025	HERSIN COUPIGNY	48 rue Gallieni	Branchement	Rescellement de deux couvercles de boite
31/03/2025	HERSIN COUPIGNY	50 rue Gallieni	Branchement	Etanchéité complète - mise à niveau couvercle e boite - le tout sur les de boites de branchement
25/03/2025	NOEUX LES MINES	77 rue Léon Blum	Réseau	Renouvellement d'une fonte D400 sur chaussé
25/03/2025	NOEUX LES MINES	44 rue Labarrois	Réseau	Renouvellement d'une fonte D400 sur chaussé
19/03/2025	NOEUX LES MINES	Angle rue de la Pierre au puit/rue du Muguet	Réseau	Deux reprises en enrobé autour de deux fontes
22/04/2025	NOEUX LES MINES	61 rue des Normands	Branchement	Réparation d'une casse environ 1,5 ml jusqu'à la boîte profondeur environ 1m + casse siphon dans la boîte de branchement + cunette
15/04/2025	NOEUX LES MINES	Angle rue Sailly et Léon Blum	Réseau	Renouvellement d'une fonte D400 en chaussée
25/04/2025	HERSIN COUPIGNY	10 rue des Hirondelles	Branchement	Rescellement de 2 couvercles de boîte + étanchéité sous les couvercles
30/04/2025	HERSIN COUPIGNY	33 rue Galliéni	Branchement	Rescellement de 2 couvercles de boîte 40x40
16/05/2025	HERSIN COUPIGNY	14 rue Alexandre Dhesse	Branchement	Rescellement d'un couvercle de boite 40*40
16/05/2025	HERSIN COUPIGNY	94 rue Emile Zola	Branchement	Rescellement d'un couvercle de boite 40*40
21/05/2025	NOEUX LES MINES	Angle rue des Normands et rue de la pierre aux puits	Réseau	Renouvellement d'une fonte D400
23/05/2025	NOEUX LES MINES	23 rue Roger Salengro	Réseau	Réparation d'une casse sur refoulement 2ml prof. 0,85m
18/06/2025	NOEUX LES MINES	8 rue Roger Salengro	Réseau	Renouvellement d'une fonte D400
28/05/2025	NOEUX LES MINES	112 route Nationale	Réseau	Renouvellement d'une fonte D400
30/05/2025	NOEUX LES	9 rue de	Branchement	Renouvellement complet d'une BB avec reprise en

	MINES	Coutance		enrobé 2m²
29/07/2025	HERSIN COUPIGNY	71 rue Jean jaures	Réseau	Renouvellement d'une fonte D400
29/07/2025	HERSIN COUPIGNY	52 rue Jean Jaurès	Réseau	Renouvellement d'une fonte D400
29/07/2025	HERSIN COUPIGNY	44 rue Jean Jaurès	Réseau	Renouvellement d'une fonte D400
22/07/2025	HERSIN COUPIGNY	20 rue de Katowice	Branchement	Mise à Niveau de deux couvercles de boite, (remplacement d'une rehausse+ création d'une cunette sur plaque 60*60) et étanchéité compléte des trois boites branchement
25/06/2025	NOEUX LES MINES	1 Boulevard du commandant Douphy	Réseau	Réfection enrobée autour d'une fonte
25/06/2025	NOEUX LES MINES	75 rue Jean Jaurès	Réseau	Réfection enrobée autour d'une fonte
02/07/2025	NOEUX LES MINES	13 rue Jean Jaurès	Réseau	Renouvellement d'une fonte D400
02/07/2025	NOEUX LES MINES	33 route Nationale	Réseau	Renouvellement de deux fontes D400
02/07/2025	NOEUX LES MINES	6 route Nationale	Réseau	Renouvellement d'une fonte D400
15/07/2025	HERSIN COUPIGNY	Zone pietonne - rue carré	Branchement	Renouvellement d'un couvercle de boite de branchement dans l'herbe au niveau de la zone piétonne
26/08/2025	NOEUX LES MINES	47 ue du Génèral Leclerc	Branchement	Réalisation d'une étanchéité au niveau de la cunette
04/09/2025	NOEUX LES MINES	Rue du Marais, devant l'entreprise CDS Diffusion	Réseau	Renouvellement de fonte D400 sur chaussée
02/09/2025	HERSIN COUPIGNY	2 Bis rue Jean Jaurès	Branchement	Étanchéité complète des regards
26/08/2025	NOEUX LES MINES	66 rue Pasteur	Réseau	Renouvellement d'une fonte D400 en chaussée
26/08/2025	NOEUX LES MINES	12 Bis rue de Barlin	Réseau	Renouvellement d'une fonte D400 en chaussée
26/08/2025	NOEUX LES MINES	32 rue Léon Blum	Réseau	Renouvellement d'une fonte D400 en chaussée et de la rondelle de compensation
30/09/2025	NOEUX LES MINES	32 rue Léon Blum	Réseau	Réfection d'enrobé au niveau d'une fonte et d'une grille environ 3m²
06/10/2025	NOEUX LES MINES	11 rue de la Côte d'Ivoire	Réseau	Etanchéité int/ext de la canalisation/ reprise de l'affaissement 3m²/ Bordurage 1ml
15/10/2025	HERSIN COUPIGNY	7 rue Emile Zola	Réseau	Réalisation d'une cunette dans un regard sur chaussée
14/10/2025	NOEUX LES MINES	56 rue de Cassin	Réseau	Mise à niveau d'une fonte sur chaussée+ étanchéité des premières maçonneries + reprise enrobé autour de la fonte
28/11/2025	HERSIN COUPIGNY	14B rue Alexandre Dhesse	Branchement	Mise à niveau d'un couvercle de boite/ étanchéité complète de la boite
08-12/12/2025	NOEUX LES MINES	4 rue des Normands	Branchement	Réparation d'une casse environ 1,55ml jusqu'a boîte prof environ 0,4m DN160 AC
08-12/12/2025	NOEUX LES MINES	47 rue des Normands	Branchement	Réparation d'une casse environ 1ml jusqu'a la boîte prof environ 0,5m DN 160 AC

08-12/12/2025	NOEUX LES MINES	54 rue des Normands	Branchement	Réparation d'une casse environ 1ml prof environ 0,5m DN 160 AC
15/12/2025	NOEUX LES MINES	Angle rue des Normands et Chemin Perdu	Réseau	Réparation de 2 casses sur réseau PVC 1ml et Béton 1ml jusque la grille prof environ 0,3m
12/12/2025	NOEUX LES MINES	Angle rue des Normands et Chemin Perdu	Réseau	Réparation d'une casse environ 1ml PVC prof environ 0,4m
	NOEUX LES MINES	Rue des Normands	Réseau	1 réparation par l'intérieur diam1300 (RV2 vers RV3 à 17,61m)
	NOEUX LES MINES	Rue des Normands	Réseau	1 réparation par l'intérieur diam1300 (RV7 vers RV8 à 16,49m)
	NOEUX LES MINES	Rue des Normands	Réseau	1 chemisage diam200 (RV3 vers Regard Borgne à 7,56m)
18/12/2025	HERSIN COUPIGNY	16 rue des tilleuls	Branchement	Rescellement de deux couvercles de boites / renouvellement de la 1ere rehausses (BB EP) + étanchéité compléte des deux boites
12/12/2025	NOEUX LES MINES	61 rue des Normands	Branchement	Réparation d'une casse sur branchement (1,5m) diam150AC (BT61 vers RV2 à 1,5m)

TRAVAUX REALISES SUR LE RESEAU DE RICHEBOURG :

DATE	LOCALISATION		OUVRAGE	COMMENTAIRE
	Commune	Rue		
01/09/2025	LA COUTURE	68 place de l'église/zone pietonne	Réseau	Renouvellement d'une fonte D400
03/05/2025	NEUVE CHAPELLE	4 rue de Brune	Branchement	Refection enrobé 1m²
	LA COUTURE	291 rue du Rabat	Réseau	Réparation d'une casse sur réseau diam , 30omm, prof 0,70m

TRAVAUX REALISES SUR LE RESEAU DE VIOLAINES :

DATE	LOCALISATION		OUVRAGE	COMMENTAIRE
	Commune	Rue		
22/01/2025	VIOLAINES	10 rue Wandhofen	Branchement	Renouvellement de la 1er rehausse + rescellement du couvercle de boîte et reprise de l'affaissement
22/01/2025	VIOLAINES	23 rue Wandhofen	Réseau	Renouvellement d'une fonte D400 sur trottoir
13/03/2025	VIOLAINES	6 rue Canteleu	Réseau	Création d'un regard sur trottoir suite affaissement+ mise à niveau d'une fonte avec la première (en ATU)
30/04/2025	VIOLAINES	79 rue de Retuy	Réseau	Etanchéité au niveau de la lame déversante d'un déversoir d'orage
04/09/2025	VIOLAINES	24 rue Léo Lagrange	Réseau	Renouvellement d'une fonte D400 sur voirie
27/08/2025	VIOLAINES	2 Bis rue Jean Jaurès	Réseau	Rescellement d'un avaloir - reprise affaissement avec dépose pose borduration
02/09/2025	VIOLAINES	121 et 123 Route d'Estaire	Branchement	Renouvellement de 2 couvercles de boîte 50x50
04/12/2025	VIOLAINES	2 rue du Marais	Branchement	Mise à niveau d'un couvercle de boite
26/01/2025	VIOLAINES	6 rue de la cochiette	Branchement	Renouvellement d'une boite de branchement + remplacement 1ml de tuyaux vers réseau

DYSFONCTIONNEMENT OU PROBLEMATIQUES RENCONTREES SUR LE RESEAU :

Lieu ou ouvrage	Description
AUCHY LES MINES entre la rue du marais et la route nationale	Réseau UNITAIRE manquant d'accessibilité
ANNEQUIN Rue Desiré Senechal	Retour EP dans EU au niveau du DO
ANNEQUIN Rue traversaine	Montée en charge du réseau EU lors de fortes pluies
AUCHY LES MINES n°59 rue nationale	Montée en charge / débordement du réseau UNITAIRE lors de fortes pluies
BEUVRY entre la rue nationale et la rue Jules Weppe	Réseau UNITAIRE manquant d'accessibilité
BEUVRY parc Edith Piaf	Réseau UNITAIRE manquant d'accessibilité
BEUVRY rue Jules Bailleul	Retour EP dans EU au niveau du DO
BEUVRY rue Camille Clément	Montée en charge / débordement du réseau UNITAIRE lors de fortes pluies
BEUVRY rue Aristide Briand	Montée en charge du réseau UNITAIRE lors de fortes pluies ou nappes hautes au niveau du PR1
BEUVRY rue Jules Weppe	Montée en charge / débordement du réseau UNITAIRE lors de fortes pluies en amont du PR "canal"
BILLY BERCLAU Rue Alfred De Musset	Présence H2S dans réseau UNITAIRE (refoulement PR Rousseau)
CAMBRIN Résidence du hêtre	Présence d'EU dans le réseau EP
CAMBRIN Rue du bois	Montée en charge / débordement du réseau UNITAIRE lors de fortes pluies
GIVENCHY LES LA BASSEE Rue des Fontenelles	Raccordement EU dans EP de plusieurs habitations
HAISNES entre la rue Debureau et la rue du marais	Réseau UNITAIRE manquant d'accessibilité
HERSIN COUPIGNY parc à l'angle de la rue Marcel Rémi et la rue du Champs d'Argent	Réseau EP manquant d'accessibilité
HERSIN COUPIGNY angle rue Tirtaine et rue Emile Zola	Montée en charge / débordement du réseau EP lors de fortes pluies
LA COUTURE Aéroéjecteur Mairie	Pannes récurrentes
LABOURSE Rue Henri Peucelle	Présence racines + mise en charge importante en nappe haute du réseau EP
NOEUX LES MINES Rue Lavoisier	Réseau EP manquant d'accessibilité
NOEUX LES MINES Giratoire angle rue Lavoisier et rue de l'égalité	Montée en charge / débordement du réseau UNITAIRE lors de fortes pluies
VERQUIN Entre Sentier de la Place et Sentier de l'Egalité	Réseau EU manquant d'accessibilité

5.9. CONSOMMATEURS DE VOTRE SERVICE ET LEUR SATISFACTION

LA FACTURE 120 M³ DE CHAQUE COMMUNE

La facture 120m3 est disponible auprès de la collectivité.

CONSOMMATEURS ET ASSIETTE DE LA REDEVANCE

	2025
Assiette de la redevance (m3)	**2 588 000**
Effluent collecté sur le périmètre du service	2 588 000

LES PRINCIPAUX INDICATEURS DE LA RELATION CONSOMMATEURS

	2025
Nombre d'interventions avec déplacement chez le client	40
Nombre annuel de demandes d'abonnement	170
Taux de mutation	6,6 %

DONNEES ECONOMIQUES

	2025
Taux d'impayés	**2,56 %**
Montant des impayés au 31/12/N en € TTC (sur factures N-1)	12 113
Montant facturé N - 1 en € TTC	473 107

	2025
Nombre de demandes d'abandon de créance à caractère social	0
Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité (€)	0,00
Assiette totale (m3)	2 588 000

	2025
Nombre d'échéanciers de paiements ouverts au cours de l'année	77

	2025	N/N-1
ANNEQUIN		
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	2 159	
AUCHY LES MINES		
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	4 675	
BEUVRY		
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	9 235	
BILLY BERCLAU		
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	5 126	
CAMBRIN		
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	1 265	
CUINCHY		
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	1 807	
DOUVRIN		
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	5 849	
Nombre d'abonnés (clients) desservis	2 601	
FESTUBERT		
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	1 275	
GIVENCHY LES LA BASSEE		
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	999	
HAISNES		
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	4 439	
HERSIN COUPIGNY		
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	6 142	
LA COUTURE		
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	2 676	
LABOURSE		
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	2 907	
LORGIES		
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	1 658	
NEUVE CHAPELLE		
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	1 427	
NOEUX LES MINES		
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	11 418	
Assiette de la redevance (m3)	2 588 000	
NOYELLES LES VERMELLES		
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	2 298	
RICHEBOURG		
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	2 705	
SAILLY LABOURSE		
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	2 563	
VERMELLES		
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	4 768	
VERQUIGNEUL		
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	2 035	
VERQUIN		
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	2 093	
VIEILLE CHAPELLE		
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	907	
VIOLAINES		
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	3 873	

6. ANNEXES

6.1. ENGAGEMENTS A INCIDENCE FINANCIERE

Ce chapitre a pour objectif de présenter les engagements liés à l'exécution du service public et qui, à ce titre, peuvent entraîner des obligations financières entre Veolia, actuel délégataire de service, et toute entité (publique ou privée) qui pourrait être amenée à reprendre à l'issue du contrat l'exécution du service. Ce chapitre constitue pour les élus un élément de transparence et de prévision.
Conformément aux préconisations de l'Ordre des Experts Comptables, ce chapitre ne présente que les « engagements significatifs, sortant de l'ordinaire, nécessaires à la continuité du service, existant à la fin de la période objet du rapport, et qui à la fois devraient se continuer au-delà du terme normal de la convention de délégation et être repris par l'exploitant futur ».
Afin de rester simples, les informations fournies ont une nature qualitative. A la demande de la collectivité, et en particulier avant la fin du contrat, Veolia pourra détailler ces éléments.

6.1.1. FLUX FINANCIERS DE FIN DE CONTRAT

Les flux financiers de fin de contrat doivent être anticipés dans les charges qui s'appliqueront immédiatement à tout nouvel exploitant du service. Sur la base de ces informations, il est de la responsabilité de la collectivité, en qualité d'entité organisatrice du service, d'assurer la bonne prise en compte de ces contraintes dans son cahier des charges.

REGULARISATIONS DE TVA

Si Veolia a assuré pour le compte de la collectivité la récupération de la TVA au titre des immobilisations (investissements) mises à disposition[1], deux cas se présentent :
Le nouvel exploitant est assujetti à la TVA[2] : aucun flux financier n'est nécessaire. Une simple déclaration des montants des immobilisations, dont la mise à disposition est transférée, doit être adressée aux Services de l'Etat.
Le nouvel exploitant n'est pas assujetti à la TVA : l'administration fiscale peut être amenée à réclamer à Veolia la part de TVA non amortie sur les immobilisations transférées. Dans ce cas, le repreneur doit s'acquitter auprès de Veolia du montant dû à l'administration fiscale pour les immobilisations transférées, et simultanément faire valoir ses droits auprès du Fonds de Compensation de la TVA. Le cahier des charges doit donc imposer au nouvel exploitant de disposer des sommes nécessaires à ce remboursement.

BIENS DE RETOUR

Les biens de retour (listés dans l'inventaire détaillé des biens du service) sont remis gratuitement à la collectivité à l'échéance du contrat selon les modalités prévues au contrat.

BIENS DE REPRISE

Les biens de reprise (listés dans l'inventaire détaillé des biens du service) seront remis au nouvel exploitant, si celui-ci le souhaite, à l'échéance du contrat selon les modalités prévues au contrat. Ces biens doivent généralement être achetés par le nouvel exploitant.

[1] art. 210 de l'annexe II du Code Général des Impôts

[2] Conformément au principe posé par le nouvel article 257 bis du Code Général des Impôts précisé par l'instruction 3 A 6 36 parue au BOI N°50 du 20 Mars 2006 repris dans le BOFiP (BOI-TVA-CHAMP-10-10-50-10)

AUTRES BIENS OU PRESTATIONS

Hormis les biens de retour et les biens de reprise prévus au contrat, Veolia utilise, dans le cadre de sa liberté de gestion, certains biens et prestations. Le cas échéant, sur demande de la collectivité et selon des conditions à déterminer, les parties pourront convenir de leur mise à disposition auprès du nouvel exploitant.

CONSOMMATIONS NON FACTUREES ET RECOUVREMENT DES SOMMES DUES AU DELEGATAIRE A LA FIN DU CONTRAT

Les sommes correspondantes au service exécuté jusqu'à la fin du contrat sont dues au délégataire sortant. La continuité de service est à privilégier (maintien des calendriers de facturation ou de mensualisation jusqu'à l'échéance du contrat). Il y a donc lieu de définir avec la collectivité les modalités de facturation et de recouvrement des sommes dues ainsi que les modalités de reversement des encaissements qui s'imposeront le cas échéant au nouvel exploitant : part ancien contrat en prorata temporis, reprise des soldes de mensualisation des comptes clients. L'introduction de relevés spécifiques, notamment si le contrat se termine après une facturation d'acompte, peut être une option à considérer.

6.1.2. DISPOSITIONS APPLICABLES AU PERSONNEL

Les dispositions applicables au personnel du délégataire sortant s'apprécient dans le contexte de la période de fin de contrat. Les engagements qui en découlent pour le nouvel exploitant ne peuvent pas faire ici l'objet d'une présentation totalement exhaustive, pour deux motifs principaux :

- ils évoluent au fil du temps, au gré des évolutions de carrière, des aléas de la vie privée des agents et des choix d'organisation du délégataire ;
- ils sont soumis à des impératifs de protection des données personnelles.

Veolia propose de rencontrer la collectivité sur ce sujet pour inventorier les contraintes qui s'appliqueront en fin de contrat.

DISPOSITIONS CONVENTIONNELLES APPLICABLES AUX SALARIES DE VEOLIA

Les salariés de Veolia bénéficient :

- des dispositions de la Convention Collective Nationale des Entreprises des Services d'Eau et d'Assainissement du 12 avril 2000 ;
- des dispositions de l'accord interentreprises de l'Unité Economique et Sociale " Veolia - Générale des Eaux " du 12 novembre 2008 qui a pris effet au 1er janvier 2009, d'accords conclus dans le cadre de cette Unité Economique et Sociale et qui concernent notamment : l'intéressement et la participation, le temps de travail des cadres, la protection sociale (retraite, prévoyance, handicap, formation) et d'accords d'établissement, usages et engagements unilatéraux.

PROTECTION DES SALARIES ET DE L'EMPLOI EN FIN DE CONTRAT

Des dispositions légales assurent la protection de l'emploi et des salariés à l'occasion de la fin d'un contrat, lorsque le service est susceptible de changer d'exploitant, que le futur exploitant ait un statut public ou privé. A défaut, il est de la responsabilité de la collectivité de prévoir les mesures appropriées.
Lorsque l'entité sortante constitue une entité économique autonome, c'est-à-dire comprend des moyens corporels (matériel, outillage, marchandises, bâtiments, ateliers, terrains, équipements), des éléments incorporels (clientèle, droit au bail, etc.) et du personnel affecté, le tout organisé pour une mission identifiée,

l'ensemble des salariés qui y sont affectés sont automatiquement transférés au nouvel exploitant, qu'il soit public ou privé (art. L 1224-1 du Code du Travail).

Dans cette hypothèse, Veolia transmettra à la collectivité, à la fin du contrat, la liste des salariés affectés au contrat ainsi que les éléments d'information les concernant (en particulier la masse salariale correspondante).
Le statut applicable à ces salariés au moment du transfert et pendant les trois mois suivants est celui en vigueur chez Veolia. Au-delà de ces trois mois, le statut Veolia est soit maintenu pendant une période de douze mois maximums, avec maintien des avantages individuels acquis au-delà de ces douze mois, soit aménagé au statut du nouvel exploitant.

Lorsque l'entité sortante ne constitue pas une entité économique autonome mais que le nouvel exploitant entre dans le champ d'application de la Convention collective Nationale des entreprises d'eau et d'assainissement d'avril 2000, l'application des articles 2.5.2 ou 2.5.4 de cette Convention s'impose tant au précédent délégataire qu'au nouvel exploitant avant la fin de la période de 12 mois.

A défaut d'application des dispositions précitées, seule la collectivité peut prévoir les modalités permettant la sauvegarde des emplois correspondant au service concerné par le contrat de délégation qui s'achève. Veolia se tient à la disposition de la collectivité pour fournir en amont les informations nécessaires à l'anticipation de cette question.

En tout état de cause, d'un point de vue général, afin de clarifier les dispositions applicables et de protéger l'emploi, nous proposons de préciser avec la collectivité avant la fin du contrat, le cadre dans lequel sera géré le statut des salariés et la protection de l'emploi à la fin du contrat. Il est utile que ce cadre soit précisé dans le cahier des charges du nouvel exploitant.

La liste nominative des agents[3] affectés au contrat peut varier en cours de contrat, par l'effet normal de la vie dans l'entreprise : mutations, départs et embauches, changements d'organisation, mais aussi par suite d'événements de la vie personnelle des salariés. Ainsi, la liste nominative définitive ne pourra être constituée qu'au cours des dernières semaines d'exécution du contrat.

COMPTES ENTRE EMPLOYEURS SUCCESSIFS

Les dispositions à prendre entre employeurs successifs concernant le personnel transféré sont les suivantes :

- de manière générale, dispositions identiques à celles appliquées en début du contrat ;
- concernant les salaires et notamment les salaires différés : chaque employeur supporte les charges afférentes aux salaires (et les charges sociales ou fiscales directes ou indirectes y afférant) rattachables à la période effective d'activité dont il a bénéficié ; le calcul est fait sur la base du salaire de référence ayant déterminé le montant de la charge mais plafonné à celui applicable au jour de transfert : ce compte déterminera notamment les prorata 13ème mois, de primes annuelles, de congés payés, décomptes des heures supplémentaires ou repos compensateurs, …. ;
- concernant les autres rémunérations : pas de comptes à établir au titre des rémunérations différées dont les droits ne sont exigibles qu'en cas de survenance d'un événement ultérieur non encore intervenu : indemnité de départ à la retraite, droits à des retraites d'entreprises à prestations définies, médailles du travail, etc.

[3] Certaines informations utiles ont un caractère confidentiel et n'ont pas à figurer dans le rapport annuel qui est un document public. Elles pourront être fournies, dans le respect des droits des personnes intéressées, séparément à l'autorité délégante, sur sa demande justifiée par la préparation de la fin de contrat.

6.2. ANNEXES FINANCIERES

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

La Société a demandé à l'un des Co-Commissaires aux Comptes de Veolia d'établir un avis sur la procédure d'établissement de ses CARE. Une copie de cet avis est disponible sur simple demande de la collectivité.

6.3. ASSURANCES

Dans le cadre de ses obligations contractuelles, Veolia a souscrit aux polices d'assurance suivantes :

- **Assurance de responsabilité civile** : cette assurance couvre Veolia des conséquences pécuniaires de la responsabilité civile, quel qu'en soit le fondement juridique, que Veolia est susceptible d'encourir vis-à-vis des tiers à raison des dommages corporels, matériels et immatériels qui trouvent leur origine dans l'exécution de ses obligations.
- **Assurance de dommages aux biens :** cette assurance est souscrite par Veolia pour son propre compte. Elle a pour objet de garantir les biens affermés contre les dommages résultant de l'exploitation du service.

L'ensemble de ces attestations d'assurance est disponible sur simple demande de la Collectivité.

6.4. CERTIFICATS ISO

afaq
AFNOR CERTIFICATION

Certificat
Certificate

N° 2015/69288.12 **Page 1 / 9**

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par :
AFNOR Certification certifies that the management system implemented by:

VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX

pour les activités suivantes :
for the following activities:

PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU POTABLE ET D'EAU DE PROCESS.
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES. ACCUEIL ET SERVICE AUX CONSOMMATEURS.

DRINKING WATER AND PROCESS WATER PRODUCTION AND DISTRIBUTION.
WASTEWATER COLLECTION AND TREATMENT. CUSTOMER SERVICE.

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of:

ISO 50001 : 2018

et est déployé sur les sites suivants :
and is developed on the following locations:

Adresse	N° SIREN
21 RUE LA BOETIE FR-75008 PARIS	572025526

Liste complémentaire des sites certifiés en annexe / *Complementary list of certified locations on appendix*

(L'ensemble des activités de l'entreprise sur le(s) site(s) donné(s) est couvert par la certification)
(The scope of certification covers all activities carried out on the above-mentioned location(s))

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour)
This certificate is valid from (year/month/day) **2024-11-11** Jusqu'au *until* **2027-11-10**

Ce document est signé électroniquement. Il constitue un original électronique à valeur probatoire.
This document is electronically signed. It stands for an electronic original with probationary value.

Julien NIZRI
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification

Flashez ce QR Code pour vérifier la validité du certificat

Seul le certificat électronique, consultable sur www.afnor.org, fait foi en temps réel de la certification de l'organisme.
The electronic certificate only, available at www.afnor.org, attests in real-time that the company is certified.
Accréditation COFRAC n°4-0001, Certification de Systèmes de Management, Portée disponible sur www.cofrac.fr.
COFRAC accreditation n°4-0001, Management Systems Certification, Scope available on www.cofrac.fr.
AFAQ est une marque déposée. *AFAQ is a registered trademark.* CERTI F 1461.5 12/2020

11 rue Francis de Pressensé - 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex - France - T. +33 (0)1 41 62 80 00 - F. +33 (0)1 49 17 90 00
SAS au capital de 18 187 000 € - 479 076 002 RCS Bobigny - www.afnor.org

afnor CERTIFICATION

Certificat
Certificate

N° 2015/69287.11

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par :
AFNOR Certification certifies that the management system implemented by:

VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX

pour les activités suivantes :
for the following activities:

PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU POTABLE & D'EAU DE PROCESS.
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES. ACCUEIL ET SERVICE AUX CONSOMMATEURS.

DRINKING WATER & PROCESS WATER PRODUCTION AND DISTRIBUTION.
WASTEWATER COLLECTION AND TREATMENT. CUSTOMER SERVICE.

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of:

ISO 9001 : 2015

et est déployé sur les sites suivants :
and is developed on the following locations:

21 RUE LA BOETIE FR-75008 PARIS

Liste des sites certifiés en annexe(s) / *List of certified locations on appendix(ces)*

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour) *This certificate is valid from (year/month/day)* **2024-11-10** Jusqu'au *Until* **2027-11-09**

Ce document est signé électroniquement. Il constitue un original électronique à valeur probatoire.
This document is electronically signed. It stands for an electronic original with probationary value.

Julien NIZRI
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification

Flashez ce QR Code pour vérifier la validité du certificat

Seul le certificat électronique, consultable sur www.afnor.org, fait foi en temps réel de la certification de l'organisme. *The electronic certificate only, available at www.afnor.org, attests in real-time that the company is certified.* Accréditation COFRAC n° 4-0001, Certification de Systèmes de Management. Portée disponible sur www.cofrac.fr. *COFRAC accreditation n° 4-0001, Management Systems Certification. Scope available on www.cofrac.fr*
AFAQ est une marque déposée. *AFAQ is a registered trademark* - CERTI F 0956.9./07-2020

11 rue Francis de Pressensé - 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex - France - T. +33 (0)1 41 62 80 00 - F. +33 (0)1 49 17 90 00
SAS au capital de 18 187 000 € - 479 076 002 RCS Bobigny - **www.afnor.org**

Certificat
Certificate

N° 2015/69286.11

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par :
AFNOR Certification certifies that the management system implemented by:

VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX

pour les activités suivantes :
for the following activities:

PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU POTABLE & D'EAU DE PROCESS.
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES. ACCUEIL ET SERVICE AUX CONSOMMATEURS.

DRINKING WATER & PROCESS WATER PRODUCTION AND DISTRIBUTION.
WASTEWATER COLLECTION AND TREATMENT. CUSTOMER SERVICE.

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of:

ISO 14001 : 2015

et est déployé sur les sites suivants :
and is developed on the following locations:

21 RUE LA BOETIE FR-75008 PARIS

Liste des sites certifiés en annexe(s) / *List of certified locations on appendix(ces)*

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour) *This certificate is valid from (year/month/day)* **2024-11-10** Jusqu'au *Until* **2027-11-09**

Ce document est signé électroniquement. Il constitue un original électronique à valeur probatoire.
This document is electronically signed. It stands for an electronic original with probationary value.

Julien NIZRI
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification

Flashez ce QR Code pour vérifier la validité du certificat

Seul le certificat électronique, consultable sur www.afnor.org, fait foi en temps réel de la certification de l'organisme. *The electronic certificate only, available at www.afnor.org, attests in real-time that the company is certified.* Accréditation COFRAC n° 4-0001, Certification de Systèmes de Management. Portée disponible sur www.cofrac.fr. *COFRAC accreditation n° 4-0001, Management Systems Certification. Scope available on www.cofrac.fr*
AFAQ est une marque déposée. *AFAQ is a registered trademark* - CERTI F 0956.9./07-2020

11 rue Francis de Pressensé - 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex - France - T. +33 (0)1 41 62 80 00 - F. +33 (0)1 49 17 90 00
SAS au capital de 18 187 000 € - 479 076 002 RCS Bobigny - **www.afnor.org**

6.5. GLOSSAIRE

Le présent glossaire est établi sur la base des définitions de l'arrêté du 2 mai 2007 et de la circulaire n°12/DE du 28 avril 2008 et de compléments jugés utiles à la compréhension du document.

Abonnement :
L'abonnement désigne le contrat qui lie l'abonné à l'opérateur pour la prestation du service de l'eau ou de l'assainissement conformément au règlement du service. Il y a un abonnement pour chaque point d'accès au service (point de livraison d'eau potable ou de collecte des effluents qui dessert l'abonné, ou installation d'assainissement non collectif).

Assiette de la redevance d'assainissement :
Volume total facturé aux usagers du service.

Arrêté d'autorisation de déversement :
Arrêté autorisant le déversement signé par la collectivité compétente en matière de collecte des eaux usées au lieu où sont rejetés les effluents du bénéficiaire de l'arrêté.

Bilans disponibles :
Sur une usine de dépollution, les bilans disponibles sont les bilans 24h réalisés, exception faite des bilans inutilisables.

Capacité épuratoire :
Capacité de traitement des ouvrages d'épuration donnée par le constructeur. Elle s'exprime en capacité épuratoire (kg de DBO5/jour) et en capacité hydraulique (m3/jour) ou en équivalent-habitants.

Certification ISO 14001 :
Cette norme concerne le système de management environnemental. La certification s'applique aux aspects environnementaux que Veolia Eau peut maîtriser et sur lesquels il est censé avoir une influence. Le système vise à réduire les impacts liés à nos produits, activités et services sur l'environnement et à mettre en place des moyens de prévention des pollutions, en s'intéressant à la fois aux ressources et aux sous-produits du traitement dans le respect de la législation en vigueur et la perspective d'une amélioration continue.

Certification ISO 9001 :
Cette norme concerne le système de management de la qualité. La certification ISO 9001 traduit l'engagement de Veolia Eau à satisfaire les attentes de ses clients par la qualité des produits et des services proposés et l'amélioration continue de ses performances.

Certification ISO 50001 :
Cette norme concerne le système de management de l'énergie. Ce système traduit l'engagement de Veolia eau à analyser ses usages et ses consommations énergétiques pour privilégier la performance énergétique dans le respect de la législation en vigueur et la perspective d'une amélioration continue.

Certification ISO 45001:
Cette norme concerne le système de management de la santé et de la sécurité au travail.

Consommateur – abonné (client) :
Le consommateur abonné est une personne physique ou morale ayant souscrit un ou plusieurs abonnements auprès de l'opérateur du service public (par exemple service de l'eau, de l'assainissement, etc..). Il est par

définition desservi par l'opérateur. Il peut être titulaire de plusieurs abonnements, en des lieux géographiques distincts appelés points de service et donc avoir plusieurs points de service. Pour distinguer les services, on distingue les consommateurs eau, les consommateurs assainissement collectif et les consommateurs assainissement non collectif. Il perd sa qualité de consommateur abonné à un point de service donné lorsque le service n'est plus délivré à ce point de service, de façon définitive, quelle que soit sa situation vis-à-vis de la facturation (il n'est plus desservi, mais son compte peut ne pas encore être soldé). Pour Veolia, un consommateur abonné correspond à un abonnement : le nombre de consommateurs abonnés est égal au nombre d'abonnements.

Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions nationales issues de la Directive sur les Eaux Résiduaires Urbaines (DERU - 1991) [P203.3] :
Cet indicateur permet d'évaluer la conformité du réseau de collecte d'un service d'assainissement, au regard des dispositions règlementaires issues de la DERU.
En attente de la publication de la fiche indicateur sur le site de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement : http://services.eaufrance.fr/

Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la de la Directive sur les Eaux Résiduaires Urbaines (DERU - 1991) [P204.3] :
Cet indicateur permet d'évaluer la conformité des équipements de l'ensemble des stations d'épuration d'un service d'assainissement, au regard des dispositions règlementaires issues de la DERU.
En attente de la publication de la fiche indicateur sur le site de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement : http://services.eaufrance.fr/

Conformité de la performance des ouvrages d'épuration du service aux prescriptions nationales issues de la Directive sur les Eaux Résiduaires Urbaines (DERU - 1991) [P205.3] :
Cet indicateur permet d'évaluer la conformité de la performance de l'ensemble des stations d'épuration d'un service d'assainissement, au regard des dispositions règlementaires issues de la DERU.
En attente de la publication de la fiche indicateur sur le site de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement : http://services.eaufrance.fr/

Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel [P 254.3] :
Cet indicateur permet de mesurer le pourcentage de bilans 24h conformes de l'ensemble des stations d'épuration d'un service d'assainissement, au regard des prescriptions d'autosurveillance du ou des arrêtés préfectoraux d'autorisation de traitement
Fiche indicateur disponible sur le site de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement : http://services.eaufrance.fr/

Conformité réglementaire des rejets :
Il s'agit de la conformité des rejets aux prescriptions réglementaires (nationales ou locales par arrêté préfectoral).

DBO5 :
Demande biochimique en oxygène pendant 5 jours. La DBO5 est l'un des paramètres de caractérisation d'une eau usée.

DCO :
Demande chimique en oxygène. La DCO est l'un des paramètres de caractérisation d'une eau usée.

Développement durable :

Le rapport Brundtland a défini en 1987 la notion de développement durable comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». La conférence de Rio de 1992 a popularisé cette définition de développement économique efficace, équitable et soutenable, et celle de programme d'action ou « Agenda 21 ». D'autres valeurs sont venues compléter ces notions initiales, en particulier être une entreprise responsable, respecter les droits humains, assurer le droit des habitants à disposer des services essentiels, favoriser l'implication de la société civile, faire face à l'épuisement des ressources et s'adapter aux évolutions climatiques.

Les Objectifs du Développement Durable (ODD) de l'agenda 2030 sont un ensemble de 17 objectifs établis en 2015 par les Nations Unies et concernent tous les pays (développés et en voie de développement), dont l'objectif 6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement.
Ces nouveaux objectifs succèdent aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD de 2000 à 2015) pour réduire la pauvreté dans les pays en voie de développement (à ce titre Veolia a contribué à l'accès de 6,5 millions de personnes à l'eau potable et a raccordé près de 3 millions de personnes aux services d'assainissement dans les pays émergents).

Equivalent-habitant :
Il s'agit d'une unité de mesure de la pollution. Un équivalent-habitant correspond au flux journalier moyen de pollution produit par un habitant, soit 60 grammes de DBO5 par jour.

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [P202.2] :
Cet indicateur évalue, sur une échelle de 0 à 120 points, à la fois :

- le niveau de connaissance du réseau et des branchements
- et l'existence d'une politique de renouvellement pluriannuelle du service d'assainissement collectif.

L'échelle est de 0 à 110 points pour les services n'exerçant pas la mission de collecte.
Fiche indicateur disponible sur le site de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement : http://services.eaufrance.fr/

Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte [P255.3] :
Cet indicateur permet de mesurer, sur une échelle de 0 à 120 points, le niveau d'implication du service d'assainissement dans la connaissance et le suivi des rejets directs par temps sec et par temps de pluie (hors pluies exceptionnelles des réseaux de collecte des eaux usées au milieu naturel (rejets des déversoirs d'orage, trop-pleins des postes de refoulement, des bassins de pollution…).
Fiche indicateur disponible sur le site de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement : http://services.eaufrance.fr/

Matières sèches (boues de dépollution) :
Matières résiduelles après déshydratation complète des boues, mesurées en tonnes de MS.

MES :
Matières en suspension. Les MES sont l'un des paramètres de caractérisation d'une eau usée.

Nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif (Estimation du) [D201.0] :
Le nombre d'habitants desservis correspond à la population disposant d'un accès ou pouvant accéder au réseau d'assainissement collectif, que cette population soit permanente ou présente une partie de l'année seulement. Il s'agit de la population totale (avec 'double compte') desservie par le service, estimée par défaut à partir des populations authentifiées annuellement par décret pour les communes du service et des taux de couverture du service sur ces communes. Conformément à la réglementation en vigueur, l'exercice de l'année N donne le recensement de l'année N-3.

Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau [P252.2] :
L'indicateur recense, pour 100 km de réseau d'assainissement, le nombre de sites d'intervention, dits "points noirs", nécessitant au moins deux interventions par an pour entretien (curage, lavage, mise en sécurité).
Fiche indicateur disponible sur le site de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement : http://services.eaufrance.fr/

Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [D203.0] :
Cet indicateur évalue, en tonnes de matière sèche, la quantité de boues évacuées par la ou les stations d'épuration.
Fiche indicateur disponible sur le site de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement : http://services.eaufrance.fr/

Réseau de collecte des eaux usées :
Ensemble des équipements publics (canalisations et ouvrages annexes) acheminant de manière gravitaire ou sous pression les eaux usées et unitaires issues des abonnés, du domaine public ou d'autres services de collecte jusqu'aux unités de dépollution. Il est constitué de la partie publique des branchements, des canalisations de collecte, des canalisations de transport, des ouvrages et équipements hydrauliques.

Station d'épuration (ou usine de dépollution) :
Ensemble des installations chargées de traiter les eaux collectées par le réseau de collecte des eaux usées avant rejet au milieu naturel et dans le respect de la réglementation (appelée aussi usine de traitement, STEP).

Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation [P206.3] :
Cet indicateur mesure la proportion des boues évacuées par l'ensemble des stations d'épuration d'un service d'assainissement, et traitées ou valorisées conformément à la réglementation.
Une filière est dite « conforme » si la filière de traitement est déclarée ou autorisée selon sa taille et si le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur. Les refus de dégrillage et les boues de curage ne sont pas pris en compte.
Fiche indicateur disponible sur le site de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement : http://services.eaufrance.fr/

Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif [P301.3] :
Cet indicateur évalue le pourcentage d'installations d'assainissement non collectif conformes, après contrôle, à la réglementation sur l'ensemble des installations contrôlées depuis la création du service. L'indicateur traduit la proportion d'installations d'assainissement non collectif ne nécessitant pas de travaux urgents à réaliser. Il s'agit du ratio correspondant à la somme du nombre d'installations neuves ou à réhabiliter contrôlées conformes à la réglementation et du nombre d'installations existantes qui ne présentent pas de danger pour la santé des personnes ou de risque avéré de pollution de l'environnement rapportée au nombre total d'installations contrôlées (arrêté du 2 décembre 2013).
Fiche indicateur disponible sur le site de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement : http://services.eaufrance.fr/

Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers [P251.1] :
Cet indicateur mesure le nombre de demandes d'indemnisation suite à un incident dû à l'impossibilité de rejeter les effluents dans le réseau public de collecte des eaux usées (débordement/inondation dans la partie

privée), rapporté à 1 000 habitants desservis. Les débordements résultant d'une obstruction du réseau due à l'usager ne sont pas pris en compte.
Fiche indicateur disponible sur le site de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement : http://services.eaufrance.fr/

Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées [P201.1] :
Cet indicateur précise le pourcentage d'abonnés raccordables et raccordés au réseau d'assainissement, par rapport au nombre d'abonnés résident en zone d'assainissement collectif.

Taux d'impayés [P257.0] :
Il correspond au taux d'impayés au 31/12 de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N-1. Le montant facturé au titre de l'année N-1 comprend l'ensemble de la facture, y compris les redevances prélèvement et pollution, la taxe Voies Navigables de France et la TVA liée à ces postes. Pour une facture donnée, les montants impayés sont répartis au prorata hors taxes et redevances de la part « eau » et de la part « assainissement ». Sont exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers. (Arrêté du 2 mai 2007)

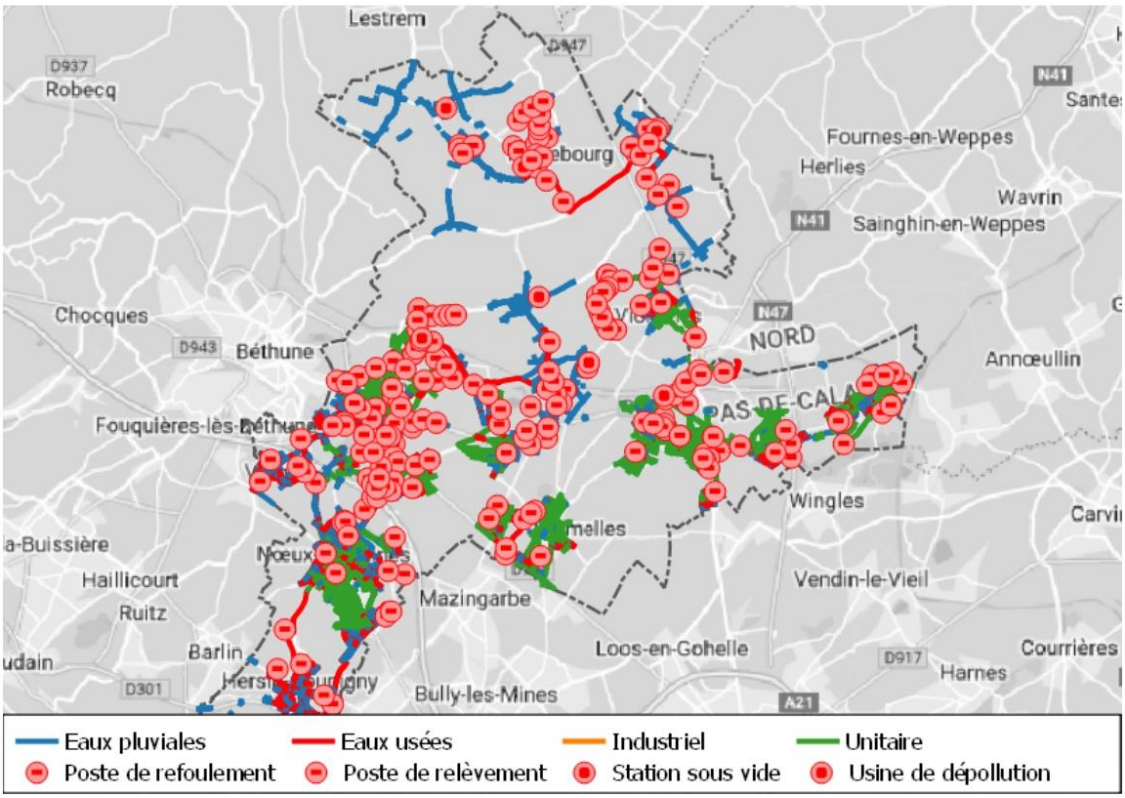
Taux de réclamations [P258.1] :
Ces réclamations peuvent être reçues par l'opérateur ou directement par la collectivité. Un dispositif de mémorisation et de suivi des réclamations écrites est mis en œuvre. Le taux de réclamations est le nombre de réclamations écrites rapporté au nombre d'abonnés divisé par 1 000. Sont prises en compte les réclamations relatives à des écarts ou à des non-conformités vis-à-vis d'engagements contractuels, d'engagements de service, notamment au regard du règlement de service, ou vis-à-vis de la réglementation, à l'exception de celles relatives au niveau de prix. (Arrêté du 2 mai 2007)

6.6. AUTRES ANNEXES : RAPPORT DE GESTION PATRIMONIALE

RAPPORT GESTION PATRIMONIALE

03/04/2026 / G0041 - CABBALR - SECTEUR EST - G0041

Informations générales



Principaux chiffres

677.3	Km de réseau (hors branchement)	
	212.4	Eaux usées
	219.9	Unitaire
	240.4	Eaux pluviales
21813	Regard(s)	
0	bouches(s)	
287	ouvrages(s)	

Principaux indicateurs

15	Indicateur de saisie 15 pts si le contrat est saisi et mis à jour dans le SIG
11	Indicateur de connaissance: matériau et diamètre 0 si 50% du réseau non reseigné / de 10 à 15 pts si plus de 50% du réseau
10	Indicateur de connaissance: année de pose 0 si 50% du réseau non reseigné / de 10 à 15 pts si plus de 50% du réseau

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

Partie A : Plan des réseaux (15 points)

15 Existence d'un plan des réseaux de collecte et de transport des eaux usées mentionnant la localisation des ouvrages annexes (postes de relèvement ou de refoulement, déversoirs d'orage, ...), et s'ils existent, des points 'autosurveillance du fonctionnement des réseaux d'assainissement et existance procédure de mise à jour du plan des réseaux. (VP.250, VP.251)

Partie B : Inventaire des réseaux (30 points)

B1 de 0 à 15 point, si les conditions suivantes sont remplies :
Existence d'un inventaire des réseaux identifiant les tronçons de réseaux avec mention : du linéaire de la canalisation; de la catégorie de l'ouvrage; de la précision des informations cartographiques; du matériaux; du diamètre ; pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux de transport et de distribution (VP.252, VP.253, VP254)
La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux.
Lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres, sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 95%. Le dernier point accordé lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux :

11
Matériaux et diamètres connus pour moins de 50% du linéaire des réseaux : 0 point
Matériaux et diamètres connus pour 50% à 59,9% du linéaire des réseaux : 10 points
Matériaux et diamètres connus pour 60% à 69,9% du linéaire des réseaux : 11 point
Matériaux et diamètres connus pour 70% à 79,9% du linéaire des réseaux : 12 points
Matériaux et diamètres connus pour 80% à 89,9% du linéaire des réseaux : 13 points
Matériaux et diamètres connus pour 90% à 94,9% du linéaire des réseaux : 14 points
Matériaux et diamètres connus pour au moins 95% du linéaire des réseaux : 15 points

66,1%

B2 de 0 à 15 point, si les conditions suivantes sont remplies :
L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux, la moitié (50%) du linéaire total des réseaux étant renseigné. Lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le cinquième point est accordé lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux (VP255) :

10
Dates ou périodes de pose connues pour moins de 50% du linéaire des réseaux : 0 point
Dates ou périodes de pose connues pour 50% à 59,9% du linéaire des réseaux : 10 points
Dates ou périodes de pose connues pour 60% à 69,9% du linéaire des réseaux : 11 point
Dates ou périodes de pose connues pour 70% à 79,9% du linéaire des réseaux : 12 points
Dates ou périodes de pose connues pour 80% à 89,9% du linéaire des réseaux : 13 points
Dates ou périodes de pose connues pour 90% à 94,9% du linéaire des réseaux : 14 points
Dates ou périodes de pose connues pour au moins 95% du linéaire des réseaux : 15 points

50,1%

La note intermédiaire est de : 36

Si la note intermédiaire est inférieur à 40 points, on ne comptabilisera pas les notes de la partie C

Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)

0 de 0 à 15 points : Le plan des réseaux comporte une information géographique précisant l'altimétrie des canalisations, la moitié au moins du linéaire total des réseaux étant renseignée (VP.256). Un point supplémentaire est attribué par 10% supplémentaires jusqu'à 90%. le dernier point est accordé pour au moins 95% du linéaire total des réseaux

60,4%

0 10 points (VP.257) : Localisation et description des ouvrages annexes (postes de relèvement, postes de refoulement, déversoirs, ...)

0 10 points (VP.258) : existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées

0 10 points (VP.259) : Le plan ou l'inventaire mentionne le nombre de branchements pour chaque tronçon du réseau (nombre de branchements entre deux regards de visite) ; (seuls les services ayant la mission collecte sont concernés par cet item)

0 10 points (VP.260) : L'inventaire récapitule et localise les interventions et travaux réalisés sur chaque tronçon de réseaux (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...)

0 10 points (VP.261) : Mise en oeuvre d'un programme pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau, un document rendant compte de sa réalisation. Y sont mentionnés les dates des inspections de l'état des réseaux, notamment par caméra, et les réparations ou travaux effectuées à leur suite

0 10 points (VP.262) : Mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif chiffré portant sur au moins 3 ans)

La note finale est de : 36

Linéaire par matériaux et diamètres

Diamètre (Km)	Fonte Ductile	Fonte Grise / Fonte ND	Acier	Polychlorure de Vinyle	Polyéthylène HD	Polyéthylène BD ou ND	Autre	Amiante Ciment	Inconnu	Total
	0.00	0.00	0.00	0.13	1.07	0.00	1.94	0.37	43.37	46.88
100	0.00	0.11	0.00	0.32	0.00	0.00	0.24	0.00	0.59	1.27
1000	0.00	0.00	0.00	0.11	0.00	0.00	10.51	5.91	2.08	18.61
1000*	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.42	0.33	0.00	0.75
1000*200	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.03	0.00	0.00	0.03
1000*300	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.33	0.00	0.00	0.33
1000*500	0.00	0.00	0.00	0.04	0.00	0.00	0.53	0.60	0.00	1.17
1000*600	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.44	0.19	0.00	0.63
1000*800	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.02	0.00	0.00	0.02
1000*900	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.07	0.00	0.00	0.07
110	0.00	0.00	0.00	0.57	1.35	0.00	0.00	0.00	1.07	2.99
1100	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.01	0.00	0.48	0.49
1200	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.15	0.00	0.40	0.55
1200*	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.01	0.00	0.00	0.01
125	0.00	0.00	0.00	3.48	0.84	0.00	0.01	0.05	2.18	6.56
1300	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.02	0.00	0.19	0.21
1300*	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.24	0.24
1300*300	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.08	0.08
1300*600	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.03	0.03
1300*800	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.20	0.20
140	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.09	0.09
150	0.00	0.00	0.00	2.14	0.00	0.00	0.84	2.99	3.11	9.08
150*	0.00	0.00	0.00	0.02	0.00	0.00	0.00	0.01	0.00	0.02
150*200	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
150*300	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1500	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.25	0.05	0.94	1.24
1500*500	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.59	0.00	0.00	0.59
1500*600	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.17	0.00	0.00	0.17
160	0.00	0.00	0.00	1.67	0.00	0.00	0.10	0.11	0.05	1.93
180	0.00	0.00	0.00	0.04	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.04
200	0.01	0.02	0.00	82.22	0.00	0.00	8.57	20.82	49.14	160.78
200*	0.00	0.00	0.00	1.27	0.00	0.00	0.01	0.44	0.13	1.85
200*500	0.00	0.00	0.00	0.09	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.09
200*600	0.00	0.00	0.00	0.01	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.01
2000	0.00	0.00	0.00	0.04	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.04
2000*300	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.03	0.00	0.00	0.03
2000*400	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.11	0.00	0.00	0.11
2000*500	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.10	0.00	0.00	0.10
225	0.00	0.00	0.00	0.00	0.78	0.00	0.00	0.00	0.00	0.78
250	0.00	0.01	0.00	5.34	0.02	0.00	4.89	2.17	4.81	17.24
250*	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
300	0.00	0.00	0.00	25.12	0.00	0.00	79.66	14.47	41.70	160.96
300*	0.00	0.00	0.00	0.34	0.00	0.00	0.67	0.00	0.13	1.14
300*1000	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
300*200	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
300*400	0.00	0.00	0.00	0.10	0.00	0.00	0.01	0.00	0.00	0.11
300*500	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.03	0.00	0.00	0.03
300*600	0.00	0.00	0.00	0.01	0.00	0.00	0.04	0.00	0.00	0.05
309	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
315	0.00	0.00	0.00	2.56	0.00	0.00	1.08	0.00	0.07	3.71

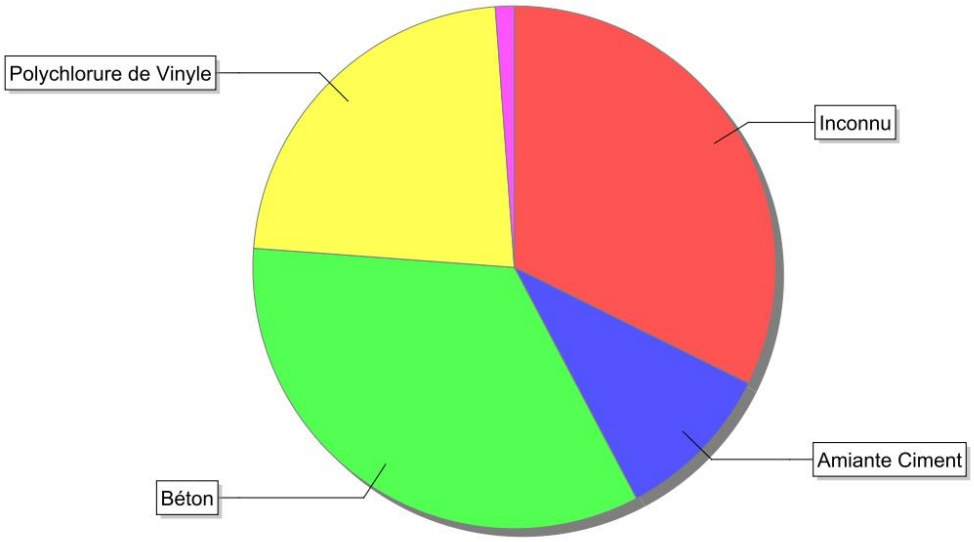
Diamètre (Km)	Fonte Ductile	Fonte Grise / Fonte ND	Acier	Polychlorure de Vinyle	Polyéthylène HD	Polyéthylène BD ou ND	Autre	Amiante Ciment	Inconnu	Total
315*	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.02	0.00	0.00	0.02
32	0.00	0.00	0.00	0.00	0.01	0.00	0.00	0.00	0.76	0.77
350	0.00	0.00	0.00	1.08	0.00	0.00	1.22	0.00	0.21	2.52
350*	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.02	0.00	0.00	0.02
380	0.00	0.00	0.00	0.06	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.06
40	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.06	0.00	0.00	0.06
400	0.00	0.06	0.00	13.53	0.00	0.00	43.76	7.46	21.09	85.90
400*	0.00	0.00	0.00	0.54	0.00	0.00	0.35	0.00	0.00	0.88
42	0.00	0.00	0.00	0.11	0.03	0.00	0.00	0.00	0.34	0.48
450	0.00	0.00	0.00	0.07	0.00	0.00	0.17	0.00	0.09	0.33
50	0.00	0.00	0.00	0.06	0.07	0.00	0.00	0.00	0.16	0.30
500	0.00	0.00	0.00	6.10	0.00	0.00	37.35	4.57	18.65	66.66
500*	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.11	0.00	0.44	0.55
500*400	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.04	0.00	0.00	0.04
600	0.00	0.00	0.00	2.31	0.00	0.00	24.29	2.68	13.20	42.48
600*	0.00	0.00	0.00	0.03	0.00	0.00	0.01	0.00	0.16	0.20
63	0.00	0.00	0.00	1.06	0.34	0.06	0.00	0.00	0.23	1.68
700	0.00	0.00	0.00	0.01	0.00	0.00	0.59	0.13	0.10	0.82
75	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.25	0.25
750	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.13	0.14
80	0.00	0.00	0.00	0.42	0.41	0.02	0.01	0.00	0.45	1.31
800	0.00	0.00	0.00	0.87	0.00	0.00	10.36	3.58	8.94	23.75
800*	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.16	0.00	0.03	0.19
800*500	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.25	0.25
90	0.00	0.00	0.00	1.66	1.76	0.15	0.00	0.00	2.37	5.94
900	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.38	0.00	0.38
	0.01	0.20	0.00	153.53	6.68	0.23	230.40	67.31	218.93	677.29

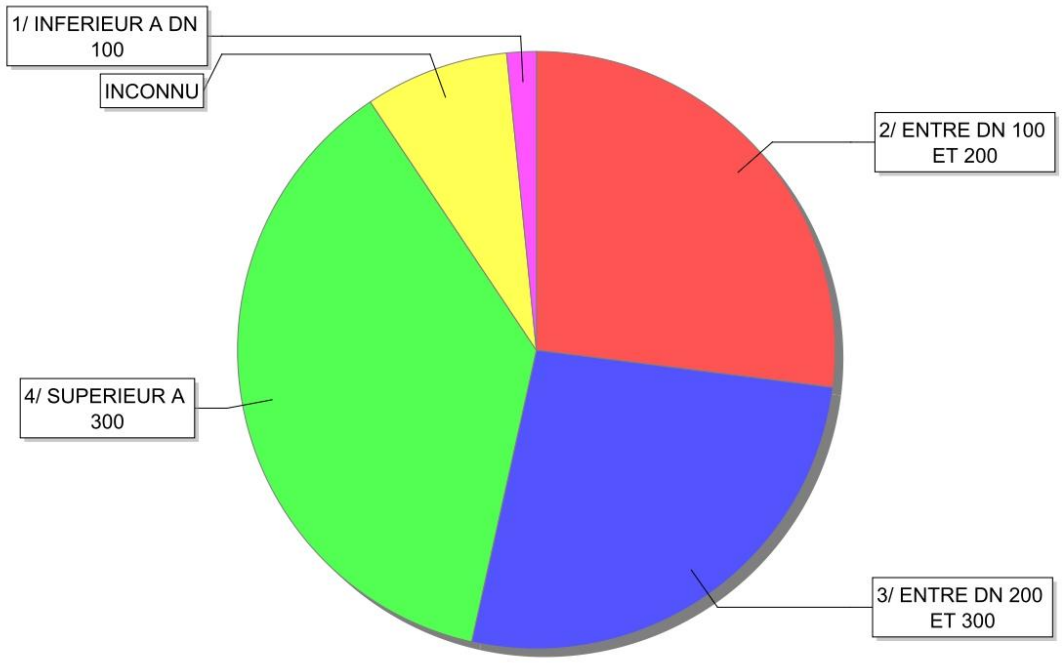
Linéaire par matériaux et classes d'année

Classes année (Km)	Fonte Ductile	Fonte Grise	Acier	Polychlorure de Vinyle	Polyéthylène HD	Polyéthylène BD ou Ind.	Autre	Amiante Ciment	Inconnu	Total
APRES 2020	0.00	0.00	0.00	4.29	1.35	0.05	0.30	0.00	1.32	7.30
ENTRE_1920_ET_1940	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ENTRE_1940_ET_1960	0.00	0.00	0.00	0.47	0.00	0.00	6.37	18.08	3.07	27.99
ENTRE_1960_ET_1980	0.01	0.01	0.00	119.98	1.23	0.19	21.22	0.00	8.52	151.17
ENTRE_1980_ET_2000	0.00	0.00	0.00	0.41	0.03	0.00	0.01	0.02	0.64	1.11
ENTRE_2000_ET_2010	0.00	0.11	0.00	13.17	0.52	0.00	32.21	47.84	8.46	102.32
ENTRE_2010_ET_2020	0.00	0.03	0.00	14.91	1.52	0.00	4.01	0.46	9.48	30.41
INCONNU	0.00	0.04	0.00	0.29	2.03	0.00	166.29	0.90	187.43	356.98
	0.01	0.19	0.00	153.52	6.68	0.24	230.41	67.30	218.92	677.28

Linéaire par matériaux

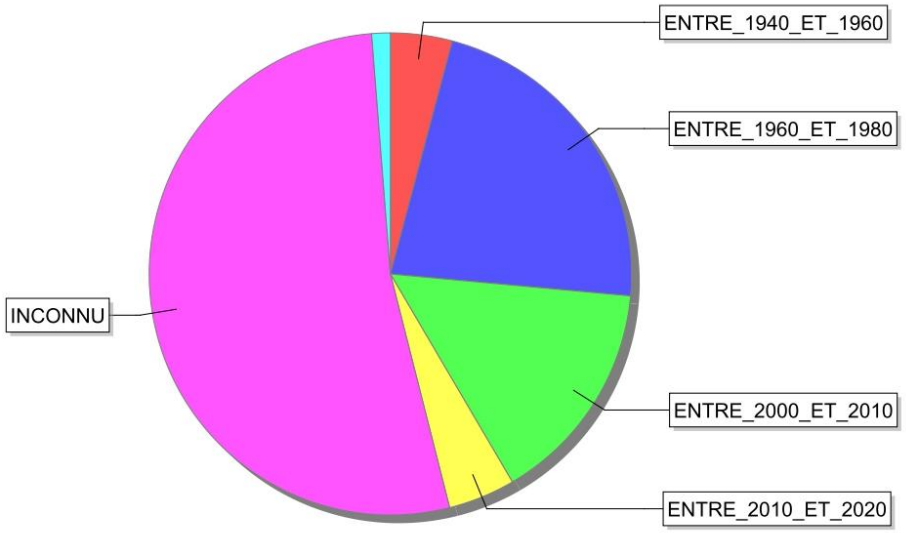
Communes (Km)	Fonte Ductile	Fonte Grise	Acier	Polychlorure de Vinyle	Polyéthylène HD	Polyéthylène BD ou Ind.	Autre	Amiante Ciment	Inconnu	Total
Annequin	0	0	0	4,44	0,17	0	5,38	0	9,1	19,09
Auchy-les-Mines	0	0	0	8,16	0	0	2,88	0	20,92	31,96
Barlin	0	0	0	0	0	0	0	0	0,01	0,01
Beuvry	0	0,03	0	20,37	0,05	0	45,06	2,89	13,54	81,95
Billy-Berclau	0	0	0	9,72	0,07	0,04	19,62	0,19	4,1	33,74
Béthune	0	0	0	0,02	0	0	0	0	0,11	0,12
Cambrin	0	0	0	4,4	0	0	4	0	3,53	11,93
Cuinchy	0	0	0	5,34	3	0	6,83	0,01	4,99	20,17
Douvrin	0	0	0	8,17	0	0	25,07	0	5,33	38,57
Drouvin-le-Marais	0	0	0	0	0	0	0	0	0,67	0,67
Festubert	0	0	0	3,06	0	0	6,85	0,04	0,3	10,25
Givenchy-lès-la-Bassée	0	0	0	1,31	0	0	3,8	0,02	1,01	6,15
Haisnes	0	0,02	0	9,05	0,54	0,15	13,49	0	4,56	27,82
Hersin-Coupigny	0	0	0	6,94	0	0	4,12	1,31	48,49	60,86
Hulluch	0	0	0	0	0	0	0,14	0,19	0	0,33
La Bassée	0	0	0	0	0	0	0,03	0	0,05	0,08
La Couture	0	0	0	8,6	0,46	0	7,41	0,21	4,02	20,71
Labourse	0	0	0	10,37	0	0,02	1,11	8,36	8,16	28,02
Lorgies	0	0	0	5,16	1,09	0	5,56	0,43	1,47	13,71
Neuve-Chapelle	0	0	0	5,24	0,26	0	4,75	0,03	1,54	11,81
Noyelles-lès-Vermelles	0	0	0	1,16	0,62	0	2,15	0	12,9	16,82
Nœux-les-Mines	0	0,11	0	11,33	0	0	30,71	47,74	4,12	94,02
Richebourg	0	0	0	6,5	0,34	0	7,36	1,83	6,59	22,62
Sailly-Labourse	0	0	0	3,96	0	0	7,76	0	4,99	16,71
Sains-en-Gohelle	0	0	0	0	0	0,02	0,39	0,34	0	0,76
Salomé	0	0	0	0	0	0	0	0	0,22	0,22
Vaudricourt	0	0	0	0	0	0	0	0	0,09	0,09
Vermelles	0	0,01	0	3,85	0	0	2,61	0	18,2	24,67
Verquigneul	0,01	0	0	3,08	0,08	0	1,33	0,46	15,96	20,92
Verquin	0	0,02	0	1,83	0	0	0,55	0,04	15,49	17,92
Vieille-Chapelle	0	0	0	2,69	0	0	3,4	0	0,39	6,48
Violaines	0	0	0	8,76	0	0	18,03	3,22	8,11	38,13
	0,01	0,19	0	153,52	6,68	0,24	230,4	67,31	218,93	677,29


Polychlorure de Vinyle
Inconnu
Amiante Ciment
Béton


1/ INFERIEUR A DN 100
INCONNU
2/ ENTRE DN 100 ET 200
4/ SUPERIEUR A 300
3/ ENTRE DN 200 ET 300

Linéaire par période de pose

Communes (Km)	Avant 1900	Entre 1900 et 1920	Entre 1920 et 1940	Entre 1940 et 1960	Entre 1960 et 1980	Entre 1980 et 2000	Entre 2000 et 2010	Entre 2010 et 2020	Apres 2020	Inconnu	Total
Annequin	0,00	0,00	0,00	0,00	5,34	0,00	1,00	2,52	0,00	10,22	19,09
Auchy-les-Mines	0,00	0,00	0,00	0,00	8,15	0,00	0,00	0,00	0,68	23,13	31,96
Barlin	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,01
Beuvry	0,00	0,00	0,00	5,32	17,04	0,90	10,93	6,09	0,43	41,25	81,95
Billy-Berclau	0,00	0,00	0,00	0,64	14,10	0,00	0,00	0,22	0,00	18,78	33,74
Béthune	0,00	0,00	0,00	0,00	0,02	0,00	0,11	0,00	0,00	0,00	0,12
Cambrin	0,00	0,00	0,00	0,00	1,43	0,00	0,00	4,27	0,00	6,23	11,93
Cuinchy	0,00	0,00	0,00	0,01	4,50	0,00	0,00	4,61	0,17	10,87	20,17
Douvrin	0,00	0,00	0,00	0,26	9,92	0,00	0,00	0,68	0,00	27,70	38,57
Drouvin-le-Marais	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,67	0,67
Festubert	0,00	0,00	0,00	0,09	3,25	0,00	0,00	0,00	0,84	6,08	10,25
Givenchy-lès-la-Bassée	0,00	0,00	0,00	0,38	0,94	0,00	0,00	0,00	0,46	4,36	6,15
Haisnes	0,00	0,00	0,00	0,53	9,86	0,00	0,32	0,00	0,71	16,40	27,82
Hersin-Coupigny	0,00	0,00	0,00	1,78	8,44	0,00	0,05	0,00	0,00	50,58	60,86
Hulluch	0,00	0,00	0,00	0,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,14	0,33
La Bassée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,08	0,08
La Couture	0,00	0,00	0,00	0,24	9,93	0,00	0,00	0,59	0,59	9,35	20,71
Labourse	0,00	0,00	0,00	9,31	6,13	0,00	3,30	5,20	0,00	4,08	28,02
Lorgies	0,00	0,00	0,00	0,91	4,69	0,00	0,00	0,00	3,04	5,07	13,71
Neuve-Chapelle	0,00	0,00	0,00	0,07	6,54	0,00	0,00	0,00	0,26	4,94	11,81
Noyelles-lès-Vermelles	0,00	0,00	0,00	0,00	2,51	0,00	0,00	0,00	0,00	14,31	16,82
Nœux-les-Mines	0,00	0,00	0,00	1,35	8,88	0,00	78,19	1,06	0,13	4,41	94,02
Richebourg	0,00	0,00	0,00	1,79	6,34	0,00	1,66	0,00	0,00	12,83	22,62
Sailly-Labourse	0,00	0,00	0,00	0,00	3,06	0,00	0,14	2,31	0,00	11,20	16,71
Sains-en-Gohelle	0,00	0,00	0,00	0,15	0,04	0,01	0,39	0,00	0,00	0,16	0,76
Salomé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,22	0,00	0,00	0,22
Vaudricourt	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,09	0,09
Vermelles	0,00	0,00	0,00	0,00	4,66	0,00	0,00	0,00	0,00	20,01	24,67
Verquigneul	0,00	0,00	0,00	0,40	0,49	0,21	5,51	1,85	0,00	12,46	20,92
Verquin	0,00	0,00	0,00	0,00	1,33	0,00	0,72	0,49	0,00	15,38	17,92
Vieille-Chapelle	0,00	0,00	0,00	0,00	3,12	0,00	0,00	0,00	0,00	3,37	6,48
Violaines	0,00	0,00	0,00	4,57	10,45	0,00	0,00	0,31	0,00	22,79	38,13
	0,00	0,00	0,00	27,99	151,16	1,12	102,32	30,42	7,31	356,95	677,28


ENTRE_1940_ET_1960
ENTRE_1960_ET_1980
INCONNU
ENTRE_2000_ET_2010
ENTRE_2010_ET_2020

Ouvrages par commune

Communes	Autre	Dessableur	Poste de refoulement	Poste de relèvement	Usine de dépollution	Station sous vide	Séparateur Hydrocarbure	Poste refoulement air comprimé (Aéroéjecteurs)	Déversoir d'orage	Station pré-traitement	Déshuileur	Poste anti-crue	Total
Annequin	0	0	1	3	0	0	0	0	3	0	0	0	7
Auchy-les-Mines	0	0	0	10	0	0	0	0	0	0	0	0	10
Beuvry	0	0	0	41	1	0	0	0	14	0	0	0	56
Billy-Berclau	0	0	0	11	0	0	0	0	6	0	0	0	17
Cambrin	0	0	1	5	0	0	0	0	3	0	0	0	9
Cuinchy	0	0	1	9	0	0	0	0	0	0	0	0	10
Douvrin	0	0	0	10	0	0	0	0	3	0	0	0	13
Festubert	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Givenchy-lès-la-Bassée	0	0	0	2	2	0	0	0	0	0	0	0	4
Haisnes	0	0	0	13	0	0	0	0	0	0	0	0	13
Hersin-Coupigny	0	0	1	4	0	0	0	0	0	0	0	0	5
La Couture	1	1	0	5	1	0	0	0	0	0	0	0	8
Labourse	0	0	0	17	0	0	1	0	6	0	0	0	24
Lorgies	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	4
Mazingarbe	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Neuve-Chapelle	0	0	0	6	1	0	0	0	0	0	0	0	7
Noyelles-lès-Vermelles	0	0	0	5	0	0	0	0	4	0	0	0	9
Nœux-les-Mines	0	0	1	6	1	0	0	0	8	0	0	0	16
Richebourg	0	0	0	19	1	0	0	0	0	0	0	0	20
Sailly-Labourse	0	0	0	5	0	0	0	0	3	0	0	0	8
Sains-en-Gohelle	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Vermelles	0	0	0	2	0	0	0	0	4	0	0	0	6
Verquigneul	0	0	0	7	0	0	0	0	1	0	0	0	8
Verquin	0	0	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	5
Vieille-Chapelle	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Violaines	0	0	2	17	2	0	0	0	3	0	0	0	24
	1	1	8	207	11	0	1	0	58	0	0	0	287

Linéaire par type d'écoulement

Communes	Inconnu	Gravitaire	Refoulement	Sous vide	Forcé	Total
Annequin	0,12	17,26	1,72	0	0	19,09
Auchy-les-Mines	0	31,7	0,26	0	0	31,96
Barlin	0	0,01	0	0	0	0,01
Beuvry	0,24	72,19	9,52	0	0	81,95
Billy-Berclau	0	31,83	1,91	0	0	33,74
Béthune	0	0,12	0	0	0	0,12
Cambrin	0	10,84	1,08	0	0	11,93
Cuinchy	0	14,15	4,37	0	1,65	20,17

Communes	Inconnu	Gravitaire	Refoulement	Sous vide	Forcé	Total
Douvrin	0	37,79	0,78	0	0	38,57
Drouvin-le-Marais	0,01	0,66	0	0	0	0,67
Festubert	0	10,25	0	0	0	10,25
Givenchy-lès-la-Bassée	0	6,13	0,01	0	0	6,15
Haisnes	0	26,46	1,35	0	0	27,82
Hersin-Coupigny	0	59,7	1,16	0	0	60,86
Hulluch	0	0,33	0	0	0	0,33
La Bassée	0	0,08	0	0	0	0,08
La Couture	0	18,01	0,83	0	1,86	20,71
Labourse	0	25,94	2,08	0	0	28,02
Lorgies	0	11,6	2,11	0	0	13,71
Neuve-Chapelle	0	9,88	1,93	0	0	11,81
Noyelles-lès-Vermelles	0	13,91	2,91	0	0	16,82
Nœux-les-Mines	0,01	92,21	1,8	0	0	94,02
Richebourg	0	15,46	7,15	0	0	22,62
Sailly-Labourse	0	16,59	0,12	0	0	16,71
Sains-en-Gohelle	0	0,63	0,12	0	0	0,76
Salomé	0	0	0,22	0	0	0,22
Vaudricourt	0	0,09	0	0	0	0,09
Vermelles	0	24,66	0,01	0	0	24,67
Verquigneul	0	20,29	0,63	0	0	20,92
Verquin	0	17,41	0,51	0	0	17,92
Vieille-Chapelle	0,01	6,47	0	0	0	6,48
Violaines	0	35,88	2,25	0	0	38,13
	0,38	628,56	44,82	0	3,52	677,29

Linéaire par type d'éffluent

Communes	Inconnu	Eaux usées	Eaux pluviales	Unitaire	Traité	Re-Use	Industriel	Total
Annequin	0	4,03	3,64	11,41	0	0	0	19,09
Auchy-les-Mines	0	4,92	7,87	19,17	0	0	0	31,96
Barlin	0	0	0,01	0	0	0	0	0,01
Beuvry	0,18	26,78	20,41	34,58	0	0	0	81,95
Billy-Berclau	0	8,19	8,34	17,2	0	0	0	33,74
Béthune	0	0,02	0,11	0	0	0	0	0,12
Cambrin	0,76	3,17	6,39	1,61	0	0	0	11,93
Cuinchy	1,65	8,03	10,42	0,07	0	0	0	20,17
Douvrin	0,55	9,58	10,25	18,18	0	0	0	38,57
Drouvin-le-Marais	0	0	0,67	0	0	0	0	0,67
Festubert	0	1,16	9,1	0	0	0	0	10,25
Givenchy-lès-la-Bassée	0	1,13	5,01	0	0	0	0	6,15
Haisnes	0	7,83	5,89	14,1	0	0	0	27,82
Hersin-Coupigny	0	30,97	29,87	0,02	0	0	0	60,86
Hulluch	0	0,33	0	0	0	0	0	0,33

Communes	Inconnu	Eaux usées	Eaux pluviales	Unitaire	Traité	Re-Use	Industriel	Total
La Bassée	0	0	0,06	0,01	0	0	0	0,08
La Couture	0,03	4,05	16,43	0,19	0	0	0	20,71
Labourse	0	12,56	9,38	6,08	0	0	0	28,02
Lorgies	0	3,76	9,95	0	0	0	0	13,71
Neuve-Chapelle	0	3,36	7,96	0,5	0	0	0	11,81
Noyelles-lès-Vermelles	0	5,31	2,75	8,76	0	0	0	16,82
Nœux-les-Mines	1,18	25,54	27,4	39,89	0	0	0	94,02
Richebourg	0	13,96	8,65	0	0	0	0	22,62
Sailly-Labourse	0,13	3,28	3,02	10,28	0	0	0	16,71
Sains-en-Gohelle	0	0,4	0,32	0,03	0	0	0	0,76
Salomé	0	0,22	0	0	0	0	0	0,22
Vaudricourt	0	0,09	0	0	0	0	0	0,09
Vermelles	0	2,75	2,16	19,76	0	0	0	24,67
Verquigneul	0	8,71	7,13	5,08	0	0	0	20,92
Verquin	0	8,68	9,25	0	0	0	0	17,92
Vieille-Chapelle	0	0,37	6,11	0	0	0	0	6,48
Violaines	0	13,27	11,87	13	0	0	0	38,13
	4,49	212,44	240,43	219,92	0	0	0	677,29

Equipements réseaux par commune

Communes	Appareil de mesure	Clapet	Réservoir de chasse	Siphon	Vanne	Ventouse	Equipement d'injection de réactifs (odeurs)	Vidange	Dégrilleur (réseau)	Soupape	Té de curage (conduite sous-pression)	Régulateur de débit	Total
Annequin	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Cuinchy	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
	0	2	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	3

Regard par commune

Communes	Regard	Regard borgne	Regard à avaloir	Regard à grille	Regard de	Regard double	Total
Béthune	3	0	0	0	0	0	3
Cambrin	320	0	37	2	0	0	359
Labourse	850	0	86	26	0	0	962
Annequin	463	0	38	19	0	0	520
Richebourg	378	0	44	5	0	0	427
Mazingarbe	1	0	0	0	0	0	1
Sailly-Labourse	483	0	58	12	0	0	553
Vaudricourt	4	0	0	0	0	0	4
Haisnes	879	0	76	55	0	0	101
Barlin	3	0	2	0	0	0	5
Auchy-les-Mines	949	1	33	67	0	0	105
Verquin	435	0	90	63	0	0	588
Noyelles-lès-Vermelles	433	0	81	11	0	0	525
La Bassée	1	0	0	0	0	0	1
Neuve-Chapelle	349	0	42	5	0	0	396
Nœux-les-Mines	286	0	327	90	0	0	328
Billy-Berclau	114	0	74	105	0	0	132
Verquigneul	609	0	79	58	0	0	746
Vieille-Chapelle	168	0	41	2	0	0	211
Douvrin	117	0	148	54	0	0	138
Vermelles	673	1	175	75	0	0	924
Sains-en-Gohelle	19	0	1	0	0	0	20
Hulluch	2	0	0	0	0	0	2
Givenchy-lès-la-Bassée	179	0	41	0	0	0	220
Cuinchy	371	0	101	4	0	0	476
Drouvin-le-Marais	3	0	2	0	0	0	5
Violaines	925	0	193	5	0	0	112
Festubert	302	0	24	4	0	0	330
Lorgies	339	0	26	29	0	0	394
Hersin-Coupigny	156	0	215	102	0	0	188
Beuvry	203	0	368	62	0	0	246
La Couture	403	0	170	54	0	0	627
	18330	2	2572	909	0	0	21813

66D
null
null
www.veolia.com

6.7. AUTRES ANNEXES : RESSOURCES HUMAINES

Heures d'insertion :

En 2025, 3107 h d'insertions ont été réalisées.

	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept	oct.	nov.	déc.	TOT
Heure insertion	285	289	470	287	329	274	316	327	213	313	3107

Liste du personnel affectée au contrat G0041 en 2025

Catégorie socioprofessionnelle	Filière de la convention collective des entreprises de l'eau et de l'assainissement	Intitulé d'emploi	Type de contrat de travail	Age	Date d'entrée	NB Heures 2025	Coût 2025	Taux d'affectation au contrat
Employés et ouvriers	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Agent Laboratoire	CDI	23	05/09/2022	1 510,75	67 636,34	0,99
Maitrise	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Responsable Usine	CDI	33	01/09/2011	1 466,85	68 120,51	0,97
Maitrise	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Responsable Laborat	CDI	40	18/10/2010	1 464,25	82 684,50	0,96
Employés et ouvriers	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Agent Laboratoire	CDI	56	01/10/2022	1 459,50	65 341,85	0,96
Techniciens	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Technicien Usine	CDI	46	19/04/2021	1 451,00	67 384,44	0,95
Maitrise	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Responsable Mainten	CDI	59	09/09/1991	1 434,50	89 125,51	0,94
Techniciens	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Technicien Maintenan	CDI	56	08/03/2021	1 427,04	65 603,75	0,94
Techniciens	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Technicien Laboratoire	CDI	33	03/09/2024	1 391,25	63 959,19	0,92
Techniciens	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Technicien Usine	CDI	27	30/09/2019	1 389,00	64 505,16	0,91
Employés et ouvriers	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Agent Maintenance	CDI	29	16/08/2022	1 332,25	59 644,85	0,88
Maitrise	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Conducteur Usine	CDI	58	03/02/1992	1 237,00	76 854,84	0,81
Maitrise	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Responsable Travaux	CDI	58	16/02/2005	1 008,55	53 477,86	0,66
Employés et ouvriers	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Contrat en Alternance	CAP	22	04/09/2023	756,00	12 096,00	0,50
Employés et ouvriers	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Contrat en Alternance	CAP	19	23/09/2024	713,00	11 408,00	0,47
Employés et ouvriers	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Contrat en Alternance	CAP	21	17/06/2024	670,00	10 720,00	0,44
Employés et ouvriers	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Contrat en Alternance	CAP	22	30/09/2024	620,00	9 920,00	0,41
Cadres	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Ingénieur Spécialiste/I	CDI	37	24/04/2017	598,50	26 250,21	0,39
Employés et ouvriers	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Contrat en Alternance	CAP	19	04/09/2023	502,00	8 032,00	0,33
Cadres	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Responsable Exploita	CDI	27	01/09/2015	497,00	30 878,62	0,33
Cadres	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Responsable Usine	CDI	31	01/10/2019	451,50	28 051,71	0,30
Cadres	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Responsable Usine	CDI	62	19/12/1984	441,00	27 399,33	0,29
Maitrise	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Responsable Laborat	CDI	62	01/04/1983	64,00	3 976,32	0,04
Cadres	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Responsable Exploita	CDI	43	20/04/2005	20,50	899,13	0,01
Employés et ouvriers	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Agent Réseaux	CDI	25	21/11/2022	19,00	850,63	0,01
Cadres	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Responsable Etudes e	CDI	56	28/06/1993	16,50	967,40	0,01
Maitrise	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Technicien Etudes et I	CDI	24	17/02/2025	16,00	701,76	0,01
Maitrise	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Technicien Etudes et I	CDI	43	01/08/2003	12,00	526,32	0,01
Cadres	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Cadre Administratif	CDI	62	01/09/1986	12,00	526,32	0,01
Employés et ouvriers	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Agent Réseaux	CDI	45	22/09/2008	11,00	510,84	0,01
Employés et ouvriers	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Agent Réseaux	CDI	42	01/06/2018	11,00	492,47	0,01
Employés et ouvriers	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Agent Réseaux	CDI	58	17/11/2002	10,00	447,70	0,01

	Employés et ouvriers	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Agent Réseaux	CDI	51	01/10/2019	9,00	402,93	0,01
	Employés et ouvriers	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Agent Réseaux	CDI	35	12/11/2018	5,00	223,85	0,00
	Cadres	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Ingénieur Etudes et P	CDI	58	22/06/1992	3,50	205,21	0,00
	Employés et ouvriers	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Agent Réseaux	CDI	40	09/05/2022	2,50	111,93	0,00
	Employés et ouvriers	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Agent Réseaux	CDI	37	31/01/2022	2,50	111,93	0,00
	Techniciens	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Technicien Réseaux	CDI	34	02/05/2019	2,00	117,26	0,00
	Cadres	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Cadre Administratif	CDI	59	20/01/1992	2,00	117,26	0,00
	Employés et ouvriers	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Agent Réseaux	CDI	54	18/02/2008	2,00	89,54	0,00
	Intérim						2 037,35	57 310,71	1,34
	CARTO						642,37	28 174,24	0,42
	Territoire						3 623,16	143 368,30	2,38
	Région						2 288,45	128 404,85	1,51
	Total						30 632,76	1 357 631,57	20,15

6.8. AUTRES ANNEXES : DETAIL LOCALISATION DES POSTES DE RELEVEMENT

Libellé Installation	Libellé Type Installation	Latitude	Longitude	Adresse	Type Tarification	Code RAE 1
PR - AUCHY - Carrefour Casimir Beugnet	Poste de Relèvement / Refoulement	50,506355	2,778708	88 Rue Casimir Beugnet 62138 Auchy-les-Mines 62051	C5	1429088181390
PR - AUCHY - Les Avelines Devos	Poste de Relèvement / Refoulement	50,511769	2,790326	2 Résidence Raymond Devos 62138 Auchy-les-Mines 62051		
PR - BILLY-BERCLAU - rue Sembat 1	Poste de Relèvement / Refoulement	50,517895	2,877377	61 Rue Jules Guesde 62138 Billy-Berclau 62132		
PR - HERSIN-COUPIGNY - chemin Blanc Mont	Poste de Relèvement / Refoulement	50,462286	2,643736	11 route de Noeux le blanc mont 62530 Hersin-Coupigny 62443		
PR - NOYELLES LES VERMELLES - Vibromat	Poste de Relèvement / Refoulement	50,488065	2,718294	581 Avenue de la Paix 62980 Noyelles-lès-Vermelles 62626	C5	1438205403828
PR - BEUVRY - Gore rue Festubert 4	Poste de Relèvement / Refoulement	50,539936	2,70919	11b Rue du Marais l'Avoué 62660 Beuvry 62126	C5	1489435599655
PR EP - NEUVE-CHAPELLE - rue Tulipes	Poste de Relèvement / Refoulement	50,585953	2,787338	28 Rue des Tulipes 62840 Neuve-Chapelle 62606		
PR - NOEUX - 14 rue Saint Nicolas	Poste de Relèvement / Refoulement	50,48103	2,659283	3 Sentier Saint-nicolas 62290 Nœux-les-Mines 62617	C5	1434876920299
PR - LABOURSE - domaine du Château	Poste de Relèvement / Refoulement	50,499112	2,685408	Rue de la Distillerie 62113 Labourse 62480	C5	1436468793378
PR - RICHEBOURG - 58 rue Berceaux	Poste de Relèvement / Refoulement	50,567941	2,750677	61 Rue des Berceaux 62136 Richebourg 62706	C5	1489001413727
PR - RICHEBOURG - 60 rue Ruisseau 3	Poste de Relèvement / Refoulement	50,581572	2,731203	75 Rue du Ruisseau 62136 Richebourg 62706	C5	1431837880180
PR - BEUVRY - ZAC rue Frères Robert	Poste de Relèvement / Refoulement	50,51688	2,6783	8 Rue Charles Baudelaire 62660 Beuvry 62126	C5	1437481815403
PR EP - BEUVRY - rue du Courant 1	Poste de Relèvement / Refoulement	50,531723	2,693831	371 Rue du Courant 62660 Beuvry 62126		
PR - BEUVRY - rue Melot	Poste de Relèvement / Refoulement	50,524308	2,708038	313 Rue Mélot 62660 Beuvry 62126		
PR - CAMBRIN - rue des Preles	Poste de Relèvement / Refoulement	50,507957	2,738229	1 Rue des Preles 62149 Cambrin 62200		
PR - HERSIN-COUPIGNY - rue Basly	Poste de Relèvement / Refoulement	50,446084	2,658912	129 Rue Emile Basly 62530 Hersin-Coupigny 62443		
PR - NOEUX - rue Salengro	Poste de Relèvement / Refoulement	50,476176	2,663177	10 Rue des Buissonnelles 62290 Nœux-les-Mines 62617		
PR - VIOLAINES - 38 rue Ouvert	Poste de Relèvement / Refoulement	50,539377	2,765597	Rue d'Ouvert 62149 Givenchy-lès-la-Bassée 62373	C5	1497684496880
PR - LORGIES - rue Église Le Frenelet	Poste de Relèvement / Refoulement	50,566707	2,794787	Lorgies 62840 Lorgies 62529	C5	1482778503103
PR - LORGIES - Bois Biez rue des Chênes	Poste de Relèvement / Refoulement	50,572168	2,791423	31 Rue des Chênes 62840 Lorgies 62529	C5	1425036089240
PR - HAISNES - cité Capucines	Poste de Relèvement / Refoulement	50,50474	2,804907	3 Rue Georges Brassens 62138 Haisnes 62401		
PR - VERQUIN - rond point Mont Sans Pareil	Poste de Relèvement / Refoulement	50,509245	2,649612	138 Route Nationale 62131 Verquin 62848	C5	1432271957711
PR - DOUVRIN - Piscine rue du 8 mai	Poste de Relèvement / Refoulement	50,508432	2,838841	14 Rue du 8 Mai 62138 Douvrin 62276	C5	1364254683847
PR aéro - CUINCHY - place Salengro	Poste de Relèvement / Refoulement	50,521671	2,751712	48 Rue Roger Salengro 62149 Cuinchy 62262		
PR - NEUVE CHAPELLE - RUE CARPERIE/ RUE JACQUET	Poste de Relèvement / Refoulement	50,58591	2,782979	2b Rue Jacquet 62840 Neuve-Chapelle 62606		
PR aéro - FESTUBERT - grande rue (Parrain)	Poste de Relèvement / Refoulement	50,536974	2,741386	922 Grand Rue 62149 Festubert 62330		
PR EP - LABOURSE - rue Honneur et Patrie et Mitterand	Poste de Relèvement / Refoulement	50,497053	2,67886	3 Rue François Mitterrand 62113 Labourse 62480	C5	1449059251920
PR EP - DOUVRIN - Rue des Guerous	Poste de Relèvement / Refoulement	50,50907	2,81178	38 Rue des Guérous 62138 Douvrin 62276		
PR - NOEUX - rue Chopin	Poste de Relèvement / Refoulement	50,485371	2,667371	82 rue de l'Egalité 62290 Nœux-les-Mines 62617	C5	1472937732868
PR - RICHEBOURG - rue Charbonniers rue Hennelle	Poste de Relèvement / Refoulement	50,592522	2,742682	1 Rue des Charbonniers 62136 Richebourg 62706		
PR - BEUVRY - ZAC du Moulin	Poste de Relèvement / Refoulement	50,512003	2,692354	780 Rue des Meuniers 62660 Beuvry 62126		
PR - HAISNES - angle Blocus François Mitterand	Poste de Relèvement / Refoulement	50,505965	2,805637	Rue Francois Mitterrand 62138 Haisnes 62401	C5	1330535338324
PR - RICHEBOURG - 14 place de Gaulle	Poste de Relèvement / Refoulement	50,579511	2,74001	14 Place du General de Gaulle 62136 Richebourg 62706	C5	1457742332571
PR - VERQUIN - 1 rue François Calonne	Poste de Relèvement / Refoulement	50,509245	2,649612	138 Route Nationale 62131 Verquin 62848	C5	1420839355042
PR - VIOLAINES - ZI Ardo	Poste de Relèvement / Refoulement	50,556318	2,787893	173 Route d'Estaires 62138 Violaines 62863	C5	1412011495471
PR - VIOLAINES - rue Marais	Poste de Relèvement / Refoulement	50,548512	2,773489	53a Rue du Marais 62138 Violaines 62863	C5	1498552803644
PR - BEUVRY - rue du Courant 2	Poste de Relèvement / Refoulement	50,530197	2,692786	188 Rue du Courant 62660 Beuvry 62126		
PR - DOUVRIN - 23 impasse Abel Brulé	Poste de Relèvement / Refoulement	50,511686	2,836755	23 Rue Cauwet 62138 Douvrin 62276	C5	1324891351029
PR - RICHEBOURG - 41 rue Bas Chemin	Poste de Relèvement / Refoulement	50,583717	2,744422	41bis Rue du Bas Chemin 62136 Richebourg 62706	C5	1466714806303
PR EP - BILLY-BERCLAU - rejet Canal	Poste de Relèvement / Refoulement	50,527376	2,87088	11 Rue Diderot 62138 Billy-Berclau 62132		

PR - HERSIN-COUPIGNY - rue Jules Guesde	Poste de Relèvement / Refoulement	50,45373	2,650063	39 Rue Jules Guesde 62530 Hersin-Coupigny 62443	C5	1475976744077
PR - RICHEBOURG - rue Hennelle 1	Poste de Relèvement / Refoulement	50,588598	2,73343	74 Rue Hennelle 62136 Richebourg 62706		
PR - SAILLY-LABOURSE - rue Château	Poste de Relèvement / Refoulement	50,502789	2,693797	105 Rue du Chateau 62113 Sailly-Labourse 62735	C5	1421418213905
PR - VIOLAINES - 60 rue Ouvert	Poste de Relèvement / Refoulement	50,536538	2,767841	60 Rue d'Ouvert 62149 Givenchy-lès-la-Bassée 62373	C5	1422865381810
PR - BEUVRY - Bruyères rue Guérard	Poste de Relèvement / Refoulement	50,526744	2,678491	3 Chemin de la Carriere 62660 Beuvry 62126		
PR - HAISNES - Edifis rue Peupliers	Poste de Relèvement / Refoulement	50,502246	2,80724	32 Rue des Peupliers 62138 Haisnes 62401	C5	1357018716047
PR - NEUVE-CHAPELLE - ruelle Vieille Bombe	Poste de Relèvement / Refoulement	50,581479	2,776669	Rue de la Vieille Bombe 62840 Neuve-Chapelle 62606	C5	1440376158807
PR - LORGIES - 31 rue Beau Rietz	Poste de Relèvement / Refoulement	50,569625	2,787233	28 Rue du Beau Rietz 62840 Lorgies 62529	C5	50084026367495
PR - NOEUX - rue Marais	Poste de Relèvement / Refoulement	50,488866	2,666685	15 Rue du Marais 62290 Nœux-les-Mines 62617		
PR EP 1 - VERQUIGNEUL - PA Futura 2	Poste de Relèvement / Refoulement	50,513299	2,666245	225 rue Madeleine BRES 62660 Beuvry 62126		
PR - SAILLY-LABOURSE - chemin Petit Sailly	Poste de Relèvement / Refoulement	50,514077	2,696583	20 Route de Lille 62113 Sailly-Labourse 62735	C5	1476266173843
PR - RICHEBOURG - 39 rue Ruisseau 1	Poste de Relèvement / Refoulement	50,580328	2,733388	39b Rue du Ruisseau 62136 Richebourg 62706	C5	1457887050316
PR EP - CAMBRIN - résidence du hêtre	Poste de Relèvement / Refoulement	50,511479	2,736649	43 Boulevard Louis Lesage 62149 Cambrin 62200		
PR - CUINCHY - LOTISSEMENT CABIDDU n°2	Poste de Relèvement / Refoulement	50,518387	2,750153	13 Rue Edouard Ratajczak 62149 Cuinchy 62262		
PR - RICHEBOURG - 34 rue Hennelle	Poste de Relèvement / Refoulement	50,591124	2,738704	34 Rue Hennelle 62136 Richebourg 62706		
PR - BEUVRY - 10 rue Arthur Lamendin	Poste de Relèvement / Refoulement	50,513618	2,69289	1005 Rue des Meuniers 62660 Beuvry 62126	C5	1468885614590
PR - BEUVRY - 179 rue des Estracelles	Poste de Relèvement / Refoulement	50,526503	2,689796	179 Rue de l'Estracelles 62660 Beuvry 62126	C4	50004005577417
PR - BEUVRY - rue Jules Guesde	Poste de Relèvement / Refoulement	50,522812	2,666417	94 rue de la gresière 62660 Beuvry 62126	C5	1459044753831
PR - HAISNES - 67 impasse route Béthune (canal)	Poste de Relèvement / Refoulement	50,523599	2,798278	67 Impasse Route de Bethune 62138 Haisnes 62401	C5	1352243004998
PR EP - BEUVRY - rue du Courant 2	Poste de Relèvement / Refoulement	50,530336	2,692901	177 Rue du Courant 62660 Beuvry 62126		
PR - BILLY-BERCLAU - rue Général de Gaulle	Poste de Relèvement / Refoulement	50,51395	2,857019	27bis Rue du Général de Gaulle 62138 Billy-Berclau 62132	C5	1367872528141
PR - LABOURSE - rue du Stade	Poste de Relèvement / Refoulement	50,499549	2,675588	20b Rue Jules Ferry 62113 Labourse 62480		
PR - SAILLY LABOURSE - clos du Fief	Poste de Relèvement / Refoulement	50,504134	2,699113	14 Rue de Guerlain 62113 Sailly-Labourse 62735	C5	1485093968615
PR - VIOLAINES - 2 rue Planquette	Poste de Relèvement / Refoulement	50,534631	2,801725	2bis Rue de la Planquette 62138 Violaines 62863	C5	1421273498382
PR EP - CAMBRIN - rue Marais	Poste de Relèvement / Refoulement	50,517431	2,738148	87 Rue du Marais 62149 Cambrin 62200		1450072273830
PR - BEUVRY - Clos l'Hermine rue des Oies Cendrées	Poste de Relèvement / Refoulement	50,517122	2,688212	29 Rue des Oies Cendrees 62660 Beuvry 62126	C5	1423154745555
PR aéro - LA COUTURE - face 329 rue Touret	Poste de Relèvement / Refoulement	50,5797	2,711632	332 Rue du Colonel Bento Roma 62136 La Couture 62252		
PR - BILLY-BERCLAU - 4 rue Roland Garros	Poste de Relèvement / Refoulement	50,522993	2,868209	2 Rue Roland Garros 62138 Billy-Berclau 62132	C5	1304630850398
PR - RICHEBOURG - 85 rue Moulin l'Avoué école	Poste de Relèvement / Refoulement	50,573114	2,744036	87 Rue du Moulin l'Avoue 62136 Richebourg 62706	C5	1431114291130
PR - HERSIN-COUPIGNY - rue Bréguet	Poste de Relèvement / Refoulement	50,443866	2,662289	20 Rue Bréguet 62530 Hersin-Coupigny 62443	C5	1438784283239
PR EP - NOEUX - rue Léon Blum	Poste de Relèvement / Refoulement	50,476824	2,683446	87 Rue Léon Blum 62290 Nœux-les-Mines 62617	C5	1401302369604
PR - VIOLAINES - 10 rue Ouvert	Poste de Relèvement / Refoulement	50,542671	2,763559	10 Rue d'Ouvert 62149 Givenchy-lès-la-Bassée 62373	C5	1423010099699
PR - BILLY-BERCLAU - rue Rousseau	Poste de Relèvement / Refoulement	50,525476	2,87546	1 Rue des Charmettes 62138 Billy-Berclau 62132		
PR - LABOURSE - impasse du Stade	Poste de Relèvement / Refoulement	50,499685	2,677841	4 Rue des Ftpf 62113 Labourse 62480	C5	1498408023251
PR - NOEUX - Logistera A26	Poste de Relèvement / Refoulement	50,476824	2,683446	87 Rue Léon Blum 62290 Nœux-les-Mines 62617	C5	1490737949949
PR - VERMELLES - rue Glauchau	Poste de Relèvement / Refoulement	50,480573	2,74227	Rue des Peupliers 62980 Vermelles 62846	C5	1415774141540
PR - BILLY-BERCLAU - rue Sembat 2	Poste de Relèvement / Refoulement	50,516074	2,873937	97 Rue Marcel Sembat 62138 Billy-Berclau 62132		
PR - ANNEQUIN - rue Pierre Bachelet	Poste de Relèvement / Refoulement	50,50702	2,72829	11 Rue Pierre Bachelet 62149 Annequin 62034		
PR aéro - CUINCHY - Jean Jaurés	Poste de Relèvement / Refoulement	50,533302	2,745489	138 Rue Jean Jaurès 62149 Cuinchy 62262		
PR - DOUVRIN - Rue des Guerous	Poste de Relèvement / Refoulement	50,50907	2,81178	38 Rue des Guérous 62138 Douvrin 62276		
PR - AUCHY - Carrefour Casimir Beugnet	Poste de Relèvement / Refoulement					
PR - AUCHY - rue Jules Verne	Poste de Relèvement / Refoulement	50,513226	2,790004	29 Residence Jules Verne 62138 Auchy-les-Mines 62051		

PR aéro - LA COUTURE - face EHPAD	Poste de Relèvement / Refoulement	50,581588	2,715952	2 Place de l'Eglise 62136 La Couture 62252	C5	1499710548340
PR - DOUVRIN - rue Marais Cité Camus	Poste de Relèvement / Refoulement	50,525981	2,812609	8 Cite Camus 62138 Douvrin 62276	C5	1336034712723
PR - HAISNES - cité Jardins chemin Ballot	Poste de Relèvement / Refoulement	50,52235	2,797125	Rue Simone de Beauvoir 62138 Auchy-les-Mines 62051		
PR aéro - CUINCHY - Église	Poste de Relèvement / Refoulement	50,520462	2,747932	12bis Rue Anatole France 62149 Cuinchy 62262		
PR - HAISNES - 13 impasse route Lens	Poste de Relèvement / Refoulement	50,525272	2,803185	11 Route de Lens 62138 Haisnes 62401	C5	1352532440502
PR - VERMELLES - 55 rue Montpellier	Poste de Relèvement / Refoulement	50,491172	2,73857	70 Rue Montpellier 62980 Vermelles 62846	C5	1480463032390
PR - VERQUIGNEUL - rue Liévin route Nationale	Poste de Relèvement / Refoulement	50,498417	2,655333	8 Rue de Dourges 62113 Verquigneul 62847	C5	1454269119289
PR - VIOLAINES - rue de l'Étang	Poste de Relèvement / Refoulement	50,548423	2,769039	243 Rue de l'Etang 62138 Violaines 62863	C5	1437481826082
PR aéro - CAMBRIN - résidence du Bois	Poste de Relèvement / Refoulement	50,509718	2,744567	2 Rue de Surgeon 62149 Cambrin 62200		
PR - DOUVRIN - rue Petit Moulin route de Lens	Poste de Relèvement / Refoulement	50,506588	2,811258	1 Rue de la Charrue 62138 Douvrin 62276	C5	1390303787949
PR EP - VERQUIN - ZAC Beau Pré	Poste de Relèvement / Refoulement	50,502512	2,648501	1 Zac du Beau Pré 62131 Verquin 62848	C5	1453690196087
PR EP - VIOLAINES - RUE WANDHOFEN	Poste de Relèvement / Refoulement	50,542403	2,780673	78 Rue des Lilas 62138 Violaines 62863	C5	1497395061206
PR - LABOURSE - rue Jules Ferry	Poste de Relèvement / Refoulement	50,498078	2,677289	37 Rue Louis Duriez 62113 Labourse 62480	C5	1478002832768
PR - LABOURSE - rue Jules Guesde	Poste de Relèvement / Refoulement	50,494874	2,679126	24 Rue Jules Guesde 62113 Labourse 62480	C5	1451808939238
PR - LORGIES - 87 rue Beau Rietz	Poste de Relèvement / Refoulement	50,57371	2,782688	87 Rue du Beau Rietz 62840 Lorgies 62529	C5	50050741273420
PR - VERQUIN - ZAC Beau Pré	Poste de Relèvement / Refoulement	50,501028	2,651312	10 Zac du Beau Pré 62131 Verquin 62848	C5	1435889908081
PR - BEUVRY - rue de Bellanville	Poste de Relèvement / Refoulement	50,523612	2,701544	285 Rue de Bellenville 62660 Beuvry 62126	C5	1462952232668
PR - BEUVRY - Gore rue Festubert 2	Poste de Relèvement / Refoulement	50,539761	2,704352	12 Rue Pacault 62660 Beuvry 62126	C5	1438784283788
PR - BEUVRY - rue Jules Bailleul	Poste de Relèvement / Refoulement	50,538533	2,694437	302 Rue Jules Bailleul 62660 Beuvry 62126	C5	1450361793473
PR - HAISNES - rue Peupliers 1	Poste de Relèvement / Refoulement	50,50375	2,80767	13 Rue des Peupliers 62138 Haisnes 62401		
PR - HAISNES - 2 impasse route Béthune (médecine)	Poste de Relèvement / Refoulement	50,526501	2,803185	1 Impasse Route de Bethune 62138 Haisnes 62401		
PR - LABOURSE - rue Achille Larue	Poste de Relèvement / Refoulement	50,497436	2,681984	1 Residence Esp François Dobrowolski 62113 Labourse 62480		
PR - NOYELLES LES VERMELLES - avenue Saint Exupéry	Poste de Relèvement / Refoulement	50,49297	2,725512	24 Avenue de Saint Exupery 62980 Noyelles-lès-Vermelles 62626	C5	1469464446344
PR - VERQUIGNEUL - rue Marais	Poste de Relèvement / Refoulement	50,505944	2,672786	Aucune adresse trouvée pour ces coordonnées GPS 62113 Verquigneul 62847	C5	1451230045445
PR - VIOLAINES - 28 rue Marais	Poste de Relèvement / Refoulement	50,545707	2,766173	28 Rue du Marais 62138 Violaines 62863	C5	1498408085880
PR - VIOLAINES - 26 rue Marais	Poste de Relèvement / Refoulement	50,546895	2,76815	26 Rue du Marais 62138 Violaines 62863	C5	1498118650296
PR - VERQUIN - rue Cocteau carreau Église	Poste de Relèvement / Refoulement	50,498645	2,633892	84bis Rue Jean Cocteau 62131 Verquin 62848	C5	1404341503558
PR aéro - CUINCHY - Rousseau	Poste de Relèvement / Refoulement	50,526103	2,745153	4 Rue Jean-jacques Rousseau 62149 Cuinchy 62262		
PR EP 2 - VERQUIGNEUL - PA Futura 2	Poste de Relèvement / Refoulement	50,512549	2,666522	225 rue Madeleine BRES 62660 Beuvry 62126	C5	1490159078742
PR - BEUVRY - Gore rue Festubert 3	Poste de Relèvement / Refoulement	50,539863	2,706907	742 Rue de Festubert 62660 Beuvry 62126		
PR - ANNEQUIN - rue Sénéchal 2	Poste de Relèvement / Refoulement	50,516621	2,726649	39 Rue Désiré Sénéchal 62149 Annequin 62034	C5	1486106982752
PR - ANNEQUIN - rue Traversaine	Poste de Relèvement / Refoulement	50,520484	2,721844	3 Rue Traversaine 62149 Annequin 62034	C5	1449782898026
PR - ANNEQUIN - rue Sénéchal 1	Poste de Relèvement / Refoulement	50,512894	2,726098	24 Rue Désiré Sénéchal 62149 Annequin 62034	C5	1449348744671
PR - AUCHY - Portes des Flandres (Kippling) - Rond point RUE NERUDA RUE MARAIS	Poste de Relèvement / Refoulement	50,518147	2,798771	Aucune adresse trouvée pour ces coordonnées GPS 62138 Auchy-les-Mines 62051	C5	1407959369391
PR - AUCHY - rue Jeanette Prin	Poste de Relèvement / Refoulement	50,514839	2,78967	16 Rue Angele Chavatte 62138 Auchy-les-Mines 62051		50049440221391
PR - RICHEBOURG - 4 rue Charmilles	Poste de Relèvement / Refoulement	50,579001	2,742549	8 Rue des Charmilles 62136 Richebourg 62706	C5	1450361712166
PR - BEUVRY - rue Clémenceau	Poste de Relèvement / Refoulement	50,5327	2,70043	671 Rue Georges Clémenceau 62660 Beuvry 62126	C5	1487554268259
PR - BEUVRY - 61 rue Aristide Briand 1	Poste de Relèvement / Refoulement	50,523726	2,697022	77 Rue Aristide Briand 62660 Beuvry 62126		
PR - LABOURSE - résidence Ormelet	Poste de Relèvement / Refoulement	50,496478	2,684347	9 Rue des Chataigniers 62113 Labourse 62480		
PR - SAILLY-LABOURSE - ZI Sailly	Poste de Relèvement / Refoulement	50,513327	2,01858	4bis Route de Lille 62113 Sailly-Labourse 62735	C5	1411577417804
PR - BEUVRY - Gore 205 rue Prévoté	Poste de Relèvement / Refoulement	50,536385	2,694465	Rue de la Prévoté 62660 Beuvry 62126	C5	1490014470820

PR - BEUVRY - 4 rue Melot rue Noé	Poste de Relèvement / Refoulement	50,52654	2,706345	5 Rue Noé 62660 Beuvry 62126	C5	1488133139490
PR EP - BILLY-BERCLAU - rue du Bois	Poste de Relèvement / Refoulement	50,525291	2,870307	54 Rue Maurice Thorez 62138 Billy-Berclau 62132	C5	1325614941908
PR - NOEUX - rue Épée 2	Poste de Relèvement / Refoulement	50,465567	2,682551	78 Rue de l'Epée 62114 Sains-en-Gohelle 62737	C5	1427351618243
PR - VIEILLE-CHAPELLE - rue Marsy	Poste de Relèvement / Refoulement	50,591502	2,703932	96bis Place de l'Eglise 62136 Vieille-Chapelle 62851	C5	50073316951920
PR - BEUVRY - rue Victor Duteriez	Poste de Relèvement / Refoulement	50,518597	2,687249	104 Rue Victor Duteriez 62660 Beuvry 62126	C5	1466135972968
PR EP - BEUVRY - Hôpital	Poste de Relèvement / Refoulement	50,516712	2,672757	14 Rue Francois Rabelais 62660 Beuvry 62126		
PR - NOEUX - rue Pré	Poste de Relèvement / Refoulement	50,488619	2,665812	15 Rue du Marais 62290 Nœux-les-Mines 62617		
PR - RICHEBOURG - rue Hennelle 2	Poste de Relèvement / Refoulement	50,588598	2,73343	74 Rue Hennelle 62136 Richebourg 62706		
PR - RICHEBOURG - 11 rue Moulin l'Avoué	Poste de Relèvement / Refoulement	50,578089	2,738311	11 Rue du Moulin l'Avoue 62136 Richebourg 62706	C5	1431693162332
PR EU - VERQUIGNEUL - PA Futura	Poste de Relèvement / Refoulement	50,512474	2,661746	Le Chemin de la Becque 62113 Verquigneul 62847		
PR - BEUVRY - 840 rue Basse	Poste de Relèvement / Refoulement	50,522775	2,716135	840 Rue Basse 62660 Beuvry 62126	C5	1462807514801
PR - BEUVRY - Gore 222 rue Festubert 1	Poste de Relèvement / Refoulement	50,539741	2,699751	222 Rue de Festubert 62660 Beuvry 62126	C5	1439073719389
PR - LABOURSE - rue Octave Presse 2	Poste de Relèvement / Refoulement	50,510119	2,674039	78 Rue Octave Pressé 62113 Labourse 62480	C5	1498263305493
PR - RICHEBOURG - 15 ruelle Croix Barbet 4	Poste de Relèvement / Refoulement	50,583803	2,741104	15 Ruelle de la Croix Barbet 62136 Richebourg 62706	C5	1431258948095
PR aéro - CUINCHY - Queva	Poste de Relèvement / Refoulement	50,523585	2,747082	3bis Rue Aime Queva 62149 Cuinchy 62262		
PR EP - LABOURSE - RUE DES STADES (BRAS MORT LOISNES)	Poste de Relèvement / Refoulement	50,500962	2,677164	10 Rue des Ftpf 62113 Labourse 62480		
PR EP - SAILLY-LABOURSE - Clos du Fief	Poste de Relèvement / Refoulement	50,50405	2,70084	10 Residence le Clos du Fief 62113 Sailly-Labourse 62735		
PR - NOEUX - rue Épée 1 (Angle Charles Buchet)	Poste de Relèvement / Refoulement	50,46679	2,68477	1 Rue Charles Bruchet 62290 Nœux-les-Mines 62617		
PR - BEUVRY - 147 rue Guérard	Poste de Relèvement / Refoulement	50,524751	2,671779	147 Rue Julien Guérard 62660 Beuvry 62126	C5	1490014444066
PR - BILLY-BERCLAU - 69 rue du 11 Novembre	Poste de Relèvement / Refoulement	50,523491	2,881691	69 Rue du 11 Novembre 62138 Billy-Berclau 62132	C5	1308682958268
PR - BEUVRY - 19 rue Jules Weppe FPA	Poste de Relèvement / Refoulement	50,520353	2,68462	19 Rue Jules Weppe 62660 Beuvry 62126	C5	1485383474447
PR - VIOLAINES - rue Wandhofen	Poste de Relèvement / Refoulement	50,536298	2,771066	14a Rue de Wandhofen 62138 Violaines 62863	C5	1497250343461
PR - BEUVRY - 35 rue Jules Weppe Canal DIP	Poste de Relèvement / Refoulement	50,519488	2,68544	8ter Rue Jules Weppe 62660 Beuvry 62126	C5	1485528192205
PR - BILLY-BERCLAU - 42 rue du 8 mai	Poste de Relèvement / Refoulement	50,525971	2,878347	42 Rue du 8 Mai 62138 Billy-Berclau 62132	C5	1308538240438
PR - NOYELLES LES VERMELLES- avenue Paix	Poste de Relèvement / Refoulement	50,482408	2,728948	1bis Avenue de la Paix 62980 Noyelles-lès-Vermelles 62626	C5	1409840720009
PR - VERMELLES - ZAC Liberté	Poste de Relèvement / Refoulement	50,483748	2,74137	22 Rue de la Liberté 62980 Vermelles 62846	C5	1462807413660
PR - LA COUTURE - rue Rietz	Poste de Relèvement / Refoulement	50,58182	2,710338	334 Rue du Rietz 62136 La Couture 62252	C5	50029756067448
PR - RICHEBOURG - 73 ruelle Croix Barbet 1	Poste de Relèvement / Refoulement	50,589501	2,741563	73 Ruelle de la Croix Barbet 62136 Richebourg 62706	C5	1430824794619
PR - SAILLY-LABOURSE - RN 43 n°2	Poste de Relèvement / Refoulement	50,509954	2,684195	6 Route de Lens 62113 Labourse 62480	C5	1410853732535
PR - BEUVRY - 9 rue du Courant 1	Poste de Relèvement / Refoulement	50,531606	2,693867	328 Rue du Courant 62660 Beuvry 62126		
PR - DOUVRIN - Cité La Carolle	Poste de Relèvement / Refoulement	50,50621	2,832725	25 Rue de la Carolle 62138 Douvrin 62276	C5	1336205479738
PR - HAISNES - RN 47 Douamont	Poste de Relèvement / Refoulement	50,496586	2,809477	2 Rue de Douaumont 62138 Haisnes 62401	C5	1345875490336
PR - HAISNES - Nexity chemin Blocus Melezes	Poste de Relèvement / Refoulement	50,504365	2,805784	1 Rue des Melezes 62138 Haisnes 62401	C5	1354269073056
PR aéro - NEUVE-CHAPELLE - ruelle Curé	Poste de Relèvement / Refoulement	50,582428	2,783641	21 Ruelle du Curé 62840 Neuve-Chapelle 62606	C4	50008358287653
PR - RICHEBOURG - 33 ruelle Croix Barbet 3	Poste de Relèvement / Refoulement	50,585702	2,741193	33 Ruelle de la Croix Barbet 62136 Richebourg 62706	C5	1431114230287
PR - BEUVRY - rue Chapelle Quinty	Poste de Relèvement / Refoulement	50,523598	2,66339	178 Rue de la Chapelle Quinty 62660 Beuvry 62126		
PR - RICHEBOURG - 43 rue du Quai	Poste de Relèvement / Refoulement	50,582065	2,740074	43 Rue du Quai 62136 Richebourg 62706	C5	1432995622515
PR - RICHEBOURG - 62 rue Hennelle	Poste de Relèvement / Refoulement	50,589903	2,735021	62 Rue Hennelle 62136 Richebourg 62706	C5	1447322628699
PR - SAILLY-LABOURSE - résidence Coquelicots	Poste de Relèvement / Refoulement	50,497261	2,692648	45 Rue de Noeux 62113 Sailly-Labourse 62735	C5	1445730719712
PR - ANNEQUIN - rue Jacques Brel	Poste de Relèvement / Refoulement	50,505862	2,728889	10 Rue Jacques Brel 62149 Annequin 62034		
PR EP - AUCHY - 16 rue Florant Evrard	Poste de Relèvement / Refoulement	50,51245	2,78937	16 Rue Florent Evrard 62138 Auchy-les-Mines 62051	C5	1440520873974

PR - RICHEBOURG - 89 rue Hennelle	Poste de Relèvement / Refoulement	50,587921	2,732895	89 Rue Hennelle 62136 Richebourg 62706	C5	1447177910825
PR - DOUVRIN - 58 rue Capitaine Dulieux	Poste de Relèvement / Refoulement	50,504983	2,839018	58 Rue du Capitaine Dulieux 62138 Douvrin 62276	C5	1339073786560
PR - BILLY-BERCLAU - rue Jules Ferry	Poste de Relèvement / Refoulement	50,508327	2,859213	35 Rue Jules Ferry 62138 Billy-Berclau 62132		
PR - CAMBRIN - rue Hellebores	Poste de Relèvement / Refoulement	50,509677	2,735715	23 Rue des Hellebores 62149 Cambrin 62200	C5	1453545481704
PR - LABOURSE - cité Mangin	Poste de Relèvement / Refoulement	50,503677	2,687024	15 Cite Mangin 62113 Labourse 62480	C5	1472648259454
PR - LABOURSE - rue Ampère	Poste de Relèvement / Refoulement	50,510145	2,682331	16 Rue Ampere 62113 Labourse 62480	C5	1433719138597
PR - VIOLAINES - 30 rue Marais	Poste de Relèvement / Refoulement	50,544755	2,763798	30 Rue du Marais 62138 Violaines 62863	C5	1498263368036
PR EP - AUCHY - Portes des Flandres RD 941	Poste de Relèvement / Refoulement	50,519313	2,790357	117 Route Nationale 41 62138 Auchy-les-Mines 62051	C5	1460057778108
PR - LABOURSE - rue Honneur et Patrie et Mitterand	Poste de Relèvement / Refoulement	50,497053	2,67886	3 Rue François Mitterrand 62113 Labourse 62480	C5	1449059251920
PR - VIOLAINES - 28 rue Ouvert	Poste de Relèvement / Refoulement	50,54085	2,764584	24 Rue d'Ouvert 62149 Givenchy-lès-la-Bassée 62373	C5	1497973932402
PR EP - AUCHY - rue Rostand	Poste de Relèvement / Refoulement	50,513351	2,785531	Rue du Bois 62138 Auchy-les-Mines 62051	C5	1474384838144
PR - BEUVRY - rue Emile Basly	Poste de Relèvement / Refoulement	50,514243	2,676859	71bis Impasse Emile Basly 62660 Beuvry 62126	C5	1499855223894
PR - VIOLAINES - 45 rue Ouvert	Poste de Relèvement / Refoulement	50,537617	2,766855	54 Rue d'Ouvert 62149 Givenchy-lès-la-Bassée 62373	C5	1423154817442
PR - DOUVRIN - 2 rue Champs de Fraises	Poste de Relèvement / Refoulement	50,507872	2,819196	Rue du Champ de Fraises 62138 Douvrin 62276		
PR EP - AUCHY - rue Grenier face école A. Franck	Poste de Relèvement / Refoulement	50,513691	2,781894	4bis Rue Edmond Grenier 62138 Auchy-les-Mines 62051	C5	1471635199982
PR - BEUVRY - rue Arthur Lamendin 2	Poste de Relèvement / Refoulement	50,513049	2,685774	46 Rue des Meuniers 62660 Beuvry 62126		
PR - BEUVRY - 89 rue Aristide Briand 2	Poste de Relèvement / Refoulement	50,527094	2,705748	885 Rue Aristide Briand 62660 Beuvry 62126		
PR - BEUVRY - Gore 165 chemin Hamel	Poste de Relèvement / Refoulement	50,541464	2,694932	201 Rue du Hamel 62660 Beuvry 62126	C5	1488567292825
PR - BILLY-BERCLAU - 41 rue Pierre Bérégovoy	Poste de Relèvement / Refoulement	50,514189	2,85873	41 Rue du Général de Gaulle 62138 Billy-Berclau 62132		
PR EP - BILLY-BERCLAU - 26 RUE DU BOIS D'HONGUELLE	Poste de Relèvement / Refoulement	50,525239	2,874739	26 Rue Arthur Leroux 62138 Billy-Berclau 62132	C4	30000131489280
PR aéro - CUINCHY - place Semard	Poste de Relèvement / Refoulement	50,521784	2,74453	Place Pierre Sémard 62149 Cuinchy 62262		
PR aéro - CUINCHY - Clément	Poste de Relèvement / Refoulement	50,517744	2,748206	52 Rue Anatole France 62149 Cuinchy 62262		
PR - HAISNES - 25 impasse route Béthune	Poste de Relèvement / Refoulement	50,525232	2,801896	20 Impasse Route de Bethune 62138 Haisnes 62401	C5	1352387722712
PR - LABOURSE - rue Lefebvre	Poste de Relèvement / Refoulement	50,491835	2,674345	33 Rue Augustin Lefebvre 62113 Labourse 62480	C5	1429956487743
PR - LABOURSE - rue Octave Presse 1	Poste de Relèvement / Refoulement	50,502433	2,680487	18bis Rue Octave Pressé 62113 Labourse 62480	C5	1450361761203
PR - VERMELLES - rue Marais	Poste de Relèvement / Refoulement	50,491717	2,740039	15 Rue du Marais 62980 Vermelles 62846	C5	1415195304304
PR - VIOLAINES - 4 rue Cochiette	Poste de Relèvement / Refoulement	50,549119	2,784016	4 Rue de la Cochiette 62138 Violaines 62863	C5	1494500705212
PR - LABOURSE - rue Darras	Poste de Relèvement / Refoulement	50,504951	2,685525	112 Résidence Jean-Marie d'Arras 62113 Labourse 62480	C5	1490882676267
PR - CUINCHY - LOTISSEMENT CABIDDU	Poste de Relèvement / Refoulement	50,518387	2,750153	13 Rue Edouard Ratajczak 62149 Cuinchy 62262		
PR - GIVENCHY - LES CHARMILLES (MICRO-STEP)	Poste de Relèvement / Refoulement	50,52678	2,75962	22 Residence les Charmilles 62149 Givenchy-lès-la-Bassée 62373		
PR EP - NOYELLES - ACACIAS	Poste de Relèvement / Refoulement	50,49023	2,73399	Rue des Acacias 62980 Noyelles-lès-Vermelles 62626		
PR - AUCHY - Carrefour ZAL du Marais RN	Poste de Relèvement / Refoulement	50,520351	2,793756	1 Avenue Frederic de Klerk 62138 Auchy-les-Mines 62051	C5	1434298059204
PR - BEUVRY - impasse Gallot	Poste de Relèvement / Refoulement	50,528448	2,684947	344 Rue Léon Gallot 62660 Beuvry 62126	C5	1462083827053
PR - SAILLY-LABOURSE - RN 43 n°1	Poste de Relèvement / Refoulement	50,508048	2,68557	76 Route de Lens 62113 Labourse 62480	C5	1448480429859
PR - RICHEBOURG - 34 rue Moulin l'Avoué	Poste de Relèvement / Refoulement	50,576277	2,740208	34 Rue du Moulin l'Avoue 62136 Richebourg 62706	C5	1431403726721
PR - VIOLAINES - 59 rue Marais	Poste de Relèvement / Refoulement	50,546082	2,766809	59 Rue du Marais 62138 Violaines 62863	C5	1494211269690
PR - VIOLAINES - 8 rue Cochiette	Poste de Relèvement / Refoulement	50,551531	2,785317	10 Rue de la Cochiette 62138 Violaines 62863	C5	1494645423067
PR - BEUVRY - 3 rue Jules Weppe piscine	Poste de Relèvement / Refoulement	50,521805	2,684606	3bis Rue Jules Weppe 62660 Beuvry 62126	C5	1485094038832
PR - HAISNES - rue Peupliers 2	Poste de Relèvement / Refoulement	50,504803	2,807234	1 Rue des Peupliers 62138 Haisnes 62401		
PR - NOYELLES LES VERMELLES - rue Marais Chapelle	Poste de Relèvement / Refoulement	50,48713	2,71865	18 Residence de la Chapelle 62980 Noyelles-lès-Vermelles 62626	C5	1475542596896
PR aéro - CAMBRIN - route Nationale	Poste de Relèvement / Refoulement	50,5122	2,744922	120 Boulevard Louis Lesage 62149 Cambrin 62200		
PR - LABOURSE - rue Peucelle	Poste de Relèvement / Refoulement	50,495117	2,677341	5bis Rue Peucelle 62113 Labourse 62480		

PR EP - BEUVRY - rue Clémenceau	Poste de Relèvement / Refoulement	50,533253	2,700043	13 Rue de la Passerelle 62660 Beuvry 62126		
PR - BEUVRY - 496 rue des Eplaines	Poste de Relèvement / Refoulement	50,529217	2,701491	503 Rue des Eplaines 62660 Beuvry 62126	C5	1487843703867
PR EP - BILLY-BERCLAU - rue Sembat rue Guesde	Poste de Relèvement / Refoulement	50,517941	2,877485	49 Rue Jules Guesde 62138 Billy-Berclau 62132	C5	1374818984291
PR - LORGIES - lotissement Plaine Biez	Poste de Relèvement / Refoulement	50,567972	2,793899	21 Rue de la Plaine 62840 Lorgies 62529		
PR - NOYELLES LES VERMELLES - rue Thorel école	Poste de Relèvement / Refoulement	50,489678	2,722251	35 Rue Florentin Thorel 62980 Noyelles-lès-Vermelles 62626	C5	1421128731609
PR - RICHEBOURG - 39 rue Ruisseau 2	Poste de Relèvement / Refoulement	50,580254	2,733289	39b Rue du Ruisseau 62136 Richebourg 62706		
PR - RICHEBOURG - 12 rue Hennelle	Poste de Relèvement / Refoulement	50,592274	2,74148	12 Rue Hennelle 62136 Richebourg 62706	C5	1430535359130
PR - VIOLAINES - rue Abbé Pachurka	Poste de Relèvement / Refoulement	5,543062	2,788633	10 Rue de l'Abbe Pachurka 62138 Violaines 62863	C5	1422720676345
PR - NEUVE-CHAPELLE - rue Bois Le Clos Saint Jean	Poste de Relèvement / Refoulement	50,580006	2,778433	111 Rue Saint Jean 62840 Neuve-Chapelle 62606		
PR - VIOLAINES - rue Bauchet	Poste de Relèvement / Refoulement	50,550101	2,791485	26 Rue du Docteur Louis Bauchet 62138 Violaines 62863		50016431668606
PR EU - VERQUIGNEUL - PA Futura 2	Poste de Relèvement / Refoulement	50,512474	2,661746	Le Chemin de la Becque 62113 Verquigneul 62847		
PR - RICHEBOURG - 43 ruelle Croix Barbet 2	Poste de Relèvement / Refoulement	50,586784	2,74133	43 Ruelle de la Croix Barbet 62136 Richebourg 62706	C5	
PR - ANNEQUIN - rue Jacques Brel	Poste de Relèvement / Refoulement	50,5059	2,72799	17 Rue Jacques Brel 62149 Annequin 62034		
PR - LABOURSE - impasse Ampère	Poste de Relèvement / Refoulement	50,499685	2,677841	4 Rue des Ftpf 62113 Labourse 62480		
PR - VIEILLE CHAPELLE - CLEF DES CHAMPS	Poste de Relèvement / Refoulement	50,59424	2,71192	545 Rue Marsy 62136 Vieille-Chapelle 62851		

6.9. AUTRES ANNEXES : DETAIL AUTOSURVEILLANCE

Hubgrade

STEP - Bilans AS

Les bilans

Info	Les bilans	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
	Nombre de bilans Ptot	Nb	53	5	5	4	5	3	5	6	5	4	5	4	2
	Nombre de bilans NTK	Nb	53	5	5	4	5	3	5	6	5	4	5	4	2
	Nombre de bilans NGL	Nb	53	5	5	4	5	3	5	6	5	4	5	4	2
	Nombre de bilans MES	Nb	103	8	10	9	9	7	9	12	8	8	11	7	5
	Nombre de bilans DCO	Nb	103	8	10	9	9	7	9	12	8	8	11	7	5
	Nombre de bilans DBO5	Nb	53	5	5	4	5	3	5	6	5	4	5	4	2
	Nombre de bilans non conformes MES	Nb	17	5	1	0	1	0	1	4	0	3	1	1	0
	Nombre de bilans non conformes DCO	Nb	15	5	1	0	1	0	0	3	0	3	1	1	0
	Nombre de bilans non conformes DBO5	Nb	10	4	0	0	1	0	0	3	0	1	1	0	0
	Nombre total de bilans	Nb	103	8	10	9	9	7	9	12	8	8	11	7	5
	Nombre de bilans non conformes	Nb	19	5	1	0	1	0	1	4	2	3	1	1	0
	Nombre de bilans non conformes en CdF	Nb	11	5	1	0	1	0	1	1	2	0	0	0	0
	Nombre de bilans en CdF	Nb	95	8	10	9	9	7	9	9	8	5	10	6	5

Hubgrade

Energie

Energie OPUS

Info	Energie	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
	Energie électrique consommée	kWh	403345	34497	33189	42360	39109	37930	30109	34127	24311	29235	31771	32051	34656
	Charge en DCO éliminée	kg	2054458	302743	325865	428282	366622	302782	100500	32005	42781	21603	57735	53392	20148
	Energie électrique consommée par DCO éliminée	kWh/kg	0,20	0,11	0,10	0,10	0,11	0,13	0,30	1,07	0,57	1,35	0,55	0,60	1,72

Energie remontée des compteurs télégérés

Info	Energie remontée par compteur télégéré	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
	Consommation électrique des installations avec compteur télégéré	kWh	415016	40447	38791	42366	39125	37950	30098	30832	27578	29245	30951	31953	35681

Hubgrade

STEP - Matières évacuées

Boues

Info	Boues	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Siccité moyenne des boues	%	35,80	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	35,80
ⓘ	Production de boues en matières sèches	t	61	3	2	3	4	5	7	5	8	8	8	4	4

Info	Boues - Evacuation de matières humides	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Poids de matières brute (poids humides) en épandage agricole	t	278	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	278
ⓘ	Poids de matières brutes évacuées (poids humide total)	t	277,77	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	277,77

Info	Boues - Evacuation de matières sèches	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Poids de matières sèches en épandage agricole	t	99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	99
ⓘ	Poids de matières sèches évacuées (total)	t	99,50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	99,50

Dégrillage

Info	Dégrillage	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Poids de refus de dégrillage en Décharge	kg	32000	-	-	-	-	-	32000	-	-	-	-	-	-
ⓘ	Refus de dégrillage total	kg	32000	-	-	-	-	-	32000	-	-	-	-	-	-

Graisses

Info	Graisses	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Volume de graisses en STEP	m³	5,00	0,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5,00

CABBALR Asst - Lot Est - 2025 - Page 189

Info	Graisses	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Graisses total	m³	5,00	0,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5,00

Sables

Info	Sables	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc

CABBALR Asst - Lot Est - 2025 - Page 190

Hubgrade

STEP - Charges, Concentrations et Rendements

Concentration en sortie A4

Info	Concentration en sortie A4	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
	Concentration moyenne MES en sortie A4	mg/L	15,8	13,0	14,4	15,8	14,1	33,3	26,7	15,8	13,5	7,5	10,5	14,7	10,7
	Concentration moyenne N NO3 en sortie A4	mg/L	1,4	0,9	1,0	1,0	0,7	0,8	1,2	1,6	0,8	1,6	2,4	2,3	2,0
	Concentration moyenne DCO en sortie A4	mg/L	43,0	33,2	36,4	45,7	42,0	71,4	53,1	36,9	53,2	33,5	34,0	41,0	35,6
	Concentration moyenne N NO2 en sortie A4	mg/L	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,4	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2	0,2
	Concentration moyenne DBO5 en sortie A4	mg/L	6,0	4,2	5,0	6,1	5,0	11,4	7,7	4,5	7,9	5,4	5,0	4,6	5,8
	Concentration moyenne Ptot en sortie A4	mg/L	1,9	1,1	1,8	2,3	1,6	2,3	3,1	2,9	3,1	2,0	1,0	1,0	0,9
	Concentration moyenne N NH4 en sortie A4	mg/L	8,5	2,0	2,2	1,3	0,8	1,5	27,3	5,3	20,2	6,2	8,1	11,9	15,5
	Concentration moyenne NTK en sortie A4	mg/L	11,5	3,8	4,8	5,6	2,9	4,5	29,5	9,3	23,0	8,1	11,7	16,2	19,0
	Concentration moyenne NGL en sortie A4	mg/L	13,1	4,8	5,8	6,6	3,8	5,4	31,2	11,1	24,1	9,9	14,4	18,8	21,2

Charges sortantes

Info	Charges sortantes	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
	Charge Sortante en NGL	kg/j	65,43	388,80	6,20	5,90	13,00	5,00	45,40	73,30	27,80	53,00	102,40	30,30	34,10
	Charge Sortante en MES	kg/j	1055,77	9047,40	1736,60	14,00	57,40	30,90	38,90	463,10	15,60	427,10	659,30	161,70	17,20
	Charge Sortante en DCO	kg/j	1331,45	10678,30	2294,40	40,40	108,20	66,30	77,30	686,60	61,60	620,80	833,80	452,40	57,30
	Charge Sortante en DCO	kg/j	1331,45	10678,30	2294,40	40,40	108,20	66,30	77,30	686,60	61,60	620,80	833,80	452,40	57,30
	Charge Sortante en DBO5	kg/j	219,45	2036,10	5,40	5,40	24,10	10,50	11,20	198,30	9,10	119,50	197,00	7,40	9,40
	Charge Sortante en Ptot	kg/j	10,08	59,20	1,90	2,10	3,70	2,10	4,40	14,00	3,60	8,90	17,90	1,70	1,50
	Charge Sortante en N NO3	kg/j	1,62	1,00	1,00	0,90	0,70	0,70	1,80	1,30	0,90	1,50	2,60	3,80	3,20
	Charge Sortante en N NO2	kg/j	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,6	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,4
	Charge Sortante en N NH4	kg/j	21,40	16,70	2,30	1,10	1,40	1,40	39,70	35,00	23,40	41,60	50,00	19,30	24,90
	Charge Sortante en NTK	kg/j	63,60	387,70	5,10	4,90	12,10	4,20	43,00	71,90	26,70	51,30	99,50	26,20	30,60

Charges entrantes

Info	Charges entrantes	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
	Charge Entrante en NTK	kg/j	611,53	905,10	1331,60	1572,80	973,70	1309,20	264,90	137,30	140,50	119,40	230,40	224,20	129,20
	Charge Entrante en NGL	kg/j	612	906	1332	1573	974	1310	265	138	141	120	231	225	130
	Charge Entrante en MES	kg/j	5083	17494	10399	9482	8428	7306	2124	1096	849	891	1759	994	180
	Charge Entrante en DCO	kg	6997	20444	13932	13856	12329	9833	3427	1719	1442	1341	2696	2232	707
	Charge Entrante en DCO	kg	6997	20444	13932	13856	12329	9833	3427	1719	1442	1341	2696	2232	707
	Charge Entrante en DBO5	kg/j	1292	4234	2425	2915	1662	1558	491	362	364	281	465	421	321
	Charge Entrante en Ptot	kg/j	94,41	149,80	183,10	175,40	220,10	210,80	37,70	25,70	27,10	19,00	41,40	30,50	12,30
	Charge Entrante en N NO3	kg/j	0,46	0,80	0,50	0,50	0,50	0,40	0,30	0,40	0,50	0,40	0,50	0,40	0,30
	Charge Entrante en N NO2	kg/j	0,02	0,10	0,00	0,00	0,10	0,00	0,00	0,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Charge Entrante en N NH4	kg/j	85,81	43,90	66,40	62,10	68,40	73,80	129,80	70,00	76,50	82,40	99,80	140,30	116,30

Rendement

Info	Rendement	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
	Rendements épuratoires Ptot	%	80,72	60,49	98,96	98,82	98,33	98,99	88,24	45,47	86,65	53,38	56,76	94,52	88,00
	Rendements épuratoires N NH4	%	75,49	61,91	96,52	98,18	97,97	98,13	69,43	50,04	69,37	49,53	49,90	86,27	78,63
	Rendements épuratoires NTK	%	78,82	57,17	99,61	99,69	98,76	99,68	83,77	47,62	81,03	57,00	56,80	88,32	76,33
	Rendements épuratoires NGL	%	78,01	57,09	99,53	99,63	98,67	99,62	82,90	46,75	80,27	55,79	55,65	86,53	73,63
	Rendements épuratoires MES	%	81,10	48,28	83,30	99,85	99,32	99,58	98,17	57,73	98,17	52,04	62,52	83,74	90,44
	Rendements épuratoires DCO	%	81,45	47,77	83,53	99,71	99,12	99,33	97,74	60,06	95,73	53,70	69,08	79,73	91,90
	Rendements épuratoires DBO5	%	83,35	51,92	99,78	99,82	98,55	99,32	97,72	45,22	97,49	57,43	57,60	98,25	97,07

Hubgrade

STEP - Réactifs

Les réactifs

Info	Les réactifs	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Réactif brut conso Chaux éteinte Déshydratation Boues	kg	69289	8500	2400	6660	5670	6960	5376	5561	5436	5549	7466	4978	4733
ⓘ	Réactif brut conso Boue FeCl3 Déshydratation	kg	37585	-	299	334	2880	3600	2880	3600	5040	7200	5992	3240	2520
ⓘ	Réactif brut conso Polymère Déshydratation Boues	kg	1030	-	-	50	200	90	70	50	100	130	120	80	140

Hubgrade

Suivi des Key Assets STEP

Indicateurs suivis

Info	Indicateurs de base	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
	Volume entrée station	m³	558266	63803	62397	66394	59826	53875	31948	37398	32174	37697	40162	39132	33460
	Charge en DCO éliminée	kg	2054458	302743	325865	428282	366622	302782	100500	32005	42781	21603	57735	53392	20148
	Poids de matières sèches évacuées (total)	t	99,50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	99,50
	Siccité moyenne des boues	%	35,80	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	35,80

Info	Energie consommée	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
	Energie électrique consommée	kWh	403345	34497	33189	42360	39109	37930	30109	34127	24311	29235	31771	32051	34656
	Energie électrique consommée par DCO éliminée	kWh/kg	0,20	0,11	0,10	0,10	0,11	0,13	0,30	1,07	0,57	1,35	0,55	0,60	1,72
	Energie électrique consommée par m3 traité	kWh/m3	0,7225	0,5407	0,5319	0,638	0,6537	0,704	0,9424	0,9125	0,7556	0,7755	0,7911	0,819	1,0357

Info	RE-UT	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc

Info	Energie produite issue de la méthanisation	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc

Info	Suivi des non-conformités	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
	Nombre de bilans non conformes en CdF	Nb	11	5	1	0	1	0	1	1	2	0	0	0	0

Info	Réactifs file eau	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc

Info	Réactifs file boue	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
	Réactif brut conso Boue FeCl3 Déshydratation	kg	37585	-	299	334	2880	3600	2880	3600	5040	7200	5992	3240	2520
	Réactif brut conso Polymère Déshydratation Boues	kg	1030	-	-	50	200	90	70	50	100	130	120	80	140
	Réactif brut conso Chaux éteinte Déshydratation Boues	kg	69289	8500	2400	6660	5670	6960	5376	5561	5436	5549	7466	4978	4733

CABBALR Asst - Lot Est - 2025 - Page 194

Greenpath

Info	Greenpath OPUS	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
	Energie électrique consommée	kWh	403345	34497	33189	42360	39109	37930	30109	34127	24311	29235	31771	32051	34656
	Volume entrée station	m³	558266	63803	62397	66394	59826	53875	31948	37398	32174	37697	40162	39132	33460
	Charges en DCO en entrée du système de traitement (kg)	kg	2541608	633771	390108	429534	369866	304836	102820	53288	44689	40226	83583	66964	21924
	Charges en DCO en sortie du système de traitement (kg)	kg	487150	331028	64243	1251	3245	2055	2320	21283	1908	18623	25848	13572	1775
	Charges en NGL en entrée du système de traitement (kg)	kg	222095,1	28083,6	37302,3	48774,1	29229,4	40599,4	7958,4	4268,8	4371,7	3595,8	7158,8	6739,1	4013,7
	Charges en NGL en sortie du système de traitement (kg)	kg	24180,2	12051,7	174,4	181,6	389,6	154,6	1361	2273,3	862,7	1589,8	3175,1	908,1	1058,3
	Charges en N_NH4 en entrée du système de traitement (kg)	kg	31301,4	1360,4	1858,9	1926,5	2053	2288,7	3893,4	2171,4	2370	2471	3094,4	4207,6	3606,1
	Charges en N_NH4 en sortie du système de traitement (kg)	kg	7849	518,1	64,8	35,1	41,8	42,9	1190,1	1084,9	725,8	1247,1	1550,2	577,6	770,6

Hubgrade

STEP - Volumes

Pluviométrie

Info	Pluviométrie	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
	Pluviométrie	mm	44	115	38	6	24	14	46	41	18	63	84	45	31

STEP - Volumes

Info	Volumes entrant	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
	Volume journalier moyen entrée système	m³	1963	3525	2403	2172	2189	1794	1539	1635	1227	1918	2212	1636	1311
	Volume journalier moyen entrée station	m³	1534	2058	2228	2142	1994	1738	1065	1206	1038	1257	1296	1304	1079
	Volume journalier maximum entrée système	m³	9602	9602	6808	3079	3792	3268	6435	6537	5668	8064	8470	4794	4581
	Volume entrant système	m³	715902	109287	67271	67326	65684	55607	46170	50684	38042	57539	68565	49074	40653
	Volume entrée station	m³	558266	63803	62397	66394	59826	53875	31948	37398	32174	37697	40162	39132	33460

Info	Volumes sortant	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
	Volume journalier moyen sortie station	m³	1035	891	898	854	816	873	981	1135	967	1159	1188	1282	1377
	Volume journalier moyen sortie système	m³	1465	2358	1072	884	1011	929	1455	1563	1157	1820	2104	1613	1609
	Volume journalier maximum sortie système	m³	9012	9012	5552	1725	3568	2892	6235	6589	5615	8107	8364	4603	5352
	Volume DTS	m³	157636	45484	4874	932	5858	1732	14222	13286	5868	19842	28403	9942	7193
	Volume sortie station eau traitée	m³	378049	27606	25152	26461	24470	27059	29437	35171	29991	34755	36819	38452	42676
	Volume sortie système	m³	535685	73090	30026	27393	30328	28791	43659	48457	35859	54597	65222	48394	49869

Hubgrade

STEP - Bilans AS

Les bilans

Info	Les bilans	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
	Nombre de bilans Ptot	Nb	12	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Nombre de bilans NTK	Nb	12	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Nombre de bilans NGL	Nb	12	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Nombre de bilans MES	Nb	24	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
	Nombre de bilans DCO	Nb	24	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
	Nombre de bilans DBO5	Nb	12	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Nombre de bilans non conformes MES	Nb	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Nombre de bilans non conformes DCO	Nb	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Nombre de bilans non conformes DBO5	Nb	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Nombre total de bilans	Nb	24	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
	Nombre de bilans non conformes	Nb	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Nombre de bilans non conformes en CdF	Nb	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Nombre de bilans en CdF	Nb	23	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1	2

Hubgrade

STEP - Matières évacuées

Boues

Info	Boues	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Siccité moyenne des boues	%	33,00	-	-	-	-	-	-	-	30,00	-	-	-	36,00
ⓘ	Production de boues en matières sèches	t	229	18	22	26	29	20	21	20	17	22	14	3	16

Info	Boues - Evacuation de matières humides	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Poids de matières brute (poids humides) en épandage agricole	t	795	-	-	-	-	-	-	-	394	-	-	-	401
ⓘ	Poids de matières brutes évacuées (poids humide total)	t	795,47	-	-	-	-	-	-	-	394,26	-	-	-	401,21

Info	Boues - Evacuation de matières sèches	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Poids de matières sèches en épandage agricole	t	263	-	-	-	-	-	-	-	118	-	-	-	144
ⓘ	Poids de matières sèches évacuées (total)	t	262,52	-	-	-	-	-	-	-	118,08	-	-	-	144,44

Dégrillage

Info	Dégrillage	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Poids de refus de dégrillage en Décharge	kg	12800	600	800	3600	1600	1000	800	1000	800	600	600	800	600
ⓘ	Refus de dégrillage total	kg	12800	600	800	3600	1600	1000	800	1000	800	600	600	800	600

Graisses

Info	Graisses	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Volume de graisses en STEP	m³	1,50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,50

CABBALR Asst - Lot Est - 2025 - Page 198

Info	Graisses	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Graisses total	m³	1,50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,50

Sables

Info	Sables	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Poids de sables en STEP	t	147,00	-	-	18,00	27,00	10,00	8,00	18,00	15,00	15,00	8,00	16,00	12,00
ⓘ	Sables total	t	147,00	-	-	18,00	27,00	10,00	8,00	18,00	15,00	15,00	8,00	16,00	12,00

Hubgrade

STEP - Charges, Concentrations et Rendements

Concentration en sortie A4

Info	Concentration en sortie A4	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
	Concentration moyenne MES en sortie A4	mg/L	2,6	2,7	2,9	2,0	2,0	2,0	2,5	2,0	2,0	2,0	5,1	2,8	3,0
	Concentration moyenne N NO3 en sortie A4	mg/L	1,0	2,6	0,2	0,2	0,2	0,2	1,8	0,6	1,4	1,8	1,0	0,5	1,0
	Concentration moyenne DCO en sortie A4	mg/L	17,9	10,9	21,3	26,4	24,0	27,1	11,5	21,9	22,5	14,3	13,8	8,8	12,3
	Concentration moyenne N NO2 en sortie A4	mg/L	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1
	Concentration moyenne DBO5 en sortie A4	mg/L	3,3	4,2	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	5,1
	Concentration moyenne Ptot en sortie A4	mg/L	1,5	0,7	0,5	0,5	0,6	0,6	3,8	4,2	3,5	2,4	1,2	0,1	0,2
	Concentration moyenne N NH4 en sortie A4	mg/L	0,6	0,8	0,4	0,4	0,7	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	1,5
	Concentration moyenne NTK en sortie A4	mg/L	2,6	2,3	1,9	1,7	2,0	1,6	2,6	1,8	2,3	0,9	1,3	9,7	3,4
	Concentration moyenne NGL en sortie A4	mg/L	3,6	4,9	2,1	1,9	2,3	1,8	4,5	2,4	3,8	2,8	2,4	10,2	4,4

Charges sortantes

Info	Charges sortantes	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
	Charge Sortante en NGL	kg/j	8,88	17,20	3,70	2,80	3,40	3,00	9,10	5,10	6,20	6,70	7,10	31,30	10,90
	Charge Sortante en MES	kg/j	8,11	9,50	5,00	2,90	3,00	3,20	5,10	4,20	3,20	4,80	14,80	34,20	7,40
	Charge Sortante en DCO	kg/j	38,35	38,30	36,90	38,40	36,30	43,90	23,30	45,60	36,50	33,90	40,50	56,50	30,10
	Charge Sortante en DCO	kg/j	38,35	38,30	36,90	38,40	36,30	43,90	23,30	45,60	36,50	33,90	40,50	56,50	30,10
	Charge Sortante en DBO5	kg/j	7,88	14,80	5,20	4,40	4,50	4,90	6,10	6,30	4,90	7,10	8,80	15,00	12,50
	Charge Sortante en Ptot	kg/j	3,22	2,50	0,90	0,70	0,90	1,00	7,70	8,80	5,70	5,70	3,50	0,80	0,50
	Charge Sortante en N NO3	kg/j	2,38	9,00	0,40	0,30	0,30	0,40	3,70	1,20	2,30	4,40	3,00	1,20	2,40
	Charge Sortante en N NO2	kg/j	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,2	0,4	0,1	0,2
	Charge Sortante en N NH4	kg/j	1,46	2,80	0,70	0,60	1,10	0,60	0,80	0,80	0,60	1,00	1,20	3,60	3,70
	Charge Sortante en NTK	kg/j	6,38	8,10	3,30	2,50	3,00	2,60	5,30	3,80	3,70	2,10	3,80	30,00	8,30

CABBALR Asst - Lot Est - 2025 - Page 200

Charges entrantes

Info	Charges entrantes	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
	Charge Entrante en NTK	kg/j	186,28	358,80	170,30	167,10	67,80	196,70	233,40	92,30	168,20	210,90	241,40	74,60	253,90
	Charge Entrante en NGL	kg/j	186	360	171	167	68	197	233	92	168	211	241	75	254
	Charge Entrante en MES	kg/j	735	914	490	637	474	715	877	755	700	1263	779	602	609
	Charge Entrante en DCO	kg	1683	1855	1689	1495	1172	1696	2223	1359	1560	2319	2295	971	1567
	Charge Entrante en DCO	kg	1683	1855	1689	1495	1172	1696	2223	1359	1560	2319	2295	971	1567
	Charge Entrante en DBO5	kg/j	645	1466	669	486	335	840	836	246	550	785	777	128	623
	Charge Entrante en Ptot	kg/j	20,80	41,90	18,90	15,70	11,10	19,90	27,20	10,30	18,30	26,90	25,50	8,50	25,40
	Charge Entrante en N NO3	kg/j	0,60	0,80	0,40	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Charge Entrante en N NO2	kg/j	0,05	0,10	0,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Charge Entrante en N NH4	kg/j	135,19	280,30	127,10	123,40	40,50	141,80	127,60	60,70	130,00	184,00	193,10	45,80	168,00

Rendement

Info	Rendement	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
	Rendements épuratoires Ptot	%	81,63	93,96	95,04	95,39	91,53	95,20	71,61	14,58	69,01	78,81	86,24	90,16	98,07
	Rendements épuratoires N NH4	%	98,44	99,00	99,45	99,53	97,39	99,54	99,36	98,63	99,50	99,48	99,39	92,22	97,81
	Rendements épuratoires NTK	%	94,49	97,75	98,07	98,52	95,54	98,68	97,73	95,93	97,78	98,99	98,42	59,77	96,71
	Rendements épuratoires NGL	%	93,28	95,23	97,83	98,32	94,99	98,49	96,10	94,46	96,34	96,82	97,04	58,02	95,72
	Rendements épuratoires MES	%	98,80	98,96	98,97	99,54	99,36	99,55	99,42	99,45	99,54	99,62	98,10	94,32	98,79
	Rendements épuratoires DCO	%	97,48	97,93	97,82	97,43	96,90	97,41	98,95	96,64	97,66	98,54	98,24	94,18	98,08
	Rendements épuratoires DBO5	%	97,95	98,99	99,22	99,10	98,65	99,42	99,27	97,46	99,11	99,09	98,87	88,28	97,99

Hubgrade

STEP - Réactifs

Les réactifs

Info	Les réactifs	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Réactif brut conso Chaux Vive Déshydratation Boues	kg	87 563	7 916	7 789	7 354	10 738	9 264	9 077	7 279	7 229	9 670	5 200	234	5 813
ⓘ	Réactif brut conso Polymère Déshydratation Boues	kg	9 915	690	810	970	1 120	1 040	1 170	970	750	850	480	55	1 010
ⓘ	Réactif brut conso Chlorure Ferrique file Eau	kg	4 544	0	-	-	-	0	0	-	-	-	852	2 272	1 420

Hubgrade

Suivi des Key Assets STEP

Indicateurs suivis

Info	Indicateurs de base	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
	Volume entrée station	m³	763187	108210	48013	44309	43668	47374	58348	63592	47398	66768	85014	79504	70989
	Charge en DCO éliminée	kg	600411	56303	46269	45145	34057	51205	65976	40703	47238	68552	69903	27431	47630
	Poids de matières sèches évacuées (total)	t	262,52	-	-	-	-	-	-	-	118,08	-	-	-	144,44
	Siccité moyenne des boues	%	33,00	-	-	-	-	-	-	-	30,00	-	-	-	36,00

Info	Energie consommée	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
	Energie électrique consommée	kWh	803149	76916	52665	54774	51683	52620	73403	70038	61048	73502	76064	76251	84185
	Energie électrique consommée par DCO éliminée	kWh/kg	1,34	1,37	1,14	1,21	1,52	1,03	1,11	1,72	1,29	1,07	1,09	2,78	1,77
	Energie électrique consommée par m3 traité	kWh/m3	1,0524	0,7108	1,0969	1,2362	1,1835	1,1107	1,258	1,1014	1,288	1,1009	0,8947	0,9591	1,1859

Info	RE-UT	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc

Info	Energie produite issue de la méthanisation	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc

Info	Suivi des non-conformités	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
	Nombre de bilans non conformes en CdF	Nb	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Info	Réactifs file eau	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
	Réactif brut conso Chlorure Ferrique file Eau	kg	4544	0	-	-	-	0	0	-	-	-	852	2272	1420

Info	Réactifs file boue	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
	Réactif brut conso Polymère Déshydratation Boues	kg	9915	690	810	970	1120	1040	1170	970	750	850	480	55	1010
	Réactif brut conso Chaux Vive Déshydratation Boues	kg	87563	7916	7789	7354	10738	9264	9077	7279	7229	9670	5200	234	5813

CABBALR Asst - Lot Est - 2025 - Page 203

Greenpath

Info	Greenpath OPUS	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
	Energie électrique consommée	kWh	803149	76916	52665	54774	51683	52620	73403	70038	61048	73502	76064	76251	84185
	Volume entrée station	m³	763187	108210	48013	44309	43668	47374	58348	63592	47398	66768	85014	79504	70989
	Charges en DCO en entrée du système de traitement (kg)	kg	614411	57491	47301	46334	35145	52565	66675	42117	48370	69569	71157	29126	48561
	Charges en DCO en sortie du système de traitement (kg)	kg	14001	1189	1033	1189	1088	1360	699	1415	1132	1016	1254	1695	932
	Charges en NGL en entrée du système de traitement (kg)	kg	68237,8	11150	4779,2	5179,7	2034,9	6097	7001,8	2861,6	5213,8	6328,2	7483,7	2236,7	7871,2
	Charges en NGL en sortie du système de traitement (kg)	kg	3238,1	531,8	103,9	87,2	102	92,2	273,4	158,4	190,9	201,1	221,3	939	336,9
	Charges en N_NH4 en entrée du système de traitement (kg)	kg	49510,6	8689,3	3557,8	3823,9	1214	4396,3	3827,6	1882,3	4028,8	5520,3	5987	1374	5209,3
	Charges en N_NH4 en sortie du système de traitement (kg)	kg	532,6	87,2	19,4	18	31,7	20	24,4	25,9	20,1	28,5	36,3	107	114,1

Hubgrade

STEP - Volumes

Pluviométrie

Info	Pluviométrie	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Pluviométrie	mm	45	127	27	14	16	15	50	49	12	50	94	53	33

STEP - Volumes

Info	Volumes entrant	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Volume journalier moyen entrée système	m³	2095	3491	1715	1429	1456	1528	1945	2051	1529	2244	2775	2663	2308
ⓘ	Volume journalier moyen entrée station	m³	2088	3491	1715	1429	1456	1528	1945	2051	1529	2226	2742	2650	2290
ⓘ	Volume journalier maximum entrée système	m³	7820	6178	5429	2525	3009	4744	5560	5343	2760	6994	7820	7061	7538
ⓘ	Volume entrant système	m³	765692	108210	48013	44309	43668	47374	58348	63592	47398	67321	86020	79883	71556
ⓘ	Volume entrée station	m³	763187	108210	48013	44309	43668	47374	58348	63592	47398	66768	85014	79504	70989

Info	Volumes sortant	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Volume journalier moyen sortie station	m³	2172	3515	1733	1451	1511	1617	2034	2086	1625	2359	2894	2805	2435
ⓘ	Volume journalier moyen sortie système	m³	2179	3515	1733	1451	1511	1617	2034	2086	1625	2377	2926	2818	2453
ⓘ	Volume journalier maximum sortie système	m³	8280	6296	5529	2543	3174	4988	5766	5583	2958	7443	8280	7380	7944
ⓘ	Volume DTS	m³	2505	0	0	0	0	0	0	0	0	553	1006	379	567
ⓘ	Volume sortie station eau traitée	m³	794117	108971	48536	44971	45338	50122	61019	64669	50366	70765	89707	84162	75491
ⓘ	Volume sortie système	m³	796622	108971	48536	44971	45338	50122	61019	64669	50366	71318	90713	84541	76058

Hubgrade

Energie

Energie OPUS

Info	Energie	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Energie électrique consommée	kWh	803149	76916	52665	54774	51683	52620	73403	70038	61048	73502	76064	76251	84185
ⓘ	Charge en DCO éliminée	kg	600411	56303	46269	45145	34057	51205	65976	40703	47238	68552	69903	27431	47630
ⓘ	Energie électrique consommée par DCO éliminée	kWh/kg	1,34	1,37	1,14	1,21	1,52	1,03	1,11	1,72	1,29	1,07	1,09	2,78	1,77

Energie remontée des compteurs télégérés

Info	Energie remontée par compteur télégéré	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Consommation électrique des installations avec compteur télégéré	kWh	803095	77592	51996	54743	51686	52549	73470	69996	61109	73462	75997	76317	84177

Hubgrade

STEP - Bilans AS

Les bilans

Info	Les bilans	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
	Nombre de bilans Ptot	Nb	24	2	1	1	2	3	3	3	2	1	2	2	2
	Nombre de bilans NTK	Nb	24	2	1	1	2	3	3	3	2	1	2	2	2
	Nombre de bilans NGL	Nb	24	2	1	1	2	3	3	3	2	1	2	2	2
	Nombre de bilans MES	Nb	52	5	4	5	4	3	5	6	4	4	4	4	4
	Nombre de bilans DCO	Nb	52	5	4	5	4	3	5	6	4	4	4	4	4
	Nombre de bilans DBO5	Nb	24	2	1	1	2	3	3	3	2	1	2	2	2
	Nombre de bilans non conformes MES	Nb	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Nombre de bilans non conformes DCO	Nb	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
	Nombre de bilans non conformes DBO5	Nb	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
	Nombre total de bilans	Nb	52	5	4	5	4	3	5	6	4	4	4	4	4
	Nombre de bilans non conformes	Nb	4	0	1	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0
	Nombre de bilans non conformes en CdF	Nb	4	0	1	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0
	Nombre de bilans en CdF	Nb	51	4	4	5	4	3	5	6	4	4	4	4	4

CABBALR Asst - Lot Est - 2025 - Page 207

Hubgrade

Energie

Energie OPUS

Info	Energie	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Energie électrique consommée	kWh	702477	45705	47352	58918	66609	72387	70999	61239	60860	56216	56535	53039	52618
ⓘ	Charge en DCO éliminée	kg	575742	34209	26721	51604	48670	60144	60524	46421	37210	54966	48152	65447	41675
ⓘ	Energie électrique consommée par DCO éliminée	kWh/kg	1,22	1,34	1,77	1,14	1,37	1,20	1,17	1,32	1,64	1,02	1,17	0,81	1,26

Energie remontée des compteurs télégérés

Info	Energie remontée par compteur télégéré	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Consommation électrique des installations avec compteur télégéré	kWh	716928	53498	55703	58702	66799	72276	71131	61226	60724	56380	54730	53253	52506

Hubgrade

STEP - Matières évacuées

Boues

Info	Boues	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Siccité moyenne des boues	%	31,55	-	26,10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	37,00
ⓘ	Production de boues en matières sèches	t	243	7	4	9	14	24	5	24	42	35	41	15	24

Info	Boues - Evacuation de matières humides	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Poids de matières brute (poids humides) en épandage agricole	t	764	-	30	-	-	-	-	-	-	-	-	-	734
ⓘ	Poids de matières brutes évacuées (poids humide total)	t	763,85	-	30,06	-	-	-	-	-	-	-	-	-	733,79

Info	Boues - Evacuation de matières sèches	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Poids de matières sèches en épandage agricole	t	279	-	8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	272
ⓘ	Poids de matières sèches évacuées (total)	t	279,35	-	7,85	-	-	-	-	-	-	-	-	-	271,50

Dégrillage

Info	Dégrillage	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Poids de refus de dégrillage en Décharge	kg	362000	-	16000	32000	16000	56000	32000	32000	16000	48000	48000	18000	48000
ⓘ	Refus de dégrillage total	kg	362000	-	16000	32000	16000	56000	32000	32000	16000	48000	48000	18000	48000

Graisses

Info	Graisses	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc

Sables

CABBALR Asst - Lot Est - 2025 - Page 209

Info	Sables	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Poids de sables en Centre de traitement de sous produits	t	0	-	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ⓘ	Sables total	t	0,00	-	-	0,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-

CABBALR Asst - Lot Est - 2025 - Page 210

Hubgrade

STEP - Charges, Concentrations et Rendements

Concentration en sortie A4

Info	Concentration en sortie A4	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
	Concentration moyenne MES en sortie A4	mg/L	7,9	5,3	26,2	22,3	16,5	3,0	2,8	2,6	2,6	3,1	2,3	2,8	5,2
	Concentration moyenne N NO3 en sortie A4	mg/L	0,5	1,4	0,4	0,2	0,2	1,8	0,2	0,2	0,3	0,8	0,3	0,3	0,4
	Concentration moyenne DCO en sortie A4	mg/L	29,5	18,5	63,1	79,4	67,1	18,3	6,9	16,6	16,5	16,8	17,7	16,6	16,8
	Concentration moyenne N NO2 en sortie A4	mg/L	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0
	Concentration moyenne DBO5 en sortie A4	mg/L	7,0	4,8	7,1	23,0	22,1	3,0	3,0	2,5	3,0	3,0	3,0	6,6	3,0
	Concentration moyenne Ptot en sortie A4	mg/L	1,7	0,3	2,2	3,8	6,2	0,2	0,5	0,7	1,1	1,9	1,4	0,8	0,9
	Concentration moyenne N NH4 en sortie A4	mg/L	6,3	3,8	14,4	26,3	25,8	0,7	0,4	0,3	0,4	0,4	0,4	2,4	0,4
	Concentration moyenne NTK en sortie A4	mg/L	8,3	4,5	16,7	31,5	32,7	2,0	1,1	1,8	1,6	1,3	1,1	4,0	1,0
	Concentration moyenne NGL en sortie A4	mg/L	8,9	6,0	17,2	31,8	33,0	3,8	1,4	2,1	2,0	2,1	1,4	4,4	1,4

Charges sortantes

Info	Charges sortantes	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
	Charge Sortante en NGL	kg/j	45,47	51,80	127,90	157,40	139,00	13,20	4,80	7,30	5,70	7,40	5,50	18,50	7,20
	Charge Sortante en MES	kg/j	43,03	46,10	194,90	110,60	69,40	10,60	9,60	9,30	7,60	11,00	9,20	11,90	26,10
	Charge Sortante en DCO	kg/j	148,80	160,50	470,40	393,40	283,20	63,90	24,10	59,00	47,80	58,90	69,30	70,50	84,60
	Charge Sortante en DCO	kg/j	148,80	160,50	470,40	393,40	283,20	63,90	24,10	59,00	47,80	58,90	69,30	70,50	84,60
	Charge Sortante en DBO5	kg/j	33,79	41,60	52,90	114,00	93,20	10,50	10,40	8,80	8,70	10,50	11,80	28,00	15,10
	Charge Sortante en Ptot	kg/j	7,67	2,20	16,40	18,80	26,20	0,70	1,80	2,60	3,20	6,70	5,60	3,50	4,40
	Charge Sortante en N NO3	kg/j	2,78	12,40	2,90	1,10	1,00	6,10	0,80	0,80	1,00	2,70	1,30	1,30	2,00
	Charge Sortante en N NO2	kg/j	0,2	0,4	0,5	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,3	0,1
	Charge Sortante en N NH4	kg/j	33,41	33,20	107,30	130,40	108,60	2,40	1,40	1,00	1,20	1,40	1,60	10,40	2,00
	Charge Sortante en NTK	kg/j	42,50	38,90	124,40	156,20	137,80	6,90	3,90	6,50	4,60	4,60	4,10	17,00	5,10

Charges entrantes

Info	Charges entrantes	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
	Charge Entrante en NTK	kg/j	219,44	152,80	286,40	280,70	235,90	255,10	233,20	177,90	161,20	214,20	187,20	254,30	194,40
	Charge Entrante en NGL	kg/j	220	153	286	281	236	255	233	178	161	214	187	255	199
	Charge Entrante en MES	kg/j	747	814	462	1025	907	635	702	654	441	1164	683	929	548
	Charge Entrante en DCO	kg	1725	1264	1425	2058	1906	2004	2042	1557	1248	1891	1623	2252	1429
	Charge Entrante en DCO	kg	1725	1264	1425	2058	1906	2004	2042	1557	1248	1891	1623	2252	1429
	Charge Entrante en DBO5	kg/j	577	466	586	907	674	755	604	399	488	553	424	689	375
	Charge Entrante en Ptot	kg/j	23,15	15,10	26,40	24,80	36,00	24,00	22,80	18,60	18,80	28,30	18,70	27,10	17,20
	Charge Entrante en N NO3	kg/j	0,35	-	-	-	-	0,00	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	2,20
	Charge Entrante en N NO2	kg/j	0,35	-	-	-	-	0,00	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	2,20
	Charge Entrante en N NH4	kg/j	165,31	92,00	196,30	181,40	180,70	163,30	179,10	141,40	144,40	184,20	146,50	217,50	156,90

Rendement

Info	Rendement	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
	Rendements épuratoires Ptot	%	70,07	85,62	37,83	24,12	27,11	96,93	92,23	86,08	82,76	76,52	70,20	87,01	74,41
	Rendements épuratoires N NH4	%	80,46	63,87	45,34	28,14	39,89	98,53	99,22	99,27	99,20	99,24	98,93	95,22	98,72
	Rendements épuratoires NTK	%	82,70	74,52	56,55	44,37	41,57	97,28	98,31	96,36	97,12	97,87	97,80	93,33	97,37
	Rendements épuratoires NGL	%	81,19	66,10	55,35	43,93	41,07	94,82	97,95	95,89	96,48	96,54	97,07	92,72	96,38
	Rendements épuratoires MES	%	93,27	94,34	57,86	89,21	92,35	98,33	98,63	98,58	98,27	99,06	98,65	98,72	95,23
	Rendements épuratoires DCO	%	90,99	87,30	66,98	80,89	85,14	96,81	98,82	96,21	96,17	96,88	95,73	96,87	94,08
	Rendements épuratoires DBO5	%	94,65	91,06	90,97	87,43	86,18	98,61	98,27	97,80	98,21	98,10	97,22	95,93	95,98

Hubgrade

STEP - Réactifs

Les réactifs

Info	Les réactifs	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Réactif brut conso Chaux éteinte Déshydratation Boues	kg	131 500	2 500	1 500	10 000	13 750	20 000	3 125	10 000	13 750	21 250	20 625	6 250	8 750
ⓘ	Réactif brut conso Boue FeCl3 Déshydratation	kg	97 941	300	100	5 920	11 803	11 840	1 850	5 920	11 803	17 737	17 212	5 365	8 091
ⓘ	Réactif brut conso Polymère Epaississement Boues	kg	1 550	50	50	100	100	400	100	100	100	200	100	150	100

Hubgrade

Suivi des Key Assets STEP

Indicateurs suivis

Info	Indicateurs de base	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Volume entrée station	m³	1632708	267853	205089	148002	122710	102677	97713	102700	83474	103108	119689	124732	154961
ⓘ	Charge en DCO éliminée	kg	575742	34209	26721	51604	48670	60144	60524	46421	37210	54966	48152	65447	41675
ⓘ	Poids de matières sèches évacuées (total)	t	279,35	-	7,85	-	-	-	-	-	-	-	-	-	271,50
ⓘ	Siccité moyenne des boues	%	31,55	-	26,10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	37,00

Info	Energie consommée	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Energie électrique consommée	kWh	702477	45705	47352	58918	66609	72387	70999	61239	60860	56216	56535	53039	52618
ⓘ	Energie électrique consommée par DCO éliminée	kWh/kg	1,22	1,34	1,77	1,14	1,37	1,20	1,17	1,32	1,64	1,02	1,17	0,81	1,26
ⓘ	Energie électrique consommée par m3 traité	kWh/m3	0,4303	0,1706	0,2309	0,3981	0,5428	0,705	0,7266	0,5963	0,7291	0,5452	0,4723	0,4252	0,3396

Info	RE-UT	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc

Info	Energie produite issue de la méthanisation	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc

Info	Suivi des non-conformités	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Nombre de bilans non conformes en CdF	Nb	4	0	1	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0

Info	Réactifs file eau	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc

Info	Réactifs file boue	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Réactif brut conso Boue FeCl3 Déshydratation	kg	97941	300	100	5920	11803	11840	1850	5920	11803	17737	17212	5365	8091
ⓘ	Réactif brut conso Polymère Epaississement Boues	kg	1550	50	50	100	100	400	100	100	100	200	100	150	100
ⓘ	Réactif brut conso Chaux éteinte Déshydratation Boues	kg	131500	2500	1500	10000	13750	20000	3125	10000	13750	21250	20625	6250	8750

CABBALR Asst - Lot Est - 2025 - Page 214

Greenpath

Info	Greenpath OPUS	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
	Energie électrique consommée	kWh	702477	45705	47352	58918	66609	72387	70999	61239	60860	56216	56535	53039	52618
	Volume entrée station	m³	1632708	267853	205089	148002	122710	102677	97713	102700	83474	103108	119689	124732	154961
	Charges en DCO en entrée du système de traitement (kg)	kg	629250	39186	39892	63799	57165	62126	61247	48251	38692	56734	50300	67561	44297
	Charges en DCO en sortie du système de traitement (kg)	kg	53508	4976	13171	12195	8495	1982	723	1830	1482	1768	2148	2115	2623
	Charges en NGL en entrée du système de traitement (kg)	kg	80001,3	4737,1	8019	8702,5	7076,3	7909,2	7000,2	5518,6	4999,7	6430,4	5808,1	7635,2	6165
	Charges en NGL en sortie du système de traitement (kg)	kg	16363	1605,7	3580,1	4879,2	4170	409,5	143,3	226,9	176,2	222,7	170,5	555,9	223
	Charges en N_NH4 en entrée du système de traitement (kg)	kg	60142,5	2851,9	5496,4	5624,1	5420,4	5063,2	5372,7	4383,4	4476,2	5524,5	4540	6526	4863,7
	Charges en N_NH4 en sortie du système de traitement (kg)	kg	11983,4	1030,3	3004,3	4041,7	3258	74,7	41,7	31,8	36	42	48,7	311,9	62,3

Hubgrade

STEP - Volumes

Pluviométrie

Info	Pluviométrie	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Pluviométrie	mm	37	74	25	7	15	11	51	50	6	43	97	31	34

STEP - Volumes

Info	Volumes entrant	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Volume journalier moyen entrée système	m³	4500	8640	7325	4774	4097	3312	3352	3313	2693	3455	3867	4170	4999
ⓘ	Volume journalier moyen entrée station	m³	4488	8640	7325	4774	4090	3312	3257	3313	2693	3437	3861	4158	4999
ⓘ	Volume journalier maximum entrée système	m³	18657	10985	18657	5781	8431	6446	7486	6951	4252	5940	9060	8044	7977
ⓘ	Volume entrant système	m³	1636872	267853	205089	148002	122911	102677	100572	102700	83474	103650	119883	125100	154961
ⓘ	Volume entrée station	m³	1632708	267853	205089	148002	122710	102677	97713	102700	83474	103108	119689	124732	154961
ⓘ	Matières de vidange entrée		14	-	-	0	0	-	0	-	0	-	-	7	7
ⓘ	Produits de curage entrée	m³	0	-	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	-

Info	Volumes sortant	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Volume journalier moyen sortie station	m³	4609	8687	7451	4957	4211	3502	3378	3551	2902	3484	3920	4233	5028
ⓘ	Volume journalier moyen sortie système	m³	4620	8687	7451	4957	4218	3502	3473	3551	2902	3502	3926	4245	5028
ⓘ	Volume journalier maximum sortie système	m³	18613	11057	18613	6045	8471	6660	7409	6998	4312	5943	9151	8020	8049
ⓘ	Volume DTS	m³	4164	0	0	0	201	0	2859	0	0	542	194	368	0
ⓘ	Volume sortie station eau traitée	m³	1676765	269307	208629	153677	126337	108556	101340	110093	89947	104508	121527	126975	155869
ⓘ	Volume sortie système	m³	1680929	269307	208629	153677	126538	108556	104199	110093	89947	105050	121721	127343	155869

Hubgrade

STEP - Bilans AS

Les bilans

Info	Les bilans	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
	Nombre de bilans Ptot	Nb	4	-	-	1	-	-	1	-	1	-	-	1	-
	Nombre de bilans NTK	Nb	4	-	-	1	-	-	1	-	1	-	-	1	-
	Nombre de bilans NGL	Nb	4	-	-	1	-	-	1	-	1	-	-	1	-
	Nombre de bilans MES	Nb	12	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Nombre de bilans DCO	Nb	12	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Nombre de bilans DBO5	Nb	12	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Nombre de bilans non conformes MES	Nb	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Nombre de bilans non conformes DCO	Nb	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Nombre de bilans non conformes DBO5	Nb	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Nombre total de bilans	Nb	12	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Nombre de bilans non conformes	Nb	2	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Nombre de bilans non conformes en CdF	Nb	2	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Nombre de bilans en CdF	Nb	11	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1

Hubgrade

Energie

Energie OPUS

Info	Energie	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Energie électrique consommée	kWh	175931	16165	7319	15211	14430	11745	13982	19490	14732	15942	17434	16522	12959
ⓘ	Charge en DCO éliminée	kg	178694	2710	2388	3701	4644	4713	22361	16598	12870	13783	40104	19458	35364
ⓘ	Energie électrique consommée par DCO éliminée	kWh/kg	0,98	5,96	3,06	4,11	3,11	2,49	0,63	1,17	1,14	1,16	0,43	0,85	0,37

Energie remontée des compteurs télégérés

Info	Energie remontée par compteur télégéré	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Consommation électrique des installations avec compteur télégéré	kWh	173809	14019	7308	15174	14488	11706	13993	17311	16918	15953	17419	16181	13340

Hubgrade

STEP - Matières évacuées

Boues

Info	Boues	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Siccité moyenne des boues	%	31,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	31,00
ⓘ	Production de boues en matières sèches	t	14	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14

Info	Boues - Evacuation de matières humides	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Poids de matières brute (poids humides) en épandage agricole	t	45	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	45
ⓘ	Poids de matières brutes évacuées (poids humide total)	t	45,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	45,00

Info	Boues - Evacuation de matières sèches	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Poids de matières sèches en épandage agricole	t	14	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14
ⓘ	Poids de matières sèches évacuées (total)	t	13,95	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13,95

Dégrillage

Info	Dégrillage	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Poids de refus de dégrillage en Décharge	kg	900	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	900
ⓘ	Refus de dégrillage total	kg	900	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	900

Graisses

Info	Graisses	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc

Sables

Info	Sables	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc

Hubgrade

STEP - Charges, Concentrations et Rendements

Concentration en sortie A4

Info	Concentration en sortie A4	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
	Concentration moyenne MES en sortie A4	mg/L	8,8	15,0	47,0	6,0	3,0	6,0	2,0	5,0	5,0	3,0	4,0	2,0	7,0
	Concentration moyenne N NO3 en sortie A4	mg/L	1,1	-	-	0,2	-	-	1,3	-	2,3	-	-	0,6	-
	Concentration moyenne DCO en sortie A4	mg/L	26,1	39,0	97,0	30,0	23,0	29,0	5,0	22,0	10,0	13,0	15,0	15,0	15,0
	Concentration moyenne N NO2 en sortie A4	mg/L	0,1	-	-	0,0	-	-	0,2	-	0,0	-	-	0,0	-
	Concentration moyenne DBO5 en sortie A4	mg/L	5,3	8,5	20,0	3,0	4,4	4,5	3,0	5,4	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
	Concentration moyenne Ptot en sortie A4	mg/L	0,7	-	-	0,2	-	-	0,7	-	1,1	-	-	0,7	-
	Concentration moyenne N NH4 en sortie A4	mg/L	8,9	-	-	34,5	-	-	0,4	-	0,4	-	-	0,4	-
	Concentration moyenne NTK en sortie A4	mg/L	10,2	-	-	36,5	-	-	1,2	-	1,2	-	-	2,0	-
	Concentration moyenne NGL en sortie A4	mg/L	11,4	-	-	36,7	-	-	2,6	-	3,6	-	-	2,6	-

Charges sortantes

Info	Charges sortantes	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
	Charge Sortante en NGL	kg/j	4,77	-	-	16,20	-	-	0,80	-	0,90	-	-	1,20	-
	Charge Sortante en MES	kg/j	5,69	11,50	41,30	2,60	1,10	1,80	0,60	1,50	1,30	0,90	1,70	0,90	3,10
	Charge Sortante en DCO	kg/j	14,87	29,10	84,40	13,20	8,40	8,80	1,50	6,70	2,50	4,00	6,30	6,80	6,70
	Charge Sortante en DCO	kg/j	14,87	29,10	84,40	13,20	8,40	8,80	1,50	6,70	2,50	4,00	6,30	6,80	6,70
	Charge Sortante en DBO5	kg/j	3,16	6,40	18,90	1,30	1,60	1,40	0,90	1,70	0,80	0,90	1,30	1,40	1,30
	Charge Sortante en Ptot	kg/j	0,22	-	-	0,10	-	-	0,20	-	0,30	-	-	0,30	-
	Charge Sortante en N NO3	kg/j	0,35	-	-	0,10	-	-	0,40	-	0,60	-	-	0,30	-
	Charge Sortante en N NO2	kg/j	0,0	-	-	0,0	-	-	0,0	-	0,0	-	-	0,0	-
	Charge Sortante en N NH4	kg/j	3,90	-	-	15,20	-	-	0,10	-	0,10	-	-	0,20	-
	Charge Sortante en NTK	kg/j	4,42	-	-	16,10	-	-	0,40	-	0,30	-	-	0,90	-

Charges entrantes

Info	Charges entrantes	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
	Charge Entrante en NTK	kg/j	35,35	-	-	23,10	-	-	46,40	-	25,60	-	-	46,30	-
	Charge Entrante en NGL	kg/j	35	-	-	23	-	-	46	-	26	-	-	46	-
	Charge Entrante en MES	kg/j	278	62	92	53	40	40	336	296	249	321	796	508	540
	Charge Entrante en DCO	kg	501	117	170	133	163	161	747	542	418	464	1300	655	1148
	Charge Entrante en DCO	kg	501	117	170	133	163	161	747	542	418	464	1300	655	1148
	Charge Entrante en DBO5	kg/j	175	30	70	47	48	51	313	183	130	141	412	232	446
	Charge Entrante en Ptot	kg/j	4,90	-	-	2,50	-	-	6,60	-	3,60	-	-	6,90	-
	Charge Entrante en N NO3	kg/j	0,10	-	-	0,10	-	-	0,10	-	0,10	-	-	0,10	-
	Charge Entrante en N NO2	kg/j	0,00	-	-	0,00	-	-	0,00	-	0,00	-	-	0,00	-
	Charge Entrante en N NH4	kg/j	22,65	-	-	19,30	-	-	25,30	-	19,50	-	-	26,50	-

Rendement

Info	Rendement	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
	Rendements épuratoires Ptot	%	95,03	-	-	96,17	-	-	96,53	-	92,25	-	-	95,18	-
	Rendements épuratoires N NH4	%	79,91	-	-	21,32	-	-	99,51	-	99,49	-	-	99,31	-
	Rendements épuratoires NTK	%	81,66	-	-	30,57	-	-	99,20	-	98,82	-	-	98,03	-
	Rendements épuratoires NGL	%	80,67	-	-	30,46	-	-	98,26	-	96,52	-	-	97,43	-
	Rendements épuratoires MES	%	93,46	81,29	54,99	94,97	97,28	95,43	99,82	99,48	99,50	99,71	99,79	99,82	99,42
	Rendements épuratoires DCO	%	91,64	75,05	50,26	90,04	94,86	94,55	99,79	98,76	99,40	99,13	99,52	98,96	99,41
	Rendements épuratoires DBO5	%	94,94	78,84	72,82	97,18	96,67	97,35	99,70	99,10	99,42	99,34	99,69	99,41	99,70

Hubgrade

STEP - Réactifs

Les réactifs

Info	Les réactifs	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Réactif brut conso Chaux Vive Déshydratation Boues	kg	600	-	-	200	-	-	-	-	400	-	-	-	-
ⓘ	Réactif brut conso Polymère Déshydratation Boues	kg	280	-	-	66	-	-	-	114	100	-	-	-	-
ⓘ	Réactif brut conso Chlorure Ferrique file Eau	kg	3600	-	-	-	-	-	2880	-	-	720	-	-	-

Hubgrade

Suivi des Key Assets STEP

Indicateurs suivis

Info	Indicateurs de base	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
	Volume entrée station	m³	168286	19064	21481	14526	12057	10606	11610	11591	10037	11397	15037	14784	16096
	Charge en DCO éliminée	kg	178694	2710	2388	3701	4644	4713	22361	16598	12870	13783	40104	19458	35364
	Poids de matières sèches évacuées (total)	t	13,95	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13,95
	Siccité moyenne des boues	%	31,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	31,00

Info	Energie consommée	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
	Energie électrique consommée	kWh	175931	16165	7319	15211	14430	11745	13982	19490	14732	15942	17434	16522	12959
	Energie électrique consommée par DCO éliminée	kWh/kg	0,98	5,96	3,06	4,11	3,11	2,49	0,63	1,17	1,14	1,16	0,43	0,85	0,37
	Energie électrique consommée par m3 traité	kWh/m3	1,0454	0,8479	0,3407	1,0472	1,1968	1,1074	1,2043	1,6815	1,4678	1,3988	1,1594	1,1176	0,8051

Info	RE-UT	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc

Info	Energie produite issue de la méthanisation	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc

Info	Suivi des non-conformités	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
	Nombre de bilans non conformes en CdF	Nb	2	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Info	Réactifs file eau	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
	Réactif brut conso Chlorure Ferrique file Eau	kg	3600	-	-	-	-	-	2880	-	-	720	-	-	-

Info	Réactifs file boue	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
	Réactif brut conso Polymère Déshydratation Boues	kg	280	-	-	66	-	-	-	114	100	-	-	-	-
	Réactif brut conso Chaux Vive Déshydratation Boues	kg	600	-	-	200	-	-	-	-	400	-	-	-	-

CABBALR Asst - Lot Est - 2025 - Page 224

Greenpath

Info	Greenpath OPUS	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Energie électrique consommée	kWh	175931	16165	7319	15211	14430	11745	13982	19490	14732	15942	17434	16522	12959
ⓘ	Volume entrée station	m³	168286	19064	21481	14526	12057	10606	11610	11591	10037	11397	15037	14784	16096
ⓘ	Charges en DCO en entrée du système de traitement (kg)	kg	183954	3611	4752	4111	4895	4985	22407	16807	12948	13904	40299	19663	35572
ⓘ	Charges en DCO en sortie du système de traitement (kg)	kg	5260	901	2364	410	252	272	46	209	78	121	195	205	209
ⓘ	Charges en NGL en entrée du système de traitement (kg)	kg	4305,6	-	-	721,1	-	-	1396	-	795,3	-	-	1393,2	-
ⓘ	Charges en NGL en sortie du système de traitement (kg)	kg	589,2	-	-	501,5	-	-	24,2	-	27,7	-	-	35,8	-
ⓘ	Charges en N_NH4 en entrée du système de traitement (kg)	kg	2756,2	-	-	598,5	-	-	758,1	-	604,2	-	-	795,4	-
ⓘ	Charges en N_NH4 en sortie du système de traitement (kg)	kg	483,2	-	-	470,9	-	-	3,7	-	3,1	-	-	5,5	-

Hubgrade

STEP - Volumes

Pluviométrie

Info	Pluviométrie	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Pluviométrie	mm	41	75	32	8	20	15	58	46	14	49	99	51	29

STEP - Volumes

Info	Volumes entrant	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Volume journalier moyen entrée système	m³	478	742	820	469	402	342	387	374	324	380	485	493	519
ⓘ	Volume journalier moyen entrée station	m³	463	615	767	469	402	342	387	374	324	380	485	493	519
ⓘ	Volume journalier maximum entrée système	m³	3205	3205	1749	619	581	549	765	666	491	549	1017	938	821
ⓘ	Volume entrant système	m³	173698	23001	22956	14526	12057	10606	11610	11591	10037	11397	15037	14784	16096
ⓘ	Volume entrée station	m³	168286	19064	21481	14526	12057	10606	11610	11591	10037	11397	15037	14784	16096

Info	Volumes sortant	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Volume journalier moyen sortie station	m³	413	572	776	440	365	302	308	307	251	310	420	455	448
ⓘ	Volume journalier moyen sortie système	m³	428	699	829	440	365	302	308	307	251	310	420	455	448
ⓘ	Volume journalier maximum sortie système	m³	3027	3027	1711	608	558	508	568	578	398	426	893	1002	756
ⓘ	Volume DTS	m³	5412	3937	1475	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ⓘ	Volume sortie station eau traitée	m³	149841	17718	21737	13649	10937	9376	9254	9509	7778	9299	13024	13662	13898
ⓘ	Volume sortie système	m³	155253	21655	23212	13649	10937	9376	9254	9509	7778	9299	13024	13662	13898

Hubgrade

STEP - Bilans AS

Les bilans

Info	Les bilans	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
	Nombre de bilans Ptot	Nb	4	-	-	1	-	-	1	-	1	-	-	1	-
	Nombre de bilans NTK	Nb	4	-	-	1	-	-	1	-	1	-	-	1	-
	Nombre de bilans NGL	Nb	4	-	-	1	-	-	1	-	1	-	-	1	-
	Nombre de bilans MES	Nb	12	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Nombre de bilans DCO	Nb	12	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Nombre de bilans DBO5	Nb	12	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Nombre de bilans non conformes MES	Nb	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
	Nombre de bilans non conformes DCO	Nb	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
	Nombre de bilans non conformes DBO5	Nb	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
	Nombre total de bilans	Nb	12	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Nombre de bilans non conformes	Nb	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
	Nombre de bilans non conformes en CdF	Nb	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
	Nombre de bilans en CdF	Nb	12	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1

Hubgrade

Energie

Energie OPUS

Info	Energie	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Energie électrique consommée	kWh	121732	13165	9088	247	8645	9695	10823	12701	9961	12220	12751	11343	11093
ⓘ	Charge en DCO éliminée	kg	92441	1262	13188	5217	3684	4365	9543	10020	12006	9324	8011	11235	4586
ⓘ	Energie électrique consommée par DCO éliminée	kWh/kg	1,32	10,43	0,69	0,05	2,35	2,22	1,13	1,27	0,83	1,31	1,59	1,01	2,42

Energie remontée des compteurs télégérés

Info	Energie remontée par compteur télégéré	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Consommation électrique des installations avec compteur télégéré	kWh	133899	12526	10665	11691	8678	9708	10799	11314	11077	12250	12733	10990	11467

Hubgrade

STEP - Matières évacuées

Boues

Info	Boues	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Siccité moyenne des boues	%	14,60	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14,60
ⓘ	Production de boues en matières sèches	t	9	1	0	0	0	2	1	2	2	1	-	0	0

Info	Boues - Evacuation de matières humides	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Poids de matières brute (poids humides) en épandage agricole	t	80	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	80
ⓘ	Poids de matières brutes évacuées (poids humide total)	t	80,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	80,00

Info	Boues - Evacuation de matières sèches	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Poids de matières sèches en épandage agricole	t	12	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12
ⓘ	Poids de matières sèches évacuées (total)	t	11,66	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11,66

Dégrillage

Info	Dégrillage	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Poids de refus de dégrillage en Décharge	kg	600	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	600
ⓘ	Refus de dégrillage total	kg	600	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	600

Graisses

Info	Graisses	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Volume de graisses en STEP	m³	1,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,00

Info	Graisses	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Graisses total	m³	1,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,00

Sables

Info	Sables	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Poids de sables en STEP	t	1,60	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,60
ⓘ	Sables total	t	1,60	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,60

Hubgrade

STEP - Charges, Concentrations et Rendements

Concentration en sortie A4

Info	Concentration en sortie A4	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
	Concentration moyenne MES en sortie A4	mg/L	19,1	28,0	18,0	15,0	14,0	92,0	5,0	4,0	4,0	15,0	3,0	13,0	18,0
	Concentration moyenne N NO3 en sortie A4	mg/L	16,6	-	-	10,6	-	-	0,2	-	3,3	-	-	52,2	-
	Concentration moyenne DCO en sortie A4	mg/L	37,4	18,0	23,0	23,0	21,0	192,0	20,0	16,0	21,0	31,0	19,0	35,0	30,0
	Concentration moyenne N NO2 en sortie A4	mg/L	0,1	-	-	0,0	-	-	0,1	-	0,0	-	-	0,1	-
	Concentration moyenne DBO5 en sortie A4	mg/L	7,1	3,4	5,7	3,0	3,0	42,0	3,0	3,0	3,0	6,7	5,6	3,3	3,0
	Concentration moyenne Ptot en sortie A4	mg/L	2,9	-	-	1,3	-	-	1,6	-	1,7	-	-	7,0	-
	Concentration moyenne N NH4 en sortie A4	mg/L	6,9	-	-	0,4	-	-	26,3	-	0,4	-	-	0,5	-
	Concentration moyenne NTK en sortie A4	mg/L	9,3	-	-	1,6	-	-	29,0	-	1,1	-	-	5,3	-
	Concentration moyenne NGL en sortie A4	mg/L	25,9	-	-	12,2	-	-	29,3	-	4,4	-	-	57,6	-

Charges sortantes

Info	Charges sortantes	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
	Charge Sortante en NGL	kg/j	17,00	-	-	19,00	-	-	18,30	-	2,00	-	-	28,70	-
	Charge Sortante en MES	kg/j	21,33	65,50	46,10	23,40	16,90	67,80	3,10	2,50	1,80	10,80	2,00	6,50	9,60
	Charge Sortante en DCO	kg/j	35,40	45,90	75,70	35,80	25,30	141,50	12,50	10,00	9,70	22,30	12,70	17,40	16,00
	Charge Sortante en DCO	kg/j	35,40	45,90	75,70	35,80	25,30	141,50	12,50	10,00	9,70	22,30	12,70	17,40	16,00
	Charge Sortante en DBO5	kg/j	7,19	8,60	21,50	4,70	3,60	31,00	1,90	1,90	1,40	4,80	3,70	1,60	1,60
	Charge Sortante en Ptot	kg/j	1,83	-	-	2,00	-	-	1,00	-	0,80	-	-	3,50	-
	Charge Sortante en N NO3	kg/j	11,02	-	-	16,50	-	-	0,10	-	1,50	-	-	26,00	-
	Charge Sortante en N NO2	kg/j	0,1	-	-	0,0	-	-	0,1	-	0,0	-	-	0,1	-
	Charge Sortante en N NH4	kg/j	4,35	-	-	0,60	-	-	16,40	-	0,20	-	-	0,20	-
	Charge Sortante en NTK	kg/j	5,92	-	-	2,50	-	-	18,10	-	0,50	-	-	2,60	-

Charges entrantes

Info	Charges entrantes	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
	Charge Entrante en NTK	kg/j	41,13	-	-	47,50	-	-	36,80	-	42,40	-	-	37,80	-
	Charge Entrante en NGL	kg/j	41	-	-	48	-	-	37	-	42	-	-	38	-
	Charge Entrante en MES	kg/j	135	80	235	83	49	77	148	250	206	151	82	170	91
	Charge Entrante en DCO	kg	291	87	547	204	148	282	331	333	397	333	271	392	164
	Charge Entrante en DCO	kg	291	87	547	204	148	282	331	333	397	333	271	392	164
	Charge Entrante en DBO5	kg/j	89	16	176	67	41	96	81	94	157	129	73	99	41
	Charge Entrante en Ptot	kg/j	5,15	-	-	3,70	-	-	5,30	-	4,60	-	-	7,00	-
	Charge Entrante en N NO3	kg/j	0,15	-	-	0,30	-	-	0,10	-	0,10	-	-	0,10	-
	Charge Entrante en N NO2	kg/j	0,10	-	-	0,40	-	-	0,00	-	0,00	-	-	0,00	-
	Charge Entrante en N NH4	kg/j	32,15	-	-	33,20	-	-	36,70	-	29,50	-	-	29,20	-

Rendement

Info	Rendement	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
	Rendements épuratoires Ptot	%	65,00	-	-	45,83	-	-	81,18	-	83,00	-	-	50,00	-
	Rendements épuratoires N NH4	%	87,98	-	-	98,12	-	-	55,27	-	99,38	-	-	99,15	-
	Rendements épuratoires NTK	%	84,36	-	-	94,75	-	-	50,85	-	98,80	-	-	93,03	-
	Rendements épuratoires NGL	%	57,66	-	-	60,52	-	-	50,47	-	95,21	-	-	24,44	-
	Rendements épuratoires MES	%	76,69	17,85	80,38	71,70	65,85	12,38	97,90	99,00	99,11	92,89	97,56	96,20	89,41
	Rendements épuratoires DCO	%	84,47	46,98	86,16	82,44	82,93	49,87	96,23	97,00	97,56	93,32	95,32	95,56	90,23
	Rendements épuratoires DBO5	%	88,83	45,91	87,77	93,02	91,18	67,69	97,69	98,00	99,12	96,28	94,91	98,35	96,05

Hubgrade

Suivi des Key Assets STEP

Indicateurs suivis

Info	Indicateurs de base	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Volume entrée station	m³	307980	47003	43847	45179	35779	22134	16244	18852	13871	18391	16422	13703	16555
ⓘ	Charge en DCO éliminée	kg	92441	1262	13188	5217	3684	4365	9543	10020	12006	9324	8011	11235	4586
ⓘ	Poids de matières sèches évacuées (total)	t	11,66	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11,66
ⓘ	Siccité moyenne des boues	%	14,60	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14,60

Info	Energie consommée	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Energie électrique consommée	kWh	121732	13165	9088	247	8645	9695	10823	12701	9961	12220	12751	11343	11093
ⓘ	Energie électrique consommée par DCO éliminée	kWh/kg	1,32	10,43	0,69	0,05	2,35	2,22	1,13	1,27	0,83	1,31	1,59	1,01	2,42
ⓘ	Energie électrique consommée par m3 traité	kWh/m3	0,3953	0,2801	0,2073	0,0055	0,2416	0,438	0,6663	0,6737	0,7181	0,6645	0,7765	0,8278	0,6701

Info	RE-UT	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc

Info	Energie produite issue de la méthanisation	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc

Info	Suivi des non-conformités	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Nombre de bilans non conformes en CdF	Nb	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0

Info	Réactifs file eau	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc

Info	Réactifs file boue	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc

Greenpath

Info	Greenpath OPUS	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Energie électrique consommée	kWh	121732	13165	9088	247	8645	9695	10823	12701	9961	12220	12751	11343	11093

CABBALR Asst - Lot Est - 2025 - Page 233

Info	Greenpath OPUS	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Volume entrée station	m³	307 980	47 003	43 847	45 179	35 779	22 134	16 244	18 852	13 871	18 391	16 422	13 703	16 555
ⓘ	Charges en DCO en entrée du système de traitement (kg)	kg	105 304	2 685	15 307	6 328	4 443	8 753	9 917	10 330	12 306	9 992	8 405	11 757	5 082
ⓘ	Charges en DCO en sortie du système de traitement (kg)	kg	12 864	1 424	2 119	1 111	759	4 388	374	310	300	668	393	522	497
ⓘ	Charges en NGL en entrée du système de traitement (kg)	kg	5 057,8	-	-	1 495	-	-	1 108,5	-	1 316,8	-	-	1 137,5	-
ⓘ	Charges en NGL en sortie du système de traitement (kg)	kg	2 061,9	-	-	590,3	-	-	549	-	63,1	-	-	859,5	-
ⓘ	Charges en N_NH4 en entrée du système de traitement (kg)	kg	3 920,2	-	-	1 028,9	-	-	1 100,3	-	913,7	-	-	877,3	-
ⓘ	Charges en N_NH4 en sortie du système de traitement (kg)	kg	524,6	-	-	19,3	-	-	492,1	-	5,7	-	-	7,5	-

Hubgrade

STEP - Volumes

Pluviométrie

Info	Pluviométrie	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Pluviométrie	mm	44	111	32	8	20	15	58	46	14	49	99	51	29

STEP - Volumes

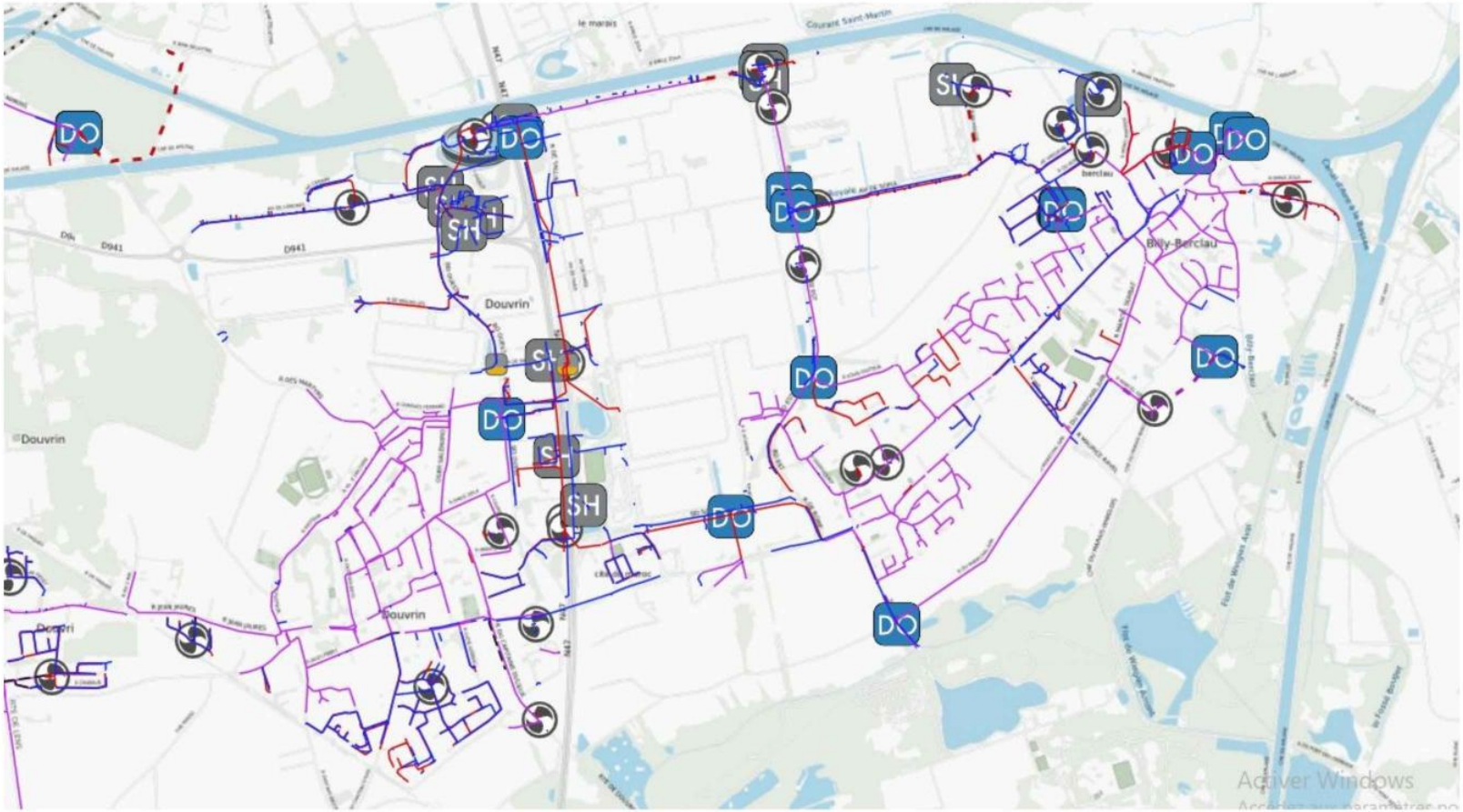
Info	Volumes entrant	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Volume journalier moyen entrée système	m³	975	2280	1792	1558	1204	737	624	625	461	718	668	497	534
ⓘ	Volume journalier moyen entrée station	m³	848	1516	1566	1457	1193	714	541	608	447	613	530	457	534
ⓘ	Volume journalier maximum entrée système	m³	4901	4901	3113	2655	1636	1319	2164	1572	992	2383	2394	2038	841
ⓘ	Volume entrant système	m³	354206	70666	50187	48303	36118	22853	18712	19381	14276	21534	20701	14920	16555
ⓘ	Volume entrée station	m³	307980	47003	43847	45179	35779	22134	16244	18852	13871	18391	16422	13703	16555

Info	Volumes sortant	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Volume journalier moyen sortie station	m³	848	1516	1566	1457	1193	714	541	608	447	613	530	457	534
ⓘ	Volume journalier moyen sortie système	m³	975	2280	1792	1558	1204	737	624	625	461	718	668	497	534
ⓘ	Volume journalier maximum sortie système	m³	4901	4901	3113	2655	1636	1319	2164	1572	992	2383	2394	2038	841
ⓘ	Volume DTS	m³	46226	23663	6340	3124	339	719	2468	529	405	3143	4279	1217	0
ⓘ	Volume sortie station eau traitée	m³	307980	47003	43847	45179	35779	22134	16244	18852	13871	18391	16422	13703	16555
ⓘ	Volume sortie système	m³	354206	70666	50187	48303	36118	22853	18712	19381	14276	21534	20701	14920	16555

6.10. AUTRES ANNEXES : RAPPORT DE CAMPAGNE NOCTURNE ECP

RAPPORT CAMPAGNE ECPP
-
DOUVRIN / BILLY-BERCLAU

VUE D'ENSEMBLE



Intervention Nocturne le 24-25/04/2025 :

Méthode de diagnostic:

- Lors de cette campagne, les débits ont été déterminés sur des valeurs approximatives par méthode d'empotage ou sur une base de Q=V*S. (V: étant une valeur estimative).

- Les Valeurs NH4 (Ammonium) ont été effectuées par Méthode colorimétrique avec bandelette.

Conditions de diagnostic:

En raison d'une faible pluviométrie des semaines précédentes la semaine 17, lors de ce diagnostic (en Avril 2025), les nappes n'étaient pas aux niveaux les plus hauts.

Cette campagne a été réalisée par temps sec et à minima 72H après les dernières précipitations .

Ce qui en résulte:

Le diagnostic n'a pas mis en avant de grosses problématiques de présence d'ECPP dans les réseau EU et UNITAIRE de cette unité technique.

Néanmoins, sur la Commune de Douvrin, rue Pierre Bachelet, un apport d'ECPP du quantité estimé à 0,1l/s avec un NH4 à 0mg/l à été identifié. (Point identifié sur le plan en Jaune).

Sur cette zone, une ITV pourrait être réalisée en période de nappe haute , Afin de potentiellement déterminer l'origine de cet apport.



Veolia
30 rue Madeleine Vionnet • 93300 Aubervilliers
www.veolia.com



RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

2025

Unité technique de Béthune - Dépollution

VEOLIA

SOMMAIRE

1. PRESENTATION DU CONTRAT ET DU SERVICE 4
   1.1. Données du contrat 5
   1.2. Chiffres clés du service 6
   1.3. Principaux indicateurs réglementaires issus du référentiel sispea 7
2. L'ESSENTIEL DE VOTRE SERVICE 10
   2.1. Focus sur les principaux engagements contractuels 11
   2.2. Faits marquants du contrat en 2025 12
   2.3. Évolutions réglementaires de 2025 et à venir 13
3. BILAN ET PERSPECTIVES DU SERVICE 15
   3.1. Bilan conformité et performance des installations 16
   3.2. Bilan énergie 18
   3.3. Gestion de votre patrimoine 19
   3.4. Sujets à engager pendant le contrat et propositions d'améliorations 21
   3.5. A l'écoute des consommateurs 27
   3.6. Résilience du territoire 30
4. RAPPORT FINANCIER DU SERVICE 37
   4.1. Compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation 38
   4.2. Situation des biens 40
   4.3. Investissements et renouvellement 41
5. DONNEES DETAILLEES 42
   5.1. Collecte 43
   5.2. Traitement 44
   5.3. Bilan d'exploitation et de conformité 45
   5.4. Energie et réactifs 56
   5.5. Inventaire des installations 57
   5.6. Gestion des installations 58
6. ANNEXES 59
   6.1. Engagements à incidence financière 60
   6.2. Annexes financières 63
   6.3. Assurances 64
   6.4. Certificats ISO 65
   6.5. Glossaire 68
   6.6. Autres annexes : Detail autosurveillance 73
   6.7. Autres annexes : Ressources humaines 84

REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

Le Règlement Général pour la Protection des Données, entré en vigueur le 25/05/2018, a renforcé les droits et libertés des personnes physiques sur leurs données à caractère personnel. Afin de s'y conformer, les Responsables de traitement des données doivent adapter les mesures de protection les concernant. En conséquence, Veolia Eau France communique à travers le rapport annuel uniquement des données anonymisées ou agrégées.

1. PRESENTATION DU CONTRAT ET DU SERVICE

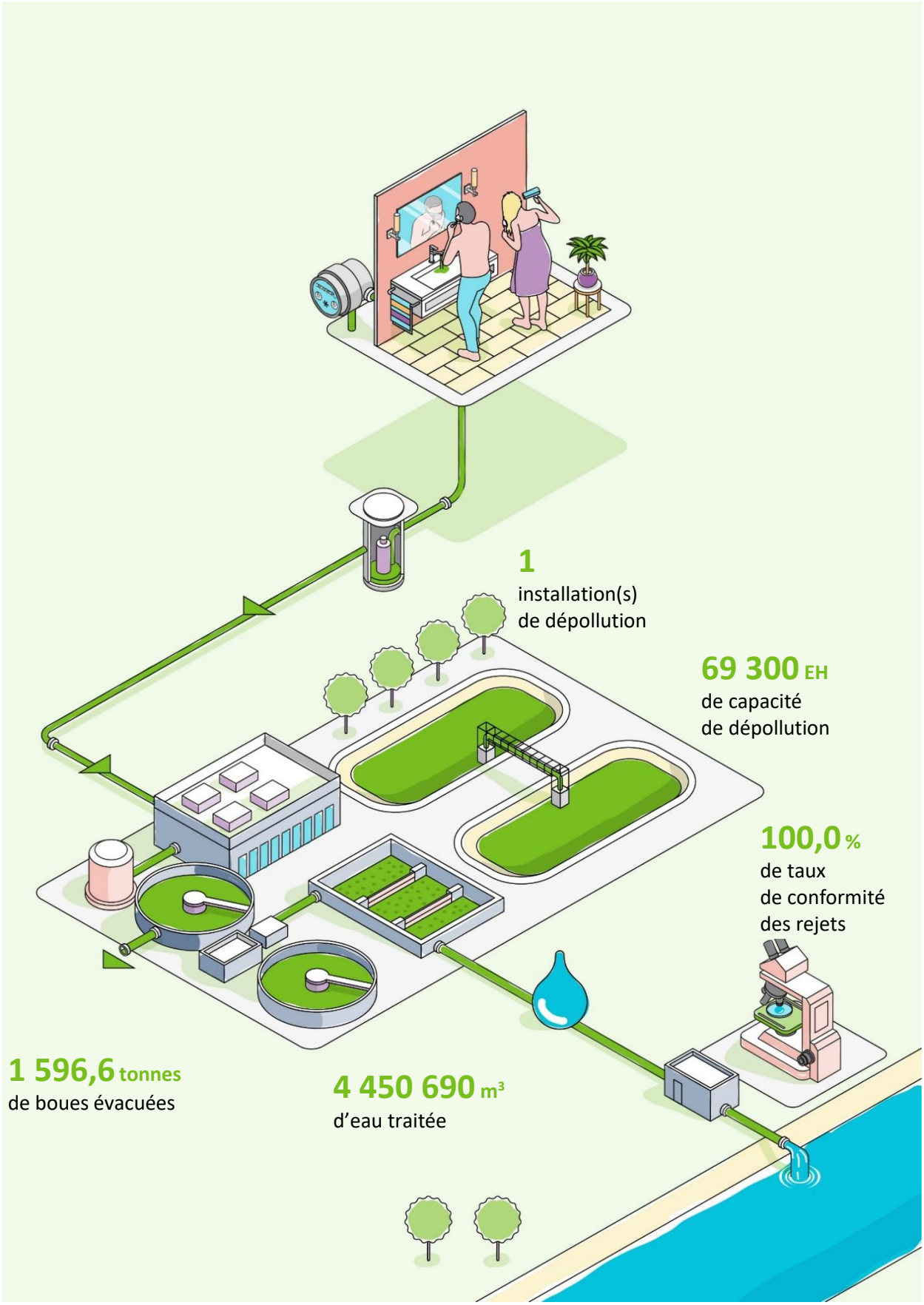
1.1. DONNEES DU CONTRAT

- Délégataire : VEOLIA EAU - Compagnie Générale des Eaux
- Périmètre du service :
- Numéro du contrat : G5301
- Nature du contrat : Gérance
- Date de début du contrat : 01/01/2025
- Date de fin du contrat : 31/12/2029

AVENANTS AU CONTRAT

Aucun avenant à ce jour.

1.2. CHIFFRES CLES DU SERVICE



1.3. PRINCIPAUX INDICATEURS REGLEMENTAIRES ISSUS DU REFERENTIEL SISPEA

	2025
D201.0 - Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif (u) (*)	NC
D202.0 - Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels (u) (*)	3
D203.0 - Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (t)	1 596,6
D204.0 - Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ (€\m³)	(*)
P201.1 - Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées (%) (*)	NC
P202.2B - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées (ND)	NC
P203.3 - Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	(**)
P204.3 - Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU (%)	(**)
P205.3 - Conformité de la performance des ouvrages d'épuration du service aux prescriptions nationales issues de la directive ERU (%)	(**)
P206.3 - Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation (%)	100,0
P207.0 - Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité (€) (*)	(*)
P251.1 - Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers (u/1000 hab.)	NC
P252.2 - Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau (u/100 km)	NC
P253.2 - Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées (%) (*)	0,00
P254.3 - Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel (%)	100
P255.3 - Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées (ND) (*)	(*)
P256.2 - Durée d'extinction de la dette de la collectivité (*)	(*)
P257.0 - Taux d'impayés sur les factures d'assainissement de l'année précédente (%)	NC
P258.1 - Taux de réclamations (u./1000 ab.)	NC

(*) Données collectivités
(**) Données Police de l'eau
NC : Non concerné car en lien avec le réseau
Les codes mentionnés dans le tableau correspondent aux codes des indicateurs SISPEA.

	2025
Tarifs	
VP.177 - Montant HT de la facture 120m³ au 1er janvier de l'année N+1 revenant au délégataire (€ HT pour 120 m³)	(*)
VP.190 - Montant HT de la part fixe annuelle revenant au délégataire sur la facture au 1er janvier de l'année N+1 (€ HT/an)	(*)
VP.178 - Montant HT de la facture 120m³ au 1er janvier de l'année N+1 revenant aux collectivités (€ HT pour 120 m³)	(*)
VP.179 -Montant total des taxes et redevances afférentes au service dans la facture 120m³ (€ HT pour 120 m³)	(*)
VP.191 - Montant HT de la part fixe annuelle revenant à la collectivité sur la facture au 1er janvier de l'année N+1 (€ HT/an)	(*)
VP.213 - Taux de TVA applicable sur l'ensemble de la facture (%)	10,00
VP.218 - Voies Navigables de France (VNF) Rejets (€HTVA/m³)	(*)
VP.219 - Autres taxes et redevances applicables sur le tarif (€HTVA/m³)	0,00
VP.347 - Agence de l'eau - redevance performance des réseaux d'assainissement (€HTVA/m³)	(*)
Réseau	
VP.199 - Linéaire de réseaux de collecte unitaires (m)	NC
VP.200 - Linéaire de réseaux de collecte séparatifs eaux usées (hors branchements) (m)	NC
VP.077 - Linéaire de réseau hors branchements (km) (Assainissement) (*)	NC
VP.046 - Nombre de points noirs (u)	NC
VP.141 - Linéaire de réseaux renouvelés au cours de l'année (quel que soit le financeur) (m)	(*)
ICGPR - Plan des réseaux	
VP.250 - Existence d'un plan des réseaux (ND)	NC
VP.251 - Mise à jour annuelle du plan des réseaux (ND)	NC
ICGPR - Inventaire des réseaux	
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux (ND)	NC
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres. (%)	NC
VP.254 - Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée (ND)	NC
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	NC
ICGPR - Autres éléments de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie (ND)	NC
VP.257 - Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes (ND)	NC
VP.258 - Inventaire pompes et équipements électromécaniques (ND)	NC
VP.259 - Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux (ND)	NC
VP.260 - Localisation des autres interventions (ND)	NC
VP.261 - Définition mise en œuvre plan pluriannuel enquête et auscultation réseau (ND)	NC
VP.262 - Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations (ND)	NC
ICGPR - Collecte	
VP.158 - Identification sur plan et visite de terrain pour localiser les points de rejets potentiels aux milieux récepteurs (ND)	NC
VP.159 - Evaluation sur carte et sur une base forfaitaire de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel de rejet (ND)	NC
VP.160 - Réalisation d'enquêtes de terrain pour reconnaître les points de déversements et mise en œuvre de témoins de rejet au milieu (ND)	NC
VP.161 - Réalisation de mesures de débit et de pollution sur les points de rejet, suivant les prescriptions définies par l'arrêté du 22 décembre 1994 (ND)	NC
VP.162 - Réalisation d'un rapport présentant les dispositions prises pour la surveillance des systèmes de collecte et des stations d'épuration (ND)	NC
VP.163 - Connaissance de la qualité des milieux récepteurs et évaluation de l'impact des rejets sur le milieu récepteur (ND)	NC
VP.164 - Evaluation de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur (ND)	NC
VP.165 - Mise en place d'un suivi de la pluviométrie caractéristique du système d'assainissement et des rejets des principaux déversoirs d'orage (ND)	NC

	2025
Boues	
VP.208 - Tonnage total des boues évacuées (t)	1 596,6
VP.209 - Tonnage total des boues admises par une filière conforme (t)	1 596,6
Epuration	
VP.176 - Charge entrante en DBO5 (kg/j)	2 707
VP.210 - Nombre de bilans sur 24 h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire conformes (u)	156
VP.211 - Nombre de bilans sur 24 h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire (u)	156
Abonnés	
VP.056 - Nombre d'abonnés (u)	NC
VP.003 - Nombre de réclamations écrites reçues par l'opérateur	NC
Gestion Financière	
VP.119 - Somme des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité (€)	(*)
VP.068 - Volume facturé (m³)	(*)
VP.182 - Encours total de la dette	(*)
VP.183 - Epargne brute annuelle	(*)
VP.185 - Chiffre d'affaires TTC facturé (hors travaux) au titre de l'année N-1 au 31/12/N) (€)	(*)
DC.184 - Montant HT des recettes liées à la facturation pour l'année N (hors travaux) (€HT)	(*)
VP.268 - Montant des impayés au 31/12/N des factures émises au titre de l'année N-1 (€)	(*)
DC.195 - Montant financier des travaux engagés (€)	(*)

(*) Données collectivités

Les codes mentionnés dans le tableau correspondent aux codes des indicateurs SISPEA.

	VP.210 Nombre de bilans sur 24 h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire conformes (U)	VP.211 Nombre de bilans sur 24 h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire (U)	P.254.3 Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau (%)	VP.176 Charge entrante en DBO5 (Kg/j)
STEP - BETHUNE	156	156	100	2 707

2. L'ESSENTIEL DE VOTRE SERVICE

2.1. FOCUS SUR LES PRINCIPAUX ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Ci-dessous la liste des principaux engagements contractuels engagés ou terminés :

	Thématique	Résultat 2025	Commentaires
Investissement	Renouvellement optimisé par équipements à haut rendement (PPR)	50%	Renouvellement de 2 ponts brosses (avril 2026) et d'un agitateur (Février 2026) terminés
	Mise en place de panneaux solaires	100%	
	Bilan GES	100%	Bilan envoyé le 09/02/2026 Bilan du début de contrat fait, prochain bilan à faire en juin 2027
	Régulation polysave sur centrifugeuse	40%	Prévu Juin 2026
	Pure Control	10%	Renouvellement de l'automate en cours indispensable pour le déploiement de Pure Control - Septembre 2026 - Attente Hydroprocess
	Test procédé Ydro-Process	50%	Tests en cours
	Etudes sur la co-incinération et le co-compostage des boues	50%	En cours, présentation prévue d'ici la fin du 1er semestre 2026
Patrimoine	Plan de maintenance - A établir dans les 6 premiers mois du contrat selon préconisations et spécifications techniques	100%	
	Inventaire initial à valider	100%	
	Mise en place d'un dossier technique complet par installation reprenant : - les caractéristiques techniques - les fiches techniques - les plans avec photos - les consignes de fonctionnement et réglages - les consignes de sécurité - les consignes d'entretien et fréquences - les documents d'exploitation	100%	

2.2. FAITS MARQUANTS DU CONTRAT EN 2025

Problème clarificateur signalé dans la fiche déclaration événement n°1101-2325-1	Du 11 au 14/01/2025 : File 1 Siphons percés sur les clarificateurs ce qui a eu pour conséquence des désamorçages fréquents. S'en sont suivis des problématiques d'extraction des boues et de décollage du voile de boue lors d'accoups hydrauliques. En raison de problèmes de limpidité sur le clarificateur de la file 2 et du désamorçage du clarificateur de la file 1, nous avons été contraints de réduire le débit admissible sur la file 2 de 600 à 450m3/h. Le bassin d'orage est davantage sollicité.

Problème recirculation des boues signalé dans la fiche de déclaration n°1101-3697-1	20/05/2025 Démontage du siphon sur le clarificateur 2 suite à plusieurs désamorçages des tulipes. Suspicion de prise d'air sur le siphon. Il n'y a pas eu de recirculation des boues pendant ce temps ce qui implique une élévation de la hauteur du voile de boues dans le clarificateur

Test Ydroprocess	Mise en place des tests pour mesurer l'efficacité du produit YdroProcess proposé par Temaco sur la STEP de Béthune. Les tests sont prévus pour durer 4 mois dans un premier temps Début des essais le 22/09/2025 Injection quotidienne de 900g de poudre YdroProcess au niveau du dessableur/déshuileur (450g dans chaque file) La bonne conduite des essais a nécessité l'implémentation d'un circuit de recirculation des boues. À cet effet, une pompe a été installée dans la fosse d'extraction pour transférer une partie des boues vers un silo de 500 m³, jusqu'alors inutilisé. Ce silo est doté d'un trop-plein qui assure la réinjection continue des boues en tête de station. Le temps de séjour moyen des boues dans le silo est de 2,5 jours, pour un volume de recirculation de 200 m³ par jour.

2.3. ÉVOLUTIONS REGLEMENTAIRES DE 2025 ET A VENIR

L'année 2025 a été marquée par la publication de textes législatifs et réglementaires particulièrement structurants, ainsi que par des échéances clés pour l'avenir des services d'assainissement à court et moyen termes.

Ces évolutions législatives et les échéances à venir nécessitent une attention particulière pour assurer la pérennité et l'adaptation des services d'eau, plus particulièrement les enjeux relatifs à la qualité de l'eau usée traitée.

Vos interlocuteurs se tiennent à votre disposition pour répondre à vos différentes questions et échanger de manière approfondie sur leurs conséquences particulières pour votre service.

DES ECHEANCES STRUCTURANTES POUR LES SERVICES D'ASSAINISSEMENT

- Réforme anti-endommagements sur les réseaux non-sensibles et cartographie des réseaux
- Nouvelles modalités de réalisation de repérage de l'amiante avant travaux
- Entrée en vigueur de la réforme des redevances des agences de l'eau
- Transposition de deux directives européennes en droit français sur la résilience des services d'eau et la cybersécurité
- Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT)

COMMANDE PUBLIQUE

- Nouveaux seuils européens applicables au 1er janvier 2026
- Nouveaux seuils pour le Code de la Commande Publique (CCP) effectifs en 2026.
- Simplification du code de la commande publique

Le détail des évolutions réglementaires est disponible en annexe. Nous développons ci-après les enjeux relatifs à la surveillance des PFAS dans les eaux usées et la révision de la Directive Européenne Eaux Résiduaires Urbaines (DERU 2).

SURVEILLANCES DES PFAS DANS LES EAUX USEES

Dans le domaine de la santé et de l'environnement, le sujet des substances alkyl perfluorées (famille de substances communément nommées 'PFAS') a jalonné l'actualité 2025 : sur le plan législatif, réglementaire, institutionnel, voire même, médiatique.

En avril 2024, le gouvernement avait publié une mise à jour de son précédent plan d'actions interministériel. Plusieurs actions de ce nouveau plan concernent l'assainissement urbain, notamment en matière de surveillance des effluents et des boues à l'instar des dispositions déjà effectives pour certaines ICPE (suite à un arrêté d'août 2023).

Ainsi, l'arrêté du 3 septembre 2025 (JO du 7/09/25) est venu préciser les modalités de réalisation des campagnes d'analyse de substances per- ou polyfluoroalkylées (PFAS) dans les eaux en entrée et sortie de station de traitement des eaux usées urbaines de plus de 10.000 E.H.

L'arrêté prévoit une campagne de surveillance comportant trois mesures (prélèvement et analyse) en entrée et trois en sortie à réaliser en 2026 dans des conditions représentatives du fonctionnement normal de chaque station. Toutefois, quand ces dernières présentent des pics de charge annuels associés à des activités significatives, une des trois mesures est effectuée pendant cette période. Les substances à rechercher sont les 20 PFAS de la liste de la directive Eau potable et deux substances d'intérêt, le 6:2 FTSA et 6:2 FTAB, qui sont notamment liés aux mousses anti-incendie.

Les stations qui recueillent les rejets d'ICPE pour lesquels des PFAS ont déjà été quantifiés devront également rechercher les substances retrouvées dans les effluents de ces ICPE. Dans cette optique, les ICPE raccordées à la station concernée, ainsi que les substances visées, devaient être préalablement listées et transmises à la police de l'eau d'ici au 8 décembre 2025.

Cette surveillance des effluents est susceptible d'être complétée en 2026 par de nouvelles dispositions réglementaires imposant la surveillance des PFAS dans les boues issues des stations d'épuration urbaines, dans la continuité de la publication, désormais prochaine, du cadre réglementaire nommé "socle commun" prévu par la loi "AGEC" du 10 février 2020. Ce "socle commun" encadrera les conditions de retour au sol des différents engrais, fertilisants, amendements et produits résiduaires organiques recyclés en agriculture, dont les boues d'épuration urbaines.

NOUVELLE DIRECTIVE EAUX RESIDUAIRES URBAINES (DERU2)

La révision de la Directive Eaux Résiduaires Urbaines de 1991 (DERU) a été publiée au JOUE du 12 décembre 2024 (Directive 2024/3019 du 27 novembre 2024 relative au traitement des eaux résiduaires urbaines). La France doit procéder à sa transposition en droit national au plus tard le 31 juillet 2027.

Par rapport à la précédente directive, cette révision introduit de nouvelles dispositions :

- l'élargissement du domaine d'application de la DERU aux agglomérations d'assainissement entre 1 000 et 2 000 EH , avec obligation de collecte et de traitement secondaire des eaux usées. L'assainissement non collectif devient une exception à justifier ;
- la réduction de la pollution issue du déversement direct d'eaux usées non traitées par temps de pluie, avec l'établissement de plans de gestion (incluant des objectifs et des mesures de réduction), pour les agglomérations de plus de 100 000 EH et de plus de 10 000 EH déversant en zone à risques pour l'environnement et la santé ;
- la réduction des rejets en nutriments pour les stations de plus de 150 000 EH et celles de plus de 10 000 EH rejetant en zone sensible à l'eutrophisation ;
- la mise en place de traitements quaternaires pour le traitement des micropolluants, pour les stations de plus de 150 000 EH et les agglomérations de plus de 10 000 EH rejetant dans des milieux considérés comme présentant une sensibilité particulière ;
- une responsabilité élargie du producteur de substances pour supporter le coût de traitement des micropolluants ciblant certaines filières industrielles comme les produits cosmétiques et pharmaceutiques ;
- un objectif de neutralité énergétique, à décliner à l'échelle de chaque État membre, pour les stations de plus de 10 000 EH.

Par ailleurs, cette nouvelle directive vise à promouvoir la réutilisation des eaux usées traitées et la récupération des ressources (par exemple, le phosphore) en assurant la maîtrise des pollutions à la source, à renforcer la surveillance des effluents et des boues (antibiorésistance, microplastiques, épidémies, …), l'accès à l'assainissement pour tous, et l'information du public.

3. BILAN ET PERSPECTIVES DU SERVICE

Ce chapitre vous présente une synthèse du bilan de l'activité de l'année 2025 et des perspectives de votre contrat.
L'ensemble des données chiffrées et factuelles pour évaluer la qualité et la performance du service rendu sont disponibles en partie 5 – Données détaillées.

3.1. BILAN CONFORMITE ET PERFORMANCE DES INSTALLATIONS

Dans le contexte de la réforme des redevances des agences de l'eau, qui instaure une redevance pour performance des systèmes d'assainissement, la conformité et la performance de vos installations sont présentées selon les trois thèmes évalués pour déterminer le coefficient de modulation globale du système d'assainissement : l'autosurveillance, la conformité réglementaire, et l'efficacité du système.

Il s'agit là de vous apporter de la visibilité sur les indicateurs réglementaires susceptibles d'impacter la redevance. Toutefois, nous attirons votre attention sur le fait que certains indicateurs nécessaires au calcul du coefficient de modulation sont estimés ou non disponibles. De la même manière, les seuils retenus sont susceptibles d'être modifiés. Il s'agit donc d'une estimation partielle que nous vous apportons.

Les critères de mesure de la performance par thème sont décrits ci-après.

Nous sommes à votre disposition pour étudier avec vos services les solutions d'amélioration de vos systèmes d'assainissement permettant de vous assurer le meilleur coefficient de modulation possible.

AUTOSURVEILLANCE DU SYSTEME

<table>
<tr><th colspan="3">Station de Traitement des Eaux Usées (STEU)</th></tr>
<tr><th>STEU ≥ 2000 Équivalents Habitant</th><th>2000 > STEU ≥ 200 Équivalents Habitant</th><th>200 > STEU ≥ 20 Équivalents Habitant</th></tr>
<tr><td rowspan="2">Indicateur relatif à la validation de l'autosurveillance du système de collecte : conformité du manuel d'autosurveillance et proportion de données validées par l'Agence de l'Eau</td><td>Indicateur relatif à la présence d'équipements d'autosurveillance</td><td></td></tr>
<tr><td>Indicateur relatif à la réalisation des bilans d'autosurveillance et à la transmission des données d'autosurveillance</td><td>Coefficient fixe</td></tr>
<tr><td>Indicateur relatif à la validation de l'autosurveillance de la station : conformité du manuel d'autosurveillance</td><td>Indicateur relatif à la transmission d'un rapport d'autosurveillance, selon prescriptions ministérielles</td><td></td></tr>
</table>

Le manuel d'autosurveillance a été mis à jour en mai 2025.

CONFORMITE REGLEMENTAIRE

Station de Traitement des Eaux Usées (STEU)	
STEU ≥ 2000 Équivalents Habitant	**2000 > STEU ≥ 20 Équivalents Habitant**
Indicateur relatif à la **conformité réglementaire en performance de la station** validé par le Service de la Police des Eaux	
Indicateur relatif à la **conformité réglementaire en performance du système de collecte par temps sec** validé par le Service de la Police des Eaux	**Conformité globale du système d'assainissement** validée par le Service de la Police des Eaux
Indicateur relatif à la **conformité réglementaire en performance du système de collecte par temps de pluie** : en fonction du niveau de validation, total ou partiel, par le Service de la Police des Eaux	
Indicateur relatif à la **limitation des rejets par temps de pluie**	

Les indicateurs suivants permettent d'estimer le niveau de conformité du système :

- [P203.3] - Conformité de la collecte des effluents
- [P204.3] - Conformité des équipements d'épuration
- [P254.3] - Conformité des performances des équipements d'épuration

Selon nos simulations, la station d'épuration de Béthune est conforme au titre de l'année 2025. Les jugements de conformité seront délivrés par l'agence de l'eau en fin de 1er semestre 2026.

EFFICACITE DU SYSTEME

<table>
<tr><th colspan="3">Station de Traitement des Eaux Usées (STEU)</th></tr>
<tr><th>STEU ≥ 2000 Équivalents Habitant</th><th>2000 > STEU ≥ 200 Équivalents Habitant</th><th>200 > STEU ≥ 20 Équivalents Habitant</th></tr>
<tr><td>Indicateur de rendement performant de la station portant sur DBO5, DCO et MES</td><td>Indicateur relatif à la bonne destination des boues selon réutilisation, recyclage ou valorisation</td><td rowspan="2">Absence de pollution constatée par l'Office Français de la Biodiversité ou le Service de Police des Eaux</td></tr>
<tr><td>Indicateur relatif à la bonne destination des boues selon réutilisation, recyclage ou valorisation</td><td>Indicateur relatif à la production / évacuation des boues en fonction du procédé de traitement</td></tr>
</table>

Les indicateurs suivants permettent d'estimer le niveau de performance du système :

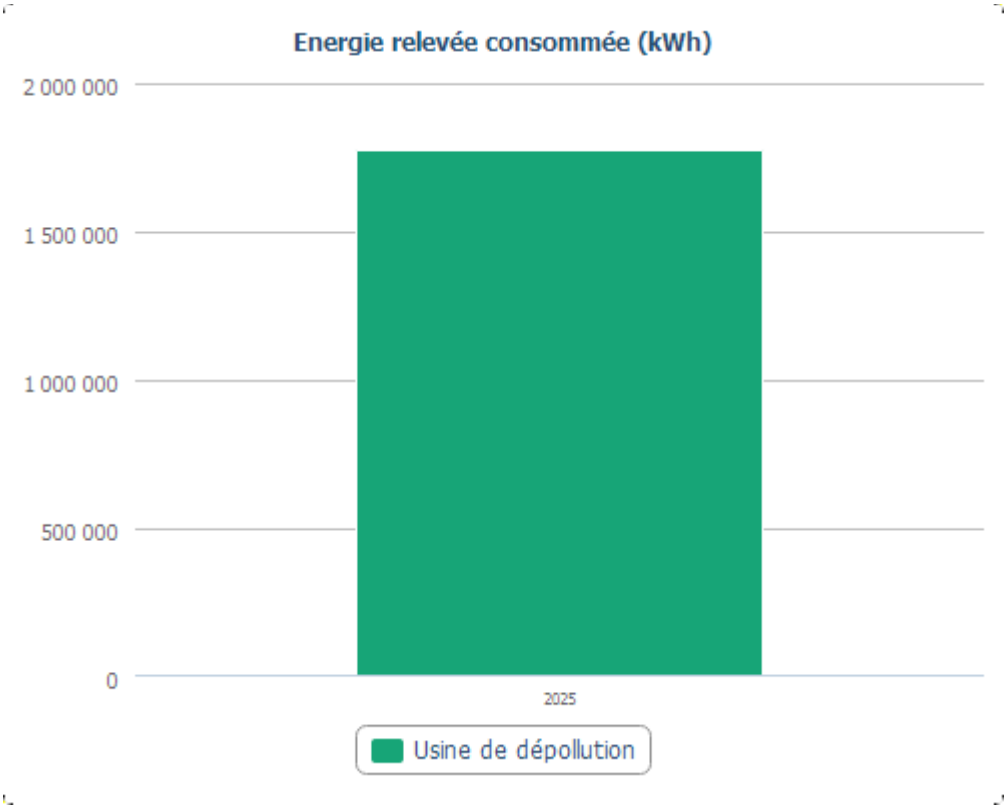
- [D203.0] - Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration
- [P206.3] - Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes
- Taux de rendement des stations
- Qualité de traitement des boues

3.2. BILAN ENERGIE

CONSOMMATION D'ENERGIE A L'ECHELLE DU SERVICE

Le détail des consommations par installation est disponible dans les données détaillées.

	2025	N/N-1
Energie relevée consommée (kWh)	**1 775 221**	
Usine de dépollution	1 775 221	
Energie consommée facturée (kWh)	**1 775 231**	
Usine de dépollution	1 775 231	



3.3. GESTION DE VOTRE PATRIMOINE

EVOLUTION DU PERIMETRE DU CONTRAT

Ce tableau synthétise les principales variations de périmètre recensées sur le contrat.

Nom Installation - Equipement	Commentaire	Dates	Ajout/Suppression/ Modification
REUT BOX	Suite à la mise en route en 2025	2025	Ajout
Panneaux Solaires	Suite à la mise en route en 2025	2025	Ajout

PRINCIPALES INTERVENTIONS

Curage du bassin d'orage, dégazeur et bâche de matière de vidange.

OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT EFFECTUEES

- Renouvellement des siphons
- Renouvellement de la pompe polymère 3
- Renouvellement des sondes oxygène du bassin d'aération

En début 2026 en rattrapage du PPR 2025, les renouvellements suivants ont été effectués :

- Centrifugeuse N° 3
- Brosse d'Aération 2 File 1 et Brosse d'Aération 2 File 2 (+ motoréducteurs)



- Agitateur 2 File 2



- Vis de Recirculation File 1
- Pompe de Transfert 1 vers Biologique et Pompe de Transfert 2 vers Biologique



- Variateur Pompe de Transfert 1 et variateur Pompe de Transfert 2



3.4. SUJETS A ENGAGER PENDANT LE CONTRAT ET PROPOSITIONS D'AMELIORATIONS

3.4.1. SUR LE BILAN ENERGIE

REDUIRE SES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES

Veolia Eau France est certifiée ISO 50 001 pour son système de management de l'énergie.
Dans ce cadre, un plan d'actions national 2024-2027 fixe des objectifs de gains énergétiques en fonction de différents leviers actionnables.
Ainsi, après étude de chacun de ces leviers, des actions sont menées si elles s'avèrent utiles et favorables à l'environnement.

Cela peut notamment concerner les bassins biologiques avec le renouvellement des surpresseurs, le renouvellement des diffuseurs d'air ou la mise en œuvre de systèmes de régulation.

Des actions de renouvellement de pompes peuvent également être menées en s'assurant de leur dimensionnement correct et adapté aux besoins.
Des consignes de pilotage permettent de nous assurer de la maîtrise quotidienne des consommations énergétiques (taux de boues, etc.).

Au-delà des actions classiques d'optimisation énergétique, le marché de l'électricité est de plus en plus dynamique et volatile.

Dans le cadre du contrat, des renouvellements optimisés sont prévus par des équipements à haut rendement sur les ponts brosses et agitateurs.

PRODUIRE DES ENERGIES LOCALES POUR MAITRISER SES COUTS D'ENERGIE ET REDUIRE SON EMPREINTE CARBONE

L'énergie solaire

La mise en place d'une centrale solaire, c'est une énergie :

- compétitive sans subvention partout en France ;
- locale, bas carbone et décentralisée ;
- qui réduit le risque d'exposition au marché de gros et rend le service plus résilient et indépendant des énergies fossiles,

C'est un projet concret et exemplaire qui s'inscrit dans les ambitions de transition énergétique portées dans le PCAET.

Une centrale solaire couplée à un fonctionnement sur les heures solaires (8h - 18h) permet de produire jusqu'à 25% de la consommation des sites. Veolia vous accompagne sur l'ensemble de cette chaîne de valeur.

Dans le cadre de sa transition énergétique, la station d'épuration de Béthune s'est équipée d'une centrale photovoltaïque.
Installée sur le toit du bâtiment de stockage des boues, cette installation de 100 kWc est entièrement dédiée à l'autoconsommation. Elle permet au site de produire sa propre électricité verte et de couvrir ainsi 6% de sa consommation totale. Pour sa mise en service, les panneaux ont été raccordés au tableau électrique du local de traitement des boues via un réseau de câbles enterrés sur 150 mètres.



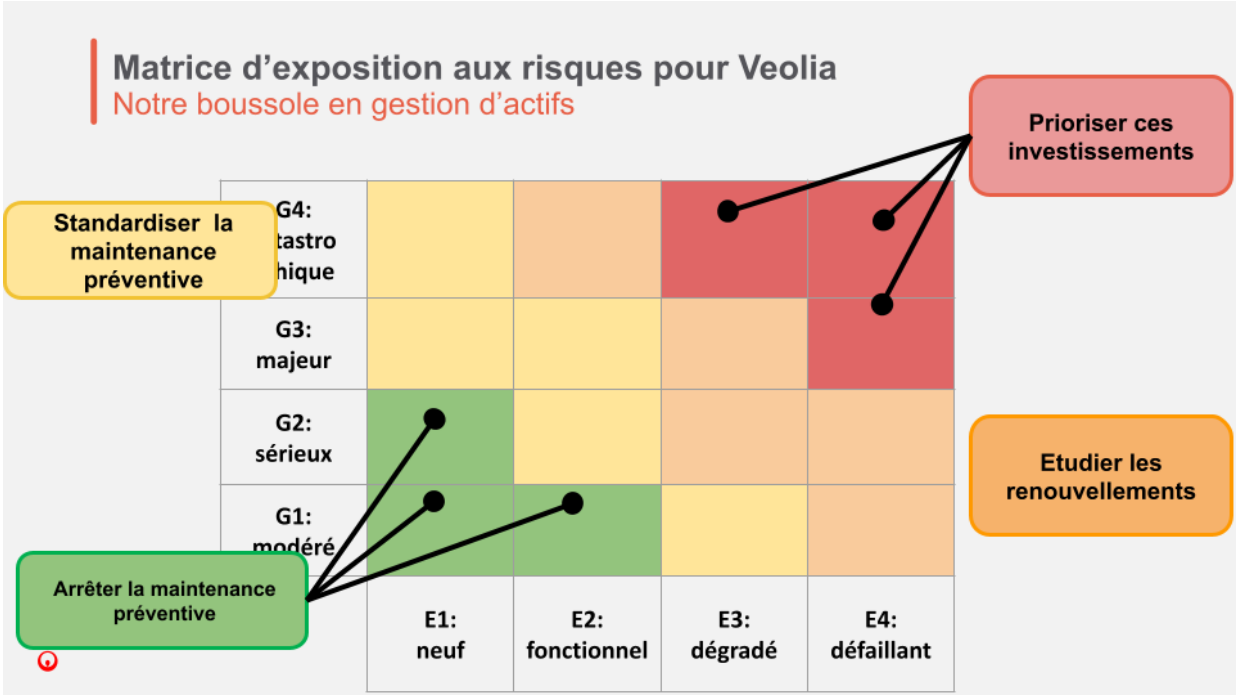
3.4.2. SUR LA GESTION DU PATRIMOINE

METHODE D'ETABLISSEMENT DES PLANS DE RENOUVELLEMENT PAR ANALYSE CRITIQUE

L'évolution du contexte et des enjeux (contractuels, énergétiques, financiers, etc.) et un besoin partagé d'initier une démarche transparente et co-construite dans la gestion patrimoniale des installations d'assainissement que nous opérons nous incitent à élaborer ou à ajuster les plans de renouvellement sur la base d'éléments objectifs, documentés et partagés.

Ainsi, nous proposons de déployer des analyses de risques afin de disposer d'éléments objectifs d'arbitrage et d'évolutions des pratiques de maintenance et renouvellement.
Ces analyses de risques, menées avec les équipes opérationnelles, proposent d'estimer pour chaque équipement : l'impact d'une défaillance (gravité) et l'état (vétusté, performance, obsolescence).

Nous disposons alors d'une matrice d'exposition des risques (cf. schéma ci-après) pour votre contrat qui propose une stratégie de maintenance et de renouvellement selon 4 niveaux.



Les bénéfices pour votre collectivité :

- meilleure maîtrise des risques ;
- justification objective et transparente des choix de renouvellement ;
- maîtrise des dépenses de renouvellement ;
- partage et codécision dans les arbitrages de gestion patrimoniale.

UN PATRIMOINE SOUS SURVEILLANCE

La formation et la présence d'H_2S dans les réseaux et ouvrages d'assainissement est un fléau aux multiples effets :

- dangers pour la santé humaine ;
- nuisances olfactives pour les riverains ;
- dégradation du structurelle des ouvrages, des canalisations et des équipements ;

- dysfonctionnement sur l'usine d'épuration.

Ces phénomènes ne vont pas s'atténuer dans les prochaines années et augmenteront les nuisances en raison de plusieurs facteurs tels que la réduction des débits en période d'étiage, la réduction des rejets aux réseaux unitaires et l'augmentation des températures maximum liées au changement climatique.

Par notre expérience acquise sur de nombreux contrats d'exploitation en France comme à l'étranger ainsi que différents partenariats stratégiques, nous sommes en mesure de vous accompagner dans la maîtrise des nuisances olfactives et l'assurance de disposer d'un patrimoine optimal sous surveillance permanente.

Les bénéfices pour la collectivité :
- gestion patrimoniale optimisée ;
- maîtrise des nuisances olfactives.

ABANDON DES TECHNOLOGIES RTC, 2G ET 3G

Les installations de tous types utilisent des équipements destinés à communiquer et partager des informations sur le fonctionnement des ouvrages et alerter en cas de dysfonctionnement. Ces données transitent sur des réseaux téléphoniques filaires de type RTC ou des réseaux sans fil.
A la résiliation automatique des services RTC, 2G/3G les informations des ouvrages d'eau potable concernés par ces réseaux ne pourront plus parvenir aux délégataires et collectivités. Plus aucune alerte ne parviendra pour prévenir d'un manque d'eau par exemple.
L'abandon des technologies cuivre (RTC), 2G et 3G nécessite un remplacement par les équipes Veolia des équipements concernés afin de les basculer sur les nouveaux supports de communication (4G/5G).

A date, l'extinction des services 2G interviendra dès la fin 2026, tandis que la 3G prendra fin en 2028.
La fin des lignes RTC est programmée par zones géographiques, avec des échéances échelonnées jusqu'à 2030.

3.4.3. PROPOSITIONS ET AMELIORATIONS ATTENDUES

STEP Béthune	Renouvellement du classificateur à sable sur la STEP à séparer des matières de vidange.
	Mise en place d'anode sur les clarificateurs pour limiter la corrosion des siphons. Une quinzaine d'interventions d'astreinte déjà réalisés suite à des désamorçages des clarificateurs sans compter les interventions de jour. Découverte de nombreux trous sur les siphons à l'origine des désamorçages donc remplacement de ces derniers cet été. L'ajout d'anodes permettrait d'éviter la corrosion du matériau et donc la réapparition de ces défauts
	Création de la motorisation de la sauterelle à boues pour le remplissage des bennes à boues Vérification par l'exploitant du niveau de boues dans les bennes plusieurs fois par jour pour le basculement des bennes Cette modification permettrait d'automatiser la rotation des bennes en fonction d'un niveau de remplissage défini et donc d'éviter les surcharges ou sous-charges pour le déplacement de ces dernières vers la zone de stockage
	Ajout de vanne motorisées en entrée du biologique pour réguler le débit en entrée en fonction du niveau de voile de boue Action manuelle sur les vannes pour limiter le débit en fonction des alarmes que nous avons instaurer Les vannes permettrait de sécuriser la charge hydraulique en entrée de façon automatique sans contraintes ou défaillances humaines

Veolia a développé une méthode d'analyse de risque sur le patrimoine électromécanique qui permet d'identifier les équipements les plus exposés aux risques et de dimensionner des programmes de renouvellement pertinents et objectifs [cf paragraphe 3.3.2. Méthode d'établissement des plans de renouvellement par analyse critique]. En application de cette méthodologie, nous pourrons vous proposer une évolution de nos programmes de renouvellement.

3.4.4. FOCUS SUR LA SECURITE OPERATIONNELLE

La sécurité de nos personnels, des riverains et d'éventuels visiteurs des installations est une absolue nécessité pour votre service d'eau.
Le groupe Veolia dispose d'une culture Sécurité forte, animée et organisée autour de Standards Sécurité, qui nous permettent de hiérarchiser les axes de travail.
Notre politique de prévention nous amène donc à régulièrement réévaluer le niveau de sécurité des installations que vous nous avez confiées, vérifier leur adéquation à la réglementation, et prendre en compte les retours d'expérience que nous avons sur d'autres installations. Cette politique permet de répondre à toute intervention possible de l'Inspection du Travail qui mettrait en évidence le caractère accidentogène de vos installations, et en chercherait alors la responsabilité.

La sécurisation des installations signalées non conformes suite à des audits, contrôles réglementaires ou par nos équipes d'interventions ou managers peut nécessiter des remises à niveau qui relèvent de votre responsabilité de Maître d'Ouvrage.

Des non-conformités ont été identifiées dans le cadre des contrôles suivants :

- Audit Machine tournante
- Audit chute de hauteur (non-conformité de certains barreaux anti-chutes, manque des opercules pour empêcher l'accès sur les échelles fixes -> Exemple sur le bassin d'aération)
- Contrôles réglementaires (Désenfumages, électriques, potences, portail…)
- Audit de sécurité des stations d'épuration :

Site	Proposition d'amélioration sécurité
STEP BETHUNE	Proposition de mise en place d'un système de nettoyage automatique (via brosses rotatives) sur les goulottes extérieures du clarificateur. Sécurité des agents réalisant le nettoyage au balai brosse avec absence de points d'ancrage ou ligne de vie sur l'ouvrage

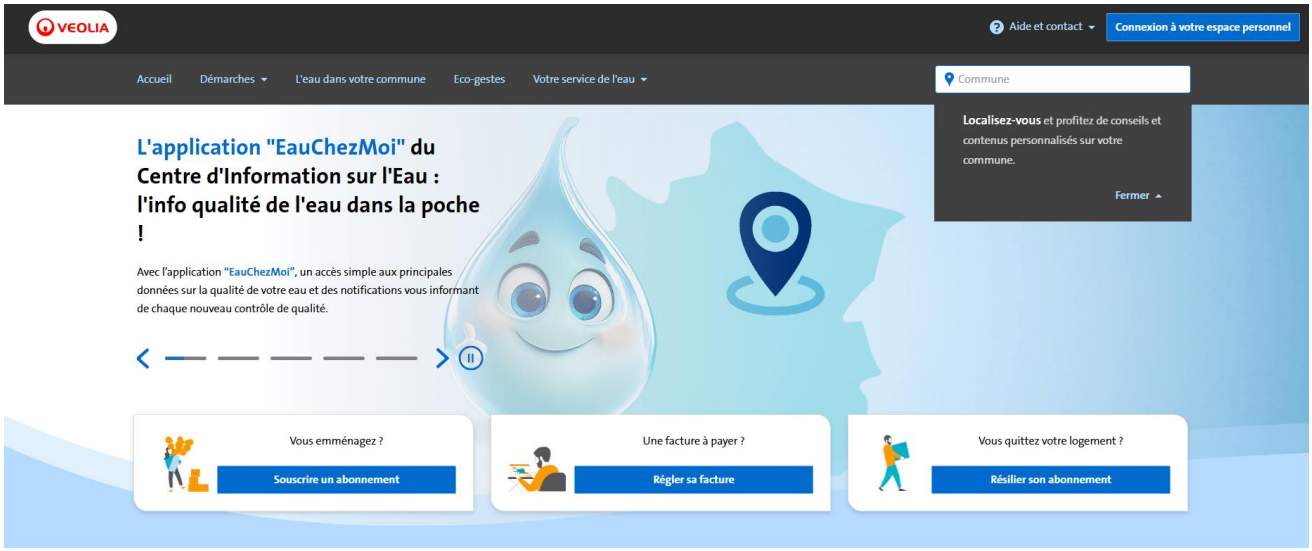
Par ailleurs, des évolutions réglementaires et études récentes précisent les exigences de sécurité concernant le repérage des matériaux avant travaux et font des recommandations concernant les interventions sur les matériaux contenant de l'amiante (enrobés, canalisations), avec un impact sur les coûts, notamment du curage et des réparations sur réseaux amiantés. Nous nous rapprocherons de vos services pour étudier comment prendre en compte ces impacts sur l'équilibre économique du contrat.

3.5. A L'ECOUTE DES CONSOMMATEURS

3.5.1. L'ANCRAGE LOCAL DE NOS CENTRES DE RELATION CLIENT

L'engagement de Veolia en faveur d'un service consommateurs de proximité et de grande qualité, s'appuyant sur la densité de son ancrage territorial, a permis à Veolia de devenir le premier opérateur de services d'eau et d'assainissement à obtenir l'attestation "Relation Client 100% France".
Veolia dispose de **8 centres de Relation Client implantés en France et répartis sur le territoire** : Liévin, Vaulx en Velin, Montpellier, Caen, Metz, La Rochelle, Toulouse, Chalon-sur-Saône.





Bureau de Bruay



Horaires d'ouverture

8h30-11h30 & 13h30-16h15

Sur RDV Lundi, Mardi matin,

Mercredi après-midi

440 rue C et H bouillez

62700 BRUAY-LA-BUISSIERE

Permanence de Saint Pol sur Ternoise

21, place François Mitterrand

Horaires d'ouverture

Lundi : 10h00-12h00

62130 SAINT POL SUR TERNOISE

Permanence de Frévent

1 rue du Général De Gaulle

Horaires d'ouverture

8h30-10h00 sauf le Lundi

62270 FREVENT

3.5.2. LE PRIX DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT

Donnée disponible auprès de la collectivité.

3.5.3. SATISFACTION DES CONSOMMATEURS

Satisfaire les consommateurs des services que nous exploitons commence par recueillir régulièrement le jugement qu'ils portent sur ces services.

Le baromètre de satisfaction réalisé par Veolia porte sur les principaux critères d'appréciation de nos prestations.

Le tableau ci-dessous présente les taux de satisfaction à l'échelle nationale.

	2025
Satisfaction globale	79
La continuité de service	90
Le niveau de prix facturé	58
La qualité du service client offert aux abonnés	77
Le traitement des nouveaux abonnements	76
L'information délivrée aux abonnés	73

ENGAGEMENTS DE SERVICE

Nos 8 engagements témoignent de notre mobilisation quotidienne pour la qualité de l'eau et de celle de tous les services qu'attendent les consommateurs. Qu'il s'agisse d'intervenir quand ils ont besoin de nous, de les aider à gérer leurs budgets eau, de les accompagner dans l'adaptation à la transition écologique ou de mettre à leur disposition tous les canaux d'échanges dont ils souhaitent disposer.

Ces engagements sont détaillés sur le site internet eau.veolia.fr.

3.6. RESILIENCE DU TERRITOIRE

3.6.1. SECURITE ET GESTION DE CRISE

DATE PREVISIONNELLE : A PROGRAMMER
Scénario : incendie dans la déchetterie avec risque au niveau du stockage des boues

LA CYBERSECURITE DE VOS INSTALLATIONS

La cybersécurité est, depuis plusieurs années déjà, un enjeu pour les entreprises et organisations. En effet, la transformation numérique, la multiplication des objets connectés, et l'interconnexion des réseaux avec de nombreux partenaires augmentent l'exposition des systèmes aux risques cyber.

Par ailleurs, l'évolution réglementaire avec la transposition de la Directive Européenne NIS2 en droit français va renforcer les obligations de sécurisation sur les installations d'eau et d'assainissement.

Nous vous proposons d'abord de commencer votre sécurisation par un **premier diagnostic**, étape indispensable qui permettra d'établir une liste de projets à lancer, classés en plusieurs niveaux de priorité.

Ce diagnostic nous permet de vous présenter :
- une évaluation du niveau de maturité de cybersécurité de vos installations ;
- la définition du plan d'action de sécurisation spécifique à votre périmètre, afin de **garantir la continuité de service en cas d'attaque** ;
- et une évaluation des coûts nécessaires à la mise en place des actions de sécurisation et à la mise en conformité réglementaire.

3.6.2. ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'OUTIL RESILI'EAU, LA SCORE CARD RESILIENCE DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT ET EAU POTABLE

Pour faire face aux changements climatiques, 2 volets indissociables se présentent :
- l'**atténuation** : énergies renouvelables, économie de réactifs, valorisation des déchets, boues, mobilité durable, etc ;
- l'**adaptation** : les services d'eaux vont devoir s'adapter à ce changement climatique à court et moyen terme.

Dans le cadre de l'adaptation, le Plan Eau du gouvernement a lancé 53 mesures.

L'outil Resili'Eau répond à la mesure 52 visant à mettre à disposition des collectivités territoriales un outil d'accompagnement à la prise de décision pour prendre la trajectoire d'adaptation des services d'eaux au changement climatique. C'est un outil simple, pédagogique, facile de mise en œuvre qui a été co-construit par Cerema et Veolia.

Il permet une évaluation du niveau de résilience des services d'eau et d'assainissement et identifie les actions à consolider ou réorienter dans le cadre d'une trajectoire de progrès. L'outil permet de faire une analyse 360° des services, en tenant compte des projections climatiques et des projets de territoires, et il permet de définir

des solutions d'adaptation des plus opérationnelles aux plus innovantes, organisationnelles ou techniques. L'utilisation de cet outil se fait en proche partenariat avec la collectivité.

L'outil est porté par Cerema et Veolia et est apprécié des Agences de l'Eau.

Les bénéfices pour votre collectivité :

- analyse de situation à date dans une vision 360° (ressources et milieux, systèmes, organisation, crises, stratégie) ;
- identification des actions sans regret à poursuivre et des vulnérabilités à réduire ;
- accompagnement au plan d'actions en fonction du niveau de résilience des services par thématique ;
- aide au confortement de la prise de décision ;
- valorisation des actions engagées auprès des agences de l'eau, des habitants, des services.

LA REUTILISATION DES EAUX USEES TRAITEES (REUT)

La REUT BOX est une solution innovante de Veolia pour répondre au stress hydrique lié au dérèglement climatique.



La REUT BOX est composée d'une filtration sur média, d'une désinfection UV et d'une chloration avant stockage. La REUT BOX a un faible encombrement au sol sur site, proposée soit en skid pour intégration dans des locaux existants soit en container de 20 pieds.

C'est une solution intégralement automatisée avec un minimum d'exploitation, c'est une solution modulaire, standardisée et évolutive qui permet de s'adapter aux besoins des usages internes comme externes.

La REUT BOX permet de traiter les eaux usées en sortie de station d'épuration. Elle élimine les matières en suspension ainsi que les virus et bactéries présents dans l'eau et produit une eau de qualité A française, uniquement installée sur des STEP au rejet conforme.

Depuis 2022, plusieurs dizaines de collectivités, petites ou grosses, ont engagé la mise en place de REUT BOX pour des usages variés comme :

- substitution de l'eau potable sur une station d'épuration urbaine pour ses usages internes ou pour l'hydrocurage des réseaux d'assainissement ;
- nettoyage de voiries ;
- arrosage de stades, hippodromes, espaces verts et golfs ;
- irrigation de cultures (vignes, oliviers, maraichages…) ;
- protection incendie, réserves en eau ;
- complément d'eau de chaudière, d'eau de process, d'eau de refroidissement pour les industriels implantés sur votre territoire.



La REUT box est une solution innovante de Veolia pour répondre au stress hydrique lié au dérèglement climatique. Elle repose sur une conception innovante et pratique, intégrant l'ensemble du traitement des eaux dans un container compact et modulaire.

Elle permet de traiter les eaux usées en sortie de station d'épuration. Elle élimine les matières en suspension ainsi que les virus et bactéries présents dans l'eau. Pour ce faire, la REUT Box est composée d'une filtration sur média, d'une désinfection UV et d'une chloration avant stockage (comme présenté dans le schéma ci-dessous).

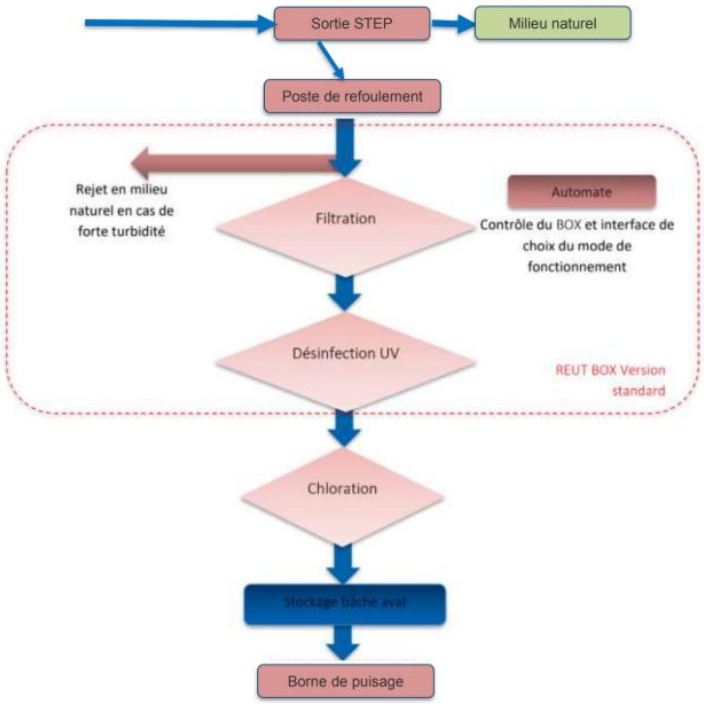


Schéma présentant le fonctionnement de la Reut box installée à Béthune

La REUT box a été adaptée pour répondre aux spécificités du site : un poste a été créé en amont pour récupérer les eaux traitées de la station, assurant leur acheminement vers la REUT Box. Également, l'intégration d'une cuve de stockage de 20 m³ permet d'assurer un volume tampon conséquent, garantissant un accès permanent aux utilisateurs de la borne de puisage de l'eau issue de la REUT box. Cette borne de puisage est installée à côté du portail d'entrée de la STEP (Cf photo ci-dessous)

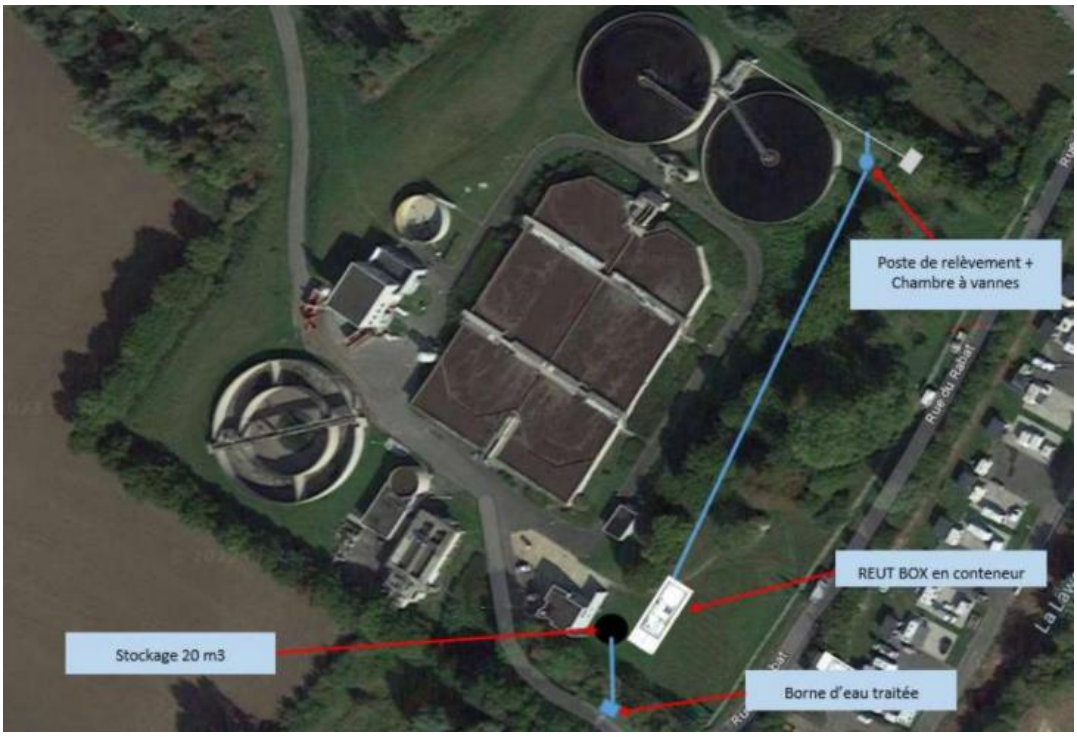


Schéma d'implantation de la Reut Box sur la STEP de Béthune

La REUT box est dimensionnée pour fonctionner à 10 m³/h et servira pour l'hydrocurage des réseaux d'assainissement et de l'arrosage manuel des espaces fleuris et des jeunes arbres.

Ci-dessous, l'emplacement des différents équipements présents dans le container de Béthune.





Photos du container et des équipements de la REUT Box installés à Béthune

ANTICIPER LES PHENOMENES METEOROLOGIQUES IMPORTANTS

L'expertise d'exploitation des installations par Veolia, combinée aux années d'expériences de PREDICT dans l'anticipation et l'assistance au cours d'événements hydrométéorologiques permettent de s'organiser préventivement face à des phénomènes à risques pouvant être dommageables pour l'exploitation des infrastructures du territoire.
L'équipe d'experts PREDICT fournit des recommandations précises et adaptées aux besoins des exploitants Veolia pour l'activation des différents niveaux d'alerte avec des mesures de protection et de sauvegarde spécifiques, validés au préalable avec vos services.

Les bénéfices pour votre collectivité :

- assurer la sécurité des habitants et maintenir la continuité de la circulation routière ;
- garantir la sécurité des opérateurs Veolia en leur fournissant les informations nécessaires pour décider si une sortie d'astreinte est sécurisée ou non ;
- protéger votre patrimoine et les équipements essentiels qui servent à l'exploitation ;
- sécuriser les réseaux et les infrastructures vitales ;
- assurer la continuité du service par l'anticipation et l'organisation préventive ;
- assurer le retour progressif à la normale.

ADAPTER LES INFRASTRUCTURES AUX ALEAS CLIMATIQUES

Déjà une réalité sur le territoire, le changement climatique va avoir dans la durée des répercussions profondes sur le service d'assainissement. Vagues de chaleur, sécheresses, tempêtes et fortes pluies vont en effet se succéder plus fréquemment et plus intensément qu'auparavant, avec des conséquences très concrètes :

- modification de la structure des sols, entraînant une dégradation des canalisations et des bâtis ;
- augmentation des quantités d'H_2S, entraînant des risques d'odeurs et de sécurité ;
- rupture de télécommunications ou d'alimentation électrique des installations ;
- augmentation des volumes d'eaux collectées, avec des risques de débordements et de non-conformités plus importants ;
- échauffement des équipements électriques et électromécaniques, pouvant entraîner des départs de feux ou des casses plus fréquentes ;
- restrictions d'usage de l'eau potable en raison de la raréfaction de la ressource en eau ;
- etc.

Il est donc nécessaire de **mettre à jour le schéma directeur du service** pour évaluer les actions à engager à court, moyen et long terme. Cette mise à jour viendra notamment répondre aux mesures 9 et 10 du Plan Eau du Gouvernement, relatives à la déclinaison au niveau de chaque territoire :

- d'un plan d'adaptation au changement climatique ;
- de scénarios prospectifs sur les prélèvements en lien avec les SAGE et PTGE.

Face aux aléas climatiques, de nombreuses solutions et petits travaux sont bénéfiques pour renforcer la résilience des infrastructures du service, installations comme réseaux :

- **protection des Automates Programmables Industriels et autres instruments électroniques sensibles** contre les fortes chaleurs, avec des solutions de monitoring et de rafraîchissement des locaux existants ;
- **protection des infrastructures implantées en lisière ou dans des forêts** à risque d'incendie avec la mise en place de réseaux d'humidification utilisant des eaux recyclées (REUT) ou création de réserves pour les pompiers ;
- **déploiement de solutions pour sécuriser l'approvisionnement en électricité** des installations les plus sensibles : solutions de sobriété énergétique (re-lamping par LED, pose de variateurs de vitesse CEE…), production autonome d'électricité (production solaire, groupes électrogènes…) ;
- **création d'îlots de fraîcheur et développement de ressources alternatives** à l'eau potable à partir de l'eau de REUT ou encore des eaux pluviales ;

- **protection des canalisations contre le retrait gonflement des argiles**, avec des solutions de monitoring et des renouvellements ciblés avec des matériaux adaptés ;
- **protection des installations contre les inondations**, via des solutions de protection physique du bâti, la mise en sécurité des équipements critiques, l'installation de capteurs de niveau d'eau en extérieur, etc. En particulier, une solution de sécurisation physique existe pour les bâtiments les plus sensibles : il s'agit d'une solution technique de protection du bâti, installée autour de l'infrastructure à protéger, qui agit comme une barrière de protection permanente. Son activation est automatique et passive (sans électricité). Ce dispositif préventif dispose d'un atout supplémentaire majeur : il est totalement invisible une fois installé. Innovant et efficace, ce dispositif anti-inondation est adaptable à tous types de constructions en zone à risques. Cette barrière isole de l'eau l'infrastructure pendant toute la durée du sinistre. Déclenché automatiquement lors d'une inondation, il peut aussi inclure un dispositif manuel d'activation en option. Performant en zone inondable, il s'adapte à différents types d'aléa d'inondation : le ruissellement pluvial urbain, les débordements de cours d'eau, les inondations et les submersions marines. C'est un système réutilisable de protection des inondations ;
- **tropicalisation des armoires électriques et des automates**.

REALIMENTATION DE NAPPES ET CREATION DE ZONES DE REJETS VEGETALISEES : DES SOLUTIONS ADAPTEES A VOTRE TERRITOIRE

La réalimentation des nappes et la création d'une Zone de Rejet Végétalisée (ZRV) sont des pratiques qui visent, via des solutions fondées sur la nature, à minimiser voire compenser certains effets dus au dérèglement climatique en contribuant à la gestion des crues et au soutien à la biodiversité.
Ces pratiques sont également des atouts de dialogues et de liens avec les citoyens via une meilleure sensibilisation et acculturation aux solutions fondées sur la nature en conditions hydro-climatiques instables.

Les bénéfices pour votre Territoire :
- gestion des eaux pluviales ;
- amélioration de la résilience ;
- atout de dialogue et liens avec les citoyens.

NOS PROPOSITIONS POUR LA BIODIVERSITE
Face au déclin du vivant, qui est essentiel pour réguler le climat, garantir la santé et l'accès à Face au déclin du vivant, qui est essentiel à la régulation du climat, à la santé et à l'accès à des ressources de qualité, le service d'eau a un vrai rôle à jouer dans la préservation de la biodiversité du territoire.
En raison des importantes surfaces d'espaces verts incluses dans le périmètre du contrat, et dans un souci d'exemplarité du service public, Veolia vous propose d'engager des actions ciblées à l'efficacité éprouvée :
- **réalisation d'un Audit Biodiversité par un tiers expert** pour mieux connaître votre patrimoine naturel, le relier à la trame verte et bleue plus globale du territoire, et in fine cibler les actions à mener pour avoir un effet levier maximal sur la biodiversité et communiquer auprès de vos administrés ;
- **élaboration d'un plan de gestion différenciée des espaces verts**, qui garantit un entretien respectueux de la biodiversité, tout en tenant compte des différents usages des sites – Déjà en place sur nos contrats
- **déploiement du suivi automatisé de la santé des écosystèmes des sites avec LEKO** : fruit d'une collaboration entre Veolia et le Muséum National d'Histoire Naturelle, LEKO est un service qui permet d'écouter la biodiversité autour d'un point donné pour en déduire l'état de santé des écosystèmes. Il s'appuie pour ce faire sur des groupes bio-indicateurs que sont les chauves-souris, les sauterelles et les oiseaux. Grâce à un capteur acoustique qui fonctionne en permanence, les données générées permettent de comparer, dans le temps ou l'espace, l'évolution des communautés de ces espèces bio-indicatrices, et ainsi :
    - d'évaluer les impacts d'aménagements programmés, de changements des modalités de gestion des espaces verts, de changement des systèmes d'éclairage… ;

- de cataloguer une partie du patrimoine biodiversité, pour permettre notamment la prise en compte des espèces les plus menacées.

Un affichage web permet de suivre dans le temps de valoriser les résultats obtenus. Les données collectées sont versées à l'inventaire national du patrimoine naturel ;

- **mise en œuvre d'aménagements techniques légers pour la faune ou de projets de végétalisation**, sur la base des résultats de l'Audit biodiversité : nichoirs à oiseaux, gîtes à chauves-souris, chandelles à pollinisateurs, passages pour la petite faune, espaces de renaturation, plantation de haies… ;
- **prise en compte du risque de pollution lumineuse** générée par le service d'eau, grâce à une cartographie des éclairages extérieurs des sites permettant de cibler les sites et les actions les plus pertinents dans un double souci de préservation de la biodiversité et d'économies d'énergie !

4. RAPPORT FINANCIER DU SERVICE

4.1. COMPTE ANNUEL DE RESULTAT DE L'EXPLOITATION DE LA DELEGATION

Le présent chapitre est présenté conformément aux dispositions du décret 2016-86 du 1er février 2016.

4.1.1. LE CARE

Le compte annuel et l'état détaillé des produits figurent ci-après. Les modalités retenues pour la détermination des produits et des charges et l'avis des Commissaires aux Comptes sont présentés en annexe du présent rapport « Annexes financières ».
Les données ci-dessous sont en Euros.

VEOLIA EAU-COMPAGNIE GENERALE DES EAUX **Version Finale**

Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation
Année 2025
(en application du décret du 14 mars 2005)

Collectivité: G5301 - Béthunois Depoll. relèvt(Artois **Assainissement**

LIBELLE	2024	2025	Ecart %
PRODUITS	**0**	**1 136 799**	
Exploitation du service	0	1 136 799	
CHARGES	**0**	**739 251**	
Personnel	0	192 399	
Produits de traitement	0	105 784	
Analyses	0	28 806	
Sous-traitance, matièreset fournitures	0	175 931	
Impôts locaux et taxes	0	16 268	
Autres dépenses d'exploitation	0	28 057	
télécommunications, poste et telegestion	*0*	*6 404*	
engins et véhicules	*0*	*14 764*	
informatique	*0*	*46 614*	
assurances	*0*	*10 702*	
locaux	*0*	*29 231*	
autres	*0*	*- 79 657*	
Frais de contrôle	0	25 000	
Contribution des services centraux et recherche	0	69 613	
Charges relatives aux renouvellements	0	97 393	
fonds contractuel (renouvellements)	*0*	*97 393*	
RESULTAT AVANT IMPOT	**0**	**397 548**	
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	0	99 385	
RESULTAT	**0**	**298 162**	

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006 03/03/2026

4.1.2. L'ETAT DETAILLE DES PRODUITS

L'état suivant détaille les produits figurant sur la première ligne du CARE :
Les données ci-dessous sont en Euros.

Etat détaillé des produits (1)
Année 2025

Collectivité: G5301 - Béthunois Depoll. relèvt(Artois **Assainissement**

LIBELLE	2024	2025	Ecart %
Recettes liées à la facturation du service	0	1 136 799	NS
dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)	*0*	*845 880*	
dont variation de la part estimée sur consommations	*0*	*290 919*	
Exploitation du service	**0**	**1 136 799**	**NS**

(1) Cette page contient le détail de la première ligne du CARE (produits hors TVA).

03/03/26

Compte tenu des arrondis effectués pour présenter la valeur sans décimale, le total des produits ci-dessus peut être différent à quelques euros près du total des produits inscrits sur le compte annuel de résultat de l'exploitation.

Les principales évolutions des produits et des charges sont les suivantes :

La comparaison des produits et charges réels 2025 en comparaison à ceux prévus au CEP met en avant les écarts suivants :

- Énergie : ce poste de charge n'est pas remonté suite à une erreur d'imputation toutefois le montant est de 162 475,91€

- Produit de traitement -16% par rapport au montant prévisionnel

Produits de traitement	Chaux (T)		Polymère (T)	
	CEP	Réel	CEP	Réel
BETHUNE	254	221,5	38	45,27

4.2. SITUATION DES BIENS

4.2.1. INVENTAIRE DES BIENS

L'inventaire au 31 décembre de l'exercice est établi selon les préconisations de la FP2E. Les biens désignés comme biens de retour ou biens de reprise sont ceux expressément désignés comme tels au contrat, conformément au décret 2016-86 du 1er février 2016. S'il y a lieu, l'inventaire distingue les biens propres du délégataire.

4.2.2. SITUATION DES BIENS

La situation des biens est consultable dans la partie 5 "Données détaillées - Inventaire des installations".

Par ce compte rendu, Veolia présente une vue d'ensemble de la situation du patrimoine du service délégué, à partir des constats effectués au quotidien (interventions, inspections, auto-surveillance, astreinte, ...) et d'une analyse des faits marquants, des études disponibles et d'autres informations le cas échéant.
Ce compte rendu permet ainsi à la collectivité, par une connaissance précise des éventuels problèmes, de leur probable évolution et des solutions possibles, de mieux programmer ses investissements.
Les biens dont l'état ou le fonctionnement sont satisfaisants, ou pour lesquels Veolia n'a pas décelé d'indice négatif, et qui à ce titre n'appellent pas ici de commentaire particulier, ne figurent pas dans ce compte rendu.

4.3. INVESTISSEMENTS ET RENOUVELLEMENT

Les états présentés permettent de tracer, selon le format prévu au contrat, la réalisation des programmes d'investissement et/ou de renouvellement à la charge du délégataire, et d'assurer le suivi des fonds contractuels d'investissement.
La méthode de calcul de la charge économique imputée au compte de la délégation est présentée dans l'annexe financière « Les modalités d'établissement du CARE ».

4.3.1. LES DEPENSES DE RENOUVELLEMENT

Les états présentés dans cette section permettent de suivre les dépenses réalisées dans le cadre d'une obligation en garantie pour la continuité du service ou d'un fonds contractuel de renouvellement.
La méthode de calcul de la charge économique imputée au compte de la délégation est présentée dans l'annexe financière « Les modalités d'établissement du CARE ».

DEPENSES RELEVANT D'UN FONDS DE RENOUVELLEMENT

Un fonds de renouvellement a été défini au contrat. Les dépenses et la situation du fonds relatif à l'exercice sont résumées dans les tableaux suivants :

	2025
Solde à fin de l'exercice (€)	**232 340,69**

5. DONNEES DETAILLEES

5.1. COLLECTE

MAITRISE DES DEVERSEMENTS VERS LE MILIEU NATUREL

Nombre de points de rejet	2025
Nombre d'usines de dépollution	1

CONFORMITE DE LA COLLECTE

Hauteur de pluie totale (mm)	2025
DO - BETHUNE - PISCINE	386
Moyenne	**386**

Volumes totaux déversés (par temps sec et par temps de pluie) (en m3)	2025
DO - BETHUNE - PISCINE	0
Total	**0**

Charges totales déversées (par temps sec et par temps de pluie) (en kgDBO5)

Aucune donnée disponible sur ce contrat.

5.2. TRAITEMENT

CONFORMITE GLOBALE

Conformité réglementaire des rejets	à l'arrêté préfectoral
	100,00
STEP - BETHUNE	100,00

Pour établir la performance globale, dans le cas de plusieurs usines de dépollution, le taux de chaque usine est pondéré par la charge en DBO5 arrivant sur le système de traitement.

Conformité des performances des équipements d'épuration	2025
Performance globale du service (%)	**100**
STEP - BETHUNE	100

Pour établir la performance globale, dans le cas de plusieurs usines de dépollution, le taux de chaque usine est pondéré par la charge en DBO5 arrivant sur le système de traitement.

	2025
Taux de boues évacuées selon une filière conforme (%)	**100**
STEP - BETHUNE	100

5.3. BILAN D'EXPLOITATION ET DE CONFORMITE

BILAN D'EXPLOITATION ET DE CONFORMITE PAR STATION

STEP - BETHUNE

Rappel des valeurs caractéristiques de la station et des performances de traitement attendues
Les valeurs caractéristiques utilisées pour l'évaluation de la conformité de la station sont présentées dans le tableau qui suit. Il s'agit des valeurs établies et communiquées par le service de Police des eaux (arrêté préfectoral d'autorisation, ou à défaut manuel d'autosurveillance) (Débit de référence) ou fournies par le constructeur (capacité nominale).

Valeurs caractéristiques utilisées pour l'évaluation de conformité

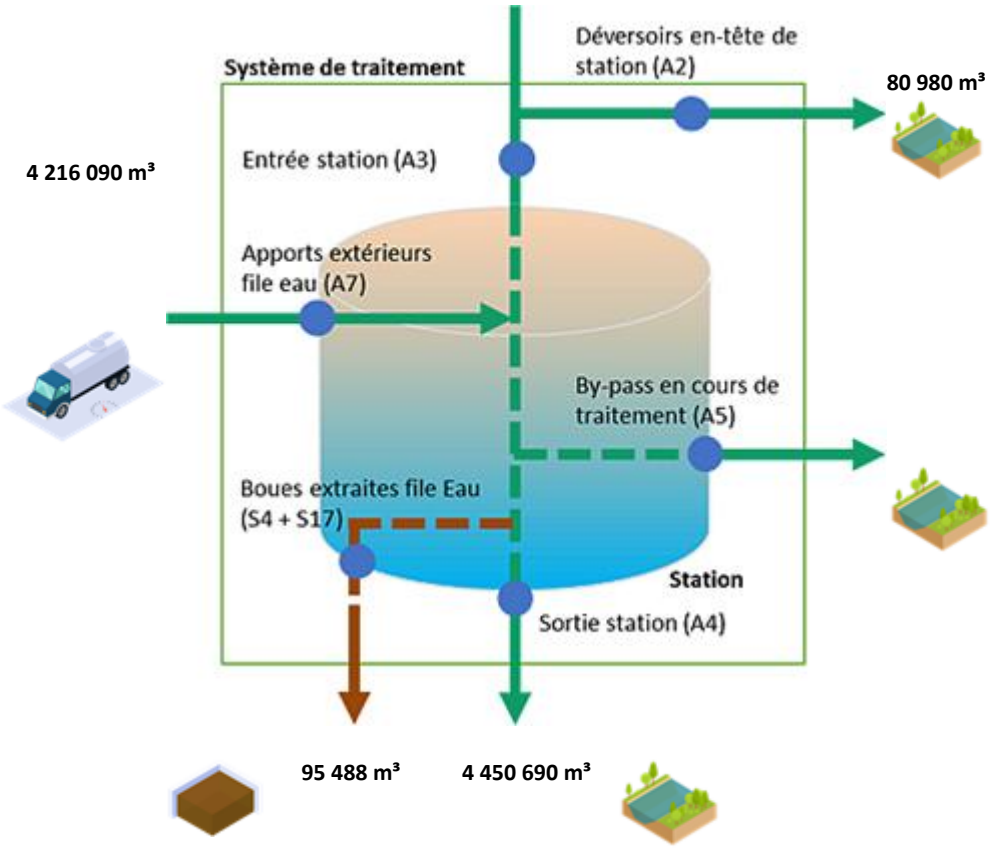
	2025
Débit de référence (m3/j)	25 181
Capacité nominale (kg/j)	4 158

Performances attendues (selon arrêté préfectoral) (*)

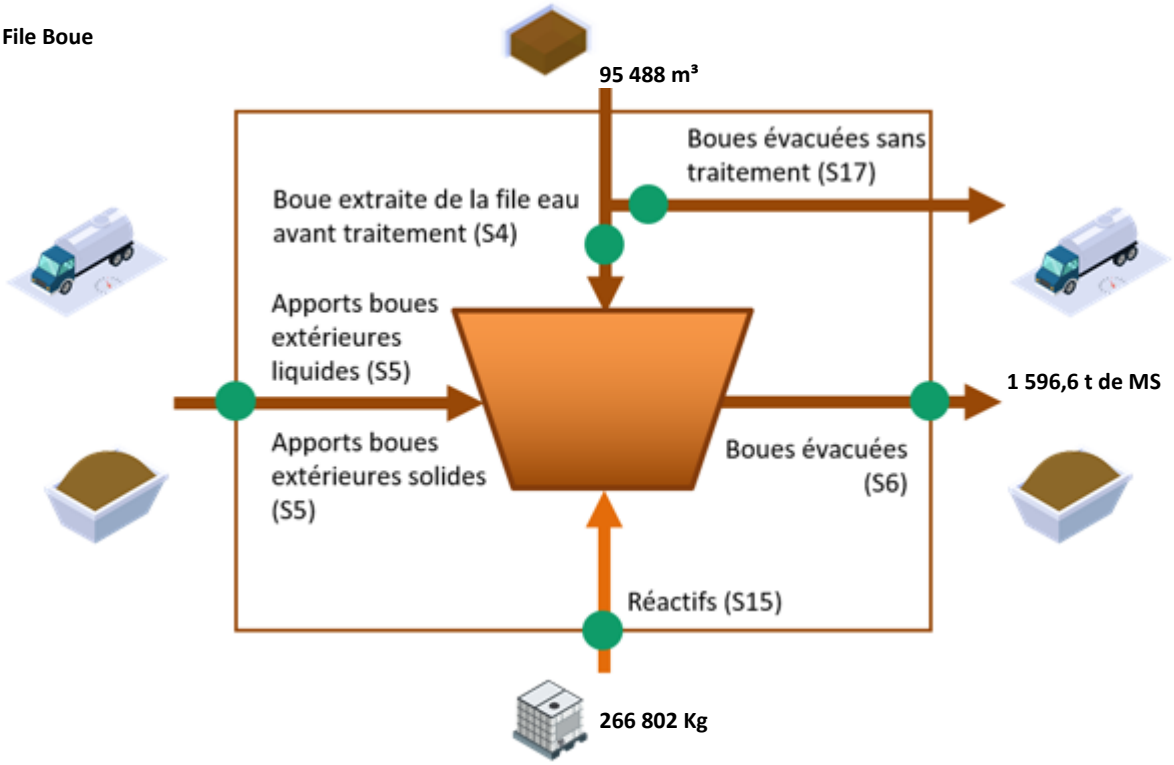
	DCO	DBO5	MES	NTK	NGL	NH4	Ptot
Concentration maximale à respecter (mg/L) (*)							
moyenne journalière par bilan	125,00	25,00	35,00				
moyenne annuelle					15,00		2,00
Concentration rédhibitoire en sortie (mg/L)							
moyenne journalière par bilan	250,00	50,00	85,00				
Charge maximale à respecter (kg/j)							
Rendement minimum moyen (%)							
moyen journalier par bilan	75,00	80,00	90,00				
moyen annuel					70,00		80,00

* : En général, pour les paramètres NTK, NGL et Ptot, les conformités se jugent en moyennes annuelles, et pour les autres paramètres en moyennes journalières par bilan, cela sous réserve d'absence d'indications complémentaires d'arrêtés préfectoraux locaux.

File Eau



File Boue



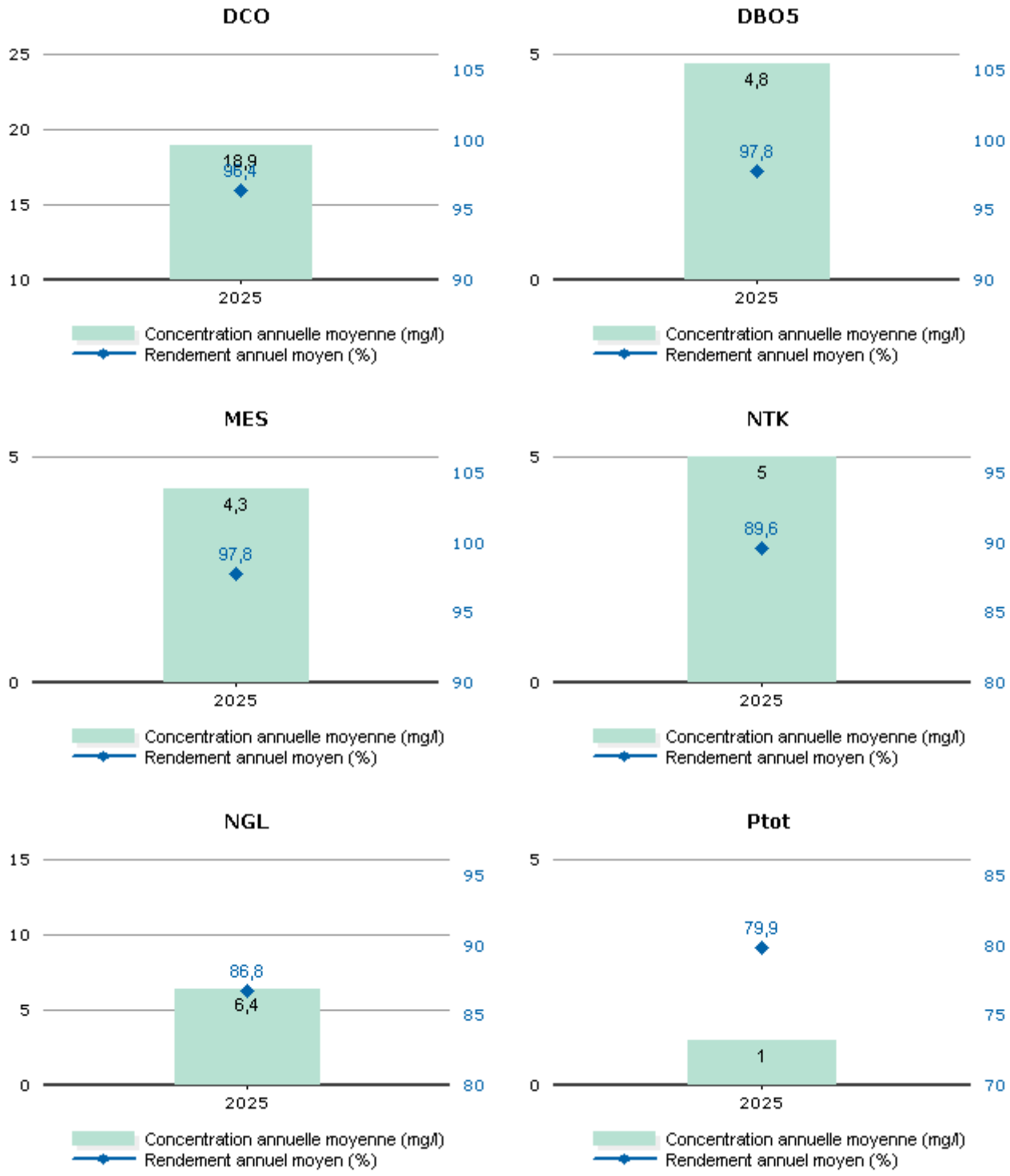
Fréquences d'analyses

Le tableau suivant présente le nombre de bilans disponibles par paramètre.

	2025
DCO	156
DBO5	104
MES	156
NTK	104
NGL	104
Ptot	104

Concentrations en sortie et rendements épuratoires

Les graphiques suivants présentent la qualité d'eau obtenue en sortie de station de traitement ainsi que les rendements épuratoires obtenus :



Les valeurs moyennes observées en sortie du système de traitement (concentrations et rendements) ne permettent pas de mesurer le respect de la prescription qui est à présent à calculer en considérant les débits à hauteur du débit de référence. L'évaluation du taux de respect fait l'objet de l'indicateur de conformité locale présenté dans la suite de la présente section.

Conformité de la performance

Les évaluations de la conformité sont réalisées en excluant les bilans pour lesquels le débit entrant dépasse le débit de référence retenu et les bilans en situations inhabituelles (catastrophes naturelles, inondations, …). La conformité locale est définie au regard des prescriptions de l'arrêté préfectoral.

	2025
Conformité à l'arrêté préfectoral	100,00

A partir de 2019, cette conformité est évaluée suivant les nouvelles règles de calcul que celles des outils du Ministère (prise en compte des débits à hauteur du débit de référence en entrée et sortie, prise en compte du débit entrant en station pour définir si la station est en ou hors condition normale de fonctionnement, prise en compte du débit de référence mentionné dans l'acte administratif (arrêté préfectoral local). Cette évaluation reste fournie à titre indicatif. Seule l'évaluation transmise par le Service de Police de l'Eau en mars a une valeur officielle.

Qualité du traitement des boues

Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration

Cet indicateur permet d'évaluer l'efficacité de dépollution des usines (extraction et concentration de la pollution de l'effluent traité). Il s'exprime en tonnage de matières sèches.

	2025
Boues évacuées (Tonnes de MS) (S6)	1 596,6

Boues évacuées par destination et proportion évacuée selon une filière conforme

Ce tableau présente la proportion de boues évacuées selon une filière conforme.

	2025
Taux de boues évacuées selon une filière conforme (%)	100,0

Destination des boues évacuées

Ce tableau présente le détail pour l'année des destinations des boues évacuées.

	Produit brut (t)	Siccité (%)	Matières sèches (t)	Destination conforme (%) *
Valorisation agricole	4418,6	36,13	1596,6	100,00
Total	**4418,6**	**36,13**	**1596,6**	**100,00**

* répartition calculée sur les tonnes de matières sèches.

Sous-produits évacués par destination

Ce tableau présente les sous-produits générés et leur devenir.

	2025
Centre de stockage de déchets (t) Refus	45,5
Total (t)	45,5
Centre de stockage de déchets (t) Sables	8,7
Total (t)	8,7

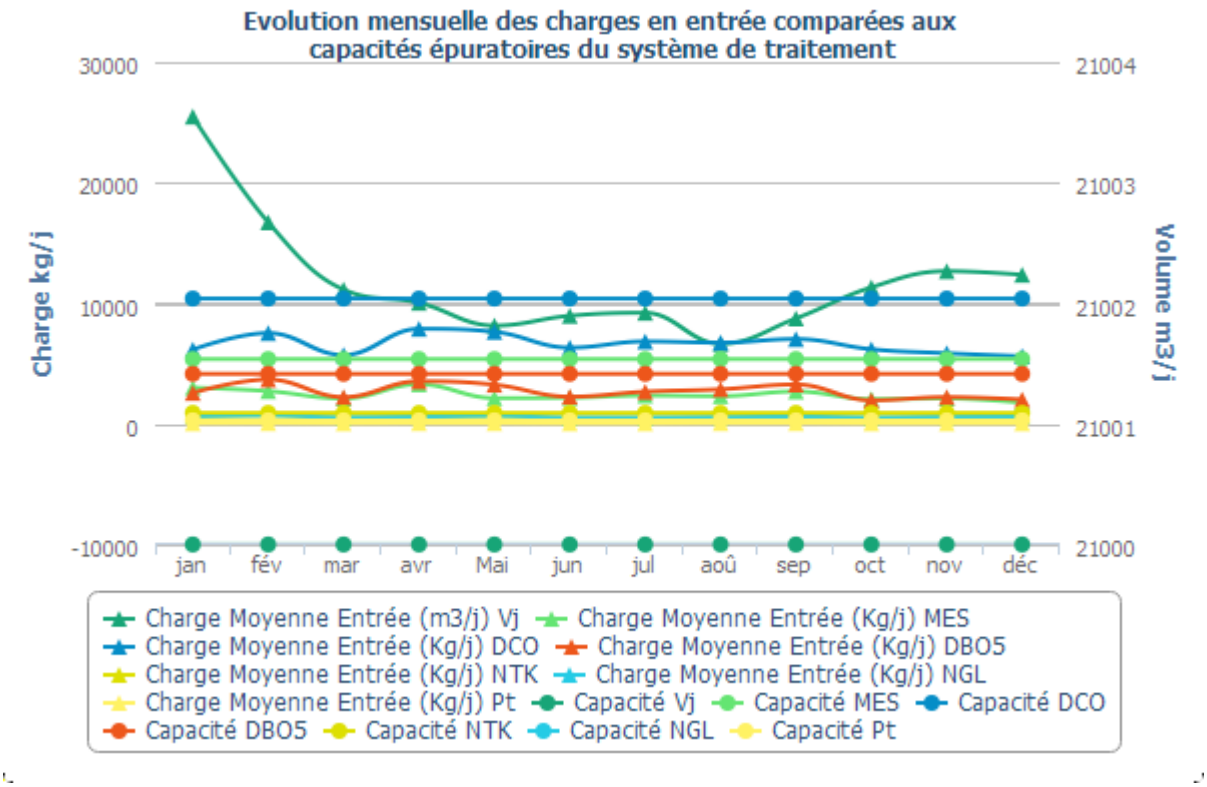
BILAN QUALITE PAR STEP

STEP - BETHUNE

Bilans HCNF / Bilans :

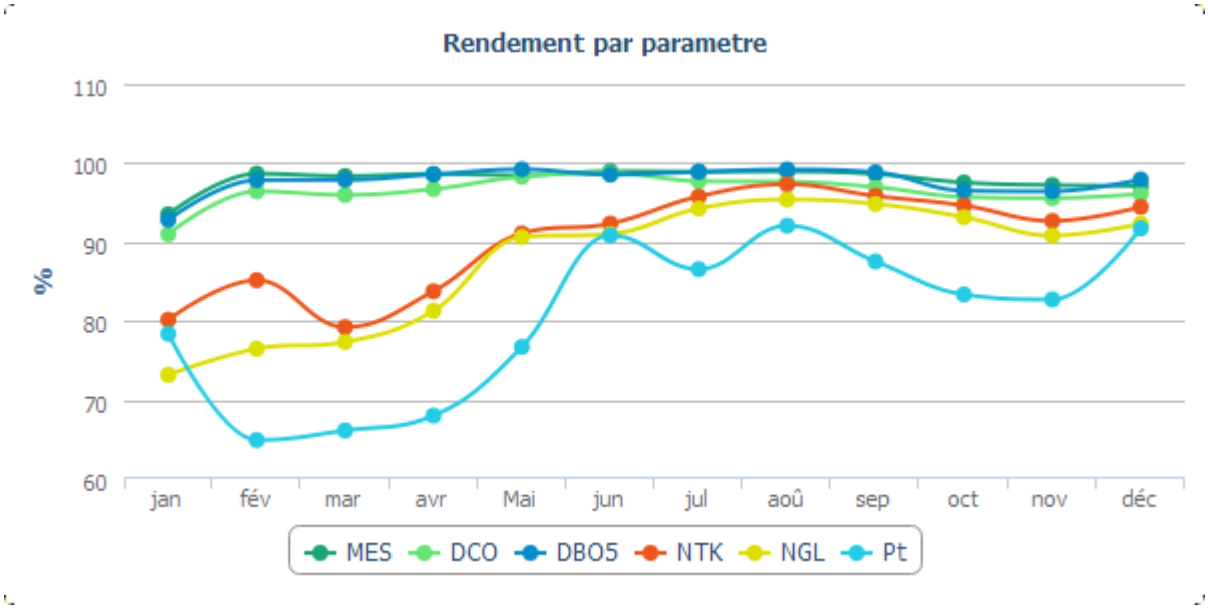
Charges entrantes et dépassement de capacité	Volume		MES	DCO	DBO5	NTK	NGL	Pt
	(m3/j)	Nbr Bilan HcNF* / nbr de bilans	kg/j	kg/j	kg/j	kg/j	kg/j	kg/j
janvier	25 488	5 / 16	3 016	6 163	2 589	641,9	641,9	63,3
février	16 728	0 / 13	2 723	7 546	3 690	722,9	722,9	69,0
mars	11 145	0 / 12	2 120	5 712	2 236	563,3	563,3	56,2
avril	10 057	0 / 15	3 292	7 890	3 548	612,1	612,1	74,6
mai	8 162	0 / 13	2 147	7 640	3 256	689,6	689,6	69,4
juin	8 967	0 / 13	2 186	6 332	2 272	540,6	540,6	56,8
juillet	9 218	0 / 14	2 369	6 841	2 683	537,0	537,0	60,1
août	6 654	0 / 11	2 318	6 749	2 880	574,2	574,2	67,5
septembre	8 750	0 / 13	2 704	7 045	3 284	616,4	616,4	73,8
octobre	11 322	1 / 14	2 062	6 206	1 970	537,8	537,8	61,3
novembre	12 675	0 / 13	2 114	5 859	2 236	591,6	591,6	61,9
décembre	12 373	0 / 9	1 774	5 612	2 035	630,4	630,4	63,1

(*) Hors conditions normales de fonctionnement selon le volume reçu en entrée de station

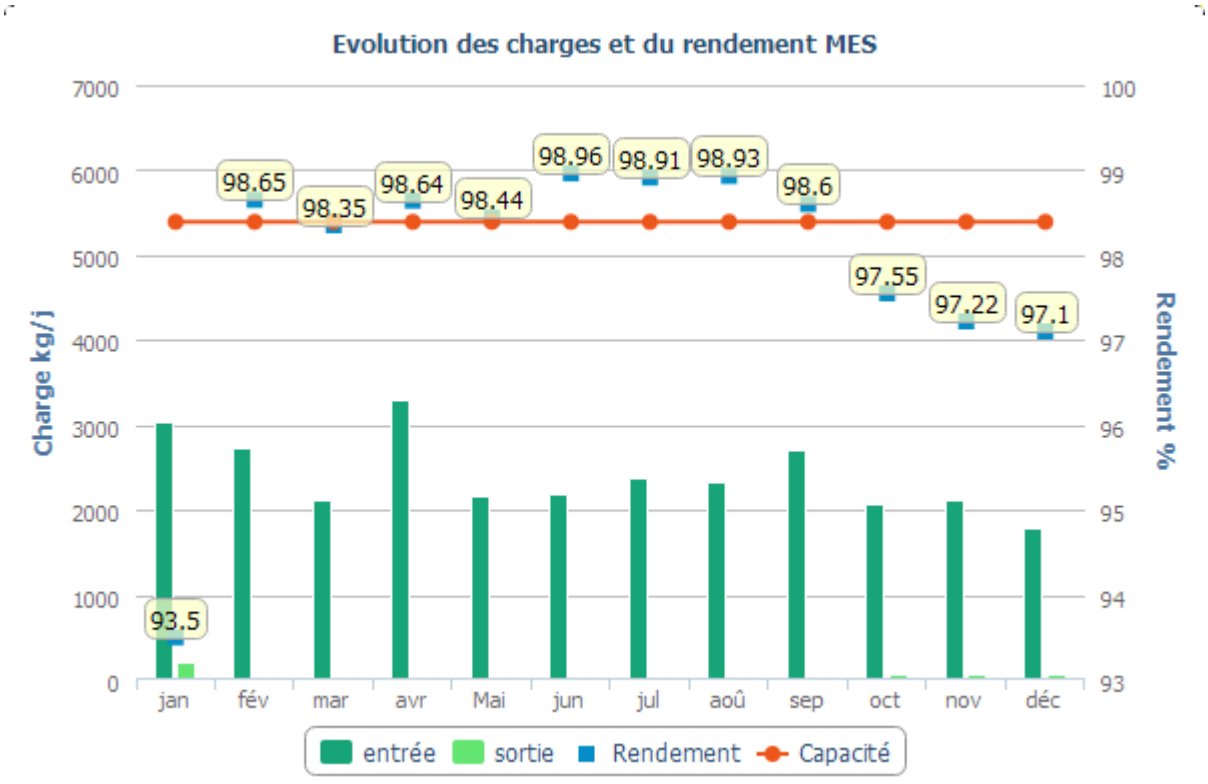


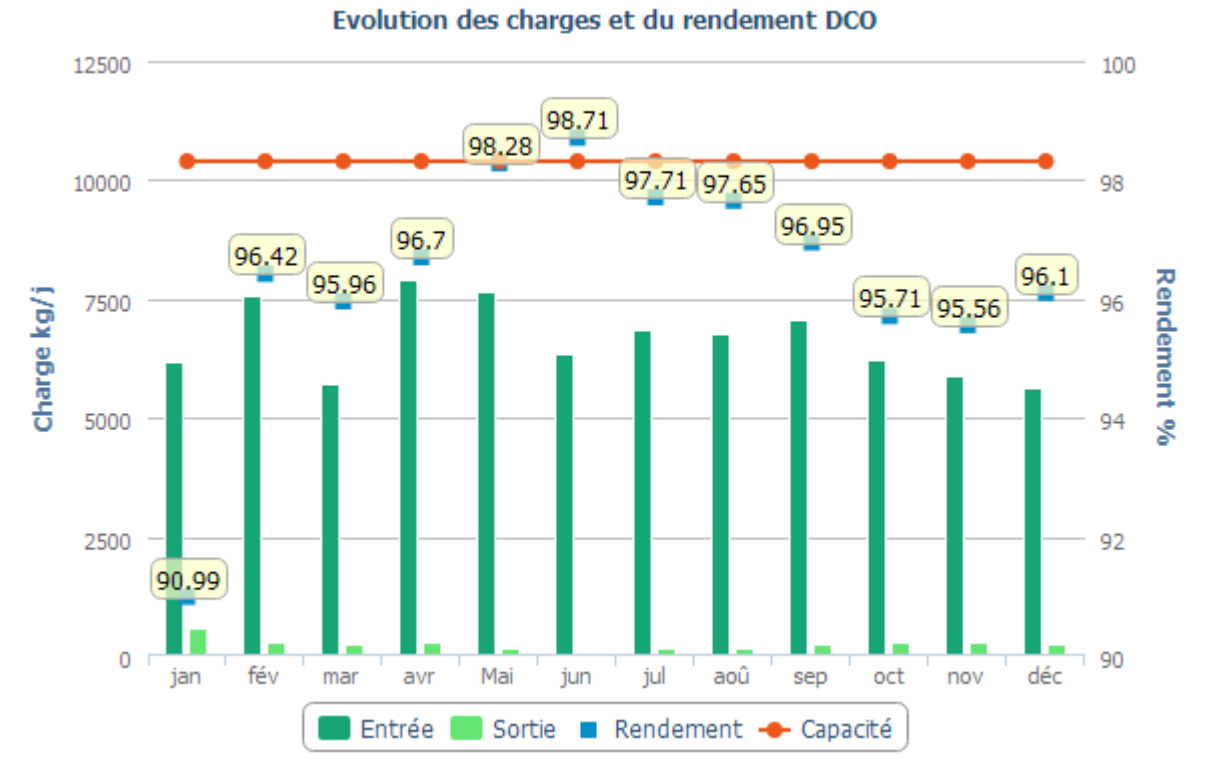
Qualité du rejet et rendement épuratoire du système de traitement :

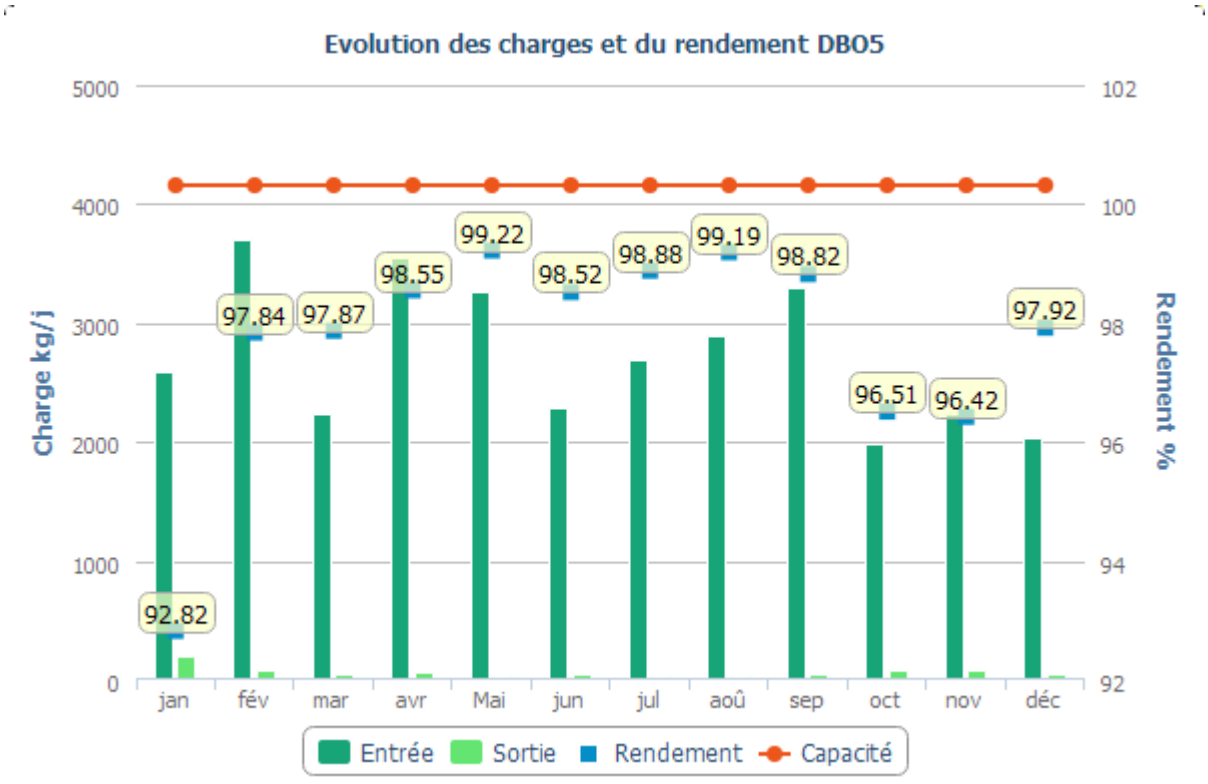
Charges en sortie et rendement	MES		DCO		DBO5		NTK		NGL		Pt	
	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%
janvier	196,10	93,50	555,30	90,99	185,86	92,82	127,40	80,16	172,20	73,18	13,70	78,38
février	36,80	98,65	270,40	96,42	79,61	97,84	107,40	85,15	170,10	76,48	24,20	64,91
mars	34,90	98,35	230,50	95,96	47,58	97,87	117,10	79,22	127,70	77,33	19,00	66,12
avril	44,70	98,64	260,00	96,70	51,33	98,55	99,40	83,76	114,70	81,26	23,90	68,00
mai	33,60	98,44	131,40	98,28	25,35	99,22	61,50	91,08	64,60	90,63	16,20	76,69
juin	22,80	98,96	81,80	98,71	33,58	98,52	41,50	92,33	48,50	91,02	5,20	90,84
juillet	25,80	98,91	156,80	97,71	30,04	98,88	22,70	95,77	30,90	94,24	8,10	86,56
août	24,70	98,93	158,50	97,65	23,23	99,19	15,50	97,30	26,50	95,39	5,40	92,05
septembre	37,90	98,60	214,70	96,95	38,66	98,82	25,70	95,84	31,90	94,83	9,20	87,54
octobre	50,60	97,55	266,00	95,71	68,77	96,51	29,00	94,61	36,80	93,15	10,20	83,34
novembre	58,70	97,22	260,20	95,56	80,06	96,42	43,40	92,67	54,40	90,80	10,70	82,71
décembre	51,40	97,10	218,60	96,10	42,26	97,92	35,10	94,43	48,50	92,30	5,20	91,73

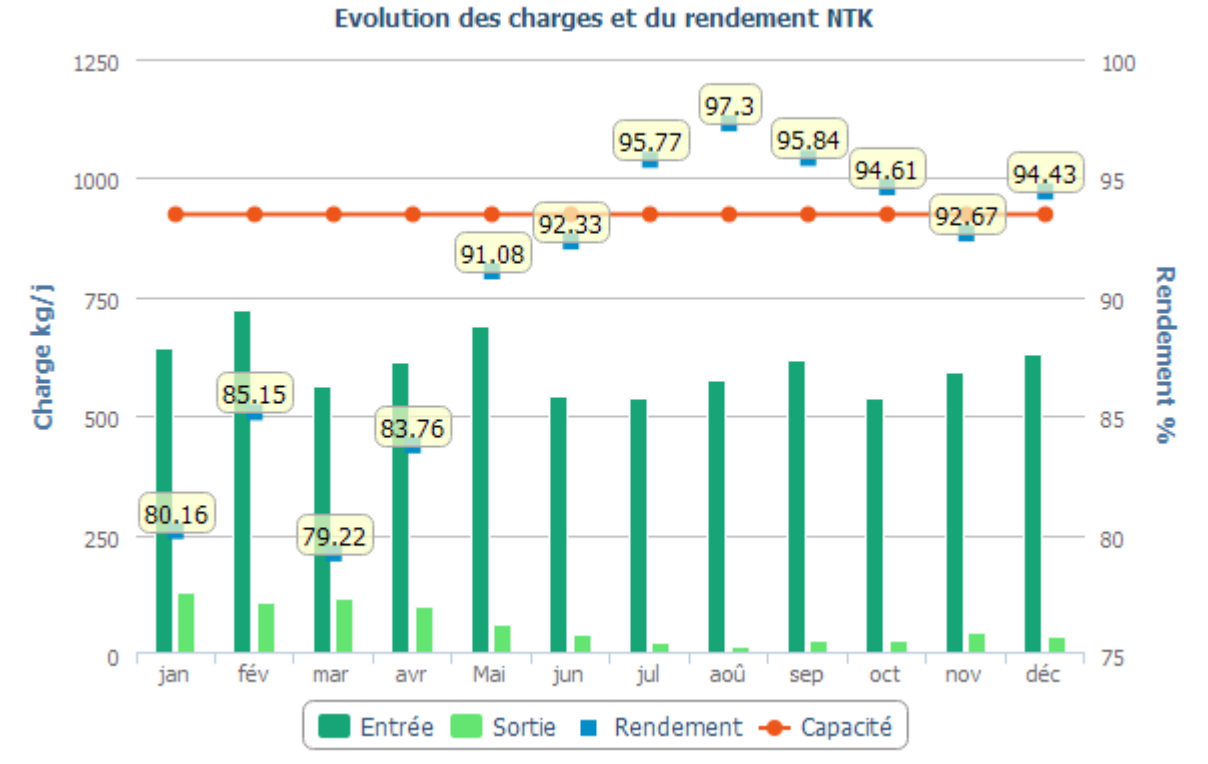


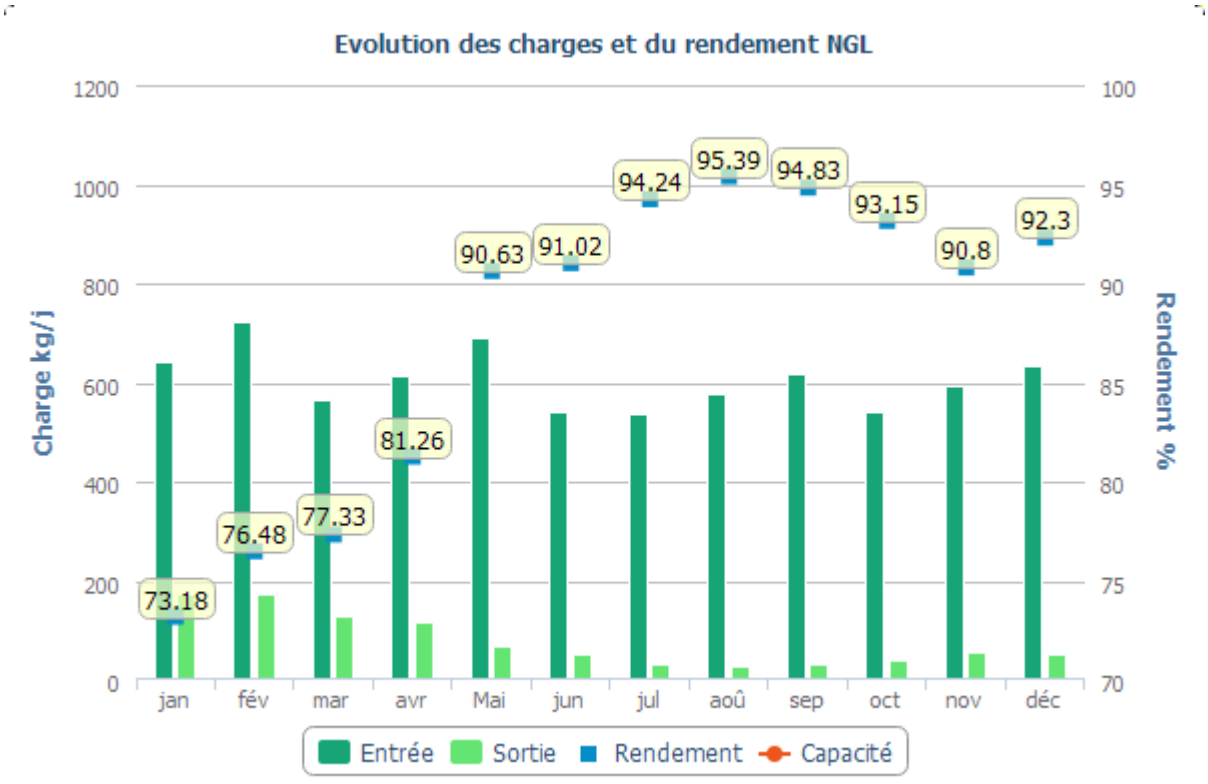
Evolution des charges et du rendement par paramètre

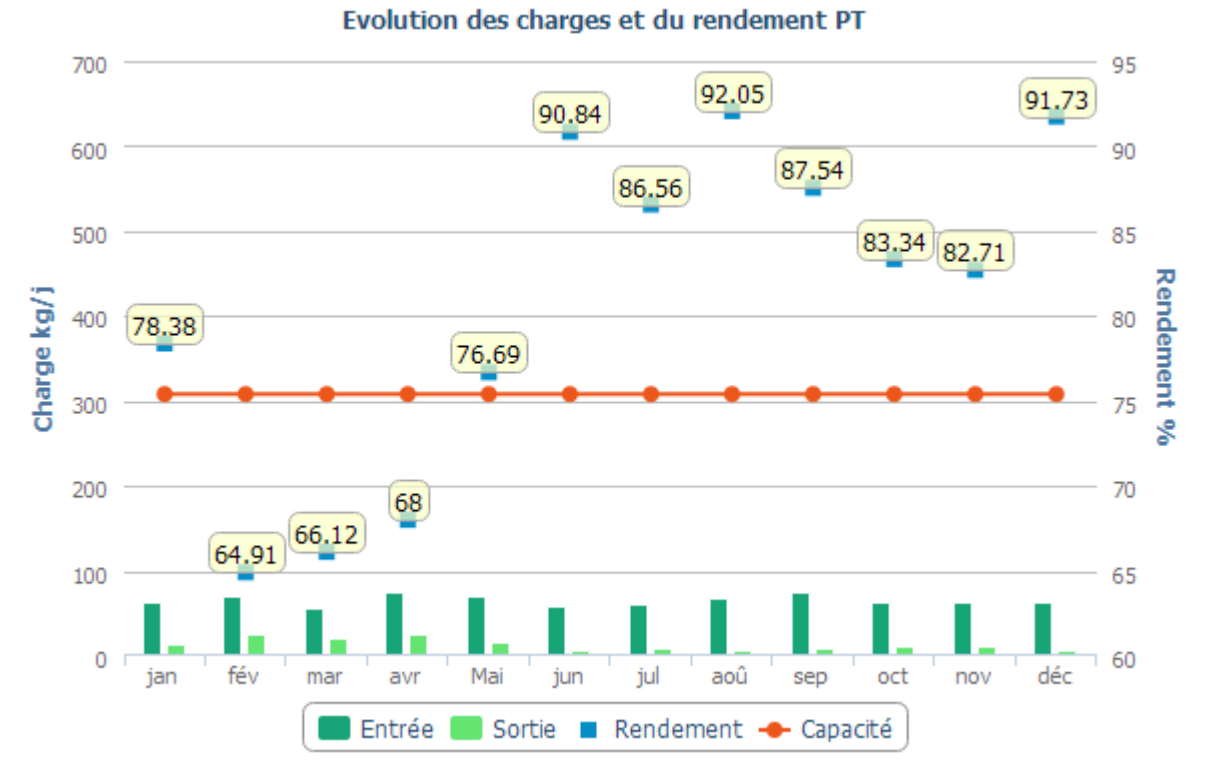

Evolution des charges et du rendement MES
Charge kg/j
Rendement %
7000
6000
5000
4000
3000
2000
1000
0
100
99
98
97
96
95
94
93
98.65
98.35
98.64
98.44
98.96
98.91
98.93
98.6
97.55
97.22
97.1
93.5
jan
fév
mar
avr
Mai
jun
jul
aoû
sep
oct
nov
déc
entrée
sortie
Rendement
Capacité


Evolution des charges et du rendement DCO
Charge kg/j
Rendement %
12500
10000
7500
5000
2500
0
100
98
96
94
92
90
98.71
98.28
97.71
97.65
96.95
96.42
95.96
96.7
95.71
95.56
96.1
90.99
jan
fév
mar
avr
Mai
jun
jul
aoû
sep
oct
nov
déc
Entrée
Sortie
Rendement
Capacité

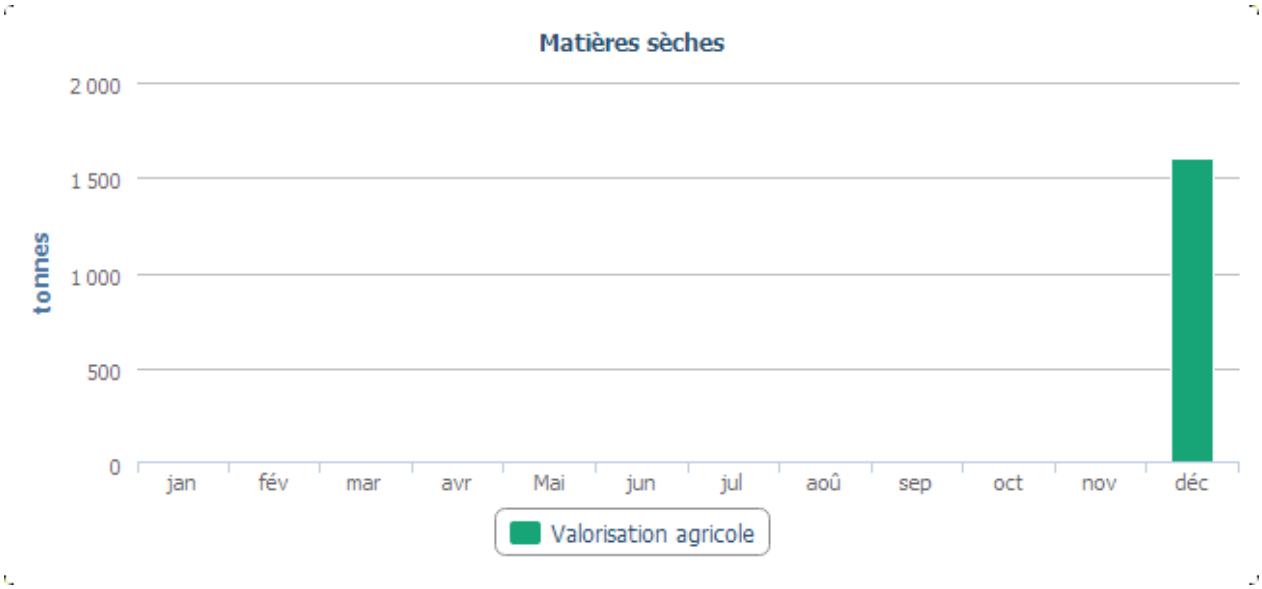

Evolution des charges et du rendement DBO5
Charge kg/j
Rendement %
5000
4000
3000
2000
1000
0
102
100
98
96
94
92
92.82
97.84
97.87
98.55
99.22
98.52
98.88
99.19
98.82
96.51
96.42
97.92
jan
fév
mar
avr
Mai
jun
jul
aoû
sep
oct
nov
déc
Entrée
Sortie
Rendement
Capacité


Evolution des charges et du rendement NTK
Charge kg/j
Rendement %
1250
1000
750
500
250
0
100
95
90
85
80
75
80.16
85.15
79.22
83.76
91.08
92.33
95.77
97.3
95.84
94.61
92.67
94.43
jan
fév
mar
avr
Mai
jun
jul
aoû
sep
oct
nov
déc
Entrée
Sortie
Rendement
Capacité





Boues évacuées par mois


Matières sèches
2 000
1 500
1 000
500
0
tonnes
jan
fév
mar
avr
Mai
jun
jul
aoû
sep
oct
nov
déc
Valorisation agricole

5.4. ENERGIE ET REACTIFS

CONSOMMATION D'ENERGIE

Usine de dépollution

	2025	N/N-1
STEP - BETHUNE		
Energie relevée consommée (kWh)	1 775 221	
Energie facturée consommée (kWh)	1 775 231	

CONSOMMATION DE REACTIFS

Usine de dépollution - File Boue

	2025	N/N-1
STEP - BETHUNE		
Chaux vive (kg)	221 532	
Polymère (kg)	45 270	

5.5. INVENTAIRE DES INSTALLATIONS

Usines de dépollution	Capacité épuratoire en DBO5 (kg/j)	Capacité équivalent habitant (EH)	Capacité hydraulique (m3/j)
STEP - BETHUNE	4 158	69 300	21 000
Capacité totale :	**4 158**	**69 300**	**21 000**

Capacité épuratoire en kg de DBO5 / j et capacité hydraulique en m3/j selon les données du constructeur, capacité en EH établie sur une base de 60 g de DBO5 par habitant et par jour.

Autres installations

Bassin d'orage - Béthune - piscine
DO - BETHUNE - PISCINE

Libellé Installation	Libellé Type Installation	Latitude	Longitude	Adresse
BASSIN ORAGE - BETHUNE - PISCINE	Bassin d'Orage	50,53377	2,63361	364 Avenue du Pont des Dames 62400 Béthune 62119
DO - BETHUNE - PISCINE	Déversoir Orage	50,546243	2,646425	386 Rue Fléming 62400 Béthune 62119
STEP - BETHUNE	Station d'Epuration	50,54656	2,64509	RUE DU RABAT 62400 BETHUNE 62119

5.6. GESTION DES INSTALLATIONS

LES OPERATIONS DE MAINTENANCE DES INSTALLATIONS

Les principales opérations de maintenance sur les installations sont les suivantes :

- Contrôles réglementaires : Electrique, appareils de levage, disconnecteurs, détecteurs de gaz, portails, extincteurs,
- Etalonnage trimestriel métrologie : Sonde O2, Redox, pluviomètre, débitmètre canal
- Contrôle annuel par un organisme extérieur : Débitmètre électromagnétique (contrôle de l'électronique), Débitmètre en canal
- Graissage trimestriel : Vis, convoyeurs, racleurs, brosses
- Contrôle sécurité annuel : douche rince œil, ligne de vie, alarme anti intrusion, stockage produits chimiques
- Etalonnage appareil de laboratoire : balances, spectrophotomètre
- Vidange annuelle : motoréducteurs
- Contrôle annuel (Contrôle système de fixation, Vérification absence de vibration ou de bruits inhabituels, Contrôle visuel (si applicable) du bon mélange du produit, Mesure de l'intensité absorbée par le moteur et comparaison avec la plaque signalétique, Contrôle de l'isolation du moteur) : Agitateurs
- Entretiens spécifiques : Ballon antibélier (40mois), centrifugeuse (selon préconisation fournisseur)

INTERVENTION CURATIVES

En 2025, nous sommes intervenus 73 fois suite à la réception d'alarmes dont 23 fois en rapport avec les problématiques autour du clarificateur décrites dans la section 2.2 Faits marquants.

6. ANNEXES

6.1. ENGAGEMENTS A INCIDENCE FINANCIERE

Ce chapitre a pour objectif de présenter les engagements liés à l'exécution du service public et qui, à ce titre, peuvent entraîner des obligations financières entre Veolia, actuel délégataire de service, et toute entité (publique ou privée) qui pourrait être amenée à reprendre à l'issue du contrat l'exécution du service. Ce chapitre constitue pour les élus un élément de transparence et de prévision.
Conformément aux préconisations de l'Ordre des Experts Comptables, ce chapitre ne présente que les « engagements significatifs, sortant de l'ordinaire, nécessaires à la continuité du service, existant à la fin de la période objet du rapport, et qui à la fois devraient se continuer au-delà du terme normal de la convention de délégation et être repris par l'exploitant futur ».
Afin de rester simples, les informations fournies ont une nature qualitative. A la demande de la collectivité, et en particulier avant la fin du contrat, Veolia pourra détailler ces éléments.

6.1.1. FLUX FINANCIERS DE FIN DE CONTRAT

Les flux financiers de fin de contrat doivent être anticipés dans les charges qui s'appliqueront immédiatement à tout nouvel exploitant du service. Sur la base de ces informations, il est de la responsabilité de la collectivité, en qualité d'entité organisatrice du service, d'assurer la bonne prise en compte de ces contraintes dans son cahier des charges.

REGULARISATIONS DE TVA

Si Veolia a assuré pour le compte de la collectivité la récupération de la TVA au titre des immobilisations (investissements) mises à disposition[1], deux cas se présentent :
Le nouvel exploitant est assujetti à la TVA[2] : aucun flux financier n'est nécessaire. Une simple déclaration des montants des immobilisations, dont la mise à disposition est transférée, doit être adressée aux Services de l'Etat.
Le nouvel exploitant n'est pas assujetti à la TVA : l'administration fiscale peut être amenée à réclamer à Veolia la part de TVA non amortie sur les immobilisations transférées. Dans ce cas, le repreneur doit s'acquitter auprès de Veolia du montant dû à l'administration fiscale pour les immobilisations transférées, et simultanément faire valoir ses droits auprès du Fonds de Compensation de la TVA. Le cahier des charges doit donc imposer au nouvel exploitant de disposer des sommes nécessaires à ce remboursement.

BIENS DE RETOUR

Les biens de retour (listés dans l'inventaire détaillé des biens du service) sont remis gratuitement à la collectivité à l'échéance du contrat selon les modalités prévues au contrat.

BIENS DE REPRISE

Les biens de reprise (listés dans l'inventaire détaillé des biens du service) seront remis au nouvel exploitant, si celui-ci le souhaite, à l'échéance du contrat selon les modalités prévues au contrat. Ces biens doivent généralement être achetés par le nouvel exploitant.

[1] art. 210 de l'annexe II du Code Général des Impôts

[2] Conformément au principe posé par le nouvel article 257 bis du Code Général des Impôts précisé par l'instruction 3 A 6 36 parue au BOI N°50 du 20 Mars 2006 repris dans le BOFiP (BOI-TVA-CHAMP-10-10-50-10)

AUTRES BIENS OU PRESTATIONS

Hormis les biens de retour et les biens de reprise prévus au contrat, Veolia utilise, dans le cadre de sa liberté de gestion, certains biens et prestations. Le cas échéant, sur demande de la collectivité et selon des conditions à déterminer, les parties pourront convenir de leur mise à disposition auprès du nouvel exploitant.

CONSOMMATIONS NON FACTUREES ET RECOUVREMENT DES SOMMES DUES AU DELEGATAIRE A LA FIN DU CONTRAT

Les sommes correspondantes au service exécuté jusqu'à la fin du contrat sont dues au délégataire sortant. La continuité de service est à privilégier (maintien des calendriers de facturation ou de mensualisation jusqu'à l'échéance du contrat). Il y a donc lieu de définir avec la collectivité les modalités de facturation et de recouvrement des sommes dues ainsi que les modalités de reversement des encaissements qui s'imposeront le cas échéant au nouvel exploitant : part ancien contrat en prorata temporis, reprise des soldes de mensualisation des comptes clients. L'introduction de relevés spécifiques, notamment si le contrat se termine après une facturation d'acompte, peut être une option à considérer.

6.1.2. DISPOSITIONS APPLICABLES AU PERSONNEL

Les dispositions applicables au personnel du délégataire sortant s'apprécient dans le contexte de la période de fin de contrat. Les engagements qui en découlent pour le nouvel exploitant ne peuvent pas faire ici l'objet d'une présentation totalement exhaustive, pour deux motifs principaux :

- ils évoluent au fil du temps, au gré des évolutions de carrière, des aléas de la vie privée des agents et des choix d'organisation du délégataire ;
- ils sont soumis à des impératifs de protection des données personnelles.

Veolia propose de rencontrer la collectivité sur ce sujet pour inventorier les contraintes qui s'appliqueront en fin de contrat.

DISPOSITIONS CONVENTIONNELLES APPLICABLES AUX SALARIES DE VEOLIA

Les salariés de Veolia bénéficient :

- des dispositions de la Convention Collective Nationale des Entreprises des Services d'Eau et d'Assainissement du 12 avril 2000 ;
- des dispositions de l'accord interentreprises de l'Unité Economique et Sociale " Veolia - Générale des Eaux " du 12 novembre 2008 qui a pris effet au 1er janvier 2009, d'accords conclus dans le cadre de cette Unité Economique et Sociale et qui concernent notamment : l'intéressement et la participation, le temps de travail des cadres, la protection sociale (retraite, prévoyance, handicap, formation) et d'accords d'établissement, usages et engagements unilatéraux.

PROTECTION DES SALARIES ET DE L'EMPLOI EN FIN DE CONTRAT

Des dispositions légales assurent la protection de l'emploi et des salariés à l'occasion de la fin d'un contrat, lorsque le service est susceptible de changer d'exploitant, que le futur exploitant ait un statut public ou privé. A défaut, il est de la responsabilité de la collectivité de prévoir les mesures appropriées.
Lorsque l'entité sortante constitue une entité économique autonome, c'est-à-dire comprend des moyens corporels (matériel, outillage, marchandises, bâtiments, ateliers, terrains, équipements), des éléments incorporels (clientèle, droit au bail, etc.) et du personnel affecté, le tout organisé pour une mission identifiée,

l'ensemble des salariés qui y sont affectés sont automatiquement transférés au nouvel exploitant, qu'il soit public ou privé (art. L 1224-1 du Code du Travail).

Dans cette hypothèse, Veolia transmettra à la collectivité, à la fin du contrat, la liste des salariés affectés au contrat ainsi que les éléments d'information les concernant (en particulier la masse salariale correspondante). Le statut applicable à ces salariés au moment du transfert et pendant les trois mois suivants est celui en vigueur chez Veolia. Au-delà de ces trois mois, le statut Veolia est soit maintenu pendant une période de douze mois maximums, avec maintien des avantages individuels acquis au-delà de ces douze mois, soit aménagé au statut du nouvel exploitant.

Lorsque l'entité sortante ne constitue pas une entité économique autonome mais que le nouvel exploitant entre dans le champ d'application de la Convention collective Nationale des entreprises d'eau et d'assainissement d'avril 2000, l'application des articles 2.5.2 ou 2.5.4 de cette Convention s'impose tant au précédent délégataire qu'au nouvel exploitant avant la fin de la période de 12 mois.

A défaut d'application des dispositions précitées, seule la collectivité peut prévoir les modalités permettant la sauvegarde des emplois correspondant au service concerné par le contrat de délégation qui s'achève. Veolia se tient à la disposition de la collectivité pour fournir en amont les informations nécessaires à l'anticipation de cette question.

En tout état de cause, d'un point de vue général, afin de clarifier les dispositions applicables et de protéger l'emploi, nous proposons de préciser avec la collectivité avant la fin du contrat, le cadre dans lequel sera géré le statut des salariés et la protection de l'emploi à la fin du contrat. Il est utile que ce cadre soit précisé dans le cahier des charges du nouvel exploitant.

La liste nominative des agents[3] affectés au contrat peut varier en cours de contrat, par l'effet normal de la vie dans l'entreprise : mutations, départs et embauches, changements d'organisation, mais aussi par suite d'événements de la vie personnelle des salariés. Ainsi, la liste nominative définitive ne pourra être constituée qu'au cours des dernières semaines d'exécution du contrat.

COMPTES ENTRE EMPLOYEURS SUCCESSIFS

Les dispositions à prendre entre employeurs successifs concernant le personnel transféré sont les suivantes :

- de manière générale, dispositions identiques à celles appliquées en début du contrat ;
- concernant les salaires et notamment les salaires différés : chaque employeur supporte les charges afférentes aux salaires (et les charges sociales ou fiscales directes ou indirectes y afférant) rattachables à la période effective d'activité dont il a bénéficié ; le calcul est fait sur la base du salaire de référence ayant déterminé le montant de la charge mais plafonné à celui applicable au jour de transfert : ce compte déterminera notamment les prorata 13ème mois, de primes annuelles, de congés payés, décomptes des heures supplémentaires ou repos compensateurs, …. ;
- concernant les autres rémunérations : pas de comptes à établir au titre des rémunérations différées dont les droits ne sont exigibles qu'en cas de survenance d'un événement ultérieur non encore intervenu : indemnité de départ à la retraite, droits à des retraites d'entreprises à prestations définies, médailles du travail, etc.

[3] Certaines informations utiles ont un caractère confidentiel et n'ont pas à figurer dans le rapport annuel qui est un document public. Elles pourront être fournies, dans le respect des droits des personnes intéressées, séparément à l'autorité délégante, sur sa demande justifiée par la préparation de la fin de contrat.

6.2. ANNEXES FINANCIERES

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

La Société a demandé à l'un des Co-Commissaires aux Comptes de Veolia d'établir un avis sur la procédure d'établissement de ses CARE. Une copie de cet avis est disponible sur simple demande de la collectivité.

6.3. ASSURANCES

Dans le cadre de ses obligations contractuelles, Veolia a souscrit aux polices d'assurance suivantes :

- **Assurance de responsabilité civile** : cette assurance couvre Veolia des conséquences pécuniaires de la responsabilité civile, quel qu'en soit le fondement juridique, que Veolia est susceptible d'encourir vis-à-vis des tiers à raison des dommages corporels, matériels et immatériels qui trouvent leur origine dans l'exécution de ses obligations.
- **Assurance de dommages aux biens :** cette assurance est souscrite par Veolia pour son propre compte. Elle a pour objet de garantir les biens affermés contre les dommages résultant de l'exploitation du service.

L'ensemble de ces attestations d'assurance est disponible sur simple demande de la Collectivité.

6.4. CERTIFICATS ISO

afaq
AFNOR CERTIFICATION

Certificat
Certificate

N° 2015/69288.12 **Page 1 / 9**

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par :
AFNOR Certification certifies that the management system implemented by:

VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX

pour les activités suivantes :
for the following activities:

PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU POTABLE ET D'EAU DE PROCESS.
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES. ACCUEIL ET SERVICE AUX CONSOMMATEURS.

DRINKING WATER AND PROCESS WATER PRODUCTION AND DISTRIBUTION.
WASTEWATER COLLECTION AND TREATMENT. CUSTOMER SERVICE.

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of:

ISO 50001 : 2018

et est déployé sur les sites suivants :
and is developed on the following locations:

Adresse	N° SIREN
21 RUE LA BOETIE FR-75008 PARIS	572025526

Liste complémentaire des sites certifiés en annexe / *Complementary list of certified locations on appendix*

(L'ensemble des activités de l'entreprise sur le(s) site(s) donné(s) est couvert par la certification)
(The scope of certification covers all activities carried out on the above-mentioned location(s))

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour)
This certificate is valid from (year/month/day) **2024-11-11** Jusqu'au *until* **2027-11-10**

Ce document est signé électroniquement. Il constitue un original électronique à valeur probatoire.
This document is electronically signed. It stands for an electronic original with probationary value.

Julien NIZRI
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification

Flashez ce QR Code pour vérifier la validité du certificat

Seul le certificat électronique, consultable sur www.afnor.org, fait foi en temps réel de la certification de l'organisme.
The electronic certificate only, available at www.afnor.org, attests in real-time that the company is certified.
Accréditation COFRAC n°4-0001, Certification de Systèmes de Management, Portée disponible sur www.cofrac.fr.
COFRAC accreditation n°4-0001, Management Systems Certification, Scope available on www.cofrac.fr.
AFAQ est une marque déposée. *AFAQ is a registered trademark.* CERTI F 1461.5 12/2020

11 rue Francis de Pressensé - 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex - France - T. +33 (0)1 41 62 80 00 - F. +33 (0)1 49 17 90 00
SAS au capital de 18 187 000 € - 479 076 002 RCS Bobigny - www.afnor.org

afnor CERTIFICATION

Certificat
Certificate

N° 2015/69287.11

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par :
AFNOR Certification certifies that the management system implemented by:

VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX

pour les activités suivantes :
for the following activities:

PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU POTABLE & D'EAU DE PROCESS.
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES. ACCUEIL ET SERVICE AUX CONSOMMATEURS.

DRINKING WATER & PROCESS WATER PRODUCTION AND DISTRIBUTION.
WASTEWATER COLLECTION AND TREATMENT. CUSTOMER SERVICE.

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of:

ISO 9001 : 2015

et est déployé sur les sites suivants :
and is developed on the following locations:

21 RUE LA BOETIE FR-75008 PARIS

Liste des sites certifiés en annexe(s) / *List of certified locations on appendix(ces)*

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour) *This certificate is valid from (year/month/day)* **2024-11-10** Jusqu'au *Until* **2027-11-09**

Ce document est signé électroniquement. Il constitue un original électronique à valeur probatoire.
This document is electronically signed. It stands for an electronic original with probationary value.

Julien NIZRI
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification

Flashez ce QR Code pour vérifier la validité du certificat

Seul le certificat électronique, consultable sur www.afnor.org, fait foi en temps réel de la certification de l'organisme. *The electronic certificate only, available at www.afnor.org, attests in real-time that the company is certified.* Accréditation COFRAC n° 4-0001, Certification de Systèmes de Management. Portée disponible sur www.cofrac.fr. *COFRAC accreditation n° 4-0001, Management Systems Certification. Scope available on www.cofrac.fr*
AFAQ est une marque déposée. *AFAQ is a registered trademark* - CERTI F 0956.9./07-2020

11 rue Francis de Pressensé - 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex - France - T. +33 (0)1 41 62 80 00 - F. +33 (0)1 49 17 90 00
SAS au capital de 18 187 000 € - 479 076 002 RCS Bobigny - **www.afnor.org**

Certificat
Certificate

N° 2015/69286.11

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par :
AFNOR Certification certifies that the management system implemented by:

VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX

pour les activités suivantes :
for the following activities:

PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU POTABLE & D'EAU DE PROCESS.
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES. ACCUEIL ET SERVICE AUX CONSOMMATEURS.

DRINKING WATER & PROCESS WATER PRODUCTION AND DISTRIBUTION.
WASTEWATER COLLECTION AND TREATMENT. CUSTOMER SERVICE.

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of:

ISO 14001 : 2015

et est déployé sur les sites suivants :
and is developed on the following locations:

21 RUE LA BOETIE FR-75008 PARIS

Liste des sites certifiés en annexe(s) / *List of certified locations on appendix(ces)*

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour) *This certificate is valid from (year/month/day)* **2024-11-10** Jusqu'au *Until* **2027-11-09**

Ce document est signé électroniquement. Il constitue un original électronique à valeur probatoire.
This document is electronically signed. It stands for an electronic original with probationary value.

Julien NIZRI
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification

Flashez ce QR Code pour vérifier la validité du certificat

Seul le certificat électronique, consultable sur www.afnor.org, fait foi en temps réel de la certification de l'organisme. *The electronic certificate only, available at www.afnor.org, attests in real-time that the company is certified.* Accréditation COFRAC n° 4-0001, Certification de Systèmes de Management. Portée disponible sur www.cofrac.fr. *COFRAC accreditation n° 4-0001, Management Systems Certification. Scope available on www.cofrac.fr*
AFAQ est une marque déposée. *AFAQ is a registered trademark* - CERTI F 0956.9./07-2020

11 rue Francis de Pressensé - 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex - France - T. +33 (0)1 41 62 80 00 - F. +33 (0)1 49 17 90 00
SAS au capital de 18 187 000 € - 479 076 002 RCS Bobigny - **www.afnor.org**

6.5. GLOSSAIRE

Le présent glossaire est établi sur la base des définitions de l'arrêté du 2 mai 2007 et de la circulaire n°12/DE du 28 avril 2008 et de compléments jugés utiles à la compréhension du document.

Abonnement :
L'abonnement désigne le contrat qui lie l'abonné à l'opérateur pour la prestation du service de l'eau ou de l'assainissement conformément au règlement du service. Il y a un abonnement pour chaque point d'accès au service (point de livraison d'eau potable ou de collecte des effluents qui dessert l'abonné, ou installation d'assainissement non collectif).

Assiette de la redevance d'assainissement :
Volume total facturé aux usagers du service.

Arrêté d'autorisation de déversement :
Arrêté autorisant le déversement signé par la collectivité compétente en matière de collecte des eaux usées au lieu où sont rejetés les effluents du bénéficiaire de l'arrêté.

Bilans disponibles :
Sur une usine de dépollution, les bilans disponibles sont les bilans 24h réalisés, exception faite des bilans inutilisables.

Capacité épuratoire :
Capacité de traitement des ouvrages d'épuration donnée par le constructeur. Elle s'exprime en capacité épuratoire (kg de DBO5/jour) et en capacité hydraulique (m3/jour) ou en équivalent-habitants.

Certification ISO 14001 :
Cette norme concerne le système de management environnemental. La certification s'applique aux aspects environnementaux que Veolia Eau peut maîtriser et sur lesquels il est censé avoir une influence. Le système vise à réduire les impacts liés à nos produits, activités et services sur l'environnement et à mettre en place des moyens de prévention des pollutions, en s'intéressant à la fois aux ressources et aux sous-produits du traitement dans le respect de la législation en vigueur et la perspective d'une amélioration continue.

Certification ISO 9001 :
Cette norme concerne le système de management de la qualité. La certification ISO 9001 traduit l'engagement de Veolia Eau à satisfaire les attentes de ses clients par la qualité des produits et des services proposés et l'amélioration continue de ses performances.

Certification ISO 50001 :
Cette norme concerne le système de management de l'énergie. Ce système traduit l'engagement de Veolia eau à analyser ses usages et ses consommations énergétiques pour privilégier la performance énergétique dans le respect de la législation en vigueur et la perspective d'une amélioration continue.

Certification ISO 45001:
Cette norme concerne le système de management de la santé et de la sécurité au travail.

Consommateur – abonné (client) :
Le consommateur abonné est une personne physique ou morale ayant souscrit un ou plusieurs abonnements auprès de l'opérateur du service public (par exemple service de l'eau, de l'assainissement, etc..). Il est par

définition desservi par l'opérateur. Il peut être titulaire de plusieurs abonnements, en des lieux géographiques distincts appelés points de service et donc avoir plusieurs points de service. Pour distinguer les services, on distingue les consommateurs eau, les consommateurs assainissement collectif et les consommateurs assainissement non collectif. Il perd sa qualité de consommateur abonné à un point de service donné lorsque le service n'est plus délivré à ce point de service, de façon définitive, quelle que soit sa situation vis-à-vis de la facturation (il n'est plus desservi, mais son compte peut ne pas encore être soldé). Pour Veolia, un consommateur abonné correspond à un abonnement : le nombre de consommateurs abonnés est égal au nombre d'abonnements.

Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions nationales issues de la Directive sur les Eaux Résiduaires Urbaines (DERU - 1991) [P203.3] :
Cet indicateur permet d'évaluer la conformité du réseau de collecte d'un service d'assainissement, au regard des dispositions règlementaires issues de la DERU.
En attente de la publication de la fiche indicateur sur le site de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement : http://services.eaufrance.fr/

Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la de la Directive sur les Eaux Résiduaires Urbaines (DERU - 1991) [P204.3] :
Cet indicateur permet d'évaluer la conformité des équipements de l'ensemble des stations d'épuration d'un service d'assainissement, au regard des dispositions règlementaires issues de la DERU.
En attente de la publication de la fiche indicateur sur le site de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement : http://services.eaufrance.fr/

Conformité de la performance des ouvrages d'épuration du service aux prescriptions nationales issues de la Directive sur les Eaux Résiduaires Urbaines (DERU - 1991) [P205.3] :
Cet indicateur permet d'évaluer la conformité de la performance de l'ensemble des stations d'épuration d'un service d'assainissement, au regard des dispositions règlementaires issues de la DERU.
En attente de la publication de la fiche indicateur sur le site de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement : http://services.eaufrance.fr/

Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel [P 254.3] :
Cet indicateur permet de mesurer le pourcentage de bilans 24h conformes de l'ensemble des stations d'épuration d'un service d'assainissement, au regard des prescriptions d'autosurveillance du ou des arrêtés préfectoraux d'autorisation de traitement
Fiche indicateur disponible sur le site de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement : http://services.eaufrance.fr/

Conformité réglementaire des rejets :
Il s'agit de la conformité des rejets aux prescriptions réglementaires (nationales ou locales par arrêté préfectoral).

DBO5 :
Demande biochimique en oxygène pendant 5 jours. La DBO5 est l'un des paramètres de caractérisation d'une eau usée.

DCO :
Demande chimique en oxygène. La DCO est l'un des paramètres de caractérisation d'une eau usée.

Développement durable :

Le rapport Brundtland a défini en 1987 la notion de développement durable comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». La conférence de Rio de 1992 a popularisé cette définition de développement économique efficace, équitable et soutenable, et celle de programme d'action ou « Agenda 21 ». D'autres valeurs sont venues compléter ces notions initiales, en particulier être une entreprise responsable, respecter les droits humains, assurer le droit des habitants à disposer des services essentiels, favoriser l'implication de la société civile, faire face à l'épuisement des ressources et s'adapter aux évolutions climatiques.

Les Objectifs du Développement Durable (ODD) de l'agenda 2030 sont un ensemble de 17 objectifs établis en 2015 par les Nations Unies et concernent tous les pays (développés et en voie de développement), dont l'objectif 6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement.
Ces nouveaux objectifs succèdent aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD de 2000 à 2015) pour réduire la pauvreté dans les pays en voie de développement (à ce titre Veolia a contribué à l'accès de 6,5 millions de personnes à l'eau potable et a raccordé près de 3 millions de personnes aux services d'assainissement dans les pays émergents).

Equivalent-habitant :
Il s'agit d'une unité de mesure de la pollution. Un équivalent-habitant correspond au flux journalier moyen de pollution produit par un habitant, soit 60 grammes de DBO5 par jour.

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [P202.2] :
Cet indicateur évalue, sur une échelle de 0 à 120 points, à la fois :

- le niveau de connaissance du réseau et des branchements
- et l'existence d'une politique de renouvellement pluriannuelle du service d'assainissement collectif.

L'échelle est de 0 à 110 points pour les services n'exerçant pas la mission de collecte.
Fiche indicateur disponible sur le site de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement : http://services.eaufrance.fr/

Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte [P255.3] :
Cet indicateur permet de mesurer, sur une échelle de 0 à 120 points, le niveau d'implication du service d'assainissement dans la connaissance et le suivi des rejets directs par temps sec et par temps de pluie (hors pluies exceptionnelles des réseaux de collecte des eaux usées au milieu naturel (rejets des déversoirs d'orage, trop-pleins des postes de refoulement, des bassins de pollution…).
Fiche indicateur disponible sur le site de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement : http://services.eaufrance.fr/

Matières sèches (boues de dépollution) :
Matières résiduelles après déshydratation complète des boues, mesurées en tonnes de MS.

MES :
Matières en suspension. Les MES sont l'un des paramètres de caractérisation d'une eau usée.

Nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif (Estimation du) [D201.0] :
Le nombre d'habitants desservis correspond à la population disposant d'un accès ou pouvant accéder au réseau d'assainissement collectif, que cette population soit permanente ou présente une partie de l'année seulement. Il s'agit de la population totale (avec 'double compte') desservie par le service, estimée par défaut à partir des populations authentifiées annuellement par décret pour les communes du service et des taux de couverture du service sur ces communes. Conformément à la réglementation en vigueur, l'exercice de l'année N donne le recensement de l'année N-3.

Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau [P252.2] :
L'indicateur recense, pour 100 km de réseau d'assainissement, le nombre de sites d'intervention, dits "points noirs", nécessitant au moins deux interventions par an pour entretien (curage, lavage, mise en sécurité).
Fiche indicateur disponible sur le site de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement : http://services.eaufrance.fr/

Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [D203.0] :
Cet indicateur évalue, en tonnes de matière sèche, la quantité de boues évacuées par la ou les stations d'épuration.
Fiche indicateur disponible sur le site de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement : http://services.eaufrance.fr/

Réseau de collecte des eaux usées :
Ensemble des équipements publics (canalisations et ouvrages annexes) acheminant de manière gravitaire ou sous pression les eaux usées et unitaires issues des abonnés, du domaine public ou d'autres services de collecte jusqu'aux unités de dépollution. Il est constitué de la partie publique des branchements, des canalisations de collecte, des canalisations de transport, des ouvrages et équipements hydrauliques.

Station d'épuration (ou usine de dépollution) :
Ensemble des installations chargées de traiter les eaux collectées par le réseau de collecte des eaux usées avant rejet au milieu naturel et dans le respect de la réglementation (appelée aussi usine de traitement, STEP).

Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation [P206.3] :
Cet indicateur mesure la proportion des boues évacuées par l'ensemble des stations d'épuration d'un service d'assainissement, et traitées ou valorisées conformément à la réglementation.
Une filière est dite « conforme » si la filière de traitement est déclarée ou autorisée selon sa taille et si le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur. Les refus de dégrillage et les boues de curage ne sont pas pris en compte.
Fiche indicateur disponible sur le site de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement : http://services.eaufrance.fr/

Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif [P301.3] :
Cet indicateur évalue le pourcentage d'installations d'assainissement non collectif conformes, après contrôle, à la réglementation sur l'ensemble des installations contrôlées depuis la création du service. L'indicateur traduit la proportion d'installations d'assainissement non collectif ne nécessitant pas de travaux urgents à réaliser. Il s'agit du ratio correspondant à la somme du nombre d'installations neuves ou à réhabiliter contrôlées conformes à la réglementation et du nombre d'installations existantes qui ne présentent pas de danger pour la santé des personnes ou de risque avéré de pollution de l'environnement rapportée au nombre total d'installations contrôlées (arrêté du 2 décembre 2013).
Fiche indicateur disponible sur le site de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement : http://services.eaufrance.fr/

Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers [P251.1] :
Cet indicateur mesure le nombre de demandes d'indemnisation suite à un incident dû à l'impossibilité de rejeter les effluents dans le réseau public de collecte des eaux usées (débordement/inondation dans la partie

privée), rapporté à 1 000 habitants desservis. Les débordements résultant d'une obstruction du réseau due à l'usager ne sont pas pris en compte.
Fiche indicateur disponible sur le site de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement : http://services.eaufrance.fr/

Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées [P201.1] :
Cet indicateur précise le pourcentage d'abonnés raccordables et raccordés au réseau d'assainissement, par rapport au nombre d'abonnés résident en zone d'assainissement collectif.

Taux d'impayés [P257.0] :
Il correspond au taux d'impayés au 31/12 de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N-1. Le montant facturé au titre de l'année N-1 comprend l'ensemble de la facture, y compris les redevances prélèvement et pollution, la taxe Voies Navigables de France et la TVA liée à ces postes. Pour une facture donnée, les montants impayés sont répartis au prorata hors taxes et redevances de la part « eau » et de la part « assainissement ». Sont exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers. (Arrêté du 2 mai 2007)

Taux de réclamations [P258.1] :
Ces réclamations peuvent être reçues par l'opérateur ou directement par la collectivité. Un dispositif de mémorisation et de suivi des réclamations écrites est mis en œuvre. Le taux de réclamations est le nombre de réclamations écrites rapporté au nombre d'abonnés divisé par 1 000. Sont prises en compte les réclamations relatives à des écarts ou à des non-conformités vis-à-vis d'engagements contractuels, d'engagements de service, notamment au regard du règlement de service, ou vis-à-vis de la réglementation, à l'exception de celles relatives au niveau de prix. (Arrêté du 2 mai 2007)

6.6. AUTRES ANNEXES : DETAIL AUTOSURVEILLANCE

Hubgrade

STEP - Bilans AS

Les bilans

Info	Les bilans	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
	Nombre de bilans Ptot	Nb	104	10	8	9	11	9	9	9	7	8	9	8	7
	Nombre de bilans NTK	Nb	104	10	8	9	11	9	9	9	7	8	9	8	7
	Nombre de bilans NGL	Nb	104	10	8	9	11	9	9	9	7	8	9	8	7
	Nombre de bilans MES	Nb	156	16	13	12	15	13	13	14	11	13	14	13	9
	Nombre de bilans DCO	Nb	156	16	13	12	15	13	13	14	11	13	14	13	9
	Nombre de bilans DBO5	Nb	104	10	8	9	11	9	9	9	7	8	9	8	7
	Nombre de bilans non conformes MES	Nb	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Nombre de bilans non conformes DCO	Nb	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Nombre de bilans non conformes DBO5	Nb	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Nombre total de bilans	Nb	156	16	13	12	15	13	13	14	11	13	14	13	9
	Nombre de bilans non conformes	Nb	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Nombre de bilans non conformes en CdF	Nb	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Nombre de bilans en CdF	Nb	149	11	13	12	15	13	13	14	11	13	13	12	9

Hubgrade

Energie

Energie OPUS

Info	Energie	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Energie électrique consommée	kWh	1 775 221	119 276	122 362	153 245	157 876	164 692	187 725	168 875	142 873	140 702	135 276	136 280	146 039
ⓘ	Charge en DCO éliminée	kg	2 332 360	173 844	203 705	169 924	228 908	232 766	187 513	207 221	204 300	204 900	184 126	167 966	167 187
ⓘ	Energie électrique consommée par DCO éliminée	kWh/kg	0,76	0,69	0,60	0,90	0,69	0,71	1,00	0,81	0,70	0,69	0,73	0,81	0,87

Energie remontée des compteurs télégérés

Info	Energie remontée par compteur télégéré	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Consommation électrique des installations avec compteur télégéré	kWh	1 775 309	119 336	122 346	153 106	157 983	164 594	187 727	168 855	142 972	140 743	135 237	136 227	146 183

Hubgrade

STEP - Matières évacuées

Boues

Info	Boues	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
	Siccité moyenne des boues	%	36,10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	36,10
	Production de boues en matières sèches	t	1001	72	52	87	85	68	130	129	65	87	77	76	72

Info	Boues - Evacuation de matières humides	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
	Poids de matières brute (poids humides) en épandage agricole	t	4419	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4419
	Poids de matières brutes évacuées (poids humide total)	t	4418,63	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4418,63

Info	Boues - Evacuation de matières sèches	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
	Poids de matières sèches en épandage agricole	t	1597	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1597
	Poids de matières sèches évacuées (total)	t	1596,58	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1596,58

Dégrillage

Info	Dégrillage	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
	Poids de refus de dégrillage en Décharge	kg	45510	-	4320	6340	5340	5240	4570	4350	-	8610	-	6740	-
	Refus de dégrillage total	kg	45510	-	4320	6340	5340	5240	4570	4350	-	8610	-	6740	-

Graisses

Info	Graisses	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc

Sables

Info	Sables	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Poids de sables en Décharge	t	8,66	4,32	-	-	-	4,34	-	-	-	-	-	-	-
ⓘ	Sables total	t	8,66	4,32	-	-	-	4,34	-	-	-	-	-	-	-

Hubgrade

STEP - Charges, Concentrations et Rendements

Concentration en sortie A4

Info	Concentration en sortie A4	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
	Concentration moyenne MES en sortie A4	mg/L	3,2	2,0	2,1	3,0	4,3	3,9	2,4	2,7	3,5	4,1	3,4	2,7	3,9
	Concentration moyenne N NO3 en sortie A4	mg/L	1,1	1,7	3,1	0,9	1,3	0,3	0,7	0,8	1,5	0,6	0,6	0,8	1,0
	Concentration moyenne DCO en sortie A4	mg/L	17,4	10,6	15,5	19,6	24,8	15,3	8,6	16,1	22,5	23,0	19,2	17,1	16,3
	Concentration moyenne N NO2 en sortie A4	mg/L	0,1	0,2	0,5	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
	Concentration moyenne DBO5 en sortie A4	mg/L	3,9	3,5	4,6	4,1	4,9	2,9	3,5	3,1	3,3	4,1	4,6	4,9	3,2
	Concentration moyenne Ptot en sortie A4	mg/L	1,1	0,4	1,4	1,6	2,3	1,9	0,6	0,8	0,8	1,0	0,8	0,8	0,4
	Concentration moyenne N NH4 en sortie A4	mg/L	3,2	2,0	4,9	9,0	8,1	5,4	3,2	0,9	0,5	1,1	1,0	1,3	1,1
	Concentration moyenne NTK en sortie A4	mg/L	4,6	3,5	6,2	10,0	9,5	7,2	4,4	2,3	2,2	2,8	2,0	2,7	2,6
	Concentration moyenne NGL en sortie A4	mg/L	5,8	5,3	9,8	10,9	10,9	7,5	5,1	3,2	3,8	3,4	2,7	3,5	3,6

Charges sortantes

Info	Charges sortantes	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
	Charge Sortante en NGL	kg/j	77,23	172,20	170,10	127,70	114,70	64,60	48,50	30,90	26,50	31,90	36,80	54,40	48,50
	Charge Sortante en MES	kg/j	51,50	196,10	36,80	34,90	44,70	33,60	22,80	25,80	24,70	37,90	50,60	58,70	51,40
	Charge Sortante en DCO	kg/j	233,68	555,30	270,40	230,50	260,00	131,40	81,70	156,80	158,50	214,70	266,00	260,20	218,60
	Charge Sortante en DCO	kg/j	233,68	555,30	270,40	230,50	260,00	131,40	81,70	156,80	158,50	214,70	266,00	260,20	218,60
	Charge Sortante en DBO5	kg/j	58,87	185,90	79,60	47,60	51,30	25,30	33,60	30,00	23,20	38,70	68,80	80,10	42,30
	Charge Sortante en Ptot	kg/j	12,58	13,70	24,20	19,00	23,90	16,20	5,20	8,10	5,40	9,20	10,20	10,70	5,20
	Charge Sortante en N NO3	kg/j	15,12	40,20	54,30	10,00	13,90	2,80	6,70	7,60	10,20	5,70	7,20	10,20	12,60
	Charge Sortante en N NO2	kg/j	1,7	4,6	8,4	0,6	1,5	0,3	0,4	0,6	0,7	0,5	0,6	0,9	0,8
	Charge Sortante en N NH4	kg/j	40,75	63,40	85,30	105,30	84,70	46,30	29,90	8,20	3,60	10,20	15,30	22,40	14,40
	Charge Sortante en NTK	kg/j	60,47	127,40	107,40	117,10	99,40	61,50	41,50	22,70	15,50	25,70	29,00	43,40	35,10

Charges entrantes

Info	Charges entrantes	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
	Charge Entrante en NTK	kg/j	604,81	641,80	722,90	563,30	612,10	689,60	540,60	537,00	574,20	616,40	537,80	591,60	630,40
	Charge Entrante en NGL	kg/j	605	642	723	563	612	690	541	537	574	616	538	592	630
	Charge Entrante en MES	kg/j	2402	3016	2723	2120	3293	2147	2186	2369	2318	2704	2062	2114	1774
	Charge Entrante en DCO	kg	6633	6163	7546	5712	7890	7640	6332	6841	6749	7045	6206	5859	5612
	Charge Entrante en DCO	kg	6633	6163	7546	5712	7890	7640	6332	6841	6749	7045	6206	5859	5612
	Charge Entrante en DBO5	kg/j	2723	2590	3690	2236	3548	3256	2272	2683	2880	3284	1970	2236	2035
	Charge Entrante en Ptot	kg/j	64,75	63,30	69,00	56,20	74,60	69,40	56,80	60,10	67,50	73,80	61,30	61,90	63,10
	Charge Entrante en N NH4	kg/j	365,64	355,30	388,30	332,70	329,50	403,30	321,70	329,90	379,50	384,00	368,30	377,90	417,30

Rendement

Info	Rendement	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
	Rendements épuratoires Ptot	%	80,74	78,38	64,91	66,12	68,00	76,69	90,84	86,56	92,05	87,54	83,34	82,71	91,73
	Rendements épuratoires N NH4	%	88,53	82,16	78,03	68,35	74,29	88,51	90,69	97,50	99,04	97,34	95,85	94,08	96,56
	Rendements épuratoires NTK	%	90,19	80,16	85,15	79,22	83,76	91,08	92,33	95,77	97,30	95,84	94,61	92,67	94,43
	Rendements épuratoires NGL	%	87,55	73,18	76,48	77,33	81,26	90,63	91,02	94,24	95,39	94,83	93,15	90,80	92,30
	Rendements épuratoires MES	%	97,90	93,50	98,65	98,35	98,64	98,44	98,96	98,91	98,93	98,60	97,55	97,22	97,10
	Rendements épuratoires DCO	%	96,40	90,99	96,42	95,96	96,70	98,28	98,71	97,71	97,65	96,95	95,71	95,56	96,10
	Rendements épuratoires DBO5	%	97,71	92,82	97,84	97,87	98,55	99,22	98,52	98,88	99,19	98,82	96,51	96,42	97,92

Hubgrade

STEP - Réactifs

Les réactifs

Info	Les réactifs	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Réactif brut conso Chaux Vive Déshydratation Boues	kg	221 532	18 310	11 000	20 740	15 820	19 825	24 050	20 000	21 647	17 740	17 200	17 200	18 000
ⓘ	Réactif brut conso Polymère Déshydratation Boues	kg	45 270	3 450	2 630	4 350	6 330	3 070	5 700	5 050	1 950	2 970	3 110	3 620	3 040

Hubgrade

Suivi des Key Assets STEP

Indicateurs suivis

Info	Indicateurs de base	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Volume entrée station	m³	4216092	716602	468387	345482	301714	253024	**269014**	285758	206266	262508	347789	375974	383574
ⓘ	Charge en DCO éliminée	kg	2332360	173844	203705	169924	228908	232766	187513	207221	204300	204900	184126	167966	167187
ⓘ	Poids de matières sèches évacuées (total)	t	1596,58	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1596,58
ⓘ	Siccité moyenne des boues	%	36,10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	36,10

Info	Energie consommée	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Energie électrique consommée	kWh	1775221	119276	122362	153245	157876	164692	187725	168875	142873	140702	135276	136280	146039
ⓘ	Energie électrique consommée par DCO éliminée	kWh/kg	0,76	0,69	0,60	0,90	0,69	0,71	1,00	0,81	0,70	0,69	0,73	0,81	0,87
ⓘ	Energie électrique consommée par m3 traité	kWh/m3	0,4211	0,1664	0,2612	0,4436	0,5233	0,6509	0,6978	0,591	0,6927	0,536	0,389	0,3625	0,3807

Info	RE-UT	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc

Info	Energie produite issue de la méthanisation	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc

Info	Suivi des non-conformités	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Nombre de bilans non conformes en CdF	Nb	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Info	Réactifs file eau	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc

Info	Réactifs file boue	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Réactif brut conso Polymère Déshydratation Boues	kg	45270	3450	2630	4350	6330	3070	5700	5050	1950	2970	3110	3620	3040
ⓘ	Réactif brut conso Chaux Vive Déshydratation Boues	kg	221532	18310	11000	20740	15820	19825	24050	20000	21647	17740	17200	17200	18000

Greenpath

Indicateurs Contrats - Suivi des Key Assets STEP - 2025

Info	Greenpath OPUS	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Energie électrique consommée	kWh	1775221	119276	122362	153245	157876	164692	187725	168875	142873	140702	135276	136280	146039
ⓘ	Volume entrée station	m³	4216092	716602	468387	345482	301714	253024	269014	285758	206266	262508	347789	375974	383574
ⓘ	Charges en DCO en entrée du système de traitement (kg)	kg	2417665	191059	211275	177070	236708	236841	189966	212083	209213	211342	192373	175772	173964
ⓘ	Charges en DCO en sortie du système de traitement (kg)	kg	85305	17216	7570	7146	7800	4075	2453	4861	4913	6442	8247	7806	6777
ⓘ	Charges en NGL en entrée du système de traitement (kg)	kg	220457,7	19897,3	20242,5	17461,6	18361,7	21377,5	16218,1	16647	17798,9	18492,1	16670,8	17748	19542,2
ⓘ	Charges en NGL en sortie du système de traitement (kg)	kg	27972,3	5336,8	4761,7	3958,1	3441,7	2002,3	1455,7	959,2	820,8	956,1	1142,1	1633	1504,8
ⓘ	Charges en N_NH4 en entrée du système de traitement (kg)	kg	133444,9	11013,7	10873,7	10312,2	9884,8	12503,1	9652,3	10227,7	11765,3	11521,3	11417,9	11337,9	12935
ⓘ	Charges en N_NH4 en sortie du système de traitement (kg)	kg	14758,5	1964,3	2388,7	3263,9	2541,2	1436,8	898,5	255,5	112,5	306,8	473,9	670,9	445,5

Hubgrade

STEP - Volumes

Pluviométrie

Info	Pluviométrie	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Pluviométrie	mm	44	113	26	7	21	14	66	47	9	48	87	58	28

STEP - Volumes

Info	Volumes entrant	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Volume journalier moyen entrée système	m³	11795	25488	16728	11145	10057	8162	8967	9218	6654	8750	11322	12675	12373
ⓘ	Volume journalier moyen entrée station	m³	11577	23116	16728	11145	10057	8162	8967	9218	6654	8750	11219	12532	12373
ⓘ	Volume journalier maximum entrée système	m³	37934	37934	25836	13753	18047	15034	20274	21116	8846	21146	28611	28932	22420
ⓘ	Volume entrant système	m³	4297072	790125	468387	345482	301714	253024	269014	285758	206266	262508	350979	380241	383574
ⓘ	Volume entrée station	m³	4216092	716602	468387	345482	301714	253024	269014	285758	206266	262508	347789	375974	383574
ⓘ	Matières de vidange entrée		45426	11377	9997	10931	9125	816	1836	339	273	164	207	223	138

Info	Volumes sortant	Unité	Bilan	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
ⓘ	Volume journalier moyen sortie station	m³	12220	24128	17404	11757	10503	8581	9501	9724	7043	9350	11881	13388	13374
ⓘ	Volume journalier moyen sortie système	m³	12438	26500	17404	11757	10503	8581	9501	9724	7043	9350	11984	13530	13374
ⓘ	Volume journalier maximum sortie système	m³	39844	39844	25996	14456	18949	16272	21443	22053	9411	22113	29565	29174	23670
ⓘ	Volume DTS	m³	80980	73523	0	0	0	0	0	0	0	0	3190	4267	0
ⓘ	Volume sortie station eau traitée	m³	4450690	747968	487324	364461	315083	266006	285031	301430	218321	280515	368317	401637	414597
ⓘ	Volume sortie système	m³	4531670	821491	487324	364461	315083	266006	285031	301430	218321	280515	371507	405904	414597

6.7. AUTRES ANNEXES : RESSOURCES HUMAINES

Heures d'insertion :

En 2025, 302 h d'insertions ont été réalisées.

	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept	oct.	nov.	déc.	TOT
Heure insertion	159	143									302

Liste du personnel affectée au contrat G5301 en 2025

Catégorie socioprofessionnelle	Filière de la convention collective des entreprises de l'eau et de l'assainissement	Intitulé d'emploi	Type de contrat de travail	Age	Date d'entrée	NB Heures 2025	Coût 2025	Taux d'affectation au contrat
Techniciens	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Technicien Usine	CDI	37	24/09/2007	1 071,00	43 464,83	0,70
Maitrise	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Conducteur Usine	CDI	36	15/10/2009	328,00	17 808,68	0,22
Techniciens	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Technicien Maintenan	CDI	31	26/10/2015	202,50	8 218,14	0,13
Maitrise	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Technicien Maintenan	CDI	42	18/09/2006	155,00	7 593,00	0,10
Cadres	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Responsable Réseaux	CDI	33	12/09/2022	85,00	4 615,05	0,06
Maitrise	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Responsable Réseaux	CDI	59	18/06/1987	61,50	3 339,13	0,04
Techniciens	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Technicien Usine	CDI	43	01/08/2006	20,08	814,92	0,01
Techniciens	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Technicien Maintenan	CDI	33	04/01/2016	19,75	801,52	0,01
Maitrise	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Technicien Etudes et F	CDI	24	17/02/2025	19,00	833,34	0,01
Techniciens	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Technicien Usine	CDI	26	22/01/2024	10,75	436,27	0,01
Maitrise	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Responsable Usine	CDI	44	01/09/2004	10,00	542,95	0,01
Employés et ouvriers	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Agent Réseaux	CDI	25	21/11/2022	8,50	332,56	0,01
Employés et ouvriers	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Agent Réseaux	CDI	35	13/05/2024	8,00	318,83	0,01
Employés et ouvriers	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Agent Réseaux	CDI	45	22/09/2008	7,25	283,65	0,00
Employés et ouvriers	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Agent Réseaux	CDI	51	01/10/2019	7,00	273,87	0,00
Employés et ouvriers	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Agent Réseaux	CDI	44	09/04/2019	7,00	273,87	0,00
Employés et ouvriers	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Agent Réseaux	CDI	54	18/02/2008	6,50	254,31	0,00
Employés et ouvriers	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Agent Réseaux	CDI	40	09/05/2022	6,00	234,75	0,00
Employés et ouvriers	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Agent Réseaux	CDI	45	07/01/2019	5,50	215,19	0,00
Techniciens	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Technicien Usine	CDI	36	02/01/2019	5,00	202,92	0,00
Employés et ouvriers	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Contrat en Alternance	CAP	18	22/09/2025	5,00	69,91	0,00
Cadres	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Ingénieur Etudes et P	CDI	58	22/06/1992	3,50	205,21	0,00
Techniciens	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Technicien Usine	CDI	33	25/10/2021	3,00	121,75	0,00
Employés et ouvriers	CCN EAU AST 12/04/00 - ACCORD 12/11/20	Agent Réseaux	CDI	58	17/11/2002	2,00	78,25	0,00
Intérim						31,86	896,32	0,02
DT						120,05	8 446,72	0,08
Territoire						1 222,82	48 386,96	0,80
Région						772,35	43 336,76	0,51
Total						4 203,92	192 399,65	2,77



Veolia
30 rue Madeleine Vionnet • 93300 Aubervilliers
www.veolia.com

part of saur mission water

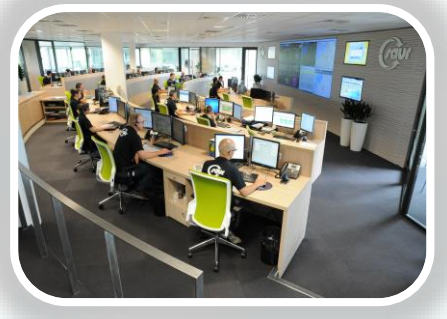
RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE DU LOT NORD

2025

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BETHUNE-BRUAY ARTOIS LYS ROMANE – ASSAINISSEMENT







Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane

saur France

Table des matières

EDITORIAL **3**

NOTRE RAISON D'ETRE, NOTRE BOUSSOLE A LONG TERME 5

LA VIE DE VOTRE CONTRAT 15

LES REPRESENTANTS DU CONTRAT 16

LES CHIFFRES CLES 18

LES CHIFFRES CLES DE L'ANNEE 19

LES TEMPS FORTS DE CETTE ANNEE 20

LES TRAVAUX REALISES DANS L'ANNEE 21

Les casses sur conduites et sur branchements 21

Les remplacements de tampons (fond travaux pour renouvellement de tampon) 21

Compte de sécurisation 21

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE SERVICE : **23**

LE CARE 29

METHODES ET ELEMENTS DE CALCUL DU CARE 30

VOTRE PATRIMOINE 34

LE RESEAU 34

Répartition par matériau 34

Répartition par diamètre 34

BILAN DE LA QUALITE DU TRAITEMENT 36

La charge hydraulique annuelle 36

La charge polluante annuelle 36

Les volumes d'effluents épurés 37

LES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES 37

LES BOUES ET LES SOUS-PRODUITS 37

Production de boues 37

Evacuation des boues 37

Les sous-produits : Refus de Dégrillage 38

Les sous-produits : Graisses 38

Les sous-produits : Sables 38

Les apports extérieurs 38

DETAIL DE LA CONFORMITE PAR SYSTEME DE TRAITEMENT 40

Nombre de bilans 24h acceptables par système de traitement 40

Taux de conformité par système de traitement 41

LES INTERVENTIONS D'EXPLOITATION 43

Bilans des interventions d'exploitations 43

LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE 44

Répartition des interventions de maintenance selon leur type 44

Répartition des interventions de maintenance selon leur nature curative ou préventive. 44

LES PROPOSITIONS D'AMELIORATION 46

LES INDICATEURS DU MAIRE (IDM) ISSUS DU DECRET DU N° 2007-675 ET ARRETE DU 02 MAI 2007 48

LE DETAIL DE VOTRE CONTRAT **50**

LES INSTALLATIONS 52

Les stations d'épuration 52

Les postes de relevage 52

LE RESEAU 57

Répartition par diamètre et matériau 57

CONSOMMATION D'ENERGIE 63

LES INTERVENTIONS D'EXPLOITATION 69

Les opérations d'hydrocurage du réseau 69

Les casses ou fuites du réseau 104

LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE 112
Les interventions de maintenance 2ème niveau 112
Les interventions de contrôle réglementaire sur les installations électriques 117
Les interventions de contrôle réglementaire sur les appareils de levage 124
Les interventions de contrôle réglementaire des ouvrants automatiques 124
LES OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT 125
ARRET DES RESEAUX 2G ET 3G 141
ATTESTATIONS D'ASSURANCES 143
Attestation Dommages aux Biens 143
Responsabilité civile 144
Attestation Responsabilité civile décennale obligatoire (bâtiment) 145
Attestation Responsabilité civile Atteinte à l'Environnement 149
Attestation Tous risques chantiers 150
ANNEXES COMPLEMENTAIRES **151**
LE GLOSSAIRE **152**
LES NOUVEAUX TEXTES REGLEMENTAIRES **157**

EDITORIAL



Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous adresser le Rapport Annuel du Délégataire pour l'année 2025. Ce document illustre avec précision l'activité et l'engagement du Groupe Saur sur le territoire que vous administrez, en pointant les actions conduites pour préserver et valoriser la ressource en eau, ce bien commun essentiel qui connaît, dans notre pays, des tensions grandissantes sur sa qualité et sa disponibilité.

Ainsi, cette édition reflète les défis et les transformations auxquels nous sommes confrontés. Si l'année 2022 a été marquée par une sécheresse sans précédent, l'année 2025 a été traversée par de nombreux aléas climatiques, d'une intensité et d'une répétition inédites. Ces désormais réalités imposent aux collectivités comme à leurs délégataires de s'adapter pour assurer une gestion performante et durable de la ressource en eau.

Face à ces défis, le Groupe Saur s'engage aux côtés des collectivités, en mettant à leur disposition les savoir-faire et expertises de ses collaborateurs ainsi que des solutions adaptées, qu'il s'agisse de traiter les micropolluants, de réutiliser les eaux usées traitées (REUT), ou encore de favoriser la gestion circulaire de l'eau et la production d'énergie renouvelable.

Notre organisation décentralisée, soutenue par nos 16 Centres de Pilotage Opérationnels répartis sur tout le territoire hexagonal, est le gage d'une forte proximité et la garantie d'une collaboration étroite et continue avec vos équipes.

Cette gouvernance partagée, dont le Groupe Saur a toujours été promoteur, et qu'entretient une diffusion transparente des données des services d'eau, est un atout pour la déclinaison opérationnelle de la transition hydrique de nos territoires.

En effet, nous avons la conviction que cette dernière repose sur une approche concertée avec l'ensemble des parties prenantes.

À travers ce rapport, nous souhaitons favoriser un moment d'échange privilégié avec vous et vos équipes, pour imaginer ensemble les meilleures perspectives pour votre service public. Nos équipes locales restent pleinement disponibles pour accompagner votre collectivité dans la mise en œuvre des solutions les plus adaptées à vos besoins et à ceux de vos administrés.

Au nom des collaborateurs du Groupe Saur qui interviennent chaque jour à votre service, je vous remercie de la confiance que vous leur accordez , et nous nous engageons à continuer à œuvrer, avec détermination et en partenariat avec vous, pour préserver durablement notre ressource en eau.

Je vous souhaite une excellente lecture.

Avec mes salutations respectueuses.

Estelle Grelier
Présidente de Saur France



1 PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

Préserver la ressource la plus précieuse de notre planète

NOTRE RAISON D'ETRE, NOTRE BOUSSOLE A LONG TERME

La raison d'être de notre entreprise est de militer pour que tous les acteurs (municipalités, industriels, citoyens, agriculteurs, associations, société civile dans son ensemble) accordent à l'eau la valeur qu'elle mérite. Au-delà de notre métier d'origine, gérer l'eau de façon responsable, en qualité et en quantité suffisantes, nous nous engageons à agir et à convaincre, afin qu'ensemble, nous investissions pour économiser l'eau et que nous inventions de nouveaux modèles pour préserver la ressource la plus précieuse de notre planète. »

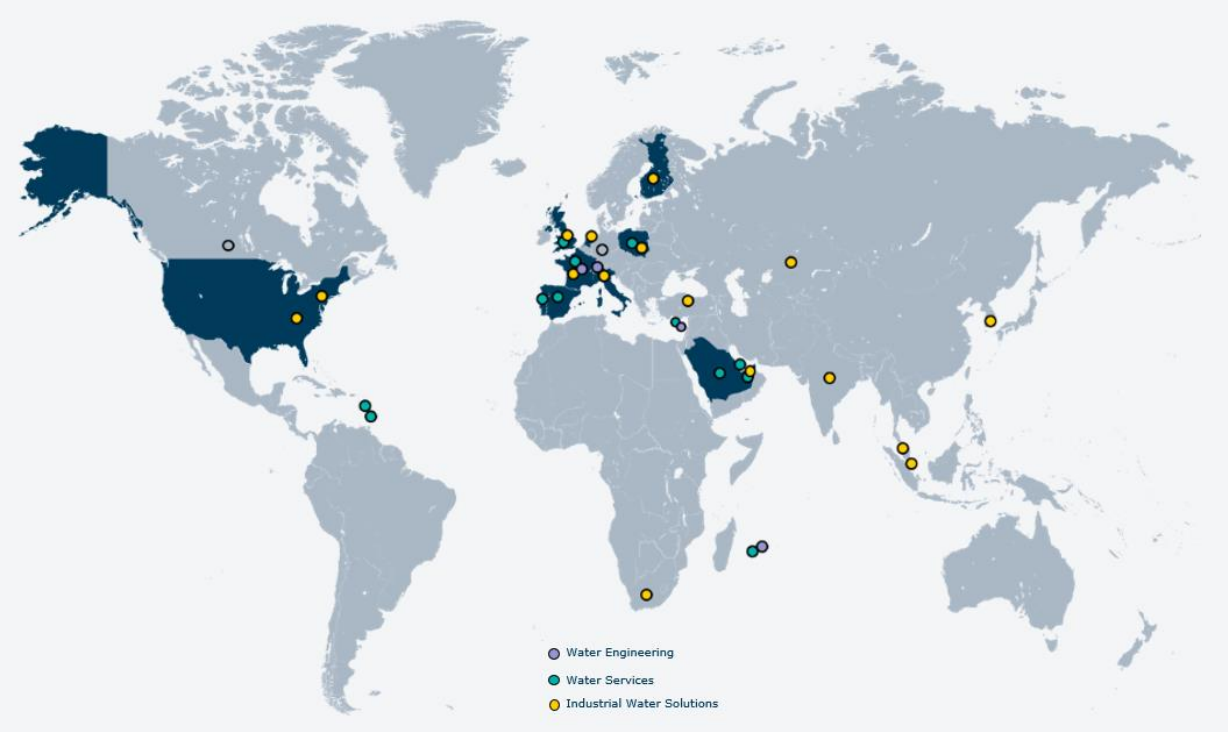
Lutter contre le stress hydrique mondial grâce à une approche client personnalisée

Les fortes précipitations, les cyclones, les sécheresses, les inondations, ou encore les variations de qualité de l'eau constituent autant de défis qui appellent des solutions adaptées.

Le Groupe Saur, acteur exclusif du secteur de l'eau en France et à l'international met son expertise au service de territoires très divers et contribue, sur plusieurs continents, à relever les défis du stress hydrique.

Doté d'une présence forte en **Péninsule ibérique, à Chypre, aux Antilles, au Moyen-Orient** et dans d'autres régions, Saur est un opérateur de pointe en infrastructures et en technologies hydriques**. En France**, Saur est le premier fournisseur d'eau des zones rurales confrontées à des enjeux majeurs de disponibilité et de qualité de la ressource.

En **Amérique du Nord comme en Europe,** le Groupe est un leader reconnu en solutions technologiques de pointe pour ses clients industriels.



4 POLES POUR AGIR SUR CHAQUE ETAPE DU CYCLE DE L'EAU :

Municipal Water Services

- Gestion complète du service public de l'eau et/ou de l'assainissement, selon différents modèles contractuels (délégation, affermage, régie intéressée, PPP).
- Conception, entretien et modernisation des installations et systèmes de traitement de l'eau potable et des eaux usées.
- Prise en charge de la relation avec les usagers et du suivi des abonnements, de la qualité de service et de la satisfaction client.

Water Engineering

- Conception et réalisation d'ouvrages de traitement de l'eau potable et des eaux usées, en France et à l'international.
- Ingénierie technique, études, maîtrise d'œuvre et pilotage de projets clés en main.
- Développement de solutions innovantes et durables répondant aux enjeux climatiques et aux besoins locaux.

Industrial Water Solutions

- Solutions sur mesure pour la gestion et le traitement des eaux industrielles, adaptées aux spécificités de chaque secteur (agroalimentaire, chimie, énergie, etc.).
- Conception, exploitation et optimisation d'installations visant à améliorer la performance environnementale et opérationnelle des sites.
- Services contractuels flexibles (BOT, BOOT, O&M, etc.) intégrant innovation, conformité réglementaire et économie circulaire.

Saur Services

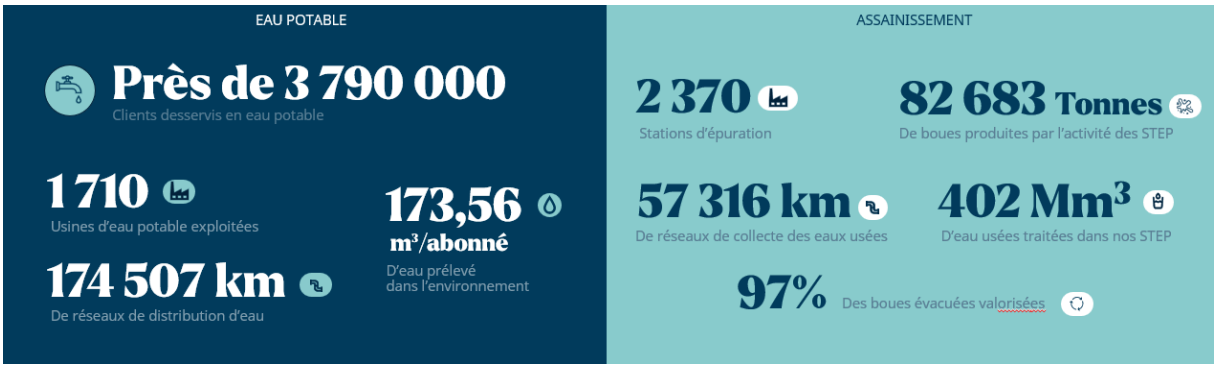
- Offre complémentaire aux activités cœur de métier, pour renforcer chaque étape du cycle de l'eau.
- Services spécialisés pour les collectivités, les industriels et les promoteurs : hydrocurage, valorisation des boues, réutilisation des eaux grises, gestion et traitement des déchets, etc.

Solutions ciblées pour renforcer la résilience des territoires et accompagner la transition écologique.

ACCELERATEUR DE LA TRANSITION HYDRIQUE

Nous travaillons quotidiennement pour faire en sorte que ceux que nous desservons disposent de l'eau dont ils ont besoin, en quantité et en qualité adéquates.

Nous nous engageons pour la sobriété en amont et l'optimisation en aval, où chaque goutte d'eau prélevée est une goutte d'eau utile.

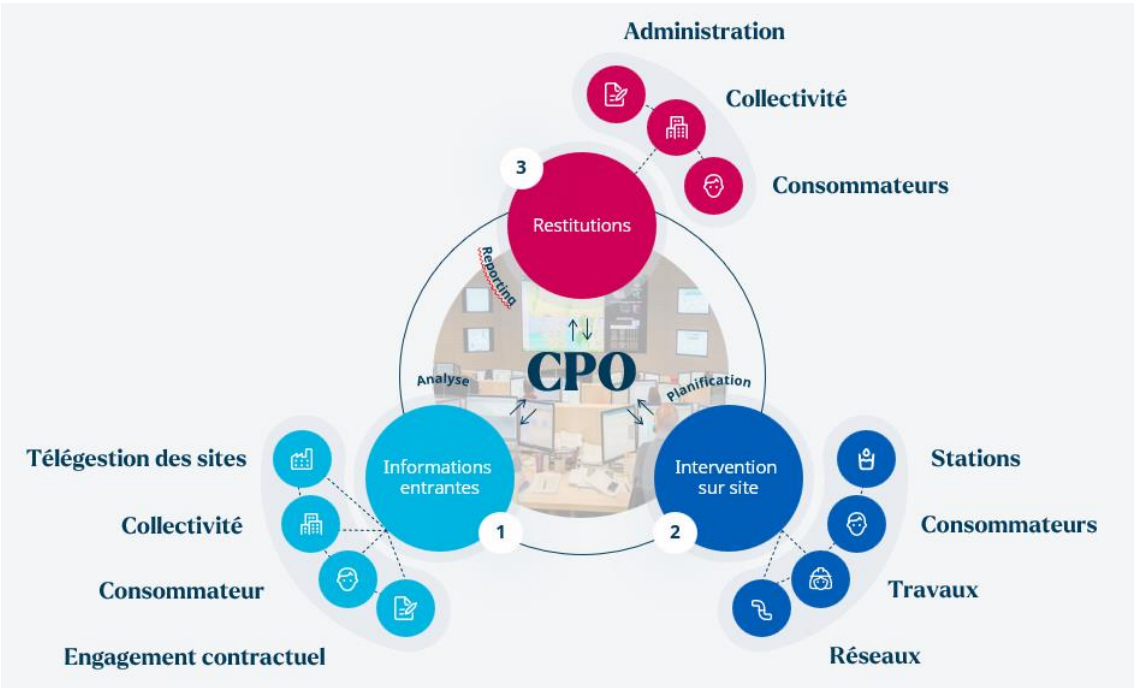


Nos forces pour une performance durable

Nos Centres de Pilotage Opérationnel (CPO) sont présents sur tout le territoire pour faciliter, optimiser et moderniser la gestion de l'eau par les collectivités.

Le CPO, c'est tout d'abord des milliers de capteurs judicieusement installés qui vont récolter, qualifier et détecter la moindre anomalie ou défaillance sur les installations.

Toutes ces données sont alors centralisées au CPO, véritable cerveau garant de chaque opération menée sur les installations.



LA RESPONSABILITE SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE (RSE)

Pour un impact positif sur la société et l'environnement

Si notre raison d'être, #MissionWater, est la boussole qui guide nos choix stratégiques, notre feuille de route RSE - Responsabilité Sociétale de l'Entreprise - en est son incarnation opérationnelle. Guidés par des engagements RSE concrets, nous accélérons notre transformation pour vous proposer des modèles plus durables et plus résilients de gestion et d'usage de la ressource en eau.

Preuve de son engagement Saur a **lié sa performance financière à sa performance RSE** : en réalisant l'émission d'obligations durables, via notamment l'émission des premières Obligations Bleues du marché privé tricolore qui lient le coût de financement de notre dette à l'atteinte d'objectifs RSE sur le climat, la diversité et la transition hydrique.

Auditée chaque année, notre expertise RSE est garantie par **nos certifications ISO sur les 4 volets Qualité - Sécurité – Environnement - Énergie** et par **Ecovadis,** Agence référente pour l'évaluation de la performance de la **Responsabilité Sociétale de l'Entreprise.**

Des enjeux environnementaux

Le cœur de notre savoir-faire

Améliorer les rendements et optimiser l'assainissement : deux priorités pour conjuguer performance opérationnelle et respect de l'environnement.

Agir pour le climat

Nous accompagnons la transition énergétique et climatique des territoires. Notre objectif : réduire de 15 % nos émissions de gaz à effet de serre liées à la consommation d'électricité (scopes 1 et 2) d'ici 2032. Pour atteindre cette ambition, nous activons neuf leviers majeurs, dont la décarbonation de la mobilité, le développement et l'approvisionnement à 100 % en énergies renouvelables, l'amélioration des rendements des usines et réseaux, l'optimisation des processus d'assainissement et la décarbonation de notre chaîne d'approvisionnement. À horizon 2050, nous visons le "net zero".

Décarboner la mobilité

Saur France a par exemple engagé une politique d'électrification de sa flotte de véhicules légers, avec l'objectif d'atteindre un taux de 40% du parc en véhicules électriques, d'ici 2030.

Décarboner la consommation d'électricité

En complément d'actions d'efficacité énergétique, depuis 2023, SAUR a déployé une stratégie de décarbonation de sa consommation d'électricité. Ainsi, 100% de la consommation du Groupe est couverte par l'achat de certificats de garantie d'origine renouvelable.

SAUR accélère également la mise en place de projets de production d'électricité in-situ, avec par exemple l'inauguration de 25 nouvelles centrales solaires en 2025, soutenue par la création d'une cellule interne dédiée. Ces solutions permettent de produire de l'électricité verte, locale, et de limiter l'impact de potentielles futures crises énergétiques.

Notre enjeu est de consommer moins mais également mieux. Grâce à l'effacement électrique et à la tarification en « spot », SAUR peut ajuster ses usages pour soutenir le réseau national en période de tension. En été, consommer en journée est plus avantageux, car l'électricité solaire y est plus abondante, moins chère et moins carbonée qu'en heures creuses nocturnes.

Des enjeux sociaux

Assurer la sécurité des collaborateurs



La santé et la sécurité sont des valeurs fondamentales chez Saur, avec un objectif unique : zéro accident. L'entreprise déploie une politique proactive incluant :

- Formations et tests sur les 10 règles vitales pour les équipes terrain.
- Formation continue et vigilance partagée : chaque collaborateur est acteur de sa sécurité et celle des autres.
- Événements annuels (*Safety Event*) et journées sécurité pour sensibiliser à la prévention, aux risques métiers, au bien-être et aux gestes de secours.
- Intégration sécurisée des nouveaux arrivants via un accompagnement structuré par des mentors pendant 6 mois.

Engagement fort : respect strict des procédures, management impliqué, traitement des presqu'accidents et promotion d'une culture sécurité

Contribuer à l'insertion et l'emploi local

Chez Saur, nous plaçons le développement et l'épanouissement de nos talents au cœur de nos priorités. Former, accompagner et faire grandir les jeunes générations, c'est aussi contribuer à l'ancrage territorial de notre entreprise. Nous facilitons l'accès à l'emploi pour tous, via le recrutement sans période d'essai, des partenariats avec des acteurs locaux, des missions auprès d'ESAT, et la participation régulière à des événements emploi.

Saur s'engage aussi pour la formation locale, en accueillant des jeunes en stage ou alternance, organisant des visites de sites et menant des actions de sensibilisation scolaire pour mieux faire connaître les métiers et les enjeux de l'eau.

Favoriser la mixité et l'égalité

Depuis 2009, Saur est signataire de la charte de la diversité de l'IMS. La Charte de la diversité contribue à développer un management respectueux des différences et fondé sur la confiance. Elle améliore la cohésion des équipes, source d'un meilleur vivre ensemble et donc de performances.

Saur favorise la diversité et la parité via des politiques actives et une démarche continue pour l'égalité professionnelle. Depuis plusieurs année, Saur obtient la note globale de **99/100** pour **l'index de l'égalité professionnelle Femmes-Hommes** défini par le ministère du travail.

Favoriser l'inclusion

Le Groupe SAUR a signé en 2025 une convention de partenariat avec l'Agefiph (Association chargée de soutenir le développement de l'emploi des personnes en situation de handicap), afin de renforcer son accompagnement en matière de recrutement, de maintien dans l'emploi et de sensibilisation au handicap. Ainsi, par exemple, 100 % des recruteurs de Saur ont été sensibilisés au handicap.

Valoriser l'engagement professionnel

Un partenariat national avec le SDIS permet à nos collaborateurs de concilier leurs missions chez Saur et leur engagement comme sapeurs-pompiers volontaires, renforçant ainsi la sécurité des territoires et la solidarité au sein de nos équipes

Sensibiliser à la RSE

À l'occasion de la semaine du développement durable, plus de 1 700 collaborateurs ont participé à un challenge RSE collectif, via une application dédiée favorisant les éco-gestes, la mobilité douce et la sensibilisation aux enjeux environnementaux.

Des enjeux sociétaux

Accompagner les clients fragiles et donner un accès équitable à l'eau

Nous veillons à garantir l'accès au service pour tous, en adaptant nos modalités d'accompagnement aux situations de fragilité, notamment par la possibilité de plans de paiement personnalisés et la généralisation de prélèvements mensuels pour mieux gérer le budget. Nous multiplions également les actions de sensibilisation à la maîtrise des consommations d'eau.

Les conseillers clientèle sont également formés à l'accueil des personnes en situation de handicap, par notamment l'application des pratiques recommandées dans le guide élaboré par le ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires « Bien accueillir les personnes handicapées ».

Réaliser des achats durables

Nous privilégions les achats locaux et responsables, en intégrant systématiquement des critères de développement durable et en favorisant les acteurs de l'économie sociale et solidaire dans nos partenariats.

Solidarité & Engagement



Notre fonds Saur Solidarités soutient, via l'engagement de nos collaborateurs, des projets favorisant l'accès à l'eau, l'insertion et l'aide aux personnes en situation de handicap, en partenariat avec les associations locales.

Éthique et conformité

Saur garantit la transparence et l'intégrité de ses pratiques via sa certification ISO 37 001 et des programmes de formation à l'éthique et à la lutte contre la corruption. Un dispositif de signalement sécurisé est mis à disposition de tous les collaborateurs et partenaires.

Neutralité & Service public

Conformément aux dispositions de la Loi n°2021-1109 du 24 août 2021, nous sommes tenus d'assurer l'égalité des usagers devant le service public et de veiller au respect des principes de laïcité et de neutralité du service public. A cette fin, nos collaborateurs sont tenus lorsqu'ils participent à l'exécution du service public, de s'abstenir notamment de manifester leurs opinions politiques ou religieuses, de traiter de façon égale toutes les personnes et de respecter leur liberté de conscience et leur dignité.

Dans le cadre du dispositif de signalement public de Saur, un processus spécifique a été ajouté pour remonter les manquements éventuels concernant la neutralité du service public.

GESTION ET COLLECTE DES EAUX RESIDUAIRES URBAINES

La nouvelle Directive européenne sur les eaux résiduaires urbaines (DERU) renforce les exigences d'exploitation des services d'assainissement, en élargissant la collecte et en encadrant la gestion des rejets par temps de pluie. Elle vise un assainissement universel et durable, garantissant la protection des milieux aquatiques.

Obligation de collecte : ce qu'en dit la DERU

La DERU abaisse le seuil d'application de la collecte à 1 000 équivalents-habitants, afin d'inclure les petites et moyennes agglomérations (article 3). D'ici 2035, 100% des agglomérations concernées devront disposer d'un réseau de collecte adapté ou, lorsque cela n'est pas possible, de systèmes individuels assurant un traitement équivalent.

Lorsque la topographie ou les coûts rendent un raccordement collectif impossible, des systèmes individuels appropriés pourront être mis en place, à condition d'assurer un niveau de traitement équivalent.

Réduction des rejets directs d'eaux usées par temps de pluie

Lors des épisodes pluvieux, les réseaux d'assainissement unitaires peuvent être saturés, entraînant le rejet direct d'eaux usées non traitées vers le milieu naturel.

La DERU (article 5) fixe des seuils maximaux de pollution pour les rejets d'eaux usées lors des épisodes pluvieux. Les collectivités devront :

- identifier les zones à risque où ces rejets se produisent ;
- mesurer les charges polluantes (matières organiques, nutriments, micropolluants) émises par les systèmes d'eaux usées ;
- mettre en œuvre des actions correctives : création ou agrandissement de bassins de rétention, gestion optimisée des déversoirs d'orage, désimperméabilisation ou infiltration à la source.

Objectif : réduire la pollution diffuse en milieu urbain et renforcer la résilience des réseaux d'assainissement.

Suivi et performance environnementale

La DERU renforce également les exigences de surveillance et de transparence environnementale, imposant aux exploitants un suivi plus précis des volumes collectés, des rejets et des performances énergétiques. Ces données devront alimenter les plans intégrés de gestion des eaux résiduaires urbaines, afin de permettre un pilotage plus efficace du service et une amélioration continue de sa performance environnementale.

Plans intégrés de gestion des eaux résiduaires urbaines (ERU)

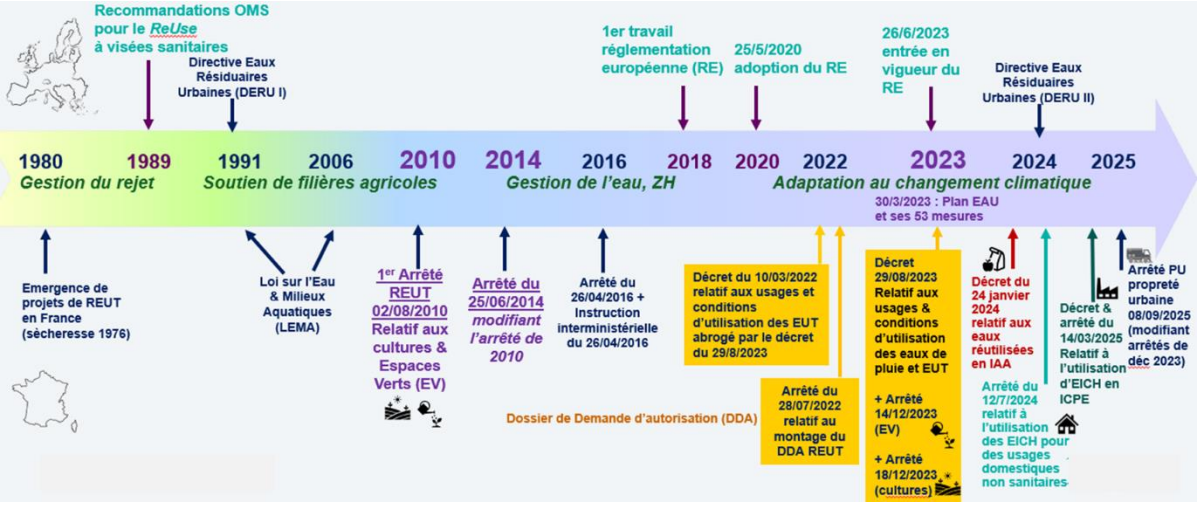
Les États doivent élaborer des plans intégrés de gestion des eaux résiduaires urbaines, visant à réduire la pollution par temps de pluie (ruissellement, déversoirs d'orage).

Ces plans comportent :

- un diagnostic complet de la situation existante ;
- des mesures de prévention contre l'introduction d'eaux pluviales non polluées ;
- des actions d'optimisation des réseaux et de réduction des macroplastiques.

Les agglomérations de plus de 100 000 EH devront avoir établi leur plan avant 2033, celles de 10 000 à 100 000 EH avant 2039, avec une révision tous les 6 ans.

FOCUS REUTILISATION DES EAUX USEES TRAITEES (REUT)



Frise historique de la législation européenne et française : cas du recyclage des EUT et des ENC pour des usages variés

La réglementation concernant la réutilisation des eaux usées traitées (REUT) et le recours aux eaux non conventionnelles (ENC) au sens large, est en pleine évolution depuis ces dernières années, avec un Règlement Européen (RE) entré en vigueur le 25 juin 2023, ainsi que plusieurs décrets et arrêtés français publiés de 2022 à 2025, concernant tous types d'ENC pour de nombreux usages.

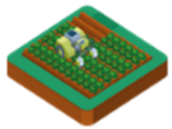
Historique des textes :

- 1er arrêté REUT français du **2 aout 2010 révisé le 25 juin 2014**, relatif au recyclage des EUT pour des usages « cultures » et « espaces verts EV ».
- Plan EAU gouvernemental du **30 mars 2023** et ses 53 mesures : *Réutiliser 10% des EUT d'ici 2030* (contre moins d'1% actuel)
- Arrêté du **28 juillet 2022** relatif aux modalités administratives de montage du DDA dossier de Demande d'Autorisation REUT
- Décret 2023-835 du **29 août 2023** (abrogeant le décret du **10 mars 2022)** relatif aux usages et conditions d'utilisation des eaux de pluie et des EUT, pour des usages non domestiques, appuyé par l'arrêté DDA du **28 juillet 2022**.
- **Arrêté du 14 décembre 2023 relatif aux conditions de production et d'utilisation des EUT pour l'arrosage d'espaces verts**
- **Arrêté du 18 décembre 2023 relatif aux conditions de production et d'utilisation des eaux usées traitées pour l'irrigation de cultures**
- **Projets** de décret et arrêté du **19 décembre 2023** relatifs à l'utilisation d'eaux impropres à la consommation humaine (EICH) pour des usages domestiques non sanitaires
- Décret no 2024-33 du **24 janvier 2024** relatif aux eaux réutilisées dans les entreprises du secteur alimentaire (IAA) et portant diverses dispositions relatives à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine (EDCH)
- Arrêté du **12 juillet 2024** relatif à l'utilisation d'EICH pour des usages domestiques non sanitaires
- **Dernier texte** : l'Arrêté du **8 septembre 2025** (modifiant les arrêtés des 14 et 18 décembre 2023) fixant les prescriptions applicables à l'utilisation d'EUT pour les usages liés à la propreté urbaine (PU), qui visent à garantir la protection de la santé publique, humaine et animale, et de l'environnement.

			Synthèse arrêtés 14 et 18 décembre 2023 et arrêté du 8 septembre 2025 (usages urbains)				
	Paramètres	Classes d'eaux / unités	A+	A	B	C	D
Physico-chimiques	MES (mg/l)	mg/l	< 10	< 10	= valeurs arrêté de la lastep concernée (hors période irrigation)		
	DBO5 (mg/l)	mg/l	<= 10	<= 10			
	Turbidité (NFU)	NFU	<= 5	<= 5			
Bactério, viro, parasitologiques	Ecoli	Nb/100 ml	**< 1**	<= 10	<= 100	<= 100	<= 10 000
		Abatt log	>= 5	>= 5	>= 3	>= 2	>= 2
	Bactériophages ARN-f	Nb/100 ml	<= 10	<= 10	<= 100	<= 100	<= 10 000
		Abatt log	>=6	>=6	>= 3	>= 2	>= 2
	Clostridium Perfringens ou spores ASR	Nb/100 ml	<= 10	<= 10	<= 100	<= 100	<= 10 000
		Abatt log	>= 4 ou 5	>= 4 ou 5	>= 3	>= 2	>= 2
	Œufs d'Helminthe	Nb œufs/l	< 1 pour irrigation des pâturages et fourrages frais				
	Légionella spp	Nb/l	< 1000 si risque de formation d'aérosols				
Usages	**Propreté urbaine :**		Nettoyage des voiries **avec** aspersion Nettoyage d'ougrages d'art **ouverts** au public Nettoyages d'accottements **ouverts** au public	Nettoyage des voiries **sans** aspersion Nettoyage d'ougrages d'art **fermés** au public Nettoyages d'accottements **fermés** au public	**Sans traitement complémentaire à celui de la step :** - hydrocurage des réseaux EU - hydrocurage des réseaux eaux pluviales Opérations sur installations ANC Nettoyage des bennes à ordure Nettoyage des quais de déchetterie		
	Arrosage des espaces verts			EV ouvert au public	EV ouvert au public + barrière (accès restreint)	EV ouvert au public + barrière (accès restreint)	Interdit
	Irrigation agricole			Toute culture en contact avec eau	Toute culture en contact avec eau si barrière	Toute culture en contact avec eau si barrières renforcées	Cultures industrielles, énergétique et à semences







Exigences de qualité pour la REUT relative aux usages PU (arrêté septembre 2025), EV et cultures (arrêtés de décembre 2023

Les niveaux de qualité exigées en 2023 et 2025 sont bien plus drastiques que les exigences initiales de l'arrêté EV et cultures de 2010 révisé en 2014. Pour atteindre de tels niveaux de qualité, il est souvent nécessaire de compléter la filière d'épuration par un procédé de désinfection qui peut être mis en place sous forme de skid ou d'unité REUT.

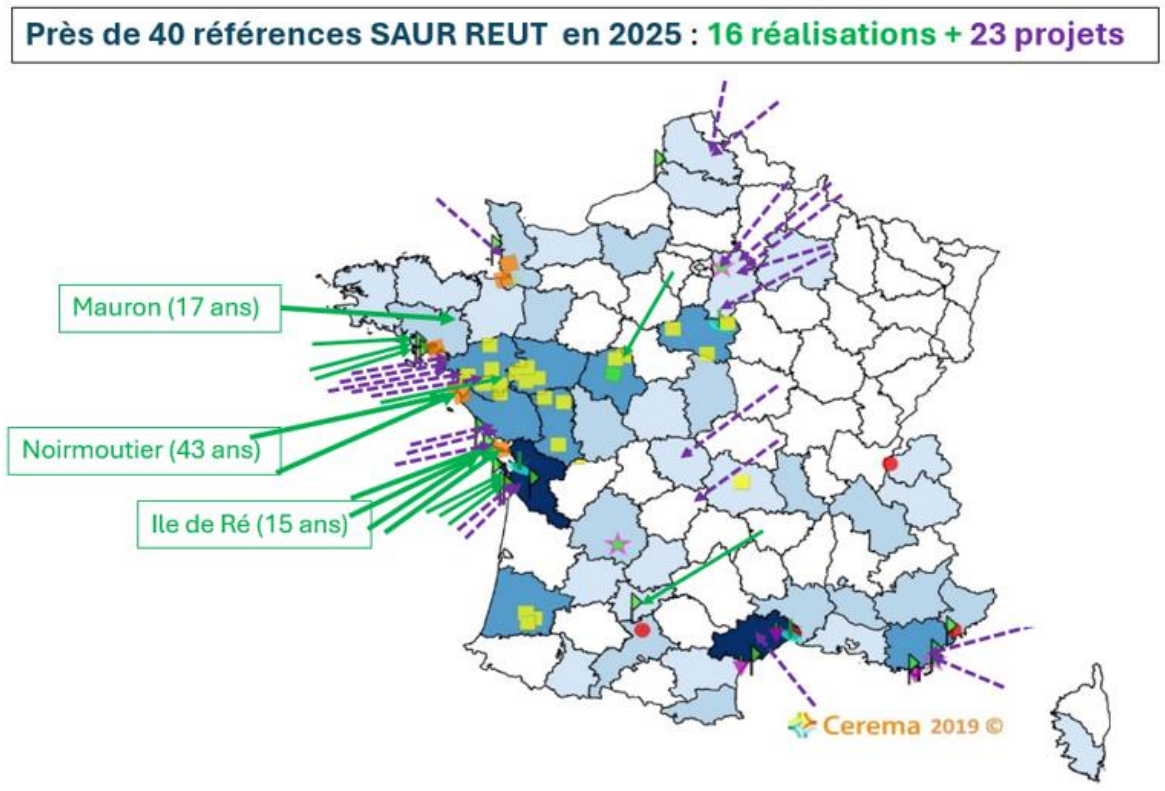
Le Groupe Saur développe donc des skids REUT afin de pouvoir répondre à ces exigences.
En région Sud Est, notamment le département de l'hérault (34) étant en souffrance hydrique depuis de longues années, des essais ont été menés sur deux stations d'épuration exploitées par Saur.
Ces tests ont mis en évidence une qualité B respectée sous conditions (doses UV…), un paramètre bactériologique déclassant (spores de BASR), et l'importance de l'hydraulique des réacteurs UV pour une efficience maximale.
Des essais complémentaires sont en discussion afin d'atteindre les qualités B, A, voire A+.

Références du groupe Saur en France et à l'international
Le savoir-faire REUT de Saur date de plusieurs décennies, avec 3 références historiques notables :

- **Noirmoutier (85)** avec ses 2 STEUs (La Salaisière et la Casie) pour irriguer ses pommes de terre primeurs « Bonnottes », depuis 43 ans
- **Mauron (56)** avec sa STEU du bois de la Roche pour irriguer de grandes cultures, depuis 17 ans
- **L'ile de Ré (17)** avec ses 4 STEUs (La flotte en Ré, Ars en Ré, St Clément des Baleines, Sainte Marie de Ré) pour pratiquer du multi-usages dont l'irrigation des pommes de terre primeurs, depuis 15 ans.

Les volumes REUT ont tendance à augmenter, mais dépendent des besoins, du nombre de sites et des conditions météorologiques, aussi bien en France qu'à l'international, avec des volumes plus conséquents en Europe du Sud et au Moyen Orient qu'en France :

- **2022 :**
  - 1.5 Mm3 en France concernant 18 réalisations
  - 6,8 Mm3 à Chypre concernant 2 réalisations
  - 7.4 Mm3 sur Las Palmas (Gran Canaria, Espagne) concernant 2 réalisations
- **2024 :**
  - 1,7 Mm3 en France en 2024 concernant 18 réalisations
  - 9,5 Mm3 à Chypre concernant 2 réalisations
  - 7.9 Mm3 sur Las Palmas (Gran Canaria, Espagne) concernant 2 réalisations
- **2025 :**
  - 2.2 Mm3 en France concernant 16 réalisations
  - 9,4 Mm3 à Chypre concernant 2 réalisations
  - 7.4 Mm3 sur Las Palmas (Gran Canaria, Espagne) concernant 2 réalisations
- **Et bientôt en 2026 au Qatar :** 90 à 95 Mm3 de TSE (treated Sewage Effluent) estimés





2 LE CONTRAT

Le respect des obligations contractuelles, notre principale préoccupation

LA VIE DE VOTRE CONTRAT

Le service de l’assainissement du contrat COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BETHUNE-BRUAY ARTOIS LYS ROMANE est délégué à SAUR dans le cadre d’un(e) Délégation de service public. Le contrat, signé à la date du 1 janvier 2025, arrivera à échéance le 31 décembre 2029.



LES REPRESENTANTS DU CONTRAT

DIRECTION DES EXPLOITATIONS HAUTS-DE-FRANCE



Elise LE VAILLANT
Vice-Présidente
Région Nord-Est



Xavier GORIOUX
Directeur des Exploitations
HDF



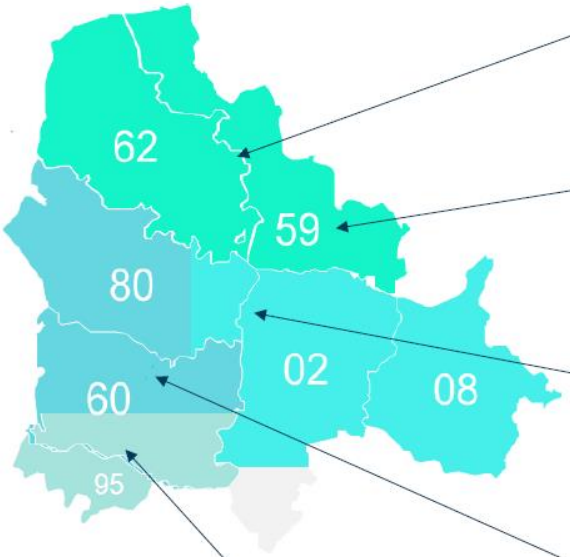
Eurydice BAFFA
Directrice Commerciale
HDF



Meriem SASSI
Responsable Performance
Opérationnelle HDF



Eva YACOB
Responsable Relations
clients HDF





Vincent LIER
Responsable Territoire
Nord Pas de Calais



Céline AUBIN
Responsable Territoire
SAVM (GESAV)



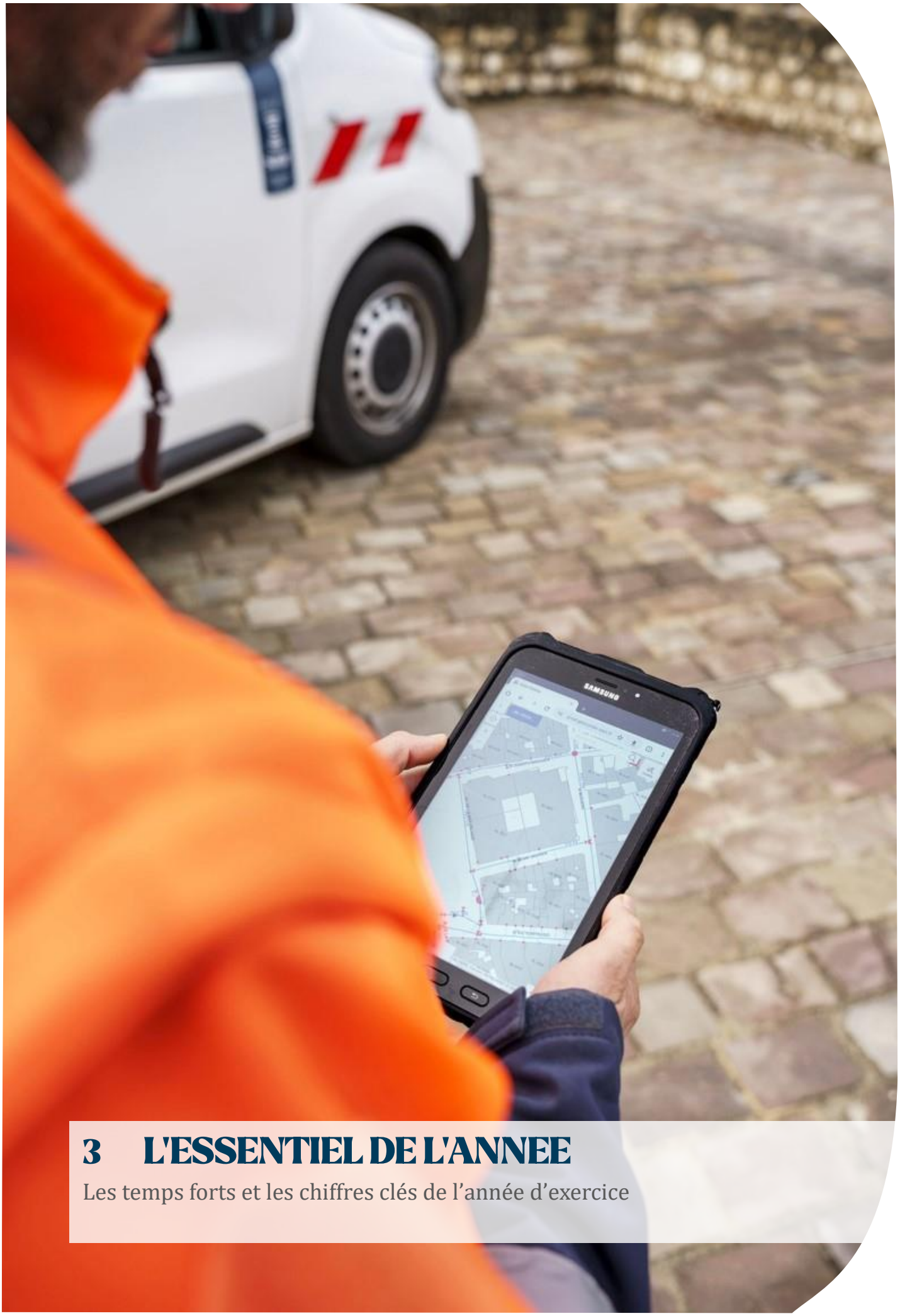
Jérôme PICARD
Responsable Territoire
AISNE-SOMME



Olivier MARMELEIRA
Responsable Territoire
COMPIEGNE-SOMME



Julien COCONI
Responsable Territoire
VALOIS-SIECCAO



3 L'ESSENTIEL DE L'ANNEE

Les temps forts et les chiffres clés de l'année d'exercice

LES CHIFFRES CLES

674,147 kml de réseau dont :

- **350,165 kmL** de réseau Eaux Usées
- **323,982 kmL** de réseau Eaux Pluviales

38 677 ml hydrocurés avec moyens lourds

447 interventions de débouchage



16 station(s) d'épuration(s)

66 716 équivalent habitants (EH)

212 Poste(s) de relèvement

75% des bilans réalisés sont conformes

3 551 197 m³ d'effluents épurés

719,839 tMS de boues évacuées

LES CHIFFRES CLES DE L'ANNEE

Volumes	2025
Volumes épurés (m^3)	3 551 197

Patrimoine	2025
Nombre de stations	16
Linéaire de réseau total (kml)	674,147
Linéaire de réseau Eaux Usées (kml)	350,165
Linéaire de réseau Eaux Pluviales (kml)	323,982

Interventions	2025
Nombre d'interventions de débouchage	447
Linéaires total hydrocurés sur le réseau (ml)	38 677

Qualité du traitement	2025
Quantité de boues évacuées (tMS)	719,839 tMS
Nombre de bilans 24h réalisés	156
Nombre de bilans 24h conformes	117
Taux de conformité du contrat	75%

Avis de confidentialité - Ce document contient des informations confidentielles, toute diffusion ou reproduction relève de la responsabilité de son destinataire.

LES TEMPS FORTS DE CETTE ANNEE

Date	Temps fort	Site
Janvier/Février 2025	Remise en service de la STEP (Vidange du BA et clarificateur changement du surpresseur d'air et réensemencement)	STEP Ecquedecques
Févr-25	Remplacement Sofrel (point autosurveillé)	PR Staelen à Auchel
Avr-25	Renouvellement des deux agitateurs	STEP d'Isbergues
Avr-25	Indépendance de la turbine	STEP Lapugnoy
Mai-25	Agitateur du silo à boue usé → étude de remplacement	STEP Saint Venant
Juin 25	Opération de maintenance des pompes de liqueurs mixtes et de recirculation	STEP Lapugnoy
Juil-25	Mise en place des lego dans l'aire à Boue	STEP d'Isbergues
Aout 2025	Panne et réparation d'un des ponts brosse envoi en atelier	STEP Saint Venant
Aout 2025	Casse réseau	Rue du 8 mai à Isbergues
Aout 2025	Casse vis de convoyage des boues	STEP Lillers
Sept-25	Curage du décanteur primaire	STEP Lapugnoy
nov-25	Panne de la filière boue, mise en place d'une unité mobile de traitement	STEP Lapugnoy
Oct-25	Problème d'aération et remplacement des diffuseurs, diagnostic d'une des rampes HS	STEP Quernes
Octobre-Novembre 2025	Démontage du bâtiment des prétraitements par la collectivité	STEP Lapugnoy
Déc-25	Installation du bungalow	STEP Lapugnoy
Nov-25	Plantation des végétaux pour le « corridor vert »	STEP de Lillers

LES TRAVAUX REALISES DANS L'ANNEE

Les casses sur conduites et sur branchements

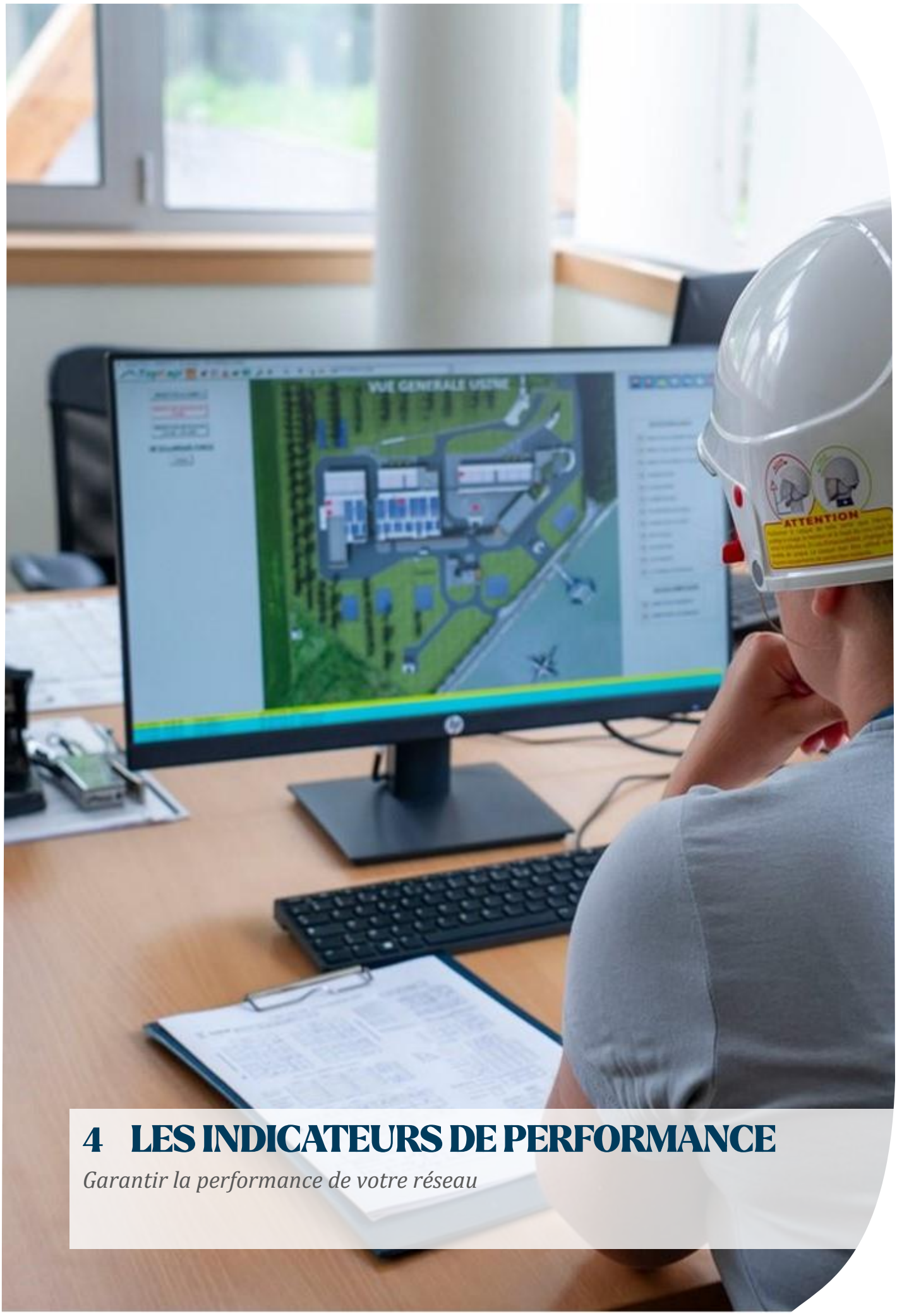
	2025
Nombre de réparation par l'intérieur	**34**
Nombre de réparation lourde	**20**

Les remplacements de tampons (fond travaux pour renouvellement de tampon)

	2025
Remplacement de tampon (nombre)	**20**

Compte de sécurisation

	2025
Nombre d'opération	**1**



4 LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Garantir la performance de votre réseau

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE SERVICE :

Description du contrat
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BETHUNE-BRUAY ARTOIS LYS ROMANE
Délégation de service public
Début contrat : 1 janvier 2025 Fin contrat : 31 décembre 2029

Réseau			
D202.0	Nombre d'arrêtés d'autorisation de déversement	**18**	unité
Données de consolidation			
VP.199	Linéaire de réseau de collecte unitaire (hors branchements et réseau pluvial)	**14,495**	km
VP.200	Linéaire de réseau de collecte séparatifs (hors branchements et réseau pluvial)	**335,67**	km
VP.077	Linéaire de réseau de collecte total (hors pluvial)	**350,165**	km
Point du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage			
VP.046	Nombre de points noirs	**50**	Nb
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	**14,28**	Nb/100km
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte			
VP.141	Linéaire de réseaux renouvelés au cours de l'année (quel que soit le financeur)	**0**	km
VP.140	Linéaire de réseaux renouvelés au cours des 5 dernières années (quel que soit le financeur)	**0**	km
DC.195	Montant financier des travaux engagés	**Voir le CARE**	€HT
P253.2	**Taux de renouvellement des réseaux de collecte sur 5 ans**	**0%**	%

P202.2B: Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux				
Condition d'acquisition	**Code SISPEA**	**Descriptif**	**Résultats**	**Note**
PARTIE A : plan des réseaux				
Sur 10 points	VP.250	Existence d'un plan du réseau de collecte des eaux usées hors branchements	**OUI**	10 points
Sur 5 points	VP.251	Mise à jour au moins annuelle des plans du réseau de collecte des eaux usées hors branchements	**OUI**	5 points
		Total Partie A :	**15 points / 15 points**	
PARTIE B : Inventaire des réseaux				
	VP.252	Existence d'un inventaire avec mention de la catégorie de l'ouvrage	**OUI**	
	VP.254	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux d'eaux usées à partir d'une procédure formalisée pour les informations relatives aux tronçons de réseaux.	**OUI**	
Si les 2 conditions précédentes sont « Oui » alors les indicateurs suivants ont 10 points chacun. Les 5 points restants sont répartis ainsi : <60%=0 ; >60%=1 ; >70%=2 ; >80%=3 ; >90%=4 ;>95%=5 points				
Sur 15 points	VP.253	**Pourcentage de connaissance des informations structurelles**	**36,12%**	10 points
	Linéaire de réseau eaux usées avec diamètre / matériau renseigné pour l'année 2025 (excepté les réseaux typés "eaux pluviales")		**126,49**	Km
Sur 15 points	VP.255	**Pourcentage de connaissance de l'âge des canalisations**	**45,24%**	10 points
	Linéaire de réseau eaux usées avec période de pose renseignée pour l'année 2025 (excepté les réseaux typés "eaux pluviales")		**158,41**	Km
Pour évaluer	Linéaire de réseau eaux usées au 31/12 (excepté les réseaux typés "eaux pluviales")		**350,165**	Km
		Total Partie B :	**20 points / 30 points**	
Pour comptabiliser le total de la partie B, la partie A doit être à 15 points				
PARTIE C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux				
Calcul de VP.256 : Sur 10 points à partir de 50% Les 5 points restants sont répartis ainsi : <60%=0 ; >60%=1 ; >70%=2 ; >80%=3 ; >90%=4 ;>95%=5 points				
Sur 15 points	VP.256	**Connaissance de l'altimétrie des canalisations**	**29,75%**	0 points
	Linéaire de réseau eaux usées avec altimétrie renseigné au 31/12 (excepté les réseaux typés "eaux pluviales")		**104,18**	Km
	Linéaire de réseau eaux usées au 31/12 (excepté les réseaux typés "eaux pluviales")		**350,165**	Km
Sur 10 points	VP.257	Localisation complète de tous les ouvrages annexes du réseau d'eaux usées	**OUI**	10 points
Sur 10 points	VP.258	Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques	**OUI**	10 points
Sur 10 points	VP.259	Mention du nombre de branchements pour chaque tronçon (entre 2 regards de visite) du réseau d'eaux usées	**OUI**	10 points
Sur 10 points	VP.260	Localisation et identification complète des interventions et travaux sur le réseau d'eaux usées	**OUI**	10 points
Sur 10 points	VP.261	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau d'eaux usées et récapitulatif des travaux réalisés à leur suite	**OUI**	10 points
Sur 10 points si les 2 conditions sont « Oui »	VP.262	**Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de travaux**		50 points
	Existence d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement en eaux usées		**OUI**	
	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement en eaux usées		**OUI**	
		Total Partie C :	**60 points / 75 points**	
Pour comptabiliser le total de la partie C, la somme des parties A+B doit être à minima de 40 points				
P202.2B		**VALEUR DE L'INDICE**	**35 points / 120 points**	

Collecte			
Indice de Connaissance des Rejets au Milieu Naturel			
Partie A : Eléments communs à tous les types de réseaux			
VP.158 (20 points)	Identification sur plan et visite de terrain pour localiser les points de rejet potentiels aux milieux récepteurs (réseaux de collecte des eaux usées non raccordés, déversoirs d'orage, trop pleins de postes de refoulement)	**OUI**	20 points
VP.159 (10 points)	Evaluation sur carte et sur une base forfaitaire de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel de rejet (population raccordée et charges polluantes des établissements industriels raccordés)	**OUI**	10 points
VP.160 (20 points)	Réalisation d'enquêtes de terrain pour reconnaitre les points de déversements et mise en œuvre de témoins de rejet au milieu pour identifier le moment et l'importance du déversement	**OUI**	20 points
VP.161 (30 points)	Réalisation de mesures de débit et de pollution sur les points de rejet, suivant les prescriptions définies par l'arrêté du 22 décembre 1994	**OUI**	30 points
VP.162 (10 points)	Réalisation d'un rapport présentant les dispositions prises pour la surveillance des systèmes de collecte et des stations d'épuration	**OUI**	10 points
VP.163 (10 points)	Connaissance de la qualité des milieux récepteurs et évaluation de l'impact des rejets sur le milieu récepteur	**OUI**	10 points
Partie B : Pour les secteurs équipés en réseaux séparatifs ou partiellement séparatifs			
VP.164 (10 points)	Evolution de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur	**NON**	0 points
Partie C : Pour les secteurs équipés en réseaux unitaires ou mixtes			
VP.165 (10 points)	Mise en place d'un suivi de la pluviométrie caractéristique du système d'assainissement et des rejets des principaux déversoirs d'orage	**OUI**	10 points
P255.3	**Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées**	**110 points/120 points**	
VP.186	Pollution collectée estimée en DBO5 (informatif)	-	

Dans le Tableau A : <u>l'acquisition de points supplémentaires est faite si les étapes précédentes sont réalisées</u>, la valeur de l'indice correspondant à <u>une progression</u> dans la qualité de la connaissance du fonctionnement des réseaux.
Les tableaux B et C ne sont pris en compte que si la somme des indicateurs mentionnés dans le tableau A atteint au moins 80 points.

Epuration			
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive EU	Cet indicateur s'obtient auprès des services de la DDT.	
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive EU	Cet indicateur s'obtient auprès des services de la DDT.	
VP.176	Charge totale entrante en DBO5 à l'échelle du contrat. *Le détail par installation est présenté ci-après*	**2 189,52**	kg/j
VP.210	Nombre de bilans sur 24h réalisés acceptables dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire conformes	**117**	
VP.211	Nombre de bilans sur 24h réalisés acceptables dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire	**156**	
P254.3	**Conformité des performances des équipements d'épuration aux prescriptions de l'acte individuel***	**75**	**%**

*Le taux de conformité est calculé en divisant, pour chaque station, le nombre de bilans acceptables et conformes par le nombre total de bilans acceptables, puis en pondérant ce ratio par la charge entrante moyenne de DBO5 de la station, avant de faire la somme de ces résultats pour l'ensemble des stations

Données exploitation par installation			
	STEP - ST VENANT		
VP.176	Charge entrante en DBO5	88,586	
VP.208	Boues évacuées en tMS	12,904	
VP.209	Tonnage total des boues admises par une filière conforme	12,904	
VP.210	Nombre de bilans sur 24h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire conformes	7	
VP.211	Nombre de bilans sur 24h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire	12	

Données exploitation par installation			
	STEP - ISBERGUES		
VP.176	Charge entrante en DBO5	441,529	
VP.208	Boues évacuées en tMS	126,377	
VP.209	Tonnage total des boues admises par une filière conforme	126,377	
VP.210	Nombre de bilans sur 24h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire conformes	32	
VP.211	Nombre de bilans sur 24h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire	52	

Données exploitation par installation			
	STEP - LAPUGNOY		
VP.176	Charge entrante en DBO5	887,316	
VP.208	Boues évacuées en tMS	338,711	
VP.209	Tonnage total des boues admises par une filière conforme	338,711	
VP.210	Nombre de bilans sur 24h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire conformes	47	
VP.211	Nombre de bilans sur 24h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire	52	

Données exploitation par installation			
	MINI STEP Ephad Parc du Manoir - GONNEHEM		
VP.176	Charge entrante en DBO5	12,22	
VP.208	Boues évacuées en tMS	NR	
VP.209	Tonnage total des boues admises par une filière conforme	0	
VP.210	Nombre de bilans sur 24h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire conformes	0	
VP.211	Nombre de bilans sur 24h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire	1	

Données exploitation par installation			
	LAGUNE - FERFAY		
VP.176	Charge entrante en DBO5	18,153	
VP.208	Boues évacuées en tMS	NR	
VP.209	Tonnage total des boues admises par une filière conforme	0	
VP.210	Nombre de bilans sur 24h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire conformes	1	
VP.211	Nombre de bilans sur 24h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire	2	

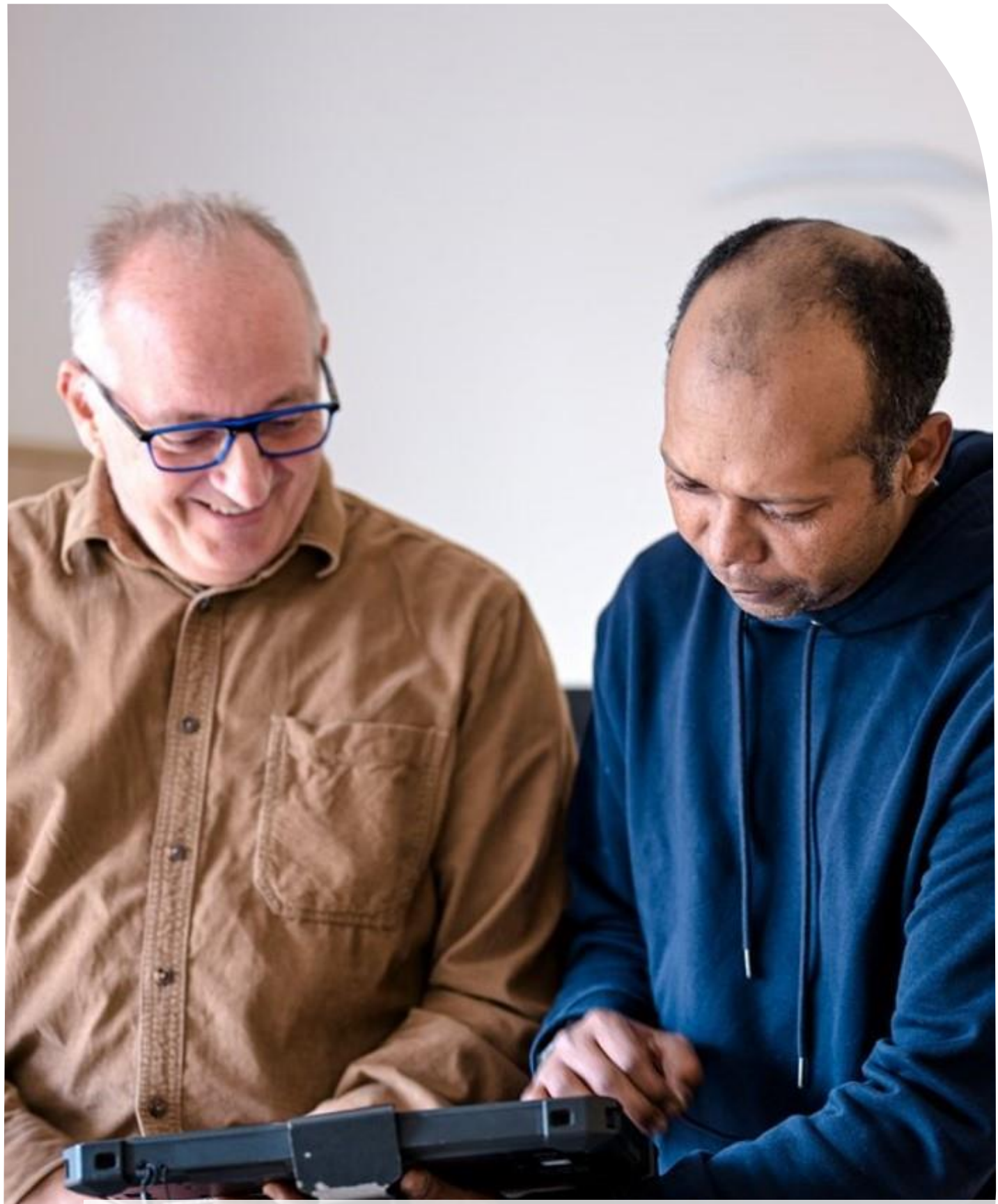
Données exploitation par installation			
	STEP - QUERNES		
VP.176	Charge entrante en DBO5	177,174	
VP.208	Boues évacuées en tMS	18,646	
VP.209	Tonnage total des boues admises par une filière conforme	18,646	

VP.210	Nombre de bilans sur 24h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire conformes	10	
VP.211	Nombre de bilans sur 24h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire	12	

Données exploitation par installation			
	STEP - ECQUEDECQUES		
VP.176	Charge entrante en DBO5	1,767	
VP.208	Boues évacuées en tMS	2,673	
VP.209	Tonnage total des boues admises par une filière conforme	2,673	
VP.210	Nombre de bilans sur 24h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire conformes	0	
VP.211	Nombre de bilans sur 24h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire	1	

Données exploitation par installation			
	STEP Nouvelle - LILLERS		
VP.176	Charge entrante en DBO5	562,771	
VP.208	Boues évacuées en tMS	220,528	
VP.209	Tonnage total des boues admises par une filière conforme	220,528	
VP.210	Nombre de bilans sur 24h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire conformes	20	
VP.211	Nombre de bilans sur 24h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire	24	

Boues			
VP.208	Quantité totale des boues évacuées (en Tonnes de Matière Sèches)	**719,84**	tMS
D203.0	Quantité totale des boues issues des ouvrages d'épuration (en Tonnes de Matière Sèches)	**719,84**	tMS
VP.209	Quantité totale des boues admises par une filière conforme (en Tonnes de Matière Sèches)	**719,84**	tMS
P206.3	**Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation**	**100%**	



5 LE CARE

Le compte rendu financier sur l'année d'exercice

LE CARE

SAUR SAS

Compte annuel de résultat de l'exploitation

En Application du décret du 14 mars 2005

ANNEE 2025

COLLECTIVITE	CABBALR Lot 1 Nord ouest
ACTIVITE	Assainissement

En milliers d'euros	2025
PRODUITS	**4 013,7**
Produits accessoires	4 013,7
CHARGES	**3 848,7**
Personnel	727,3
Energie électrique	410,1
Produits de traitement	114,4
Analyses	73,0
Sous-traitance, matières et fournitures	787,8
Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles (1)	37,8
Autres dépenses d'exploitation	454,8
Télécommunications, poste et télégestion	*23,8*
Engins et véhicules	*184,0*
Informatique	*125,9*
Assurances	*7,7*
Locaux	*60,6*
Divers	*52,7*
Frais de contrôle	25,0
Contribution des services centraux et recherche	491,8
Charges relatives aux renouvellements	709,1
Pour garantie de continuité du service	*176,6*
Programme contractuel	*22,0*
Fonds contractuel	*510,5*
Charges relatives aux investissements contractuels	5,6
Charges relatives investissements du domaine privé	11,9
RESULTAT AVANT IMPOT	**165,0**
Impôt sur les Sociétés (calcul normatif)	**41,3**
RESULTAT	**123,8**

Conforme à la circulaire FP2E du 31/01/2006
Réf : 02621101

Validé le 27/05/2026

(1) Si impôts locaux, taxes et redevances contractuelles :
y compris redevance domaniale : département, région, Etat et redevance d'occupation du domaine public de la collectivité.

METHODES ET ELEMENTS DE CALCUL DU CARE

Le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation (CARE) ci-joint est préparé conformément à l'article 2 de la loi du 08/02/1995, qui impose au délégataire de service public l'obligation de publier un rapport annuel. Ce rapport a pour objectif d'informer le délégant sur les comptes financiers, la qualité de service et l'exécution du service public délégué.

La présentation du CARE est en conformité avec les directives de la circulaire n° 740 de la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau, et elle tient compte des recommandations formulées par le Comité "Secteur public" de l'Ordre des experts-comptables, telles que présentées dans ses ouvrages "Le rapport annuel du délégataire de service public" et "L'eau et l'assainissement, déclinaison sectorielle du rapport annuel du délégataire de service public", publiés dans la collection "Maîtrise de la gestion locale".

En plus de cette circulaire, celle du 31/01/2006, en application du décret 2005-236 du 14/03/2005, a été ajoutée. Cette circulaire inclut les chiffres de l'année en cours, et à partir de l'exercice 2006, ceux de l'année précédente sont également mentionnés. La variation constatée (en pourcentage) entre l'année en cours et l'année précédente est systématiquement indiquée.

L'annexe au Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation a pour objectif d'expliquer les méthodes de préparation de la partie financière du rapport annuel, y compris ses composantes. Elle commence par présenter les différents niveaux d'organisation du rapport.

Modalités d'établissement du compte annuel du résultat de l'exploitation et composantes des rubriques :

Le CARE regroupe, par nature, l'ensemble des produits et des charges imputables au contrat de délégation de service public permettant de déterminer l'économie du contrat.

1) **PRODUITS** • la rubrique "Produits" comprend :

Exploitation du Service : le montant total, hors TVA, des produits d'exploitation (part fermière) se rapportant à l'exercice.

Collectivités et autres organismes publics : le montant total, hors TVA, des produits collectés pour le compte de la Collectivité ainsi que les diverses taxes et redevances perçues pour le compte des organismes publics.

Travaux attribués à titre exclusif : le montant total, hors TVA, des travaux réalisés dans le cadre du contrat, par application d'un bordereau de prix annexé à ce contrat.

Produits accessoires : les montants hors TVA facturés, conformément aux dispositions du contrat de délégation, aux clients abonnés au service, dans le cadre de prestations ponctuelles.

2) **CHARGES** • les charges relatives au contrat, reprises dans le CARE, conformément à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006 peuvent être classifiées de la manière suivante

Des charges directement affectées au contrat : il s'agit essentiellement des charges du Secteur, ainsi que celles des services mutualisés du Territoire. Elles comprennent :

- Des charges directes faisant l'objet d'une comptabilisation immédiate sur le contrat,
- Des charges réparties dont une quote-part est imputée au contrat en fonction de clés de répartition techniques, différentes selon la nature des charges afin de tenir compte de la clé économiquement la mieux adaptée (gestion technique, gestion clientèle, engins et véhicules…).
    - La gestion technique (ingénieurs et techniciens d'exploitation, chimistes, logiciels techniques, télégestion, cartographie…) est répartie sur chaque contrat en fonction du Chiffre d'Affaires du contrat par rapport au Chiffre d'Affaires du Territoire.
    - La gestion clientèle (frais de personnel du service clientèle, plateforme téléphonique, frais de facturation, frais d'affranchissement, frais de relance…) est imputée sur chaque contrat proportionnellement au nombre de clients du contrat.
    - Les frais « engins et véhicules » sont imputés sur chaque contrat du Territoire proportionnellement au coût de personnel d'exploitation du contrat par rapport au coût total du personnel d'exploitation du Territoire.
- Des Charges réparties entre les contrats : ces charges sont réparties au prorata de la Valeur Ajoutée Analytique (VAA) du contrat. Il s'agit notamment :
    - Des « Frais de Territoire et de secteur » représentant des frais d'encadrement du contrat répartis par nature de charge,
    - Des "Frais de structure centraux" représentant la contribution du contrat aux services Centraux et à la Recherche et Développement.
- Des Charges économiques calculées : il s'agit de charges (investissements réalisés par le délégataire) dont les paiements sont effectués à une périodicité différente de l'exercice. Afin de faire ressortir de façon régulière l'économie du contrat, ces charges sont lissées sur toute la durée de celui-ci.

CHARGES • La rubrique "charges" comprend :

Personnel : Cette rubrique correspond au coût du personnel de la société, incluant les salaires et charges sociales et les frais annexes de personnel (frais de déplacement, vêtements de travail et de sécurité, plan d'épargne entreprise…) ainsi qu'au coût du personnel intérimaire intervenant sur le contrat.
L'imputation des frais de personnel d'exploitation est réalisée sur la base de fiches de pointage. Cela intègre également une quote-part d'encadrement, de personnel technique et clientèle.
Cette rubrique comprend également la « Participation légale des salariés aux résultats de l'entreprise ».

Énergie électrique : Cette rubrique comprend la fourniture d'énergie électrique exclusivement dédiée au fonctionnement des installations du service.

Achats d'Eau : Cette rubrique comprend les Achats d'eau en gros auprès de tiers ou auprès d'autres contrats gérés par l'entreprise effectués exclusivement pour la fourniture d'eau potable dans le cadre du contrat.

Produits de traitement : Cette rubrique comprend exclusivement les produits entrant dans le process de production.

Analyses : Cette rubrique comprend les analyses réglementaires ARS et celles réalisées par le Délégataire dans le cadre de son autocontrôle.

Sous-traitance, Matières et Fournitures : Cette rubrique comprend :

- Sous-traitance : les prestations de sous-traitance comprennent les interventions d'entreprises extérieures (terrassement, hydrocurage, espaces verts, cartographie …) ainsi que des prestations réalisées par des services communs de l'entreprise telles que des prestations d'hydrocurage, de lavage de réservoir, de recherche de fuites par corrélation acoustique.
- Matières et Fournitures : ce poste comprend :
    - Les charges relatives au remplacement de compteurs qui ne sont pas la propriété de l'entreprise ;
    - La location de courte durée de matériel sans chauffeur ;
    - Les fournitures nécessaires à l'entretien et à la réparation du réseau ;
    - Les fournitures nécessaires à l'entretien du matériel électromécanique ;
    - Le matériel de sécurité ;
    - Les consommables divers.

Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles : Cette rubrique comprend :

- La contribution économique territoriale (CET) ;
- La contribution sociale de solidarité ;
- La taxe foncière ;
- Les redevances d'occupation du domaine public.

Autres dépenses d'exploitation :

- "Télécommunications, poste et télégestion" : ce poste comprend les frais de lignes téléphoniques dont ceux relatifs à la télésurveillance ainsi que les dépenses d'affranchissement (hors facturation).
- "Engins et véhicules" : ce poste comprend les charges de location longue durée des véhicules, consommation de carburant, entretien et réparations, assurances. Le total des charges de la section "Engins et véhicules" fait l'objet d'une imputation sur chacun des contrats du Territoire proportionnellement au coût de personnel d'exploitation du contrat par rapport au coût total du personnel d'exploitation du Territoire.
- "Informatique" : ce poste comprend les frais liés au matériel et logiciels des personnels intervenant sur le contrat. Il comprend également les frais liés aux logiciels métier, nécessaires à la réalisation du contrat ainsi que les frais de facturation :
    - SAPHIR et NAÏA, logiciel de gestion de la relation clientèle ;
    - QUALITE-PRODUIT, logiciel de suivi de la qualité ;
    - GAM&EAU et NEO, logiciel de suivi de la production, suivi de la force motrice et de planification ;
    - J@DE, logiciel de gestion et des achats ;
    - eSigis, logiciel de cartographie ;
    - GEREMI, logiciel de télésurveillance.
- "Assurances" : ce poste comprend :
    - La prime d'assurance responsabilité civile relative au contrat. Cette assurance a pour objet de garantir les tiers des dommages matériels, corporels et incorporels dont la responsabilité incomberait au délégataire ;
    - Les primes dommages ouvrages ;
    - Les autres primes particulières d'assurance s'il y a lieu ;
    - Les franchises appliquées en cas de sinistre.
- "Locaux" : ce poste comprend les charges relatives à l'utilisation des locaux.

- "Divers" : autres charges.

Frais de contrôle : Ces frais concernent le contrôle contractuel du service, lorsque sa charge incombe au délégataire.

Contribution aux Services Centraux et Recherche : Une quote-part de frais de structures nationale et régionale, telle que décrite au chapitre 1, est imputée sur chaque contrat.

Collectivités et autres organismes publics : Ce poste comprend :
- La part communale ou intercommunale ;
- Les taxes (TVA) ;
- Les redevances (Agence de l'eau, voies navigables de France, etc).

Charges relatives aux Renouvellements : ce poste comprend plusieurs notions compatibles :
- « Garantie pour continuité de service » implique que le délégataire assume entièrement et à ses risques tous les coûts d'entretien, de réparation et de renouvellement des ouvrages nécessaires pour maintenir la continuité du service. Ces dépenses doivent être couvertes par le délégataire sans qu'il y ait d'ajustement (à la hausse ou à la baisse) de sa rémunération contractuelle. Le montant indiqué dans cette rubrique comprend la somme des dépenses réelles pour le renouvellement non planifié et l'entretien électromécanique.
- "Programme contractuel de renouvellement" : cette rubrique correspond aux engagements contractuels du délégataire, sur un programme prédéterminé de travaux. Il s'agit généralement d'un lissage économique sur la durée du contrat.
- "Compte (ou Fonds contractuel) de renouvellement" : le délégataire est tenu de prélever régulièrement sur ses produits un certain montant et de le consacrer aux dépenses de renouvellement dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique. Un décompte contractuel est alors tenu qui borne strictement les obligations des deux parties. Dans la mesure où l'obligation du délégataire au titre d'un exercice donné est strictement égale à la dotation au compte (ou fonds contractuel), c'est le montant de cette dotation qui doit alors figurer sur le CARE.

Charges relatives aux Investissements : Elles comprennent les différents types d'obligations existant dans le contrat :
- Programme contractuel d'investissements ;
- Fonds contractuel d'investissements ;
- Annuité d'emprunts de la collectivité prises en charge par le délégataire ;
- Investissements incorporels.

Les montants engagés par le délégataire au titre des investissements réalisés sur le contrat font l'objet d'un amortissement financier présenté sur le CARE sous forme d'une annuité constante.
Les charges relatives au remboursement d'annuités d'emprunts contractés par la collectivité et que le délégataire s'est engagé contractuellement à rembourser font l'objet d'un calcul actuariel consistant à ramener chaque annuité en investissement début de période et à définir le montant de l'annuité constante sur toute la durée du contrat permettant d'obtenir une Valeur Actuelle Nette (VAN) égale à zéro.

Charges relatives aux Investissements du domaine privé : Le montant de cette rubrique comprend l'amortissement du matériel, des engins et véhicules, du gros outillage et des compteurs propriété de l'entreprise affectés au contrat ainsi que les frais financiers relatifs au financement de ces immobilisations calculés sur la base de la valeur nette comptable moyenne de celles-ci.

Perte sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement : Ce poste comprend :
- Les annulations de créances incluant notamment celles au titre du Fonds de Solidarité Logement (FSL Eau) ;
- Les provisions pour créances douteuses ;
- Les frais d'actes et de contentieux.

3) RESULTAT AVANT IMPOT

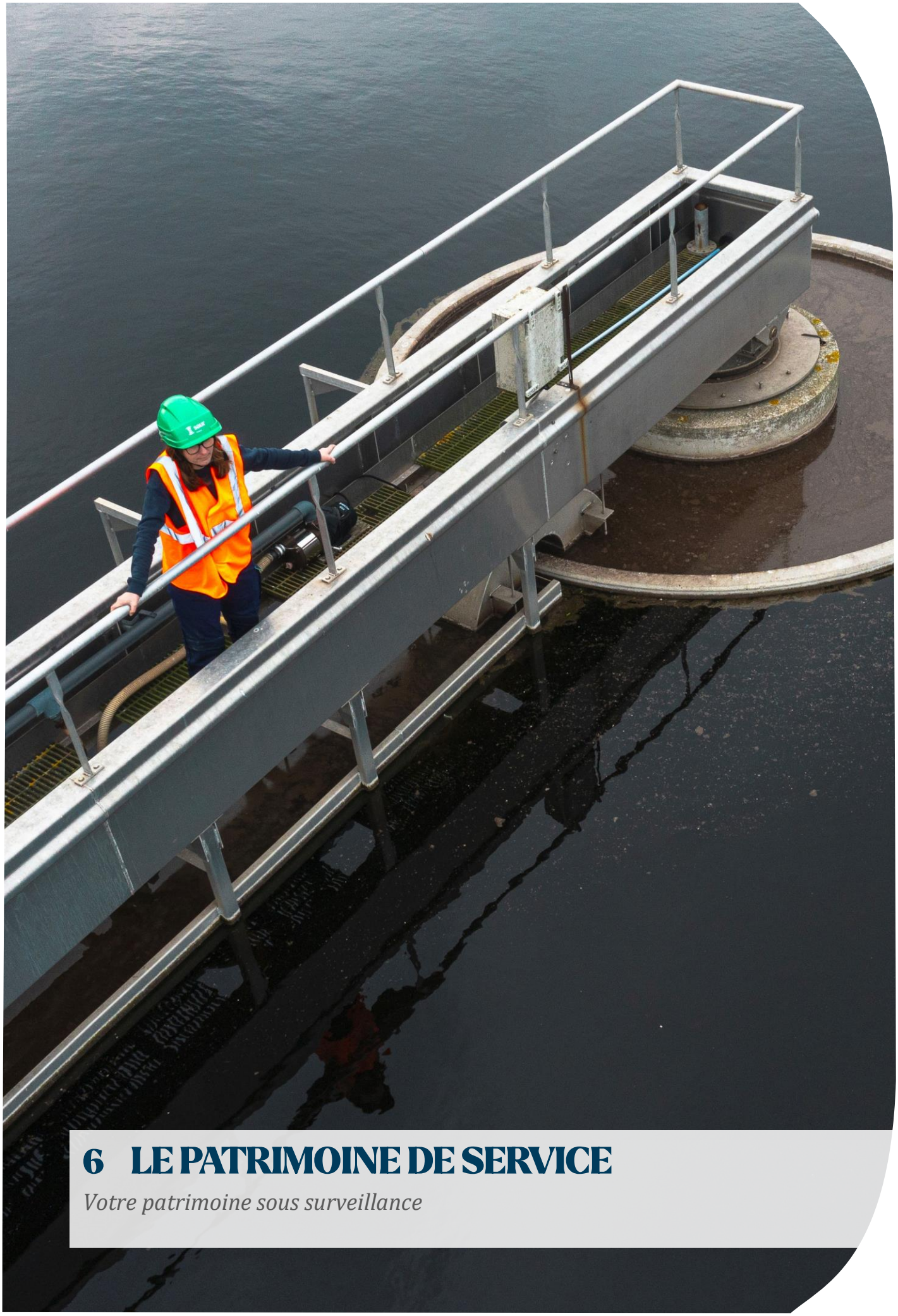
Il s'agit de la différence entre les produits et les charges.

4) IMPOT SUR LES SOCIETES

Cet impôt ne s'applique que pour les contrats ayant un Résultat avant Impôt bénéficiaire. Le taux d'impôt sur les sociétés appliqué au résultat des contrats est de 33.33%.

5) RESULTAT

Il s'agit du Résultat restant après éventuel Impôt sur les Sociétés.



6 LE PATRIMOINE DE SERVICE

Votre patrimoine sous surveillance

VOTRE PATRIMOINE

Synthèse de votre patrimoine	
Station(s) d'épuration et mini STEP	16
Capacité épuratoire (eq Hab)	66 716
Poste(s) de relevage	212





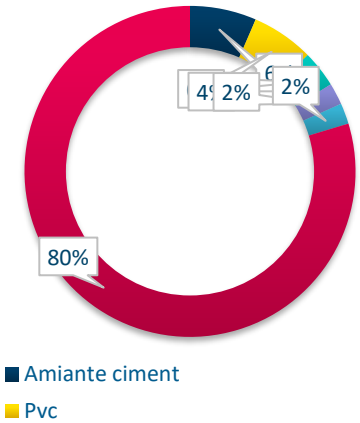
LE RESEAU

Le réseau de collecte des eaux usées se compose de conduites à écoulement gravitaire et de conduites de refoulement.

	2025
Linéaire total amont et aval de la station de réseau d'eaux usées (kml)	350,165
Linéaire de réseau Eaux Pluviales (kml)	323,982

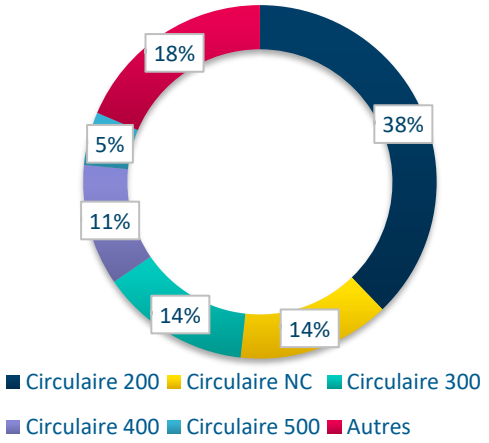
Dans les graphiques de répartition des linéaires par diamètres et matériaux, seules les 5 premières catégories sont affichées.

Répartition par matériau



Matériau	Valeur (%)
Amiante ciment	6,49
Pvc	6,09
Polyéthylène expansé haute densité	3,6
Polypropylène	2,11
Fonte	2,04
Autres	79,66

Répartition par diamètre



Diamètre	Valeur (%)
Circulaire 200	37,81
Circulaire NC	13,94
Circulaire 300	13,7
Circulaire 400	11,08
Circulaire 500	4,86
Autres	18,61



7 BILAN DE L'ACTIVITE DE CETTE ANNEE

Un regard sur notre activité

BILAN DE LA QUALITE DU TRAITEMENT

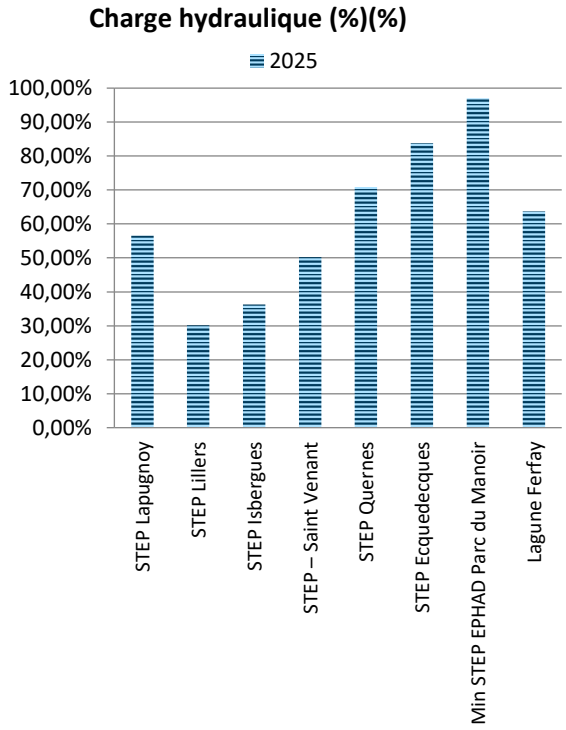
La charge hydraulique annuelle

Charge hydraulique annuelle = moyenne [Volumes entrants journaliers (m^3/j) / Débit nominal* de la station (m^3/j) x 100].

Selon les volumes journaliers enregistrés lors des bilans 24h

Nom de l'installation	2025 %
STEP Lapugnoy	56,56%
STEP Lillers	30,16%
STEP Isbergues	36,26 %
STEP – Saint Venant	50,24%
STEP Quernes	70,91%
STEP Ecquedecques	83,82%
Min STEP EPHAD Parc du Manoir	96,98%
Lagune Ferfay	63,69%

Selon les volumes journaliers enregistrés au débitmètre en entrée A3 de la station

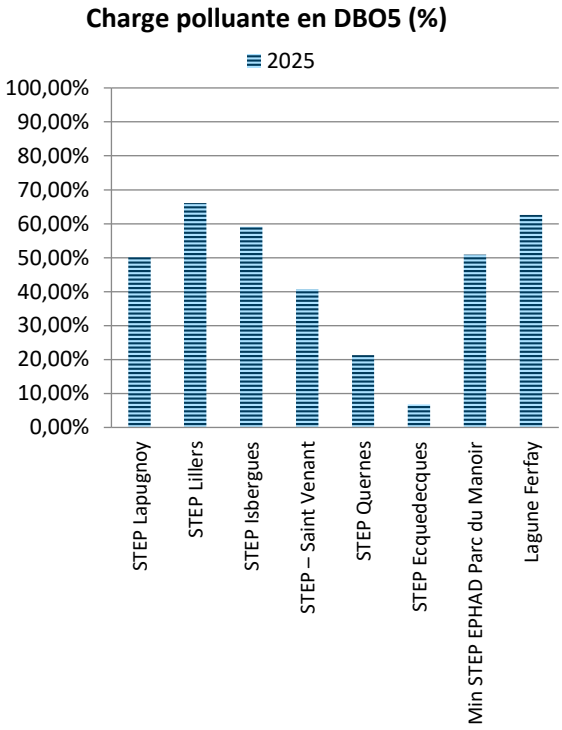


**Charge nominale définie dans l'acte préfectoral de la station*

La charge polluante annuelle

Charge polluante annuelle = moyenne [(Volumes entrants journaliers (m^3/j) x concentration DBO5 (mg/l) /1000) / capacité nominale* DBO5 de la station x 100].

Nom de l'installation	2025 %
STEP Lapugnoy	50,17%
STEP Lillers	66,05%
STEP Isbergues	59,14%
STEP – Saint Venant	40,68%
STEP Quernes	21,34%
STEP Ecquedecques	6,81%
Min STEP EPHAD Parc du Manoir	50,92%
Lagune Ferfay	62,63%



** Charge nominale définie dans l'acte préfectoral de la station*

Les volumes d'effluents épurés

Nom de l'installation	Situation du point mesuré	2025 m³
LAGUNE - FERFAY	Entrée	32 616
LAGUNE - FERFAY	Sortie	22 833
MINI STEP Ephad Parc du Manoir - GONNEHEM	Entrée	28 062
MINI STEP Ephad Parc du Manoir - GONNEHEM	Sortie	28 062
STEP - ECQUEDECQUES	Entrée	19 943
STEP - ECQUEDECQUES	Sortie	19 943
STEP - ISBERGUES	Entrée	861 110
STEP - ISBERGUES	Sortie	920 938
STEP - LAPUGNOY	Entrée	1 345 957
STEP - LAPUGNOY	Sortie	1 372 550
STEP - QUERNES	Entrée	106 806
STEP - QUERNES	Sortie	104 025
STEP - ST VENANT	Entrée	146 561
STEP - ST VENANT	Sortie	139 090
STEP Nouvelle - LILLERS	Entrée	881 782
STEP Nouvelle - LILLERS	Sortie	943 756

LES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES

Le tableau ci-après présente les consommations d'énergie calculées à partir de la facturation du distributeur pour l'ensemble du contrat au cours de l'exercice, et prennent en compte toutes les corrections de facturation : avoirs et rattrapages.

	2024	2025
Consommation en KWh	1 610	3 159 233

Face au défi environnemental et climatique et à la nécessité absolue de réduire drastiquement les émissions humaines de CO2, de nombreuses entreprises françaises se sont engagées dans la transition énergétique.

Dans ce cadre, SAUR a mis en place un plan d'action afin d'optimiser ses consommations d'énergie. Des améliorations des conditions d'exploitation sont apportées et un suivi de l'évolution des consommations d'électricité est réalisé tous les mois sur l'ensemble du parc, afin de déceler d'éventuelles dérives

ComsEDF

LES BOUES ET LES SOUS-PRODUITS

Les boues sont des résidus produits par une station d'épuration des eaux usées. Il existe plusieurs types de boues d'épuration selon qu'elles proviennent des différents procédés de traitement des eaux usées (exemple : boue primaire, boue physico-chimique, boue biologique, boue mixte,...)



Production de boues

Libellé de l'installation	2025 (tMS)
STEP - ISBERGUES	39,381
STEP - LAPUGNOY	165,43
STEP Nouvelle - LILLERS	90,216
STEP - QUERNES	10,292
STEP - ST VENANT	16,929

Evacuation des boues

Libellé de l'installation	Destination	2025 (tMS)
STEP - ECQUEDECQUES	Boues traitées vers épandage agricole	2,673
STEP - ISBERGUES	Boues traitées vers épandage agricole	126,377
STEP - LAPUGNOY	Boues traitées vers épandage agricole	338,711
STEP - QUERNES	Boues traitées vers épandage agricole	18,646
STEP - ST VENANT	Boues traitées vers épandage agricole	12,904
STEP Nouvelle - LILLERS	Boues traitées vers épandage agricole	220,528

Les sous-produits : Refus de Dégrillage

Libellé de l'installation	Destination	2025 (Kilogrammes)
LAGUNE - FERFAY	Refus dégrillage évacué vers décharge (F)	400
MINI STEP Ephad Parc du Manoir - GONNEHEM	Refus dégrillage évacué vers décharge (F)	100
STEP - ISBERGUES	Refus dégrillage évacué vers décharge (F)	3 500
STEP - LAPUGNOY	Refus dégrillage évacué vers décharge (F)	19 720
STEP Nouvelle - LILLERS	Refus dégrillage évacué vers décharge (F)	19 000
STEP - QUERNES	Refus dégrillage évacué vers décharge (F)	480
STEP - ST VENANT	Refus dégrillage évacué vers décharge (F)	400

Les sous-produits : Graisses

Libellé de l'installation	Destination	2025 (Kilogrammes)
STEP - ISBERGUES	Graisses évacuées vers décharge	27 000

Les sous-produits : Sables

Libellé de l'installation	2024 (Kilogrammes)	2025 (Kilogrammes)
STEP - LAPUGNOY	-	368 746

Les apports extérieurs

Libellé de l'installation	Origine	2025 (Mètre cube)
STEP - ISBERGUES	S12 - Matières de vidange - Volume (en m³)	7 263
STEP - LAPUGNOY	S12 - Matières de vidange - Volume (en m³)	1 576
STEP - LAPUGNOY	S13 - Matières de curage - Volume (en m³)	35
STEP Nouvelle - LILLERS	S12 - Matières de vidange - Volume (en m³)	224
STEP Nouvelle - LILLERS	S13 - Matières de curage - Volume (en m³)	7



8 LA QUALITE DU TRAITEMENT

La qualité du traitement, notre priorité

Pour mieux comprendre :

Suite à l'arrêté du 21 juillet 2015 concernant les systèmes de collecte et de traitement des eaux usées, nous présentons ci-dessous une évaluation de la conformité effectuée par l'exploitant en appliquant les règles de calcul définies dans la réglementation.

L'avis officiel émanant de la Police de l'eau n'est pas inclus dans le présent rapport, car il ne nous a pas été communiqué avant la rédaction de ce document. L'évaluation de la Police de l'eau doit être transmise à la collectivité, à l'exploitant et à l'Agence de l'eau avant le 1er mai de l'année N+1. Ces modifications réglementaires, fondées sur la capacité de traitement de l'installation et les conditions de fonctionnement, peuvent expliquer des changements de conformité.

Nous sommes à votre disposition pour expliquer ces évolutions.

DETAIL DE LA CONFORMITE PAR SYSTEME DE TRAITEMENT

Nombre de bilans 24h acceptables par système de traitement

Remarque : Pour les installations dont la capacité est inférieure à 30 kg de DBO5/j, le bilan de fonctionnement et les évaluations de conformité n'interviennent que tous les deux ans.

Libellé de l'installation	2025
LAGUNE - FERFAY	2
MINI STEP Ephad Parc du Manoir - GONNEHEM	1
STEP - ECQUEDECQUES	1
STEP - ISBERGUES	52
STEP - LAPUGNOY	52
STEP - QUERNES	12
STEP - ST VENANT	12
STEP Nouvelle - LILLERS	24



Taux de conformité par système de traitement

Libellé de l'installation	2025	Evaluation de la conformité par l'exploitant
LAGUNE - FERFAY	50%	Non Conforme
MINI STEP Ephad Parc du Manoir - GONNEHEM	0%	Non Conforme
STEP - ECQUEDECQUES	0%	Non Conforme
STEP - ISBERGUES	61,54%	Non Conforme
STEP - LAPUGNOY	90,38%	Conforme
STEP - QUERNES	83,33%	Non Conforme
STEP - ST VENANT	58,33%	Non Conforme
STEP Nouvelle - LILLERS	83,33%	Conforme

Le taux de conformité est calculé en divisant le nombre de bilans acceptables et conformes par le nombre total de bilans acceptables par système de traitement.



9 LES INTERVENTIONS REALISEES

Préserver et moderniser votre patrimoine

LES INTERVENTIONS D'EXPLOITATION

Bilans des interventions d'exploitations

	2025
Hydrocurage total réalisé (ml)	**38 677**
Hydrocurage EU et UN (ml)	**31 570**
Hydrocurage EP (ml)	**5 171**
Avaloirs	**16194**

Les opérations d'hydrocurage du réseau

Afin d'assurer la continuité de l'écoulement des effluents, d'anticiper et d'éviter les désobstructions d'urgence, SAUR assure des campagnes préventives d'hydrocurage des canalisations et ouvrages annexes (avaloirs, postes etc).

	2025
Linéaires contrôlés par passage caméra (ml)	3 792
Nombre de débouchages du réseau	447
Nombre de nettoyage des postes de relevage	**300**

Les passages caméra

Il s'agit des opérations d'inspection télévisée des réseaux d'assainissement. Elles se font après curage au moyen d'un robot équipé d'une caméra vidéo. Elles permettent de contrôler l'état du réseau et d'y déceler divers désordres (racines, casse circulaire, ovalisation, branchement pénétrant, problème de joint, contre pentes, etc.). Ces désordres peuvent être à l'origine de problèmes de bouchage, d'eaux parasites etc.



Les travaux d'exploitations

	2025
Nombre de travaux d'exploitation	**47**

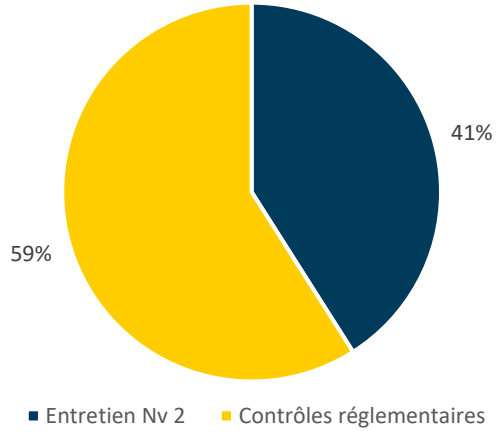


LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE

Les opérations de maintenance ont pour but de maintenir ou de rétablir un groupe fonctionnel, un équipement ou du matériel dans un état spécifié, ou de leur restituer les caractéristiques de fonctionnement requises.

Répartition des interventions de maintenance selon leur type

Interventions	2025
Entretien niveau 2	161
Contrôles réglementaires	236



Les interventions de contrôles réglementaires ont pour objectif de vérifier la conformité des installations et des équipements suivants, dans le but de garantir la sécurité du personnel :

- installations électriques
- systèmes de levage
- ballons anti-béliers

Les interventions d'entretien de niveau 1 : désigne les opérations de maintenance préventive et/ou corrective **simples** (réglages, remplacement de consommables, graissages …). Ce type d'entretien n'est pas abordé dans le rapport.

Les interventions d'entretien de niveau 2 : désigne les opérations de maintenance préventive et/ou corrective de **complexité moyenne** (réparations réalisées en ateliers spécialisés, remplacement d'équipements ou sous équipements). L'entretien 2ème niveau n'inclut pas les opérations de renouvellement dans le cadre du compte de renouvellement et/ou du programme de renouvellement

Les contrôles métrologiques : ils permettent de vérifier la justesse des appareils de mesures (débitmètres, préleveurs entrée / sortie STEP, échelles de mesure hauteurs …) afin d'assurer et contrôler la fiabilité des données récoltées.



Répartition des interventions de maintenance selon leur nature curative ou préventive.

Type	2025
Curatif	160
Préventif	1

Les interventions de maintenance peuvent être soit de nature :

- curative : opération faisant suite à un dysfonctionnement ou à une panne.
- préventive: opération réalisée lors du fonctionnement normal d'un équipement afin d'assurer la continuité de ses caractéristiques de marche et d'éviter l'occurrence d'une panne.



10 LES PROPOSITIONS D'AMELIORATION

Améliorer votre patrimoine, une priorité

LES PROPOSITIONS D'AMELIORATION

Propositions	Site
Couverture aire à boue Isbergues	STEP Isbergues
Sonde turbidité en sortie de canal de la STEP Lapugnoy	STEP Lapugnoy
Etude de faisabilité de la suppression du transformateur HT sur le PR Staelen à Auchel (ou renouvellement)	PR Staelen Auchel
Renouvellement Armoire électrique avec le changement de l'automate par un Sofrel	STEP Ecquedecques
Diagnostic Génie civil de la STEP de Lapugnoy (beaucoup d'ouvrages possèdent des fissures dont une fissure avec présence d'eau sur le silo épaississeur des boues)	STEP Lapugnoy
Changement de l'armoire électrique et ajout d'un automate	STEP Lapugnoy
Sécurisation des PR en fonction de leur degré de dangerosité (étude en annexe du RAD)	-
Mise en place d'un dégrilleur automatique	Lagune Ferfay
Installation de bornes électriques pour rechargement de véhicule	STEP Lillers



11 LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Garantir la performance de votre réseau

LES INDICATEURS DU MAIRE (IDM) ISSUS DU DECRET DU N° 2007-675 ET ARRETE DU 02 MAI 2007

Les indicateurs descriptifs du service de l'année 2025

QUALITE DES REJETS			
P254.3 : Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	**VP.211 : Nombre de bilans 24h acceptables**	**VP.210 : Nombre de bilans 24h acceptables et conformes**	**VP.176 : Charge entrante en DBO5**
75	**156**	**117**	**2 189,52 Kg/j**
Pourcentage de bilans sur 24H réalisés dans le cadre de l'autosurveillance conformes à la réglementation	Donnée de Consolidation de l'indicateur P254.3	Donnée de Consolidation de l'indicateur P254.3	Donnée de Consolidation de l'indicateur P254.3

QUALITE DES REJETS	
P206.3 : Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	**VP.208 : Quantité totale de boues évacuées par des filières conformes à la réglementation**
100%	**719,839 tMS**
Pourcentage des boues évacuées selon une filière conforme à la réglementation. La filière est conforme selon deux critères : - Transport des boues effectué conformément à la réglementation en vigueur. - Filière de traitement autorisée ou déclarée	Les sous-produits et les boues de curage ne sont pas pris en compte dans cet indicateur. (telles que les boues curées, les lixiviats, les graisses, etc.).Donnée de Consolidation de l'indicateur P206.3

QUALITE DES REJETS	
D202.0 : Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau des eaux usées	**D203.0 : Quantité de boues évacuées des ouvrages d'épuration**
18 Autorisation de rejets	**719,839 tMS**
Nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non domestiques signés par la collectivité. La donnée est fournie selon la base d'information en notre possession.	Les sous-produits et les boues de curage ne sont pas pris en compte dans cet indicateur. (telles que les boues curées, les lixiviats, les graisses, etc.).

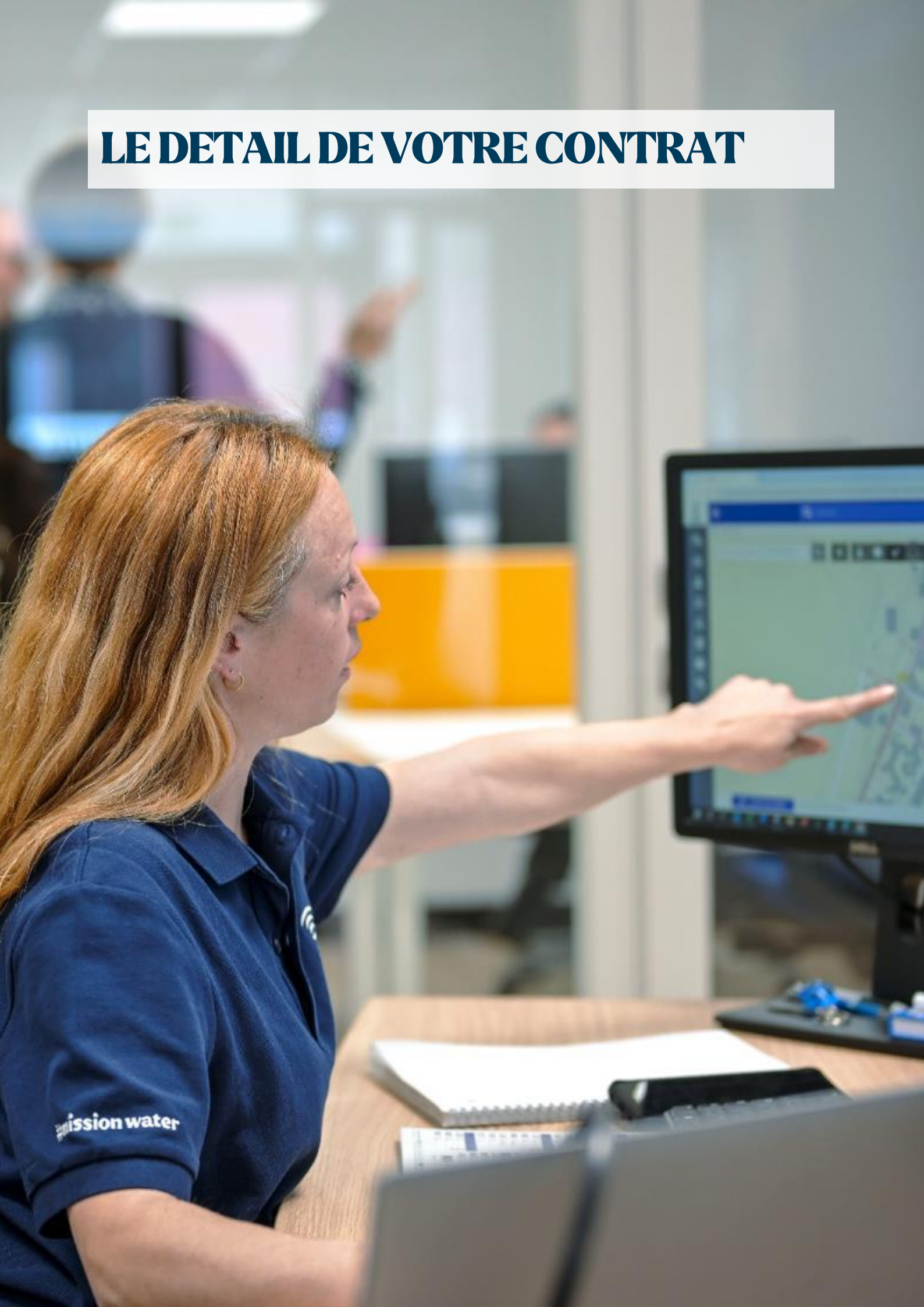
PERFORMANCE DE RESEAU		
P202.2 : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale de collecte des eaux usées	**VP.077 : Linéaire total de réseau de collecte (hors branchement) situé à l'amont des stations d'épuration y compris le réseau d'eau pluvial**	**P255.3 : Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées**
35/120 points	**674,148 km**	**110/120 points**
Voir le détail de l'indice dans le chapitre concerné.	Données de consolidation de l'indicateur P202.2.	Voir le détail de l'indice dans le chapitre concerné.

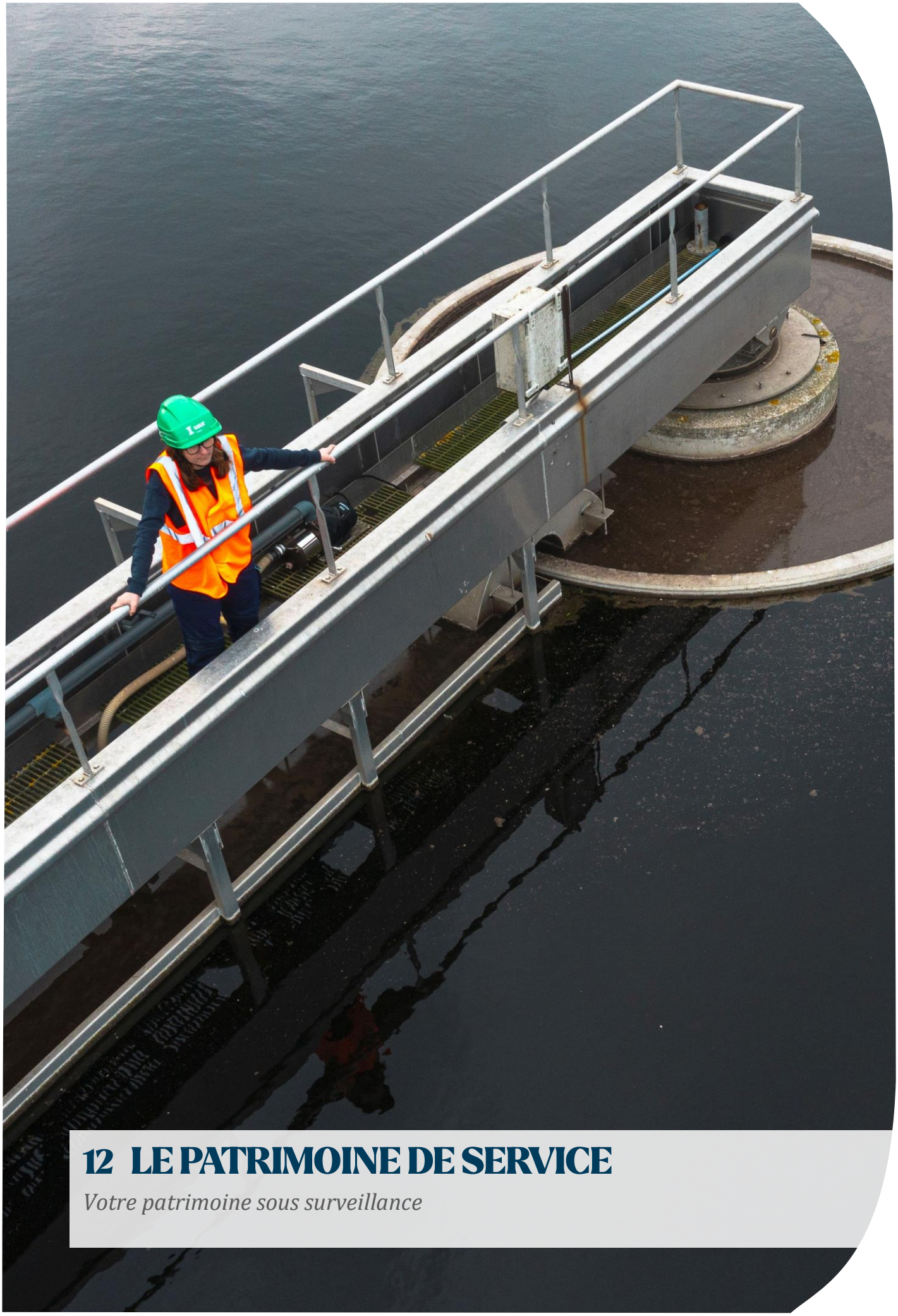
PERFORMANCE DE RESEAU		
VP.186 : Charge de DBO5 collecté estimée sur le contrat	**P201.1 : Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées. Cet indicateur n'est officiellement pas calculé, il est fourni à titre indicatif**	**Nombre de branchements desservis sur le périmètre du contrat (raccordés et raccordables)**
- Kg/j	**NR**	**- branchements**
Contrairement à la charge totale moyenne collectée, cette valeur est basée sur la production en DBO5 de la population estimée du périmètre du contrat, sachant que chaque habitant produit environ 0.06kg de DBO5 par jour. Données de consolidation de l'indicateur P255.3.	Le taux est déterminé en divisant le nombre d'abonnés desservis par le nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant du service d'assainissement collectif. Il est important de noter que cet indicateur ne tient compte que du nombre de branchements effectivement raccordés, et non du nombre potentiel de branchements raccordables.	Données de consolidation de l'indicateur P201.1.

PERFORMANCE DE RESEAU		
P253.2 : Taux moyen de renouvellement du réseau de collecte des eaux usées Cet indicateur n'est officiellement pas calculé, il est fourni à titre indicatif	**VP.140 : Longueur cumulée du linéaire de canalisations renouvelé au cours des années N-4 à N**	**VP.077 : Longueur du réseau de collecte des eaux usées au 31/12 (hors pluvial)**
0%	**0 km**	**350,165 km**
Rapport du linéaire de réseau de collecte des eaux usées (hors branchement) renouvelé les 5 dernières années sur la longueur totale du réseau de collecte des eaux usées.	Données de consolidation de l'indicateur P253.2.	Données de consolidation de l'indicateur P253.2.

PERFORMANCE DE RESEAU			
P251.1 : Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers Cet indicateur n'est officiellement pas calculé, il est fourni à titre indicatif	**Nombre de demandes d'indemnisations déposées donnant lieu à dédommagement ou contentieux**	**P252.2 : Nombre de points noirs pour 100 km de réseau**	**VP.046 : Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage**
N.R.	**N.R**	**14,28**	**50 points noirs**
Le taux est calculé en divisant le nombre de demandes par le nombre d'habitants desservis.	Donnée fournie par la collectivité. Données de consolidation de l'indicateur P251.1.	Permets de caractériser la sensibilité structurelle du réseau	Est appelé « points noirs » tout point structurellement sensible du réseau nécessitant au moins deux interventions par an (préventive ou curative) quel que soit sa nature ou le type d'intervention. Données de consolidation de l'indicateur P252.2.

LE DETAIL DE VOTRE CONTRAT





12 LE PATRIMOINE DE SERVICE

Votre patrimoine sous surveillance

LES INSTALLATIONS

Les stations d'épuration

Libellé	Date de mise en service	Capacité nominale (en eq.Hab)	Télésurveillance	Groupe électrogène	Commune
Micro STEP Rue de L'Avenir - MAZINGHEM	2000	-	Non	Non	MAZINGHEM
STEP - ST VENANT	1996	3 600	Oui	Non	SAINT-VENANT
STEP - NORRENT FONTES	2000	-	Non	Non	NORRENT-FONTES
STEP - ISBERGUES	1996	13 000	Oui	Non	ISBERGUES
STEP - LAPUGNOY	1972	30 000	Oui	Non	LAPUGNOY
STEP Violettes - GONNEHEM	2000	-	Non	Non	GONNEHEM
STEP Corroy - GONNEHEM	2008	-	Oui	Non	GONNEHEM
MINI STEP Les Aulnes - GONNEHEM	2000	-	Non	Non	GONNEHEM
MINI STEP Ephad Parc du Manoir - GONNEHEM	2000	400	Oui	Non	GONNEHEM
LAGUNE - FERFAY	2000	483	Oui	Non	FERFAY
STEP - QUERNES	2015	4 600	Oui	Non	QUERNES
STEP - ECQUEDECQUES	1999	433	Oui	Non	ECQUEDECQUES
MICRO STEP - BUSNES	2000	-	Non	Non	BUSNES
MICRO STEP D69 - CALONNE SUR LA LYS	1900	-	Non	Non	CALONNE-SUR-LA-LYS
Micro STEP Rue des Près - MAZINGHEM	1900	-	Non	Non	MAZINGHEM
STEP Nouvelle - LILLERS	2011	14 200	Oui	Non	LILLERS

Les postes de relevage

Commune	Libellé	Année de mise en service	Télésurveillance	Groupe électrogène
AUCHEL	PR Cité Carreau - AUCHEL	1900	Oui	Non
AUCHEL	PR Rimbert - AUCHEL	2000	Oui	Non
AUCHEL	PR Rue de Béthune - AUCHEL	2000	Non	Non
AUCHEL	PR Rue de La Vallee Carreau - AUCHEL	2000	Non	Non
AUCHEL	PR Rue Diderot - AUCHEL	2000	Non	Non
AUCHEL	PR Rue Paul Staelen - AUCHEL	2000	Non	Non
AUCHEL	PR Sentier de Marles - AUCHEL	2000	Non	Non
BLESSY	PR 825 Rue des Pres - BLESSY	2000	Non	Non
BLESSY	PR Chateau - BLESSY	2000	Non	Non
BLESSY	PR Montbus - BLESSY	2000	Oui	Non
BLESSY	PR Rue de Blessel - BLESSY	2000	Non	Non
BLESSY	PR Rue de Ham Tourbes - BLESSY	2000	Non	Non
BURBURE	PR Chemin des nations - BURBURE	2000	Oui	Non
BURBURE	PR Chemin des Nations (Allouagne) - BURBURE	2000	Non	Non
BURBURE	PR Place du Rietz - BURBURE	2000	Oui	Non
BURBURE	PR Rocade - BURBURE	2000	Non	Non
BURBURE	PR Rue Auchel - BURBURE	2000	Non	Non
BURBURE	PR Rue de Rieux - BURBURE	2000	Oui	Non
BURBURE	PR Rue des Bucquoires - BURBURE	2000	Oui	Non

BURBURE	PR Rue des Poulains - BURBURE	2000	Oui	Non
BURBURE	PR Rue des Processions - BURBURE	2000	Oui	Non
BURBURE	PR Rue du Bois - BURBURE	2000	Non	Non
BURBURE	PR Rue du Chantier - BURBURE	2000	Oui	Non
BURBURE	PR Rue du Vaudieu - BURBURE	2000	Non	Non
CALONNE-RICOUART	PR Carlier - CALONNE RICOUART	2000	Non	Non
CALONNE-RICOUART	PR Centre/René Lannoy - CALONNE RICOUART	2000	Non	Non
CALONNE-RICOUART	PR Chemin Noir - CALONNE RICOUART	2000	Non	Non
CALONNE-RICOUART	PR Cite Ocre/Rue d'Ivry - CALONNE RICOUART	2000	Non	Non
CALONNE-RICOUART	PR Givenchy - CALONNE RICOUART	2000	Non	Non
CALONNE-RICOUART	PR La Ferte/Rue de La Gare - CAMBLAIN CHATELAIN	2000	Non	Non
CALONNE-RICOUART	PR Quenehem - CALONNE RICOUART	2000	Non	Non
CALONNE-RICOUART	PR Rue de La Gare - CALONNE RICOUART	2000	Non	Non
CALONNE-RICOUART	PR Rue du Bois - CALONNE RICOUART	2000	Non	Non
CAMBLAIN-CHATELAIN	PR L'Eglise - CAMBLAIN CHATELAIN	2000	Oui	Non
CAMBLAIN-CHATELAIN	PR Rue Casimir Beugnet - CAMBLAIN CHATELAIN	2000	Oui	Non
CAMBLAIN-CHATELAIN	PR Rue de Bourgogne - CAMBLAIN CHATELAIN	2000	Non	Non
CAMBLAIN-CHATELAIN	PR Rue du Stade - CAMBLAIN CHATELAIN	2000	Non	Non
CAUCHY-A-LA-TOUR	PR Chaussee Brunehaut - CAUCHY A LA TOUR	2000	Oui	Non
CAUCHY-A-LA-TOUR	PR Rue de la Vallée - CAUCHY A LA TOUR	2000	Non	Non
CAUCHY-A-LA-TOUR	PR Rue Nationale - CAUCHY A LA TOUR	2000	Non	Non
ECQUEDECQUES	PR 1 N° 28 Rue Principale - ECQUEDECQUES	2000	Non	Non
ECQUEDECQUES	PR 1 Rue Basse Step - ECQUEDECQUES	2000	Oui	Non
ECQUEDECQUES	PR 2 N° 74 Rue Principale - ECQUEDECQUES	2000	Oui	Non
ECQUEDECQUES	PR 2 Rue Basse Autoroute - ECQUEDECQUES	2000	Non	Non
ECQUEDECQUES	PR Principal Rue Briannoy - ECQUEDECQUES	2000	Non	Non
ESTREE-BLANCHE	PR 1 N°15 Rue de Longhem - ESTREE BLANCHE	2000	Non	Non
ESTREE-BLANCHE	PR 2 N°17 Rue de Longhem - ESTREE BLANCHE	2000	Non	Non
ESTREE-BLANCHE	PR Allée des tilleuls - ESTREE BLANCHE	2025	Non	Non
ESTREE-BLANCHE	PR Rue de La Lacquette - ESTREE BLANCHE	2000	Oui	Non
ESTREE-BLANCHE	PR Rue de La Mairie - ESTREE BLANCHE	2000	Non	Non
ESTREE-BLANCHE	PR Rue de L'Eglise - ESTREE BLANCHE	2000	Non	Non
ESTREE-BLANCHE	PR Rue denoeu - ESTREE BLANCHE	2000	Oui	Non
ESTREE-BLANCHE	PR Rue du Transvaal - ESTREE BLANCHE	2000	Oui	Non
FERFAY	PR Rue du 19 Mars 1962 - FERFAY	2000	Non	Non
GONNEHEM	PR N° 920 Rue du Cauroy - GONNEHEM	2000	Non	Non
GUARBECQUE	PR Cd 186 N°2 Rue du Pont Roy - GUARBECQUE	2000	Non	Non
GUARBECQUE	PR Louis Lemaire - GUARBECQUE	2000	Non	Non
GUARBECQUE	PR Metallo - GUARBECQUE	2000	Oui	Non
GUARBECQUE	PR Petit Carluy - GUARBECQUE	2000	Non	Non
GUARBECQUE	PR Rampe du Pont - GUARBECQUE	2000	Non	Non
GUARBECQUE	PR Résidence du Vert Bocage - GUARBECQUE	2000	Non	Non
GUARBECQUE	PR Rue de La Lampe - GUARBECQUE	2000	Non	Non
GUARBECQUE	PR Rue du Bray - GUARBECQUE	2000	Non	Non
HAM-EN-ARTOIS	PR 1 N°4 Rue de L Hallotterie - HAM EN ARTOIS	2000	Non	Non

HAM-EN-ARTOIS	PR 2 N°46 Rue de L Hallotterie - HAM EN ARTOIS	2000	Non	Non
HAM-EN-ARTOIS	PR N°27 Rue de Berguette - HAM EN ARTOIS	2000	Non	Non
HAM-EN-ARTOIS	PR N°37 Rue de Berguette - HAM EN ARTOIS	2000	Oui	Non
HAM-EN-ARTOIS	PR N°51 Rue de Berguette - HAM EN ARTOIS	2000	Oui	Non
HAM-EN-ARTOIS	PR Place de La Mairie - HAM EN ARTOIS	2000	Non	Non
HAM-EN-ARTOIS	PR Rue de La Gare - HAM EN ARTOIS	2000	Non	Non
HAM-EN-ARTOIS	PR Rue de Lillers - HAM EN ARTOIS	2000	Non	Non
HAM-EN-ARTOIS	PR Rue de Molinghem - HAM EN ARTOIS	2000	Non	Non
HAM-EN-ARTOIS	PR Rue de Norrent Fontes - HAM EN ARTOIS	2000	Non	Non
HAM-EN-ARTOIS	PR Rue du Moulin - HAM EN ARTOIS	2000	Non	Non
ISBERGUES	Bassin EP Coron Feron - ISBERGUES	2000	Non	Non
ISBERGUES	PR 1 49 Rue Edmond Mille - BERGUETTE ISBERGUES	2000	Non	Non
ISBERGUES	PR 1 N° 4 Rue duponchel - MOLINGHEM ISBERGUES	2000	Non	Non
ISBERGUES	PR 1 N° 547 Rue Roupie - ISBERGUES	2000	Non	Non
ISBERGUES	PR 1 N°13 Laffargue - ISBERGUES	2000	Non	Non
ISBERGUES	PR 1 N°43 Rue Basse - BERGUETTE ISBERGUES	2000	Non	Non
ISBERGUES	PR 1 N°784 Zola - ISBERGUES	2000	Oui	Non
ISBERGUES	PR 2 83 Rue Edmond Mille - BERGUETTE ISBERGUES	2000	Non	Non
ISBERGUES	PR 2 N° 24 Rue Roupie - ISBERGUES	2000	Oui	Non
ISBERGUES	PR 2 N° 33 Rue duponchel - MOLINGHEM ISBERGUES	2000	Non	Non
ISBERGUES	PR 2 N°146 Rue Basse - BERGUETTE ISBERGUES	2000	Non	Non
ISBERGUES	PR 2 N°37 Laffargue - ISBERGUES	2000	Non	Non
ISBERGUES	PR 2 N°491 Zola - ISBERGUES	2000	Non	Non
ISBERGUES	PR 3 N° 6 Rue Roupie - ISBERGUES	2000	Oui	Non
ISBERGUES	PR 3 N°197 Rue Basse - BERGUETTE ISBERGUES	2000	Non	Non
ISBERGUES	PR 3 N°84 Laffargue - ISBERGUES	2000	Oui	Non
ISBERGUES	PR 4 Chemins - ISBERGUES	2000	Non	Non
ISBERGUES	PR 4 N°65 Rue Basse - BERGUETTE ISBERGUES	2000	Non	Non
ISBERGUES	PR AFN - MOLINGHEM ISBERGUES	2000	Non	Non
ISBERGUES	PR Anatole France - ISBERGUES	2000	Non	Non
ISBERGUES	PR Bretagne - ISBERGUES	2000	Oui	Non
ISBERGUES	PR Centre Culturel Rue Blum - ISBERGUES	2000	Non	Non
ISBERGUES	PR Coron Feron EP (doublon?) - ISBERGUES	2000	Non	Non
ISBERGUES	PR Coron Feron EU - ISBERGUES	2000	Non	Non
ISBERGUES	PR Docteur Bailliet - MOLINGHEM ISBERGUES	2000	Non	Non
ISBERGUES	PR Ferme Disseaux - ISBERGUES	2000	Non	Non
ISBERGUES	PR Gens du Voyage - ISBERGUES	2000	Non	Non
ISBERGUES	PR Groenland - ISBERGUES	2000	Non	Non
ISBERGUES	PR Hlm/Croix Racine - BERGUETTE ISBERGUES	2000	Non	Non
ISBERGUES	PR Impasse 11 Novembre - MOLINGHEM ISBERGUES	2000	Non	Non
ISBERGUES	PR Impasse Bailliet - MOLINGHEM ISBERGUES	2000	Non	Non
ISBERGUES	PR Impasse Rue Basse - BERGUETTE ISBERGUES	2000	Non	Non
ISBERGUES	PR N°143 Rue Leon Blum - ISBERGUES	2000	Non	Non
ISBERGUES	PR Obloie Rue de Lillers - MOLINGHEM ISBERGUES	2000	Non	Non

ISBERGUES	PR Pierre Loti - ISBERGUES	2000	Non	Non
ISBERGUES	PR Piscine - ISBERGUES	2000	Non	Non
ISBERGUES	PR Pont Bleu Rue de Guarbecque - BERGUETTE ISBERGUES	2000	Non	Non
ISBERGUES	PR Rollister EP - ISBERGUES	2000	Oui	Non
ISBERGUES	PR Rue d'Auchel - MOLINGHEM ISBERGUES	2000	Non	Non
ISBERGUES	PR Rue des Ecoles - BERGUETTE ISBERGUES	2000	Non	Non
ISBERGUES	PR Rue du Tonkin - MOLINGHEM ISBERGUES	2000	Non	Non
ISBERGUES	PR Rue Mermoz - BERGUETTE ISBERGUES	2000	Non	Non
ISBERGUES	PR Rue Pasteur - ISBERGUES	2000	Non	Non
ISBERGUES	PR Rue Schuman Pn 118 - MOLINGHEM ISBERGUES	2000	Non	Non
ISBERGUES	PR Savary - ISBERGUES	2000	Non	Non
LAMBRES	PR 1 N° 163 Rn - LAMBRES	2000	Non	Non
LAMBRES	PR 2 N° 177 Rn - LAMBRES	2000	Non	Non
LAMBRES	PR Allee de L Etang - LAMBRES	2000	Non	Non
LAMBRES	PR Rue Basse - LAMBRES	2000	Oui	Non
LAMBRES	PR Witternesse - LAMBRES	2000	Non	Non
LAPUGNOY	PR Cite du Senegal - LAPUGNOY	2000	Non	Non
LAPUGNOY	PR La Rizerien°15 Rue Jules Ferry - LAPUGNOY	2000	Non	Non
LAPUGNOY	PR La Roseraie - LAPUGNOY	2000	Non	Non
LAPUGNOY	PR Le Hameau Fleuri - LAPUGNOY	2000	Non	Non
LAPUGNOY	PR Republique - LAPUGNOY	2000	Non	Non
LAPUGNOY	PR Riviere Fleurie Rue Pasteur - LAPUGNOY	2000	Non	Non
LAPUGNOY	PR Rue Basse - LAPUGNOY	2000	Non	Non
LAPUGNOY	PR Rue du Moulin - LAPUGNOY	2000	Non	Non
LAPUGNOY	PR Victor Hugo Rue Pasteur - LAPUGNOY	2000	Non	Non
LIETTRES	PR Rue du Château - LIETTRES	2000	Non	Non
LIETTRES	PR Rue du Moulin - LIETTRES	2000	Oui	Non
LILLERS	PR 1 N° 6 Hameau de Cantraine - LILLERS	2000	Non	Non
LILLERS	PR 10 N° 76 Hameau de Cantraine - LILLERS	2000	Non	Non
LILLERS	PR 11 N° 78 Hameau de Cantraine - LILLERS	2000	Non	Non
LILLERS	PR 1Bis N° 8 Hameau de Cantraine - LILLERS	2000	Non	Non
LILLERS	PR 2 N° 12 Hameau de Cantraine - LILLERS	2000	Non	Non
LILLERS	PR 3 N° 26 Hameau de Cantraine - LILLERS	2000	Non	Non
LILLERS	PR 4 N° 32 Hameau de Cantraine - LILLERS	2000	Non	Non
LILLERS	PR 5 N° 36 Hameau de Cantraine - LILLERS	2000	Non	Non
LILLERS	PR 6 N° 44 Hameau de Cantraine - LILLERS	2000	Non	Non
LILLERS	PR 7 N° 54 Hameau de Cantraine - LILLERS	2000	Non	Non
LILLERS	PR 8 N° 60 Hameau de Cantraine - LILLERS	2000	Non	Non
LILLERS	PR 9 N° 68 Hameau de Cantraine - LILLERS	2000	Non	Non
LILLERS	PR Cantraine Principal - LILLERS	2000	Non	Non
LILLERS	PR Fosse Cave EU - LILLERS	2000	Non	Non
LILLERS	PR Hameau de Cantraine 12 (Rue du Bois) - LILLERS	2000	Non	Non
LILLERS	PR Hameau de Cantraine 13 (Impasse Champs) - LILLERS	2000	Non	Non
LILLERS	PR Le Brule N°81 Rue de Cantraine - LILLERS	2000	Non	Non
LILLERS	PR Route de Busnettes - LILLERS	2000	Non	Non
LILLERS	PR Rue Achille Fanien - LILLERS	2000	Non	Non

LILLERS	PR Rue Angela Davis 1 - LILLERS	2000	Non	Non
LILLERS	PR Rue Angela Davis 2 - LILLERS	1900	Non	Non
LILLERS	PR Rue de La Cense - LILLERS	2000	Oui	Non
LILLERS	PR Rue de La Fosse Cave EU - LILLERS	2000	Non	Non
LILLERS	PR Rue de La Haye - LILLERS	2000	Non	Non
LILLERS	PR Rue de La Plaine - LILLERS	2000	Non	Non
LILLERS	PR Rue de St Venant - LILLERS	2000	Non	Non
LILLERS	PR Rue d'Ham - LILLERS	2000	Non	Non
LILLERS	PR Rue d'Houdain - LILLERS	2000	Non	Non
LILLERS	PR Rue du Chateau - LILLERS	2000	Non	Non
LILLERS	PR Rue Fosse Cave - LILLERS	2000	Non	Non
LILLERS	PR Rue Gandhi - LILLERS	2000	Oui	Non
LILLERS	PR Rue Marcel Cachin - LILLERS	2000	Non	Non
MARLES-LES-MINES	PR Corps du Bois - MARLES LES MINES	2000	Non	Non
MARLES-LES-MINES	PR Eglise - MARLES LES MINES	2000	Non	Non
MARLES-LES-MINES	PR Republique - MARLES LES MINES	2000	Oui	Non
MARLES-LES-MINES	PR Rue Turenne - MARLES LES MINES	2000	Non	Non
MARLES-LES-MINES	PR Vaillant Couturier_Ecole Camphin - MARLES LES MINES	2000	Non	Non
NORRENT-FONTES	PR Abreuvoir EP - NORRENT FONTES	2000	Non	Non
QUERNES	PR Rue du Marais - QUERNES	2000	Non	Non
QUERNES	PR Rue du Nocquet - QUERNES	2000	Oui	Non
SAINT-FLORIS	PR 357 Rue de La Lys - ST FLORIS	2000	Non	Non
SAINT-FLORIS	PR Calonne Rd 186 - ST FLORIS	2000	Non	Non
SAINT-FLORIS	PR Ruelle Gavrelle - ST FLORIS	2000	Oui	Non
SAINT-VENANT	PR 1 N° 551 Rue d'Aire - ST VENANT	2000	Non	Non
SAINT-VENANT	PR 1 N°7 Rue St Floris 1 - ST VENANT	2000	Non	Non
SAINT-VENANT	PR 2 N° 25 Rue St Floris 2 - ST VENANT	2000	Non	Non
SAINT-VENANT	PR 2 N° 738 Rue d'Aire - ST VENANT	2000	Non	Non
SAINT-VENANT	PR 3 N° 1177 Rue d'Aire - ST VENANT	2000	Non	Non
SAINT-VENANT	PR 3 N° 58 Rue St Floris 3 - ST VENANT	2000	Non	Non
SAINT-VENANT	PR 4 N° 1575 Rue d'Aire - ST VENANT	2000	Non	Non
SAINT-VENANT	PR 5 N° 206 Rue d'Aire - ST VENANT	2000	Non	Non
SAINT-VENANT	PR Chemin de Ceinture - ST VENANT	2000	Non	Non
SAINT-VENANT	PR Chemin Ringot/Angle Rue Robecque - ST VENANT	2000	Oui	Non
SAINT-VENANT	PR Injection Rue de Busnes - ST VENANT	2000	Non	Non
SAINT-VENANT	PR Residence Antignac - ST VENANT	2000	Non	Non
SAINT-VENANT	PR Residence Le Manivou - ST VENANT	2000	Oui	Non
SAINT-VENANT	PR Rue Auguste dubois - ST VENANT	2000	Oui	Non
SAINT-VENANT	PR Rue de Busnes - ST VENANT	2000	Non	Non
SAINT-VENANT	PR Rue de Guarbecque / College - ST VENANT	2000	Non	Non
SAINT-VENANT	PR Rue de Guarbecque / Mapad - ST VENANT	2000	Non	Non
SAINT-VENANT	PR Rue de Guarbecque EPC - ST VENANT	2000	Oui	Non
SAINT-VENANT	PR Rue de Guarbecque N 628 - ST VENANT	2000	Oui	Non
SAINT-VENANT	PR Rue de Hurtevent - ST VENANT	2000	Non	Non
SAINT-VENANT	PR Rue de Paris - ST VENANT	2000	Non	Non
SAINT-VENANT	PR Rue de Paris Opticien - ST VENANT	2000	Non	Non
SAINT-VENANT	PR Rue du 11 Novembre - ST VENANT	2000	Oui	Non

SAINT-VENANT	PR Rue du 8 Mai - ST VENANT	2000	Oui	Non
SAINT-VENANT	PR Rue du Marais - ST VENANT	2000	Oui	Non
SAINT-VENANT	PR Rue du Moulin - ST VENANT	2000	Oui	Non
SAINT-VENANT	PR Rue Neuve - ST VENANT	2000	Non	Non
WITTERNESSE	PR Grand Rue - WITTERNESSE	2000	Oui	Non
WITTERNESSE	PR Grand Rue EP - WITTERNESSE	1900	Oui	Non
WITTERNESSE	PR La Besvres - WITTERNESSE	2000	Non	Non
WITTERNESSE	PR Rue des Hours - WITTERNESSE	2000	Oui	Non
WITTERNESSE	PR Rue d'Heringuelle - WITTERNESSE	2000	Oui	Non
WITTERNESSE	PR Rue du Coupe Gueule - WITTERNESSE	2000	Oui	Non
WITTERNESSE	PR Rue du Cul de Sac - WITTERNESSE	2000	Non	Non

LE RESEAU

Le réseau comprend des équipements publics, tels que des canalisations et des ouvrages annexes, qui acheminent de manière gravitaire ou sous pression, les eaux usées issues des habitations jusqu'aux stations de traitement, et les eaux pluviales jusqu'au milieu récepteur. Il ne comprend pas les branchements.

Le réseau de collecte des eaux usées se compose de conduites à écoulement gravitaire et de conduites de refoulement. En 2025, le linéaire total des canalisations eaux usées, hors pluvial, est de 350,165 km.

Répartition par diamètre et matériau

Matériau	Diamètre (mm)	Longueur (ml)	Type	Fonction
Autres	Autres 100	1384,99	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Autres 1000	1530,4	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Autres 110	139,37	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Autres 1100	585,02	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Autres 130	192,63	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Autres 1500	67,83	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Autres 160	470,65	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Autres 1600	556,79	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Autres 1700	285,84	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Autres 200	170,6	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Autres 2300	75,28	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Autres 30	11,77	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Autres 300	31,35	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Autres 350	65,48	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Autres 40	24,22	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Autres 400	1391,42	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Autres 500	287,05	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Autres 60	171	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Autres 600	309,72	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Autres 70	36,52	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Autres 750	24,33	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Autres 80	667,54	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Autres 800	440,71	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Autres 880	496,51	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Autres 900	140,81	Gravitaire	Eaux pluviales

Matériau	Diamètre (mm)	Longueur (ml)	Type	Fonction
Autres	Autres NC	10767,99	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Circulaire 100	263,9	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Circulaire 1000	5725,94	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Circulaire 1200	699,02	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Circulaire 125	8,26	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Circulaire 1400	63,31	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Circulaire 150	810,61	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Circulaire 1500	32,98	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Circulaire 160	80,24	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Circulaire 1800	25,09	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Circulaire 200	6704,37	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Circulaire 250	1591,64	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Circulaire 300	81082,16	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Circulaire 315	151,3	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Circulaire 350	232,6	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Circulaire 40	10,22	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Circulaire 400	62201,48	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Circulaire 500	26597,19	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Circulaire 600	13704,39	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Circulaire 800	7842,97	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Circulaire 87	11,69	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Circulaire NC	71680,75	Gravitaire	Eaux pluviales
Beton	Autres NC	678,77	Gravitaire	Eaux pluviales
Beton	Circulaire 1000	104,92	Gravitaire	Eaux pluviales
Beton	Circulaire 1200	229,79	Gravitaire	Eaux pluviales
Beton	Circulaire 1500	89,82	Gravitaire	Eaux pluviales
Beton	Circulaire 200	52,49	Gravitaire	Eaux pluviales
Beton	Circulaire 300	1349,29	Gravitaire	Eaux pluviales
Beton	Circulaire 400	2858,55	Gravitaire	Eaux pluviales
Beton	Circulaire 500	1806,56	Gravitaire	Eaux pluviales
Beton	Circulaire 600	1320,78	Gravitaire	Eaux pluviales
Beton	Circulaire 800	114,33	Gravitaire	Eaux pluviales
Beton	Circulaire NC	6,33	Gravitaire	Eaux pluviales
Fonte	Autres NC	1359,52	Gravitaire	Eaux pluviales
Fonte	Circulaire NC	9726,31	Gravitaire	Eaux pluviales
Polyéthylène expansé haute densité	Circulaire 300	110,92	Gravitaire	Eaux pluviales
Polyéthylène expansé haute densité	Circulaire 500	52,92	Gravitaire	Eaux pluviales
Pvc	Circulaire 125	17,53	Gravitaire	Eaux pluviales
Pvc	Circulaire 160	12,46	Gravitaire	Eaux pluviales
Pvc	Circulaire 200	545,3	Gravitaire	Eaux pluviales
Pvc	Circulaire 250	238,59	Gravitaire	Eaux pluviales
Pvc	Circulaire 300	793,35	Gravitaire	Eaux pluviales
Pvc	Circulaire 315	528,28	Gravitaire	Eaux pluviales
Pvc	Circulaire 400	206	Gravitaire	Eaux pluviales
Pvc	Circulaire 500	432,11	Gravitaire	Eaux pluviales

Matériau	Diamètre (mm)	Longueur (ml)	Type	Fonction
Pvc	Circulaire 600	697,08	Gravitaire	Eaux pluviales
Pvc	Circulaire NC	20,79	Gravitaire	Eaux pluviales
Amiante ciment	Circulaire 150	867,87	Gravitaire	Eaux usées
Amiante ciment	Circulaire 160	71,59	Gravitaire	Eaux usées
Amiante ciment	Circulaire 200	36782,33	Gravitaire	Eaux usées
Amiante ciment	Circulaire 250	1848,65	Gravitaire	Eaux usées
Amiante ciment	Circulaire 300	1165,46	Gravitaire	Eaux usées
Amiante ciment	Circulaire 400	3046,06	Gravitaire	Eaux usées
Autres	Autres 150	254,2	Gravitaire	Eaux usées
Autres	Autres 200	1139,73	Gravitaire	Eaux usées
Autres	Autres 300	25,7	Gravitaire	Eaux usées
Autres	Autres NC	25,46	Gravitaire	Eaux usées
Autres	Circulaire 100	121,45	Gravitaire	Eaux usées
Autres	Circulaire 150	7327,28	Gravitaire	Eaux usées
Autres	Circulaire 160	825,99	Gravitaire	Eaux usées
Autres	Circulaire 200	162897,37	Gravitaire	Eaux usées
Autres	Circulaire 250	3231,43	Gravitaire	Eaux usées
Autres	Circulaire 300	4582,25	Gravitaire	Eaux usées
Autres	Circulaire 400	2041,38	Gravitaire	Eaux usées
Autres	Circulaire 500	1667,95	Gravitaire	Eaux usées
Autres	Circulaire NC	4901,77	Gravitaire	Eaux usées
Beton	Circulaire 500	122,79	Gravitaire	Eaux usées
Fonte	Circulaire 200	1299,47	Gravitaire	Eaux usées
Fonte	Circulaire NC	97,37	Gravitaire	Eaux usées
Polypropylène	Circulaire 200	14243,9	Gravitaire	Eaux usées
Pvc	Circulaire 125	58,59	Gravitaire	Eaux usées
Pvc	Circulaire 150	171,72	Gravitaire	Eaux usées
Pvc	Circulaire 160	1929,58	Gravitaire	Eaux usées
Pvc	Circulaire 200	28693,7	Gravitaire	Eaux usées
Pvc	Circulaire 250	707,34	Gravitaire	Eaux usées
Pvc	Circulaire 315	1487,3	Gravitaire	Eaux usées
Pvc	Circulaire 400	665,21	Gravitaire	Eaux usées
Autres	Autres 100	69,81	Gravitaire	Unitaire
Autres	Autres 1000	483,67	Gravitaire	Unitaire
Autres	Autres 1200	182,59	Gravitaire	Unitaire
Autres	Autres 1300	295,93	Gravitaire	Unitaire
Autres	Autres 150	216,1	Gravitaire	Unitaire
Autres	Autres 1500	1084,57	Gravitaire	Unitaire
Autres	Autres 2000	88,46	Gravitaire	Unitaire
Autres	Autres 80	19,95	Gravitaire	Unitaire
Autres	Autres NC	29,71	Gravitaire	Unitaire
Autres	Circulaire 100	24,45	Gravitaire	Unitaire
Autres	Circulaire 200	1582,59	Gravitaire	Unitaire
Autres	Circulaire 300	3007,44	Gravitaire	Unitaire
Autres	Circulaire 350	55,7	Gravitaire	Unitaire
Autres	Circulaire 400	2902,35	Gravitaire	Unitaire

Matériau	Diamètre (mm)	Longueur (ml)	Type	Fonction
Autres	Circulaire 500	1527,78	Gravitaire	Unitaire
Autres	Circulaire 600	651,9	Gravitaire	Unitaire
Autres	Circulaire 800	399,67	Gravitaire	Unitaire
Autres	Circulaire NC	1056,58	Gravitaire	Unitaire
Beton	Circulaire 200	101,72	Gravitaire	Unitaire
Beton	Circulaire 300	235,6	Gravitaire	Unitaire
Beton	Circulaire 400	201,32	Gravitaire	Unitaire
Beton	Circulaire 500	136,4	Gravitaire	Unitaire
Pvc	Circulaire 600	89,44	Gravitaire	Unitaire
Pvc	Circulaire 800	50,97	Gravitaire	Unitaire
Autres	Autres NC	540,23	Inconnu	Eaux pluviales
Pvc	Autres NC	232,79	Inconnu	Eaux pluviales
Inox	Circulaire 80	3,07	Refoulement	Eaux pluviales
Pvc	Circulaire 70	7,37	Refoulement	Eaux pluviales
Autres	Autres NC	345,89	Refoulement	Eaux usées
Autres	Circulaire 100	2414,76	Refoulement	Eaux usées
Autres	Circulaire 150	6970,4	Refoulement	Eaux usées
Autres	Circulaire 160	709,17	Refoulement	Eaux usées
Autres	Circulaire 200	2007,74	Refoulement	Eaux usées
Autres	Circulaire 250	2596,54	Refoulement	Eaux usées
Autres	Circulaire 350	449,59	Refoulement	Eaux usées
Autres	Circulaire 500	431,24	Refoulement	Eaux usées
Autres	Circulaire 53	159,19	Refoulement	Eaux usées
Autres	Circulaire 60	558,25	Refoulement	Eaux usées
Autres	Circulaire 63	4,66	Refoulement	Eaux usées
Autres	Circulaire 75	526,52	Refoulement	Eaux usées
Autres	Circulaire 80	468,26	Refoulement	Eaux usées
Autres	Circulaire 90	406,89	Refoulement	Eaux usées
Autres	Circulaire NC	6471,14	Refoulement	Eaux usées
Fonte	Circulaire 150	537,28	Refoulement	Eaux usées
Fonte	Circulaire 250	47,23	Refoulement	Eaux usées
Fonte	Circulaire 400	576,72	Refoulement	Eaux usées
Fonte	Circulaire 63	76,05	Refoulement	Eaux usées
Polyéthylène expansé haute densité	Circulaire 110	1504,98	Refoulement	Eaux usées
Polyéthylène expansé haute densité	Circulaire 125	147,56	Refoulement	Eaux usées
Polyéthylène expansé haute densité	Circulaire 140	1455,09	Refoulement	Eaux usées
Polyéthylène expansé haute densité	Circulaire 150	1185,72	Refoulement	Eaux usées
Polyéthylène expansé haute densité	Circulaire 160	3878,59	Refoulement	Eaux usées
Polyéthylène expansé haute densité	Circulaire 50	127,41	Refoulement	Eaux usées
Polyéthylène expansé haute densité	Circulaire 63	3983,06	Refoulement	Eaux usées
Polyéthylène expansé haute densité	Circulaire 75	1972,04	Refoulement	Eaux usées

Matériau	Diamètre (mm)	Longueur (ml)	Type	Fonction
Polyéthylène expansé haute densité	Circulaire 80	248,78	Refoulement	Eaux usées
Polyéthylène expansé haute densité	Circulaire 90	9619,86	Refoulement	Eaux usées
Pvc	Circulaire 100	54,46	Refoulement	Eaux usées
Pvc	Circulaire 110	181,37	Refoulement	Eaux usées
Pvc	Circulaire 144	342,96	Refoulement	Eaux usées
Pvc	Circulaire 160	46,64	Refoulement	Eaux usées
Pvc	Circulaire 50	311,64	Refoulement	Eaux usées
Pvc	Circulaire 63	386,24	Refoulement	Eaux usées
Pvc	Circulaire 75	295,52	Refoulement	Eaux usées
Pvc	Circulaire 80	414,7	Refoulement	Eaux usées
Pvc	Circulaire 90	906,89	Refoulement	Eaux usées
Pvc	Circulaire 99	548,82	Refoulement	Eaux usées
Total		674147,62		



13 BILAN DE L'ACTIVITE DE CETTE ANNEE

Un regard sur notre activité

CONSOMMATION D'ENERGIE

Consommation électrique en kWh	2025
Bassin EP Coron Feron - ISBERGUES	931
LAGUNE - FERFAY	28 365
MICRO STEP - BUSNES	601
MINI STEP Ephad Parc du Manoir - GONNEHEM	30 113
MINI STEP Les Aulnes - GONNEHEM	12 813
PR 1 49 Rue Edmond Mille - BERGUETTE ISBERGUES	3 821
PR 1 N° 163 Rn - LAMBRES	2 713
PR 1 N° 28 Rue Principale - ECQUEDECQUES	302
PR 1 N° 4 Rue duponchel - MOLINGHEM ISBERGUES	964
PR 1 N° 547 Rue Roupie - ISBERGUES	3 099
PR 1 N° 551 Rue d'Aire - ST VENANT	1 035
PR 1 N° 6 Hameau de Cantraine - LILLERS	151
PR 1 N°13 Laffargue - ISBERGUES	385
PR 1 N°15 Rue de Longhem - ESTREE BLANCHE	408
PR 1 N°4 Rue de L Hallotterie - HAM EN ARTOIS	656
PR 1 N°43 Rue Basse - BERGUETTE ISBERGUES	1 809
PR 1 N°7 Rue St Floris 1 - ST VENANT	5 146
PR 1 N°784 Zola - ISBERGUES	15 509
PR 1 Rue Basse Step - ECQUEDECQUES	4 133
PR 10 N° 76 Hameau de Cantraine - LILLERS	208
PR 11 N° 78 Hameau de Cantraine - LILLERS	1 728
PR 1Bis N° 8 Hameau de Cantraine - LILLERS	69
PR 2 83 Rue Edmond Mille - BERGUETTE ISBERGUES	3 915
PR 2 N° 24 Rue Roupie - ISBERGUES	3 222
PR 2 N° 25 Rue St Floris 2 - ST VENANT	9 361
PR 2 N° 33 Rue duponchel - MOLINGHEM ISBERGUES	2 655
PR 2 N° 738 Rue d'Aire - ST VENANT	724
PR 2 N° 74 Rue Principale - ECQUEDECQUES	312
PR 2 N°146 Rue Basse - BERGUETTE ISBERGUES	2 821
PR 2 N°17 Rue de Longhem - ESTREE BLANCHE	1 012
PR 2 N°37 Laffargue - ISBERGUES	580
PR 2 N°46 Rue de L Hallotterie - HAM EN ARTOIS	547
PR 2 N°491 Zola - ISBERGUES	12 146
PR 2 Rue Basse Autoroute - ECQUEDECQUES	678
PR 3 N° 1177 Rue d'Aire - ST VENANT	577
PR 3 N° 58 Rue St Floris 3 - ST VENANT	5 407
PR 3 N° 6 Rue Roupie - ISBERGUES	10 332
PR 3 N°197 Rue Basse - BERGUETTE ISBERGUES	2 779
PR 3 N°84 Laffargue - ISBERGUES	367
PR 357 Rue de La Lys - ST FLORIS	875
PR 4 Chemins - ISBERGUES	17 122
PR 4 N° 1575 Rue d'Aire - ST VENANT	329
PR 4 N° 32 Hameau de Cantraine - LILLERS	2 006
PR 4 N°65 Rue Basse - BERGUETTE ISBERGUES	2 619

Consommation électrique en kWh	2025
PR 5 N° 206 Rue d'Aire - ST VENANT	1 481
PR 7 N° 54 Hameau de Cantraine - LILLERS	2 577
PR 8 N° 60 Hameau de Cantraine - LILLERS	2 687
PR 825 Rue des Pres - BLESSY	3 453
PR 9 N° 68 Hameau de Cantraine - LILLERS	614
PR AFN - MOLINGHEM ISBERGUES	505
PR Allee de L Etang - LAMBRES	9 401
PR Allée des tilleuls - ESTREE BLANCHE	260
PR Anatole France - ISBERGUES	12 160
PR Bretagne - ISBERGUES	2 397
PR Calonne Rd 186 - ST FLORIS	1 310
PR Cantraine Principal - LILLERS	82 626
PR Carlier - CALONNE RICOUART	761
PR Cd 186 N°2 Rue du Pont Roy - GUARBECQUE	4 293
PR Centre/René Lannoy - CALONNE RICOUART	29 427
PR Chateau - BLESSY	640
PR Chaussee Brunehaut - CAUCHY A LA TOUR	2 874
PR Chemin de Ceinture - ST VENANT	143
PR Chemin des Nations (Allouagne) - BURBURE	754
PR Chemin Noir - CALONNE RICOUART	14 162
PR Chemin Ringot/Angle Rue Robecque - ST VENANT	4 984
PR Cité Carreau - AUCHEL	998
PR Cite du Senegal - LAPUGNOY	1 696
PR Cite Ocre/Rue d'Ivry - CALONNE RICOUART	2 409
PR Coron Feron EP (doublon?) - ISBERGUES	977
PR Corps du Bois - MARLES LES MINES	388
PR Eglise - MARLES LES MINES	274
PR Gens du Voyage - ISBERGUES	207
PR Givenchy - CALONNE RICOUART	501
PR Grand Rue - WITTERNESSE	3 260
PR Grand Rue EP - WITTERNESSE	415
PR Groenland - ISBERGUES	2 318
PR Hameau de Cantraine 12 (Rue du Bois) - LILLERS	1 767
PR Hlm/Croix Racine - BERGUETTE ISBERGUES	6 024
PR Impasse 11 Novembre - MOLINGHEM ISBERGUES	118
PR Impasse Bailliet - MOLINGHEM ISBERGUES	331
PR Injection Rue de Busnes - ST VENANT	3
PR La Ferte/Rue de La Gare - CAMBLAIN CHATELAIN	471
PR La Rizerien°15 Rue Jules Ferry - LAPUGNOY	13 151
PR La Roseraie - LAPUGNOY	860
PR Le Brule N°81 Rue de Cantraine - LILLERS	6 861
PR Le Hameau Fleuri - LAPUGNOY	185
PR L'Eglise - CAMBLAIN CHATELAIN	6 609
PR Louis Lemaire - GUARBECQUE	361
PR Metallo - GUARBECQUE	227
PR Montbus - BLESSY	1 600

Consommation électrique en kWh	2025
PR N° 920 Rue du Cauroy - GONNEHEM	5 789
PR N°143 Rue Leon Blum - ISBERGUES	212
PR N°27 Rue de Berguette - HAM EN ARTOIS	3 328
PR N°37 Rue de Berguette - HAM EN ARTOIS	499
PR N°51 Rue de Berguette - HAM EN ARTOIS	368
PR Obloie Rue de Lillers - MOLINGHEM ISBERGUES	7 777
PR Petit Carluy - GUARBECQUE	391
PR Pierre Loti - ISBERGUES	329
PR Piscine - ISBERGUES	12 856
PR Place de La Mairie - HAM EN ARTOIS	223
PR Place du Rietz - BURBURE	6 533
PR Pont Bleu Rue de Guarbecque - BERGUETTE ISBERGUES	2 990
PR Principal Rue Briannoy - ECQUEDECQUES	3 681
PR Quenehem - CALONNE RICOUART	43 840
PR Rampe du Pont - GUARBECQUE	5 625
PR Republique - LAPUGNOY	5 622
PR Residence Antignac - ST VENANT	340
PR Residence Le Manivou - ST VENANT	912
PR Rimbert - AUCHEL	21 636
PR Riviere Fleurie Rue Pasteur - LAPUGNOY	1 220
PR Rocade - BURBURE	8 906
PR Rollister EP - ISBERGUES	11 199
PR Route de Busnettes - LILLERS	9 276
PR Rue Achille Fanien - LILLERS	1 119
PR Rue Angela Davis 1 - LILLERS	645
PR Rue Angela Davis 2 - LILLERS	133
PR Rue Auchel - BURBURE	13 888
PR Rue Auguste dubois - ST VENANT	1 988
PR Rue Basse - LAMBRES	2 609
PR Rue Basse - LAPUGNOY	3 533
PR Rue Casimir Beugnet - CAMBLAIN CHATELAIN	682
PR Rue d'Auchel - MOLINGHEM ISBERGUES	1 195
PR Rue de Béthune - AUCHEL	798
PR Rue de Blessel - BLESSY	529
PR Rue de Bourgogne - CAMBLAIN CHATELAIN	248
PR Rue de Busnes - ST VENANT	1 844
PR Rue de Guarbecque / College - ST VENANT	5 484
PR Rue de Guarbecque / Mapad - ST VENANT	3 595
PR Rue de Guarbecque N 628 - ST VENANT	559
PR Rue de Ham Tourbes - BLESSY	9 207
PR Rue de Hurtevent - ST VENANT	1 002
PR Rue de La Cense - LILLERS	387
PR Rue de La Gare - CALONNE RICOUART	984
PR Rue de La Gare - HAM EN ARTOIS	9 351
PR Rue de La Haye - LILLERS	1 266
PR Rue de La Lacquette - ESTREE BLANCHE	434

Consommation électrique en kWh	2025
PR Rue de La Lampe - GUARBECQUE	2 450
PR Rue de La Mairie - ESTREE BLANCHE	3 185
PR Rue de La Plaine - LILLERS	462
PR Rue de la Vallée - CAUCHY A LA TOUR	1 562
PR Rue de La Vallee Carreau - AUCHEL	800
PR Rue de L'Eglise - ESTREE BLANCHE	1 134
PR Rue de Lillers - HAM EN ARTOIS	843
PR Rue de Molinghem - HAM EN ARTOIS	274
PR Rue de Norrent Fontes - HAM EN ARTOIS	759
PR Rue de Paris - ST VENANT	1 900
PR Rue de Rieux - BURBURE	1 470
PR Rue de St Venant - LILLERS	4 491
PR Rue denoeu - ESTREE BLANCHE	524
PR Rue des Bucquoires - BURBURE	2 036
PR Rue des Ecoles - BERGUETTE ISBERGUES	872
PR Rue des Hours - WITTERNESSE	2 302
PR Rue des Poulains - BURBURE	8 421
PR Rue des Processions - BURBURE	1 041
PR Rue d'Ham - LILLERS	1 516
PR Rue d'Heringuelle - WITTERNESSE	2 368
PR Rue d'Houdain - LILLERS	3 757
PR Rue Diderot - AUCHEL	1 133
PR Rue du 19 Mars 1962 - FERFAY	883
PR Rue du 8 Mai - ST VENANT	1 085
PR Rue du Bois - BURBURE	967
PR Rue du Bois - CALONNE RICOUART	340
PR Rue du Bray - GUARBECQUE	882
PR Rue du Chantier - BURBURE	630
PR Rue du Château - LIETTRES	2 417
PR Rue du Chateau - LILLERS	4 634
PR Rue du Coupe Gueule - WITTERNESSE	4 814
PR Rue du Cul de Sac - WITTERNESSE	1 066
PR Rue du Marais - QUERNES	25 569
PR Rue du Marais - ST VENANT	362
PR Rue du Moulin - HAM EN ARTOIS	3 463
PR Rue du Moulin - LAPUGNOY	385
PR Rue du Moulin - LIETTRES	695
PR Rue du Moulin - ST VENANT	415
PR Rue du Nocquet - QUERNES	1 253
PR Rue du Stade - CAMBLAIN CHATELAIN	424
PR Rue du Tonkin - MOLINGHEM ISBERGUES	2 119
PR Rue du Transvaal - ESTREE BLANCHE	922
PR Rue du Vaudieu - BURBURE	10 620
PR Rue Fosse Cave - LILLERS	- 32 513
PR Rue Gandhi - LILLERS	1 519
PR Rue Marcel Cachin - LILLERS	3 164

Consommation électrique en kWh	2025
PR Rue Mermoz - BERGUETTE ISBERGUES	1 798
PR Rue Nationale - CAUCHY A LA TOUR	123
PR Rue Neuve - ST VENANT	217
PR Rue Pasteur - ISBERGUES	1 690
PR Rue Paul Staelen - AUCHEL	47 344
PR Rue Schuman Pn 118 - MOLINGHEM ISBERGUES	6 277
PR Rue Turenne - MARLES LES MINES	2 182
PR Ruelle Gavrelle - ST FLORIS	1 582
PR Savary - ISBERGUES	2 116
PR Sentier de Marles - AUCHEL	316
PR Vaillant Couturier_Ecole Camphin - MARLES LES MINES	121
PR Victor Hugo Rue Pasteur - LAPUGNOY	218
PR Witternesse - LAMBRES	3 281
STEP - ECQUEDECQUES	32 871
STEP - ISBERGUES	413 031
STEP - LAPUGNOY	1 223 797
STEP - NORRENT FONTES	5 269
STEP - QUERNES	171 514
STEP - ST VENANT	117 212
STEP Corroy - GONNEHEM	1 041
STEP Nouvelle - LILLERS	407 921
Total	**3 159 233**

Les consommations d'énergie présentées ci-dessus sont établies à partir de la facturation du distributeur pour l'ensemble du contrat au cours de l'exercice, et prennent en compte toutes les corrections de facturation : avoirs et rattrapages.



14 LES INTERVENTIONS REALISEES

Préserver et moderniser votre patrimoine

LES INTERVENTIONS D'EXPLOITATION

Les opérations d'hydrocurage du réseau

Opérations d'hydrocurage préventif programmés

Synthèse de l'hydrocurage préventif réalisé durant l'année :

Commune	EP	EU
Ames	235	
Auchel	519	5766
Blessy		2175
Burbure	425	732
Calonne-Ricouart		613
Camblain Châtelain		532
Ecquedecques		466
Estrée-Blanche	319	324
Ferfay	214	233
Gonnehem		925
Guarbecque		730
Isbergues		8705
Lapugnoy		50
Liettres		192
Lillers	3132	6127
Marles-les-Mines	327	4355
Robecq		40
Saint-Venant		1541
Total général	**5171**	**33506**

Détail de l'hydrocurage préventif réalisé durant l'année :

Date intervention	Commune	Adresse	Type réseau	Quantité
vendredi 21 février 2025	Lillers	CHEMIN VERT	EP	13
vendredi 21 février 2025	Lillers	CHEMIN VERT	EP	197
vendredi 21 février 2025	Lillers	CHEMIN VERT	EP	68
vendredi 21 février 2025	Lillers	CHEMIN VERT	EP	472
mardi 25 février 2025	Lillers	CHEMIN VERT	EP	70
mardi 25 février 2025	Lillers	CHEMIN VERT	EP	60
mardi 25 février 2025	Lillers	CHEMIN VERT	EP	40
jeudi 6 mars 2025	Calonne-Ricouart	RUE DE LA MARNE	EU	268
jeudi 6 mars 2025	Calonne-Ricouart	RUE DE LA MARNE	EU	310
vendredi 7 mars 2025	Marles-les-Mines	ECOLE GAMBETTA	EU	271
vendredi 7 mars 2025	Isbergues	RUE DE LILLERS	EU	380
vendredi 7 mars 2025	Isbergues	RUE DE LILLERS	EU	315

vendredi 7 mars 2025	Isbergues	RUES DE LUMBRES 11 NOVEMBRE EGLISE	EU	1485
vendredi 7 mars 2025	Isbergues	RUES DE L'OBLIC MARAIS LONGUES HERLES	EU	1550
vendredi 7 mars 2025	Isbergues	RUE DE L'OBLIC	EU	1115
mercredi 12 mars 2025	Auchel	Réseau communal	EU	400
jeudi 13 mars 2025	Calonne-Ricouart	RUE DE BRUAY	EU	15
jeudi 13 mars 2025	Marles-les-Mines	RUE DES RESISTANTS	EU	7
jeudi 13 mars 2025	Marles-les-Mines	RUE DES RESISTANTS	EU	245
jeudi 13 mars 2025	Marles-les-Mines	RUE DES RESISTANTS	EU	524
jeudi 13 mars 2025	Marles-les-Mines	RUE DES RESISTANTS	EU	21
jeudi 13 mars 2025	Marles-les-Mines	RUE DES RESISTANTS	EU	46
jeudi 13 mars 2025	Marles-les-Mines	RUE DES RESISTANTS	EU	264
jeudi 13 mars 2025	Marles-les-Mines	RUE DES RESISTANTS	EU	64
jeudi 13 mars 2025	Marles-les-Mines	RUE DES RESISTANTS	EU	60
jeudi 13 mars 2025	Marles-les-Mines	RUE DES RESISTANTS	EU	165
jeudi 13 mars 2025	Marles-les-Mines	RUE DES RESISTANTS	EU	92
jeudi 13 mars 2025	Marles-les-Mines	RUE DES RESISTANTS	EU	138
jeudi 13 mars 2025	Marles-les-Mines	RUE DES RESISTANTS	EU	414
jeudi 13 mars 2025	Marles-les-Mines	RUE DES RESISTANTS	EP	222
jeudi 13 mars 2025	Marles-les-Mines	RUE DES RESISTANTS	EP	105
vendredi 28 mars 2025	Auchel	IMPASSE MARTIN	EU	150
dimanche 30 mars 2025	Marles-les-Mines	169 RUE DE LYON	EU	50
jeudi 3 avril 2025	Lillers	16 rue de Busnette	EU	20
mercredi 7 mai 2025	Calonne-Ricouart	rue d'Hesdin	EU	20
mercredi 14 mai 2025	Auchel	rue Val Fleuri	EU	70
lundi 19 mai 2025	Estrée-Blanche	allée des Tilleuls Marronniers	EP	319
lundi 19 mai 2025	Ames	rue de Ferfay Ames	EP	212
lundi 19 mai 2025	Ames	rue de Ferfay Ames	EP	23
mardi 20 mai 2025	Lillers	rue du Faubourg d'Aval	EU	402
mardi 20 mai 2025	Lillers	Réseau communal	EP	603
mardi 20 mai 2025	Lillers	Réseau communal	EP	147
mercredi 21 mai 2025	Robecq	impasse des ormes	EU	40

vendredi 23 mai 2025	Burbure	rue du bois et clémenceau	EU	732
mercredi 4 juin 2025	Auchel	rue Albert Cossart	EU	42
mercredi 4 juin 2025	Auchel	rue Jean Jaurès	EU	58
mercredi 4 juin 2025	Lillers	rue de la Haye	EU	110
jeudi 10 juillet 2025	Marles-les-Mines	rue Dure Veine	EU	460
jeudi 10 juillet 2025	Marles-les-Mines	Réseau communal	EU	581
jeudi 10 juillet 2025	Marles-les-Mines	Réseau communal	EU	273
jeudi 10 juillet 2025	Marles-les-Mines	Réseau communal	EU	620
mercredi 16 juillet 2025	Blessy	rue du Ham	EU	700
lundi 28 juillet 2025	Isbergues	rue du 8 mai	EU	200
lundi 4 août 2025	Isbergues	rue du 8 mai	EU	70
vendredi 8 août 2025	Burbure	RUE DU BOIS	EP	25
vendredi 8 août 2025	Burbure	Réseau communal	EP	257
vendredi 8 août 2025	Burbure	Réseau communal	EP	143
lundi 18 août 2025	Auchel	41 RUE LEON BLUM	EU	70
mercredi 20 août 2025	Isbergues	RUE BASLY	EU	135
mercredi 20 août 2025	Isbergues	Réseau communal	EU	370
mercredi 20 août 2025	Isbergues	Réseau communal	EU	350
jeudi 28 août 2025	Lillers	RUE ADOLPHE DEKEYSER	EU	80
jeudi 28 août 2025	Auchel	RUE MALRAUX	EU	376
mercredi 3 septembre 2025	Lillers	Rés Marcel Cassin	EU	631
mercredi 3 septembre 2025	Auchel	Réseau communal	EP	102
mercredi 3 septembre 2025	Auchel	Réseau communal	EP	417
vendredi 5 septembre 2025	Lillers	rue de la croix rouge	EU	654
vendredi 5 septembre 2025	Lillers	Réseau communal	EU	338
vendredi 5 septembre 2025	Lillers	Réseau communal	EU	429
vendredi 5 septembre 2025	Auchel	Réseau communal	EU	50
mardi 9 septembre 2025	Blessy	RUE D'HAM	EU	150
lundi 15 septembre 2025	Gonnehem	144 RUE DES ALLOTS	EU	73
mardi 16 septembre 2025	Lillers	RUE DE VERDUN	EP	250
jeudi 18 septembre 2025	Lapugnoy	RUE DU MOULIN DE FER	EU	50
vendredi 19 septembre 2025	Lillers	RUE DE VERDUN	EP	13
vendredi 19 septembre 2025	Lillers	RUE DU PONT DE FER	EP	816
vendredi 19 septembre 2025	Lillers	Réseau communal	EP	7
vendredi 19 septembre 2025	Lillers	Réseau communal	EP	161

vendredi 19 septembre 2025	Lillers	Réseau communal	EP	215
vendredi 19 septembre 2025	Lillers	Réseau communal	EU	1276
samedi 11 octobre 2025	Auchel	NEDON ET DEGRUGILLIER	EU	613
samedi 18 octobre 2025	Saint-Venant	Réseau communal	EU	651
samedi 18 octobre 2025	Auchel	Réseau communal	EU	250
samedi 18 octobre 2025	Saint-Venant	Réseau communal	EU	646
samedi 18 octobre 2025	Isbergues	Réseau communal	EU	525
samedi 18 octobre 2025	Isbergues	Réseau communal	EU	574
samedi 18 octobre 2025	Isbergues	Réseau communal	EU	226
samedi 18 octobre 2025	Isbergues	Réseau communal	EU	415
samedi 18 octobre 2025	Isbergues	Réseau communal	EU	345
samedi 18 octobre 2025	Isbergues	Réseau communal	EU	310
mercredi 22 octobre 2025	Isbergues	RUE DE LA PAIX	EU	260
vendredi 24 octobre 2025	Isbergues	RUE DES ALLOTS	EU	80
vendredi 24 octobre 2025	Auchel	Réseau communal	EU	270
samedi 25 octobre 2025	Gonnehem	Réseau communal	EU	615
samedi 25 octobre 2025	Marles-les-Mines	Réseau communal	EU	60
samedi 25 octobre 2025	Guarbecque	Réseau communal	EU	680
samedi 25 octobre 2025	Auchel	Réseau communal	EU	135
samedi 25 octobre 2025	Lillers	Réseau communal	EU	84
samedi 25 octobre 2025	Lillers	Réseau communal	EU	326
jeudi 6 novembre 2025	Lillers	RUE ALBERT 1ER	EU	30
samedi 8 novembre 2025	Lillers	RUE DE REIMS	EU	384
samedi 8 novembre 2025	Guarbecque	Réseau communal	EU	50
samedi 15 novembre 2025	Lillers	RUE DU CHATEAU	EU	100
samedi 15 novembre 2025	Lillers	Réseau communal	EU	50
samedi 15 novembre 2025	Lillers	RUE BUSNETTES	EU	753
samedi 15 novembre 2025	Lillers	Réseau communal	EU	310

samedi 15 novembre 2025	Lillers	Réseau communal	EU	100
samedi 15 novembre 2025	Lillers	Réseau communal	EU	50
samedi 15 novembre 2025	Auchel	RUE DU PORTEL	EU	324
samedi 15 novembre 2025	Auchel	Réseau communal	EU	327
samedi 15 novembre 2025	Liettres	RUE DE L'EGLISE	EU	192
samedi 15 novembre 2025	Ecquedecques	RUE DE L'EPINETTE	EU	266
samedi 29 novembre 2025	Auchel	RUE DE L'EGALITE	EU	695
vendredi 5 décembre 2025	Camblain Châtelain	RUE CASIMIR BEUGNET	EU	532
vendredi 5 décembre 2025	Blessy	RUE D'HAM	EU	1325
mercredi 24 décembre 2025	Ecquedecques	RUE BASSE	EU	200
mercredi 24 décembre 2025	Estrée-Blanche	Réseau communal	EU	324
mercredi 24 décembre 2025	Ferfay	Réseau communal	EU	233
mercredi 24 décembre 2025	Ferfay	Réseau communal	EP	214
mercredi 24 décembre 2025	Gonnehem	Réseau communal	EU	237
mercredi 24 décembre 2025	Saint-Venant	Réseau communal	EU	244
jeudi 9 avril 2026	Auchel	Prévert, Vosges Canigou, Cantal	EU	1155
jeudi 9 avril 2026	Auchel	Prévert, Vosges Canigou, Cantal	EU	620
jeudi 9 avril 2026	Auchel	Prévert, Vosges Canigou, Cantal	EU	49
jeudi 9 avril 2026	Auchel	Prévert, Vosges Canigou, Cantal	EU	112

Synthèse du nettoyage des avaloirs durant l'année :

Commune	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Ames	212											
Amettes	98											
Auchel				823							374	287
Auchy-au-Bois		126										
Blessy			198									41

Bourecq								123	47			53
Burbure							357					169
Busnes										165		
Calonne-Ricouart						1015						
Calonne-sur-la-Lys										373		
Camblain-Châtelain		293										91
Cauchy-à-la-Tour		362										134
Ecquedecques												114
Estrée-Blanche											10	74
Ferfay			176									
Gonnehem										352		102
Guarbecque				258								117
Ham-en-Artois				201								216
Isbergues				1346	661							
Lambres				374	15							
Lapugnoy											565	
Lespesses		71										
Lières							121					
Liettres											44	
Ligny-lès-Aire				251								
Lillers	40								1874			
Linghem								96				
Marles-les-Mines						1052						
Mazinghem					103							
Mont-Bernanchon							266					
Norrent-Fontes							481					

Quernes								127				
Rely							103					55
Robecq										372		
Rombly												
Saint-Floris							236					
Saint-Hilaire-Cottes			302									
Saint-Venant							263				268	
Westrehem				76								23
Witterness e												48

Opérations d'hydrocurage préventif non programmés et débouchages

Synthèse des opérations d'hydrocurage préventif non programmés effectuées sur le réseau et les branchements au cours de l'année :

Commune	Type de débouchage	Nombre	Linéaire curé (ml)
AMES	Débouchage Rior Branchement	2	0
AMES	Débouchage Rior UN	1	0
AMETTES	Débouchage Rior EP	2	0
AUCHEL	Débouchage Rior Branchement	25	0
AUCHEL	Débouchage Rior EP	4	0
AUCHEL	Débouchage Rior EU	66	0
AUCHEL	Débouchage Rior UN	1	0
BLESSY	Curage EU	1	100
BLESSY	Débouchage Rior EU	9	0
BURBURE	Débouchage Rior Branchement	2	0
BURBURE	Débouchage Rior EP	1	0
BURBURE	Débouchage Rior EU	8	0
BUSNES	Débouchage Rior EP	1	0
CALONNE-RICOUART	Débouchage Rior Branchement	6	0
CALONNE-RICOUART	Débouchage Rior EU	14	0
CALONNE-SUR-LA-LYS	Débouchage Rior Branchement	1	0
CAMBLAIN-CHATELAIN	Débouchage Rior Branchement	5	0
CAMBLAIN-CHATELAIN	Débouchage Rior EU	10	0
CAUCHY-A-LA-TOUR	Débouchage Rior Branchement	6	0
CAUCHY-A-LA-TOUR	Débouchage Rior EU	13	0
GONNEHEM	Débouchage Rior Branchement	1	0
GONNEHEM	Débouchage Rior EP	1	0

Commune	Type de débouchage	Nombre	Linéaire curé (ml)
GONNEHEM	Débouchage Rior EU	8	0
GUARBECQUE	Débouchage Hydro EU	1	0
GUARBECQUE	Débouchage Rior Branchement	2	0
GUARBECQUE	Débouchage Rior EU	3	0
HAM-EN-ARTOIS	Débouchage Rior Branchement	1	0
HAM-EN-ARTOIS	Débouchage Rior EU	1	0
ISBERGUES	Curage EU	1	0
ISBERGUES	Débouchage Hydro Branchement	2	0
ISBERGUES	Débouchage Rior Branchement	11	0
ISBERGUES	Débouchage Rior EP	7	0
ISBERGUES	Débouchage Rior EU	47	0
LAMBRES	Débouchage Rior Branchement	2	0
LAMBRES	Débouchage Rior EP	2	0
LAPUGNOY	Débouchage Rior Branchement	5	0
LAPUGNOY	Débouchage Rior EP	1	0
LAPUGNOY	Débouchage Rior EU	8	0
LIETTRES	Débouchage Rior EU	1	0
LILLERS	Curage EU	2	100
LILLERS	Débouchage Hydro EU	1	0
LILLERS	Débouchage Rior Branchement	36	0
LILLERS	Débouchage Rior EP	9	0
LILLERS	Débouchage Rior EU	83	0
LILLERS	Débouchage Rior UN	1	0
MARLES-LES-MINES	Débouchage Hydro EU	1	100
MARLES-LES-MINES	Débouchage Rior Branchement	3	0
MARLES-LES-MINES	Débouchage Rior EP	1	0
MARLES-LES-MINES	Débouchage Rior EU	8	0
MONT-BERNANCHON	Débouchage Rior EU	1	0
SAINT-FLORIS	Débouchage Rior Branchement	1	0
SAINT-VENANT	Débouchage Rior EP	2	0
SAINT-VENANT	Débouchage Rior EU	14	0
Total		**447**	**300**

Détail des opérations d'hydrocurage préventif non programmés effectuées sur le réseau et les branchements au cours de l'année :

Commune	Date	Adresse
BLESSY	13/12/25	240 Rue de Ham 62120 Blessy France
GUARBECQUE	23/11/25	27b Rue des Fusillés 62330 Guarbecque France
ISBERGUES	24/02/25	16 Rue Pierre Loti 62330 Isbergues France
ISBERGUES	24/02/25	33 Rue Arthur Lamendin 62330 Isbergues France
LILLERS	18/03/25	27 Rue d'Aire 62190 Lillers France

Commune	Date	Adresse
LILLERS	22/06/25	9 Rue des Chats 62190 Lillers France
LILLERS	13/12/25	77 Rue de Cantraine 62190 Lillers France
MARLES-LES-MINES	30/03/25	169

Opérations de débouchage ponctuel

Détails des interventions ponctuelles de désobstruction de réseaux et/ou de branchements à l'aide d'un équipement tel qu'un RIOR, une canne ou une aspiratrice

Commune	Date	Adresse
LAPUGNOY	10/12/25	Réseau Communal
LILLERS	03/11/25	Réseau Communal
LILLERS	04/11/25	Réseau Communal
LILLERS	04/11/25	Réseau Communal
LILLERS	05/11/25	Réseau Communal
LILLERS	05/11/25	Réseau Communal
AUCHEL	30/10/25	Réseau Communal
AUCHEL	05/11/25	Réseau Communal
CAUCHY-A-LA-TOUR	14/12/25	Réseau Communal
GUARBECQUE	10/11/25	Réseau Communal
ISBERGUES	29/10/25	Réseau Communal
ISBERGUES	13/11/25	Réseau Communal
SAINT-VENANT	10/10/25	Réseau Communal
CALONNE-RICOUART	05/02/25	1 Allee des Oeillets 62470 Calonne-Ricouart France
LAPUGNOY	04/03/25	1 Cité Roquelaure 62122 Lapugnoy France
CAUCHY-A-LA-TOUR	23/04/25	1 Place Jean Charles Fruchart 62260 Cauchy-à-la-Tour France
AUCHEL	28/08/25	1 Residence Albin Hernu 62260 Auchel France
LILLERS	02/12/25	1 Residence des Myosotis 62190 Lillers France
LILLERS	13/06/25	1 RUE D'AIRE,62516,LILLERS,FRANCE France
AMETTES	08/01/25	1 Rue d'Auchy-au-bois 62260 Amettes France
MARLES-LES-MINES	14/03/25	1 Rue de Valenciennes 62540 Marles-les-Mines France
MARLES-LES-MINES	22/04/25	1 Rue de Valenciennes 62540 Marles-les-Mines France
AUCHEL	10/10/25	1 Rue Fernand Degrugillier 62260 Auchel France
ISBERGUES	19/06/25	1 RUE PIERRE LOTI,62330,ISBERGUES,FRANCE France
AUCHEL	12/03/25	1 Rue Verte 62260 Auchel France
LILLERS	14/03/25	10 Impasse des Jardins 62190 Lillers France
LILLERS	31/03/25	10 Rue Ahmed Zemman 62190 Lillers France
LILLERS	31/07/25	10 Rue de Cantraine 62190 Lillers France
GUARBECQUE	23/12/25	10 Rue Delcourt 62330 Guarbecque France
SAINT-VENANT	10/02/25	10 Rue du Faubourg 62350 Saint-Venant France
SAINT-VENANT	13/02/25	10 Rue du Faubourg 62350 Saint-Venant France
SAINT-VENANT	13/03/25	10 Rue du Faubourg 62350 Saint-Venant France
SAINT-VENANT	14/03/25	10 Rue du Faubourg 62350 Saint-Venant France

SAINT-VENANT	14/04/25	10 Rue du Faubourg 62350 Saint-Venant France
SAINT-VENANT	15/04/25	10 Rue du Faubourg 62350 Saint-Venant France
SAINT-VENANT	03/10/25	10 Rue du Faubourg 62350 Saint-Venant France
LAMBRES	03/04/25	10 Rue Nationale 62120 Lambres France
LILLERS	14/05/25	10 Rue Ovide Fanien 62190 Lillers France
AUCHEL	12/03/25	10 Rue Verte 62260 Auchel France
CALONNE-RICOUART	09/05/25	100 Rue Andre Mancey 62470 Calonne-Ricouart France
LILLERS	17/04/25	100 Rue de Verdun 62190 Lillers France
CALONNE-RICOUART	21/03/25	100a Rue de Bruay 62470 Calonne-Ricouart France
SAINT-VENANT	09/04/25	1013 Chemin de Ceinture 62350 Saint-Venant France
ISBERGUES	16/07/25	1025 Rue Emile Zola 62330 Isbergues France
BLESSY	21/01/25	105 Rue des Prés 62120 Blessy France
ISBERGUES	13/02/25	106 Rue de Guarbecque 62330 Isbergues France
ISBERGUES	19/02/25	106 Rue de Guarbecque 62330 Isbergues France
ISBERGUES	28/11/25	106 Rue de Pologne 62330 Isbergues France
ISBERGUES	14/03/25	1070 Rue Emile Zola 62330 Isbergues France
ISBERGUES	22/08/25	108 Rue aux Aulnes 62330 Isbergues France
ISBERGUES	28/11/25	108 Rue Léon Blum 62330 Isbergues France
AMES	22/12/25	1081 Rue d'Hurionville 62190 Ames France
CALONNE-RICOUART	20/02/25	109 Rue de la Somme 62470 Calonne-Ricouart France
LILLERS	13/03/25	11 Impasse des Jardins 62190 Lillers France
LILLERS	05/09/25	11 Residence du Moulin Rouge 62190 Lillers France
AUCHEL	30/04/25	11 Rue de Cambronne 62260 Auchel France
AUCHEL	10/02/25	11 rue Maurice Chevalier 62260 Auchel France
AUCHEL	04/02/25	11 Rue Verte 62260 Auchel France
AMES	28/11/25	1101 Rue d'Hurionville 62190 Ames France
CAMBLAIN-CHATELAIN	25/07/25	113 Rue Casimir Beugnet 62470 Camblain-Châtelain France
LILLERS	05/02/25	113 Rue de Verdun 62190 Lillers France
AUCHEL	31/03/25	114 Rue Arthur Lamendin 62260 Auchel France
MARLES-LES-MINES	27/05/25	118 Rue Louis Pasteur 62540 Marles-les-Mines France
ISBERGUES	15/05/25	12 Cité de la Roupie 62330 Isbergues France
ISBERGUES	25/11/25	12 Coron Feron 62330 Isbergues France
AUCHEL	09/12/25	12 Rue Verte 62260 Auchel France
AUCHEL	09/12/25	12 Rue Verte 62260 Auchel France
ISBERGUES	04/04/25	123 Rue Jean Jaurès 62330 Isbergues France
ISBERGUES	22/12/25	1230 Rue Emile Zola 62330 Isbergues France
LILLERS	14/08/25	124 Rue Adolphe Dekeyser 62190 Lillers France
LILLERS	28/08/25	124 Rue Adolphe Dekeyser 62190 Lillers France
GONNEHEM	14/01/25	125 Rue des Allots 62920 Gonnehem France
LILLERS	16/07/25	13 Residence du Moulin Rouge 62190 Lillers France
AUCHEL	26/06/25	13 Rue Paul Staelen 62260 Auchel France
ISBERGUES	15/01/25	130 Rue René Cassin 62330 Isbergues France
ISBERGUES	21/01/25	131 Rue Jean Jaurés 62330 Isbergues France
CALONNE-RICOUART	28/03/25	132 Rue Auguste Delattre 62470 Calonne-Ricouart France

AUCHEL	27/03/25	133 et 135 rue Raoul Briquet 62260 Auchel France
ISBERGUES	12/06/25	135 rue basse,62330,ISBERGUES,FRANCE France
CAMBLAIN-CHATELAIN	27/10/25	136 Rue Anatole France 62470 Camblain-Châtelain France
CALONNE-RICOUART	25/11/25	137 Rue Andre Mancey 62470 Calonne-Ricouart France
ISBERGUES	10/04/25	13d Rue Arthur Lamendin 62330 Isbergues France
LILLERS	14/04/25	14 Boulevard de Paris 62190 Lillers France
LILLERS	19/02/25	14 Rue de la Haye 62190 Lillers France
LAPUGNOY	08/07/25	14 Rue Jules Ferry 62122 Lapugnoy France
LILLERS	20/05/25	142 Rue Adolphe Dekeyser 62190 Lillers France
BUSNES	03/06/25	1433 RUE DE LILLERS,62350,busnes,FRANCE France
GONNEHEM	15/09/25	144 Rue des Allots 62920 Gonnehem France
GONNEHEM	11/10/25	144 Rue des Allots 62920 Gonnehem France
GONNEHEM	29/12/25	144 Rue des Allots 62920 Gonnehem France
GONNEHEM	18/10/25	145 Rue des Allots 62920 Gonnehem France
LILLERS	19/12/25	149 Boulevard de Paris 62190 Lillers France
AUCHEL	08/10/25	15 Rue de Belfort 62260 Auchel France
AUCHEL	17/04/25	15 Rue de la Meuse 62260 Auchel France
CALONNE-RICOUART	22/01/25	1-5 Rue du Parc 62470 Calonne-Ricouart France
SAINT-FLORIS	28/04/25	150 Rue de la Lys 62350 Saint-Floris France
BLESSY	22/01/25	1545 Rue d'Aire 62120 Blessy France
CALONNE-RICOUART	01/04/25	16 Boulevard de la Paix 62470 Calonne-Ricouart France
CALONNE-RICOUART	14/06/25	16 Boulevard de la Paix 62470 Calonne-Ricouart France
ISBERGUES	26/03/25	16 Rue de Bretagne 62330 Isbergues France
LILLERS	02/04/25	16 Rue de Busnettes 62190 Lillers France
LILLERS	01/07/25	16 Rue de l'Eglise 62190 Lillers France
ISBERGUES	15/01/25	16 Rue de la Piscine 62330 Isbergues France
AUCHEL	27/02/25	16 Rue du Canada 62260 Auchel France
AUCHEL	15/07/25	16 Rue du Portel 62260 Auchel France
MARLES-LES-MINES	23/01/25	163 Boulevard Leon Gambetta 62540 Marles-les-Mines France
MARLES-LES-MINES	07/05/25	17 Allée de la Tramontane 62540 Marles-les-Mines France
AMES	07/02/25	17 Rue de Ferfay 62190 Ames France
ISBERGUES	25/04/25	17 Rue de la Roupie 62330 Isbergues France
LILLERS	25/11/25	17 Rue Philiomel 62190 Lillers France
GONNEHEM	19/11/25	177 Rue des Prés 62920 Gonnehem France
CAMBLAIN-CHATELAIN	11/08/25	18 Rue Anatole France 62470 Camblain-Châtelain France
LILLERS	17/09/25	18 Rue d'Aire 62190 Lillers France
LILLERS	15/10/25	18 Rue de la République 62190 Lillers France
LILLERS	17/10/25	18 Rue du 8 Mai 1945 62190 Lillers France
AMETTES	26/03/25	18 rue du bout d amont ,AMETTES,FRANCE France
ISBERGUES	13/03/25	18 Rue du Commandant Lherminier 62330 Isbergues France
LILLERS	24/03/25	183 Boulevard de Paris 62190 Lillers France
SAINT-VENANT	26/06/25	184 Rue de Guarbecque 62350 Saint-Venant France
LILLERS	16/09/25	184bis Rue de Verdun 62190 Lillers France
BURBURE	17/10/25	19 Rue d'Auchel 62151 Burbure France

BURBURE	23/12/25	198 Route Nationale 62151 Burbure France
ISBERGUES	11/02/25	198 Rue Basse 62330 Isbergues France
AUCHEL	27/02/25	2 Allée des Roses 62260 Auchel France
AUCHEL	14/09/25	2 Avenue Jules Freville 62260 Auchel France
LILLERS	13/01/25	2 BIS Rue du Marechal Leclerc 62190 Lillers France
AUCHEL	12/09/25	2 Rue de Cambronne 62260 Auchel France
LILLERS	28/03/25	2 Rue de la Haye 62190 Lillers France
LILLERS	03/02/25	2 Rue de la Paix 62190 Lillers France
AUCHEL	29/03/25	2 Rue de Letmathe 62260 Auchel France
AUCHEL	03/10/25	2 Rue Paul Benoit 62260 Auchel France
AUCHEL	16/09/25	20 Chemin du Bois 62260 Auchel France
LILLERS	31/12/25	20 Rue de Pernes 62190 Lillers France
LILLERS	15/07/25	20 RUE DE RELINGUE 62190 Lillers France
LILLERS	07/01/25	20 Rue d'Hurionville 62190 Lillers France
LILLERS	27/05/25	20 Rue Ham de Cantraine 62190 Lillers France
LILLERS	03/06/25	20 Rue Ham de Cantraine 62190 Lillers France
LILLERS	30/05/25	20 Rue Principale a Cantraine 62190 Lillers France
AUCHEL	26/01/25	200 Rue Arthur Lamendin 62260 Auchel France
AUCHEL	11/12/25	200 Rue Raoul Briquet 62260 Auchel France
ISBERGUES	06/10/25	201 Rue Roger Salengro 62330 Isbergues France
GONNEHEM	12/07/25	204 Rue des Gauquiers 62920 Gonnehem France
AUCHEL	15/10/25	208 Boulevard Emile Basly 62260 Auchel France
ISBERGUES	20/01/25	21 Rue Albert 1er 62330 Isbergues France
LILLERS	10/10/25	21 Rue de la République 62190 Lillers France
LILLERS	24/11/25	21 Rue Philiomel 62190 Lillers France
LAPUGNOY	17/12/25	216 Rue Jean Jaurés 62122 Lapugnoy France
LILLERS	08/01/25	217-219 Boulevard de Paris 62190 Lillers France
LILLERS	05/03/25	22 Bis Rue du Faubourg d'Aval 62190 Lillers France
AUCHEL	25/03/25	22 Impasse Martin 62260 Auchel France
MARLES-LES-MINES	27/04/25	22 Rue d'Abbeville 62540 Marles-les-Mines France
LILLERS	13/02/25	22 Rue de la Gare 62190 Lillers France
LILLERS	21/11/25	22 Rue de Pernes 62190 Lillers France
BURBURE	18/02/25	22 Rue Noemie Delobelle 62151 Burbure France
BURBURE	25/02/25	22 Rue Noemie Delobelle 62151 Burbure France
LILLERS	04/04/25	223 Boulevard de Paris 62190 Lillers France
AUCHEL	24/03/25	227 rue Raoul Briquet 62260 Auchel France
LILLERS	17/03/25	23 Bis Rue de Pernes 62190 Lillers France
AUCHEL	17/04/25	23 Cité du Carreau 62260 Auchel France
AUCHEL	10/02/25	23 Rue du 8 Mai 1945 62260 Auchel France
AUCHEL	01/04/25	23 Rue du 8 Mai 1945 62260 Auchel France
ISBERGUES	17/04/25	230 Rue Roger Salengro 62330 Isbergues France
LILLERS	03/03/25	24 Rue de Cantraine 62190 Lillers France
LILLERS	07/03/25	24 Rue de Cantraine 62190 Lillers France
ISBERGUES	22/12/25	24 Rue de la Roupie 62330 Isbergues France

AUCHEL	03/12/25	24 Rue du 8 Mai 1945 62260 Auchel France
MARLES-LES-MINES	02/06/25	24 Rue Jean Jaurès 62540 Marles-les-Mines France
AUCHEL	13/06/25	24 Rue Léon Blum 62260 Auchel France
ISBERGUES	03/04/25	242 A ET 242 B Rue Gaston Chevallier 62330 Isbergues France
CALONNE-RICOUART	03/06/25	25 Rue de Beaurainville 62470 Calonne-Ricouart France
ISBERGUES	08/01/25	256 Rue du Docteur Bailliet 62330 Isbergues France
BLESSY	28/06/25	265 Rue d'Estrée-blanche 62120 Blessy France
AUCHEL	15/09/25	265 Rue Raoul Briquet 62260 Auchel France
CALONNE-RICOUART	27/06/25	26f Rue Andre Mancey 62470 Calonne-Ricouart France
LILLERS	11/02/25	27 Boulevard de Paris 62190 Lillers France
LILLERS	04/03/25	27 Residence James Tozer 62190 Lillers France
LILLERS	10/06/25	27 Rue de Relingue 62190 Lillers France
LILLERS	12/06/25	27 Rue de Relingue 62190 Lillers France
CAUCHY-A-LA-TOUR	28/04/25	27 Rue de Verdun 62260 Cauchy-à-la-Tour France
AUCHEL	29/12/25	27 Rue du Paradis 62260 Auchel France
ISBERGUES	23/08/25	27 Rue Léo Lagrange 62330 Isbergues France
ISBERGUES	29/09/25	27 Rue Léon Blum 62330 Isbergues France
CAUCHY-A-LA-TOUR	25/08/25	28 Chaussee Brunehaut 62260 Cauchy-à-la-Tour France
ISBERGUES	23/12/25	28 Rue Anatole France 62330 Isbergues France
LILLERS	27/03/25	28 Rue de la Gare 62190 Lillers France
LILLERS	26/11/25	28 Rue de Pernes 62190 Lillers France
AUCHEL	23/07/25	28 Rue Florent Evrard 62260 Auchel France
AUCHEL	10/10/25	28 Rue Florent Evrard 62260 Auchel France
CAMBLAIN-CHATELAIN	06/06/25	28 Rue Pasteur 62470 Camblain-Châtelain France
LILLERS	22/04/25	285 Boulevard de Paris 62190 Lillers France
BLESSY	11/03/25	285 Grand Rue 62120 Blessy France
LILLERS	07/01/25	29 Rue d'Houdain 62190 Lillers France
LILLERS	03/02/25	29 Rue Neuve 62190 Lillers France
LILLERS	05/02/25	2bis Impasse des Jardins 62190 Lillers France
LILLERS	12/01/25	2bis Rue du Marechal Leclerc 62190 Lillers France
LILLERS	17/03/25	3 Chemin Vert 62190 Lillers France
CAUCHY-A-LA-TOUR	21/03/25	3 Place Jean Charles Fruchart 62260 Cauchy-à-la-Tour France
ISBERGUES	13/02/25	3 Rue Albert 1er 62330 Isbergues France
GUARBECQUE	27/03/25	3 Rue des Fusillés 62330 Guarbecque France
LILLERS	28/03/25	3 Rue du Maréchal Delattre de Tassigny 62190 Lillers France
CAMBLAIN-CHATELAIN	05/03/25	3 Rue du Presbytère 62470 Camblain-Châtelain France
LILLERS	10/06/25	3 Rue Feron 62190 Lillers France
LILLERS	05/06/25	3 RUE FERON,62516,LILLERS,FRANCE France
AUCHEL	14/04/25	3 Rue Georges Brassens 62260 Auchel France
ISBERGUES	22/08/25	3 Rue Léo Lagrange 62330 Isbergues France
AUCHEL	18/08/25	3 Rue Léon Blum 62260 Auchel France
ISBERGUES	28/02/25	3 Rue Roger Salengro,Logement 42,62473,62330,Isbergues,FRANCE France
ISBERGUES	05/05/25	30 B Rue de Guarbecque 62330 Isbergues France
ISBERGUES	06/05/25	30 B Rue de Guarbecque 62330 Isbergues France

ISBERGUES	02/05/25	30 Rue de Guarbecque 62330 Isbergues France
LILLERS	02/04/25	31 Boulevard de Paris 62190 Lillers France
CAUCHY-A-LA-TOUR	12/08/25	31 Chaussee Brunehaut 62260 Cauchy-à-la-Tour France
CAUCHY-A-LA-TOUR	18/08/25	31 Chaussee Brunehaut 62260 Cauchy-à-la-Tour France
ISBERGUES	15/01/25	31 Coron Feron 62330 Isbergues France
LILLERS	24/02/25	31 Rue d'Ham 62190 Lillers France
LILLERS	25/11/25	31 Rue d'Aire 62190 Lillers France
ISBERGUES	15/01/25	31 Rue de la Piscine 62330 Isbergues France
CAUCHY-A-LA-TOUR	01/09/25	31 Rue de la Vallée 62260 Cauchy-à-la-Tour France
LILLERS	19/05/25	31 Rue du Faubourg d'Aval 62190 Lillers France
AUCHEL	20/08/25	31 Rue Vandervelde 62260 Auchel France
LILLERS	02/06/25	316 Boulevard de Paris 62190 Lillers France
LILLERS	02/06/25	316 Boulevard de Paris 62190 Lillers France
AUCHEL	16/05/25	320 Boulevard Emile Basly 62260 Auchel France
AUCHEL	23/07/25	328 Boulevard Emile Basly 62260 Auchel France
ISBERGUES	27/02/25	33 Rue Arthur Lamendin 62330 Isbergues France
ISBERGUES	20/05/25	33 Rue Georges Brassens 62330 Isbergues France
SAINT-VENANT	24/02/25	34 Rue de Paris 62350 Saint-Venant France
LILLERS	16/05/25	34 Rue de Relingue 62190 Lillers France
CAUCHY-A-LA-TOUR	28/11/25	34ter Route Nationale 62260 Cauchy-à-la-Tour France
LILLERS	21/11/25	35 Rue de Cantraine 62190 Lillers France
LILLERS	15/10/25	35 Rue de Relingue 62190 Lillers France
LILLERS	22/01/25	35 Rue du 8 Mai 1945 62190 Lillers France
LILLERS	23/04/25	35 Rue du 8 Mai 1945 62190 Lillers France
AUCHEL	19/04/25	35b 68 Rue Jean Jaurès 62260 Auchel France
AUCHEL	22/04/25	36 Rue Arthur Lamendin 62260 Auchel France
CAMBLAIN-CHATELAIN	29/04/25	36 Rue Edouard Ringard 62470 Camblain-Châtelain France
CAMBLAIN-CHATELAIN	05/05/25	36 Rue Edouard Ringard 62470 Camblain-Châtelain France
LILLERS	26/06/25	37 Place Jean Jaurès 62190 Lillers France
AUCHEL	26/04/25	37 Rue d'Orleans 62260 Auchel France
AUCHEL	18/10/25	38 Rue du Général Leclerc 62260 Auchel France
LILLERS	30/01/25	38 Rue Philiomel 62190 Lillers France
BURBURE	23/09/25	39 Cité Protais Dubois 62151 Burbure France
AUCHEL	20/01/25	39 Rue d'Orleans 62260 Auchel France
AUCHEL	27/03/25	39 Rue d'Orleans 62260 Auchel France
MARLES-LES-MINES	15/09/25	3b Rue Beaufrome 62540 Marles-les-Mines France
CALONNE-RICOUART	25/03/25	4 Allée des Violettes 62470 Calonne-Ricouart France
AUCHEL	09/05/25	4 IMPASSE MARTIN 62260 Auchel France
CAUCHY-A-LA-TOUR	18/04/25	4 Route Nationale 62260 Cauchy-à-la-Tour France
LILLERS	24/03/25	4 Rue Angela Davis 62190 Lillers France
LAPUGNOY	30/11/25	4 Rue Cyr Bouchart 62122 Lapugnoy France
CAUCHY-A-LA-TOUR	04/02/25	4 Rue de l'Eglise 62260 Cauchy-à-la-Tour France
CAUCHY-A-LA-TOUR	04/02/25	4 Rue de l'Eglise 62260 Cauchy-à-la-Tour France
LILLERS	28/03/25	4 Rue de la Chapelle 62190 Lillers France

GUARBECQUE	16/10/25	4 Rue de l'Eglise 62330 Guarbecque France
LILLERS	25/11/25	4 Rue d'Hurionville 62190 Lillers France
GUARBECQUE	16/01/25	4 Rue Pasteur 62330 Guarbecque France
LILLERS	08/04/25	4 rue Philiomel 62190 Lillers France
LILLERS	23/10/25	40 Rue de la Haye 62190 Lillers France
AUCHEL	14/10/25	40 Rue Léon Blum 62260 Auchel France
LAPUGNOY	25/06/25	402 Rue Victor Hugo 62122 Lapugnoy France
CAUCHY-A-LA-TOUR	22/08/25	41 Chaussee Brunehaut 62260 Cauchy-à-la-Tour France
LILLERS	03/03/25	41 Rue Neuve 62190 Lillers France
LILLERS	21/07/25	42 Rue du Faubourg d'Aval 62190 Lillers France
AUCHEL	16/08/25	42 Rue Fernand Degrugillier 62260 Auchel France
ISBERGUES	28/02/25	42 Rue Roger Salengro 62330 Isbergues France
ISBERGUES	24/03/25	42 Rue Roger Salengro 62330 Isbergues France
AUCHEL	25/08/25	42bis 68 Rue Jean Jaurès 62260 Auchel France
ISBERGUES	23/12/25	43 Avenue du Groenland 62330 Isbergues France
AUCHEL	15/12/25	43 Rue d'Orleans 62260 Auchel France
LILLERS	08/08/25	43 Rue de Cantraine 62190 Lillers France
LILLERS	05/08/25	43 Rue de Verdun 62190 Lillers France
LILLERS	10/04/25	43 Rue Neuve 62190 Lillers France
BLESSY	15/11/25	430 Rue de Ham 62120 Blessy France
CAMBLAIN-CHATELAIN	10/03/25	44 Rue Anatole France 62470 Camblain-Châtelain France
CAMBLAIN-CHATELAIN	18/03/25	44 Rue Anatole France 62470 Camblain-Châtelain France
BURBURE	20/10/25	45 Place du Rietz 62151 Burbure France
ISBERGUES	15/01/25	45 Rue Cense Balque 62330 Isbergues France
LILLERS	20/01/25	45 Rue de Saint Venant 62190 Lillers France
BURBURE	06/02/25	45 Rue du Cavin 62151 Burbure France
BURBURE	10/02/25	45 Rue du Cavin 62151 Burbure France
BURBURE	16/07/25	45 Rue du Cavin 62151 Burbure France
AUCHEL	15/04/25	46 Rue du Bois 62151 Burbure France
AUCHEL	19/06/25	46 Rue du Bois 62151 Burbure France
CAMBLAIN-CHATELAIN	03/03/25	46 Rue Edouard Ringard 62470 Camblain-Châtelain France
AUCHEL	02/06/25	46 Rue Georges Bernard 62260 Auchel France
LILLERS	17/02/25	46bis Rue Adolphe Dekeyser 62190 Lillers France
CAUCHY-A-LA-TOUR	23/01/25	47 Rue de Verdun 62260 Cauchy-à-la-Tour France
CAUCHY-A-LA-TOUR	13/06/25	48 Bis rte Nationale,62260,CAUCHY LA TOUR,FRANCE France
CAUCHY-A-LA-TOUR	26/02/25	48 Chaussee Brunehaut 62260 Cauchy-à-la-Tour France
LILLERS	24/11/25	48 Rue Ovide Fanien 62190 Lillers France
LILLERS	15/12/25	49 Boulevard de Paris 62190 Lillers France
AUCHEL	04/04/25	49 Rue Georges Bernard 62260 Auchel France
LILLERS	13/06/25	5 Boulevard de Paris 62190 Lillers France
CAMBLAIN-CHATELAIN	03/04/25	5 Place Jean Jaurès 62470 Camblain-Châtelain France
LILLERS	05/03/25	5 Résidence Bellevue 62190 Lillers France
CALONNE-RICOUART	05/05/25	5 Rue Andre Mancey 62470 Calonne-Ricouart France
LILLERS	05/02/25	5 Rue de la Paix 62190 Lillers France

LILLERS	20/02/25	5 Rue de Pernes 62190 Lillers France
AUCHEL	11/08/25	5 Rue de Roncevaux 62260 Auchel France
AUCHEL	30/10/25	5 Rue de Roncevaux 62260 Auchel France
LILLERS	06/02/25	5 Rue des Chats 62190 Lillers France
LILLERS	13/03/25	5 Rue du Faubourg d'Aval 62190 Lillers France
MARLES-LES-MINES	04/08/25	5 RUE LEON BLUM 62540 Marles-les-Mines France
LILLERS	26/02/25	51 Rue d'Ham 62190 Lillers France
LILLERS	05/02/25	52 Bis Rue de la Gare 62190 Lillers France
HAM-EN-ARTOIS	14/03/25	52 Rue de Berguette 62190 Ham-en-Artois France
AUCHEL	10/06/25	53 Rue Cossart 62260 Auchel France
AUCHEL	04/10/25	53 Rue Raoul Briquet 62260 Auchel France
ISBERGUES	12/09/25	54 Rue Basse 62330 Isbergues France
HAM-EN-ARTOIS	27/06/25	54 Rue de Bourecq 62190 Ham-en-Artois France
GONNEHEM	12/02/25	548 Rue de Béthune 62920 Gonnehem France
AUCHEL	20/01/25	55 Rue du Général Leclerc 62260 Auchel France
LILLERS	26/06/25	55 RUE PRINCIPALE,62516,LILLERS,FRANCE France
SAINT-VENANT	05/03/25	558 Chemin de Ceinture 62350 Saint-Venant France
LILLERS	17/03/25	56 Rue de la Gare 62190 Lillers France
LILLERS	26/02/25	57 Place Roger Salengro 62190 Lillers France
AUCHEL	12/02/25	59 Rue du Général Leclerc 62260 Auchel France
AUCHEL	12/06/25	59 rue du Général Leclerc,62260,auchel,FRANCE France
LILLERS	21/03/25	6 Bis rue Leclerc 62190 Lillers France
ISBERGUES	28/01/25	6 et 8 Rue Louis Braille 62330 Isbergues France
ISBERGUES	02/10/25	6 Rue Anatole France 62330 Isbergues France
ISBERGUES	16/10/25	6 Rue Anatole France 62330 Isbergues France
ISBERGUES	21/02/25	6 Rue de l'Eglise de Berguette 62330 Isbergues France
AUCHEL	30/10/25	6 Rue du Canigou 62260 Auchel France
AUCHEL	30/05/25	6 Rue Léonard de Vinci 62260 Auchel France
LILLERS	21/02/25	60 Avenue du Général de Gaulle 62190 Lillers France
LILLERS	05/06/25	60 Avenue du Général de Gaulle 62190 Lillers France
CAMBLAIN-CHATELAIN	13/10/25	64 Rue Anatole France 62470 Camblain-Châtelain France
ISBERGUES	29/07/25	64 Rue Emile Basly 62330 Isbergues France
BLESSY	08/09/25	650 Rue de Ham 62120 Blessy France
LILLERS	26/12/25	66 Hameau de Cantraine 62190 Lillers France
LILLERS	22/12/25	66 Rue Principale a Cantraine 62190 Lillers France
LAPUGNOY	06/06/25	67 Residence du Bois de Roquelaure 62122 Lapugnoy France
BURBURE	17/03/25	67 Rue Noemie Delobelle 62151 Burbure France
LAPUGNOY	08/07/25	6bis Rue de la République 62122 Lapugnoy France
LILLERS	01/10/25	7 Bis Rue de Saint Venant 62190 Lillers France
CALONNE-RICOUART	18/01/25	7 Rue Laterale 62470 Calonne-Ricouart France
AUCHEL	09/04/25	7 Rue Pasteur 62260 Auchel France
AUCHEL	06/06/25	70 Rue Raoul Briquet 62260 Auchel France
ISBERGUES	02/08/25	71 Rue Basse 62330 Isbergues France
ISBERGUES	05/08/25	71 Rue Basse 62330 Isbergues France

ISBERGUES	26/09/25	71 Rue Basse 62330 Isbergues France
ISBERGUES	30/01/25	724 Rue Louis Dupont 62330 Isbergues France
CAMBLAIN-CHATELAIN	25/07/25	73 Rue Casimir Beugnet 62470 Camblain-Châtelain France
SAINT-VENANT	15/09/25	770 Rue de Guarbecque 62350 Saint-Venant France
ISBERGUES	03/10/25	770 Rue Emile Zola 62330 Isbergues France
AUCHEL	25/11/25	77b Rue Raoul Briquet 62260 Auchel France
LAMBRES	16/09/25	78 Route Departementale 943 62120 Lambres France
BLESSY	15/07/25	780 Rue de Ham 62120 Blessy France
BLESSY	11/11/25	785 Rue de Ham 62120 Blessy France
AUCHEL	20/10/25	79 Rue Raoul Briquet 62260 Auchel France
AUCHEL	04/03/25	7bis Rue Pasteur 62260 Auchel France
ISBERGUES	29/09/25	8 Rue du Docteur Schweitzer 62330 Isbergues France
LILLERS	14/04/25	81 Rue d'Ham 62190 Lillers France
LAMBRES	14/03/25	814 Rue de Lillers 62120 Lambres France
CALONNE-RICOUART	04/12/25	82 RUE DES fLANDRES 62470 Calonne-Ricouart France
AUCHEL	02/04/25	84 Rue Vandervelde 62260 Auchel France
AUCHEL	29/04/25	85 Rue Jean Jaurès 62260 Auchel France
AUCHEL	30/04/25	85 Rue Jean Jaurès 62260 Auchel France
AUCHEL	11/07/25	85 Rue Jean Jaurès 62260 Auchel France
AUCHEL	07/10/25	85 Rue Jean Jaurès 62260 Auchel France
CAUCHY-A-LA-TOUR	17/02/25	86t Chaussee Brunehaut 62260 Cauchy-à-la-Tour France
LILLERS	10/02/25	87 Boulevard de Paris 62190 Lillers France
LILLERS	12/02/25	87 Boulevard de Paris 62190 Lillers France
ISBERGUES	24/01/25	87 Impasse Van Gogh 62330 Isbergues France
LILLERS	23/12/25	88 Rue d'Ham 62190 Lillers France
ISBERGUES	02/04/25	884 Rue Emile Zola 62330 Isbergues France
ISBERGUES	25/03/25	89 Rue Roger Salengro 62330 Isbergues France
BLESSY	11/10/25	890 Rue de Ham 62120 Blessy France
LILLERS	20/02/25	9 Chemin Vert 62190 Lillers France
LAPUGNOY	30/12/25	9 Residence la Wolte 62122 Lapugnoy France
CALONNE-RICOUART	21/03/25	9 Rue Laterale 62470 Calonne-Ricouart France
ISBERGUES	25/01/25	903 Rue Emile Zola 62330 Isbergues France
LILLERS	25/08/25	91 Rue d'Ham 62190 Lillers France
CAMBLAIN-CHATELAIN	01/08/25	92 Rue Anatole France 62470 Camblain-Châtelain France
AUCHEL	14/08/25	92 Rue de Béthune 62260 Auchel France
CAUCHY-A-LA-TOUR	24/11/25	93 Rue d'Auchel 62260 Cauchy-à-la-Tour France
LILLERS	16/06/25	93 RUE DE SAINT VENANT,62190,LILLERS,FRANCE France
LILLERS	24/09/25	95 Rue d'Ham 62190 Lillers France
BURBURE	17/02/25	95 Rue de Lillers 62151 Burbure France
LILLERS	17/03/25	96b Impasse des Champs 62190 Lillers France
GONNEHEM	08/08/25	97 Rue des Gauquiers 62920 Gonnehem France
ISBERGUES	30/01/25	977 Rue Emile Zola 62330 Isbergues France
AUCHEL	01/02/25	98 Rue Raoul Briquet 62260 Auchel France
SAINT-VENANT	19/09/25	ALLEE FOUCOULT 62350 Saint-Venant France

MARLES-LES-MINES	23/01/25	Boulevard Leon Gambetta,Ecole,62555,62540,Marles-les-Mines,FRANCE France
LILLERS	27/01/25	Devant le 45 Place Roger Salengro 62190 Lillers France
LAPUGNOY	25/03/25	Ecole Jean Moulin Sentier de l'église 62122 Lapugnoy France
AUCHEL	21/01/25	Entre le 10 et l e12 Rue Louis Jouvet 62260 Auchel France
MARLES-LES-MINES	21/01/25	Entre le 155 -157 et le 90 Boulevard Leon Gambetta 62540 Marles-les-Mines France
LAPUGNOY	23/01/25	ENTRE LE 20 ET LE 31 RESIDENCE LES BLEUETS 62122 Lapugnoy France
SAINT-VENANT	02/06/25	Entre le 7 au 24 Rue de Saint-floris 62350 Saint-Venant France
GONNEHEM	04/04/25	Entre le n°316 et le n°285 rue Godfroy 62920 Gonnehem France
LILLERS	17/04/25	Face au 26-28 Rue Ovide Fanien 62190 Lillers France
LILLERS	18/04/25	Face au 26-28 Rue Ovide Fanien 62190 Lillers France
CAUCHY-A-LA-TOUR	06/01/25	Face au 41 Rue d'Auchel 62260 Cauchy-à-la-Tour France
AUCHEL	31/01/25	Face du 15 Rue de la Meuse 62260 Auchel France
AUCHEL	03/01/25	Réseau Communal
AUCHEL	07/07/25	Réseau Communal
CALONNE-RICOUART	30/04/25	Réseau Communal
CALONNE-SUR-LA-LYS	10/01/25	Réseau Communal
LIETTRES	24/01/25	Réseau Communal
SAINT-VENANT	28/02/25	Réseau Communal
AUCHEL	28/03/25	Impasse Martin 62260 Auchel France
CAMBLAIN-CHATELAIN	24/07/25	Place Charles de Gaulle 62470 Camblain-Châtelain France
MARLES-LES-MINES	31/07/25	Place de la mairie 62540 Marles-les-Mines France
CALONNE-RICOUART	29/01/25	Place René Lannoy,Mairie,62194,62470,Calonne-Ricouart,FRANCE France
AUCHEL	03/09/25	Residence Jean Moulin 62260 Auchel France
LILLERS	20/06/25	Résidence Salvatore Allende RUE SALVADOR ALLENDE,MMEUBLE A,62516,62190,Lillers,FRANCE France
LAMBRES	05/05/25	Rond-point Intermarché-La Laque,LAMBRES LEZ AIRES,FRANCE France
LILLERS	19/03/25	RUE ACHILLE FANIN 62190 Lillers France
LILLERS	11/09/25	Rue Adolphe Dekeyser 62190 Lillers France
AUCHEL	20/10/25	Rue de Belfort 62260 Auchel France
AUCHEL	05/05/25	Rue de Béthune 62260 Auchel France
AUCHEL	24/03/25	Rue de l'Egalité 62260 Auchel France
AUCHEL	25/03/25	Rue de l'Egalité 62260 Auchel France
AUCHEL	31/03/25	Rue de Letmathe 62260 Auchel France
MONT-BERNANCHON	14/05/25	RUE DES ECOLES,62350,MONT-BERNANCHON,FRANCE France
LILLERS	05/08/25	Rue du 3 Septembre 1944 62190 Lillers France
LILLERS	06/06/25	Rue du 8 Mai 1945 62190 Lillers France
ISBERGUES	08/08/25	Rue du 8 Mai 1945 62330 Isbergues France
LILLERS	04/06/25	rue du 8 mai,62516,LILLERS,FRANCE France
CALONNE-RICOUART	20/03/25	Rue du Parc 62470 Calonne-Ricouart France
CALONNE-RICOUART	21/03/25	Rue du Parc 62470 Calonne-Ricouart France
AUCHEL	15/07/25	Rue du Portel et Rue Allende 62260 Auchel France
ISBERGUES	28/01/25	RUE Edmond Mille 62330 Isbergues France
ISBERGUES	04/08/25	Rue Emile Basly 62330 Isbergues France
ISBERGUES	20/08/25	Rue Emile Basly 62330 Isbergues France
LILLERS	01/04/25	Rue Gandhi 62190 Lillers France

AUCHEL	30/09/25	Rue Georges Bernard 62260 Auchel France
LILLERS	13/06/25	Rue Guy Moquet 62190 Lillers France
LAPUGNOY	17/12/25	Rue Léonard Michaud 62122 Lapugnoy France
LAPUGNOY	22/05/25	RUE LEONARD MICHAUD,ECOLE,62489,62122,Lapugnoy,FRANCE France
LILLERS	02/05/25	Rue pasteur côté Rue de relingue 62190 Lillers France
AUCHEL	26/03/25	Rue Verte 62260 Auchel France
AUCHEL	11/04/25	Rue Verte 62260 Auchel France
AUCHEL	31/03/25	Rue Verte,Ecole Matisse,62048,62260,Auchel,FRANCE France
AUCHEL	10/04/25	Rue Verte,Ecole Matisse,62048,62260,Auchel,FRANCE France
LAPUGNOY	15/10/25	Rue Victor Hugo 62122 Lapugnoy France

Opération de passage caméra

Synthèse des passages caméra réalisés durant l'année :

Commune	Linéaire inspecté (ml)
AUCHEL	1248
CALONNE-RICOUART	607
CAMBLAIN-CHATELAIN	293
CAUCHY-A-LA-TOUR	56
ISBERGUES	2
LAMBRES	2
LAPUGNOY	569
LILLERS	135
MARLES-LES-MINES	805
SAINT-VENANT	75
Total	**3792**

Détail des passages caméra réalisés durant l'année :

Commune	Date	Adresse	Linéaire inspecté (ml)
AUCHEL	05/06/25	23 Rue Cossart 62260 Auchel France	101
AUCHEL	21/10/25	156 Rue Casimir Beugnet 62260 Auchel France	10
AUCHEL	22/10/25	33 Rue Vandervelde 62260 Auchel France	264
AUCHEL	24/11/25	325 Rue Raoul Briquet 62260 Auchel France	54
AUCHEL	24/11/25	15 Rue de Belfort 62260 Auchel France	63
AUCHEL	12/12/25	38 Rue du Général Leclerc 62260 Auchel France	7
AUCHEL	12/12/25	20 Rue Léon Blum 62260 Auchel France	12
AUCHEL	19/12/25	13 Rue Paul Staelen 62260 Auchel France	0
AUCHEL	07/07/25	21 Rue Cossart 62260 Auchel France	87
AUCHEL	29/08/25	1 Rue Lamartine 62260 Auchel France	7
AUCHEL	02/09/25	121 Rue Vandervelde 62260 Auchel France	496
CALONNE-RICOUART	11/03/25	49 Chaussee Brunehaut 62470 Calonne-Ricouart France	12
CALONNE-RICOUART	18/06/25	49 Chaussee Brunehaut 62470 Calonne-Ricouart France	3
CAMBLAIN-CHÂTELAIN	25/06/25	114 Rue Anatole France 62470 Camblain-Châtelain France	1

Commune	Date	Adresse	Linéaire inspecté (ml)
CAUCHY-À-LA-TOUR	16/07/25	73 Chaussee Brunehaut 62260 Cauchy-à-la-Tour France	10
ISBERGUES	16/07/25	93 RUE JEAN JAURES,62330,Isbergues,FRANCE France	10
MARLES-LES-MINES	18/07/25	6ter Rue des Résistants 62540 Marles-les-Mines France	12
LILLERS	04/09/25	32 Rue de la Haye 62190 Lillers France	2
LILLERS	23/09/25	63 Rue de la Haye 62190 Lillers France	0
LAPUGNOY	29/09/25	71 Rue de Bruay 62122 Lapugnoy France	0
MARLES-LES-MINES	30/09/25	13 Rue de Gand 62540 Marles-les-Mines France	35
SAINT-VENANT	01/04/25	8 Rue du Faubourg 62350 Saint-Venant France	12
AUCHEL	10/04/25	22 Rue de Strasbourg 62260 Auchel France	50
AUCHEL	29/10/25	Rue Verte,Ecole Matisse,62048,62260,Auchel,FRANCE France	6
AUCHEL	10/12/25	Rue Verte,Ecole Matisse,62048,62260,Auchel,FRANCE France	1
AUCHEL	05/05/25	11 Rue du Mont Perdu,62260,AUCHEL,FRANCE France	600
AUCHEL	05/05/25	392 Rue Raoul Briquet 62260 Auchel France	68
AUCHEL	06/03/25	Rue de Béthune,Au bout de la rue,62048,62260,Auchel,FRANCE France	2
AUCHEL	10/03/25	85 Rue Jean Jaurès 62260 Auchel France	2
AUCHEL	30/06/25	Rue de Laon 62260 Auchel France	221
AUCHEL	17/06/25	Rue de Malakoff 62260 Auchel France	0
CAUCHY-A-LA-TOUR	30/06/25	Réseau Communal	56
AUCHEL	10/01/25	13 Rue Paul Staelen 62260 Auchel France	0
AUCHEL	28/02/25	13 Rue Paul Staelen 62260 Auchel France	1
CALONNE-RICOUART	21/03/25	Face au 68 Rue d'Alsace Lorraine 62470 Calonne-Ricouart France	1
CALONNE-RICOUART	09/10/25	17 Residence Fond Martin 62470 Calonne-Ricouart France	2
CAMBLAIN-CHÂTELAIN	01/08/25	3 Rue du Presbytère 62470 Camblain-Châtelain France	0
CAMBLAIN-CHÂTELAIN	21/03/25	3 Rue du Presbytère 62470 Camblain-Châtelain France	569
CAMBLAIN-CHÂTELAIN	05/06/25	28 Bis Rue Pasteur 62470 Camblain-Châtelain France	57
ISBERGUES	10/03/25	Rue Léon Blum 62330 Isbergues France	2
ISBERGUES	08/07/25	123 Rue Jean Jaurès 62330 Isbergues France	76
LAMBRES	05/12/25	Allée de l'Étang 62120 Lambres France	0
LAMBRES	12/09/25	71 Rue Nationale 62120 Lambres France	5
LILLERS	20/03/25	41 Rue Ahmed Zemman 62190 Lillers France	800
LILLERS	27/06/25	44 Residence des Myosotis 62190 Lillers France	65
SAINT-VENANT	07/08/25	10 Rue du Faubourg 62350 Saint-Venant France	10

Opération sur postes de relevage

Détail des interventions sur les postes de relevage réalisées durant l'année :

Commune	Poste		Total curé	Janvier	Fevrier	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
AUCHEL	Rue de Béthune		2						1					1	
AUCHEL	Rue Diderot		1											1	
AUCHEL	RIMBERT		2							1					1
AUCHEL	SENTIER DE MARLES		2						1					1	
AUCHEL	rue de la vallee carreau		1						1						
BERGUETTE ISBERGUES	PR1 49 rue EDMOND MILLE		1					1							
BERGUETTE ISBERGUES	PR2 83 rue EDMOND MILLE		1					1							
BERGUETTE ISBERGUES	PR 1 n°43 rue Basse		1		1										
BERGUETTE ISBERGUES	PR 2 n°146 rue Basse		1		1										
BERGUETTE ISBERGUES	PR 3 n°197 rue Basse		1		1										
BERGUETTE ISBERGUES	PR 4 n°65 rue Basse		1		1										
BERGUETTE	RUE DES ECOLES		1					1							

ISBERGUES															
BERGUETTE ISBERGUES	IMPASSE RUE BASSE		1												1
BERGUETTE ISBERGUES	PONT BLEU rue de Guarbecque		1					1							
BLESSY	RUE DE BLESSEL		1					1							
BLESSY	CHATEAU		1					1							
BLESSY	RUE DE HAM	TOURBES	2					1						1	
BLESSY	MONTBUS		1					1							
BLESSY	RUE DES PRES		1					1							
BURBURE	RUE AUCHEL		2		1								1		
BURBURE	RUE DU CHANTIER		1										1		
BURBURE	PLACE DU RIETZ		1										1		
BURBURE	RUE DE RIEUX		1										1		
BURBURE	ROCADE		3		1								1	1	
BURBURE	RUE D'ALLOUAGNE ou nation		1	1											
BURBURE	RUE DU BOIS		1						1						
BURBURE	RUE DES BUCQUOIRES		1										1		

BURBURE	RUE DES POULAINS		2		1									1	
BURBURE	RUE DES PROCESSIONS		1											1	
BURBURE	RUE DU VAUDIEU		1										1		
CALONNE RICOUART	RUE DU BOIS		1											1	
CALONNE RICOUART	CARLIER		1											1	
CALONNE RICOUART	CENTRE /René Lannoy		2		1										1
CALONE RICOUART	RUE DE LA GARE		1											1	
CALONNE RICOUART	GIVENCHY		2					1						1	
CALONNE RICOUART	CITE OCRE / Rue d'Ivry		1							1					
CALONNE RICOUART	QUENEHEM		1		1										
CAMBLAIN CHATELAIN	LA FERTE/Rue de la Gare		1											1	
CAMBLA	RUE CASIMIR BEUGNET		1												1

IN CHATELAIN															
CAMBLAIN CHATELAIN	RUE DE BOURGOGNE		1							1					
CAMBLAIN	CHATELAIN	L'EGLISE	1							1					
CAMBLAIN CHATELAIN	RUE DU STADE		1												1
CAUCHY A LA TOUR	CHAUSSEE BRUNEHAUT		2					1						1	
CAUCHY A LA TOUR	Rue Nationale		1											1	
CAUCHY A LA TOUR	RUE DE LA VALLEE		2			1									1
ECQUEDECQUES	RUE BRIANNOY	PRINCIPAL	1											1	
ECQUEDECQUES	PR 1 n° 28 RUE PRINCIPALE		1											1	
ECQUEDECQUES	PR 2 n° 74 RUE PRINCIPALE		1											1	
ECQUEDECQUES	PR 1 RUE BASSE STEP		2					1						1	
ECQUEDECQUES	PR 2 RUE BASSE AUTOROUTE		2					1						1	

ESTREE BLANCHE	RUE DENOEU		1											1	
ESTREE BLANCHE	RUE DE L'EGLISE		1											1	
ESTREE BLANCHE	Rue de la Lacquette		1											1	
ESTREE BLANCHE	PR 1 n°15 rue de longhem		1											1	
ESTREE BLANCHE	PR 2 n°17 rue de longhem		1											1	
ESTREE BLANCHE	RUE DE LA MAIRIE		1											1	
ESTREE BLANCHE	PR Rue du Transvaal		1											1	
GONNEHEM	n° 920 RUE DU CAUROY		1												1
GUARBECQUE	CD 186	n°2 rue du PONT ROY	1					1							
GUARBECQUE	RUE DU BRAY		1					1							
GUARBECQUE	RUE DE LA LAMPE		2					1						1	
GUARBECQUE	LOUIS LEMAIRE		2				1						1		
GUARBECQUE	METALLO		1					1							
GUARBECQUE	PETIT CARLUY		1					1							
GUARBECQUE	RAMPE DU PONT		2					1						1	
HAM EN ARTOIS	n°27 rue de BERGUETTE		1											1	
HAM EN ARTOIS	n°37 rue de BERGUETTE		1											1	

HAM EN ARTOIS	n°51 rue de BERGUETTE		1											1	
HAM EN ARTOIS	RUE DE LA GARE		1											1	
HAM EN ARTOIS	PR 1 n°4 RUE DE L HALLOTTERIE		1		1										
HAM EN ARTOIS	PR 2 n°46 RUE DE L HALLOTTERIE		1		1										
HAM EN ARTOIS	Rue de Lillers		1											1	
HAM EN ARTOIS	PLACE DE LA MAIRIE		1											1	
HAM EN ARTOIS	RUE DE MOLINGHEM		1											1	
HAM EN ARTOIS	RUE DU MOULIN		1											1	
HAM EN ARTOIS	RUE DE NORRENT	FONTES	1											1	
MOLINGHEM ISBERGUES	AFN		1												1
ISBERGUES	4 CHEMINS		1					1							
ISBERGUES	ANATOLE FRANCE		1					1							
ISBERGUES	centre culturel rue blum		1					1							
ISBERGUES	CORON FERON EP		1					1							
ISBERGUES	CORON FERON EU		1					1							
ISBERGUES	FERME DISSEAUX		1					1							
ISBERGUES	GENS DU VOYAGE		1												1
ISBERGUES	GROENLAND		1		1										

ISBERGUES	PR 1 n°13 LAFFARGUE	2					1			1				
ISBERGUES	PR 2 n°37 LAFFARGUE	1					1							
ISBERGUES	PR 3 n°84 LAFFARGUE	1					1							
ISBERGUES	n°143 RUE LEON BLUM	1					1							
ISBERGUES	RUE PASTEUR	1					1							
ISBERGUES	PIERRE LOTI	1					1							
ISBERGUES	PISCINE	1					1							
ISBERGUES	PR 1 n° 547 rue ROUPIE	1					1							
ISBERGUES	PR 2 n° 24 rue ROUPIE	1					1							
ISBERGUES	PR 3 n° 6 rue ROUPIE	1					1							
ISBERGUES	SAVARY	1					1							
ISBERGUES	PR 1 n°784 ZOLA	2	1										1	
LAMBRES	ALLEE DE L ETANG	1											1	
LAMBRES	RUE BASSE	1											1	
LAMBRES	PR 1 n° 163 RN	1											1	
LAMBRES	PR 2 n° 177 RN	1											1	

LAMBRES	WITTERNESSE	1											1	
LAPUGNOY	RUE BASSE	1												1
LAPUGNOY	LE HAMEAU FLEURI	1												1
LAPUGNOY	LA RIZERIEn°15 rue Jules FERRY	1							1					
LAPUGNOY	RUE DU MOULIN	1									1			
LAPUGNOY	REPUBLIQUE	1							1					
LAPUGNOY	RIVIERE FLEURIE rue Pasteur	2		1									1	
LAPUGNOY	LA ROSERAIE	2					1						1	
LAPUGNOY	CITE DU SENEGAL	1		1										
LAPUGNOY	VICTOR HUGO rue Pasteur	1		1										
LIETTRES	Rue du Château	1											1	
LIETTRES	Rue du Moulin	1											1	
LILLERS	RUE ACHILLE FANIEN	1												1
LILLERS	RUE ANGELA DAVIS EU	2			1									1
LILLERS	RUE ANGELA DAVIS EP	1												1
LILLERS	PR 1bis n° 8 HAMEAU DE CANTRAINE	2			1							1		
LILLERS	PR 1 n° 6 HAMEAU DE CANTRAINE	2			1							1		

LILLERS	PR 10 n° 76 HAMEAU DE CANTRAINE	2			1							1		
LILLERS	HAMEAU DE CANTRAINE 12 (RUE DU BOIS)	2			1							1		
LILLERS	HAMEAU DE CANTRAINE 13 (IMPASSE CHAMPS)	2			1							1		
LILLERS	PR 2 n° 12 HAMEAU DE CANTRAINE	2			1							1		
LILLERS	PR 3 n° 26 HAMEAU DE CANTRAINE	2			1							1		
LILLERS	PR 4 n° 32 HAMEAU DE CANTRAINE	2			1							1		
LILLERS	PR 5 n° 36 HAMEAU DE CANTRAINE	2			1							1		
LILLERS	PR 6 n° 44 HAMEAU DE CANTRAINE	2			1							1		
LILLERS	PR 7 n° 54 HAMEAU DE CANTRAINE	2			1							1		
LILLERS	PR 8 n° 60 HAMEAU DE CANTRAINE	2			1							1		
LILLERS	PR 9 n° 68 HAMEAU DE CANTRAINE	2			1							1		
LILLERS	CHATEAU	1									1			
LILLERS	FOSSE CAVE EP	1												1
LILLERS	FOSSE CAVE EU	1												1
LILLERS	GANDHI	3		1	1								1	
LILLERS	D'HAM	1											1	
LILLERS	LE BRULE n°81 rue de CANTRAINE	1			1									
LILLERS	MARCEL CACHIN	2			1								1	

LILLERS	PLAIN E		1											1	
LILLERS	RUE DE LA CENSE		1												1
LILLERS	RUE D HOUDAIN		2		1									1	
LILLERS	RUE DE SAINT	VENANT	1											1	
LILLERS	PR 11 n° 78 HAMEAU DE CANTRAINE		1			1									
MARLES LES MINES	CORPS DU BOIS		2		1							1			
MARLES LES MINES	VAILLANT COUTURIER_ECOLE CAMPHIN		1												1
MARLES LES MINES	EGLISE		1												1
MARLES LES MINES	rue Turenne		1											1	
MOLINGHEM ISBERGUES	rue du Tonkin		1												1
MOLINGHEM ISBERGUES	Impasse 11 Novembre		1										1		
MOLINGHEM ISBERGUES	rue d'Auchel		1												1
MOLINGHEM ISBERGUES	Impasse Bailliet		1												1
MOLINGHEM ISBERGUES	PR1 n° 4 RUE DUPONCHEL		1												1

MOLINGHEM ISBERGUES	PR 2 n° 33 RUE DUPONCHEL	1												1
MOLINGHEM ISBERGUES	Obloie rue de Lillers	1												1
MOLINGHEM ISBERGUES	rue Schuman PN 118	1												1
NORRENT FONTES	ABREUVOIR	1												1
QUERNES	Rue du Marais	1					1							
QUERNES	Rue du Nocquet	1					1							
SAINT FLORIS	PR Calonne RD 186	2		1			1							
SAINT FLORIS	RUELLE GAVRELLE	1		1										
SAINT FLORIS	357 rue de la lys	1		1										
SAINT VENANT	RUE DU 11 NOVEMBRE	1		1										
SAINT VENANT	PR3 n° 1177 Rue d'aire	1		1										
SAINT VENANT	PR4 n° 1575 rue d'aire	1		1										
SAINT VENANT	PR5 n° 206 Rue d'aire	1		1										
SAINT VENANT	PR1 n° 551 rue d'aire	1		1										
SAINT VENANT	PR2 n° 738 rue d'aire	1		1										
SAINT VENANT	RUE AUGUSTE DUBOIS	1			1									
SAINT VENANT	CHEMIN DE CEINTURE	1			1									

SAINT VENANT	RUE DE GUARBECQUE / COLLEGE		2		1									1	
SAINT VENANT	RUE DE GUARBECQUE EPC		1		1										
SAINT VENANT	RUE DE GUARBECQUE N 628		1		1										
SAINT VENANT	RUE DE GUARBECQUE / MAPAD		2		1										1
SAINT VENANT	rue de Hurtevent		1		1										
SAINT VENANT	INJECTION rue de Busnes		1		1										
SAINT VENANT	RUE DU MARAIS		1			1									
SAINT VENANT	RUE DU MOULIN		1			1									
SAINT VENANT	RESIDENCE ANTIGNAC		1			1									
SAINT VENANT	RESIDENCE LE MANIVOU		1		1										
SAINT VENANT	CHEMIN RINGOT	ANGLE RUE ROBECQUE	1			1									
SAINT	VENANT	RUE DE BUSNES	1												1
SAINT VENANT	RUE DE PARIS OPTICIEN		1			1									
SAINT VENANT	RUE DE PARIS		1			1									
SAINT VENANT	RUE DU 8 MAI		1			1									
SAINT VENANT	RUE NEUVE		1		1										
SAINT VENANT	PR1 n°7 RUE SAINT FLORIS 1		1		1										
SAINT VENANT	PR2 n° 25 RUE SAINT FLORIS 2		1		1										
SAINT VENANT	PR3 n° 58 RUE SAINT FLORIS 3		1		1										
WITTERNESSE	LA BESVRES		1												1

WITTERNESSE	Rue du Coupe Gueule	1											1		
WITTERNESSE	Rue du Cul de Sac	1													1
WITTERNESSE	Grand Rue	1													1
WITTERNESSE	Rue d'Heringuelle	1													1
WITTERNESSE	Rue des Hours	1													1
BARLIN	Belfort	1										1			
BARLIN	Bracquenois	1										1			
BARLIN	Carrieres	1										1			
BARLIN	chemin de Ruitz	1										1			
BARLIN	Gare	2			1							1			
BARLIN	Hersin	1										1			
BARLIN	Rabat	1										1			
BARLIN	Vieil Arras	1										1			
BEUGIN	Place	1									1				
BEUGIN	Rivage	1									1				
BEUGIN	PR Perin / LAC (a créer dans Gam&eau) 62120PR00003	1									1				
BRUAY LA BUISSIERE	Bellevue	1										1			
BRUAY LA BUISSIERE	KFC (ex falande)	2		1						1					
BRUAY LA BUISSIERE	rue Coron Mayeur	2							1		1				
BRUAY LA	Coron Verbecq	1									1				

BUISSIERE															
BRUAY LA BUISSIERE	Fonck		1									1			
BRUAY LA BUISSIERE	ZAC Porte Nord (bassin EP) PR EU		2								1	1			
BRUAY LA BUISSIERE	Sentier de Marles		1										1		
BRUAY LA BUISSIERE	WERY EP		1									1			
DIEVAL	BOURS		1									1			
DIEVAL	EUROPE		1									1			
DIEVAL	VALLEE		2			1						1			
DIVION	impasse du 8 Mai		1									1			
DIVION	Bodelot		1									1			
DIVION	Clarence		2					1		1					
DIVION	GUY LUX EP		1												1
DIVION	jupiter		3		1										2
DIVION	Lebacq		1							1					
DIVION	Freres de Lima		1												1
DIVION	Rue Guy Lux EU		1		1										
Estrée Cauchy	Chaussée Brunehaut		2			1								1	
FRESNICOURT	Croix de Grès	Rue Jean Jaurès	1	1											

FRESNICOURT	AERO	Rue Jean Moulin	1				1								
GOSNAY	Eglise		1										1		
GOSNAY	Fouquereuil		2			1							1		
GOSNAY	Republique		1										1		
HAILLICOURT	Lampisterie		1											1	
HAILLICOURT	Blum		1		1										
HAILLICOURT	Grelets		1											1	
HAILLICOURT	Maunoury		1											1	
HESDIGNEUL	Aviation		1										1		
HESDIGNEUL	Cimetière		1										1		
HOUDAIN	Brunehaut		2		1									1	
HOUDAIN	Chateau		2		1									1	
HOUDAIN	Moulin		1											1	
OURTON	AERO	Deladienne	1						1						
REBREUVE RANCHICOURT	Bethune		1											1	
REBREUVE	Eglise		1											1	

RANCHI COURT															
REBREUVE RANCHI COURT	Moulin AERO		1											1	
REBREUVE RANCHI COURT	route nationale		1											1	
RUITZ	Capucines		1												1
RUITZ	CHAPITRE EP		1												1
RUITZ	Chemin des dames EP		1												1

Les casses ou fuites du réseau

Les casses réparations lourdes

Détail :

Commune	Lieu intervention	Type intervention
Marles	ITV route de Bruay et des résistants - BBEU.7 vers REG0012932261 EU	Casse - réparation lourde
Marles	ITV route de Bruay et des résistants - BBEU.7 vers REG0012932261 EP vu avec Aymeric concomitante à EU	Casse - réparation lourde
Marles	ITV route de Bruay et des résistants - BBEU.22 vers Collecteur	Casse - réparation lourde
Marles	ITV route de Bruay et des résistants - REG_0012932319 VERS REG_0012936455	Casse - réparation lourde
Calonne	ITV CALONNE/CAMBLAIN RD341 - REG_0012937423 VERS REG_0012934357B (royal pizza)	Casse - réparation lourde
Calonne	ITV CALONNE/CAMBLAIN RD341 - REG_0012935511 VERS REG_0012928586 N°22	Casse - réparation lourde
Calonne	ITV CALONNE/CAMBLAIN RD341 - REG_0012915937 VERS REG_0012915725 N°15	Casse - réparation lourde

Calonne	ITV CALONNE/CAMBLAIN RD341 - 0012915325 vers POINT.B n°11	Casse - réparation lourde
Calonne	ITV CALONNE/CAMBLAIN RD341 - BBEP.14 vers Collecteur Page 53 N°14	Casse - réparation lourde
AUCHEL	ITV Boulevard de la Paix REG_0012929544 vers REG_0012930122 P20	Casse - réparation lourde
AUCHEL	ITV Boulevard de la Paix REG_0012930766 vers REG_0012937104	Casse - réparation lourde
AUCHEL	ITV Boulevard de la Paix REG_0012925457 vers REG_0012929544 à 9,4	Casse - réparation lourde
AUCHEL	ITV Boulevard de la Paix REG_0012925457 vers REG_0012929544 à 17,6	Casse - réparation lourde
AUCHEL	ITV Boulevard de la Paix REG_0012925457 vers REG_0012929544 à 35,4	Casse - réparation lourde
LAPUGNOY	ITV rue Henri Barbusse REU.14 BIS vers REU.13	Casse - réparation lourde
LAPUGNOY	ITV rue Henri Barbusse REU.13 BIS vers REU.12	Casse - réparation lourde
LAPUGNOY	ITV rue Henri Barbusse REU.11 vers REU.12	Casse - réparation lourde
LAPUGNOY	ITV rue Henri Barbusse BB39BIS vers Collecteur	Casse - réparation lourde
LAPUGNOY	ITV rue Henri Barbusse BB20 vers Collecteur	Casse - réparation lourde
LAPUGNOY	ITV rue Henri Barbusse BB8 vers Collecteur	Casse - réparation lourde

Les casses réparations par l'intérieur :

Détail :

Commune	Lieu intervention	Type intervention
Auchel	ITV rue Marcel Pagnol REU.2 vers REU.1	Casse - réparation par l'intérieur
Auchel	ITV rue Marcel Pagnol BBEU.6 vers Collecteur	Casse - réparation par l'intérieur
Auchel	ITV Rue Prevert REU.7 vers REU.6	Casse - réparation par l'intérieur
Auchel	ITV Rue Prevert REU.8 vers REU.5	Casse - réparation par l'intérieur
Auchel	ITV Rue Prevert REP.2 vers REP.3	Casse - réparation par l'intérieur
Marles	ITV route de Bruay et des résistants - REG_0012936029 vers 0012935358 - Fraisage	Casse - réparation par l'intérieur
Marles	ITV route de Bruay et des résistants - REG_0012925908 VERS REG_0012925908B	Casse - réparation par l'intérieur
Marles	ITV route de Bruay et des résistants - REG_0012920865 VERS REG_0012933725 Page 136	Casse - réparation par l'intérieur
Marles	ITV route de Bruay et des résistants - REG_0012920865 VERS REG_0012933725 Page 137	Casse - réparation par l'intérieur
Marles	ITV route de Bruay et des résistants REG_0012933725 vers RIVIERE Page 141	Casse - réparation par l'intérieur
Marles	ITV route de Bruay et des résistants REG_0012933725 vers RIVIERE Page 142	Casse - réparation par l'intérieur
Calonne	ITV CALONNE/CAMBLAIN RD341 - REG_0012934357B VERS REG_0012934357	Casse - réparation par l'intérieur
Calonne	ITV CALONNE/CAMBLAIN RD341 - BBEP.6 vers POINT A	Casse - réparation par l'intérieur
Calonne	ITV CALONNE/CAMBLAIN RD341 - 0012919294 vers POINT.C	Casse - réparation par l'intérieur
AUCHEL	ITV Boulevard de la Paix REG_0012930122 vers REG_0012929544	Casse - réparation par l'intérieur
AUCHEL	ITV Boulevard de la Paix REG_0012930429 vers REG_0012930766	Casse - réparation par l'intérieur
LAPUGNOY	ITV rue Henri Barbusse REU.5 vers REU.4	Casse - réparation par l'intérieur
LAPUGNOY	ITV rue Henri Barbusse BB290 vers Collecteur	Casse - réparation par l'intérieur
LAPUGNOY	ITV rue Henri Barbusse AVEP.2 vers AVEP.1 p 21	Casse - réparation par l'intérieur
LAPUGNOY	ITV rue Henri Barbusse AVEP.2 vers AVEP.1 p23	Casse - réparation par l'intérieur
LAPUGNOY	ITV rue Henri BarbusseAVEP.1 vers REP.0	Casse - réparation par l'intérieur

LAPUGNOY	ITV rue Henri Barbusse BBEP.290A vers Collecteur	Casse - réparation par l'intérieur
AUCHEL	ITV rue Paul Staelen REG_0012928611 vers REG_0012914 0,35 fraisage	Casse - réparation par l'intérieur
AUCHEL	ITV rue Paul Staelen REG_0012928611 vers REG_0012914 0,35 manchette	Casse - réparation par l'intérieur
AUCHEL	ITV rue Paul Staelen REG_0012928611 vers REG_0012914 3,1 fraisage	Casse - réparation par l'intérieur
AUCHEL	ITV rue Paul Staelen REG_0012928611 vers REG_0012914 3,1 manchette	Casse - réparation par l'intérieur
AUCHEL	ITV rue Paul Staelen REG_0012928611 vers REG_0012914 5,5 fraisage	Casse - réparation par l'intérieur
AUCHEL	ITV rue Paul Staelen REG_0012928611 vers REG_0012914 5,5 manchette	Casse - réparation par l'intérieur
AUCHEL	ITV rue Paul Staelen REG_0012928611 vers REG_0012914 7,1 fraisage	Casse - réparation par l'intérieur
AUCHEL	ITV rue Paul Staelen REG_0012928611 vers REG_0012914 7,1 manchette	Casse - réparation par l'intérieur
AUCHEL	ITV rue Paul Staelen REG_0012928611 vers REG_0012914 7,7 fraisage	Casse - réparation par l'intérieur
AUCHEL	ITV rue Paul Staelen REG_0012928611 vers REG_0012914 7,7 manchette	Casse - réparation par l'intérieur
AUCHEL	ITV rue Paul Staelen REG_0012928611 vers REG_0012914 27,2 fraisage	Casse - réparation par l'intérieur
AUCHEL	ITV rue Paul Staelen REG_0012928611 vers REG_0012914 27,2 manchette	Casse - réparation par l'intérieur

Les tampons :

Détail :

Date	Date de validation	Lieu intervention	Type intervention
04/03/2025		23 rue de Ferfay - Ames	Renouvellement Tampon x1
04/03/2025		face à l'église - Burbure	Renouvellement Tampon x1
03/03/2025		118 rue de laennec - Auchel	Renouvellement Tampon x1
07/03/2025		rue léon blum - Auchel	Renouvellement Tampon x1
26/03/2025	18/03/2025	53 rue de la plaine-Lillers	Renouvellement Tampon x1
07/05/2025	16/05/2025	angle rues Pasteur/Relingue LILLERS	Renouvellement Tampon x1

16/05/2025	20/05/2025	243 rue Raoul Briquet AUCHEL	Renouvellement Tampon x1
16/05/2025	19/05/2025	Boulevard Mailing AUCHEL (fonte 1)	Renouvellement Tampon x1
16/05/2025	19/05/2025	Bouleverd Mailing AUCHEL (fonte 2)	Renouvellement Tampon x1
26/05/2025	02/06/2025	251 rue Raoul Briquet AUCHEL	Renouvellement Tampon x1
04/06/2025	10/06/2025	260 rue de l'église ESTREE-BLANCHE	Renouvellement Tampon x1
19/06/2025	23/06/2025	60 rue de verdun LILLERS	Renouvellement Tampon x1
19/06/2025	23/06/2025	409 rue de Thérouanne ESTREE-BLANCHE	Renouvellement Tampon x1
19/06/2025	23/06/2025	425 rue de Thérouanne ESTREE-BLANCHE	Renouvellement Tampon x1
19/06/2025	23/06/2025	Face sucrerie rue de verdun LILLERS	Renouvellement Tampon x1
19/06/2025	23/06/2025	68 rue de Verdun LILLERS	Renouvellement Tampon x1
19/06/2025	23/06/2025	Face clinique vétérinaire LILLERS	Renouvellement Tampon x1
19/06/2025	23/06/2025	49 rue de VerduN LILLERS	Renouvellement Tampon x1
19/06/2025	23/06/2025	Face Mairie LILLERS	Renouvellement Tampon x1
30/07/2025	30/07/2025	58 rue de l'églse ISBERGUES	Renouvellement Tampon x1

Les travaux d'exploitation :

Détail :

Commune	Adresse	Nature	Date
LILLERS	rue du chemin vert	Tabouret à receler	10/02/2025
LILLERS	16 rue du Château	Plaque 40x40 à remettre à niveau	10/02/2025
AUCHEL	16 rue de Nancy	2 Plaques hydraulique 40x40 à receler	10/02/2025
CALONNE-RICOUART	1 rue de Lille	Etanchéité dessous RV + reprise enrobé	13/02/2025
MARLES LES MINES	106 rue de Douai	Casse réseau exploit	25/02/2025
ISBERGUES	139 rue léon blum - Isbergues	Casse - réparation lourde	28/02/2025

AUCHEL	56 rue de l'Egalité	Plaque 40x40 à receler	03/03/2025
MARLES LES MINES	51 RUE PASTEUR	Tampon à remettre à niveau	03/03/2025
AMETTES	6 rue du Bout d'Amont	BB à reprendre + poser hydraulique	04/03/2025
ESTREE-BLANCHE	Rue de Longhem	Tampon à receler	14/03/2025
CALONNE-RICOUART	36 Rue du 19 Mars	2 Plaques hydraulique 40x40 à receler	24/03/2025
ESTREE-BLANCHE	260rue de l'église	Voirie à reprendre autour du tampon	31/03/2025
ISBERGUES	123 rue Jean Jaures	Casse - réparation lourde	07/04/2025
Camblain-Chatelain	3 rue du Presbytère-Camblain-Chatelain	Casse - réparation lourde	14/04/2025
AUCHEL	rue Verte - Auchel	Casse - réparation lourde	16/04/2025
LILLERS	9 rue Ahmed Zemman	Tampon à receler	18/04/2025
AUCHEL	8 rue du 11 Novembre	Assurer étanchéité + reprise trou	13/05/2025
BLESSY	280 rue d'aire	2 plaque 50x50 à receler	19/05/2025
AUCHEL	100 rue Laennec	Plaque 30x30 à receler	19/05/2025
CAMBLAIN-CHATELAIN	9 rue Casimir Beugnet	Boite de brcht à remettre en conformité	02/06/2025
ESTREE-BLANCHE	260 Rue de l'église	Tampon à receler	06/06/2025
LILLERS	3 rue Féron	Boite de brcht à remettre en conformité	10/06/2025
WITTERNESSE	21 rue des Hours WITTERNESSE	Casse - réparation lourde	16/07/2025
CAUCHY A LA TOUR	17 rue Jean Macé	Cunettes à reprendre + étanchéité cana de départ	17/07/2025
CAUCHY A LA TOUR	69 Chaussée Brunehaut	Reprise entourage RV	21/07/2025
WITTERNESSE	15 rue des hours	Tabouret à receler	31/07/2025
Auchel	Rue de Laon	Casse - réparation lourde	27/08/2025
ISBERGUES	Rue du 8 mai Isbergues	Casse - réparation lourde	28/08/2025
AUCHEL	ANGLE ANGLE VANDERVELDE / DEGRUGILLIER	Casse - réparation lourde	02/09/2025
LILLERS	RUE DEKEYSER MC DO	Casse - réparation lourde	12/09/2025
AUCHEL	Rue de Belfort	Casse - réparation lourde	25/09/2025
AUCHEL	TERRIL	Etanchéité,Fond RV + reprise trou en formation	29/09/2025

CAUCHY A LA TOUR	6 rue du Bois	Etanchéité fond de boîte à refaire	29/09/2025
Marles	1 rue du 19 mars	Casse - réparation lourde	30/09/2025
LILLERS	99 rue d'Ham	plaque 30x30 à receler	03/10/2025
LILLERS	4 rue de la Croix Rouge LILLERS	Plaque 40x40 à receler	03/10/2025
AUCHEL	77 rue Vandervelde	Boite à remettre en conformité	03/10/2025
AUCHEL	85 rue Jean Jaures auchel	Mise en conformité BB EU + casse Brcht EP	07/10/2025
LILLERS	308 A Boulevard de Paris	Réfection boite de branchement	14/10/2025
CALONNE-RICOUART	30 rue de la Somme	Plaque hydraulique 30x30 à renouveler	22/10/2025
CALONNE-RICOUART	34 rue de la Somme	Plaque hydraulique à receler	27/10/2025
Auchel	Rue de Salengro angle Belfort	Casse - réparation lourde	27/10/2025
WITTERNESSE	9 rue Heringuelle	Rescellement de deux plaques	17/11/2025
ESTREE-BLANCHE	rue de Longhem	Sécurisation plaque PR	21/11/2025
ISBERGUES	PR ZOLA 1 (casse refoulement)	Casse - réparation lourde	21/11/2025
AUCHEL	392 rue Raoul Briquet	Tampon à receler	25/11/2025
LILLERS	Rue de Verdun (entrée sucrerie)	Rescellement de deux tampons	08/12/2025

Les travaux de sécurisations :

Détail :

Lieu intervention	Type intervention	Année de realisation
Rue Zola_PR1 Isbergues	Installation capot trappes et antichute_	2025

Les contrôles liés aux certificats d'urbanismes :

Détail :

Commune	Nombre
Ames	0
Amettes	0
Auchel	10
Auchy-au-Bois	4

Blessy	6
Bourecq	1
Burbure	5
Busnes	3
Calonne-Ricouart	5
Calonne-sur-la-Lys	5
Camblain-Châtelain	3
Cauchy-à-la-Tour	11
Ecquedecques	4
Estrée-Blanche	6
Ferfay	2
Gonnehem	9
Guarbecque	5
Ham-en-Artois	4
Isbergues	19
Lambres	3
Lapugnoy	5
Lespesses	3
Lières	2
Liettres	3
Ligny-lès-Aire	2
Lillers	13
Linghem	1
Marles-les-Mines	2
Mazinghem	2
Mont-Bernanchon	0
Norrent-Fontes	6
Quernes	4
Rely	4
Robecq	4
Rombly	0
Saint-Floris	1
Saint-Hilaire-Cottes	4
Saint-Venant	8
Westrehem	1
Witternesse	4

LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE

Les interventions de maintenance 2ème niveau

Synthèse des interventions de maintenance 2ème niveau :

Commune	Nombre d'interventions de type curatif	Nombre d'interventions de type préventif	Total
AUCHEL	18	0	18
BLESSY	2	0	2
BURBURE	15	0	15
CALONNE RICOUART	10	0	10
CAMBLAIN CHATELAIN	3	0	3
CAUCHY A LA TOUR	3	0	3
ECQUEDECQUES	5	0	5
FERFAY	1	0	1
GONNEHEM	3	0	3
GUARBECQUE	3	0	3
HAM EN ARTOIS	1	0	1
ISBERGUES	30	0	30
LAPUGNOY	16	0	16
LIETTRES	10	1	11
LILLERS	16	0	16
LOZINGHEM	1	0	1
MARLES LES MINES	1	0	1
ST VENANT	17	0	17
WITTERNESSE	2	0	2
Total	**160**	**1**	**161**

Détail des interventions de maintenance 2ème niveau :

Commune	Libellé de l'installation	Equipement concerné	Date	Type d'intervention
AUCHEL	PR Rimbert - AUCHEL	PR Rimbert - AUCHEL	17/01/25	Curatif
AUCHEL	PR Rue de La Vallee Carreau - AUCHEL	PR Rue de La Vallee Carreau - AUCHEL	27/01/25	Curatif
AUCHEL	PR Rimbert - AUCHEL	PR Rimbert - AUCHEL	30/01/25	Curatif
AUCHEL	PR Rimbert - AUCHEL	PR Rimbert - AUCHEL	30/01/25	Curatif
AUCHEL	PR Rue Paul Staelen - AUCHEL	PR Rue Paul Staelen - AUCHEL	04/02/25	Curatif
AUCHEL	PR Rue Paul Staelen - AUCHEL	PR Rue Paul Staelen - AUCHEL	06/02/25	Curatif
AUCHEL	PR Rue Paul Staelen - AUCHEL	PR Rue Paul Staelen - AUCHEL	25/02/25	Curatif
AUCHEL	PR Rue de Béthune - AUCHEL	PR Rue de Béthune - AUCHEL	06/03/25	Curatif
AUCHEL	PR Rimbert - AUCHEL	PR Rimbert - AUCHEL	06/03/25	Curatif
AUCHEL	PR Rue Paul Staelen - AUCHEL	PR Rue Paul Staelen - AUCHEL	06/03/25	Curatif

Commune	Libellé de l'installation	Equipement concerné	Date	Type d'intervention
AUCHEL	PR Cité Carreau - AUCHEL	PR Cité Carreau - AUCHEL	25/04/25	Curatif
AUCHEL	PR Cité Carreau - AUCHEL	PR Cité Carreau - AUCHEL	05/05/25	Curatif
AUCHEL	PR Rue Paul Staelen - AUCHEL	PR Rue Paul Staelen - AUCHEL	12/06/25	Curatif
AUCHEL	PR Rue Paul Staelen - AUCHEL	PR Rue Paul Staelen - AUCHEL	23/06/25	Curatif
AUCHEL	PR Rimbert - AUCHEL	PR Rimbert - AUCHEL	22/07/25	Curatif
AUCHEL	PR Rimbert - AUCHEL	PR Rimbert - AUCHEL	12/09/25	Curatif
AUCHEL	PR Rue de La Vallee Carreau - AUCHEL	PR Rue de La Vallee Carreau - AUCHEL	24/10/25	Curatif
AUCHEL	PR Cité Carreau - AUCHEL	PR Cité Carreau - AUCHEL	24/10/25	Curatif
BLESSY	PR Rue de Ham Tourbes - BLESSY	PR Rue de Ham Tourbes - BLESSY	07/03/25	Curatif
BLESSY	PR Rue de Ham Tourbes - BLESSY	PR Rue de Ham Tourbes - BLESSY	23/09/25	Curatif
BURBURE	PR Rue des Processions - BURBURE	PR Rue des Processions - BURBURE	31/01/25	Curatif
BURBURE	PR Rue du Bois - BURBURE	PR Rue du Bois - BURBURE	03/02/25	Curatif
BURBURE	PR Rue des Poulains - BURBURE	PR Rue des Poulains - BURBURE	04/03/25	Curatif
BURBURE	PR Rue des Poulains - BURBURE	PR Rue des Poulains - BURBURE	05/03/25	Curatif
BURBURE	PR Rocade - BURBURE	PR Rocade - BURBURE	05/03/25	Curatif
BURBURE	PR Rue Auchel - BURBURE	PR Rue Auchel - BURBURE	05/03/25	Curatif
BURBURE	PR Rue des Poulains - BURBURE	PR Rue des Poulains - BURBURE	10/03/25	Curatif
BURBURE	PR Rue Auchel - BURBURE	PR Rue Auchel - BURBURE	07/05/25	Curatif
BURBURE	PR Rue Auchel - BURBURE	PR Rue Auchel - BURBURE	12/05/25	Curatif
BURBURE	PR Rocade - BURBURE	PR Rocade - BURBURE	12/06/25	Curatif
BURBURE	PR Rue du Bois - BURBURE	PR Rue du Bois - BURBURE	12/06/25	Curatif
BURBURE	PR Rocade - BURBURE	PR Rocade - BURBURE	24/06/25	Curatif
BURBURE	PR Rue des Poulains - BURBURE	PR Rue des Poulains - BURBURE	02/10/25	Curatif
BURBURE	PR Rocade - BURBURE	PR Rocade - BURBURE	05/11/25	Curatif
BURBURE	PR Chemin des Nations (Allouagne) - BURBURE	Support de Télétransmission	23/12/25	Curatif
CALONNE RICOUART	PR Centre/René Lannoy - CALONNE RICOUART	PR Centre/René Lannoy - CALONNE RICOUART	29/01/25	Curatif
CALONNE RICOUART	PR Quenehem - CALONNE RICOUART	PR Quenehem - CALONNE RICOUART	30/01/25	Curatif
CALONNE RICOUART	PR Quenehem - CALONNE RICOUART	PR Quenehem - CALONNE RICOUART	31/01/25	Curatif
CALONNE RICOUART	PR Centre/René Lannoy - CALONNE RICOUART	PR Centre/René Lannoy - CALONNE RICOUART	25/02/25	Curatif
CALONNE RICOUART	PR Quenehem - CALONNE RICOUART	PR Quenehem - CALONNE RICOUART	05/03/25	Curatif
CALONNE RICOUART	PR Centre/René Lannoy - CALONNE RICOUART	PR Centre/René Lannoy - CALONNE RICOUART	05/03/25	Curatif
CALONNE RICOUART	PR Centre/René Lannoy - CALONNE RICOUART	PR Centre/René Lannoy - CALONNE RICOUART	31/03/25	Curatif

Commune	Libellé de l'installation	Equipement concerné	Date	Type d'intervention
CALONNE RICOUART	PR Quenehem - CALONNE RICOUART	PR Quenehem - CALONNE RICOUART	25/04/25	Curatif
CALONNE RICOUART	PR Centre/René Lannoy - CALONNE RICOUART	PR Centre/René Lannoy - CALONNE RICOUART	17/07/25	Curatif
CALONNE RICOUART	PR Centre/René Lannoy - CALONNE RICOUART	PR Centre/René Lannoy - CALONNE RICOUART	25/07/25	Curatif
CAMBLAIN CHATELAIN	PR L'Eglise - CAMBLAIN CHATELAIN	PR L'Eglise - CAMBLAIN CHATELAIN	29/01/25	Curatif
CAMBLAIN CHATELAIN	PR Rue de Bourgogne - CAMBLAIN CHATELAIN	PR Rue de Bourgogne - CAMBLAIN CHATELAIN	05/03/25	Curatif
CAMBLAIN CHATELAIN	PR L'Eglise - CAMBLAIN CHATELAIN	PR L'Eglise - CAMBLAIN CHATELAIN	06/03/25	Curatif
CAUCHY A LA TOUR	PR Rue de la Vallée - CAUCHY A LA TOUR	PR Rue de la Vallée - CAUCHY A LA TOUR	04/03/25	Curatif
CAUCHY A LA TOUR	PR Chaussee Brunehaut - CAUCHY A LA TOUR	PR Chaussee Brunehaut - CAUCHY A LA TOUR	04/03/25	Curatif
CAUCHY A LA TOUR	PR Chaussee Brunehaut - CAUCHY A LA TOUR	PR Chaussee Brunehaut - CAUCHY A LA TOUR	05/03/25	Curatif
ECQUEDECQUES	STEP - ECQUEDECQUES	STEP - ECQUEDECQUES	16/01/25	Curatif
ECQUEDECQUES	PR Principal Rue Briannoy - ECQUEDECQUES	PR Principal Rue Briannoy - ECQUEDECQUES	23/01/25	Curatif
ECQUEDECQUES	PR 1 Rue Basse Step - ECQUEDECQUES	PR 1 Rue Basse Step - ECQUEDECQUES	04/03/25	Curatif
ECQUEDECQUES	PR 2 Rue Basse Autoroute - ECQUEDECQUES	PR 2 Rue Basse Autoroute - ECQUEDECQUES	04/03/25	Curatif
ECQUEDECQUES	STEP - ECQUEDECQUES	STEP - ECQUEDECQUES	14/10/25	Curatif
FERFAY	PR Rue du 19 Mars 1962 - FERFAY	PR Rue du 19 Mars 1962 - FERFAY	07/03/25	Curatif
GONNEHEM	MINI STEP Ephad Parc du Manoir - GONNEHEM	MINI STEP Ephad Parc du Manoir - GONNEHEM	07/02/25	Curatif
GONNEHEM	MINI STEP Ephad Parc du Manoir - GONNEHEM	MINI STEP Ephad Parc du Manoir - GONNEHEM	18/02/25	Curatif
GONNEHEM	MINI STEP Ephad Parc du Manoir - GONNEHEM	MINI STEP Ephad Parc du Manoir - GONNEHEM	01/07/25	Curatif
GUARBECQUE	PR Rampe du Pont - GUARBECQUE	PR Rampe du Pont - GUARBECQUE	04/03/25	Curatif
GUARBECQUE	PR Rue de La Lampe - GUARBECQUE	PR Rue de La Lampe - GUARBECQUE	11/06/25	Curatif
GUARBECQUE	PR Rampe du Pont - GUARBECQUE	PR Rampe du Pont - GUARBECQUE	12/06/25	Curatif
HAM EN ARTOIS	PR Rue de Norrent Fontes - HAM EN ARTOIS	PR Rue de Norrent Fontes - HAM EN ARTOIS	30/09/25	Curatif
ISBERGUES	PR Rue Schuman Pn 118 - MOLINGHEM ISBERGUES	PR Rue Schuman Pn 118 - MOLINGHEM ISBERGUES	08/01/25	Curatif
ISBERGUES	PR Rollister EP - ISBERGUES	PR Rollister EP - ISBERGUES	29/01/25	Curatif
ISBERGUES	PR 1 N° 4 Rue duponchel - MOLINGHEM ISBERGUES	PR 1 N° 4 Rue duponchel - MOLINGHEM ISBERGUES	31/01/25	Curatif
ISBERGUES	PR 3 N°197 Rue Basse - BERGUETTE ISBERGUES	PR 3 N°197 Rue Basse - BERGUETTE ISBERGUES	11/02/25	Curatif
ISBERGUES	PR Ferme Disseaux - ISBERGUES	PR Ferme Disseaux - ISBERGUES	19/02/25	Curatif
ISBERGUES	PR Coron Feron EU - ISBERGUES	PR Coron Feron EU - ISBERGUES	25/02/25	Curatif
ISBERGUES	PR 1 N°784 Zola - ISBERGUES	PR 1 N°784 Zola - ISBERGUES	28/02/25	Curatif

Commune	Libellé de l'installation	Equipement concerné	Date	Type d'intervention
ISBERGUES	PR 1 N°784 Zola - ISBERGUES	PR 1 N°784 Zola - ISBERGUES	03/03/25	Curatif
ISBERGUES	PR 2 N°491 Zola - ISBERGUES	PR 2 N°491 Zola - ISBERGUES	03/03/25	Curatif
ISBERGUES	PR Rollister EP - ISBERGUES	PR Rollister EP - ISBERGUES	04/03/25	Curatif
ISBERGUES	PR 1 N°13 Laffargue - ISBERGUES	PR 1 N°13 Laffargue - ISBERGUES	07/03/25	Curatif
ISBERGUES	STEP - ISBERGUES	STEP - ISBERGUES	21/03/25	Curatif
ISBERGUES	STEP - ISBERGUES	STEP - ISBERGUES	01/04/25	Curatif
ISBERGUES	Bassin EP Place Clement Loyer - ISBERGUES	BO Place Clement Loyer - ISBERGUES	03/04/25	Curatif
ISBERGUES	PR 1 N°784 Zola - ISBERGUES	PR 1 N°784 Zola - ISBERGUES	07/04/25	Curatif
ISBERGUES	STEP - ISBERGUES	STEP - ISBERGUES	09/05/25	Curatif
ISBERGUES	PR Impasse Rue Basse - BERGUETTE ISBERGUES	PR Impasse Rue Basse - BERGUETTE ISBERGUES	20/05/25	Curatif
ISBERGUES	PR Piscine - ISBERGUES	PR Piscine - ISBERGUES	24/05/25	Curatif
ISBERGUES	STEP - ISBERGUES	STEP - ISBERGUES	04/06/25	Curatif
ISBERGUES	STEP - ISBERGUES	STEP - ISBERGUES	04/06/25	Curatif
ISBERGUES	PR Rue du Tonkin - MOLINGHEM ISBERGUES	PR Rue du Tonkin - MOLINGHEM ISBERGUES	11/07/25	Curatif
ISBERGUES	PR Pont Bleu Rue de Guarbecque - BERGUETTE ISBERGUES	PR Pont Bleu Rue de Guarbecque - BERGUETTE ISBERGUES	15/07/25	Curatif
ISBERGUES	STEP - ISBERGUES	STEP - ISBERGUES	11/08/25	Curatif
ISBERGUES	STEP - ISBERGUES	STEP - ISBERGUES	21/08/25	Curatif
ISBERGUES	PR Ferme Disseaux - ISBERGUES	PR Ferme Disseaux - ISBERGUES	23/09/25	Curatif
ISBERGUES	PR Ferme Disseaux - ISBERGUES	PR Ferme Disseaux - ISBERGUES	10/10/25	Curatif
ISBERGUES	STEP - ISBERGUES	STEP - ISBERGUES	16/10/25	Curatif
ISBERGUES	PR 1 N° 4 Rue duponchel - MOLINGHEM ISBERGUES	PR 1 N° 4 Rue duponchel - MOLINGHEM ISBERGUES	31/10/25	Curatif
ISBERGUES	PR 2 83 Rue Edmond Mille - BERGUETTE ISBERGUES	Support de Télétransmission	05/12/25	Curatif
ISBERGUES	PR 1 49 Rue Edmond Mille - BERGUETTE ISBERGUES	Support de Télétransmission	08/12/25	Curatif
LAPUGNOY	STEP - LAPUGNOY	STEP - LAPUGNOY	10/01/25	Curatif
LAPUGNOY	STEP - LAPUGNOY	STEP - LAPUGNOY	16/01/25	Curatif
LAPUGNOY	STEP - LAPUGNOY	STEP - LAPUGNOY	27/02/25	Curatif
LAPUGNOY	PR Riviere Fleurie Rue Pasteur - LAPUGNOY	PR Riviere Fleurie Rue Pasteur - LAPUGNOY	04/03/25	Curatif
LAPUGNOY	PR La Roseraie - LAPUGNOY	PR La Roseraie - LAPUGNOY	04/03/25	Curatif
LAPUGNOY	STEP - LAPUGNOY	STEP - LAPUGNOY	07/05/25	Curatif
LAPUGNOY	STEP - LAPUGNOY	STEP - LAPUGNOY	30/05/25	Curatif
LAPUGNOY	STEP - LAPUGNOY	STEP - LAPUGNOY	05/06/25	Curatif
LAPUGNOY	STEP - LAPUGNOY	STEP - LAPUGNOY	26/06/25	Curatif
LAPUGNOY	STEP - LAPUGNOY	STEP - LAPUGNOY	01/08/25	Curatif
LAPUGNOY	STEP - LAPUGNOY	STEP - LAPUGNOY	18/08/25	Curatif
LAPUGNOY	STEP - LAPUGNOY	STEP - LAPUGNOY	19/08/25	Curatif

Commune	Libellé de l'installation	Equipement concerné	Date	Type d'intervention
LAPUGNOY	STEP - LAPUGNOY	STEP - LAPUGNOY	25/08/25	Curatif
LAPUGNOY	STEP - LAPUGNOY	STEP - LAPUGNOY	12/09/25	Curatif
LAPUGNOY	PR Victor Hugo Rue Pasteur - LAPUGNOY	PR Victor Hugo Rue Pasteur - LAPUGNOY	17/10/25	Curatif
LAPUGNOY	STEP - LAPUGNOY	STEP - LAPUGNOY	23/10/25	Curatif
LIETTRES	STEP - QUERNES	STEP - QUERNES	30/01/25	Curatif
LIETTRES	STEP - QUERNES	STEP - QUERNES	24/02/25	Curatif
LIETTRES	STEP - QUERNES	STEP - QUERNES	12/03/25	Curatif
LIETTRES	STEP - QUERNES	STEP - QUERNES	20/03/25	Curatif
LIETTRES	STEP - QUERNES	STEP - QUERNES	07/04/25	Curatif
LIETTRES	STEP - QUERNES	STEP - QUERNES	04/06/25	Curatif
LIETTRES	STEP - QUERNES	STEP - QUERNES	03/07/25	Curatif
LIETTRES	STEP - QUERNES	STEP - QUERNES	04/08/25	Curatif
LIETTRES	STEP - QUERNES	STEP - QUERNES	16/11/25	Curatif
LIETTRES	STEP - QUERNES	Rampe d'Aération 2	24/11/25	Curatif
LIETTRES	STEP - QUERNES	STEP - QUERNES	12/12/25	Préventif
LILLERS	STEP Nouvelle - LILLERS	STEP Nouvelle - LILLERS	21/01/25	Curatif
LILLERS	PR 6 N° 44 Hameau de Cantraine - LILLERS	PR 6 N° 44 Hameau de Cantraine - LILLERS	06/02/25	Curatif
LILLERS	PR Rue Angela Davis 1 - LILLERS	PR Rue Angela Davis - LILLERS	06/02/25	Curatif
LILLERS	PR Rue Angela Davis 1 - LILLERS	PR Rue Angela Davis - LILLERS	07/02/25	Curatif
LILLERS	PR Rue Gandhi - LILLERS	PR Rue Gandhi - LILLERS	10/03/25	Curatif
LILLERS	PR Rue Angela Davis 2 - LILLERS	PR Rue Angela Davis 2 - LILLERS	15/05/25	Curatif
LILLERS	STEP Nouvelle - LILLERS	STEP Nouvelle - LILLERS	03/06/25	Curatif
LILLERS	STEP Nouvelle - LILLERS	STEP Nouvelle - LILLERS	24/07/25	Curatif
LILLERS	STEP Nouvelle - LILLERS	STEP Nouvelle - LILLERS	20/08/25	Curatif
LILLERS	PR Rue de Rieux - BURBURE	PR Rue de Rieux - BURBURE	10/09/25	Curatif
LILLERS	STEP Nouvelle - LILLERS	STEP Nouvelle - LILLERS	25/09/25	Curatif
LILLERS	STEP Nouvelle - LILLERS	STEP Nouvelle - LILLERS	02/10/25	Curatif
LILLERS	PR Route de Busnettes - LILLERS	PR Route de Busnettes - LILLERS	20/10/25	Curatif
LILLERS	STEP Nouvelle - LILLERS	STEP Nouvelle - LILLERS	31/10/25	Curatif
LILLERS	STEP Nouvelle - LILLERS	STEP Nouvelle - LILLERS	13/11/25	Curatif
LILLERS	STEP Nouvelle - LILLERS	STEP Nouvelle - LILLERS	05/12/25	Curatif
LOZINGHEM	PR Sentier de Marles - AUCHEL	PR Sentier de Marles - AUCHEL	12/12/25	Curatif
MARLES LES MINES	PR Vaillant Couturier_Ecole Camphin - MARLES LES MINES	PR Vaillant Couturier_Ecole Camphin - MARLES LES MINES	22/01/25	Curatif
ST VENANT	PR 3 N° 58 Rue St Floris 3 - ST VENANT	PR 3 N° 58 Rue St Floris 3 - ST VENANT	06/01/25	Curatif
ST VENANT	PR Rue de Guarbecque EPC - ST VENANT	PR Rue de Guarbecque EPC - ST VENANT	07/01/25	Curatif

Commune	Libellé de l'installation	Equipement concerné	Date	Type d'intervention
ST VENANT	PR 2 N° 25 Rue St Floris 2 - ST VENANT	PR 2 N° 25 Rue St Floris 2 - ST VENANT	08/01/25	Curatif
ST VENANT	PR 2 N° 738 Rue d'Aire - ST VENANT	PR 2 N° 738 Rue d'Aire - ST VENANT	10/01/25	Curatif
ST VENANT	PR 2 N° 25 Rue St Floris 2 - ST VENANT	PR 2 N° 25 Rue St Floris 2 - ST VENANT	13/01/25	Curatif
ST VENANT	PR 2 N° 25 Rue St Floris 2 - ST VENANT	PR 2 N° 25 Rue St Floris 2 - ST VENANT	06/02/25	Curatif
ST VENANT	PR Rue de Paris - ST VENANT	PR Rue de Paris - ST VENANT	07/03/25	Curatif
ST VENANT	PR Rue de Paris - ST VENANT	PR Rue de Paris - ST VENANT	11/03/25	Curatif
ST VENANT	PR Rue de Paris - ST VENANT	PR Rue de Paris - ST VENANT	12/03/25	Curatif
ST VENANT	PR Chemin Ringot/Angle Rue Robecque - ST VENANT	PR Chemin Ringot/Angle Rue Robecque - ST VENANT	13/03/25	Curatif
ST VENANT	STEP - ST VENANT	STEP - ST VENANT	14/03/25	Curatif
ST VENANT	STEP - ST VENANT	STEP - ST VENANT	14/04/25	Curatif
ST VENANT	PR Rue de Guarbecque / Mapad - ST VENANT	PR Rue de Guarbecque / Mapad - ST VENANT	17/05/25	Curatif
ST VENANT	STEP - ST VENANT	STEP - ST VENANT	28/05/25	Curatif
ST VENANT	STEP - ST VENANT	STEP - ST VENANT	03/06/25	Curatif
ST VENANT	PR 1 N°7 Rue St Floris 1 - ST VENANT	PR 1 N°7 Rue St Floris 1 - ST VENANT	11/06/25	Curatif
ST VENANT	PR 2 N° 25 Rue St Floris 2 - ST VENANT	PR 2 N° 25 Rue St Floris 2 - ST VENANT	09/09/25	Curatif
WITTERNESSE	PR Rue d'Heringuelle - WITTERNESSE	PR Rue d'Heringuelle - WITTERNESSE	03/02/25	Curatif
WITTERNESSE	PR La Besvres - WITTERNESSE	PR La Besvres - WITTERNESSE	07/03/25	Curatif

Les interventions de contrôle réglementaire sur les installations électriques

Commune	Libellé de l'installation	Equipement concerné	Date
AUCHEL	PR Rue de La Vallee Carreau - AUCHEL	PR Rue de La Vallee Carreau - AUCHEL	16/10/25
AUCHEL	PR Rimbert - AUCHEL	PR Rimbert - AUCHEL	16/10/25
AUCHEL	PR Rue Paul Staelen - AUCHEL	PR Rue Paul Staelen - AUCHEL	16/10/25
AUCHEL	PR Rue Diderot - AUCHEL	PR Rue Diderot - AUCHEL	16/10/25
AUCHEL	PR Rue de Béthune - AUCHEL	PR Rue de Béthune - AUCHEL	16/10/25
BLESSY	PR Montbus - BLESSY	PR Montbus - BLESSY	29/10/25
BLESSY	PR 825 Rue des Pres - BLESSY	PR 825 Rue des Pres - BLESSY	29/10/25
BLESSY	PR Rue de Ham Tourbes - BLESSY	PR Rue de Ham Tourbes - BLESSY	29/10/25
BLESSY	PR Chateau - BLESSY	PR Chateau - BLESSY	29/10/25
BLESSY	PR Rue de Blessel - BLESSY	PR Rue de Blessel - BLESSY	29/10/25
BURBURE	PR Rue des Processions - BURBURE	PR Rue des Processions - BURBURE	17/10/25
BURBURE	PR Rue des Poulains - BURBURE	PR Rue des Poulains - BURBURE	17/10/25
BURBURE	PR Rue de Rieux - BURBURE	PR Rue de Rieux - BURBURE	17/10/25
BURBURE	PR Rue des Bucquoires - BURBURE	PR Rue des Bucquoires - BURBURE	17/10/25
BURBURE	PR Place du Rietz - BURBURE	PR Place du Rietz - BURBURE	17/10/25

Commune	Libellé de l'installation	Equipement concerné	Date
BURBURE	PR Chemin des Nations (Allouagne) - BURBURE	PR Chemin des Nations (Allouagne) - BURBURE	17/10/25
BURBURE	PR Rue du Vaudieu - BURBURE	PR Rue du Vaudieu - BURBURE	17/10/25
BURBURE	PR Rue du Bois - BURBURE	PR Rue du Bois - BURBURE	17/10/25
BURBURE	PR Rocade - BURBURE	PR Rocade - BURBURE	17/10/25
BURBURE	PR Rue du Chantier - BURBURE	PR Rue du Chantier - BURBURE	17/10/25
BURBURE	PR Rue Auchel - BURBURE	PR Rue Auchel - BURBURE	17/10/25
BUSNES	MICRO STEP - BUSNES	MICRO STEP - BUSNES	20/10/25
CALONNE RICOUART	PR Rue du Bois - CALONNE RICOUART	PR Rue du Bois - CALONNE RICOUART	28/10/25
CALONNE RICOUART	PR Centre/René Lannoy - CALONNE RICOUART	PR Centre/René Lannoy - CALONNE RICOUART	28/10/25
CALONNE RICOUART	PR Rue de La Gare - CALONNE RICOUART	PR Rue de La Gare - CALONNE RICOUART	28/10/25
CALONNE RICOUART	PR Cite Ocre/Rue d'Ivry - CALONNE RICOUART	PR Cite Ocre/Rue d'Ivry - CALONNE RICOUART	28/10/25
CALONNE RICOUART	PR Chemin Noir - CALONNE RICOUART	PR Chemin Noir - CALONNE RICOUART	28/10/25
CALONNE RICOUART	PR Quenehem - CALONNE RICOUART	PR Quenehem - CALONNE RICOUART	28/10/25
CALONNE RICOUART	PR Givenchy - CALONNE RICOUART	PR Givenchy - CALONNE RICOUART	28/10/25
CAMBLAIN CHATELAIN	PR La Ferte/Rue de La Gare - CAMBLAIN CHATELAIN	PR La Ferte/Rue de La Gare - CAMBLAIN CHATELAIN	28/10/25
CAMBLAIN CHATELAIN	PR Carlier - CALONNE RICOUART	PR Carlier - CALONNE RICOUART	28/10/25
CAUCHY A LA TOUR	PR Rue Nationale - CAUCHY A LA TOUR	PR Rue Nationale - CAUCHY A LA TOUR	28/10/25
CAUCHY A LA TOUR	PR Chaussee Brunehaut - CAUCHY A LA TOUR	PR Chaussee Brunehaut - CAUCHY A LA TOUR	28/10/25
CAUCHY A LA TOUR	PR Rue de la Vallée - CAUCHY A LA TOUR	PR Rue de la Vallée - CAUCHY A LA TOUR	28/10/25
ECQUEDECQUES	PR 2 N° 74 Rue Principale - ECQUEDECQUES	PR 2 N° 74 Rue Principale - ECQUEDECQUES	16/12/25
ECQUEDECQUES	PR 1 N° 28 Rue Principale - ECQUEDECQUES	PR 1 N° 28 Rue Principale - ECQUEDECQUES	16/12/25
ECQUEDECQUES	PR Principal Rue Briannoy - ECQUEDECQUES	PR Principal Rue Briannoy - ECQUEDECQUES	16/12/25
ECQUEDECQUES	PR 2 Rue Basse Autoroute - ECQUEDECQUES	PR 2 Rue Basse Autoroute - ECQUEDECQUES	16/12/25
ECQUEDECQUES	PR 1 Rue Basse Step - ECQUEDECQUES	PR 1 Rue Basse Step - ECQUEDECQUES	16/12/25
ESTREE BLANCHE	PR Rue de La Mairie - ESTREE BLANCHE	PR Rue de La Mairie - ESTREE BLANCHE	16/10/25
ESTREE BLANCHE	PR Rue de La Lacquette - ESTREE BLANCHE	PR Rue de La Lacquette - ESTREE BLANCHE	16/10/25
ESTREE BLANCHE	PR Rue denoeu - ESTREE BLANCHE	PR Rue denoeu - ESTREE BLANCHE	16/10/25
ESTREE BLANCHE	PR Rue de L'Eglise - ESTREE BLANCHE	PR Rue de L'Eglise - ESTREE BLANCHE	16/10/25
ESTREE BLANCHE	PR 2 N°17 Rue de Longhem - ESTREE BLANCHE	PR 2 N°17 Rue de Longhem - ESTREE BLANCHE	16/10/25
ESTREE BLANCHE	PR 1 N°15 Rue de Longhem - ESTREE BLANCHE	PR 1 N°15 Rue de Longhem - ESTREE BLANCHE	16/10/25
ESTREE BLANCHE	PR Rue du Transvaal - ESTREE BLANCHE	PR Rue du Transvaal - ESTREE BLANCHE	16/10/25

Commune	Libellé de l'installation	Equipement concerné	Date
GONNEHEM	MINI STEP Ephad Parc du Manoir - GONNEHEM	MINI STEP Ephad Parc du Manoir - GONNEHEM	20/10/25
GONNEHEM	MINI STEP Les Aulnes - GONNEHEM	MINI STEP Les Aulnes - GONNEHEM	20/10/25
GONNEHEM	STEP Violettes - GONNEHEM	STEP Violettes - GONNEHEM	20/10/25
GONNEHEM	PR N° 920 Rue du Cauroy - GONNEHEM	PR N° 920 Rue du Cauroy - GONNEHEM	20/10/25
GONNEHEM	STEP Corroy - GONNEHEM	STEP Corroy - GONNEHEM	20/10/25
GUARBECQUE	PR Petit Carluy - GUARBECQUE	PR Petit Carluy - GUARBECQUE	15/10/25
GUARBECQUE	PR Rue de La Lampe - GUARBECQUE	PR Rue de La Lampe - GUARBECQUE	15/10/25
GUARBECQUE	PR Résidence du Vert Bocage - GUARBECQUE	PR Résidence du Vert Bocage - GUARBECQUE	15/10/25
GUARBECQUE	PR Cd 186 N°2 Rue du Pont Roy - GUARBECQUE	PR Cd 186 N°2 Rue du Pont Roy - GUARBECQUE	15/10/25
GUARBECQUE	PR Metallo - GUARBECQUE	PR Metallo - GUARBECQUE	15/10/25
GUARBECQUE	PR Rue du Bray - GUARBECQUE	PR Rue du Bray - GUARBECQUE	15/10/25
GUARBECQUE	PR Rampe du Pont - GUARBECQUE	PR Rampe du Pont - GUARBECQUE	15/10/25
GUARBECQUE	PR Louis Lemaire - GUARBECQUE	PR Louis Lemaire - GUARBECQUE	15/10/25
HAM EN ARTOIS	PR Rue de Lillers - HAM EN ARTOIS	PR Rue de Lillers - HAM EN ARTOIS	14/10/25
HAM EN ARTOIS	PR Place de La Mairie - HAM EN ARTOIS	PR Place de La Mairie - HAM EN ARTOIS	14/10/25
HAM EN ARTOIS	PR Rue de La Gare - HAM EN ARTOIS	PR Rue de La Gare - HAM EN ARTOIS	14/10/25
HAM EN ARTOIS	PR 1 N°4 Rue de L Hallotterie - HAM EN ARTOIS	PR 1 N°4 Rue de L Hallotterie - HAM EN ARTOIS	14/10/25
HAM EN ARTOIS	PR 2 N°46 Rue de L Hallotterie - HAM EN ARTOIS	PR 2 N°46 Rue de L Hallotterie - HAM EN ARTOIS	14/10/25
HAM EN ARTOIS	PR Rue du Moulin - HAM EN ARTOIS	PR Rue du Moulin - HAM EN ARTOIS	14/10/25
HAM EN ARTOIS	PR N°27 Rue de Berguette - HAM EN ARTOIS	PR N°27 Rue de Berguette - HAM EN ARTOIS	14/10/25
HAM EN ARTOIS	PR N°37 Rue de Berguette - HAM EN ARTOIS	PR N°37 Rue de Berguette - HAM EN ARTOIS	14/10/25
HAM EN ARTOIS	PR N°51 Rue de Berguette - HAM EN ARTOIS	PR N°51 Rue de Berguette - HAM EN ARTOIS	14/10/25
HAM EN ARTOIS	PR Rue de Norrent Fontes - HAM EN ARTOIS	PR Rue de Norrent Fontes - HAM EN ARTOIS	14/10/25
HAM EN ARTOIS	PR Rue de Molinghem - HAM EN ARTOIS	PR Rue de Molinghem - HAM EN ARTOIS	15/10/25
ISBERGUES	PR 3 N° 6 Rue Roupie - ISBERGUES	PR 3 N° 6 Rue Roupie - ISBERGUES	21/10/25
ISBERGUES	PR 2 N° 24 Rue Roupie - ISBERGUES	PR 2 N° 24 Rue Roupie - ISBERGUES	21/10/25
ISBERGUES	PR 1 N° 547 Rue Roupie - ISBERGUES	PR 1 N° 547 Rue Roupie - ISBERGUES	21/10/25
ISBERGUES	PR Piscine - ISBERGUES	PR Piscine - ISBERGUES	21/10/25
ISBERGUES	PR AFN - MOLINGHEM ISBERGUES	PR AFN - MOLINGHEM ISBERGUES	21/10/25
ISBERGUES	PR Impasse 11 Novembre - MOLINGHEM ISBERGUES	PR Impasse 11 Novembre - MOLINGHEM ISBERGUES	21/10/25
ISBERGUES	PR Docteur Bailliet - MOLINGHEM ISBERGUES	PR Docteur Bailliet - MOLINGHEM ISBERGUES	21/10/25
ISBERGUES	PR Rue Schuman Pn 118 - MOLINGHEM ISBERGUES	PR Rue Schuman Pn 118 - MOLINGHEM ISBERGUES	21/10/25

Commune	Libellé de l'installation	Equipement concerné	Date
ISBERGUES	PR Rue d'Auchel - MOLINGHEM ISBERGUES	PR Rue d'Auchel - MOLINGHEM ISBERGUES	21/10/25
ISBERGUES	PR 1 N° 4 Rue duponchel - MOLINGHEM ISBERGUES	PR 1 N° 4 Rue duponchel - MOLINGHEM ISBERGUES	21/10/25
ISBERGUES	PR 2 N° 33 Rue duponchel - MOLINGHEM ISBERGUES	PR 2 N° 33 Rue duponchel - MOLINGHEM ISBERGUES	21/10/25
ISBERGUES	PR Rue du Tonkin - MOLINGHEM ISBERGUES	PR Rue du Tonkin - MOLINGHEM ISBERGUES	21/10/25
ISBERGUES	PR 2 83 Rue Edmond Mille - BERGUETTE ISBERGUES	PR 2 83 Rue Edmond Mille - BERGUETTE ISBERGUES	21/10/25
ISBERGUES	PR Obloie Rue de Lillers - MOLINGHEM ISBERGUES	PR Obloie Rue de Lillers - MOLINGHEM ISBERGUES	21/10/25
ISBERGUES	PR 2 N°491 Zola - ISBERGUES	PR 2 N°491 Zola - ISBERGUES	22/10/25
ISBERGUES	PR 1 N°784 Zola - ISBERGUES	PR 1 N°784 Zola - ISBERGUES	22/10/25
ISBERGUES	PR Bretagne - ISBERGUES	PR Bretagne - ISBERGUES	22/10/25
ISBERGUES	PR Ferme Disseaux - ISBERGUES	PR Ferme Disseaux - ISBERGUES	22/10/25
ISBERGUES	PR Groenland - ISBERGUES	PR Groenland - ISBERGUES	22/10/25
ISBERGUES	PR Rue Pasteur - ISBERGUES	PR Rue Pasteur - ISBERGUES	22/10/25
ISBERGUES	SURPRESSEUR Laffargue Surpresseur - ISBERGUES	SURPRESSEUR Laffargue Surpresseur - ISBERGUES	22/10/25
ISBERGUES	PR Impasse Rue Basse - BERGUETTE ISBERGUES	PR Impasse Rue Basse - BERGUETTE ISBERGUES	22/10/25
ISBERGUES	PR 4 N°65 Rue Basse - BERGUETTE ISBERGUES	PR 4 N°65 Rue Basse - BERGUETTE ISBERGUES	22/10/25
ISBERGUES	PR 3 N°197 Rue Basse - BERGUETTE ISBERGUES	PR 3 N°197 Rue Basse - BERGUETTE ISBERGUES	22/10/25
ISBERGUES	PR 2 N°146 Rue Basse - BERGUETTE ISBERGUES	PR 2 N°146 Rue Basse - BERGUETTE ISBERGUES	22/10/25
ISBERGUES	PR 1 N°43 Rue Basse - BERGUETTE ISBERGUES	PR 1 N°43 Rue Basse - BERGUETTE ISBERGUES	22/10/25
ISBERGUES	PR Impasse Bailliet - MOLINGHEM ISBERGUES	PR Impasse Bailliet - MOLINGHEM ISBERGUES	22/10/25
ISBERGUES	PR Pierre Loti - ISBERGUES	PR Pierre Loti - ISBERGUES	23/10/25
ISBERGUES	PR 1 N°13 Laffargue - ISBERGUES	PR 1 N°13 Laffargue - ISBERGUES	23/10/25
ISBERGUES	PR 2 N°37 Laffargue - ISBERGUES	PR 2 N°37 Laffargue - ISBERGUES	23/10/25
ISBERGUES	PR 3 N°84 Laffargue - ISBERGUES	PR 3 N°84 Laffargue - ISBERGUES	23/10/25
ISBERGUES	PR Coron Feron EU - ISBERGUES	PR Coron Feron EU - ISBERGUES	23/10/25
ISBERGUES	PR Coron Feron EP (doublon?) - ISBERGUES	PR Coron Feron EP - ISBERGUES	23/10/25
ISBERGUES	PR Hlm/Croix Racine - BERGUETTE ISBERGUES	PR Hlm/Croix Racine - BERGUETTE ISBERGUES	23/10/25
ISBERGUES	PR Pont Bleu Rue de Guarbecque - BERGUETTE ISBERGUES	PR Pont Bleu Rue de Guarbecque - BERGUETTE ISBERGUES	23/10/25
ISBERGUES	PR Rollister EP - ISBERGUES	PR Rollister EP - ISBERGUES	23/10/25
ISBERGUES	PR Savary - ISBERGUES	PR Savary - ISBERGUES	23/10/25
ISBERGUES	PR Anatole France - ISBERGUES	PR Anatole France - ISBERGUES	23/10/25
ISBERGUES	Bassin EP Coron Feron - ISBERGUES	PR Coron Feron EP - ISBERGUES	23/10/25
ISBERGUES	PR 4 Chemins - ISBERGUES	PR 4 Chemins - ISBERGUES	24/10/25
ISBERGUES	PR Gens du Voyage - ISBERGUES	PR Gens du Voyage - ISBERGUES	24/10/25
ISBERGUES	PR Centre Culturel Rue Blum - ISBERGUES	PR Centre Culturel Rue Blum - ISBERGUES	24/10/25

Commune	Libellé de l'installation	Equipement concerné	Date
ISBERGUES	PR 1 49 Rue Edmond Mille - BERGUETTE ISBERGUES	PR 1 49 Rue Edmond Mille - BERGUETTE ISBERGUES	24/10/25
ISBERGUES	PR Rue Mermoz - BERGUETTE ISBERGUES	PR Rue Mermoz - BERGUETTE ISBERGUES	24/10/25
ISBERGUES	PR N°143 Rue Leon Blum - ISBERGUES	PR N°143 Rue Leon Blum - ISBERGUES	24/10/25
ISBERGUES	PR Rue des Ecoles - BERGUETTE ISBERGUES	PR Rue des Ecoles - BERGUETTE ISBERGUES	24/10/25
ISBERGUES	Bassin EP Place Clement Loyer - ISBERGUES	BO Place Clement Loyer - ISBERGUES	24/10/25
ISBERGUES	BO Centre Culturel Ephad - ISBERGUES	BO Centre Culturel Ephad - ISBERGUES	24/10/25
ISBERGUES	Bassin EP Rue Pierre Loti - ISBERGUES	BO Bassin Rue Loti - ISBERGUES	24/10/25
ISBERGUES	STEP - ISBERGUES	STEP - ISBERGUES	12/11/25
LAMBRES	PR Rue Basse - LAMBRES	PR Rue Basse - LAMBRES	15/10/25
LAMBRES	PR Witternesse - LAMBRES	PR Witternesse - LAMBRES	15/10/25
LAMBRES	PR 1 N° 163 Rn - LAMBRES	PR 1 N° 163 Rn - LAMBRES	15/10/25
LAMBRES	PR 2 N° 177 Rn - LAMBRES	PR 2 N° 177 Rn - LAMBRES	15/10/25
LAMBRES	PR Allee de L Etang - LAMBRES	PR Allee de L Etang - LAMBRES	15/10/25
LAPUGNOY	PR Republique - LAPUGNOY	PR Republique - LAPUGNOY	04/11/25
LAPUGNOY	PR Cite du Senegal - LAPUGNOY	PR Cite du Senegal - LAPUGNOY	04/11/25
LAPUGNOY	PR Le Hameau Fleuri - LAPUGNOY	PR Le Hameau Fleuri - LAPUGNOY	04/11/25
LAPUGNOY	PR La Roseraie - LAPUGNOY	PR La Roseraie - LAPUGNOY	04/11/25
LAPUGNOY	PR Riviere Fleurie Rue Pasteur - LAPUGNOY	PR Riviere Fleurie Rue Pasteur - LAPUGNOY	04/11/25
LAPUGNOY	PR Rue du Moulin - LAPUGNOY	PR Rue du Moulin - LAPUGNOY	04/11/25
LAPUGNOY	PR Victor Hugo Rue Pasteur - LAPUGNOY	PR Victor Hugo Rue Pasteur - LAPUGNOY	04/11/25
LAPUGNOY	PR Rue Basse - LAPUGNOY	PR Rue Basse - LAPUGNOY	04/11/25
LAPUGNOY	PR La Rizerien°15 Rue Jules Ferry - LAPUGNOY	PR La Rizerien°15 Rue Jules Ferry - LAPUGNOY	04/11/25
LAPUGNOY	STEP - LAPUGNOY	STEP - LAPUGNOY	12/11/25
LIETTRES	PR Rue du Moulin - LIETTRES	PR Rue du Moulin - LIETTRES	20/10/25
LIETTRES	PR Rue du Château - LIETTRES	PR Rue du Château - LIETTRES	20/10/25
LILLERS	PR Rue Achille Fanien - LILLERS	PR Rue Achille Fanien - LILLERS	29/10/25
LILLERS	PR Rue de La Fosse Cave EU - LILLERS	PR Rue de La Fosse Cave EU - LILLERS	29/10/25
LILLERS	PR Rue Fosse Cave - LILLERS	PR Rue Fosse Cave - LILLERS	29/10/25
LILLERS	PR Rue de La Haye - LILLERS	PR Rue de La Haye - LILLERS	29/10/25
LILLERS	PR 3 N° 26 Hameau de Cantraine - LILLERS	PR 3 N° 26 Hameau de Cantraine - LILLERS	30/10/25
LILLERS	PR 2 N° 12 Hameau de Cantraine - LILLERS	PR 2 N° 12 Hameau de Cantraine - LILLERS	30/10/25
LILLERS	PR 1Bis N° 8 Hameau de Cantraine - LILLERS	PR 1Bis N° 8 Hameau de Cantraine - LILLERS	30/10/25
LILLERS	PR 1 N° 6 Hameau de Cantraine - LILLERS	PR 1 N° 6 Hameau de Cantraine - LILLERS	30/10/25
LILLERS	PR Le Brule N°81 Rue de Cantraine - LILLERS	PR Le Brule N°81 Rue de Cantraine - LILLERS	30/10/25

Commune	Libellé de l'installation	Equipement concerné	Date
LILLERS	PR Rue de St Venant - LILLERS	PR Rue de St Venant - LILLERS	30/10/25
LILLERS	PR Rue Angela Davis 1 - LILLERS	PR Rue Angela Davis 1 - LILLERS	30/10/25
LILLERS	PR Rue d'Ham - LILLERS	PR Rue d'Ham - LILLERS	30/10/25
LILLERS	PR Rue du Chateau - LILLERS	PR Rue du Chateau - LILLERS	30/10/25
LILLERS	PR Rue Gandhi - LILLERS	PR Rue Gandhi - LILLERS	30/10/25
LILLERS	PR Rue de La Plaine - LILLERS	PR Rue de La Plaine - LILLERS	30/10/25
LILLERS	PR Rue de La Cense - LILLERS	PR Rue de La Cense - LILLERS	30/10/25
LILLERS	PR Rue Marcel Cachin - LILLERS	PR Rue Marcel Cachin - LILLERS	30/10/25
LILLERS	PR Rue d'Houdain - LILLERS	PR Rue d'Houdain - LILLERS	31/10/25
LILLERS	PR Route de Busnettes - LILLERS	PR Route de Busnettes - LILLERS	31/10/25
LILLERS	PR 4 N° 32 Hameau de Cantraine - LILLERS	PR 4 N° 32 Hameau de Cantraine - LILLERS	31/10/25
LILLERS	PR 10 N° 76 Hameau de Cantraine - LILLERS	PR 10 N° 76 Hameau de Cantraine - LILLERS	31/10/25
LILLERS	PR 11 N° 78 Hameau de Cantraine - LILLERS	PR 11 N° 78 Hameau de Cantraine - LILLERS	31/10/25
LILLERS	PR Hameau de Cantraine 12 (Rue du Bois) - LILLERS	PR Hameau de Cantraine 12 (Rue du Bois) - LILLERS	31/10/25
LILLERS	PR Hameau de Cantraine 13 (Impasse Champs) - LILLERS	PR Hameau de Cantraine 13 (Impasse Champs) - LILLERS	31/10/25
LILLERS	PR 5 N° 36 Hameau de Cantraine - LILLERS	PR 5 N° 36 Hameau de Cantraine - LILLERS	31/10/25
LILLERS	PR 6 N° 44 Hameau de Cantraine - LILLERS	PR 6 N° 44 Hameau de Cantraine - LILLERS	31/10/25
LILLERS	PR 7 N° 54 Hameau de Cantraine - LILLERS	PR 7 N° 54 Hameau de Cantraine - LILLERS	31/10/25
LILLERS	PR 8 N° 60 Hameau de Cantraine - LILLERS	PR 8 N° 60 Hameau de Cantraine - LILLERS	31/10/25
LILLERS	PR 9 N° 68 Hameau de Cantraine - LILLERS	PR 9 N° 68 Hameau de Cantraine - LILLERS	31/10/25
LOZINGHEM	PR Sentier de Marles - AUCHEL	PR Sentier de Marles - AUCHEL	16/10/25
MARLES LES MINES	PR Corps du Bois - MARLES LES MINES	PR Corps du Bois - MARLES LES MINES	27/10/25
MARLES LES MINES	PR Eglise - MARLES LES MINES	PR Eglise - MARLES LES MINES	27/10/25
MARLES LES MINES	PR Republique - MARLES LES MINES	PR Republique - MARLES LES MINES	27/10/25
MARLES LES MINES	PR Rue Turenne - MARLES LES MINES	PR Rue Turenne - MARLES LES MINES	27/10/25
MARLES LES MINES	PR Vaillant Couturier_Ecole Camphin - MARLES LES MINES	PR Vaillant Couturier_Ecole Camphin - MARLES LES MINES	27/10/25
NORRENT FONTES	STEP - NORRENT FONTES	STEP - NORRENT FONTES	14/10/25
NORRENT FONTES	PR Abreuvoir EP - NORRENT FONTES	PR Abreuvoir EP - NORRENT FONTES	15/10/25
QUERNES	PR Rue du Marais - QUERNES	PR Rue du Marais - QUERNES	20/10/25
QUERNES	PR Rue du Nocquet - QUERNES	PR Rue du Nocquet - QUERNES	20/10/25
ST FLORIS	PR Calonne Rd 186 - ST FLORIS	PR Calonne Rd 186 - ST FLORIS	29/10/25
ST FLORIS	PR Ruelle Gavrelle - ST FLORIS	PR Ruelle Gavrelle - ST FLORIS	29/10/25
ST VENANT	PR 5 N° 206 Rue d'Aire - ST VENANT	PR 5 N° 206 Rue d'Aire - ST VENANT	05/11/25
ST VENANT	PR 1 N° 551 Rue d'Aire - ST VENANT	PR 1 N° 551 Rue d'Aire - ST VENANT	05/11/25

Commune	Libellé de l'installation	Equipement concerné	Date
ST VENANT	PR 2 N° 738 Rue d'Aire - ST VENANT	PR 2 N° 738 Rue d'Aire - ST VENANT	05/11/25
ST VENANT	PR 3 N° 1177 Rue d'Aire - ST VENANT	PR 3 N° 1177 Rue d'Aire - ST VENANT	05/11/25
ST VENANT	PR 4 N° 1575 Rue d'Aire - ST VENANT	PR 4 N° 1575 Rue d'Aire - ST VENANT	05/11/25
ST VENANT	PR 1 N°7 Rue St Floris 1 - ST VENANT	PR 1 N°7 Rue St Floris 1 - ST VENANT	05/11/25
ST VENANT	PR 2 N° 25 Rue St Floris 2 - ST VENANT	PR 2 N° 25 Rue St Floris 2 - ST VENANT	05/11/25
ST VENANT	PR 3 N° 58 Rue St Floris 3 - ST VENANT	PR 3 N° 58 Rue St Floris 3 - ST VENANT	05/11/25
ST VENANT	PR Rue de Guarbecque / Mapad - ST VENANT	PR Rue de Guarbecque / Mapad - ST VENANT	05/11/25
ST VENANT	PR Rue de Guarbecque EPC - ST VENANT	PR Rue de Guarbecque EPC - ST VENANT	05/11/25
ST VENANT	PR Rue de Hurtevent - ST VENANT	PR Rue de Hurtevent - ST VENANT	05/11/25
ST VENANT	PR Rue du Moulin - ST VENANT	PR Rue du Moulin - ST VENANT	05/11/25
ST VENANT	PR Residence Le Manivou - ST VENANT	PR Residence Le Manivou - ST VENANT	05/11/25
ST VENANT	PR Rue de Guarbecque N 628 - ST VENANT	PR Rue de Guarbecque N 628 - ST VENANT	05/11/25
ST VENANT	PR Rue de Guarbecque / College - ST VENANT	PR Rue de Guarbecque / College - ST VENANT	05/11/25
ST VENANT	PR Injection Rue de Busnes - ST VENANT	PR Injection Rue de Busnes - ST VENANT	05/11/25
ST VENANT	PR Chemin Ringot/Angle Rue Robecque - ST VENANT	PR Chemin Ringot/Angle Rue Robecque - ST VENANT	06/11/25
ST VENANT	PR Rue du 8 Mai - ST VENANT	PR Rue du 8 Mai - ST VENANT	06/11/25
ST VENANT	PR Rue Auguste dubois - ST VENANT	PR Rue Auguste dubois - ST VENANT	06/11/25
ST VENANT	PR Rue du 11 Novembre - ST VENANT	PR Rue du 11 Novembre - ST VENANT	06/11/25
ST VENANT	PR Chemin de Ceinture - ST VENANT	PR Chemin de Ceinture - ST VENANT	06/11/25
ST VENANT	PR Rue du Marais - ST VENANT	PR Rue du Marais - ST VENANT	06/11/25
ST VENANT	PR Rue de Paris - ST VENANT	PR Rue de Paris - ST VENANT	06/11/25
ST VENANT	PR Rue de Paris Opticien - ST VENANT	PR Rue de Paris Opticien - ST VENANT	06/11/25
ST VENANT	PR Residence Antignac - ST VENANT	PR Residence Antignac - ST VENANT	06/11/25
ST VENANT	PR Rue Neuve - ST VENANT	PR Rue Neuve - ST VENANT	06/11/25
ST VENANT	STEP - ST VENANT	STEP - ST VENANT	06/11/25
WITTERNESSE	PR La Besvres - WITTERNESSE	PR La Besvres - WITTERNESSE	16/10/25
WITTERNESSE	PR Rue du Coupe Gueule - WITTERNESSE	PR Rue du Coupe Gueule - WITTERNESSE	16/10/25
WITTERNESSE	PR Rue d'Heringuelle - WITTERNESSE	PR Rue d'Heringuelle - WITTERNESSE	16/10/25
WITTERNESSE	PR Rue des Hours - WITTERNESSE	PR Rue des Hours - WITTERNESSE	16/10/25
WITTERNESSE	PR Rue du Cul de Sac - WITTERNESSE	PR Rue du Cul de Sac - WITTERNESSE	16/10/25
WITTERNESSE	PR Grand Rue - WITTERNESSE	PR Grand Rue - WITTERNESSE	16/10/25

Les interventions de contrôle réglementaire sur les appareils de levage

Commune	Libellé de l'installation	Equipement concerné	Date
AMES	LAGUNE - FERFAY	Potence Amovible	14/10/25
AMES	LAGUNE - FERFAY	Pied de Potence	14/10/25
ISBERGUES	STEP - ISBERGUES	Pieds de Potences (X10)	27/10/25
ISBERGUES	STEP - ISBERGUES	Potences Amovibles (X 5)	27/10/25
LAPUGNOY	STEP - LAPUGNOY	Potence Fixe	04/11/25
LAPUGNOY	STEP - LAPUGNOY	Potences Amovibles (x8)	04/11/25
LAPUGNOY	STEP - LAPUGNOY	Monorail Filtre Presse	04/11/25
LAPUGNOY	STEP - LAPUGNOY	Chariot Elévateur	06/11/25
LAPUGNOY	STEP - LAPUGNOY	Pieds de Potence (x2)	07/11/25
LIETTRES	STEP - QUERNES	Monorail Local Déshydratation	20/10/25
LIETTRES	STEP - QUERNES	Potence Fixe Relèvement	21/10/25
LIETTRES	STEP - QUERNES	Potence Fixe Agitateur Aération	21/10/25
LIETTRES	STEP - QUERNES	Potence Fixe Agitateur Zone de Contact	21/10/25
LIETTRES	STEP - QUERNES	Potence Fixe Recirculation	21/10/25
LIETTRES	STEP - QUERNES	Palan	21/10/25
LIETTRES	STEP - QUERNES	Pied de Potence relèvement	21/10/25
LIETTRES	STEP - QUERNES	Pied de Potence Recirculation	21/10/25
LIETTRES	STEP - QUERNES	Pied de Potence Aération	21/10/25
LIETTRES	STEP - QUERNES	Pied de Potence Agitateur Zone de Contact	21/10/25
ST VENANT	STEP - ST VENANT	Potences Amovibles (X5)	06/11/25
ST VENANT	STEP - ST VENANT	Pieds de Potence (X 5)	06/11/25

Les interventions de contrôle réglementaire des ouvrants automatiques

Commune	Libellé de l'installation	Equipement concerné	Date
AMES	LAGUNE - FERFAY	Disconnecteur	11/07/25
ECQUEDECQUES	STEP - ECQUEDECQUES	Disconnecteur	11/07/25
LAPUGNOY	STEP - LAPUGNOY	Portail Automatique	04/11/25
LIETTRES	STEP - QUERNES	Disconnecteur	11/07/25

LES OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

Les Opérations de renouvellement dans le Cadre du programme contractuel :

Un **Programme Contractuel de Renouvellement** implique un engagement de la part du Délégataire à exécuter un programme préétabli d'opérations de renouvellement. Une dotation annuelle lissée est définie à partir d'un calendrier prévisionnel détaillé des opérations de renouvellement.
Le montant des dépenses effectuées correspond à l'affectation des dépenses au Programme Contractuel. Le tableau de suivi englobe toutes les années depuis la signature du contrat jusqu'à l'année en cours, y compris le solde actuel du Programme.

Les Opérations de renouvellement dans le Cadre du fonds contractuel :

Un **Fonds Contractuel de Renouvellement** implique un prélèvement annuel sur les recettes du service, tel que défini contractuellement, afin de financer des dépenses de renouvellement dans le cadre d'une planification pluriannuelle spécifique. La liste des équipements couverts par ce Fonds Contractuel de Renouvellement a été établie lors de la signature du contrat.
Le montant des dépenses effectuées correspond à l'affectation des dépenses au Fonds Contractuel. Le tableau de suivi englobe toutes les années depuis la signature du contrat jusqu'à l'année en cours, y compris le solde actuel du fonds.

La garantie pour la continuité de service :

Une **Garantie** est un renouvellement fonctionnel qui se traduit par un engagement contractuel visant à assurer le bon fonctionnement des installations. Elle est mise en place indépendamment d'un programme contractuel et ne nécessite pas le remboursement des montants non utilisés à la fin du contrat. C'est une « assurance » de bon fonctionnement pour la collectivité.

Les tableaux reprennent ci-après les opérations de renouvellement :

Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2025		Type de Renouvellement	2025	2026	2027	2028	2029	Année de Réalisation
PR Rue de La Vallee Carreau - AUCHEL	Pompe 2	Renouvellement complet du matériel			1 422			
PR Rimbert - AUCHEL	Sonde US DO	Renouvellement complet du matériel			940			
PR Rue Paul Staelen - AUCHEL	Débitmètre Electromagnétique DO	Renouvellement complet du matériel			1 325			
PR Rue Paul Staelen - AUCHEL	Pompe de Relèvement 1	Renouvellement complet du matériel			4 679			
PR Rue de Béthune - AUCHEL	Mesure de Niveau piezo	Renouvellement complet du matériel			689			
PR Chateau - BLESSY	Pompe de Relèvement 1	Renouvellement complet du matériel		1 967				
PR Montbus - BLESSY	Sondes de Niveaux US	Renouvellement complet du matériel		940				
PR Chemin des nations - BURBURE	Pompe de relèvement n°2	Renouvellement complet du matériel				1 416		
PR Place du Rietz - BURBURE	Support de Télétransmission	Renouvellement complet du matériel	3 058					
PR Place du Rietz - BURBURE	Pompe de Relèvement 2	Renouvellement complet du matériel			3 155			
PR Rocade - BURBURE	Support de Télétransmission	Renouvellement complet du matériel	3 058					
PR Rue Auchel - BURBURE	Pompe de Relèvement 1	Renouvellement complet du matériel			9 002			
PR Rue de Rieux - BURBURE	Sonde de Niveau Piézo	Renouvellement complet du matériel		689				
PR Rue des Bucquoires - BURBURE	Support de Télétransmission	Renouvellement complet du matériel	3 058					
PR Rue des Bucquoires - BURBURE	Armoire de Commande	Renouvellement complet du matériel	5 519					
PR Rue des Bucquoires - BURBURE	Pompe de Relèvement 1	Renouvellement complet du matériel			3 155			
PR Rue des Processions - BURBURE	Pompe de Relèvement 2	Renouvellement complet du matériel			1 139			
MICRO STEP - BUSNES	Surpresseur d'Air pour bassin (<1,2bar)	Renouvellement complet du matériel					4 250	
PR Centr	Débitmètre électromagnétique DO	Renouvellement complet du matériel			1 325			
PR Quenehem - CALONNE RICOUART	Mesure de Niveau piezo	Renouvellement complet du matériel			689			
PR Quenehem - CALONNE RICOUART	Sonde US DO	Renouvellement complet du matériel			940			
PR La Fert	Pompe de Relèvement 1	Renouvellement complet du matériel				1 691		
PR Chaussee Brunehaut - CAUCHY A LA TOUR	Pluviomètre	Renouvellement complet du matériel			1 652			
PR 1 Rue Basse Step - ECQUEDECQUES	Pompe de Relèvement 2	Renouvellement complet du matériel			1 150			
PR 1 N° 28 Rue Principale - ECQUEDECQUES	Support de Télétransmission	Renouvellement complet du matériel	3 058					
PR 2 N° 74 Rue Principale - ECQUEDECQUES	Support de Télétransmission	Renouvellement complet du matériel	3 058					
STEP - ECQUEDECQUES	Agitateur du Silo à Boues	Renouvellement complet du matériel		3 736				

Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2025		Type de Renouvellement	2025	2026	2027	2028	2029	Année de Réalisation
STEP - ECQUEDECQUES	Diffuseur d'Air	Renouvellement complet du matériel		10 751				
STEP - ECQUEDECQUES	Surpresseur d'Air 2	Renouvellement complet du matériel		9 000				
STEP - ECQUEDECQUES	Mesure du Débit d'Air (x2)	Renouvellement complet du matériel		1 325				
STEP - ECQUEDECQUES	Automate	Renouvellement complet du matériel			15 813			
STEP - ECQUEDECQUES	Pompe de Relèvement 2	Renouvellement complet du matériel		1 416				
STEP - ECQUEDECQUES	Dégrilleur	Renouvellement complet du matériel			14 644			
PR 1 N°15 Rue de Longhem - ESTREE BLANCHE	Pompe 2	Renouvellement complet du matériel				1 186		
PR 1 N°15 Rue de Longhem - ESTREE BLANCHE	Pompe 1	Renouvellement complet du matériel				1 186		
PR 2 N°17 Rue de Longhem - ESTREE BLANCHE	Pompe 2	Renouvellement complet du matériel	1 534					
PR Rue de La Lacquette - ESTREE BLANCHE	Mesure de Niveau piezo	Renouvellement complet du matériel			689			
LAGUNE - FERFAY	Surpresseur d'Air 1	Renouvellement complet du matériel	3 373					
LAGUNE - FERFAY	Mesure de Niveau US	Renouvellement complet du matériel	940					
LAGUNE - FERFAY	Pompe de Relèvement 1 de Temps Sec	Renouvellement complet du matériel	1 416					
LAGUNE - FERFAY	Pompe de Relèvement 2 de Temps Sec	Renouvellement complet du matériel	1 416					
LAGUNE - FERFAY	Pompe de Relèvement 1 de Temps de Pluie	Renouvellement complet du matériel	1 416					
STEP Violettes - GONNEHEM	Surpresseur d'Air	Renouvellement complet du matériel					8 413	
STEP Violettes - GONNEHEM	Pompe de Relèvement Eaux Usées 1	Renouvellement complet du matériel					1 416	
STEP Violettes - GONNEHEM	Pompe de Relèvement Eaux Usées 2	Renouvellement complet du matériel					1 416	
MINI STEP Les Aulnes - GONNEHEM	Aéroflot	Renouvellement complet du matériel					5 646	
MINI STEP Les Aulnes - GONNEHEM	Pompe 1	Renouvellement complet du matériel					1 416	
MINI STEP Les Aulnes - GONNEHEM	Pompe de soutirage des boues	Renouvellement complet du matériel					1 416	
MINI STEP Ephad Parc du Manoir - GONNEHEM	Surpresseur d'Air 2	Renouvellement complet du matériel					8 413	
MINI STEP Ephad Parc du Manoir - GONNEHEM	Débitmètre	Renouvellement complet du matériel					1 450	
MINI STEP Ephad Parc du Manoir - GONNEHEM	Télétransmission	Renouvellement complet du matériel					3 058	
MINI STEP Ephad Parc du Manoir - GONNEHEM	Pompe de Relèvement 1	Renouvellement complet du matériel					1 416	
MINI STEP Ephad Parc du Manoir - GONNEHEM	Pompe de Relèvement 2	Renouvellement complet du matériel					1 416	
MINI STEP Ephad Parc du Manoir - GONNEHEM	Pompe Egalisation 1	Renouvellement complet du matériel					1 416	

Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2025		Type de Renouvellement	2025	2026	2027	2028	2029	Année de Réalisation
MINI STEP Ephad Parc du Manoir - GONNEHEM	Pompe Boues Recirculées1	Renouvellement complet du matériel	1 416					
STEP Corroy - GONNEHEM	Pompe de Relèvement 2	Renouvellement complet du matériel				1 416		
PR Rampe du Pont - GUARBECQUE	Pompe de Relèvement 1	Renouvellement complet du matériel		3 155				
PR Rue du Bray - GUARBECQUE	Pompe de Relèvement 1	Renouvellement complet du matériel		1 102				
PR Cd 186 N°2 Rue du Pont Roy - GUARBECQUE	Mesure de Niveau US	Renouvellement complet du matériel		940				
PR Rue de Lillers - HAM EN ARTOIS	Pompe 2	Renouvellement complet du matériel				1 422		
PR N°37 Rue de Berguette - HAM EN ARTOIS	Mesure de Niveau piezo	Renouvellement complet du matériel	689					
PR N°37 Rue de Berguette - HAM EN ARTOIS	Support de Télétransmission	Renouvellement complet du matériel	3 058					
PR N°37 Rue de Berguette - HAM EN ARTOIS	Pompe de Relèvement 2	Renouvellement complet du matériel				1 102		
PR Place de La Mairie - HAM EN ARTOIS	Pompe de Relèvement 1	Renouvellement complet du matériel				1 102		
PR 1 N°4 Rue de L Hallotterie - HAM EN ARTOIS	Pompe de Relèvement 1	Renouvellement complet du matériel			1 150			
PR Rue de Norrent Fontes - HAM EN ARTOIS	Pompe de Relèvement 2	Renouvellement complet du matériel				1 102		
PR Rue du Moulin - HAM EN ARTOIS	Pompe de Relèvement 1	Renouvellement complet du matériel				1 150		
BO Centre Culturel Ephad - ISBERGUES	Mesure de niveau piezo	Renouvellement complet du matériel	689					
BO Bassin Rue Loti - ISBERGUES	Hydroéjecteur 1	Renouvellement complet du matériel	8 486					
BO Bassin Rue Loti - ISBERGUES	Agitateur 1	Renouvellement complet du matériel	3 736					
BO Bassin Rue Loti - ISBERGUES	Mesure de niveau piezo	Renouvellement complet du matériel	689					
BO Bassin Rue Loti - ISBERGUES	Débitmètre sortie 1	Renouvellement complet du matériel	1 325					
BO Bassin Rue Loti - ISBERGUES	Support de Télétransmission	Renouvellement complet du matériel	3 058					
BO Bassin Rue Loti - ISBERGUES	Pompe 1	Renouvellement complet du matériel		13 340				
BO Place Clement Loyer - ISBERGUES	hydroéjecteur 1	Renouvellement complet du matériel	8 486					
BO Place Clement Loyer - ISBERGUES	Agitateur 1	Renouvellement complet du matériel	3 736					
BO Place Clement Loyer - ISBERGUES	Mesure de niveau piezo	Renouvellement complet du matériel	689					
BO Place Clement Loyer - ISBERGUES	Support de Télétransmission	Renouvellement complet du matériel	3 058					
BO Place Clement Loyer - ISBERGUES	Pompe 2	Renouvellement complet du matériel		2 035				
PR Centre Culturel Rue Blum - ISBERGUES	Pompe 2	Renouvellement complet du matériel				1 416		
PR Docteur Bailliet - MOLINGHEM ISBERGUES	Pompe 2	Renouvellement complet du matériel				1 139		

Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2025		Type de Renouvellement	2025	2026	2027	2028	2029	Année de Réalisation
PR 2 N° 33 Rue duponchel - MOLINGHEM ISBERGUES	Pompe 1	Renouvellement complet du matériel				1 150		
PR HI	Sonde US DO	Renouvellement complet du matériel		940				
PR Rue Mermoz - BERGUETTE ISBERGUES	Pompe de Relèvement 2	Renouvellement complet du matériel				2 257		
PR Anatole France - ISBERGUES	Sonde US DO	Renouvellement complet du matériel		940				
PR Anatole France - ISBERGUES	Pompe de Relèvement 2	Renouvellement complet du matériel		2 257				
PR Bretagne - ISBERGUES	Pompe de Relèvement 1	Renouvellement complet du matériel		6 748				
PR Coron Feron EP - ISBERGUES	Pompe de Relèvement 2	Renouvellement complet du matériel		1 691				
PR Coron Feron EP - ISBERGUES	Pompe de Relèvement 3	Renouvellement complet du matériel	1 691					
PR Groenland - ISBERGUES	Armoire de Commande	Renouvellement complet du matériel	5 336					
PR 1 N°13 Laffargue - ISBERGUES	Support de Télétransmission	Renouvellement complet du matériel		3 058				
PR 2 N°37 Laffargue - ISBERGUES	Mesure de Niveau piezo	Renouvellement complet du matériel		689				
PR Piscine - ISBERGUES	Pompe de Relèvement 1	Renouvellement complet du matériel		3 024				
PR 1 N°784 Zola - ISBERGUES	Mesure de Niveau US	Renouvellement complet du matériel		940				
PR 1 N° 4 Rue duponchel - MOLINGHEM ISBERGUES	Sondes de Niveaux US	Renouvellement complet du matériel		940				
PR 1 N° 4 Rue duponchel - MOLINGHEM ISBERGUES	Pompe de Relèvement 2	Renouvellement complet du matériel		2 939				
PR Rue d'Auchel - MOLINGHEM ISBERGUES	Pompe de Relèvement 1	Renouvellement complet du matériel		2 257				
PR 3 N°197 Rue Basse - BERGUETTE ISBERGUES	Pompe de Relèvement 1	Renouvellement complet du matériel		1 828				
PR 2 83 Rue Edmond Mille - BERGUETTE ISBERGUES	Mesure de Niveau piezo	Renouvellement complet du matériel		689				
PR Gens du Voyage - ISBERGUES	Support de Télétransmission	Renouvellement complet du matériel			3 058			
PR Pierre Loti - ISBERGUES	Support de Télétransmission	Renouvellement complet du matériel			3 058			
PR Rollister EP - ISBERGUES	Pompe de Relèvement 1	Renouvellement complet du matériel		9 594				
PR Coron Feron EP - ISBERGUES	Mesure de Niveau piezo	Renouvellement complet du matériel			689			
PR Coron Feron EP - ISBERGUES	Pompe de Relèvement 1	Renouvellement complet du matériel			1 186			
STEP - ISBERGUES	Agitateur du Container	Renouvellement complet du matériel		5 942				
STEP - ISBERGUES	ANC10 Mesure de PH et t°	Renouvellement complet du matériel		2 262				
STEP - ISBERGUES	Mesure de Hauteur du Voil de Boue	Renouvellement complet du matériel			5 290			
STEP - ISBERGUES	Mesure de Débit	Renouvellement complet du matériel					1 699	

Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2025		Type de Renouvellement	2025	2026	2027	2028	2029	Année de Réalisation
STEP - ISBERGUES	Mesure de Débit	Renouvellement complet du matériel		1 325				
STEP - ISBERGUES	Débitmètre Fe Cl3	Renouvellement complet du matériel		1 325				
STEP - ISBERGUES	Débitmètre Pompe doseuse vers Centrifugeuse	Renouvellement complet du matériel		982				
STEP - ISBERGUES	Débitmètre 1 Eau de Dilution Vers Centrifugeuse	Renouvellement complet du matériel		982				
STEP - ISBERGUES	Débitmètre 2 Eau de Dilution vers Centrifugeuse	Renouvellement complet du matériel		982				
STEP - ISBERGUES	Débitmètre	Renouvellement complet du matériel					1 382	
STEP - ISBERGUES	Préleveur Eaux Brutes	Renouvellement complet du matériel				4 912		
STEP - ISBERGUES	Préleveur eaux prétraitées	Renouvellement complet du matériel					4 912	
STEP - ISBERGUES	Pompe 2 de Soutirage des boues dans la Recirculation	Renouvellement complet du matériel				2 420		
STEP - ISBERGUES	Pompe Doseuse 2 vers la Centrifugeuse	Renouvellement complet du matériel				1 712		
STEP - ISBERGUES	Pompe de Relèvement 3	Renouvellement complet du matériel				2 257		
STEP - ISBERGUES	CHC13 Pompe de Relèvement 1	Renouvellement complet du matériel			1 828			
STEP - ISBERGUES	Racleur	Renouvellement complet du matériel		8 736				
STEP - ISBERGUES	Vis de Reprise des Boues Centrif	Renouvellement complet du matériel			21 128			
STEP - ISBERGUES	Vis d'Evacuation des Boues Malaxées	Renouvellement complet du matériel			21 128			
STEP - ISBERGUES	Détecteur H2S	Renouvellement complet du matériel		1 449				
PR Allee de L Etang - LAMBRES	Pompe de Relèvement 1	Renouvellement complet du matériel		3 155				
PR Cite du Senegal - LAPUGNOY	Support de Télétransmission	Renouvellement complet du matériel		3 058				
PR La Rizerien°15 Rue Jules Ferry - LAPUGNOY	Mesure de Niveau piezo	Renouvellement complet du matériel			689			
PR La Rizerien°15 Rue Jules Ferry - LAPUGNOY	Support de Télétransmission	Renouvellement complet du matériel	3 058					
PR Republique - LAPUGNOY	Pompe de Relèvement 2	Renouvellement complet du matériel			1 691			
PR Rue Basse - LAPUGNOY	Support de Télétransmission	Renouvellement complet du matériel			3 058			
STEP - LAPUGNOY	Turbine de Flottation	Renouvellement complet du matériel				4 604		
STEP - LAPUGNOY	Turbine d'Aération 4	Renouvellement complet du matériel			30 024			
STEP - LAPUGNOY	Agitateur anoxie 2	Renouvellement complet du matériel			3 736			
STEP - LAPUGNOY	Agitateur Cuve	Renouvellement complet du matériel				5 475		
STEP - LAPUGNOY	Agitateur Boues Conditionnées	Renouvellement complet du matériel				8 656		

Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2025		Type de Renouvellement	2025	2026	2027	2028	2029	Année de Réalisation
STEP - LAPUGNOY	Pompe Doseuse 1 biologique	Renouvellement complet du matériel				964		
STEP - LAPUGNOY	Ballon Réservoir 300L	Renouvellement complet du matériel	4 769					
STEP - LAPUGNOY	Ballon Réservoir 200L (Ppe Secours)	Renouvellement complet du matériel	4 473					
STEP - LAPUGNOY	Ballon 2 Déshydratation 200L	Renouvellement complet du matériel		4 473				
STEP - LAPUGNOY	Ballon Stockage d'Air	Renouvellement complet du matériel	9 743					
STEP - LAPUGNOY	Réacteur DCO	Renouvellement complet du matériel		2 656				
STEP - LAPUGNOY	Oxymètre Zone Aérobie	Renouvellement complet du matériel			2 656			
STEP - LAPUGNOY	Sonde hauteur vitesse DO	Renouvellement complet du matériel		1 913				
STEP - LAPUGNOY	Mesure de Niveau Sonde US	Renouvellement complet du matériel					940	
STEP - LAPUGNOY	Détecteur de Pression Pompe	Renouvellement complet du matériel				948		
STEP - LAPUGNOY	Débitmètre Entrée Bassin Tampon	Renouvellement complet du matériel				1 699		
STEP - LAPUGNOY	Débitmètre Boues Epaissies	Renouvellement complet du matériel				1 450		
STEP - LAPUGNOY	Mesure de Débit Eaux Epurées	Renouvellement complet du matériel				1 382		
STEP - LAPUGNOY	Pluviomètre	Renouvellement complet du matériel		1 652				
STEP - LAPUGNOY	Préleveur Thermostaté Fixe	Renouvellement complet du matériel					4 912	
STEP - LAPUGNOY	Préleveur Thermostaté Fixe	Renouvellement complet du matériel					4 912	
STEP - LAPUGNOY	Automate File Eaux	Renouvellement complet du matériel				24 575		
STEP - LAPUGNOY	Automate Déshydratation	Renouvellement complet du matériel				18 100		
STEP - LAPUGNOY	Support de Télétransmission	Renouvellement complet du matériel				3 058		
STEP - LAPUGNOY	Centrale Hydraulique	Renouvellement complet du matériel				6 304		
STEP - LAPUGNOY	Variateur P surpression	Renouvellement complet du matériel		1 197				
STEP - LAPUGNOY	Variateur Vis doseuse chaux	Renouvellement complet du matériel				1 418		
STEP - LAPUGNOY	Variateur P1 lait de chaux	Renouvellement complet du matériel				1 197		
STEP - LAPUGNOY	Variateur P1	Renouvellement complet du matériel				1 197		
STEP - LAPUGNOY	Variateur P2	Renouvellement complet du matériel				1 197		
STEP - LAPUGNOY	Variateur P1	Renouvellement complet du matériel				1 197		
STEP - LAPUGNOY	Variateur P2	Renouvellement complet du matériel				1 197		

Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2025		Type de Renouvellement	2025	2026	2027	2028	2029	Année de Réalisation
STEP - LAPUGNOY	Pompe à Vide (Atelier)	Renouvellement complet du matériel			3 190			**2025**
STEP - LAPUGNOY	Pompe de Transfert 2 du Bassin Tampon	Renouvellement complet du matériel		2 257				
STEP - LAPUGNOY	Pompe de Liqueur Mixte 1	Renouvellement complet du matériel				3 155		
STEP - LAPUGNOY	Poste toutes eaux principal pompage	Renouvellement complet du matériel				1 828		
STEP - LAPUGNOY	Vis Doseuse de Chaux	Renouvellement complet du matériel				6 993		
STEP - LAPUGNOY	Vis d'Injection de Chaux	Renouvellement complet du matériel				2 673		
STEP - LAPUGNOY	Détecteur H2S Prétraitement	Renouvellement complet du matériel		1 449				
STEP - LAPUGNOY	Détecteur H2s Déshydratation	Renouvellement complet du matériel				1 449		
PR 4 N° 32 Hameau de Cantraine - LILLERS	Armoire de Commande	Renouvellement complet du matériel	5 203					
PR 4 N° 32 Hameau de Cantraine - LILLERS	Pompe de Relèvement 1	Renouvellement complet du matériel				1 230		
PR 1Bis N° 8 Hameau de Cantraine - LILLERS	Coffret de Telegestion	Renouvellement complet du matériel			3 058			
PR 1Bis N° 8 Hameau de Cantraine - LILLERS	Pompe 1	Renouvellement complet du matériel				1 416		
PR Rue de La Fosse Cave EU - LILLERS	Pompe 2	Renouvellement complet du matériel				1 102		
PR 10 N° 76 Hameau de Cantraine - LILLERS	Pompe de Relèvement 1	Renouvellement complet du matériel	1 422					
PR Hameau de Cantraine 13 (Impasse Champs) - LILLERS	Pompe de Relèvement 1	Renouvellement complet du matériel		1 230				
PR 2 N° 12 Hameau de Cantraine - LILLERS	Pompe de Relèvement 1	Renouvellement complet du matériel				1 230		
PR Route de Busnettes - LILLERS	Sonde de Niveau Piézo	Renouvellement complet du matériel		689				
PR Route de Busnettes - LILLERS	Support de Télétransmission	Renouvellement complet du matériel		3 058				
PR Route de Busnettes - LILLERS	Pompe de Relèvement 1	Renouvellement complet du matériel				3 155		
PR Rue d'Houdain - LILLERS	Pompe de Relèvement 1	Renouvellement complet du matériel			1 967			
PR Rue de La Haye - LILLERS	Pompe de Relèvement 2	Renouvellement complet du matériel				1 150		
PR Rue d'Ham - LILLERS	Pompe de Relèvement 1	Renouvellement complet du matériel				1 230		
PR Le Brule N°81 Rue de Cantraine - LILLERS	Support de Télétransmission	Renouvellement complet du matériel		3 058				
PR Rue de St Venant - LILLERS	Pompe de Relèvement 1	Renouvellement complet du matériel				1 828		
PR Rue du Chateau - LILLERS	Pompe de Relèvement 1	Renouvellement complet du matériel		1 828				
PR Cantraine Principal - LILLERS	Mesure de Niveau US	Renouvellement complet du matériel			689			
PR Cantraine Principal - LILLERS	Variateur P1	Renouvellement complet du matériel			1 418			

Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2025		Type de Renouvellement	2025	2026	2027	2028	2029	Année de Réalisation
PR Cantraine Principal - LILLERS	Variateur P2	Renouvellement complet du matériel			1 418			
PR Cantraine Principal - LILLERS	Pompe de Relèvement 2	Renouvellement complet du matériel				2 995		
PR Cantraine Principal - LILLERS	Pompe de Relèvement 3	Renouvellement complet du matériel				2 995		
PR Rue Angela Davis 1 - LILLERS	Support de Télétransmission	Renouvellement complet du matériel	3 058					
PR Rue de La Plaine - LILLERS	Sonde de Niveau Piézométrique	Renouvellement complet du matériel			689			
PR Rue de La Plaine - LILLERS	Poste Local de Télétransmission	Renouvellement complet du matériel	3 058					
PR Rue Gandhi - LILLERS	Support de Télétransmission	Renouvellement complet du matériel	3 058					
PR Rue Fosse Cave - LILLERS	Pompe 1 Relèvement	Renouvellement complet du matériel				1 230		
PR Fosse Cave EU - LILLERS	Pompe de Relèvement 1	Renouvellement complet du matériel				1 416		
STEP Nouvelle - LILLERS	Malaxeur Boues	Renouvellement complet du matériel					21 457	
STEP Nouvelle - LILLERS	Agitateur Pré-Fosse Matières de Vidange	Renouvellement complet du matériel		3 111				
STEP Nouvelle - LILLERS	Agitateur 2 Bassin Biologique	Renouvellement complet du matériel		3 736				
STEP Nouvelle - LILLERS	Agitateur Cuve Polymère	Renouvellement complet du matériel		2 651				
STEP Nouvelle - LILLERS	Pompe Doseuse 1 Chlorure Ferrique	Renouvellement complet du matériel					964	
STEP Nouvelle - LILLERS	Pompe Doseuse 2 Chlorure Ferrique	Renouvellement complet du matériel					964	
STEP Nouvelle - LILLERS	Pompe Doseuse Alimentation Cuve Polymère	Renouvellement complet du matériel					964	
STEP Nouvelle - LILLERS	Pompe Doseuse Ammoniaque	Renouvellement complet du matériel					964	
STEP Nouvelle - LILLERS	Pompe Doseuse Soude	Renouvellement complet du matériel					964	
STEP Nouvelle - LILLERS	Pompe Doseuse Acide Phosphorique	Renouvellement complet du matériel					964	
STEP Nouvelle - LILLERS	Ballon Hydrofort EI	Renouvellement complet du matériel	3 748					**2025**
STEP Nouvelle - LILLERS	Réacteur/ Thermostat	Renouvellement complet du matériel					2 656	
STEP Nouvelle - LILLERS	Mesure Rédox Bassin Biologique	Renouvellement complet du matériel					2 262	
STEP Nouvelle - LILLERS	Mesure Oxygène Bassin Biologique	Renouvellement complet du matériel					2 656	
STEP Nouvelle - LILLERS	Sonde Température Bassin Biologique	Renouvellement complet du matériel					1 362	
STEP Nouvelle - LILLERS	Oxymètre Biolix	Renouvellement complet du matériel					2 656	
STEP Nouvelle - LILLERS	PH-Mètre Biolix	Renouvellement complet du matériel					2 178	
STEP Nouvelle - LILLERS	Mesure Niveau piezo Trémie Produits de Curage	Renouvellement complet du matériel					689	

Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2025		Type de Renouvellement	2025	2026	2027	2028	2029	Année de Réalisation
STEP Nouvelle - LILLERS	Sonde Niveau US Amont Tamis Dégrilleur Prétraitement	Renouvellement complet du matériel					940	
STEP Nouvelle - LILLERS	Sonde Niveau US Aval Tamis Dégrilleur Prétraitement	Renouvellement complet du matériel					940	
STEP Nouvelle - LILLERS	Sonde Niveau US Bassin Tampon	Renouvellement complet du matériel					940	
STEP Nouvelle - LILLERS	Sonde Niveau US Stockage Graisses Biolix	Renouvellement complet du matériel					940	
STEP Nouvelle - LILLERS	Débitmètre Arrivée Eau Brute PR Cantraine	Renouvellement complet du matériel					1 450	
STEP Nouvelle - LILLERS	Débitmètre Arrivée Eau Brute Rés. Ramifiés	Renouvellement complet du matériel					1 450	
STEP Nouvelle - LILLERS	Débitmètre em Sortie Stockage Matières de Vidange	Renouvellement complet du matériel					1 450	
STEP Nouvelle - LILLERS	Débitmètre Electromag Sortie Dessableur/ Déshuileur	Renouvellement complet du matériel					1 450	
STEP Nouvelle - LILLERS	Débitmètre Ultrasons Surverse Bassin Tampon	Renouvellement complet du matériel					1 382	
STEP Nouvelle - LILLERS	Débitmètre Ultrasons Sortie Recirculation	Renouvellement complet du matériel					1 382	
STEP Nouvelle - LILLERS	Débitmètre Electromag Extraction Boues	Renouvellement complet du matériel					1 325	
STEP Nouvelle - LILLERS	Débitmètre Graisses Sortie Biolix	Renouvellement complet du matériel					1 450	
STEP Nouvelle - LILLERS	Débitmètre Ultrasons Rejet Eau Epurée	Renouvellement complet du matériel					1 382	
STEP Nouvelle - LILLERS	Préleveur Eau Brute Module à masque	Renouvellement complet du matériel					4 912	
STEP Nouvelle - LILLERS	Préleveur Surverse Bassin Tampon	Renouvellement complet du matériel					4 912	
STEP Nouvelle - LILLERS	Préleveur Rejet Eau Epurée	Renouvellement complet du matériel					4 912	
STEP Nouvelle - LILLERS	Alarme Anti-Intrusion	Renouvellement complet du matériel					4 662	
STEP Nouvelle - LILLERS	PC de supervision	Renouvellement complet du matériel			20 203			
STEP Nouvelle - LILLERS	Automate P1	Renouvellement complet du matériel			13 688			
STEP Nouvelle - LILLERS	Automate P2	Renouvellement complet du matériel			13 688			
STEP Nouvelle - LILLERS	Automate pre traitement	Renouvellement complet du matériel			7 330			
STEP Nouvelle - LILLERS	Automate file eau	Renouvellement complet du matériel			7 300			
STEP Nouvelle - LILLERS	Support de Télétransmission	Renouvellement complet du matériel					3 058	
STEP Nouvelle - LILLERS	Variateur de Fréquence Brosse Aération (x3)	Renouvellement complet du matériel				3 372		
STEP Nouvelle - LILLERS	Variateur de Fréquence Turbine Biolix	Renouvellement complet du matériel				3 152		
STEP Nouvelle - LILLERS	Pompe Extraction Fosse à Graisse	Renouvellement complet du matériel					2 420	

Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2025		Type de Renouvellement	2025	2026	2027	2028	2029	Année de Réalisation
STEP Nouvelle - LILLERS	Pompe Doseuse Distribution Polymère	Renouvellement complet du matériel			1 392			
STEP Nouvelle - LILLERS	Pompe Boues Réacteur Biolix	Renouvellement complet du matériel					2 420	
STEP Nouvelle - LILLERS	Pompe 2 Stockage Matières de Vidange	Renouvellement complet du matériel				1 150		
STEP Nouvelle - LILLERS	Pompe 1 Bassin Tampon	Renouvellement complet du matériel				1 422		
STEP Nouvelle - LILLERS	Pompe 1 Stockage Graisses Biolix	Renouvellement complet du matériel				1 150		
STEP Nouvelle - LILLERS	Dilacérateur MdV / Graisses	Renouvellement complet du matériel		3 588				
STEP Nouvelle - LILLERS	Vis Injection Chaux	Renouvellement complet du matériel		2 673				
Micro STEP Rue de L'Avenir - MAZINGHEM	Surpresseur d'Air pour bassin (<1,2bar)	Renouvellement complet du matériel					4 250	
PR Abreuvoir EP - NORRENT FONTES	Pompe 2	Renouvellement complet du matériel				2 257		
STEP - NORRENT FONTES	Turbine d'Aération	Renouvellement complet du matériel					12 245	
STEP - NORRENT FONTES	Pompe de Relèvement 1	Renouvellement complet du matériel					1 416	
STEP - NORRENT FONTES	Pompe de Relèvement 2	Renouvellement complet du matériel					1 416	
STEP - QUERNES	Rampe d'Aération 2	Renouvellement complet du matériel	6 883					**2025**
STEP - QUERNES	Rampe d'Aération 2	Renouvellement complet du matériel	6 883					
STEP - QUERNES	Ballon de surpression EI (Hydrofort)	Renouvellement complet du matériel	4 473					
STEP - QUERNES	Sonde Oxygène	Renouvellement complet du matériel			2 656			
STEP - QUERNES	Sonde Rédox	Renouvellement complet du matériel			2 262			**2025**
STEP - QUERNES	Détecteur Voile de Boues	Renouvellement complet du matériel			5 290			
STEP - QUERNES	Débitmètre Eaux Brutes	Renouvellement complet du matériel					1 450	
STEP - QUERNES	Débitmètre Toutes Eaux	Renouvellement complet du matériel					1 450	
STEP - QUERNES	Débitmètre Recirculation	Renouvellement complet du matériel					1 450	
STEP - QUERNES	Débitmètre Extraction des Boues	Renouvellement complet du matériel					1 450	
STEP - QUERNES	Débitmètre à Contact AEP	Renouvellement complet du matériel					1 450	
STEP - QUERNES	Débitmètre Eaux Epurées	Renouvellement complet du matériel					1 382	
STEP - QUERNES	Pluviomètre	Renouvellement complet du matériel			1 652			
STEP - QUERNES	Préleveur Eaux Brutes	Renouvellement complet du matériel					4 912	
STEP - QUERNES	Préleveur Eaux Epurées	Renouvellement complet du matériel					4 912	

Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2025		Type de Renouvellement	2025	2026	2027	2028	2029	Année de Réalisation
STEP - QUERNES	Centrale d'Alarme Local Déshydratation	Renouvellement complet du matériel					4 662	
STEP - QUERNES	Support de Télétransmission	Renouvellement complet du matériel				3 058		
STEP - QUERNES	Pompe d'Extraction des Ecumes	Renouvellement complet du matériel			2 420			
STEP - QUERNES	Pompe d'Extraction de Boues	Renouvellement complet du matériel			2 420			
STEP - QUERNES	Doseur à Chaux	Renouvellement complet du matériel				6 993		
STEP - QUERNES	Détecteur H2S	Renouvellement complet du matériel					1 449	
STEP - QUERNES	Détecteur CH4	Renouvellement complet du matériel					752	
STEP - QUERNES	Détecteur NH3	Renouvellement complet du matériel					1 665	
STEP - QUERNES	Disconnecteur	Renouvellement complet du matériel					630	
PR Ruelle Gavrelle - ST FLORIS	Pompe de Relèvement 1	Renouvellement complet du matériel				1 230		
PR Calonne Rd 186 - ST FLORIS	Pompe de Relèvement 2	Renouvellement complet du matériel				1 416		
PR 357 Rue de La Lys - ST FLORIS	Pompe de Relèvement 1	Renouvellement complet du matériel				1 315		
PR 1 N° 551 Rue d'Aire - ST VENANT	Coffret de Telegestion	Renouvellement complet du matériel			3 058			
PR 2 N° 738 Rue d'Aire - ST VENANT	Coffret de Telegestion	Renouvellement complet du matériel	3 058					
PR 3 N° 1177 Rue d'Aire - ST VENANT	Coffret de Telegestion	Renouvellement complet du matériel	3 058					
PR Chemin Ringo	Support de Télétransmission	Renouvellement complet du matériel	3 058					
PR Chemin Ringo	Armoire de Commande	Renouvellement complet du matériel	5 336					
PR Chemin de Ceinture - ST VENANT	Pompe de Relèvement 1	Renouvellement complet du matériel				1 102		
PR Residence Antignac - ST VENANT	Pompe de Relèvement 1	Renouvellement complet du matériel				1 102		
PR Rue Auguste dubois - ST VENANT	Support de Télétransmission	Renouvellement complet du matériel		3 058				
PR Rue de Paris Opticien - ST VENANT	Mesure de Niveau piezo	Renouvellement complet du matériel		689				
PR Rue de Paris Opticien - ST VENANT	Support de Télétransmission	Renouvellement complet du matériel	3 058					
PR Rue de Paris Opticien - ST VENANT	Armoire de Commande	Renouvellement complet du matériel	5 203					
PR Rue de Paris - ST VENANT	Support de Télétransmission	Renouvellement complet du matériel	3 058					
PR 2 N° 25 Rue St Floris 2 - ST VENANT	Pompe de Relèvement 1	Renouvellement complet du matériel				2 847		
PR Rue de Hurtevent - ST VENANT	Ballon de Stockage air regard de pompage	Renouvellement complet du matériel	2 544					
PR Rue de Hurtevent - ST VENANT	Sonde de niveau piezo cuve eaux usées	Renouvellement complet du matériel				689		

Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2025		Type de Renouvellement	2025	2026	2027	2028	2029	Année de Réalisation
PR Rue de Hurtevent - ST VENANT	Télétransmission regard pompage	Renouvellement complet du matériel	3 058					
STEP - ST VENANT	Mélangeur de l'Epaississeur	Renouvellement complet du matériel			21 457			
STEP - ST VENANT	Agitateur	Renouvellement complet du matériel				3 736		
STEP - ST VENANT	Surpresseur d'Air	Renouvellement complet du matériel		4 250				
STEP - ST VENANT	Mesure Débit Canalisation 2	Renouvellement complet du matériel		1 699				
STEP - ST VENANT	Motoréducteur Epaississeur	Renouvellement complet du matériel		1 815				
STEP - ST VENANT	Pompe de Relèvement 1	Renouvellement complet du matériel				1 416		
STEP - ST VENANT	Pompe de Recirculation 1	Renouvellement complet du matériel		1 416				

Dotations non actualisées en Compte au : 31/12/2025	2025	2026	2027	2028	2029	Total (€)
Dotations(€)	200 611	200 611	200 611	200 611	200 611	**1 003 055**

Coefficients en Compte au : 31/12/2025	2025
Coefficient de la dotation	1,000000
Coefficient de report de solde	1,000000

Bilan financier en Compte au : 31/12/2025		2025	Total (€)
	Dotation actualisée (€)	200 611	**200 611**
	Report de solde actualisé (€)	0	
Programmé au contrat	TOTAL	16 083	**16 083**
	Total renouvellement(€)	**16 083**	**16 083**
	Solde(€)	**184 528**	

Renouvellement Réalisé en Compte année : 2025	Libellé Matériel	Type Renouvellement	Date réalisation	Montant
STEP - LAPUGNOY	Pompe à Vide (Atelier)	Renouvellement complet du matériel	03/12/2025	3 190
STEP Nouvelle - LILLERS	Ballon Hydrofort EI	Renouvellement complet du matériel	17/06/2025	3 748
STEP - QUERNES	Rampe d'Aération 2	Renouvellement complet du matériel	13/11/2025	6 883
STEP - QUERNES	Sonde Rédox	Renouvellement complet du matériel	22/08/2025	2 262
Total				**16 083**

Renouvellement Réalisé en Garantie année : 2025	Libellé Matériel	Type Renouvellement	Date réalisation	Montant
PR Rocade - BURBURE	Hydrauliques	Renouvellement complet du matériel	07/08/2025	
PR Rue du Bois - BURBURE	Canalisation pompe 1	Renouvellement complet du matériel	09/05/2025	
PR Centr	Groupe Electrogène	Remplacement de composants ou rénovation	04/12/2025	
PR Louis Lemaire - GUARBECQUE	Pompe de Relèvement 1	Renouvellement complet du matériel	10/05/2025	
PR 1 N°43 Rue Basse - BERGUETTE ISBERGUES	Pompe de Relèvement 1	Renouvellement complet du matériel	24/07/2025	
STEP - ISBERGUES	Distributeur de Chaux Vive	Renouvellement complet du matériel	17/06/2025	
PR Rue Basse - LAPUGNOY	Pompe de Relèvement 1	Renouvellement complet du matériel	16/09/2025	
STEP - LAPUGNOY	Pompe de Surpression	Renouvellement complet du matériel	09/12/2025	
STEP - LAPUGNOY	Pompe de Recirculation des Boues 1	Renouvellement complet du matériel	19/06/2025	
STEP - LAPUGNOY	Chariot Elévateur	Remplacement de composants ou rénovation	21/09/2025	
STEP - LAPUGNOY	Canalisation d'Arrivée des Boues	Renouvellement complet du matériel	26/09/2025	
PR Rue Angela Davis 1 - LILLERS	Pompe de Relèvement 1	Renouvellement complet du matériel	14/03/2025	
PR Rue Achille Fanien - LILLERS	Pompe de Relèvement 2	Renouvellement complet du matériel	17/05/2025	
STEP Nouvelle - LILLERS	Pompe de Surpression 1 EI	Renouvellement complet du matériel	27/05/2025	
STEP Nouvelle - LILLERS	Centrifugeuse	Remplacement de composants ou rénovation	23/08/2025	
STEP Nouvelle - LILLERS	Convoyeur Refus de Curage	Remplacement de composants ou rénovation	21/09/2025	
STEP Nouvelle - LILLERS	Moteur B1	Renouvellement complet du matériel	18/10/2025	
STEP - QUERNES	Vis de Transfert Sortie Malaxeur	Remplacement de composants ou rénovation	24/07/2025	
STEP - QUERNES	Vis de Transfert Verticale	Renouvellement complet du matériel	22/08/2025	
PR Rue de Guarbecque	Pompe de Relèvement 2	Renouvellement complet du matériel	24/09/2025	
STEP - ST VENANT	Brosse d'Aération 1	Remplacement de composants ou rénovation	21/09/2025	
STEP - ST VENANT	Motoréducteur Extracteur	Renouvellement complet du matériel	10/06/2025	
Total				**85 104**

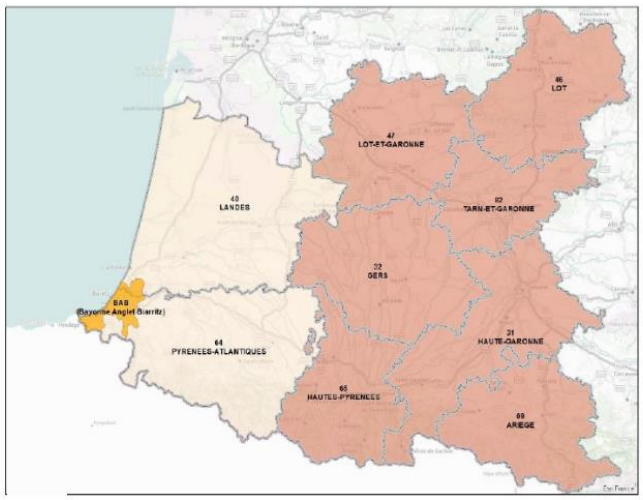
ARRET DES RESEAUX 2G ET 3G

Les réseaux 2G et 3G, notamment utilisés pour la gestion de l'eau potable et de l'assainissement, seront progressivement arrêtés d'ici Fin 2029.

Dès cette année, en 2026, la 2G s'arrête définitivement.

➔ Chez Orange l'extinction de la 2G commence au printemps dans le Sud-Ouest pour se généraliser en septembre 2026 sur tout le territoire national :

Les vagues d'arrêt du réseau 2G d'Orange France



31 mars 2026 — VAGUE 1
Unité Urbaine de la Côte Basque, Bayonne / Anglet / Biarritz (64)

12 mai 2026 — VAGUE 2
Départements des Pyrénées-Atlantiques (64) et des Landes (40)

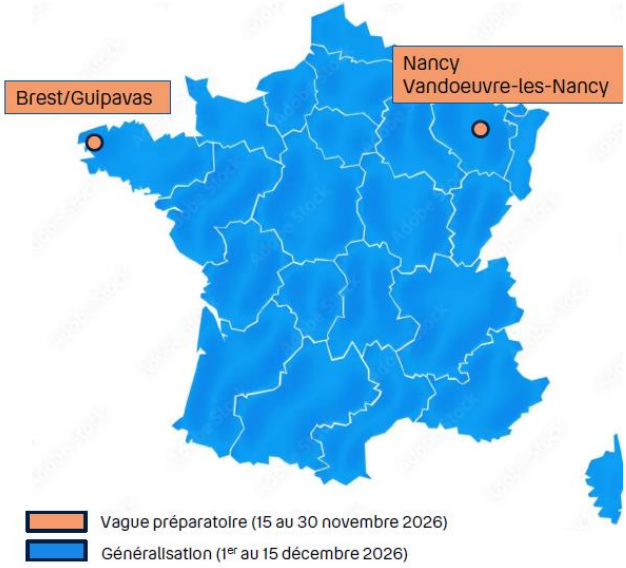
9 juin 2026 — VAGUE 3
Départements de l'Ariège (09), Haute-Garonne (31), Gers (32), Lot (46), Lot-et-Garonne (47), Hautes-Pyrénées (65) et Tarn-et-Garonne (82)

A partir de fin septembre 2026 : généralisation sur l'ensemble du territoire métropolitain

➔ Chez Bouygtel l'extinction de la 2G se déroulera du 15 novembre au 15 décembre 2026

Modernisation du réseau de Bouygues Telecom
Planification de l'extinction de la 2G

- Vague préparatoire : la première vague d'extinction de la 2G commencera le 15 novembre 2026 sur 4 villes : BREST (29200), GUIPAVAS (29490), NANCY (54000 et 54100) et VANDOEUVRE-LES-NANCY (54500)
- Généralisation : la généralisation de l'extinction de la 2G sur tout le territoire métropolitain s'étalera sur la période du 1er au 15 décembre 2026



ONFIDENTIEL

➔ Chez SFR l'extinction de la 2G est annoncé au 15 novembre 2026

Vous êtes concernés par cette rupture technologique que nous impose les fournisseurs de téléphonie mobile, et une partie de vos équipements sensibles de télégestion assurant la surveillance 24h/24 de vos installations et de télérelève (le cas échéant) **doit faire l'objet d'un changement de technologie dès cette année.**

Depuis 2 ans, nous avons lancé un plan d'action s'appuyant sur les étapes suivantes :

- réactualisation des inventaires des installations et équipements concernés,
- chiffrage du coût de remplacement par des modèles compatibles 4G et 5G,
- définition du mode de financement et de mise en place des solutions de communication adaptées.

Afin de vous accompagner au mieux dans cette transition, en 2025, **vous avez dû être contacté par votre interlocuteur SAUR qui** vous a expliqué en détail le niveau d'urgence pour votre territoire, l'impact du changement sur vos installations et les mesures de remplacement à engager pour garantir la continuité de service.

Si vous avez des interrogations, ou des besoins de compléments d'informations sur ce sujet sensible pour la continuité de services des fonctionnement et données de fonctionnements de vos installations et de vos réseaux d'eau potable, d'assainissement, ou d'eaux pluviales, **prenez contact très rapidement avec votre interlocuteur SAUR habituel afin de vous apporter toutes les informations nécessaires**.

Pour en savoir plus et comprendre plus largement quelles sont les conséquences de l'arrêt de la 2G et de la 3G pour votre territoire :

- la Fédération Française des Télécoms a publié une FAQ https://www.fftelecoms.org/nos-travaux-et-champs-dactions/reseaux/foire-aux-questions-sur-la-fermeture-des-reseaux-2g-et-3g/ ;
- l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse) et la DGE (Direction générale des Entreprises) se tiennent également à votre disposition.

ATTESTATIONS D'ASSURANCES

Attestation Dommages aux Biens

Docusign Envelope ID: 6D7AF395-DF16-8677-8040-81E75E80023C

XL Insurance

ATTESTATION D'ASSURANCE

XL Insurance Company SE, Tour Majunga – La Défense 9, 6 Place de la Pyramide - 92800 PUTEAUX, France, enregistrée au RCS de Paris sous le numéro 419 408 927, succursale française de **XL Insurance Company SE**, une société européenne au capital de 259 156 875 euros, domiciliée Wolfe Tone House, Wolfe Tone Street, Dublin 1D01HP90, Irlande sous le numéro 6416866, compagnie d'assurance autorisée et contrôlée par la Central Bank of Ireland (www.centralbank.ie), en sa qualité d'Apériteur ou de Société apéritrice, agissant tant pour son compte que pour celui des autres sociétés ayant la qualité d'Assureur du contrat d'assurance visé ci-dessous atteste que la société :

SAUR SAS
11 Chemin de Bretagne
CS 40082
92442 ISSY LES MOULINEAUX Cedex

A souscrit auprès de notre Société un contrat d'assurance Dommages et Pertes d'exploitation portant le n° **FR00046587PR** (LCI : 19.900.000 EUR).

Ce contrat garantit l'ensemble des biens mobiliers et immobiliers :

- En propriété ou loués,
- Vendus avec une clause de réserve de propriété,
- Appartenant à autrui, lorsque l'assuré en est, à titre onéreux ou gratuit, utilisateur, occupant, gardien ou détenteur à quelque titre que ce soit,
- Appartenant au personnel de l'Assuré, lorsque que lesdits biens sont situés dans les établissements assurés,
- Tous titres de paiement désignés sous le titre générique de valeurs,

Ainsi que les risques locatifs, les recours des voisins et des tiers contre notamment les évènements suivants :

Incendie, Foudre, Explosions, Implosions et électricité, Chute d'appareils de navigation aérienne et franchissement du mur du son, Tempêtes, ouragans, cyclones, tornades, Grêle, chute et/ou poids de la neige et/ou de la glace, Ruissellement d'eau, de boue ou de lave, Glissements et effondrements de terrains, Inondation, Séismes, Eruption volcanique, Raz-de-marée, Chocs de véhicules terrestres à moteur, Fumées, Bris de glaces, Dégâts des eaux, Emeutes, Mouvements populaires, Vandalisme, Malveillance, Sabotage, Terrorisme et Attentats en France (art.L126-2 et L126-3 du Code des Assurances), Vol, Détériorations immobilières consécutives à un vol ou une tentative de vol, Gel (dommages aux installations), Bris de Machines, Catastrophes naturelles (art.L125-1 et suivants du Code des Assurances).

et ce, aux clauses et conditions du contrat cité en référence ci-dessus.

La présente attestation d'assurance, valable du 1er Avril 2026 au 31 Mars 2027 inclus, *sous réserve du paiement de la prime, est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne peut engager les assureurs au-delà des limites de garanties de la police à laquelle elle se réfère*

Fait à Puteaux, le 1 avril 2026

Signed by:
XL CATLIN SERVICES SE
068E1026E8D64F9...

XL Insurance Company SE
Tour Majunga – La Défense 9, 6 Place de la Pyramide - 92800 PUTEAUX
Telephone: +33 1 56 92 80 00 **axaxl.com**

XL Insurance Company SE, une société européenne au capital de 259 156 875 euros, domiciliée Wolfe Tone House, Wolfe Tone Street, Dublin 1D01HP90, Irlande sous le numéro 641686, compagnie d'assurance autorisée et contrôlée par la Central Bank of Ireland (www.centralbank.ie)
XL Insurance Company SE, Succursale française : Tour Majunga – La Défense 9, 6 Place de la Pyramide - 92800 PUTEAUX , enregistrée au RCS de Paris sous le numéro 419 408 927.
Directors: X. Veyry (FR), D. Guest, D. Palici-Chehab (FR), J. O'Neill, H. Browne, P.H. Rastoul (FR)

Responsabilité civile

Allianz

Attestation d'Assurance

Nous soussignés, **Allianz Global Corporate & Specialty SE Succursale en France** - 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex certifions par la présente que la société:

SAUR SAS
11, Chemin de Bretagne - CS 40082
92442 ISSY LES MOULINEAUX Cedex
France

est assurée auprès de notre compagnie par la police n° **FRL002815** garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber dans l'exercice de ses activités.

La garantie s'exerce à concurrence des montants ci-après :

Responsabilité Civile Exploitation			
Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non)	20 000 000	EUR	Par sinistre et par année d'assurance
Responsabilité Civile Après Livraison			
Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non)	20 000 000	EUR	Par sinistre et par année d'assurance

Il est précisé que les montants indiqués ci-dessus s'entendent sans préjudice des sous-limitations telles que mentionnées au contrat et forment la limite des engagements de l'Assureur, quel que soit le nombre de personnes physiques ou morales bénéficiant de la qualité d'assuré, pour l'ensemble des réclamations formulées au cours d'une même année d'assurance.

Période d'assurance du 01/04/2026 au 31/03/2027

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager la Compagnie au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Paris La Défense, le 31/03/2026

Pour la Compagnie,

Signature de l'assureur/ of the insurer :

Signature autorisée/ Authorised signatory :

S. PERREAU
Allianz
Allianz Global Corporate & Specialty SE
Succursale en France
1 Cours Michelet
CS 30051
92076 Paris La Défense
487 424 608 RCS Nanterre

Attestation Responsabilité civile décennale obligatoire (bâtiment)

ATTESTATION D'ASSURANCE

L'entreprise d'assurance GENERALI Iard, dont le siège social est situé89 rue Taitbout - 75009 Paris, atteste que :

STE SAUR
11, CHEMIN DE BRETAGNE
CS40082
92442 ISSY MOULINEAUX CEDEX
SIREN 339.379.984

est titulaire d'un contrat d'assurance de responsabilité de nature décennale n° **AP392620** pour la période de validité **du 01/01/2026 au 31/12/2026** couvrant les activités professionnelles suivantes :

ENTREPRISE GÉNÉRALE
Réalisation de la totalité des travaux d'une opération de construction réalisés en tout ou partie par le personnel d'exécution de l'entreprise.

TERRASSEMENT
Défrichement, remise à niveau des terres, réalisation à ciel ouvert de creusement et de blindage de fouilles provisoire dans des sols, ainsi que des travaux de rabattement de nappes nécessaires à l'exécution des travaux, de remblai, d'enrochement non lié et de comblement (sauf des carrières) ayant pour objet soit de constituer par eux-mêmes un ouvrage soit de permettre la réalisation d'ouvrages. Cette activité comprend les sondages et forages.

VOIRIES RÉSEAUX DIVERS (V.R.D.)
Réalisation de réseaux de canalisations, de tous types de réseaux enterrés ou aériens, de systèmes d'assainissement autonome, de voiries, de poteaux et clôtures.
Réalisation d'espaces verts, y compris les travaux complémentaires de maçonnerie.
Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de terrassement et de fouilles.

CONTRACTANT GENERAL
Réalisation d'une opération de construction portant sur la maitrise d'oeuvre et l'exécution des travaux tous corps d'état, cette exécution étant donnée intégralement en sous-traitance.
Ces marchés sont pris uniquement dans le cadre de réalisation d'ouvrage de :
Voiries Réseaux Divers:
- réseaux et canalisation d'eau potable ou incendie,
- réseaux d'évacuation des eaux usées et pluviales,
- les ouvrages de voiries y compris fondations et terrassements

Ouvrages d'hygiène publique :
- stations de pompage, réservoirs et château d'eau,
- stations d'épuration des eaux usées et résiduaires,
- Usines de traitement de résidus ou d'effluents urbains,
- Collecteurs d'eaux usées ou pluviales,
- Usines de traitement d'eau potable,
- ouvrages liés à des opérations de traitement et de valorisation des déchets dont la construction d'unité de tri, compostage, incinération, plateforme de traitement de boues.

1.<u>PERIMETRE DE LA GARANTIE DE RESPONSABILITE DECENNALE OBLIGATOIRE ET DE LA GARANTIE DE RESPONSABILITE DU SOUS-TRAITANT EN CAS DE DOMMAGES DE NATURE DECENNALE</u>

Les garanties objet de la présente attestation s'appliquent :

Generali Iard, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 663 RCS Paris - IDU ADEME FR232327_01NBYI
Generali Vie, Société anonyme au capital de 341 059 488 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 602 062 481 RCS Paris - IDU ADEME FR232327_01NBYI
Generali Retraite, Société anonyme au capital de 213 541 820 euros - Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire régi par le Code des assurances - 880 265 418 RCS Paris - UDI ADEME FR232327_01NBYI
Siège social : 89 rue Taitbout - 75009 Paris - Sociétés appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

• aux travaux ayant fait l'objet d'une ouverture de chantier pendant la période de validité mentionnée ci-dessus. L'ouverture de chantier est définie à l'annexe I de l'article A. 243-1 du code des assurances.

• aux travaux réalisés en France Métropolitaine ou dans les Départements d'Outre-Mer.

• aux chantiers dont le coût total de construction TTC tous corps d'état, y compris honoraires, déclaré par le maître d'ouvrage n'est pas supérieur à la somme de 15.000.000 €.

• aux travaux, produits et procédés de construction suivants :
travaux de construction répondant à une norme homologuée (NF DTU ou NF EN), à des règles professionnelles acceptées par la C2P[1] ou à des recommandations professionnelles du programme RAGE 2012 non mises en observation par la C2P[2],

pour des procédés ou produits faisant l'objet au jour de la passation du marché :
- d'un Agrément Technique Européen (ATE) en cours de validité ou d'une Évaluation Technique Européenne (ETE) bénéficiant d'un Document Technique d'Application (DTA), ou d'un Avis Technique (ATec), valides et non mis en observation par la C2P[3] ,
- d'une Appréciation Technique d'Expérimentation (ATEx) avec avis favorable,
- d'un Pass'innovation « vert » en cours de validité.

(1) Les Règles professionnelles acceptées par la C2P (Commission Prévention Produits mis en oeuvre de l'Agence Qualité Construction) sont listées à l'annexe 2 de la publication semestrielle de la C2P et sont consultables sur le site de l'Agence Qualité Construction (www.qualiteconstruction.com).
(2) Les recommandations professionnelles RAGE 2012 (« Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012 ») sont consultables sur le site internet du programme RAGE (www.reglesdelart-grenelle-environnement-2012.fr) et les communiqués de la C2P sont accessibles sur le site de l'AQC (www.qualiteconstruction.com).
(3) Les communiqués de la C2P sont accessibles sur le site de l'AQC (www.qualiteconstruction.com).

Dans le cas où les travaux réalisés ne répondent pas aux caractéristiques énoncées ci-dessus, l'assuré en informe l'assureur.

2.ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ DÉCENNALE OBLIGATOIRE

Nature de la garantie	Montant de la garantie

Generali Iard, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 663 RCS Paris - IDU ADEME FR232327_01NBYI
Generali Vie, Société anonyme au capital de 341 059 488 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 602 062 481 RCS Paris - IDU ADEME FR232327_01NBYI
Generali Retraite, Société anonyme au capital de 213 541 820 euros - Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire régi par le Code des assurances - 880 265 418 RCS Paris - UDI ADEME FR232327_01NBYI
Siège social : 89 rue Taitbout - 75009 Paris - Sociétés appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

Le contrat garantit la responsabilité décennale de l'assuré instaurée par les articles 1792 et suivants du code civil, dans le cadre et les limites prévus par les dispositions des articles L. 241-1 et L. 241-2 du code des assurances relatives à l'obligation d'assurance décennale, et pour des travaux de construction d'ouvrages qui y sont soumis, au regard de l'article L. 243-1-1 du même code. La garantie couvre les travaux de réparation, notamment en cas de remplacement des ouvrages, qui comprennent également les travaux de démolition, déblaiement, dépose ou de démontage éventuellement nécessaires. Elle est gérée en capitalisation.	○ **En Habitation :** Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage. ○ **Hors habitation :** Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage dans la limite du coût total de construction déclaré par le maître d'ouvrage et sans pouvoir être supérieur au montant prévu au I de l'article R. 243-3 du code des assurances. ○ **En présence d'un CCRD :** Lorsqu'un Contrat Collectif de Responsabilité Décennale (CCRD) est souscrit au bénéfice de l'assuré, le montant de la garantie est égal au montant de la franchise absolue stipulée par ledit contrat collectif.
Durée et maintien de la garantie	
La garantie couvre, pour la durée de la responsabilité décennale pesant sur l'assuré en vertu des articles 1792 et suivants du code civil. Elle est maintenue dans tous les cas pour la même durée.	

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

3.GARANTIE DE RESPONSABILITÉ DU SOUS-TRAITANT EN CAS DE DOMMAGES DE NATURE DÉCENNALE

Nature de la garantie	Montant de la garantie
Cette garantie couvre le paiement des travaux de réparation des dommages tels que définis aux articles 1792 et 1792-2 du Code civil et apparus après réception, lorsque la responsabilité de l'assuré est engagée du fait des travaux de construction d'ouvrages soumis à l'obligation d'assurance, qu'il a réalisés en qualité de sous-traitant.	6.000.000 € par sinistre
Durée et maintien de la garantie	
Cette garantie est accordée, conformément à l'article 1792-4-2 du code civil, pour une durée de dix ans à compter de la réception.	

Fait pour servir et valoir ce que de droit à PARIS, le 02/01/2026

Generali Iard, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 663 RCS Paris - IDU ADEME FR232327_01NBYI
Generali Vie, Société anonyme au capital de 341 059 488 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 602 062 481 RCS Paris - IDU ADEME FR232327_01NBYI
Generali Retraite, Société anonyme au capital de 213 541 820 euros - Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire régi par le Code des assurances - 880 265 418 RCS Paris - UDI ADEME FR232327_01NBYI
Siège social : 89 rue Taitbout - 75009 Paris - Sociétés appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026



Generali Iard
89 rue Taitbout
75009 Paris
Entreprise régie par le Code des Assurances
RCS PARIS B 552 062 663

Generali Iard, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 663 RCS Paris - IDU ADEME FR232327_01NBYI
Generali Vie, Société anonyme au capital de 341 059 488 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 602 062 481 RCS Paris - IDU ADEME FR232327_01NBYI
Generali Retraite, Société anonyme au capital de 213 541 820 euros - Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire régi par le Code des assurances - 880 265 418 RCS Paris - UDI ADEME FR232327_01NBYI
Siège social : 89 rue Taitbout - 75009 Paris - Sociétés appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

Attestation Responsabilité civile Atteinte à l'Environnement

AIG

ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous soussignés, AIG Europe SA - Succursale pour la France – Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets,92913 Paris La Défense Cedex, attestons par la présente que

SAUR SAS
11 Chemin de Bretagne - CS 40082
92442 ISSY LES MOULINEAUX Cedex

agissant tant pour son compte que pour celui de ses filiales, sont assurés par la police n° **7 201 983**, souscrite par SAUR SAS contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité pouvant leur incomber en raison d'atteintes à l'environnement soudaines et accidentelles et/ou graduelles, de nuisances, de préjudice écologique ou de dommages environnementaux imputables à l'exercice de leurs activités et sites visés au contrat.

Garanties et limites :

Garanties	Limites par sinistre	Limites pour la période de garantie *
Tous dommages confondus :	**25.000.000 €**	**25.000.000 €**
- **dont Garantie Responsabilité Civile (A)** *y compris au titre du* ***préjudice écologique***	25.000.000 €	25.000.000 €
- *dont dommages matériels et immatériels*	*25.000.000 €*	*25.000.000 €*
- *dont dommages aux biens confiés et biens des préposés*	*5.000.000 €*	*15.000.000 €*
- *dont préjudice écologique du fait des produits, ouvrages ou déchets livrés*	*10.000.000 €*	*25.000.000 €*
- **dont Garantie Responsabilité Environnementale (B)**	15.000.000 €	15.000.000 €
- *dont dommages environnementaux en l'absence de pollution*	*15.000.000 €*	*15.000.000 €*
- **dont Garantie Frais de dépollution du Site (C)**	15.000.000 €	15.000.000 €
- *dont frais de décontamination et reconstruction y compris suite à une pollution subie*	*5.000.000 €*	*15.000.000 €*
- *dont frais relatifs à une pollution subie*	*15.000.000 €*	*15.000.000 €*
- **dont Garantie Frais de Prévention de dommages garantis (D)**	25.000.000 €	25.000.000 €
- **dont pour tout dommage ou tout frais généré par les substances perfluoroalkylées et/ou polyfluoroalkylées (PFAS) ou par tout produit qui résulterait de leur dégradation.**	2.500.000 €	2.500.000 €
- **dont garanties relevant de l'annexe « Etudes et travaux »**	25.000.000 €	25.000.000 €
- **dont garantie du fait des activités d'épandage de boue**	5.000.000 €	15.000.000 €
- **dont dommages causés par l'amiante** selon les dispositions de l'article 12.1. ci-après	2.500.000 €	5.000.000 €
- **dont extension communication de crise en cas de fait de pollution ou de dommages environnementaux garantis**	150.000 €	500.000 €

** Il est rappelé que la capacité est accordée en une seule enveloppe pour la* ***période d'assurance*** *sans renouvellement annuel des capacités.*

Il est rappelé que sont inclus pour chaque garantie les Frais de défense associés (sans préjudice des dispositions de l'article 3.1.6. des Conditions générales relatif aux frais de défense lors de la mise en cause de la Responsabilité des dirigeants).

Territorialité : Monde hors Etats-Unis et Canada

Cette attestation est délivrée pour la période du **1er avril 2026** au **1er avril 2029 à zéro heure** pour servir et valoir ce que de droit. Elle est valable dans la seule limite des montants et conditions de garantie, franchises et exclusions du contrat précité et n'implique qu'une présomption de garanties à la charge de l'assureur sous réserve des règlementations locales applicables.

En cas de sinistre, les sommes dues par l'assureur au titre de la police citée ci-dessus seront payées au souscripteur du contrat.

Fait à Paris La Défense le 30 mars 2026

AIG Europe SA
Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets,
CS 60234 - 92913 Paris La Défense Cedex
Tel : 01 49 02 42 22
Facsimile: 01 49 02 44 04

AIG Europe S.A. – compagnie d'assurance au capital de 47 176 225 euros, immatriculée au Luxembourg (RCS n° B 218806).
Siège social : 35 D Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg.
Succursale pour la France : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, 92400 Courbevoie - RCS Nanterre 838 136 463
Adresse Postale : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, CS 60234, 92913 Paris La Défense Cedex - Téléphone : +33 1.49.02.42.22 - Facsimile : +33 1.49.02.44.04.

Attestation Tous risques chantiers

GENERALI Iard

Police Tous Risques Chantier / Tous Risques Montage Essais

Police N° AH 116929 - Attestation

Assuré :
SAUR SAS
11 Chemin de Bretagne - CS 40082
92442 ISSY LES MOULINEAUX Cedex

Police n° AH 116929

Période de validité :	Du 1er avril 2026 au 31 mars 2027
Fonctionnement de la garantie :	L'assurance s'applique aux marchés qui, au 1er avril 2026, sont en cours d'exécution ou de maintenance et/ou aux marchés dont l'exécution commencera après cette date, dès lors que, pour chaque chantier : • le coût estimé est inférieur à 40 000 000 euros. • la durée des travaux est inférieure à 40 mois • la durée des essais n'excède pas 12 mois Après réception (période de maintenance), les garanties se poursuivent sur une période de 12 mois.
Biens Assurés :	Tous travaux de construction, extension, réhabilitation, etc. de stations d'épuration, installations de traitement des eaux, usines de traitement de déchets, installations de traitement des résidus d'épuration, y compris par incinération.
Etendue de la garantie :	La prise en charge des frais de remplacement et/ou de remise en état des biens assurés et/ou de tout ou partie de ceux-ci qui seraient physiquement endommagés, détruits ou perdus de quelque manière et pour quelque cause que ce soit, sous réserve des exclusions spécifiques dans le contrat.
Territorialité :	Site du chantier ou abords immédiats pour les aires d'entreposage, pour des chantiers situés dans le monde entier, à l'exception : • des ETATS-UNIS D'AMERIQUE, CANADA et AUSTRALIE • des pays sous embargo, et notamment des pays suivants : CORÉE DU NORD, SYRIE, CRIMÉE, IRAN et VENEZUELA

La présente attestation est valable pour la période du 1er avril 2026 au 31 mars 2027.

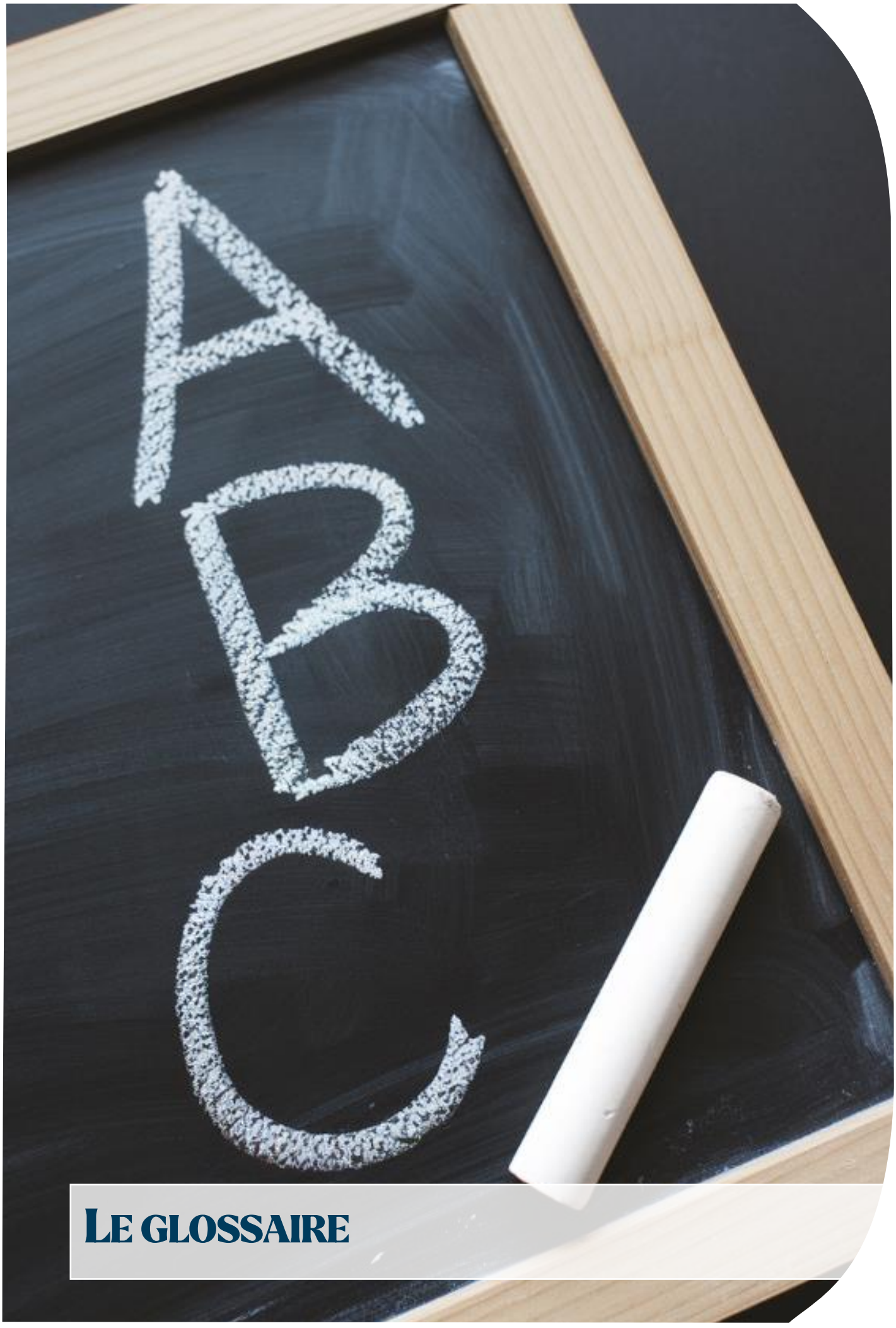
La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne peut engager **GENERALI Iard** au-delà des clauses, conditions et limites du contrat d'assurance auquel elle se réfère.

Fait à Paris, le 24 mars 2026

GENERALI Iard
Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris
RCS PARIS B 552 062 663

Generali Iard, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 663 RCS Paris - IDU ADEME FR232327_03PBRV
Generali Vie, Société anonyme au capital de 341 059 488 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 602 062 481 RCS Paris - IDU ADEME FR232327_03PBRV
Generali Retraite, société anonyme au capital de 213 041 520 euros - Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire régi par le Code des assurances - 880 280 418 RCS Paris - IDU ADEME FR232327_03PBRV
Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris - Sociétés appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

ANNEXES COMPLEMENTAIRES



LE GLOSSAIRE

Ce glossaire récapitule pour les principaux termes utilisés dans les métiers de l'eau, et plus particulièrement dans ce rapport annuel du délégataire, la définition et éventuellement le mode de calcul des informations transmises :

Analyse de pilotage AEP : c'est un ensemble d'analyses effectuées par l'exploitant avec pour objectif d'améliorer et d'optimiser la configuration des installations liées à l'Approvisionnement en Eau Potable (AEP). Ces données peuvent être obtenues à partir de diverses sources, notamment :

- des instruments portables ou appareils installés en des emplacements fixes dédiés à la mesure de la qualité de l'eau.
- des analyses de la qualité de l'eau réalisées en utilisant des méthodes rapides adaptées aux conditions sur le terrain ou effectuées dans des laboratoires d'analyses spécialisés.

Autosurveillance EU : elle correspond à toutes les actions entreprises par l'exploitant sur la station de traitement et sur le réseau pour garantir le bon fonctionnement de l'épuration. Cela consiste notamment à effectuer des analyses sur une période de 24h selon un calendrier défini à l'avance et à transmettre les résultats d'analyse à la police et à l'agence de l'eau.

Biens financés par la collectivité : il s'agit de biens qui sont la propriété de la collectivité et qui sont mis à la disposition du délégataire dans le cadre d'un contrat. À la fin de ce contrat, ces biens reviennent automatiquement et gratuitement à la collectivité.

Biens de retour : ce sont des biens qui ont été financés par le délégataire, qui sont affectés au service et qui sont essentiels à son bon fonctionnement. À la fin du contrat, ces biens reviennent automatiquement et sans frais à la collectivité.

Biens de reprise : ce sont des biens financés par le délégataire, qui sont utilisés pour le service. À la fin du contrat, la collectivité a la possibilité de les racheter selon les modalités financières préalablement établies dans le contrat, sans que le délégataire puisse s'y opposer.

Bilan journalier EU : ce rapport évalue l'efficacité du traitement d'une installation d'épuration des eaux usées en se basant sur des échantillons prélevés à l'entrée et à la sortie de l'installation sur une période de 24 heures, en fonction du débit. Différents paramètres sont analysés et comparés, notamment les concentrations de certains composants et/ou le rendement de l'épuration, par rapport aux performances que l'installation doit atteindre conformément aux normes établies.

Bilan annuel EU : ce rapport résume l'efficacité de traitement sur une année donnée en se basant sur des échantillons prélevés à l'entrée et à la sortie de l'installation tout au long de l'année. Il évalue la conformité de certains paramètres en utilisant les bilans journaliers, en prenant en compte une marge de tolérance établie par la réglementation. Pour d'autres paramètres, la conformité est évaluée en calculant la moyenne des mesures effectuées. En fin de compte, l'exploitant évalue la conformité de l'installation sur l'année, paramètre par paramètre, puis pour l'ensemble de l'installation. La police de l'eau a pour mission de donner son avis officiel sur la conformité de l'installation en se basant sur les données fournies par l'exploitant.

Branchement AEP : il s'agit de l'ensemble de canalisations et d'équipements qui relient la partie publique du réseau de distribution d'eau au réseau de distribution intérieur d'un client. Les équipements installés comprennent au minimum un robinet d'arrêt d'eau situé avant le compteur, ainsi qu'un compteur général.

Branchements EU : Il s'agit de canalisations distinctes pour les eaux usées et les eaux pluviales, qui se connectent au réseau public d'assainissement collectif. Ces canalisations partent des regards de branchement ou boîtes de branchement situés en limite de propriété, auxquels les installations privatives de l'usager sont raccordées.

CARE : compte Annuel de Résultat de l'Exploitation. Pour un contrat déterminé, les chiffres de l'année en cours sont indiqués, et ceux de l'année précédente sont rappelés. Le cadre de ce CARE a été établi par la FP2E, dans le respect strict du décret 2005-236 du 18 mars 2005.

Client : personne physique ou morale consommant de l'eau et ayant au moins un contrat abonné le liant avec le service de distribution de l'eau.

Compte (ou fonds contractuel) de renouvellement : il s'agit des opérations de renouvellement réalisées sans programmation contractuelle, imputées sur un compte de tiers qui correspond à la mise en place de fonds prélevés sur les produits du délégataire, pour couvrir les aléas de fonctionnement des équipements.

Compteur : équipement faisant partie intégrante du branchement et qui permet de comptabiliser les volumes consommés par le branchement.

Contrat abonnés AEP : contrat associé à un branchement liant un client au service de distribution de l'eau.

Contrôle sanitaire AEP : ensemble des analyses réalisées par les ARS afin de contrôler la qualité des eaux. Ces analyses sont effectuées dans des laboratoires agréés à partir d'échantillons prélevés sur différents points de contrôle (captage, installations de production/traitement, réseaux de distribution, points de consommation).

Echantillon AEP : volume d'eau prélevé dans le but d'analyser les caractéristiques de l'eau à l'endroit et au moment précis du prélèvement. Les caractéristiques de l'eau sont décomposées et quantifiées/évaluées par paramètre lors de leur analyse.

Garantie pour continuité de service (dite de renouvellement) : il s'agit d'un renouvellement, où le Délégataire prend à sa charge, et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation ou de renouvellement des équipements, nécessaires à la continuité du service.

Indice linéaire de pertes en réseau AEP : l'indice linéaire de pertes en réseau correspond aux volumes perdus dans les réseaux par jour et par kilomètre de réseau (hors branchements) et est exprimé en m^3/km/jour. Les volumes perdus sont calculés par différence entre les volumes mis en distribution et les volumes consommés autorisés. Cet indicateur, qui rapporte les volumes des pertes en eau à une grandeur caractéristique du réseau, traduit directement l'état physique de ce réseau.

Indice linéaire des volumes non comptés AEP : l'indice linéaire des volumes non comptés correspond aux volumes non comptés dans les réseaux par jour et par kilomètre de réseau (hors branchements) et est exprimé en m^3/km/jour. Les volumes non comptés est égal à la différence entre les volumes mis en distribution et les volumes consommés comptabilisés.

Paramètre d'une analyse AEP : un paramètre correspond à une caractéristique précise ou à un composé spécifique dont la teneur dans l'échantillon d'eau est quantifiée/évaluée. Certains paramètres font l'objet d'une réglementation. Un paramètre réglementé peut donc pour un échantillon donné être conforme ou non-conforme.

Paramètre d'une analyse EU : un paramètre correspond à une caractéristique précise ou à un composé spécifique dont la teneur dans l'échantillon d'eau est quantifiée/évaluée. Certains paramètres font l'objet d'une réglementation. Un paramètre réglementé peut donc pour un échantillon donné être conforme ou non-conforme. Si un jour donné, la station reçoit plus d'effluent à traiter que prévu, la conformité du paramètre ne peut pas être établie et la donnée est exclue des calculs.

Patrimoine immobilier : il s'agit du patrimoine immobilier nécessaire à la réalisation du service. Le Délégataire fournit un état de variation de ce patrimoine en intégrant trois types de mouvements :

- les investissements concessifs (achat de terrain, mise en service d'un ouvrage financé par le Délégataire, destruction d'un ouvrage…).
- les opérations de renouvellement d'une telle importance qu'elles s'assimilent à la construction d'un bâtiment neuf.
- les investissements immobiliers du Délégataire (bureaux) entièrement dédiés au service.

Période de relève des compteurs AEP : les compteurs permettant de connaître la consommation de chaque branchement d'un client sont relevés régulièrement. La relève pour une année donnée de tous les compteurs de tous les clients s'étale sur plusieurs jours ou plusieurs semaines en fonction du nombre de compteurs concernés. Pour une relève donnée, la date moyenne de la campagne de relève peut ainsi être calculée. C'est cette date moyenne qui est utilisée année après année pour calculer la consommation moyenne d'une commune ou d'un contrat sur une période correspondant sensiblement à une année.

Point de mise en distribution AEP : point de prélèvement d'échantillon pour lequel la qualité de l'eau en ce point est considérée comme représentative de la qualité de l'eau sur le réseau de distribution d'une zone géographique déterminée (en sortie d'installations de traitement dans la plupart des cas). A ce point, les eaux peuvent provenir d'une ou plusieurs sources mais leur qualité peut être considérée comme uniforme en distribution.

Programme contractuel de renouvellement : il s'agit de l'ensemble des opérations de renouvellement, effectuées par le Délégataire dans le cadre d'un programme technique contractuel, évalué financièrement sur la durée du contrat.

Programme d'investissement : il s'agit des engagements pris par le Délégataire de réaliser certains investissements sur le patrimoine, afin d'améliorer la qualité du service, ou le fonctionnement des installations. Ce programme est défini dans un inventaire contractuel.

Qualité eau au point de mise en distribution AEP : évaluation qualitative de la qualité de l'eau au point de mise en distribution. Cette évaluation s'effectue pour chaque échantillon prélevé sur tous les paramètres analysés, éventuellement regroupés sous forme de rapports physico-chimiques et/ou bactériologiques.

Qualité eau brute AEP : évaluation qualitative de la qualité de l'eau brute prélevée dans le milieu naturel avant tout traitement visant à la rendre potable. Cette évaluation s'effectue pour chaque échantillon prélevé sur tous les paramètres analysés, éventuellement regroupés sous forme de rapports physico-chimiques et/ou bactériologiques.

Qualité eau distribuée AEP : évaluation qualitative de la qualité de l'eau au point de consommation (robinet) par le client. Cette évaluation s'effectue pour chaque échantillon prélevé sur tous les paramètres analysés, éventuellement regroupés sous forme de rapports physico-chimiques et/ou bactériologiques.

Qualité eau traitée AEP : évaluation qualitative de la qualité de l'eau en sortie des installations de production/traitement avant admission sur le réseau de distribution. Cette évaluation s'effectue pour chaque échantillon prélevé sur tous les paramètres analysés, éventuellement regroupés sous forme de rapports physico-chimiques et/ou bactériologiques.

Rapport bactériologique AEP : ensemble des paramètres de type bactériologique qui caractérisent un échantillon d'eau analysé. Un rapport bactériologique est déclaré conforme si tous les paramètres unitaires qui le composent sont en conformité avec la réglementation.

Rapport physico-chimique AEP : ensemble des paramètres de type physico-chimique qui caractérisent un échantillon d'eau analysé. Un rapport physico-chimique est déclaré conforme si tous les paramètres unitaires qui le composent sont en conformité avec la réglementation.

Rendements hydrauliques d'une installation AEP : correspondent au rapport entre les volumes d'eau produite et les volumes d'eau brute admis dans l'installation. Ils traduisent le rendement de conversion de l'eau potable à partir de l'eau brute.

Rendements du réseau de distribution AEP : correspondent au rapport entre, d'une part, les volumes consommés autorisés, augmentés des volumes exportés ou vendus en gros, et d'autre part, les volumes produits, augmentés des volumes importés ou achetés en gros. Les rendements constituent de bons indicateurs environnementaux, mais ils ne traduisent que de manière indirecte l'état du réseau, car ils dépendent de la consommation et des volumes exportés ou vendus en gros.

Réseau de distribution public AEP : ensemble de canalisations transportant l'eau produite par les installations de production jusqu'au compteur général des clients, partie publique des branchements inclus.

Réseau de distribution intérieur AEP : ensemble de canalisations et d'équipements placés sous la responsabilité d'un client. Le réseau intérieur d'un client commence après le compteur général permettant d'évaluer la consommation du branchement associé à ce client.

Réseau de collecte des eaux usées EU : ensemble des canalisations et ouvrages annexes acheminant de manière gravitaire ou sous pression les eaux usées issues des branchements publics des usagers ou d'autres services de collecte jusqu'aux unités de dépollution.

Réseau de collecte privatif EU: ensemble de canalisations et d'équipements placés sous la responsabilité d'un client permettant de collecter ses effluents. Le réseau intérieur d'un client est raccordé au branchement (généralement situé en limite de propriété).

Surveillance de l'exploitant AEP : elle comprend un examen régulier des installations, un programme de tests ou d'analyses et la tenue par l'exploitant d'un fichier sanitaire. Ces analyses viennent en complément de celles réalisées par les ARS et contribue à la surveillance de la qualité des eaux.

Taux de mobilisation d'une installation AEP : rapport exprimé en % entre le volume de pointe journalier constaté et la capacité nominale d'une installation. Un rapport proche de 100% est le signe d'une installation dont les réserves de capacité sont minimes, voire insuffisantes.

Taux d'eaux parasites EU: il représente la part d'eaux claires parasites véhiculée par le réseau de collecte d'eaux usées par rapport à l'eau potable consommée par l'ensemble des clients, qui est rejetée dans ce même réseau. Ces eaux claires parasites peuvent être classées selon diverses typologies, la plus simple opposant les eaux parasites d'infiltration (EPI) aux eaux parasites de captage (EPC). Les EPI résultent d'une mauvaise étanchéité du réseau tandis que les EPC sont le signe de mauvais raccordements.

Terre de décantation AEP : ensemble des résidus de traitement collectés sur certains ouvrages (décanteurs, filtres, …) des installations de production. Ces résidus, bien souvent connus sous le terme de boues d'eau potable, sont régulièrement évacués des installations.

Volumes consommés comptabilisés AEP : volumes d'eau potable consommés par des clients du périmètre du contrat et résultant des relevés des appareils de comptage . Ces volumes n'incluent pas les volumes exportés ou vendus en gros (VEG).

Volumes consommateurs sans comptage AEP : correspondent aux volumes utilisés sans comptage par des usagers connus, avec autorisation ; ces volumes estimés incluent notamment :

- l'eau nécessaire à la défense incendie (Essais des PI/BI et manœuvres incendie),
- l'eau utilisée pour les espaces verts et le lavage de la voirie,
- l'eau utilisée par les fontaines (non équipées de compteurs)

Volumes de service du réseau AEP : correspondent aux volumes utilisés pour l'exploitation du réseau de distribution ; ces volumes estimés incluent notamment :

- l'eau utilisée pour le nettoyage des réservoirs,
- l'eau utilisée lors d'opérations de purge ou de nettoyage des conduites
- l'eau utilisée pour la désinfection et le rinçage des conduites après travaux

Volumes consommés autorisés AEP : il s'agit des volumes d'eau potable consommés tels qu'enregistrés par les compteurs, auxquels on ajoute les volumes nécessaires au fonctionnement du réseau (appelés volumes de service) consommés par les usagers. Ces volumes autorisés reflètent la quantité totale d'eau potable qui peut être consommée dans le périmètre couvert par le contrat, y compris l'eau nécessaire au bon fonctionnement du réseau.

Volumes consommés hors Vente En Gros AEP : font référence aux quantités d'eau potable consommées par les clients situés dans la zone couverte par le contrat, à l'exclusion des ventes d'eau en gros (VEG) et des volumes d'eau exportés. Ces volumes correspondent uniquement à la consommation d'eau potable par les usagers locaux du réseau, à l'exclusion de toute distribution d'eau à des tiers ou d'exportation.

Volume de pointe AEP : volume maximum journalier mesuré pendant l'année sur l'installation concernée.

Volumes d'eaux brutes AEP : font référence à l'eau prélevée directement dans des sources naturelles telles que des rivières, des lacs, des barrages, des nappes phréatiques, etc. L'eau est qualifiée de "brute" pour indiquer qu'elle n'a subi aucun traitement visant à la rendre potable. En plus des volumes d'eau prélevés dans le milieu naturel à l'intérieur du périmètre du contrat, les volumes d'eaux brutes incluent également les éventuels achats d'eau brute en dehors du périmètre du contrat, auxquels on soustrait les éventuels volumes d'eau brute vendus en dehors du périmètre du contrat. En résumé, il s'agit du volume global d'eau non traitée prélevée, achetée, vendue, ou transférée dans le contexte de l'approvisionnement en eau potable.

Volumes exportés (ou vendus en gros) AEP : font référence aux quantités d'eau produites livrées à un client extérieur au périmètre du contrat. Ce client peut être une autre collectivité, un syndicat, ou une commune distincte de celle couverte par le contrat.

Volumes importés (ou achetés en gros) AEP : correspondent aux quantités d'eau achetées à un client extérieur au périmètre du contrat. Le client peut être une autre collectivité, un syndicat ou une commune distincte de celle couverte par le contrat.

Volumes produits AEP : correspondent à la quantité d'eau provenant des installations de production d'eau potable. Il s'agit des volumes d'eau qui ont été traités et préparés pour la distribution aux usagers. Il est possible de soustraire de ces volumes les besoins de l'usine (s'ils sont mesurés après le compteur de production) pour obtenir la quantité nette d'eau potable produite et disponible pour la distribution.

Volumes besoin usine AEP : correspondent à la quantité d'eau traitée au sein des installations de production d'eau potable, mais qui est utilisée à l'intérieur de ces mêmes usines pour divers usages, tels que la préparation de réactifs chimiques, le nettoyage, et d'autres processus internes.

Volumes mis en distribution AEP : représentent l'eau potable qui est introduite dans le réseau de distribution d'eau en vue d'être consommée par les clients situés à l'intérieur du périmètre du contrat. Les volumes mis en distribution résultent de la somme des volumes produits auxquels on ajoute les volumes importés ou achetés en gros, puis duquel on soustrait les volumes exportés ou vendus en gros.

Volumes d'eau traitée AEP : ce sont les volumes d'eau fournis par les installations grâce à des traitements plus ou moins complexes en fonction de la nature des eaux brutes que l'on souhaite rendre potables.



LES NOUVEAUX TEXTES REGLEMENTAIRES

NOUVEAUX TEXTES REGLEMENTAIRES ASSAINISSEMENT 2025

La présente veille réglementaire présente, sous la forme d'une liste, les textes parus en 2025 accompagnée d'un bref commentaire de leur objet. Cette liste n'a pas pour ambition d'être exhaustive, il s'agit avant tout d'attirer votre attention sur les évolutions réglementaires de l'année qui, notamment, pourraient avoir des incidences sur le service.

GESTION DES EFFLUENTS
ENVIRONNEMENT

➔ **Décret n° 2025-804 du 11 août 2025 portant diverses dispositions de simplification du droit de l'environnement**

Le décret met notamment en place une procédure dématérialisée pour la transmission de la déclaration et des rapports accident/incident à l'inspection des installations classées (R.512-69) avec une entrée en vigueur différée au 1er janvier 2026

Une autre mesure concerne les inventaires faune-flore réalisés pour l'évaluation environnementale des projets (ajout d'un article R.411-21-4 au code de l'environnement). Le texte fixe à cinq ans la durée de validité de ces inventaires réalisés dans le cadre de la description de l'état initial et de l'évaluation des incidences notables directes et indirectes d'un projet sur la biodiversité. Le cas échéant, l'autorité compétente peut solliciter des compléments ou actualisations nécessaires.

EXPLOITATION DES OUVRAGES

➔ **DICT**

Rappel :

À partir du 1er janvier 2026, la réglementation dite « anti-endommagement » évolue et franchit une nouvelle étape à travers l'entrée en vigueur de nouvelles exigences en matière de cartographie des réseaux, visant à renforcer la sécurité des chantiers et la fiabilité des données de localisation des ouvrages.

Cartographie en classe A : réseaux sensibles : classe A obligatoire sur tout le territoire/ Réseaux non sensibles : au 1er janvier 2026 pour les exploitants de réseaux non sensibles en unité urbaine ; au 1er janvier 2032 pour les exploitants de réseaux non sensibles hors unité urbaine

Généralisation de l'usage du PCRS (Plan Corps de Rue Simplifié) : Dès qu'il existe dans la zone géographique concernée, les réponses aux DT/DICT devront s'appuyer sur ce référentiel cartographique.

➔ **Arrêté du 3 septembre 2025 relatif à l'analyse de substances per- et polyfluoroalkylées dans les eaux en entrée et sortie de stations de traitement des eaux usées urbaines**

Cet arrêté prescrit une campagne de 3 prélèvements et analyses de PFAS pour les STEU de plus de 10 000 EH à réaliser au plus tard le 31 décembre 2026. 22 PFAS seront obligatoirement recherchés, et la surveillance est complétée par l'analyse des PFAS qui ont été retrouvés dans les rejets des ICPE raccordées au réseau des STEU de +10 000EH lors de la campagne de l'AM du 20 juin 2023

Il est également demandé une analyse pour estimer la quantité totale de PFAS dans les eaux (par la méthode « AOF »)

La transmission des résultats au service en charge de la police de l'eau est attendue un mois au plus tard après réception des résultats d'analyse

➔ **Arrêté du 8 septembre 2025 relatif aux conditions de production et d'utilisation des eaux usées traitées pour la propreté urbaine et modifiant l'arrêté du 14 décembre 2023 relatif aux conditions de production et d'utilisation des eaux usées traitées pour l'arrosage d'espaces verts et l'arrêté du 18 décembre 2023 relatif aux conditions de production et d'utilisation des eaux usées traitées pour l'irrigation de cultures**

Pour certains des usages mentionnés, à l'exemple du nettoyage de quais de déchetterie, l'hydrocurage de réseaux d'assainissement, les opérations sur installation d'assainissement non collective et le nettoyage de bennes à ordures, qui "ne requièrent pas de traitement complémentaire des eaux usées traitées" en sortie de station d'épuration, l'arrêté prévoit un dossier simplifié avec moins de pièces requises et des conditions d'utilisation moins exigeantes.

Il a été décidé de lever l'interdiction de l'utilisation d'eaux usées traitées au sein d'un périmètre de protection rapproché (PPR) pour le nettoyage de voiries, d'accotements ou d'ouvrages d'art réalisé sur des surfaces imperméabilisées avec drainage des eaux de ruissellement vers le réseau pluvial, sans risque notable d'infiltration dans la nappe.

Des modifications ont été apportées afin que le rinçage et le nettoyage des camions-citernes dédiés aux EUT ne se fassent pas avec de l'eau potable (sous certaines conditions) : temps de séjour dans le matériel, vidange et rinçage avec des eaux usées traitées de qualité A lorsqu'il est temporairement mis hors service pendant une période prolongée de 72 heures.

L'obligation d'établir un programme de surveillance des virus entériques a été supprimée.

L'arrêté modifie également l'arrêté du 14 décembre 2023 s'agissant de la Reut pour l'arrosage d'espaces verts, et l'arrêté du 18 décembre 2023 pour l'irrigation de cultures. Des précisions sont également ajoutées à l'arrêté du 14 décembre 2023 (espaces verts) s'agissant d'élargir la liste des EUT issues des ICPE pouvant être autorisées, en supprimant le critère du rejet dans le milieu naturel.

➔ **Instruction du Gouvernement du 4 juillet 2025 relative à la collecte et au traitement des eaux résiduaires urbaines.**

Cette instruction du Gouvernement vise à rappeler la nécessité de porter une attention particulière aux dispositions en vigueur concernant la conformité des systèmes d'assainissement et le respect des exigences réglementaires relatives à la collecte et au traitement des eaux usées urbaines. Les niveaux d'investissements financiers demandés aux communes et leurs groupements et les risques financiers associés aux procédures contentieuses en cours ou à venir avec la Commission européenne nécessitent une forte implication des préfets afin d'accompagner les collectivités au bon niveau

➔ **RÈGLEMENT (UE) 2025/1988 DE LA COMMISSION du 2 octobre 2025 – Substances per- et polyfluoroalkylées dans les mousses anti-incendie**

La réglementation européenne et française (UE 2025/1988) entrée en vigueur fin 2025 va **interdire progressivement l'usage et la mise sur le marché des extincteurs contenant des agents fluorés (PFAS).** Le calendrier prévoit des dates clés : à partir de 2026 pour la mise sur le marché et une interdiction générale d'utilisation à partir de 2030.

➔ **Accise électricité : nouveaux tarifs réduits 2026 (PLF)** :

Fin de l'ARENH. L'article Article L336-8 - Code de l'énergie - **Article L336-8 - Code de l'énergie - Légifrance** dispose que : *« Le dispositif transitoire d'accès régulé à l'électricité nucléaire historique est mis en place à compter de l'entrée en vigueur du décret mentionné à l'article L. 336-10 et jusqu'au 31 décembre 2025. (…) »*

L'accise électricité du PLF précise en son article 18 précise :

Le tarif réduit à 0,5 €/MWh tel qu'il existe aujourd'hui prend fin au 31 décembre 2025.

Dès le 1er janvier 2026, quatre catégories fiscales sont introduites, avec des seuils d'intensité énergétique plus structurés.

Le Conseil constitutionnel a été saisi du projet de loi de finances les 4, 5 et 6 février 2026. La loi de finances n'a donc pas encore été promulguée à date d'élaboration de cette veille.

DROIT DE LA COMMANDE PUBLIQUE

➔ **Décret n° 2025-1386 du 29 décembre 2025 modifiant certains seuils relatifs aux marchés publics**

Le décret modifie les seuils prévus par les articles R. 2122-8 et R. 2132-2 du code de la commande publique. Plus précisément, le décret rehausse le seuil de dispense de publicité et de mise en concurrence préalables pour les marchés de faible montant, de 40 000 euros à 60 000 euros hors taxes (HT) pour les marchés de fournitures ou de services et de 40 000 euros à 100 000 euros pour les marchés de travaux

part of saur mission water

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

2025

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BETHUNE-BRUAY ARTOIS LYS ROMANE – ASSAINISSEMENT







saur France

Table des matières

EDITORIAL **3**

NOTRE RAISON D'ETRE, NOTRE BOUSSOLE A LONG TERME 5

LA VIE DE VOTRE CONTRAT 15

LES REPRESENTANTS DU CONTRAT (RAJOUTER LES AGENTS) 16

LES CHIFFRES CLES 18

LES CHIFFRES CLES DE L'ANNEE 19

LES TEMPS FORTS DE CETTE ANNEE 20

LES PRINCIPAUX TRAVAUX REALISES DANS L'ANNEE 20

Les casses sur conduites et sur branchements 20

Les remplacements de tampons (fond travaux pour renouvellement de tampon) 20

Compte de sécurisation 20

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE SERVICE : 22

LE CARE 27

METHODES ET ELEMENTS DE CALCUL DU CARE 28

VOTRE PATRIMOINE 32

LE RESEAU 32

Répartition par matériau 32

Répartition par diamètre 32

BILAN DE LA QUALITE DU TRAITEMENT 34

La charge hydraulique annuelle 34

La charge polluante annuelle 34

Les volumes d'effluents épurés 35

LES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES 35

LES BOUES ET LES SOUS-PRODUITS 35

Production de boues 35

Evacuation des boues 35

Les sous-produits : Refus de Dégrillage 35

Les sous-produits : Graisses 35

Les sous-produits : Sables 35

Les apports extérieurs 36

DETAIL DE LA CONFORMITE PAR SYSTEME DE TRAITEMENT 38

Nombre de bilans 24h acceptables par système de traitement 38

Taux de conformité par système de traitement 38

LES INTERVENTIONS D'EXPLOITATION 40

Bilans des interventions d'exploitations 40

Les travaux d'exploitations 40

Les contrôles liés aux certificats d'urbanismes 40

LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE 41

Répartition des interventions de maintenance selon leur type 41

Répartition des interventions de maintenance selon leur nature curative ou préventive. 41

LES PROPOSITIONS D'AMELIORATION 43

LES INDICATEURS DU MAIRE (IDM) ISSUS DU DECRET DU N° 2007-675 ET ARRETE DU 02 MAI 2007 45

LE DETAIL DE VOTRE CONTRAT 47

LES INSTALLATIONS 49

Les stations d'épuration 49

Les postes de relevage 49

LE RESEAU 51

Répartition par diamètre et matériau 51

CONSOMMATION D'ENERGIE 56

LES INTERVENTIONS D'EXPLOITATION 59
Les opérations d'hydrocurage du réseau 59
Les casses ou fuites du réseau 73
LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE 80
Les interventions de maintenance 2ème niveau 80
Les interventions de contrôle réglementaire sur les installations électriques 82
Les interventions de contrôle réglementaire sur les appareils de levage 83
Les interventions de contrôle réglementaire des ouvrants automatiques 83
LES OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT 84
ARRET DES RESEAUX 2G ET 3G 95
ATTESTATIONS D'ASSURANCES 97
Attestation Dommages aux Biens 97
Responsabilité civile 98
Attestation Responsabilité civile décennale obligatoire (bâtiment) 99
Attestation Responsabilité civile Atteinte à l'Environnement 103
Attestation Tous risques chantiers 104
ANNEXES COMPLEMENTAIRES 105
LE GLOSSAIRE 106
LES NOUVEAUX TEXTES REGLEMENTAIRES 111

EDITORIAL



Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous adresser le Rapport Annuel du Délégataire pour l'année 2025. Ce document illustre avec précision l'activité et l'engagement du Groupe Saur sur le territoire que vous administrez, en pointant les actions conduites pour préserver et valoriser la ressource en eau, ce bien commun essentiel qui connaît, dans notre pays, des tensions grandissantes sur sa qualité et sa disponibilité.

Ainsi, cette édition reflète les défis et les transformations auxquels nous sommes confrontés. Si l'année 2022 a été marquée par une sécheresse sans précédent, l'année 2025 a été traversée par de nombreux aléas climatiques, d'une intensité et d'une répétition inédites. Ces désormais réalités imposent aux collectivités comme à leurs délégataires de s'adapter pour assurer une gestion performante et durable de la ressource en eau.

Face à ces défis, le Groupe Saur s'engage aux côtés des collectivités, en mettant à leur disposition les savoir-faire et expertises de ses collaborateurs ainsi que des solutions adaptées, qu'il s'agisse de traiter les micropolluants, de réutiliser les eaux usées traitées (REUT), ou encore de favoriser la gestion circulaire de l'eau et la production d'énergie renouvelable.

Notre organisation décentralisée, soutenue par nos 16 Centres de Pilotage Opérationnels répartis sur tout le territoire hexagonal, est le gage d'une forte proximité et la garantie d'une collaboration étroite et continue avec vos équipes.

Cette gouvernance partagée, dont le Groupe Saur a toujours été promoteur, et qu'entretient une diffusion transparente des données des services d'eau, est un atout pour la déclinaison opérationnelle de la transition hydrique de nos territoires.

En effet, nous avons la conviction que cette dernière repose sur une approche concertée avec l'ensemble des parties prenantes.

À travers ce rapport, nous souhaitons favoriser un moment d'échange privilégié avec vous et vos équipes, pour imaginer ensemble les meilleures perspectives pour votre service public. Nos équipes locales restent pleinement disponibles pour accompagner votre collectivité dans la mise en œuvre des solutions les plus adaptées à vos besoins et à ceux de vos administrés.

Au nom des collaborateurs du Groupe Saur qui interviennent chaque jour à votre service, je vous remercie de la confiance que vous leur accordez , et nous nous engageons à continuer à œuvrer, avec détermination et en partenariat avec vous, pour préserver durablement notre ressource en eau.

Je vous souhaite une excellente lecture.

Avec mes salutations respectueuses.

Estelle Grelier
Présidente de Saur France



1 PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

Préserver la ressource la plus précieuse de notre planète

NOTRE RAISON D'ETRE, NOTRE BOUSSOLE A LONG TERME

La raison d'être de notre entreprise est de militer pour que tous les acteurs (municipalités, industriels, citoyens, agriculteurs, associations, société civile dans son ensemble) accordent à l'eau la valeur qu'elle mérite. Au-delà de notre métier d'origine, gérer l'eau de façon responsable, en qualité et en quantité suffisantes, nous nous engageons à agir et à convaincre, afin qu'ensemble, nous investissions pour économiser l'eau et que nous inventions de nouveaux modèles pour préserver la ressource la plus précieuse de notre planète. »

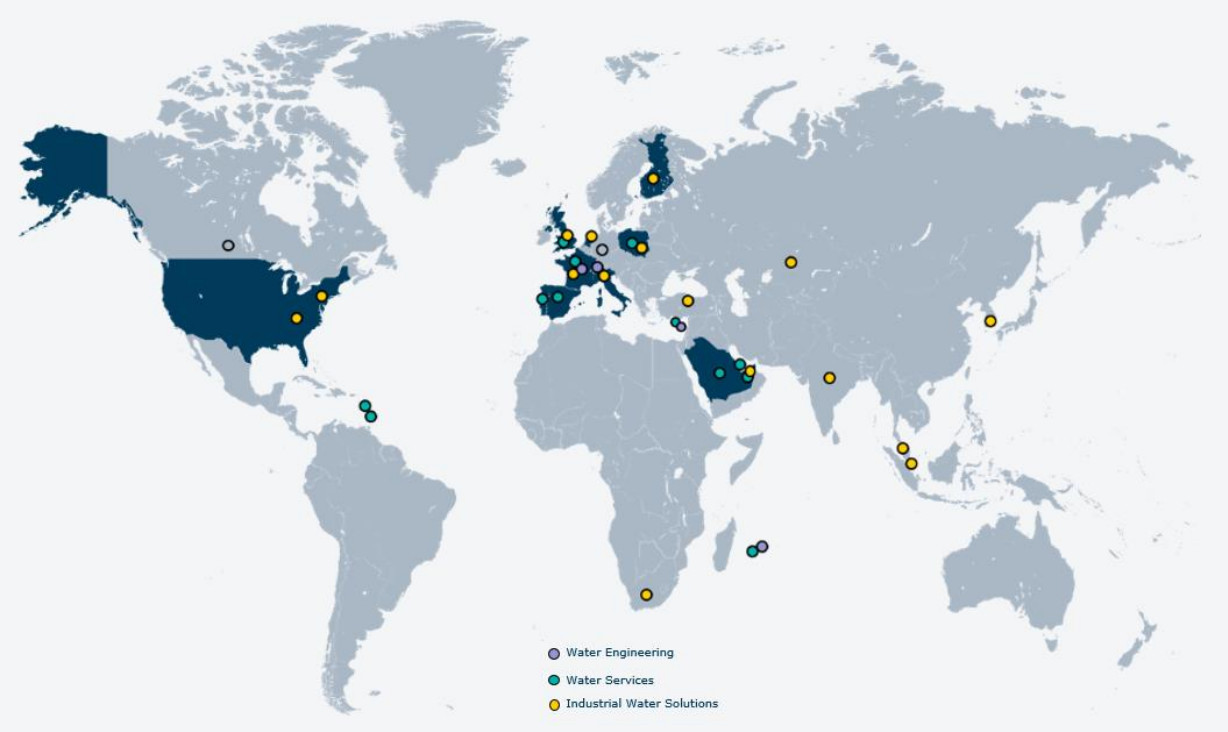
Lutter contre le stress hydrique mondial grâce à une approche client personnalisée

Les fortes précipitations, les cyclones, les sécheresses, les inondations, ou encore les variations de qualité de l'eau constituent autant de défis qui appellent des solutions adaptées.

Le Groupe Saur, acteur exclusif du secteur de l'eau en France et à l'international met son expertise au service de territoires très divers et contribue, sur plusieurs continents, à relever les défis du stress hydrique.

Doté d'une présence forte en **Péninsule ibérique, à Chypre, aux Antilles, au Moyen-Orient** et dans d'autres régions, Saur est un opérateur de pointe en infrastructures et en technologies hydriques**. En France**, Saur est le premier fournisseur d'eau des zones rurales confrontées à des enjeux majeurs de disponibilité et de qualité de la ressource.

En **Amérique du Nord comme en Europe,** le Groupe est un leader reconnu en solutions technologiques de pointe pour ses clients industriels.



4 POLES POUR AGIR SUR CHAQUE ETAPE DU CYCLE DE L'EAU :

Municipal Water Services

- Gestion complète du service public de l'eau et/ou de l'assainissement, selon différents modèles contractuels (délégation, affermage, régie intéressée, PPP).
- Conception, entretien et modernisation des installations et systèmes de traitement de l'eau potable et des eaux usées.
- Prise en charge de la relation avec les usagers et du suivi des abonnements, de la qualité de service et de la satisfaction client.

Water Engineering

- Conception et réalisation d'ouvrages de traitement de l'eau potable et des eaux usées, en France et à l'international.
- Ingénierie technique, études, maîtrise d'œuvre et pilotage de projets clés en main.
- Développement de solutions innovantes et durables répondant aux enjeux climatiques et aux besoins locaux.

Industrial Water Solutions

- Solutions sur mesure pour la gestion et le traitement des eaux industrielles, adaptées aux spécificités de chaque secteur (agroalimentaire, chimie, énergie, etc.).
- Conception, exploitation et optimisation d'installations visant à améliorer la performance environnementale et opérationnelle des sites.
- Services contractuels flexibles (BOT, BOOT, O&M, etc.) intégrant innovation, conformité réglementaire et économie circulaire.

Saur Services

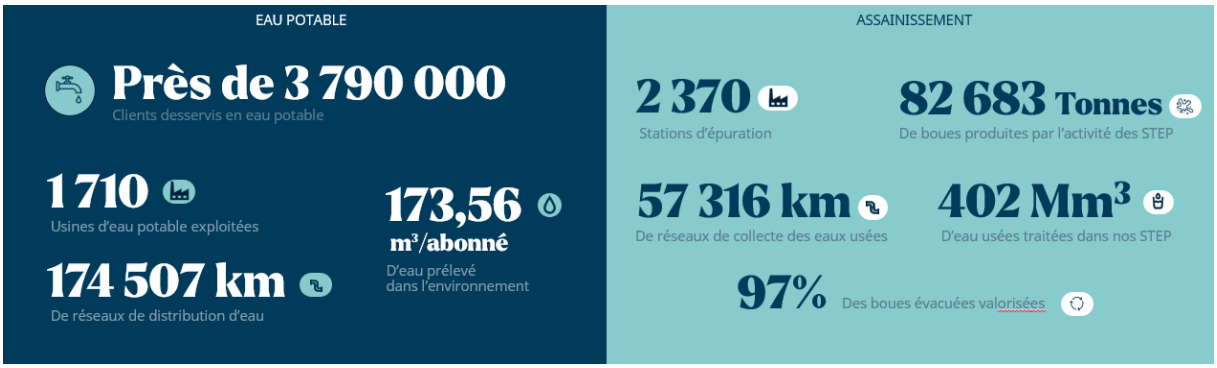
- Offre complémentaire aux activités cœur de métier, pour renforcer chaque étape du cycle de l'eau.
- Services spécialisés pour les collectivités, les industriels et les promoteurs : hydrocurage, valorisation des boues, réutilisation des eaux grises, gestion et traitement des déchets, etc.

Solutions ciblées pour renforcer la résilience des territoires et accompagner la transition écologique.

ACCELERATEUR DE LA TRANSITION HYDRIQUE

Nous travaillons quotidiennement pour faire en sorte que ceux que nous desservons disposent de l'eau dont ils ont besoin, en quantité et en qualité adéquates.

Nous nous engageons pour la sobriété en amont et l'optimisation en aval, où chaque goutte d'eau prélevée est une goutte d'eau utile.

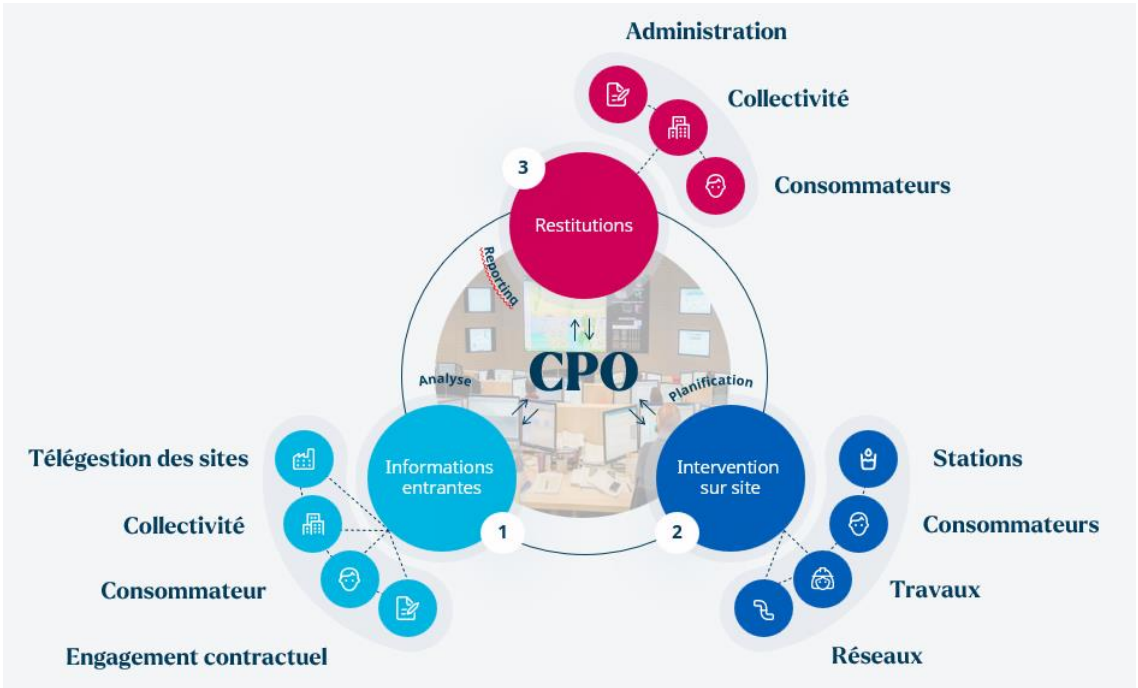


Nos forces pour une performance durable

Nos Centres de Pilotage Opérationnel (CPO) sont présents sur tout le territoire pour faciliter, optimiser et moderniser la gestion de l'eau par les collectivités.

Le CPO, c'est tout d'abord des milliers de capteurs judicieusement installés qui vont récolter, qualifier et détecter la moindre anomalie ou défaillance sur les installations.

Toutes ces données sont alors centralisées au CPO, véritable cerveau garant de chaque opération menée sur les installations.



LA RESPONSABILITE SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE (RSE)

Pour un impact positif sur la société et l'environnement

Si notre raison d'être, #MissionWater, est la boussole qui guide nos choix stratégiques, notre feuille de route RSE - Responsabilité Sociétale de l'Entreprise - en est son incarnation opérationnelle. Guidés par des engagements RSE concrets, nous accélérons notre transformation pour vous proposer des modèles plus durables et plus résilients de gestion et d'usage de la ressource en eau.

Preuve de son engagement Saur a **lié sa performance financière à sa performance RSE** : en réalisant l'émission d'obligations durables, via notamment l'émission des premières Obligations Bleues du marché privé tricolore qui lient le coût de financement de notre dette à l'atteinte d'objectifs RSE sur le climat, la diversité et la transition hydrique.

Auditée chaque année, notre expertise RSE est garantie par **nos certifications ISO sur les 4 volets Qualité - Sécurité – Environnement - Énergie** et par **Ecovadis,** Agence référente pour l'évaluation de la performance de la **Responsabilité Sociétale de l'Entreprise.**

Des enjeux environnementaux

Le cœur de notre savoir-faire

Améliorer les rendements et optimiser l'assainissement : deux priorités pour conjuguer performance opérationnelle et respect de l'environnement.

Agir pour le climat

Nous accompagnons la transition énergétique et climatique des territoires. Notre objectif : réduire de 15 % nos émissions de gaz à effet de serre liées à la consommation d'électricité (scopes 1 et 2) d'ici 2032. Pour atteindre cette ambition, nous activons neuf leviers majeurs, dont la décarbonation de la mobilité, le développement et l'approvisionnement à 100 % en énergies renouvelables, l'amélioration des rendements des usines et réseaux, l'optimisation des processus d'assainissement et la décarbonation de notre chaîne d'approvisionnement. À horizon 2050, nous visons le "net zero".

Décarboner la mobilité

Saur France a par exemple engagé une politique d'électrification de sa flotte de véhicules légers, avec l'objectif d'atteindre un taux de 40% du parc en véhicules électriques, d'ici 2030.

Décarboner la consommation d'électricité

En complément d'actions d'efficacité énergétique, depuis 2023, SAUR a déployé une stratégie de décarbonation de sa consommation d'électricité. Ainsi, 100% de la consommation du Groupe est couverte par l'achat de certificats de garantie d'origine renouvelable.

SAUR accélère également la mise en place de projets de production d'électricité in-situ, avec par exemple l'inauguration de 25 nouvelles centrales solaires en 2025, soutenue par la création d'une cellule interne dédiée. Ces solutions permettent de produire de l'électricité verte, locale, et de limiter l'impact de potentielles futures crises énergétiques.

Notre enjeu est de consommer moins mais également mieux. Grâce à l'effacement électrique et à la tarification en « spot », SAUR peut ajuster ses usages pour soutenir le réseau national en période de tension. En été, consommer en journée est plus avantageux, car l'électricité solaire y est plus abondante, moins chère et moins carbonée qu'en heures creuses nocturnes.

Des enjeux sociaux

Assurer la sécurité des collaborateurs



La santé et la sécurité sont des valeurs fondamentales chez Saur, avec un objectif unique : zéro accident. L'entreprise déploie une politique proactive incluant :

- Formations et tests sur les 10 règles vitales pour les équipes terrain.
- Formation continue et vigilance partagée : chaque collaborateur est acteur de sa sécurité et celle des autres.
- Événements annuels (*Safety Event*) et journées sécurité pour sensibiliser à la prévention, aux risques métiers, au bien-être et aux gestes de secours.
- Intégration sécurisée des nouveaux arrivants via un accompagnement structuré par des mentors pendant 6 mois.

Engagement fort : respect strict des procédures, management impliqué, traitement des presqu'accidents et promotion d'une culture sécurité

Contribuer à l'insertion et l'emploi local

Chez Saur, nous plaçons le développement et l'épanouissement de nos talents au cœur de nos priorités. Former, accompagner et faire grandir les jeunes générations, c'est aussi contribuer à l'ancrage territorial de notre entreprise. Nous facilitons l'accès à l'emploi pour tous, via le recrutement sans période d'essai, des partenariats avec des acteurs locaux, des missions auprès d'ESAT, et la participation régulière à des événements emploi.

Saur s'engage aussi pour la formation locale, en accueillant des jeunes en stage ou alternance, organisant des visites de sites et menant des actions de sensibilisation scolaire pour mieux faire connaître les métiers et les enjeux de l'eau.

Favoriser la mixité et l'égalité

Depuis 2009, Saur est signataire de la charte de la diversité de l'IMS. La Charte de la diversité contribue à développer un management respectueux des différences et fondé sur la confiance. Elle améliore la cohésion des équipes, source d'un meilleur vivre ensemble et donc de performances.

Saur favorise la diversité et la parité via des politiques actives et une démarche continue pour l'égalité professionnelle. Depuis plusieurs année, Saur obtient la note globale de **99/100** pour **l'index de l'égalité professionnelle Femmes-Hommes** défini par le ministère du travail.

Favoriser l'inclusion

Le Groupe SAUR a signé en 2025 une convention de partenariat avec l'Agefiph (Association chargée de soutenir le développement de l'emploi des personnes en situation de handicap), afin de renforcer son accompagnement en matière de recrutement, de maintien dans l'emploi et de sensibilisation au handicap. Ainsi, par exemple, 100 % des recruteurs de Saur ont été sensibilisés au handicap.

Valoriser l'engagement professionnel

Un partenariat national avec le SDIS permet à nos collaborateurs de concilier leurs missions chez Saur et leur engagement comme sapeurs-pompiers volontaires, renforçant ainsi la sécurité des territoires et la solidarité au sein de nos équipes

Sensibiliser à la RSE

À l'occasion de la semaine du développement durable, plus de 1 700 collaborateurs ont participé à un challenge RSE collectif, via une application dédiée favorisant les éco-gestes, la mobilité douce et la sensibilisation aux enjeux environnementaux.

Des enjeux sociétaux

Accompagner les clients fragiles et donner un accès équitable à l'eau

Nous veillons à garantir l'accès au service pour tous, en adaptant nos modalités d'accompagnement aux situations de fragilité, notamment par la possibilité de plans de paiement personnalisés et la généralisation de prélèvements mensuels pour mieux gérer le budget. Nous multiplions également les actions de sensibilisation à la maîtrise des consommations d'eau.

Les conseillers clientèle sont également formés à l'accueil des personnes en situation de handicap, par notamment l'application des pratiques recommandées dans le guide élaboré par le ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires « Bien accueillir les personnes handicapées ».

Réaliser des achats durables

Nous privilégions les achats locaux et responsables, en intégrant systématiquement des critères de développement durable et en favorisant les acteurs de l'économie sociale et solidaire dans nos partenariats.

Solidarité & Engagement



Notre fonds Saur Solidarités soutient, via l'engagement de nos collaborateurs, des projets favorisant l'accès à l'eau, l'insertion et l'aide aux personnes en situation de handicap, en partenariat avec les associations locales.

Éthique et conformité

Saur garantit la transparence et l'intégrité de ses pratiques via sa certification ISO 37 001 et des programmes de formation à l'éthique et à la lutte contre la corruption. Un dispositif de signalement sécurisé est mis à disposition de tous les collaborateurs et partenaires.

Neutralité & Service public

Conformément aux dispositions de la Loi n°2021-1109 du 24 août 2021, nous sommes tenus d'assurer l'égalité des usagers devant le service public et de veiller au respect des principes de laïcité et de neutralité du service public. A cette fin, nos collaborateurs sont tenus lorsqu'ils participent à l'exécution du service public, de s'abstenir notamment de manifester leurs opinions politiques ou religieuses, de traiter de façon égale toutes les personnes et de respecter leur liberté de conscience et leur dignité.

Dans le cadre du dispositif de signalement public de Saur, un processus spécifique a été ajouté pour remonter les manquements éventuels concernant la neutralité du service public.

GESTION ET COLLECTE DES EAUX RESIDUAIRES URBAINES

La nouvelle Directive européenne sur les eaux résiduaires urbaines (DERU) renforce les exigences d'exploitation des services d'assainissement, en élargissant la collecte et en encadrant la gestion des rejets par temps de pluie. Elle vise un assainissement universel et durable, garantissant la protection des milieux aquatiques.

Obligation de collecte : ce qu'en dit la DERU

La DERU abaisse le seuil d'application de la collecte à 1 000 équivalents-habitants, afin d'inclure les petites et moyennes agglomérations (article 3). D'ici 2035, 100% des agglomérations concernées devront disposer d'un réseau de collecte adapté ou, lorsque cela n'est pas possible, de systèmes individuels assurant un traitement équivalent.

Lorsque la topographie ou les coûts rendent un raccordement collectif impossible, des systèmes individuels appropriés pourront être mis en place, à condition d'assurer un niveau de traitement équivalent.

Réduction des rejets directs d'eaux usées par temps de pluie

Lors des épisodes pluvieux, les réseaux d'assainissement unitaires peuvent être saturés, entraînant le rejet direct d'eaux usées non traitées vers le milieu naturel.

La DERU (article 5) fixe des seuils maximaux de pollution pour les rejets d'eaux usées lors des épisodes pluvieux. Les collectivités devront :

- identifier les zones à risque où ces rejets se produisent ;
- mesurer les charges polluantes (matières organiques, nutriments, micropolluants) émises par les systèmes d'eaux usées ;
- mettre en œuvre des actions correctives : création ou agrandissement de bassins de rétention, gestion optimisée des déversoirs d'orage, désimperméabilisation ou infiltration à la source.

Objectif : réduire la pollution diffuse en milieu urbain et renforcer la résilience des réseaux d'assainissement.

Suivi et performance environnementale

La DERU renforce également les exigences de surveillance et de transparence environnementale, imposant aux exploitants un suivi plus précis des volumes collectés, des rejets et des performances énergétiques. Ces données devront alimenter les plans intégrés de gestion des eaux résiduaires urbaines, afin de permettre un pilotage plus efficace du service et une amélioration continue de sa performance environnementale.

Plans intégrés de gestion des eaux résiduaires urbaines (ERU)

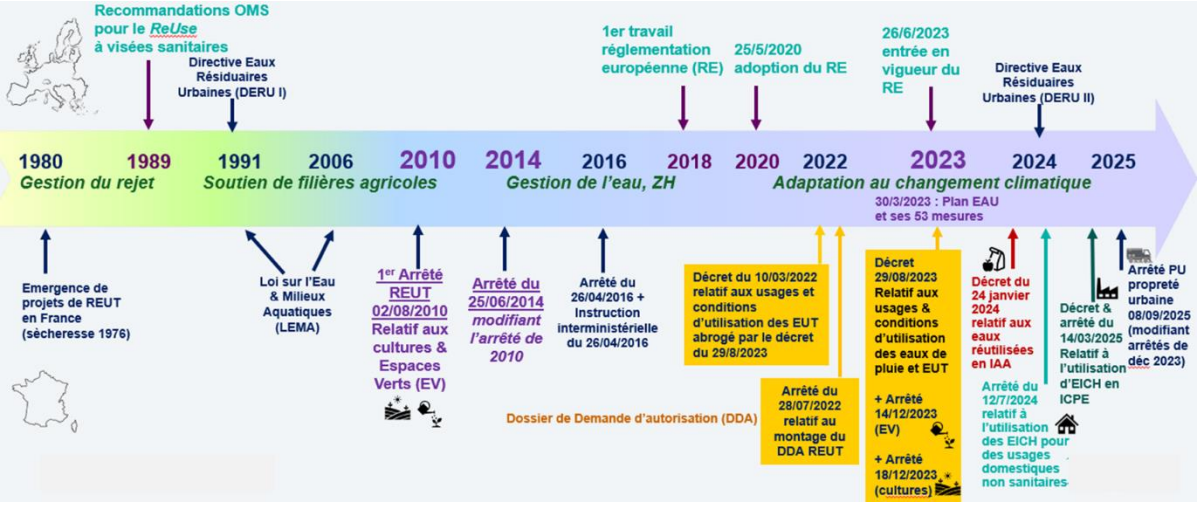
Les États doivent élaborer des plans intégrés de gestion des eaux résiduaires urbaines, visant à réduire la pollution par temps de pluie (ruissellement, déversoirs d'orage).

Ces plans comportent :

- un diagnostic complet de la situation existante ;
- des mesures de prévention contre l'introduction d'eaux pluviales non polluées ;
- des actions d'optimisation des réseaux et de réduction des macroplastiques.

Les agglomérations de plus de 100 000 EH devront avoir établi leur plan avant 2033, celles de 10 000 à 100 000 EH avant 2039, avec une révision tous les 6 ans.

FOCUS REUTILISATION DES EAUX USEES TRAITEES (REUT)



Frise historique de la législation européenne et française : cas du recyclage des EUT et des ENC pour des usages variés

La réglementation concernant la réutilisation des eaux usées traitées (REUT) et le recours aux eaux non conventionnelles (ENC) au sens large, est en pleine évolution depuis ces dernières années, avec un Règlement Européen (RE) entré en vigueur le 25 juin 2023, ainsi que plusieurs décrets et arrêtés français publiés de 2022 à 2025, concernant tous types d'ENC pour de nombreux usages.

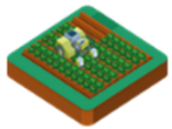
Historique des textes :

- 1er arrêté REUT français du **2 aout 2010 révisé le 25 juin 2014**, relatif au recyclage des EUT pour des usages « cultures » et « espaces verts EV ».
- Plan EAU gouvernemental du **30 mars 2023** et ses 53 mesures : *Réutiliser 10% des EUT d'ici 2030* (contre moins d'1% actuel)
- Arrêté du **28 juillet 2022** relatif aux modalités administratives de montage du DDA dossier de Demande d'Autorisation REUT
- Décret 2023-835 du **29 août 2023** (abrogeant le décret du **10 mars 2022)** relatif aux usages et conditions d'utilisation des eaux de pluie et des EUT, pour des usages non domestiques, appuyé par l'arrêté DDA du **28 juillet 2022**.
- **Arrêté du 14 décembre 2023 relatif aux conditions de production et d'utilisation des EUT pour l'arrosage d'espaces verts**
- **Arrêté du 18 décembre 2023 relatif aux conditions de production et d'utilisation des eaux usées traitées pour l'irrigation de cultures**
- **Projets** de décret et arrêté du **19 décembre 2023** relatifs à l'utilisation d'eaux impropres à la consommation humaine (EICH) pour des usages domestiques non sanitaires
- Décret no 2024-33 du **24 janvier 2024** relatif aux eaux réutilisées dans les entreprises du secteur alimentaire (IAA) et portant diverses dispositions relatives à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine (EDCH)
- Arrêté du **12 juillet 2024** relatif à l'utilisation d'EICH pour des usages domestiques non sanitaires
- **Dernier texte** : l'Arrêté du **8 septembre 2025** (modifiant les arrêtés des 14 et 18 décembre 2023) fixant les prescriptions applicables à l'utilisation d'EUT pour les usages liés à la propreté urbaine (PU), qui visent à garantir la protection de la santé publique, humaine et animale, et de l'environnement.

			Synthèse arrêtés 14 et 18 décembre 2023 et arrêté du 8 septembre 2025 (usages urbains)				
		Classes d'eaux	A+	A	B	C	D
Paramètres		unités					
Physico-chimiques	MES (mg/l)	mg/l	< 10	< 10	= valeurs arrêté de la lastep concernée (hors période irrigation)		
	DBO5 (mg/l)	mg/l	<= 10	<= 10			
	Turbidité (NFU)	NFU	<= 5	<= 5			
Bactério, viro, parasitologiques	Ecoli	Nb/100 ml	**< 1**	<= 10	<= 100	<= 100	<= 10 000
		Abatt log	>= 5	>= 5	>= 3	>= 2	>= 2
	Bactériophages ARN-f	Nb/100 ml	<= 10	<= 10	<= 100	<= 100	<= 10 000
		Abatt log	>=6	>=6	>= 3	>= 2	>= 2
	Clostridium Perfringens ou spores ASR	Nb/100 ml	<= 10	<= 10	<= 100	<= 100	<= 10 000
		Abatt log	>= 4 ou 5	>= 4 ou 5	>= 3	>= 2	>= 2
	Œufs d'Helminthe	Nb œufs/l	< 1 pour irrigation des pâturages et fourrages frais				
	Légionella spp	Nb/l	< 1000 si risque de formation d'aérosols				
Usages	**Propreté urbaine :**		Nettoyage des voiries **avec** aspersion Nettoyage d'ougrages d'art **ouverts** au public Nettoyages d'accottements **ouverts** au public	Nettoyage des voiries **sans** aspersion Nettoyage d'ougrages d'art **fermés** au public Nettoyages d'accottements **fermés** au public	**Sans traitement complémentaire à celui de la step :** - hydrocurage des réseaux EU - hydrocurage des réseaux eaux pluviales Opérations sur installations ANC Nettoyage des bennes à ordure Nettoyage des quais de déchetterie		
	Arrosage des espaces verts			EV ouvert au public	EV ouvert au public + barrière (accès restreint)	EV ouvert au public + barrière (accès restreint)	Interdit
	Irrigation agricole			Toute culture en contact avec eau	Toute culture en contact avec eau si barrière	Toute culture en contact avec eau si barrières renforcées	Cultures industrielles, énergétique et à semences







Exigences de qualité pour la REUT relative aux usages PU (arrêté septembre 2025), EV et cultures (arrêtés de décembre 2023

Les niveaux de qualité exigées en 2023 et 2025 sont bien plus drastiques que les exigences initiales de l'arrêté EV et cultures de 2010 révisé en 2014. Pour atteindre de tels niveaux de qualité, il est souvent nécessaire de compléter la filière d'épuration par un procédé de désinfection qui peut être mis en place sous forme de skid ou d'unité REUT.

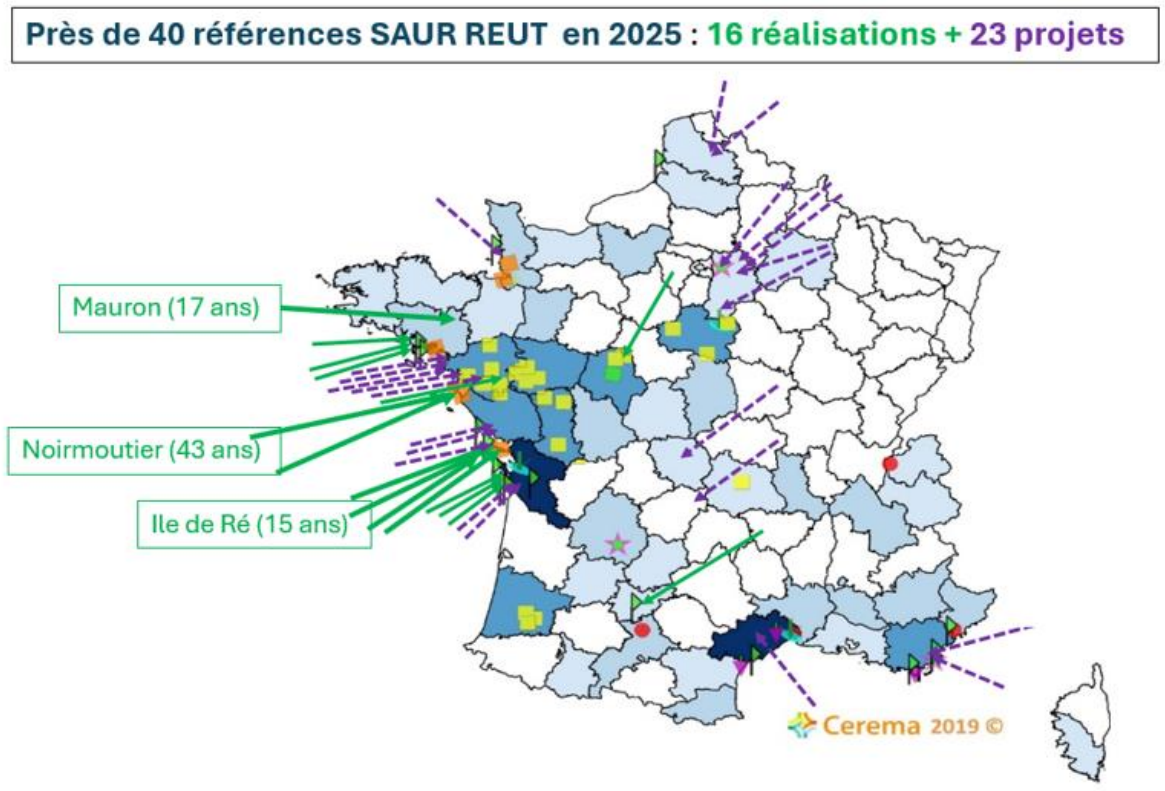
Le Groupe Saur développe donc des skids REUT afin de pouvoir répondre à ces exigences.
En région Sud Est, notamment le département de l'hérault (34) étant en souffrance hydrique depuis de longues années, des essais ont été menés sur deux stations d'épuration exploitées par Saur.
Ces tests ont mis en évidence une qualité B respectée sous conditions (doses UV…), un paramètre bactériologique déclassant (spores de BASR), et l'importance de l'hydraulique des réacteurs UV pour une efficience maximale.
Des essais complémentaires sont en discussion afin d'atteindre les qualités B, A, voire A+.

Références du groupe Saur en France et à l'international
Le savoir-faire REUT de Saur date de plusieurs décennies, avec 3 références historiques notables :

- **Noirmoutier (85)** avec ses 2 STEUs (La Salaisière et la Casie) pour irriguer ses pommes de terre primeurs « Bonnottes », depuis 43 ans
- **Mauron (56)** avec sa STEU du bois de la Roche pour irriguer de grandes cultures, depuis 17 ans
- **L'ile de Ré (17)** avec ses 4 STEUs (La flotte en Ré, Ars en Ré, St Clément des Baleines, Sainte Marie de Ré) pour pratiquer du multi-usages dont l'irrigation des pommes de terre primeurs, depuis 15 ans.

Les volumes REUT ont tendance à augmenter, mais dépendent des besoins, du nombre de sites et des conditions météorologiques, aussi bien en France qu'à l'international, avec des volumes plus conséquents en Europe du Sud et au Moyen Orient qu'en France :

- **2022 :**
  - 1.5 Mm3 en France concernant 18 réalisations
  - 6,8 Mm3 à Chypre concernant 2 réalisations
  - 7.4 Mm3 sur Las Palmas (Gran Canaria, Espagne) concernant 2 réalisations
- **2024 :**
  - 1,7 Mm3 en France en 2024 concernant 18 réalisations
  - 9,5 Mm3 à Chypre concernant 2 réalisations
  - 7.9 Mm3 sur Las Palmas (Gran Canaria, Espagne) concernant 2 réalisations
- **2025 :**
  - 2.2 Mm3 en France concernant 16 réalisations
  - 9,4 Mm3 à Chypre concernant 2 réalisations
  - 7.4 Mm3 sur Las Palmas (Gran Canaria, Espagne) concernant 2 réalisations
- **Et bientôt en 2026 au Qatar :** 90 à 95 Mm3 de TSE (treated Sewage Effluent) estimés





2 LE CONTRAT

Le respect des obligations contractuelles, notre principale préoccupation

LA VIE DE VOTRE CONTRAT

Le service de l’assainissement du contrat COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BETHUNE-BRUAY ARTOIS LYS ROMANE est délégué à SAUR dans le cadre d’un(e) Délégation de service public. Le contrat, signé à la date du 1 janvier 2025, arrivera à échéance le 31 décembre 2029.



LES REPRESENTANTS DU CONTRAT (RAJOUTER LES AGENTS)

DIRECTION DES EXPLOITATIONS HAUTS-DE-FRANCE



Elise LE VAILLANT
Vice-Présidente
Région Nord-Est



Xavier GORIOUX
Directeur des Exploitations HDF



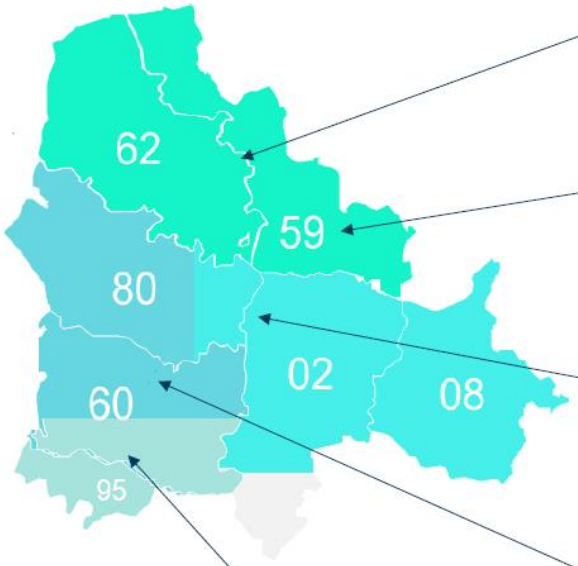
Eurydice BAFFA
Directrice Commerciale HDF



Meriem SASSI
Responsable Performance Opérationnelle HDF



Eva YACOB
Responsable Relations clients HDF





Vincent LIER
Responsable Territoire
Nord Pas de Calais



Céline AUBIN
Responsable Territoire
SAVM (GESAV)



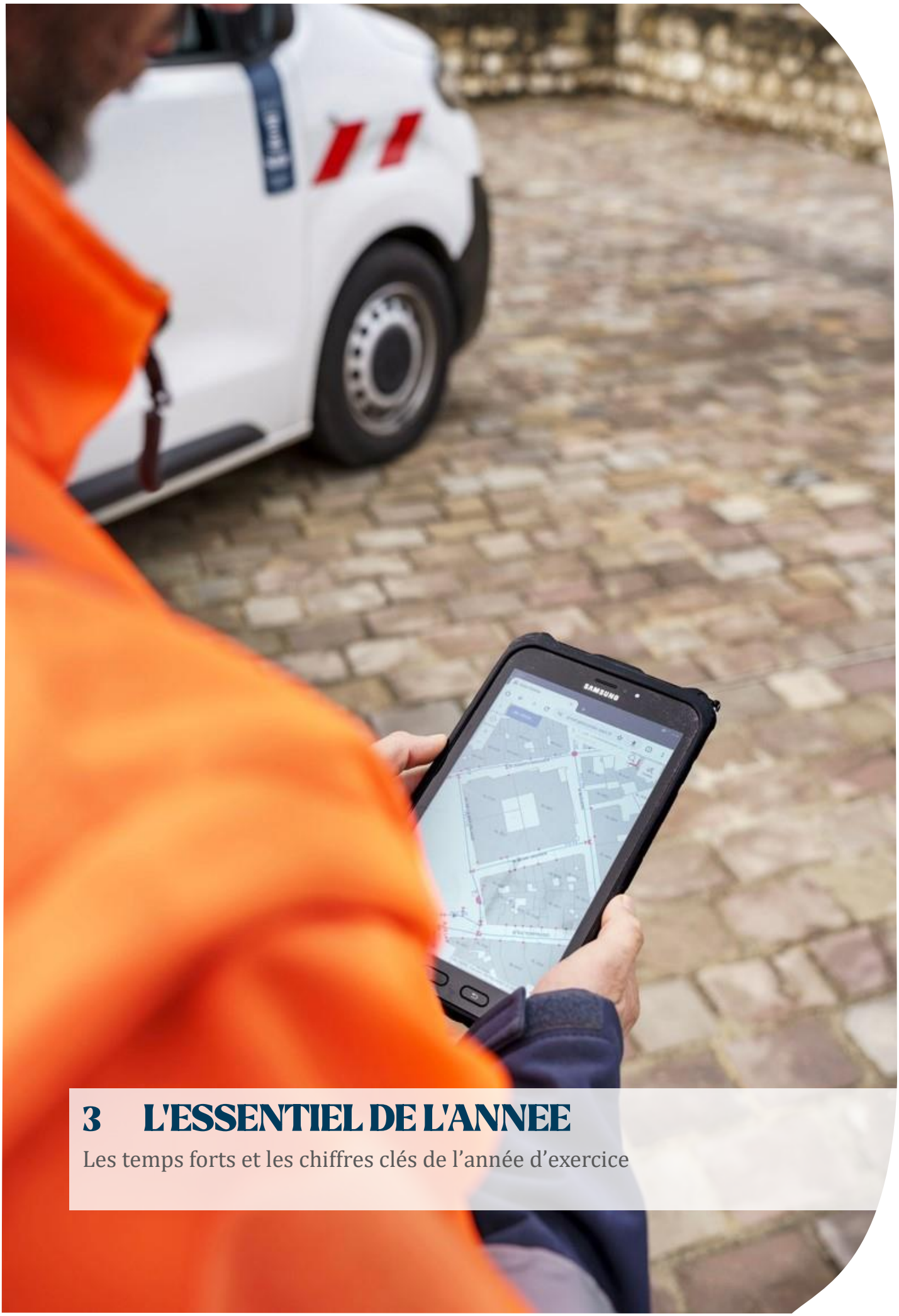
Jérôme PICARD
Responsable Territoire
AISNE-SOMME



Olivier MARMELEIRA
Responsable Territoire
COMPIEGNE-SOMME



Julien COCONI
Responsable Territoire
VALOIS-SIECCAO



3 L'ESSENTIEL DE L'ANNEE

Les temps forts et les chiffres clés de l'année d'exercice

LES CHIFFRES CLES

515,868 kml de réseau dont :

- **274,385 kmL** de réseau Eaux Usées
- **241,483 kmL** de réseau Eaux Pluviales

23 048 ml hydrocurés avec moyens lourds

253 interventions de débouchage



6 station(s) d'épuration(s)

48 877 équivalent habitants (EH)

75 Poste(s) de relèvement

72,1% des bilans réalisés sont conformes

2 718 343 m³ d'effluents épurés

979,388 tMS de boues évacuées

LES CHIFFRES CLES DE L'ANNEE

Volumes	2025
Volumes épurés (m^3)	2 718 343

Patrimoine	2025
Nombre de stations	6
Linéaire de réseau total (kml)	515,868
Linéaire de réseau Eaux Usées (kml)	274,385
Linéaire de réseau Eaux Pluviales (kml)	241,483

Interventions	2025
Nombre d'interventions de débouchage	250
Linéaires total hydrocurés sur le réseau (ml)	23 048

Qualité du traitement	2025
Quantité de boues évacuées (tMS)	979,388 tMS
Nombre de bilans 24h réalisés	122
Nombre de bilans 24h conformes	88
Taux de conformité du contrat	72,1%

Avis de confidentialité - Ce document contient des informations confidentielles, toute diffusion ou reproduction relève de la responsabilité de son destinataire.

LES TEMPS FORTS DE CETTE ANNEE

Date	Temps fort	Site
Janv-25	Remise en service de l'Aéroéjecteur Jean Moulin (distributeur d'air et de la vanne)	Aéroéjecteur Jean Moulin à Fresnicourt les Dolmen
Mars-25	Pannes de la filière boue et mise en place d'unité mobile de traitement (casse de la rallonge du vérin, casse de l'agitateur du conditionnement)	STEP Bruay
Mai 25	Installation d'une vanne de gestion du lavage haute pression du filtre presse	STEP Bruay
Avr-25	Réduction de l'écartement des dégrilleurs secondaires	STEP Bruay
Avr-25	Renouvellement de deux turbines	STEP Bruay
Juin 25	Inondation à Bruay la Buissière	UT de Bruay
Déc-25	Casse réseau	180 ruelle du Herlin - Bruay la Buissière
Juin-25	Renouvellement de la télégestion	Aéroéjecteur Houchin Eglise et Bois
Aout 2025	Changement de la sonde et nettoyage du PR	PR Jarzemboswki Divion
Oct-25	Pollution industrielle via le réseau EP (PPG)	Réseau Ruitz
Oct-25	Casse réseau	Rue des frères Caron - Divion
Nov 25	Dépôt à la STEP de Bruay par une entreprise Extérieure Manufor	STEP Bruay

LES PRINCIPAUX TRAVAUX REALISES DANS L'ANNEE

Les casses sur conduites et sur branchements

	2025
Nombre de réparation par l'intérieur	**55**
Nombre de réparation lourdes	**37**

Les remplacements de tampons (fond travaux pour renouvellement de tampon)

	2025
Remplacement de tampon (nombre)	**15**

Compte de sécurisation

	2025
Nombre d'opération	**4**



4 LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Garantir la performance de votre réseau

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE SERVICE :

Description du contrat
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BETHUNE-BRUAY ARTOIS LYS ROMANE
Délégation de service public
Début contrat : 1 janvier 2025 Fin contrat : 31 décembre 2029

Réseau			
D202.0	Nombre d'arrêtés d'autorisation de déversement	**36**	unité
Données de consolidation			
VP.199	Linéaire de réseau de collecte unitaire (hors branchements et réseau pluvial)	**12,867**	km
VP.200	Linéaire de réseau de collecte séparatifs (hors branchements et réseau pluvial)	**261,52**	km
VP.077	Linéaire de réseau de collecte total (hors pluvial)	**274,385**	km
Point du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage			
VP.046	Nombre de points noirs	**25**	Nb
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	**9,1**	Nb/100km
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte			
VP.141	Linéaire de réseaux renouvelés au cours de l'année (quel que soit le financeur)	**0**	km
VP.140	Linéaire de réseaux renouvelés au cours des 5 dernières années (quel que soit le financeur)	**0**	km
DC.195	Montant financier des travaux engagés	**Voir le CARE**	€HT
P253.2	**Taux de renouvellement des réseaux de collecte sur 5 ans**	**0%**	%

P202.2B: Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux				
Condition d'acquisition	**Code SISPEA**	**Descriptif**	**Résultats**	**Note**
PARTIE A : plan des réseaux				
Sur 10 points	VP.250	Existence d'un plan du réseau de collecte des eaux usées hors branchements	**OUI**	10 points
Sur 5 points	VP.251	Mise à jour au moins annuelle des plans du réseau de collecte des eaux usées hors branchements	**OUI**	5 points
		Total Partie A :	**15 points / 15 points**	
PARTIE B : Inventaire des réseaux				
	VP.252	Existence d'un inventaire avec mention de la catégorie de l'ouvrage	**OUI**	
	VP.254	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux d'eaux usées à partir d'une procédure formalisée pour les informations relatives aux tronçons de réseaux.	**OUI**	
Si les 2 conditions précédentes sont « Oui » alors les indicateurs suivants ont 10 points chacun. Les 5 points restants sont répartis ainsi : <60%=0 ; >60%=1 ; >70%=2 ; >80%=3 ; >90%=4 ;>95%=5 points				
Sur 15 points	VP.253	**Pourcentage de connaissance des informations structurelles**	**22,35%**	10 points
	Linéaire de réseau eaux usées avec diamètre / matériau renseigné pour l'année 2025 (excepté les réseaux typés "eaux pluviales")		**61,32**	Km
Sur 15 points	VP.255	**Pourcentage de connaissance de l'âge des canalisations**	**34,99%**	10 points
	Linéaire de réseau eaux usées avec période de pose renseignée pour l'année 2025 (excepté les réseaux typés "eaux pluviales")		**96,02**	Km
Pour évaluer	Linéaire de réseau eaux usées au 31/12 (excepté les réseaux typés "eaux pluviales")		**274,385**	Km
		Total Partie B :	**20 points / 30 points**	
Pour comptabiliser le total de la partie B, la partie A doit être à 15 points				
PARTIE C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux				
Calcul de VP.256 : Sur 10 points à partir de 50% Les 5 points restants sont répartis ainsi : <60%=0 ; >60%=1 ; >70%=2 ; >80%=3 ; >90%=4 ;>95%=5 points				
Sur 15 points	VP.256	**Connaissance de l'altimétrie des canalisations**	**9,49%**	0 points
	Linéaire de réseau eaux usées avec altimétrie renseigné au 31/12 (excepté les réseaux typés "eaux pluviales")		**26,04**	Km
	Linéaire de réseau eaux usées au 31/12 (excepté les réseaux typés "eaux pluviales")		**274,385**	Km
Sur 10 points	VP.257	Localisation complète de tous les ouvrages annexes du réseau d'eaux usées	**OUI**	10 points
Sur 10 points	VP.258	Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques	**OUI**	10 points
Sur 10 points	VP.259	Mention du nombre de branchements pour chaque tronçon (entre 2 regards de visite) du réseau d'eaux usées	**OUI**	10 points
Sur 10 points	VP.260	Localisation et identification complète des interventions et travaux sur le réseau d'eaux usées	**OUI**	10 points
Sur 10 points	VP.261	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau d'eaux usées et récapitulatif des travaux réalisés à leur suite	**OUI**	10 points
Sur 10 points si les 2 conditions sont « Oui »	VP.262	**Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de travaux**		10 points
	Existence d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement en eaux usées		**OUI**	
	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement en eaux usées		**OUI**	
		Total Partie C :	**60 points / 75 points**	
Pour comptabiliser le total de la partie C, la somme des parties A+B doit être à minima de 40 points				
P202.2B		**VALEUR DE L'INDICE**	**35 points / 120 points**	

Collecte			
Indice de Connaissance des Rejets au Milieu Naturel			
Partie A : Eléments communs à tous les types de réseaux			
VP.158 (20 points)	Identification sur plan et visite de terrain pour localiser les points de rejet potentiels aux milieux récepteurs (réseaux de collecte des eaux usées non raccordés, déversoirs d'orage, trop pleins de postes de refoulement)	**OUI**	20 points
VP.159 (10 points)	Evaluation sur carte et sur une base forfaitaire de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel de rejet (population raccordée et charges polluantes des établissements industriels raccordés)	**OUI**	10 points
VP.160 (20 points)	Réalisation d'enquêtes de terrain pour reconnaitre les points de déversements et mise en œuvre de témoins de rejet au milieu pour identifier le moment et l'importance du déversement	**OUI**	20 points
VP.161 (30 points)	Réalisation de mesures de débit et de pollution sur les points de rejet, suivant les prescriptions définies par l'arrêté du 22 décembre 1994	**OUI**	30 points
VP.162 (10 points)	Réalisation d'un rapport présentant les dispositions prises pour la surveillance des systèmes de collecte et des stations d'épuration	**OUI**	10 points
VP.163 (10 points)	Connaissance de la qualité des milieux récepteurs et évaluation de l'impact des rejets sur le milieu récepteur	**OUI**	10 points
Partie B : Pour les secteurs équipés en réseaux séparatifs ou partiellement séparatifs			
VP.164 (10 points)	Evolution de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur	**NON**	0 points
Partie C : Pour les secteurs équipés en réseaux unitaires ou mixtes			
VP.165 (10 points)	Mise en place d'un suivi de la pluviométrie caractéristique du système d'assainissement et des rejets des principaux déversoirs d'orage	**OUI**	10 points
P255.3	**Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées**	**110 points/120 points**	
VP.186	Pollution collectée estimée en DBO5 (informatif)	-	

Dans le Tableau A : <u>l'acquisition de points supplémentaires est faite si les étapes précédentes sont réalisées</u>, la valeur de l'indice correspondant à <u>une progression</u> dans la qualité de la connaissance du fonctionnement des réseaux.
Les tableaux B et C ne sont pris en compte que si la somme des indicateurs mentionnés dans le tableau A atteint au moins 80 points.

Epuration			
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive EU	Cet indicateur s'obtient auprès des services de la DDT.	
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive EU	Cet indicateur s'obtient auprès des services de la DDT.	
VP.176	Charge totale entrante en DBO5 à l'échelle du contrat. *Le détail par installation est présenté ci-après*	**1720,077**	kg/j
VP.210	Nombre de bilans sur 24h réalisés acceptables dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire conformes	**88**	
VP.211	Nombre de bilans sur 24h réalisés acceptables dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire	**122**	
P254.3	**Conformité des performances des équipements d'épuration aux prescriptions de l'acte individuel***	**72,1**	**%**

*Le taux de conformité est calculé en divisant, pour chaque station, le nombre de bilans acceptables et conformes par le nombre total de bilans acceptables, puis en pondérant ce ratio par la charge entrante moyenne de DBO5 de la station, avant de faire la somme de ces résultats pour l'ensemble des stations

Données exploitation par installation			
	STEP - REBREUVE RANCHICOURT		
VP.176	Charge entrante en DBO5	16,027	
VP.208	Boues évacuées en tMS	0	
VP.209	Tonnage total des boues admises par une filière conforme	0	
VP.210	Nombre de bilans sur 24h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire conformes	7	
VP.211	Nombre de bilans sur 24h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire	12	

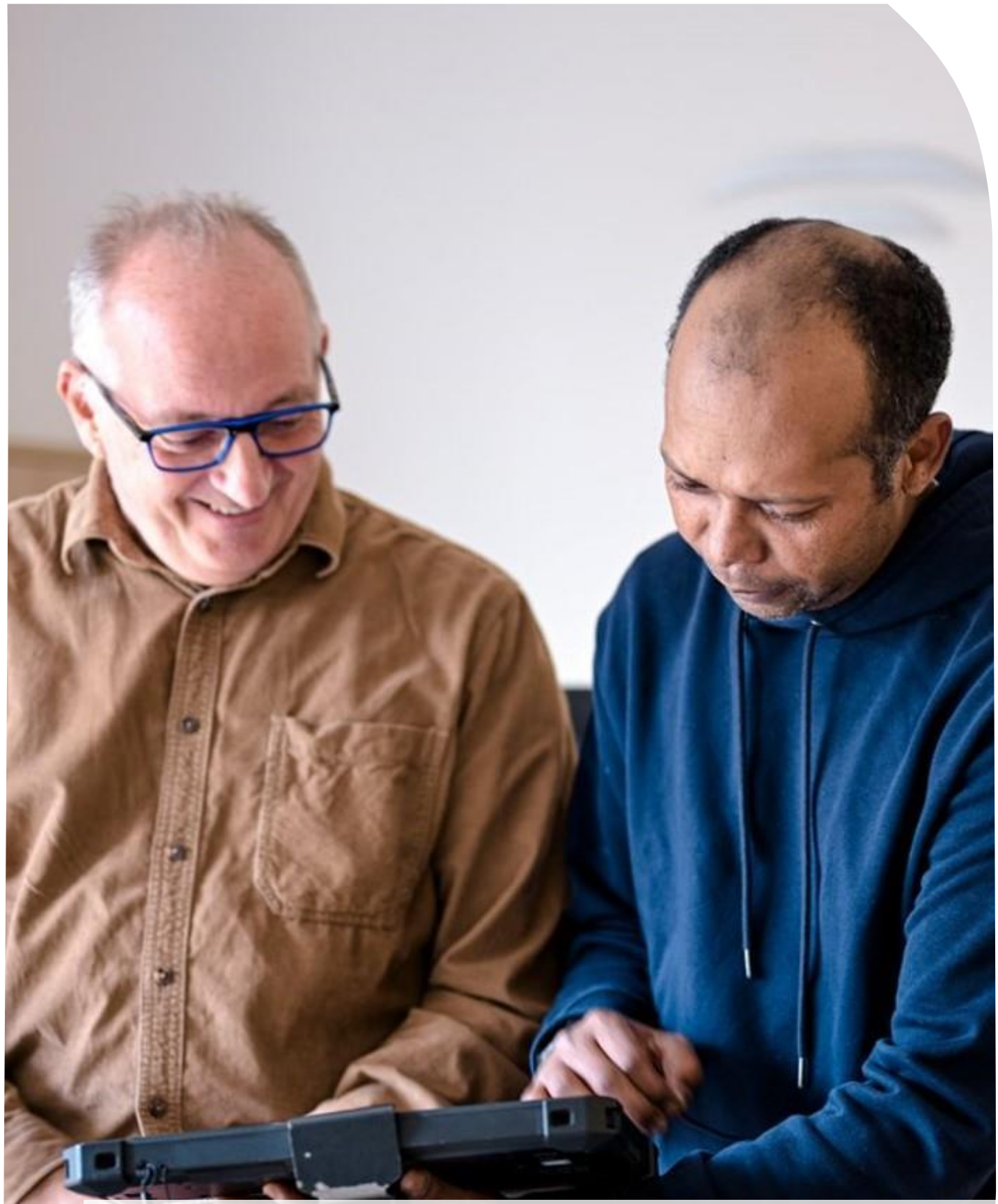
Données exploitation par installation			
	STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE		
VP.176	Charge entrante en DBO5	1 655,89	
VP.208	Boues évacuées en tMS	979,388	
VP.209	Tonnage total des boues admises par une filière conforme	979,388	
VP.210	Nombre de bilans sur 24h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire conformes	76	
VP.211	Nombre de bilans sur 24h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire	104	

Données exploitation par installation			
	Lagune - ESTREE CAUCHY		
VP.176	Charge entrante en DBO5	9,449	
VP.208	Boues évacuées en tMS	NR	
VP.209	Tonnage total des boues admises par une filière conforme	0	
VP.210	Nombre de bilans sur 24h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire conformes	2	
VP.211	Nombre de bilans sur 24h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire	2	

Données exploitation par installation			
	Lagune - BAJUS		
VP.176	Charge entrante en DBO5	4,131	
VP.208	Boues évacuées en tMS	NR	
VP.209	Tonnage total des boues admises par une filière conforme	0	
VP.210	Nombre de bilans sur 24h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire conformes	1	
VP.211	Nombre de bilans sur 24h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire	2	

Données exploitation par installation			
	Lagune - DIEVAL		
VP.176	Charge entrante en DBO5	34,58	
VP.208	Boues évacuées en tMS	NR	
VP.209	Tonnage total des boues admises par une filière conforme	0	
VP.210	Nombre de bilans sur 24h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire conformes	2	
VP.211	Nombre de bilans sur 24h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire	2	

Boues			
VP.208	Quantité totale des boues évacuées (en Tonnes de Matière Sèches)	**979,39**	tMS
D203.0	Quantité totale des boues issues des ouvrages d'épuration (en Tonnes de Matière Sèches)	**979,39**	tMS
VP.209	Quantité totale des boues admises par une filière conforme (en Tonnes de Matière Sèches)	**979,39**	tMS
P206.3	**Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation**	**100%**	



5 LE CARE

Le compte rendu financier sur l'année d'exercice

LE CARE

SAUR SAS

ANNEE 2025

COLLECTIVITE CABBALR Lot 2 Sud ouest

Compte annuel de résultat de l'exploitation

En Application du décret du 14 mars 2005

En milliers d'euros	2025
PRODUITS	**3 006,4**
Produits accessoires	3 006,4
CHARGES	**2 962,6**
Personnel	503,4
Energie électrique	313,5
Produits de traitement	168,3
Analyses	16,9
Sous-traitance, matières et fournitures	629,6
Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles (1)	29,3
Autres dépenses d'exploitation	358,0
Télécommunications, poste et télégestion	*8,2*
Engins et véhicules	*117,3*
Informatique	*97,9*
Assurances	*5,2*
Locaux	*41,0*
Divers	*88,5*
Frais de contrôle	25,0
Contribution des services centraux et recherche	382,5
Charges relatives aux renouvellements	524,7
Pour garantie de continuité du service	*56,3*
Programme contractuel	*16,5*
Fonds contractuel	*451,9*
Charges relatives aux investissements contractuels	2,8
Charges relatives investissements du domaine privé	8,4
RESULTAT AVANT IMPOT	**43,9**
Impôt sur les Sociétés (calcul normatif)	**11,0**
RESULTAT	**32,9**

Conforme à la circulaire FP2E du 31/01/2006

Validé le 27/05/2026

(1) Si impôts locaux, taxes et redevances contractuelles :
y compris redevance domaniale : département, région, Etat et redevance d'occupation du domaine public de la collectivité.

METHODES ET ELEMENTS DE CALCUL DU CARE

Le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation (CARE) ci-joint est préparé conformément à l'article 2 de la loi du 08/02/1995, qui impose au délégataire de service public l'obligation de publier un rapport annuel. Ce rapport a pour objectif d'informer le délégant sur les comptes financiers, la qualité de service et l'exécution du service public délégué.

La présentation du CARE est en conformité avec les directives de la circulaire n° 740 de la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau, et elle tient compte des recommandations formulées par le Comité "Secteur public" de l'Ordre des experts-comptables, telles que présentées dans ses ouvrages "Le rapport annuel du délégataire de service public" et "L'eau et l'assainissement, déclinaison sectorielle du rapport annuel du délégataire de service public", publiés dans la collection "Maîtrise de la gestion locale".

En plus de cette circulaire, celle du 31/01/2006, en application du décret 2005-236 du 14/03/2005, a été ajoutée. Cette circulaire inclut les chiffres de l'année en cours, et à partir de l'exercice 2006, ceux de l'année précédente sont également mentionnés. La variation constatée (en pourcentage) entre l'année en cours et l'année précédente est systématiquement indiquée.

L'annexe au Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation a pour objectif d'expliquer les méthodes de préparation de la partie financière du rapport annuel, y compris ses composantes. Elle commence par présenter les différents niveaux d'organisation du rapport.

Modalités d'établissement du compte annuel du résultat de l'exploitation et composantes des rubriques :

Le CARE regroupe, par nature, l'ensemble des produits et des charges imputables au contrat de délégation de service public permettant de déterminer l'économie du contrat.

1) **PRODUITS** • la rubrique "Produits" comprend :

Exploitation du Service : le montant total, hors TVA, des produits d'exploitation (part fermière) se rapportant à l'exercice.

Collectivités et autres organismes publics : le montant total, hors TVA, des produits collectés pour le compte de la Collectivité ainsi que les diverses taxes et redevances perçues pour le compte des organismes publics.

Travaux attribués à titre exclusif : le montant total, hors TVA, des travaux réalisés dans le cadre du contrat, par application d'un bordereau de prix annexé à ce contrat.

Produits accessoires : les montants hors TVA facturés, conformément aux dispositions du contrat de délégation, aux clients abonnés au service, dans le cadre de prestations ponctuelles.

2) **CHARGES** • les charges relatives au contrat, reprises dans le CARE, conformément à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006 peuvent être classifiées de la manière suivante

Des charges directement affectées au contrat : il s'agit essentiellement des charges du Secteur, ainsi que celles des services mutualisés du Territoire. Elles comprennent :

- Des charges directes faisant l'objet d'une comptabilisation immédiate sur le contrat,
- Des charges réparties dont une quote-part est imputée au contrat en fonction de clés de répartition techniques, différentes selon la nature des charges afin de tenir compte de la clé économiquement la mieux adaptée (gestion technique, gestion clientèle, engins et véhicules…).
    - La gestion technique (ingénieurs et techniciens d'exploitation, chimistes, logiciels techniques, télégestion, cartographie…) est répartie sur chaque contrat en fonction du Chiffre d'Affaires du contrat par rapport au Chiffre d'Affaires du Territoire.
    - La gestion clientèle (frais de personnel du service clientèle, plateforme téléphonique, frais de facturation, frais d'affranchissement, frais de relance…) est imputée sur chaque contrat proportionnellement au nombre de clients du contrat.
    - Les frais « engins et véhicules » sont imputés sur chaque contrat du Territoire proportionnellement au coût de personnel d'exploitation du contrat par rapport au coût total du personnel d'exploitation du Territoire.
- Des Charges réparties entre les contrats : ces charges sont réparties au prorata de la Valeur Ajoutée Analytique (VAA) du contrat. Il s'agit notamment :
    - Des « Frais de Territoire et de secteur » représentant des frais d'encadrement du contrat répartis par nature de charge,
    - Des "Frais de structure centraux" représentant la contribution du contrat aux services Centraux et à la Recherche et Développement.
- Des Charges économiques calculées : il s'agit de charges (investissements réalisés par le délégataire) dont les paiements sont effectués à une périodicité différente de l'exercice. Afin de faire ressortir de façon régulière l'économie du contrat, ces charges sont lissées sur toute la durée de celui-ci.

CHARGES • La rubrique "charges" comprend :

Personnel : Cette rubrique correspond au coût du personnel de la société, incluant les salaires et charges sociales et les frais annexes de personnel (frais de déplacement, vêtements de travail et de sécurité, plan d'épargne entreprise…) ainsi qu'au coût du personnel intérimaire intervenant sur le contrat.
L'imputation des frais de personnel d'exploitation est réalisée sur la base de fiches de pointage. Cela intègre également une quote-part d'encadrement, de personnel technique et clientèle.
Cette rubrique comprend également la « Participation légale des salariés aux résultats de l'entreprise ».

Énergie électrique : Cette rubrique comprend la fourniture d'énergie électrique exclusivement dédiée au fonctionnement des installations du service.

Achats d'Eau : Cette rubrique comprend les Achats d'eau en gros auprès de tiers ou auprès d'autres contrats gérés par l'entreprise effectués exclusivement pour la fourniture d'eau potable dans le cadre du contrat.

Produits de traitement : Cette rubrique comprend exclusivement les produits entrant dans le process de production.

Analyses : Cette rubrique comprend les analyses réglementaires ARS et celles réalisées par le Délégataire dans le cadre de son autocontrôle.

Sous-traitance, Matières et Fournitures : Cette rubrique comprend :

- Sous-traitance : les prestations de sous-traitance comprennent les interventions d'entreprises extérieures (terrassement, hydrocurage, espaces verts, cartographie …) ainsi que des prestations réalisées par des services communs de l'entreprise telles que des prestations d'hydrocurage, de lavage de réservoir, de recherche de fuites par corrélation acoustique.
- Matières et Fournitures : ce poste comprend :
    - Les charges relatives au remplacement de compteurs qui ne sont pas la propriété de l'entreprise ;
    - La location de courte durée de matériel sans chauffeur ;
    - Les fournitures nécessaires à l'entretien et à la réparation du réseau ;
    - Les fournitures nécessaires à l'entretien du matériel électromécanique ;
    - Le matériel de sécurité ;
    - Les consommables divers.

Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles : Cette rubrique comprend :

- La contribution économique territoriale (CET) ;
- La contribution sociale de solidarité ;
- La taxe foncière ;
- Les redevances d'occupation du domaine public.

Autres dépenses d'exploitation :

- "Télécommunications, poste et télégestion" : ce poste comprend les frais de lignes téléphoniques dont ceux relatifs à la télésurveillance ainsi que les dépenses d'affranchissement (hors facturation).
- "Engins et véhicules" : ce poste comprend les charges de location longue durée des véhicules, consommation de carburant, entretien et réparations, assurances. Le total des charges de la section "Engins et véhicules" fait l'objet d'une imputation sur chacun des contrats du Territoire proportionnellement au coût de personnel d'exploitation du contrat par rapport au coût total du personnel d'exploitation du Territoire.
- "Informatique" : ce poste comprend les frais liés au matériel et logiciels des personnels intervenant sur le contrat. Il comprend également les frais liés aux logiciels métier, nécessaires à la réalisation du contrat ainsi que les frais de facturation :
    - SAPHIR et NAÏA, logiciel de gestion de la relation clientèle ;
    - QUALITE-PRODUIT, logiciel de suivi de la qualité ;
    - GAM&EAU et NEO, logiciel de suivi de la production, suivi de la force motrice et de planification ;
    - J@DE, logiciel de gestion et des achats ;
    - eSigis, logiciel de cartographie ;
    - GEREMI, logiciel de télésurveillance.
- "Assurances" : ce poste comprend :
    - La prime d'assurance responsabilité civile relative au contrat. Cette assurance a pour objet de garantir les tiers des dommages matériels, corporels et incorporels dont la responsabilité incomberait au délégataire ;
    - Les primes dommages ouvrages ;
    - Les autres primes particulières d'assurance s'il y a lieu ;
    - Les franchises appliquées en cas de sinistre.
- "Locaux" : ce poste comprend les charges relatives à l'utilisation des locaux.
- "Divers" : autres charges.

Frais de contrôle : Ces frais concernent le contrôle contractuel du service, lorsque sa charge incombe au délégataire.

Contribution aux Services Centraux et Recherche : Une quote-part de frais de structures nationale et régionale, telle que décrite au chapitre 1, est imputée sur chaque contrat.

Collectivités et autres organismes publics : Ce poste comprend :

- La part communale ou intercommunale ;
- Les taxes (TVA) ;
- Les redevances (Agence de l'eau, voies navigables de France, etc).

Charges relatives aux Renouvellements : ce poste comprend plusieurs notions compatibles :

- « Garantie pour continuité de service » implique que le délégataire assume entièrement et à ses risques tous les coûts d'entretien, de réparation et de renouvellement des ouvrages nécessaires pour maintenir la continuité du service. Ces dépenses doivent être couvertes par le délégataire sans qu'il y ait d'ajustement (à la hausse ou à la baisse) de sa rémunération contractuelle. Le montant indiqué dans cette rubrique comprend la somme des dépenses réelles pour le renouvellement non planifié et l'entretien électromécanique.
- "Programme contractuel de renouvellement" : cette rubrique correspond aux engagements contractuels du délégataire, sur un programme prédéterminé de travaux. Il s'agit généralement d'un lissage économique sur la durée du contrat.
- "Compte (ou Fonds contractuel) de renouvellement" : le délégataire est tenu de prélever régulièrement sur ses produits un certain montant et de le consacrer aux dépenses de renouvellement dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique. Un décompte contractuel est alors tenu qui borne strictement les obligations des deux parties. Dans la mesure où l'obligation du délégataire au titre d'un exercice donné est strictement égale à la dotation au compte (ou fonds contractuel), c'est le montant de cette dotation qui doit alors figurer sur le CARE.

Charges relatives aux Investissements : Elles comprennent les différents types d'obligations existant dans le contrat :

- Programme contractuel d'investissements ;
- Fonds contractuel d'investissements ;
- Annuité d'emprunts de la collectivité prises en charge par le délégataire ;
- Investissements incorporels.

Les montants engagés par le délégataire au titre des investissements réalisés sur le contrat font l'objet d'un amortissement financier présenté sur le CARE sous forme d'une annuité constante.

Les charges relatives au remboursement d'annuités d'emprunts contractés par la collectivité et que le délégataire s'est engagé contractuellement à rembourser font l'objet d'un calcul actuariel consistant à ramener chaque annuité en investissement début de période et à définir le montant de l'annuité constante sur toute la durée du contrat permettant d'obtenir une Valeur Actuelle Nette (VAN) égale à zéro.

Charges relatives aux Investissements du domaine privé : Le montant de cette rubrique comprend l'amortissement du matériel, des engins et véhicules, du gros outillage et des compteurs propriété de l'entreprise affectés au contrat ainsi que les frais financiers relatifs au financement de ces immobilisations calculés sur la base de la valeur nette comptable moyenne de celles-ci.

Perte sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement : Ce poste comprend :

- Les annulations de créances incluant notamment celles au titre du Fonds de Solidarité Logement (FSL Eau) ;
- Les provisions pour créances douteuses ;
- Les frais d'actes et de contentieux.

3) RESULTAT AVANT IMPOT

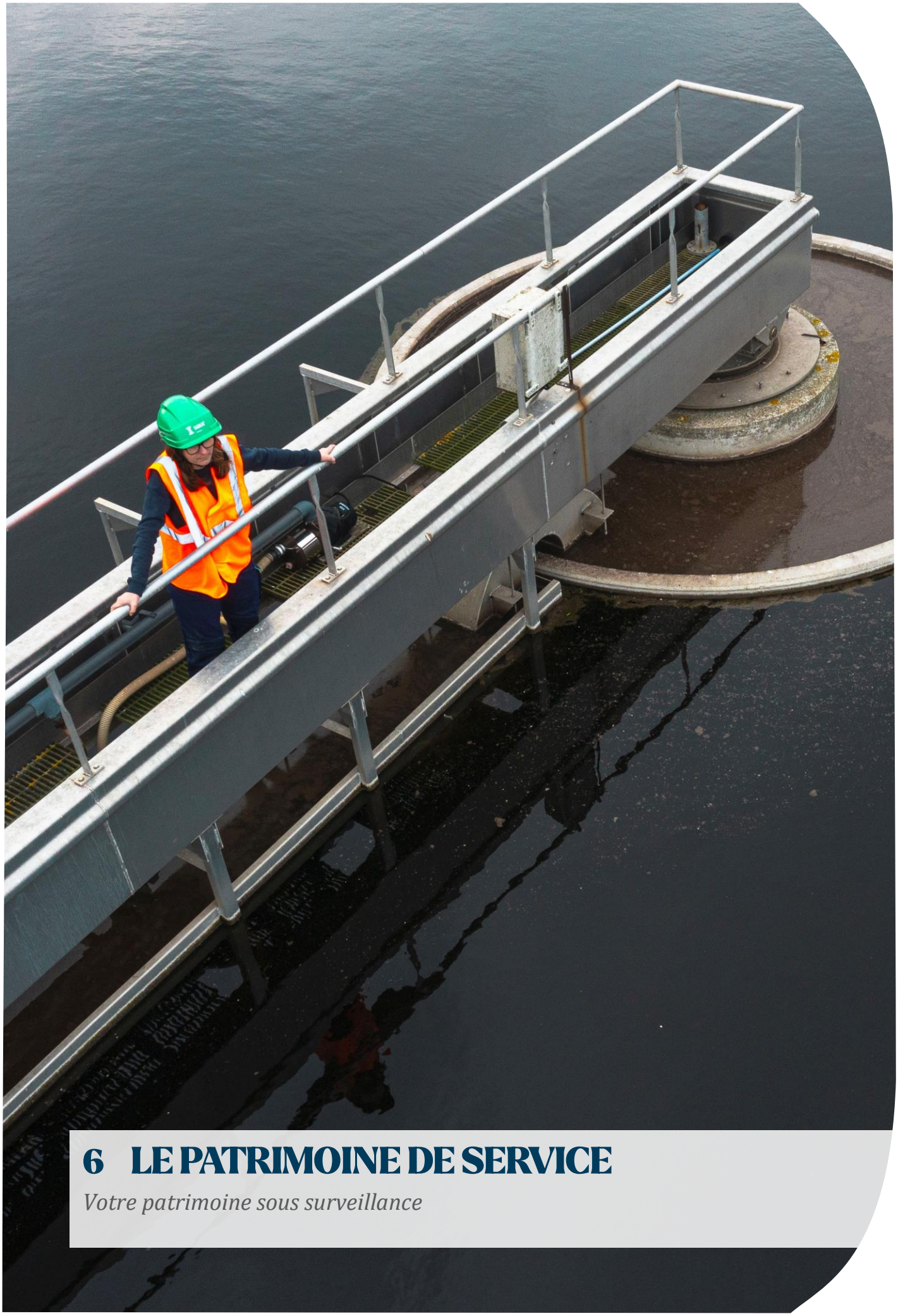
Il s'agit de la différence entre les produits et les charges.

4) IMPOT SUR LES SOCIETES

Cet impôt ne s'applique que pour les contrats ayant un Résultat avant Impôt bénéficiaire. Le taux d'impôt sur les sociétés appliqué au résultat des contrats est de 33.33%.

5) RESULTAT

Il s'agit du Résultat restant après éventuel Impôt sur les Sociétés.



6 LE PATRIMOINE DE SERVICE

Votre patrimoine sous surveillance

VOTRE PATRIMOINE

Synthèse de votre patrimoine	
Station(s) d'épuration	6
Capacité épuratoire (eq Hab)	48 877
Poste(s) de relevage	75





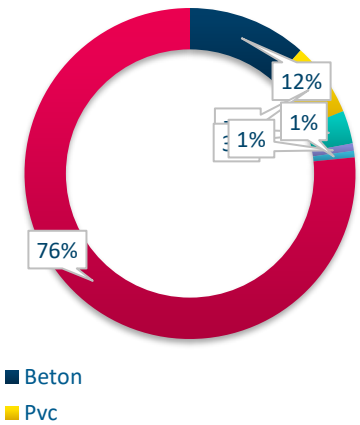
LE RESEAU

Le réseau de collecte des eaux usées se compose de conduites à écoulement gravitaire et de conduites de refoulement.

	2025
Linéaire total amont et aval de la station de réseau d'eaux usées (kml)	274,385
Linéaire de réseau Eaux Pluviales (kml)	241,483

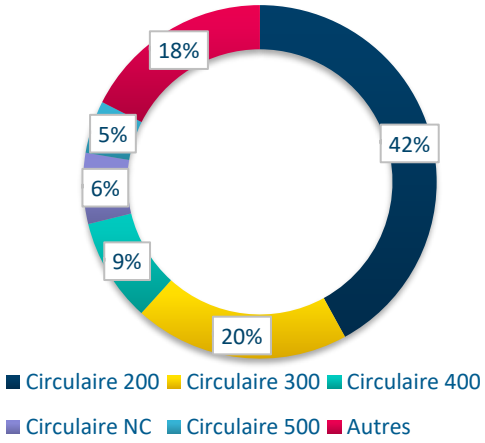
Dans les graphiques de répartition des linéaires par diamètres et matériaux, seules les 5 premières catégories sont affichées.

Répartition par matériau



Matériau	Valeur (%)
Beton	11,65
Pvc	7,2
Polyéthylène expansé haute densité	3,23
Amiante ciment	0,72
Grès	0,64
Autres	76,56

Répartition par diamètre



Diamètre	Valeur (%)
Circulaire 200	42,01
Circulaire 300	19,69
Circulaire 400	9,47
Circulaire NC	6,48
Circulaire 500	4,81
Autres	17,55



7 BILAN DE L'ACTIVITE DE CETTE ANNEE

Un regard sur notre activité

BILAN DE LA QUALITE DU TRAITEMENT

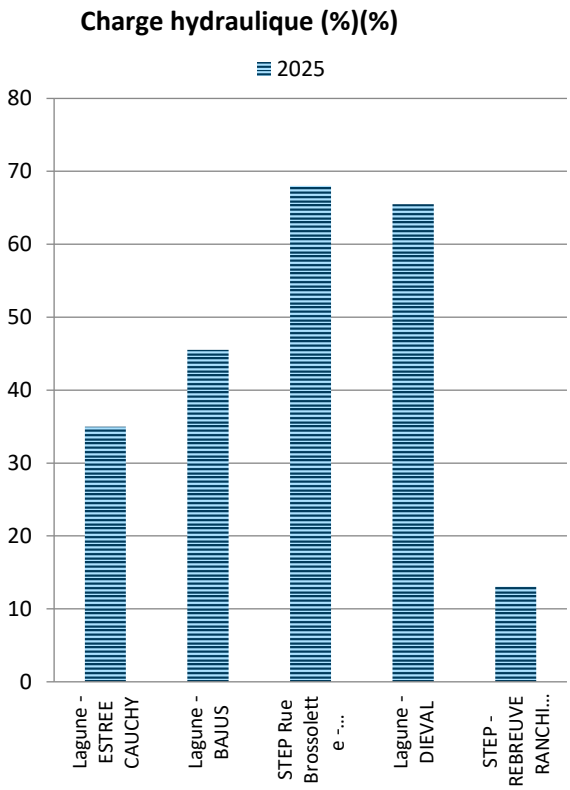
La charge hydraulique annuelle

Charge hydraulique annuelle = moyenne [Volumes entrants journaliers (m^3/j) / Débit nominal* de la station (m^3/j) x 100].

Selon les volumes journaliers enregistrés lors des bilans 24h

Nom de l'installation	2025 %
Lagune - BAJUS	45,53%
Lagune - Diéval	65,5%
Lagune - ESTREE CAUCHY	35 %
STEP - REBREUVE RANCHICOURT	13,04%
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	68%

Selon les volumes journaliers enregistrés au débitmètre en entrée A3 de la station

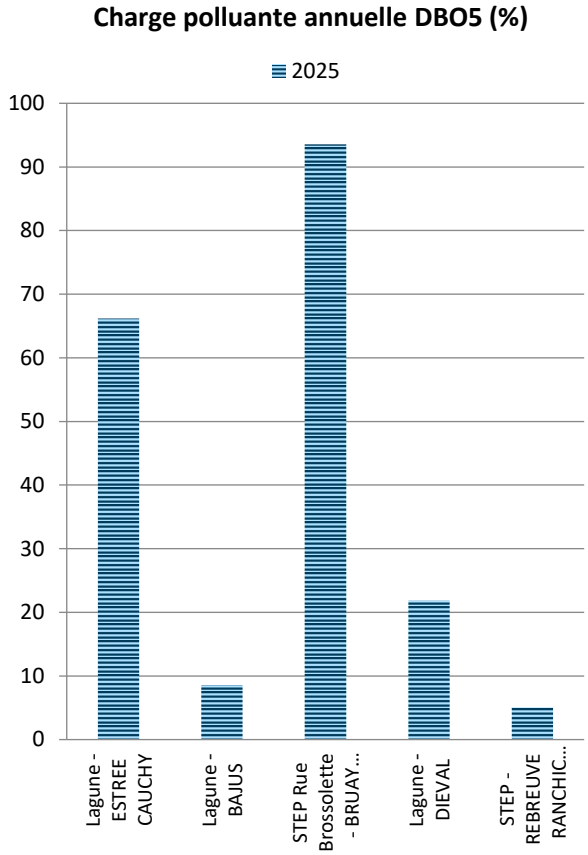


**Charge nominale définie dans l'acte préfectoral de la station*

La charge polluante annuelle

Charge polluante annuelle = moyenne [(Volumes entrants journaliers (m^3/j) x concentration DBO5 (mg/l) /1000) / capacité nominale* DBO5 de la station x 100].

Nom de l'installation	2025 %
Lagune - BAJUS	8,55%
Lagune - Diéval	21,87%
Lagune - ESTREE CAUCHY	66,16%
STEP - REBREUVE RANCHICOURT	5,03%
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	63,53%



** Charge nominale définie dans l'acte préfectoral de la station*

Les volumes d'effluents épurés

Nom de l'installation	Situation du point mesuré	2025 m³
Lagune - BAJUS	Entrée	214
Lagune - BAJUS	Sortie	197
Lagune - Diéval	Entrée	261
Lagune - Dièval	Sortie	227
Lagune - ESTREE CAUCHY	Entrée	27 394
Lagune - ESTREE CAUCHY	Sortie	27 394
STEP - REBREUVE RANCHICOURT	Entrée	19 075
STEP - REBREUVE RANCHICOURT	Sortie	19 584
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Entrée	2 454 862
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Sortie	2 671 168

LES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES

Le tableau ci-après présente les consommations d'énergie calculées à partir de la facturation du distributeur pour l'ensemble du contrat au cours de l'exercice, et prennent en compte toutes les corrections de facturation : avoirs et rattrapages.

	2025
Consommation en KWh	2 810 273

Face au défi environnemental et climatique et à la nécessité absolue de réduire drastiquement les émissions humaines de CO2, de nombreuses entreprises françaises se sont engagées dans la transition énergétique.

Dans ce cadre, SAUR a mis en place un plan d'action afin d'optimiser ses consommations d'énergie. Des améliorations des conditions d'exploitation sont apportées et un suivi de l'évolution des consommations d'électricité est réalisé tous les mois sur l'ensemble du parc, afin de déceler d'éventuelles dérives

ComsEDF

LES BOUES ET LES SOUS–PRODUITS

Les boues sont des résidus produits par une station d'épuration des eaux usées. Il existe plusieurs types de boues d'épuration selon qu'elles proviennent des différents procédés de traitement des eaux usées (exemple : boue primaire, boue physico-chimique, boue biologique, boue mixte,...)



Production de boues

Libellé de l'installation	2025 (tMS)
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	618,681
STEP - REBREUVE RANCHICOURT	0,607

Evacuation des boues

Libellé de l'installation	Destination	2025 (tMS)
STEP - REBREUVE RANCHICOURT	Boues traitées vers épandage agricole	0
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Boues traitées vers épandage agricole	979,388

Les sous-produits : Refus de Dégrillage

Libellé de l'installation	Destination	2025 (Kilogrammes)
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Refus dégrillage évacué vers décharge (F)	39 300
STEP - REBREUVE RANCHICOURT	Refus dégrillage évacué vers décharge (F)	240

Les sous-produits : Graisses

Libellé de l'installation	Destination	2025 (Kilogrammes)
STEP - REBREUVE RANCHICOURT	Graisses évacuées vers décharge	0
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Graisses évacuées vers décharge	0

Les sous-produits : Sables

Libellé de l'installation	2025 (Kilogrammes)
STEP - REBREUVE RANCHICOURT	0

STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	0

Les apports extérieurs

Libellé de l'installation	Origine	2025 (Mètre cube)
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	S12 - Matières de vidange - Volume (en m³)	719



8 LA QUALITE DU TRAITEMENT

La qualité du traitement, notre priorité

Pour mieux comprendre :

Suite à l'arrêté du 21 juillet 2015 concernant les systèmes de collecte et de traitement des eaux usées, nous présentons ci-dessous une évaluation de la conformité effectuée par l'exploitant en appliquant les règles de calcul définies dans la réglementation.

L'avis officiel émanant de la Police de l'eau n'est pas inclus dans le présent rapport, car il ne nous a pas été communiqué avant la rédaction de ce document. L'évaluation de la Police de l'eau doit être transmise à la collectivité, à l'exploitant et à l'Agence de l'eau avant le 1er mai de l'année N+1. Ces modifications réglementaires, fondées sur la capacité de traitement de l'installation et les conditions de fonctionnement, peuvent expliquer des changements de conformité.

Nous sommes à votre disposition pour expliquer ces évolutions.

DETAIL DE LA CONFORMITE PAR SYSTEME DE TRAITEMENT

Nombre de bilans 24h acceptables par système de traitement

Remarque : Pour les installations dont la capacité est inférieure à 30 kg de DBO5/j, le bilan de fonctionnement et les évaluations de conformité n'interviennent que tous les deux ans.

Libellé de l'installation	2025
Lagune - BAJUS	2
Lagune - DIEVAL	2
Lagune - ESTREE CAUCHY	2
STEP - REBREUVE RANCHICOURT	12
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	104



Taux de conformité par système de traitement

Libellé de l'installation	2025	Evaluation de la conformité par l'exploitant
Lagune - BAJUS	50%	Non Conforme
Lagune - DIEVAL	100%	Conforme
Lagune - ESTREE CAUCHY	100%	Conforme
STEP - REBREUVE RANCHICOURT	58,33%	Non Conforme
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	73,08%	Non Conforme

Le taux de conformité est calculé en divisant le nombre de bilans acceptables et conformes par le nombre total de bilans acceptables par système de traitement.



9 LES INTERVENTIONS REALISEES

Préserver et moderniser votre patrimoine

LES INTERVENTIONS D'EXPLOITATION

Bilans des interventions d'exploitations

	2025
Hydrocurage total réalisé (ml)	**23000**
Hydrocurage EU et UN (ml)	**19 613**
Hydrocurage EP (ml)	**3 387**
Avaloirs	**10 454**

Les opérations d'hydrocurage du réseau

Afin d'assurer la continuité de l'écoulement des effluents, d'anticiper et d'éviter les désobstructions d'urgence, SAUR assure des campagnes préventives d'hydrocurage des canalisations et ouvrages annexes (avaloirs, postes etc).

	2025
Linéaires contrôlés par passage caméra (ml)	2 618
Nombre de débouchages du réseau	253
Nombre de nettoyage des postes de relevage	**67**

Les passages caméra

Il s'agit des opérations d'inspection télévisée des réseaux d'assainissement. Elles se font après curage au moyen d'un robot équipé d'une caméra vidéo. Elles permettent de contrôler l'état du réseau et d'y déceler divers désordres (racines, casse circulaire, ovalisation, branchement pénétrant, problème de joint, contre pentes, etc.). Ces désordres peuvent être à l'origine de problèmes de bouchage, d'eaux parasites etc.



Les travaux d'exploitations

	2025
Nombre de travaux d'exploitation	**36**



Les contrôles liés aux certificats d'urbanismes

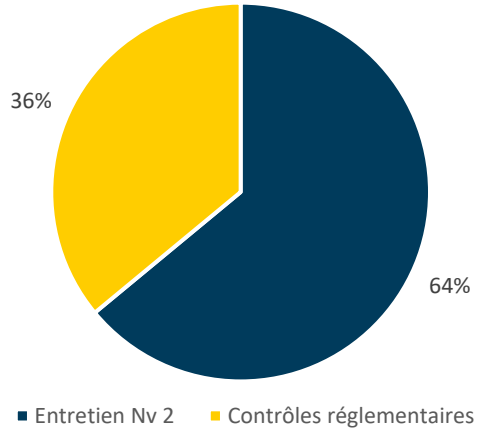
	2025
Nombre de contrôles	**75**

LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE

Les opérations de maintenance ont pour but de maintenir ou de rétablir un groupe fonctionnel, un équipement ou du matériel dans un état spécifié, ou de leur restituer les caractéristiques de fonctionnement requises.

Répartition des interventions de maintenance selon leur type

Interventions	2025
Entretien niveau 2	54
Contrôles réglementaires	30



Les interventions de contrôles réglementaires ont pour objectif de vérifier la conformité des installations et des équipements suivants, dans le but de garantir la sécurité du personnel :

- installations électriques
- systèmes de levage
- ballons anti-béliers

Les interventions d'entretien de niveau 1 : désigne les opérations de maintenance préventive et/ou corrective **simples** (réglages, remplacement de consommables, graissages …). Ce type d'entretien n'est pas abordé dans le rapport.

Les interventions d'entretien de niveau 2 : désigne les opérations de maintenance préventive et/ou corrective de **complexité moyenne** (réparations réalisées en ateliers spécialisés, remplacement d'équipements ou sous équipements). L'entretien 2ème niveau n'inclut pas les opérations de renouvellement dans le cadre du compte de renouvellement et/ou du programme de renouvellement

Les contrôles métrologiques : ils permettent de vérifier la justesse des appareils de mesures (débitmètres, préleveurs entrée / sortie STEP, échelles de mesure hauteurs …) afin d'assurer et contrôler la fiabilité des données récoltées.



Répartition des interventions de maintenance selon leur nature curative ou préventive.

Type	2025
Curatif	53
Préventif	1

Les interventions de maintenance peuvent être soit de nature :

- curative : opération faisant suite à un dysfonctionnement ou à une panne.
- préventive: opération réalisée lors du fonctionnement normal d'un équipement afin d'assurer la continuité de ses caractéristiques de marche et d'éviter l'occurrence d'une panne.



10 LES PROPOSITIONS D'AMELIORATION

Améliorer votre patrimoine, une priorité

LES PROPOSITIONS D'AMELIORATION

Proposition	Site
Diagnostic Génie civil des goulottes des deux clarificateurs à cause des fuites	STEP Bruay
Diagnostic Génie Civil de la STEP car un nombre important de fissure est présent sur les ouvrages	STEP Bruay
Réhabilitation & fiabilisation de la filière boue (traitement) Agrandissement de l'aire à boue de Bruay (Stockage)	STEP Bruay
Sécurisation des PR en fonction de leur degré de dangerosité (étude en annexe du RAD)	Réseau
Consolidation de la berge coté rivière de la première lagune	Lagune Diéval
Installation de bornes électriques pour rechargement de véhicule	STEP Bruay



11 LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Garantir la performance de votre réseau

LES INDICATEURS DU MAIRE (IDM) ISSUS DU DECRET DU N° 2007-675 ET ARRETE DU 02 MAI 2007

Les indicateurs descriptifs du service de l'année 2025

QUALITE DES REJETS			
P254.3 : Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	**VP.211 : Nombre de bilans 24h acceptables**	**VP.210 : Nombre de bilans 24h acceptables et conformes**	**VP.176 : Charge entrante en DBO5**
72	**122**	**88**	**1720,077 Kg/j**
Pourcentage de bilans sur 24H réalisés dans le cadre de l'autosurveillance conformes à la réglementation	Donnée de Consolidation de l'indicateur P254.3	Donnée de Consolidation de l'indicateur P254.3	Donnée de Consolidation de l'indicateur P254.3

QUALITE DES REJETS	
P206.3 : Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	**VP.208 : Quantité totale de boues évacuées par des filières conformes à la réglementation**
100%	**979,388 tMS**
Pourcentage des boues évacuées selon une filière conforme à la réglementation. La filière est conforme selon deux critères : - Transport des boues effectué conformément à la réglementation en vigueur. - Filière de traitement autorisée ou déclarée	Les sous-produits et les boues de curage ne sont pas pris en compte dans cet indicateur. (telles que les boues curées, les lixiviats, les graisses, etc.).Donnée de Consolidation de l'indicateur P206.3

QUALITE DES REJETS	
D202.0 : Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau des eaux usées	**D203.0 : Quantité de boues évacuées des ouvrages d'épuration**
36 Autorisations de rejets	**979,388 tMS**
Nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non domestiques signés par la collectivité. La donnée est fournie selon la base d'information en notre possession.	Les sous-produits et les boues de curage ne sont pas pris en compte dans cet indicateur. (telles que les boues curées, les lixiviats, les graisses, etc.).

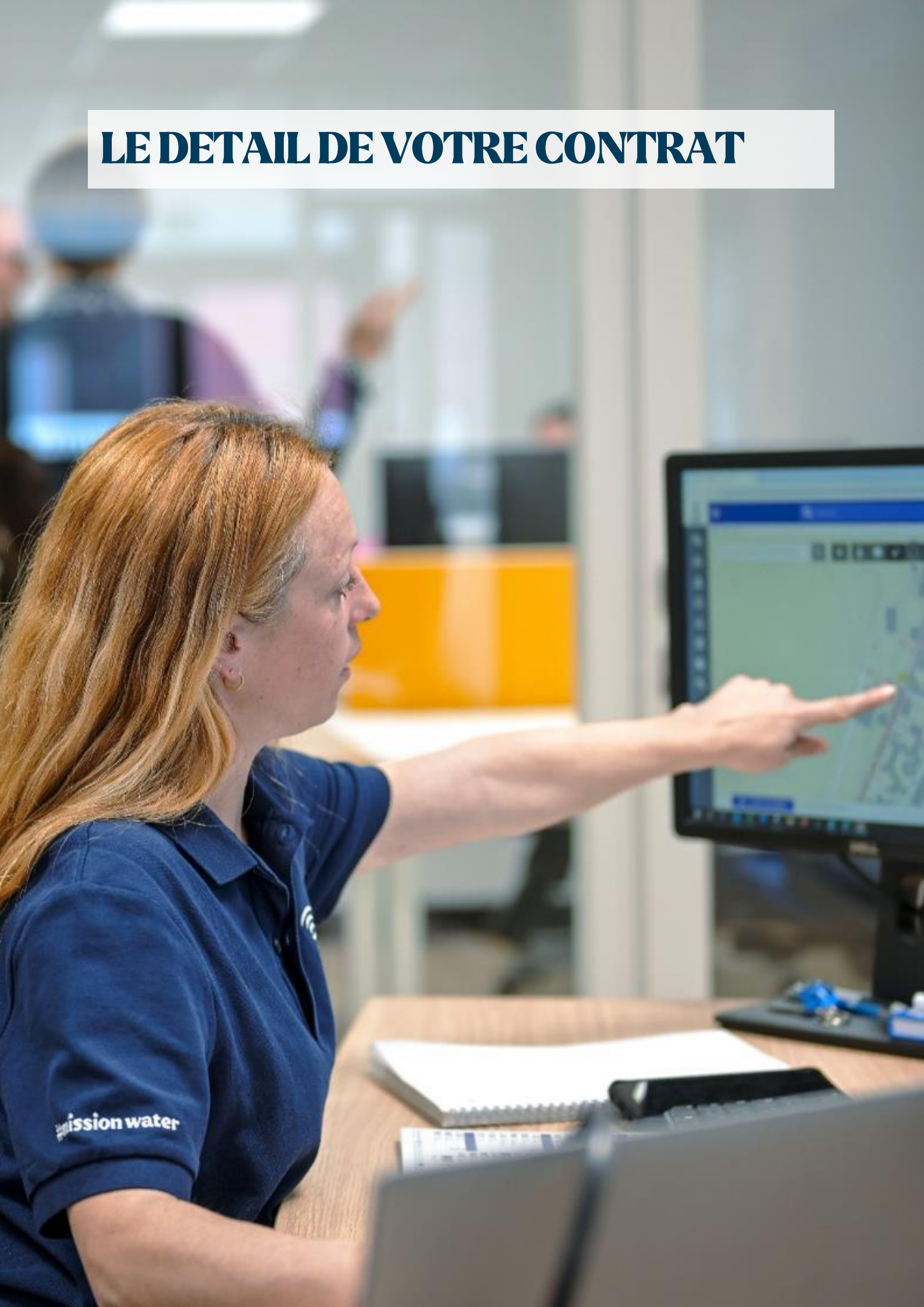
PERFORMANCE DE RESEAU		
P202.2 : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale de collecte des eaux usées	**VP.077 : Linéaire total de réseau de collecte (hors branchement) situé à l'amont des stations d'épuration y compris le réseau d'eau pluvial**	**P255.3 : Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées**
35/120 points	**515,868 km**	**110/120 points**
Voir le détail de l'indice dans le chapitre concerné.	Données de consolidation de l'indicateur P202.2.	Voir le détail de l'indice dans le chapitre concerné.

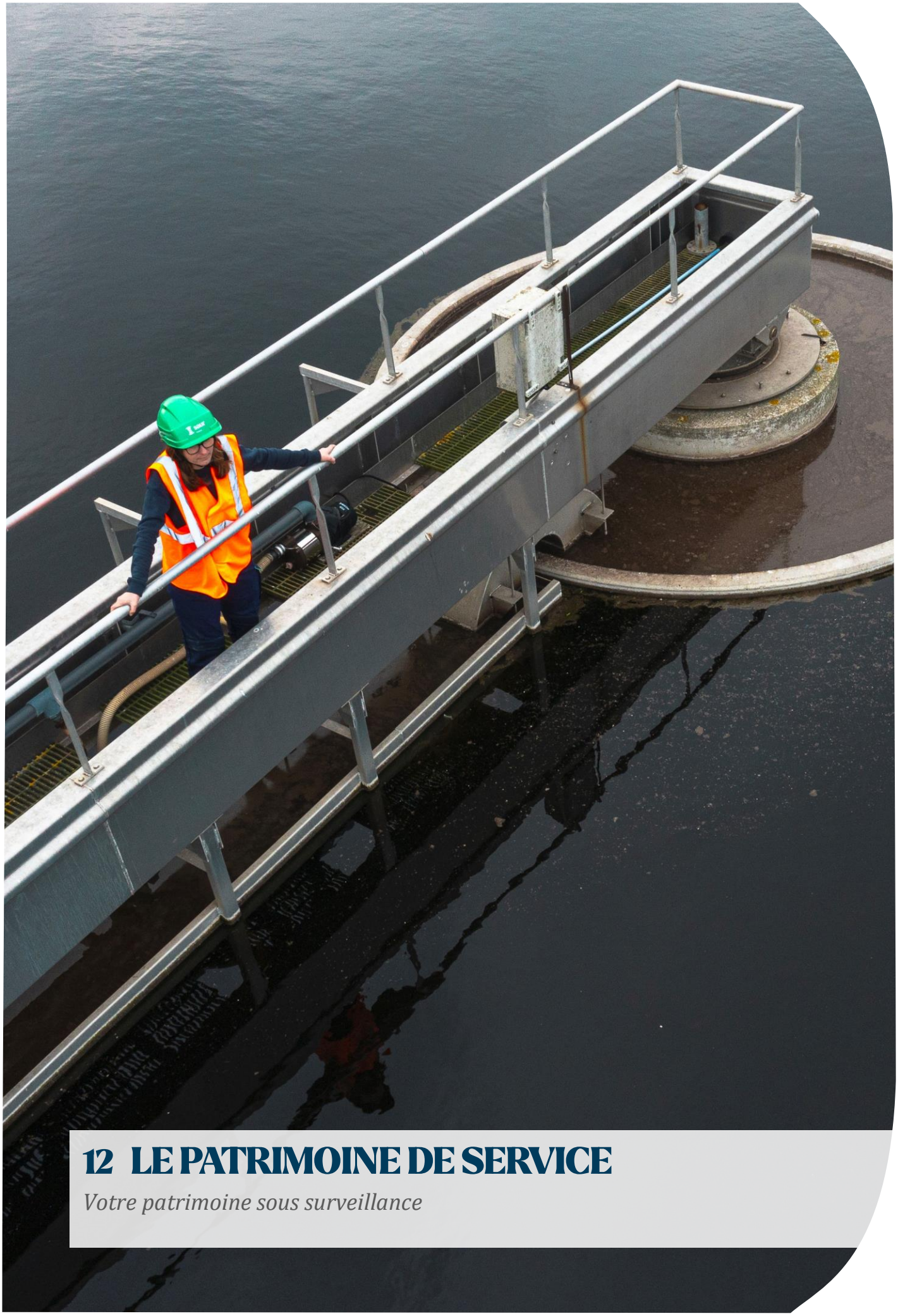
PERFORMANCE DE RESEAU		
VP.186 : Charge de DBO5 collecté estimée sur le contrat	**P201.1 : Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées. Cet indicateur n'est officiellement pas calculé, il est fourni à titre indicatif**	**Nombre de branchements desservis sur le périmètre du contrat (raccordés et raccordables)**
- Kg/j	**NR**	**- branchements**
Contrairement à la charge totale moyenne collectée, cette valeur est basée sur la production en DBO5 de la population estimée du périmètre du contrat, sachant que chaque habitant produit environ 0.06kg de DBO5 par jour. Données de consolidation de l'indicateur P255.3.	Le taux est déterminé en divisant le nombre d'abonnés desservis par le nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant du service d'assainissement collectif. Il est important de noter que cet indicateur ne tient compte que du nombre de branchements effectivement raccordés, et non du nombre potentiel de branchements raccordables.	Données de consolidation de l'indicateur P201.1.

PERFORMANCE DE RESEAU		
P253.2 : Taux moyen de renouvellement du réseau de collecte des eaux usées Cet indicateur n'est officiellement pas calculé, il est fourni à titre indicatif	**VP.140 : Longueur cumulée du linéaire de canalisations renouvelé au cours des années N-4 à N**	**VP.077 : Longueur du réseau de collecte des eaux usées au 31/12 (hors pluvial)**
0%	**0 km**	**274,385 km**
Rapport du linéaire de réseau de collecte des eaux usées (hors branchement) renouvelé les 5 dernières années sur la longueur totale du réseau de collecte des eaux usées.	Données de consolidation de l'indicateur P253.2.	Données de consolidation de l'indicateur P253.2.

PERFORMANCE DE RESEAU			
P251.1 : Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers Cet indicateur n'est officiellement pas calculé, il est fourni à titre indicatif	**Nombre de demandes d'indemnisations déposées donnant lieu à dédommagement ou contentieux**	**P252.2 : Nombre de points noirs pour 100 km de réseau**	**VP.046 : Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage**
N.R.	**N.R**	**9,1**	**25 points noirs**
Le taux est calculé en divisant le nombre de demandes par le nombre d'habitants desservis.	Donnée fournie par la collectivité. Données de consolidation de l'indicateur P251.1.	Permets de caractériser la sensibilité structurelle du réseau	Est appelé « points noirs » tout point structurellement sensible du réseau nécessitant au moins deux interventions par an (préventive ou curative) quel que soit sa nature ou le type d'intervention. Données de consolidation de l'indicateur P252.2.

LE DETAIL DE VOTRE CONTRAT





12 LE PATRIMOINE DE SERVICE

Votre patrimoine sous surveillance

LES INSTALLATIONS

Les stations d'épuration

Libellé	Date de mise en service	Capacité nominale (en eq.Hab)	Nature de l'effluent	Télésurveillance	Groupe électrogène	Commune
Lagune - ESTREE CAUCHY	2000	660	Domestique	Oui	Non	ESTREE-CAUCHY
MICRO STEP Fontinettes - HOUCHIN	NC	-	Domestique	Non	Non	HOUCHIN
STEP - REBREUVE RANCHICOURT	2017	2150	Domestique	Oui	Non	REBREUVE-RANCHICOURT
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	1997	45000	Domestique	Ou	Non	BRUAY-LA-BUISSIERE
Lagune - BAJUS	2000	367	Domestique	Non	Non	BAJUS
Lagune - DIEVAL	1900	700	Domestique	Non	Non	DIEVAL

Les postes de relevage

Commune	Libellé	Télésurveillance	Groupe électrogène
BARLIN	PR Belfort - BARLIN	Non	Non
BARLIN	PR Bracquenois - BARLIN	Oui	Non
BARLIN	PR Carrieres - BARLIN	Non	Non
BARLIN	PR chemin de Ruitz - BARLIN	Non	Non
BARLIN	PR Gare - BARLIN	Oui	Non
BARLIN	PR Hersin - BARLIN	Non	Non
BARLIN	PR impasse Ferrer - BARLIN	Non	Non
BARLIN	PR Rabat - BARLIN	Non	Non
BARLIN	PR Vieil Arras - BARLIN	Non	Non
BEUGIN	PR Place - BEUGIN	Oui	Non
BEUGIN	PR Rivage - BEUGIN	Oui	Non
BEUGIN	PR Rue Perrin - BEUGIN	Non	Non
BRUAY-LA-BUISSIERE	PR 524 rue Arthur Lamendin - BRUAY LA BUISSIERE	Non	Non
BRUAY-LA-BUISSIERE	PR Bellevue - BRUAY LA BUISSIERE	Non	Non
BRUAY-LA-BUISSIERE	PR Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Non	Non
BRUAY-LA-BUISSIERE	PR Caron rue d'Hulluch - BRUAY LA BUISSIERE	Non	Non
BRUAY-LA-BUISSIERE	PR Coron Verbecq - BRUAY LA BUISSIERE	Non	Non
BRUAY-LA-BUISSIERE	PR Duranel - BRUAY LA BUISSIERE	Oui	Non
BRUAY-LA-BUISSIERE	PR Fonck - BRUAY LA BUISSIERE	Oui	Non
BRUAY-LA-BUISSIERE	PR KFC (ex falande) - BRUAY LA BUISSIERE	Non	Non
BRUAY-LA-BUISSIERE	PR Rue Amont - BRUAY LA BUISSIERE	Non	Non
BRUAY-LA-BUISSIERE	PR rue Coron Mayeur - BRUAY LA BUISSIERE	Non	Non
BRUAY-LA-BUISSIERE	PR Sentier de Marles - BRUAY LA BUISSIERE	Non	Non
BRUAY-LA-BUISSIERE	PR TP Lamendin - BRUAY LA BUISSIERE	Non	Non
BRUAY-LA-BUISSIERE	PR VANNE Rue Hermant - BRUAY LA BUISSIERE	Non	Non
BRUAY-LA-BUISSIERE	PR Wery EP - BRUAY LA BUISSIERE	Non	Non
BRUAY-LA-BUISSIERE	PR ZAC Porte Nord (bassin EP) - BRUAY LA BUISSIERE	Oui	Non
BRUAY-LA-BUISSIERE	PR ZAC Porte Nord (Cora) - BRUAY LA BUISSIERE	Non	Non
DIEVAL	PR Bours - DIEVAL	Non	Non

DIEVAL	PR Europe - DIEVAL	Oui	Non
DIEVAL	PR Vallee - DIEVAL	Non	Non
DIVION	PR Bodelot - DIVION	Non	Non
DIVION	PR Clarence - DIVION	Non	Non
DIVION	PR Estrelles - DIVION	Non	Non
DIVION	PR Freres de Lima - DIVION	Non	Non
DIVION	PR Guy Lux EP - DIVION	Non	Non
DIVION	PR impasse du 8 Mai - DIVION	Non	Non
DIVION	PR Jarzembowski - DIVION	Non	Non
DIVION	PR Jupiter - DIVION	Non	Non
DIVION	PR Lebacq - DIVION	Non	Non
DIVION	PR Rue Guy Lux EU - DIVION	Non	Non
ESTREE-CAUCHY	PR Brunehaut - ESTREE CAUCHY	Non	Non
ESTREE-CAUCHY	PR Route national - ESTREE CAUCHY	Non	Non
FRESNICOURT-LE-DOLMEN	PR Aero / Rue Jean Moulin - FRESNICOURT	Non	Non
FRESNICOURT-LE-DOLMEN	PR Croix de Grès / Rue Jean Jaurès - FRESNICOURT	Non	Non
GOSNAY	PR Eglise - GOSNAY	Non	Non
GOSNAY	PR Fouquereuil - GOSNAY	Oui	Non
GOSNAY	PR République - GOSNAY	Non	Non
HAILLICOURT	PR Blum - HAILLICOURT	Non	Non
HAILLICOURT	PR Fauvettes - HAILLICOURT	Non	Non
HAILLICOURT	PR Grelets - HAILLICOURT	Non	Non
HAILLICOURT	PR Koenig route de Noeux - HAILLICOURT	Non	Non
HAILLICOURT	PR Lampisterie - HAILLICOURT	Non	Non
HAILLICOURT	PR Maunoury - HAILLICOURT	Non	Non
HESDIGNEUL-LES-BETHUNE	PR Aviation - HESDIGNEUL	Oui	Non
HESDIGNEUL-LES-BETHUNE	PR Cimetière - HESDIGNEUL	Oui	Non
HOUCHIN	PR Aero / Eglise - HOUCHIN	Non	Non
HOUCHIN	PR Bois - HOUCHIN	Non	Non
HOUCHIN	PR RD 72 rue de Ruitz - HOUCHIN	Non	Non
HOUDAIN	PR Brunehaut - HOUDAIN	Non	Non
HOUDAIN	PR Chateau - HOUDAIN	Non	Non
HOUDAIN	PR Gare - HOUDAIN	Non	Non
HOUDAIN	PR Moulin - HOUDAIN	Non	Non
HOUDAIN	PR Rocade CD 341 - HOUDAIN	Non	Non
OURTON	PR Aero / Chanoine Martel - OURTON	Non	Non
OURTON	PR Aero / Deladienne - OURTON	Non	Non
REBREUVE-RANCHICOURT	PR Bethune - REBREUVE RANCHICOURT	Non	Non
REBREUVE-RANCHICOURT	PR Eglise - REBREUVE RANCHICOURT	Non	Non
REBREUVE-RANCHICOURT	PR Moulin - REBREUVE RANCHICOURT	Non	Non
REBREUVE-RANCHICOURT	PR route nationale - REBREUVE RANCHICOURT	Non	Non
RUITZ	PR Capucines - RUITZ	Non	Non
RUITZ	PR EP Chemin des dames - RUITZ	Non	Non
RUITZ	PR EP Rue du Chapitre - RUITZ	Non	Non
RUITZ	PR Rue Des Hallots - RUITZ	Non	Non
RUITZ	PR ZI 90 rue d'Houchin (crepin) - RUITZ	Non	Non

LE RESEAU

Le réseau comprend des équipements publics, tels que des canalisations et des ouvrages annexes, qui acheminent de manière gravitaire ou sous pression, les eaux usées issues des habitations jusqu'aux stations de traitement, et les eaux pluviales jusqu'au milieu récepteur. Il ne comprend pas les branchements.

Le réseau de collecte des eaux usées se compose de conduites à écoulement gravitaire et de conduites de refoulement. En 2025, le linéaire total des canalisations eaux usées, hors pluvial, est de 274,385 km.

Répartition par diamètre et matériau

Matériau	Diamètre (mm)	Longueur (ml)	Type	Fonction
Autres	Autres 400	12,71	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Autres 600	7,49	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Autres NC	4568,86	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Circulaire 100	5,78	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Circulaire 1000	1282,69	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Circulaire 1100	62,72	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Circulaire 1200	270,31	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Circulaire 1300	67,3	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Circulaire 1400	20,95	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Circulaire 150	131,06	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Circulaire 1500	268,57	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Circulaire 160	25,44	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Circulaire 200	1937,21	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Circulaire 2000	236,48	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Circulaire 250	136,76	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Circulaire 2500	232,51	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Circulaire 300	85013,47	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Circulaire 315	462,54	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Circulaire 400	32895,18	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Circulaire 500	11481,53	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Circulaire 600	5748,14	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Circulaire 800	6809,67	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Circulaire 900	7,68	Gravitaire	Eaux pluviales
Autres	Circulaire NC	26305,21	Gravitaire	Eaux pluviales
Beton	Autres 1000	24,54	Gravitaire	Eaux pluviales
Beton	Autres 1100	86,16	Gravitaire	Eaux pluviales
Beton	Autres 250	12,72	Gravitaire	Eaux pluviales
Beton	Autres 300	43,43	Gravitaire	Eaux pluviales
Beton	Autres 600	16,42	Gravitaire	Eaux pluviales
Beton	Autres 800	42,01	Gravitaire	Eaux pluviales
Beton	Circulaire 1000	6321,31	Gravitaire	Eaux pluviales
Beton	Circulaire 1100	638,26	Gravitaire	Eaux pluviales
Beton	Circulaire 1200	1967,55	Gravitaire	Eaux pluviales
Beton	Circulaire 1300	124,26	Gravitaire	Eaux pluviales
Beton	Circulaire 1400	586,27	Gravitaire	Eaux pluviales
Beton	Circulaire 1500	317,71	Gravitaire	Eaux pluviales
Beton	Circulaire 1600	980,87	Gravitaire	Eaux pluviales

Matériau	Diamètre (mm)	Longueur (ml)	Type	Fonction
Beton	Circulaire 200	99,29	Gravitaire	Eaux pluviales
Beton	Circulaire 2000	253,32	Gravitaire	Eaux pluviales
Beton	Circulaire 300	6997,25	Gravitaire	Eaux pluviales
Beton	Circulaire 350	249,63	Gravitaire	Eaux pluviales
Beton	Circulaire 400	10763,28	Gravitaire	Eaux pluviales
Beton	Circulaire 500	10229,75	Gravitaire	Eaux pluviales
Beton	Circulaire 600	8685,46	Gravitaire	Eaux pluviales
Beton	Circulaire 700	692,69	Gravitaire	Eaux pluviales
Beton	Circulaire 800	10161,39	Gravitaire	Eaux pluviales
Polypropylène	Circulaire 630	161,11	Gravitaire	Eaux pluviales
PRV	Circulaire 600	3,42	Gravitaire	Eaux pluviales
Pvc	Circulaire 150	17,78	Gravitaire	Eaux pluviales
Pvc	Circulaire 200	247,33	Gravitaire	Eaux pluviales
Pvc	Circulaire 300	40,71	Gravitaire	Eaux pluviales
Pvc	Circulaire 315	1256,6	Gravitaire	Eaux pluviales
Pvc	Circulaire 400	577,38	Gravitaire	Eaux pluviales
Pvc	Circulaire 500	551,38	Gravitaire	Eaux pluviales
Pvc	Circulaire 600	80,01	Gravitaire	Eaux pluviales
Pvc	Circulaire 80	5,43	Gravitaire	Eaux pluviales
Pvc	Circulaire NC	3,52	Gravitaire	Eaux pluviales
Amiante ciment	Circulaire 150	42,51	Gravitaire	Eaux usées
Amiante ciment	Circulaire 200	3679,7	Gravitaire	Eaux usées
Autres	Autres NC	54,98	Gravitaire	Eaux usées
Autres	Circulaire 100	1459,15	Gravitaire	Eaux usées
Autres	Circulaire 150	4206,78	Gravitaire	Eaux usées
Autres	Circulaire 160	328,68	Gravitaire	Eaux usées
Autres	Circulaire 200	173650,75	Gravitaire	Eaux usées
Autres	Circulaire 250	1596,67	Gravitaire	Eaux usées
Autres	Circulaire 300	4661,56	Gravitaire	Eaux usées
Autres	Circulaire 350	838,11	Gravitaire	Eaux usées
Autres	Circulaire 400	3430,05	Gravitaire	Eaux usées
Autres	Circulaire 600	1778,49	Gravitaire	Eaux usées
Autres	Circulaire 800	5,69	Gravitaire	Eaux usées
Autres	Circulaire NC	2090,4	Gravitaire	Eaux usées
Beton	Circulaire 300	275,86	Gravitaire	Eaux usées
Beton	Circulaire 800	305,02	Gravitaire	Eaux usées
Fonte	Circulaire 200	92,85	Gravitaire	Eaux usées
Grès	Circulaire 200	3300,65	Gravitaire	Eaux usées
Polyéthylène expansé haute densité	Circulaire 200	4,2	Gravitaire	Eaux usées
PRV	Circulaire 800	7,17	Gravitaire	Eaux usées
Pvc	Circulaire 160	241,99	Gravitaire	Eaux usées
Pvc	Circulaire 200	31366,36	Gravitaire	Eaux usées
Pvc	Circulaire 250	146,53	Gravitaire	Eaux usées
Pvc	Circulaire 300	49,45	Gravitaire	Eaux usées
Pvc	Circulaire 315	17,15	Gravitaire	Eaux usées
Pvc	Circulaire 600	12,38	Gravitaire	Eaux usées

Matériau	Diamètre (mm)	Longueur (ml)	Type	Fonction
Autres	Circulaire 200	87,07	Gravitaire	Unitaire
Autres	Circulaire 300	3050,25	Gravitaire	Unitaire
Autres	Circulaire 400	1159,28	Gravitaire	Unitaire
Autres	Circulaire 500	2483,27	Gravitaire	Unitaire
Autres	Circulaire 600	666,05	Gravitaire	Unitaire
Autres	Circulaire 800	240,66	Gravitaire	Unitaire
Autres	Circulaire NC	3596,36	Gravitaire	Unitaire
Beton	Circulaire 600	202,98	Gravitaire	Unitaire
Fonte	Circulaire 600	22,35	Gravitaire	Unitaire
PRV	Circulaire 300	20,84	Gravitaire	Unitaire
PRV	Circulaire 600	74,76	Gravitaire	Unitaire
Pvc	Circulaire 300	219,41	Gravitaire	Unitaire
Pvc	Circulaire 315	610,95	Gravitaire	Unitaire
Pvc	Circulaire 500	76,39	Gravitaire	Unitaire
Autres	Autres NC	375,99	Inconnu	Eaux pluviales
Pvc	Autres NC	723,99	Inconnu	Eaux pluviales
Autres	Circulaire NC	154,38	Refoulement	Eaux pluviales
Amiante ciment	Circulaire 400	9,25	Refoulement	Eaux usées
Autres	Autres NC	55,91	Refoulement	Eaux usées
Autres	Circulaire 100	145,51	Refoulement	Eaux usées
Autres	Circulaire 150	1896,14	Refoulement	Eaux usées
Autres	Circulaire 200	1401,68	Refoulement	Eaux usées
Autres	Circulaire 300	1250,82	Refoulement	Eaux usées
Autres	Circulaire 600	1927,18	Refoulement	Eaux usées
Autres	Circulaire 66	161,75	Refoulement	Eaux usées
Autres	Circulaire NC	1254,88	Refoulement	Eaux usées
Fonte	Autres 110	336,62	Refoulement	Eaux usées
Fonte	Circulaire 100	1289,77	Refoulement	Eaux usées
Fonte	Circulaire 110	447,63	Refoulement	Eaux usées
Fonte	Circulaire 150	489,25	Refoulement	Eaux usées
Polyéthylène expansé haute densité	Circulaire 110	386,37	Refoulement	Eaux usées
Polyéthylène expansé haute densité	Circulaire 125	986,68	Refoulement	Eaux usées
Polyéthylène expansé haute densité	Circulaire 130	4579,7	Refoulement	Eaux usées
Polyéthylène expansé haute densité	Circulaire 140	1822,49	Refoulement	Eaux usées
Polyéthylène expansé haute densité	Circulaire 150	1140,17	Refoulement	Eaux usées
Polyéthylène expansé haute densité	Circulaire 160	692,62	Refoulement	Eaux usées
Polyéthylène expansé haute densité	Circulaire 180	411,53	Refoulement	Eaux usées
Polyéthylène expansé haute densité	Circulaire 200	824,65	Refoulement	Eaux usées
Polyéthylène expansé haute densité	Circulaire 225	1172	Refoulement	Eaux usées
Polyéthylène expansé haute densité	Circulaire 40	49,42	Refoulement	Eaux usées

Matériau	Diamètre (mm)	Longueur (ml)	Type	Fonction
Polyéthylène expansé haute densité	Circulaire 42	55,54	Refoulement	Eaux usées
Polyéthylène expansé haute densité	Circulaire 53	652,2	Refoulement	Eaux usées
Polyéthylène expansé haute densité	Circulaire 63	848,79	Refoulement	Eaux usées
Polyéthylène expansé haute densité	Circulaire 75	60,65	Refoulement	Eaux usées
Polyéthylène expansé haute densité	Circulaire 90	2610,16	Refoulement	Eaux usées
Pvc	Circulaire 63	130,78	Refoulement	Eaux usées
Pvc	Circulaire 80	156,96	Refoulement	Eaux usées
Pvc	Circulaire 90	627,78	Refoulement	Eaux usées
Polyéthylène expansé haute densité	Circulaire 110	356,25	Refoulement	Unitaire
Total		515867,74		



13 BILAN DE L'ACTIVITE DE CETTE ANNEE

Un regard sur notre activité

CONSOMMATION D'ENERGIE

Consommation électrique en kWh	2025
DO Arthur Lamendin - DIVION	108
DO Rue Lesage - HAILLICOURT	68
Lagune - BAJUS	7 419
Lagune - ESTREE CAUCHY	4 569
MICRO STEP Fontinettes - HOUCHIN	8 765
PR 524 rue Arthur Lamendin - BRUAY LA BUISSIERE	78 237
PR Aero / Rue Jean Moulin - FRESNICOURT	46 656
PR Aviation - HESDIGNEUL	390
PR Belfort - BARLIN	309
PR Bellevue - BRUAY LA BUISSIERE	3 742
PR Bethune - REBREUVE RANCHICOURT	676
PR Blum - HAILLICOURT	10 997
PR Bodelot - DIVION	936
PR Bours - DIEVAL	162
PR Bracquenois - BARLIN	3 622
PR Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	14 118
PR Brunehaut - ESTREE CAUCHY	2 596
PR Brunehaut - HOUDAIN	740
PR Capucines - RUITZ	242
PR Caron rue d'Hulluch - BRUAY LA BUISSIERE	38 650
PR Carrieres - BARLIN	263
PR Chateau - HOUDAIN	265
PR chemin de Ruitz - BARLIN	5 238
PR Cimetière - HESDIGNEUL	3 196
PR Clarence - DIVION	7 674
PR Coron Verbecq - BRUAY LA BUISSIERE	662
PR Croix de Grès / Rue Jean Jaurès - FRESNICOURT	1 456
PR Duranel - BRUAY LA BUISSIERE	192 073
PR Eglise - GOSNAY	2 126
PR Eglise - REBREUVE RANCHICOURT	44
PR EP Chemin des dames - RUITZ	1 129
PR EP Rue du Chapitre - RUITZ	4 049
PR Estrelles - DIVION	23 036
PR Europe - DIEVAL	3 671
PR Fauvettes - HAILLICOURT	101 073
PR Fonck - BRUAY LA BUISSIERE	922
PR Fouquereuil - GOSNAY	41 005
PR Freres de Lima - DIVION	1 184
PR Gare - BARLIN	21 465
PR Gare - HOUDAIN	17 260
PR Grelets - HAILLICOURT	206
PR Hersin - BARLIN	2 124
PR impasse du 8 Mai - DIVION	650
PR impasse Ferrer - BARLIN	339

Consommation électrique en kWh	2025
PR Jarzembowski - DIVION	263
PR Jupiter - DIVION	750
PR KFC (ex falande) - BRUAY LA BUISSIERE	2 308
PR Koenig route de Noeux - HAILLICOURT	39 482
PR Lampisterie - HAILLICOURT	337
PR Lebacq - DIVION	3 671
PR Maunoury - HAILLICOURT	159
PR Moulin - HOUDAIN	729
PR Moulin - REBREUVE RANCHICOURT	2 546
PR Place - BEUGIN	943
PR Rabat - BARLIN	401
PR RD 72 rue de Ruitz - HOUCHIN	54 483
PR République - GOSNAY	285
PR Rivage - BEUGIN	2 021
PR route nationale - REBREUVE RANCHICOURT	1 233
PR Rue Amont - BRUAY LA BUISSIERE	107
PR rue Coron Mayeur - BRUAY LA BUISSIERE	332
PR Rue Guy Lux EU - DIVION	41 263
PR Rue Perrin - BEUGIN	1 087
PR Sentier de Marles - BRUAY LA BUISSIERE	363
PR Vallee - DIEVAL	2 001
PR Vieil Arras - BARLIN	340
PR Wery EP - BRUAY LA BUISSIERE	160
PR ZAC Porte Nord (bassin EP) - BRUAY LA BUISSIERE	14 364
PR ZAC Porte Nord (Cora) - BRUAY LA BUISSIERE	2 868
PR ZI 90 rue d'Houchin (crepin) - RUITZ	9 417
STEP - REBREUVE RANCHICOURT	66 739
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	1 907 509
Total	**2 810 273**

Les consommations d'énergie présentées ci-dessus sont établies à partir de la facturation du distributeur pour l'ensemble du contrat au cours de l'exercice, et prennent en compte toutes les corrections de facturation : avoirs et rattrapages.



14 LES INTERVENTIONS REALISEES

Préserver et moderniser votre patrimoine

LES INTERVENTIONS D'EXPLOITATION

Les opérations d'hydrocurage du réseau

Opérations d'hydrocurage préventif programmés

Synthèse de l'hydrocurage préventif réalisé durant l'année :

Étiquettes de lignes	EP	EU
Bajus	-	306
Barlin	211	7954
Bruay-la-Buissière	2357	7458
Diéval	225	495
Divion	-	1499
Gosnay	50	20
Haillicourt	-	200
Hesdigneul-lès-béthune	-	305
Houchin	-	20
Houdain	-	200
Ourton	85	-
Rebreuve-Ranchicourt	600	-
Ruitz	-	1063
Total général	**3528**	**19520**

Détail de l'hydrocurage préventif réalisé durant l'année :

Date intervention	Commune	Adresse	Type réseau	Quantité
27/01/2025	Bruay-la-Buissière	rue de Soudan	EU	115
27/01/2025	Bruay-la-Buissière	rue de Soudan	EP	115
27/01/2025	Bruay-la-Buissière	rue Leverrier	EU	156
27/01/2025	Bruay-la-Buissière	rue Leverrier	EP	147
27/01/2025	Bruay-la-Buissière	rue du Pont à Vnendin	EU	152
27/01/2025	Bruay-la-Buissière	rue du Pont à Vnendin	EP	152
30/01/2025	Bruay-la-Buissière	rue de Denain	EU	113
30/01/2025	Bruay-la-Buissière	rue de Denain	EP	50
30/01/2025	Bruay-la-Buissière	rue de Dakar	EU	290
30/01/2025	Bruay-la-Buissière	rue de Dakar	EP	363

30/01/2025	Bruay-la-Buissière	rue de Béthisy	EU	133
30/01/2025	Bruay-la-Buissière	rue de Béthisy	EU	188
30/01/2025	Bruay-la-Buissière	rue de Béthisy	EP	21
30/01/2025	Bruay-la-Buissière	rue de Béthisy	EP	275
31/01/2025	Bruay-la-Buissière	rue Kleber	EU	154
31/01/2025	Bruay-la-Buissière	rue Kleber	EU	168
31/01/2025	Bruay-la-Buissière	rue Kleber	EP	118
31/01/2025	Bruay-la-Buissière	rue Kleber	EP	134
02/02/2026	Bruay-la-Buissière	RUE PAUL DESCAMPS	EU	98
02/02/2026	Bruay-la-Buissière	RUE PAUL DESCAMPS	EU	78
02/02/2026	Bruay-la-Buissière	RUE PAUL DESCAMPS	EU	220
02/02/2026	Bruay-la-Buissière	RUE PAUL DESCAMPS	EU	630
02/02/2026	Bruay-la-Buissière	RUE PAUL DESCAMPS	EP	48
02/02/2026	Bruay-la-Buissière	RUE PAUL DESCAMPS	EP	275
02/02/2026	Bruay-la-Buissière	RUE PAUL DESCAMPS	EP	184
02/02/2026	Bruay-la-Buissière	RUE PAUL DESCAMPS	EP	475
02/02/2026	Bruay-la-Buissière	RUE PAUL ELUARD	EU	111
02/02/2026	Bruay-la-Buissière	RUE PAUL ELUARD	EU	370
02/02/2026	Bruay-la-Buissière	RUE PAUL ELUARD	EU	71
02/02/2026	Bruay-la-Buissière	RUE PAUL ELUARD	EU	77
02/02/2026	Bruay-la-Buissière	RUE PAUL ELUARD	EU	44

02/02/2026	Bruay-la-Buissière	RUE DE LA BRASSERIE	EU	172
14/03/2025	Divion	ZI LA CLARENCE	EU	70
14/03/2025	Divion	ZI LA CLARENCE	EU	120
14/03/2025	Divion	ZI LA CLARENCE	EU	243
24/03/2025	Houchin	DERRIERE EGLISE	EU	20
28/03/2025	Bruay-la-Buissière	80 RUE MISSISSIPI	EU	70
09/04/2025	Gosnay	21 rue des Champs Brûlés	EP	50
16/05/2025	Diéval	rue de Valhuon	EU	290
16/05/2025	Diéval	rue de Valhuon	EU	135
16/05/2025	Diéval	rue de Valhuon	EP	82
16/05/2025	Diéval	rue de Valhuon	EP	23
16/05/2025	Diéval	rue de Valhuon	EP	120
21/05/2025	Barlin	rue du docteur Cappiaux Barlin	EU	164
21/05/2025	Ruitz	rue de la pérelle	EU	261
22/05/2025	Barlin	rue du docteur Cappiaux Barlin	EU	193
22/05/2025	Barlin	rue du docteur Cappiaux Barlin	EP	211
26/05/2025	Rebreuve-Ranchicourt	route nationale	EP	600
02/06/2025	Bruay-la-Buissière	66 rue des cevennes	EU	90
04/06/2025	Barlin	rue du Dc Capiaux Barlin	EU	28
04/06/2025	Ruitz	rue de la Perelle	EU	62
20/06/2025	Ourton	rue Dieu	EP	25

20/06/2025	Ourton	rue du Château	EP	60
26/06/2025	Diéval	30 rue de Baudet Diéval	EU	70
02/06/2025	Bruay-la-Buissière	66 rue des cevennes	EU	90
04/06/2025	Barlin	rue du Dc Capiaux Barlin	EU	28
04/06/2025	Ruitz	rue de la Perelle	EU	62
04/06/2025	Ruitz	rue de la Perelle	EU	100
18/08/2025	Bruay-la-Buissière	STADE DE FOOT	EU	20
18/08/2025	Barlin	rue de Varsovie Barlin	EU	1462
18/08/2025	Barlin	rue de Varsovie Barlin	EU	651
18/08/2025	Barlin	rue de Varsovie Barlin	EU	471
18/08/2025	Barlin	rue de Varsovie Barlin	EU	471
18/08/2025	Barlin	rue de Varsovie Barlin	EU	195
01/09/2025	Bruay-la-Buissière	Lycée Carnot	EU	80
02/09/2025	Gosnay	ANGLE REPUBLIQUE CHARTREUSE	EU	20
03/09/2025	Haillicourt	RUE KOENING	EU	70
03/09/2025	Haillicourt	RUE KOENING	EU	130
01/11/2025	Houdain	Réseau communal	EU	200
03/11/2025	Barlin	RUE VARSOVIE BARLIN	EU	921
05/11/2025	Barlin	RUE DE VARSOVIE BARLIN	EU	437

06/11/2026	Bruay-la-Buissière	Réseau communal	EU	2127
06/11/2026	Bruay-la-Buissière	Réseau communal	EU	975
07/11/2025	Barlin	rue de Varsivie Barlin	EU	365
07/11/2025	Barlin	rue de Varsivie Barlin	EU	432
07/11/2025	Barlin	rue de Varsivie Barlin	EU	252
08/11/2025	Bajus	BAJUS RUE DE LA GARE	EU	306
22/11/2025	Bruay-la-Buissière	rue des Aérinautes et Aviateurs	EU	261
22/11/2025	Bruay-la-Buissière	rue des Aérinautes et Aviateurs	EU	405
22/11/2025	Hesdigneul-lès-béthune	RUE EMILE ZOLA	EU	305
25/11/2025	Ruitz	RUE DU BOIS	EU	578
29/11/2025	Divion	RUE ACHILLE BODELOT	EU	1066
28/11/2025	Barlin	VIOLETTES BARLIN	EU	885
29/11/2025	Barlin	DOMREMY BARLIN	EU	732
29/11/2025	Barlin	RUE DE REIMS BARLIN	EU	267

Synthèse du nettoyage des avaloirs durant l'année :

Commune	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Bajus		53									56	
Barlin		1034										318
Beugin											12	78
Bruay-La-Buissière	74		2692									664
Caucourt											107	

Diéval					109							77
Divion								1181				
Estrée-Cauchy											90	
Fresnicourt-le-Dolmen					122							159
Gauchin-le-Gal												36
Gosnay							188					
Haillicourt					579						78	92
Hermin											59	
hesdigneul						163						
Houchin					156							
Houdain							169		804			
La Comté												197
Maisnil-lès-Ruitz							149				102	
Ourton						196						
Rebreuve-Ranchicourt										40	193	
Ruitz									253	174		

Opérations d'hydrocurage préventif non programmés et débouchages

Synthèse des opérations d'hydrocurage préventif non programmés effectuées sur le réseau et les branchements au cours de l'année :

Commune	Type de débouchage	Nombre	Linéaire curé (ml)
BARLIN	Débouchage Rior Branchement	2	0
BARLIN	Débouchage Rior EP	1	0
BARLIN	Débouchage Rior EU	32	0
BRUAY-LA-BUISSIERE	Curage EU	1	10
BRUAY-LA-BUISSIERE	Débouchage Rior Branchement	17	0
BRUAY-LA-BUISSIERE	Débouchage Rior EP	13	0

Commune	Type de débouchage	Nombre	Linéaire curé (ml)
BRUAY-LA-BUISSIERE	Débouchage Rior EU	80	0
DIEVAL	Débouchage Rior Branchement	1	0
DIEVAL	Débouchage Rior EU	2	0
DIVION	Débouchage Hydro EU	1	100
DIVION	Débouchage Rior Branchement	11	0
DIVION	Débouchage Rior EP	2	0
DIVION	Débouchage Rior EU	11	0
GOSNAY	Débouchage Rior Branchement	1	0
GOSNAY	Débouchage Rior EP	3	0
GOSNAY	Débouchage Rior EU	1	0
HAILLICOURT	Débouchage Rior Branchement	4	0
HAILLICOURT	Débouchage Rior EU	9	0
HESDIGNEUL-LES-BETHUNE	Débouchage Rior EU	1	0
HOUCHIN	Débouchage Rior EU	3	0
HOUDAIN	Débouchage Rior Branchement	9	0
HOUDAIN	Débouchage Rior EP	4	0
HOUDAIN	Débouchage Rior EU	14	0
HOUDAIN	Débouchage Rior UN	1	0
MAISNIL-LES-RUITZ	Débouchage Rior Branchement	3	0
MAISNIL-LES-RUITZ	Débouchage Rior EP	1	0
MAISNIL-LES-RUITZ	Débouchage Rior EU	2	0
OURTON	Débouchage Rior EU	1	0
REBREUVE-RANCHICOURT	Débouchage Rior EP	1	0
RUITZ	Débouchage Rior Branchement	5	0
RUITZ	Débouchage Rior EP	1	0
RUITZ	Débouchage Rior EU	12	0
Total		**250**	**110**

Détail des opérations d'hydrocurage préventif non programmés effectuées sur le réseau et les branchements au cours de l'année :

Commune	Date	Adresse
BRUAY-LA-BUISSIERE	29/07/25	Rue de Bourgogne 62700 Bruay-la-Buissière France
DIVION	19/04/25	136 Rue des Frères Caron 62460 Divion France

Opérations de débouchage ponctuel

Détails des interventions ponctuelles de désobstruction de réseaux et/ou de branchements à l'aide d'un équipement tel qu'un RIOR, une canne ou une aspiratrice

Commune	Date	Adresse
BARLIN	15/01/2025	10 Rue du Vieil Houdain

BARLIN	15/01/2025	7 Rue de Varsovie
BARLIN	15/01/2025	10 Rue du Vieil Houdain
BARLIN	23/01/2025	Rue de Vaucouleurs
BARLIN	30/01/2025	1 Allée Raymond Derancy
BARLIN	03/02/2025	21 Rue du Docteur Capiaux
BARLIN	11/02/2025	Rue de Fresnicourt
BARLIN	27/03/2025	75 Rue d'Hersin
BARLIN	31/03/2025	24 Rue des Glycines
BARLIN	31/03/2025	122 Rue d'Hersin
BARLIN	31/03/2025	20 Rue Lalarit
BARLIN	14/04/2025	21 Rue du Docteur Capiaux
BARLIN	14/04/2025	4 Place Roger Salengro
BARLIN	18/04/2025	43 Rue de la Loisne
BARLIN	18/04/2025	12 Rue de Patay
BARLIN	23/04/2025	7 Rue de Varsovie
BARLIN	03/05/2025	22 Rue de Patay
BARLIN	28/05/2025	10 Rue du Vieil Houdain
BARLIN	28/05/2025	4 Rue des Ifs
BARLIN	05/06/2025	-
BARLIN	17/06/2025	-
BARLIN	19/06/2025	6 Rue du Cornet
BARLIN	25/06/2025	52 Rue d'Amade
BARLIN	15/07/2025	Rue du Docteur Capiaux
BARLIN	26/08/2025	80 Rue de Versailles
BARLIN	05/09/2025	80 B Rue Francisco Ferrer
BARLIN	12/10/2025	13 Rue Legrand
BARLIN	04/11/2025	0
BARLIN	12/11/2025	6 Rue Legrand
BARLIN	25/11/2025	34bis Rue Francisco Ferrer
BARLIN	26/11/2025	17 Rue de Noeux
BARLIN	03/12/2025	34bis Rue Francisco Ferrer
BARLIN	03/12/2025	37 Rue d'Orléans
BARLIN	17/12/2025	135 Rue d'Hersin
BARLIN	22/12/2025	4bis Rue de Batrouille
BRUAY-LA-BUISSIERE	03/01/2025	-
BRUAY-LA-BUISSIERE	07/01/2025	Face au 156 Rue d'Amont
BRUAY-LA-BUISSIERE	15/01/2025	4 Rue Mozart
BRUAY-LA-BUISSIERE	17/01/2025	290 Rue Pierre Brossolette
BRUAY-LA-BUISSIERE	20/01/2025	15 Rue du General de Gaulle
BRUAY-LA-BUISSIERE	21/01/2025	617 Cours Promenade Kennedy
BRUAY-LA-BUISSIERE	23/01/2025	669 Rue Anatole France
BRUAY-LA-BUISSIERE	24/01/2025	669 Rue Anatole France
BRUAY-LA-BUISSIERE	27/01/2025	Rue d'Amont
BRUAY-LA-BUISSIERE	31/01/2025	202 rue de la Belle au Bois
BRUAY-LA-BUISSIERE	04/02/2025	2 Résidence Pasteur
BRUAY-LA-BUISSIERE	06/02/2025	124 Rue Latham
BRUAY-LA-BUISSIERE	16/02/2025	544 Rue Roger Salengro
BRUAY-LA-BUISSIERE	16/02/2025	Impasse Grimbert
BRUAY-LA-BUISSIERE	17/02/2025	108 Impasse Grimbert
BRUAY-LA-BUISSIERE	19/02/2025	284 Rue Paul Descamps
BRUAY-LA-BUISSIERE	19/02/2025	298 Rue des Charitables
BRUAY-LA-BUISSIERE	19/02/2025	67 Rue de Saint-omer
BRUAY-LA-BUISSIERE	21/02/2025	280c Rue Jules Marmottan
BRUAY-LA-BUISSIERE	21/02/2025	266 Rue Charles Marlard
BRUAY-LA-BUISSIERE	24/02/2025	332 Rue du Commandant l'Herminier
BRUAY-LA-BUISSIERE	25/02/2025	640 RUE RENE WALLARD
BRUAY-LA-BUISSIERE	25/02/2025	640 RUE RENE WALLARD
BRUAY-LA-BUISSIERE	26/02/2025	298 Rue de Verdun (Bruay-en-Artois)

BRUAY-LA-BUISSIERE	27/02/2025	298 Rue de Verdun (Bruay-en-Artois)
BRUAY-LA-BUISSIERE	28/02/2025	Rue du Perigord
BRUAY-LA-BUISSIERE	04/03/2025	273 Sentier de Divion
BRUAY-LA-BUISSIERE	05/03/2025	55 Rue du Vénézuela
BRUAY-LA-BUISSIERE	05/03/2025	Face au 158 Rue de Bone
BRUAY-LA-BUISSIERE	07/03/2025	6 Rue du Donjon
BRUAY-LA-BUISSIERE	07/03/2025	242 Avenue des Aviateurs
BRUAY-LA-BUISSIERE	08/03/2025	800 Rue Emile Basly
BRUAY-LA-BUISSIERE	14/03/2025	590 Rue Florent Evrard
BRUAY-LA-BUISSIERE	25/03/2025	161 Sentier de Divion
BRUAY-LA-BUISSIERE	27/03/2025	88 Rue du Mississippi
BRUAY-LA-BUISSIERE	27/03/2025	290 Rue Pierre Brossolette
BRUAY-LA-BUISSIERE	28/03/2025	80 Rue du Mississippi
BRUAY-LA-BUISSIERE	28/03/2025	210 Rue de Champagne
BRUAY-LA-BUISSIERE	28/03/2025	80 Rue du Mississippi
BRUAY-LA-BUISSIERE	02/04/2025	100 Rue de Mingoval
BRUAY-LA-BUISSIERE	07/04/2025	284 Rue Paul Descamps
BRUAY-LA-BUISSIERE	08/04/2025	88 Rue du Mississippi
BRUAY-LA-BUISSIERE	10/04/2025	247 Avenue Augustin Flament
BRUAY-LA-BUISSIERE	10/04/2025	177 Rue de Constantine
BRUAY-LA-BUISSIERE	18/04/2025	80 Rue Buffon
BRUAY-LA-BUISSIERE	23/04/2025	288 Rue Jean Joseph Etienne Lenoir
BRUAY-LA-BUISSIERE	28/04/2025	607 Rue Florent Evrard
BRUAY-LA-BUISSIERE	29/04/2025	Face au 7 Sentier de Marles
BRUAY-LA-BUISSIERE	29/04/2025	Face au 7 Sentier de Marles
BRUAY-LA-BUISSIERE	06/05/2025	226 Sentier de Marles
BRUAY-LA-BUISSIERE	15/05/2025	368 Rue Jean Jaurès
BRUAY-LA-BUISSIERE	16/05/2025	314 Rue Charles Marlard
BRUAY-LA-BUISSIERE	20/05/2025	290 Rue Pierre Brossolette
BRUAY-LA-BUISSIERE	20/05/2025	335 Rue de la Montée
BRUAY-LA-BUISSIERE	21/05/2025	335 Rue de la Montée
BRUAY-LA-BUISSIERE	21/05/2025	Rue du Perigord
BRUAY-LA-BUISSIERE	02/06/2025	66 Rue des Cévennes
BRUAY-LA-BUISSIERE	02/06/2025	237 Rue des Alpes
BRUAY-LA-BUISSIERE	05/06/2025	-
BRUAY-LA-BUISSIERE	05/06/2025	-
BRUAY-LA-BUISSIERE	05/06/2025	-
BRUAY-LA-BUISSIERE	10/06/2025	590 Rue Florent Evrard
BRUAY-LA-BUISSIERE	16/06/2025	145 Rue de Diéval
BRUAY-LA-BUISSIERE	19/06/2025	69 Rue Blériot
BRUAY-LA-BUISSIERE	19/06/2025	181 Rue Blériot
BRUAY-LA-BUISSIERE	22/06/2025	130 Rue de Gambie
BRUAY-LA-BUISSIERE	24/06/2025	1 Rue de Gambie
BRUAY-LA-BUISSIERE	24/06/2025	91 Rue du Cap Vert
BRUAY-LA-BUISSIERE	02/07/2025	538 Rue Arthur Lamendin
BRUAY-LA-BUISSIERE	04/07/2025	-
BRUAY-LA-BUISSIERE	07/07/2025	90 Rue de Mingoval
BRUAY-LA-BUISSIERE	08/07/2025	-
BRUAY-LA-BUISSIERE	08/07/2025	91 Rue du Cap Vert
BRUAY-LA-BUISSIERE	09/07/2025	91 Rue du Cap Vert
BRUAY-LA-BUISSIERE	31/07/2025	Residence Aragon
BRUAY-LA-BUISSIERE	13/08/2025	221 Rue Jules Marmottan
BRUAY-LA-BUISSIERE	26/08/2025	461 Rue Paul Descamps
BRUAY-LA-BUISSIERE	28/08/2025	116 Rue de la Montée
BRUAY-LA-BUISSIERE	29/08/2025	1 Rue Jean Joseph Etienne Lenoir
BRUAY-LA-BUISSIERE	30/08/2025	550 Rue de la Cavée
BRUAY-LA-BUISSIERE	01/09/2025	Rue Alfred Leroy
BRUAY-LA-BUISSIERE	03/09/2025	135 Rue Fonck

BRUAY-LA-BUISSIERE	03/09/2025	1 Rue de la Lawe
BRUAY-LA-BUISSIERE	05/09/2025	267 Rue Paul Eluard
BRUAY-LA-BUISSIERE	17/09/2025	36 Rue de Fresnicourt
BRUAY-LA-BUISSIERE	18/09/2025	5 Rue du Bois Monchel
BRUAY-LA-BUISSIERE	23/09/2025	182 Rue Santos Dumont
BRUAY-LA-BUISSIERE	24/09/2025	-
BRUAY-LA-BUISSIERE	25/09/2025	-
BRUAY-LA-BUISSIERE	25/09/2025	-
BRUAY-LA-BUISSIERE	25/09/2025	792 Rue de la Cavée
BRUAY-LA-BUISSIERE	25/09/2025	219 et 233 Rue Blériot
BRUAY-LA-BUISSIERE	30/09/2025	60 Rue Arthur Rimbaud
BRUAY-LA-BUISSIERE	03/10/2025	566 Cours Promenade Kennedy
BRUAY-LA-BUISSIERE	11/10/2025	113 Rue de Kita
BRUAY-LA-BUISSIERE	22/10/2025	86 Rue de Kita
BRUAY-LA-BUISSIERE	22/10/2025	483 Rue Paul Descamps
BRUAY-LA-BUISSIERE	23/10/2025	1777 Rue de la Libération
BRUAY-LA-BUISSIERE	25/10/2025	131 Rue de la Montée
BRUAY-LA-BUISSIERE	27/10/2025	116 Rue de la Montée
BRUAY-LA-BUISSIERE	06/11/2025	-
BRUAY-LA-BUISSIERE	06/11/2025	-
BRUAY-LA-BUISSIERE	13/11/2025	-
BRUAY-LA-BUISSIERE	25/11/2025	206 Rue de la Montée
BRUAY-LA-BUISSIERE	25/11/2025	854 Rue de la Libération
BRUAY-LA-BUISSIERE	28/11/2025	117 Coron Mayeur
BRUAY-LA-BUISSIERE	10/12/2025	106 Rue Latham
BRUAY-LA-BUISSIERE	17/12/2025	884 Rue de la Libération
BRUAY-LA-BUISSIERE	19/12/2025	134 Rue d'Alger
BRUAY-LA-BUISSIERE	22/12/2025	206 Rue Pierre Brossolette
DIEVAL	08/04/2025	264 Rue de Valhuon
DIEVAL	26/04/2025	260 Rue du Huit Mai
DIEVAL	18/07/2025	D941
DIVION	20/01/2025	Rue Andre Mancey
DIVION	21/01/2025	10 Place des Etoiles
DIVION	23/01/2025	42 Residence des Primeveres
DIVION	24/01/2025	36 RUE EUGENE IONESCO
DIVION	27/01/2025	38 Rue Paul Langevin
DIVION	03/02/2025	20 Rue Natal
DIVION	17/03/2025	5 Rue Baudelaire
DIVION	24/03/2025	-
DIVION	26/03/2025	17 Rue Henri Barbusse
DIVION	31/03/2025	32 Residence du Bois du Rietz
DIVION	22/04/2025	33 Rue Mozart
DIVION	06/05/2025	28 Chaussée Brunehaut
DIVION	26/05/2025	20 Rue du Vieil Fort
DIVION	02/06/2025	42 Residence des Primeveres
DIVION	07/06/2025	71bis Rue des Frères de Lima
DIVION	13/06/2025	184 Rue Achille Bodelot
DIVION	03/07/2025	35 Rue du Nouveau Fort
DIVION	14/07/2025	13 Rue du Vieil Fort
DIVION	14/08/2025	28 Rue des Diamants
DIVION	03/10/2025	Rue des Frères Caron
DIVION	16/10/2025	39 Rue Ionesco
DIVION	02/12/2025	-
DIVION	06/12/2025	136 Rue des Frères Caron
DIVION	08/12/2025	83 Rue Achille Bodelot
GOSNAY	09/01/2025	RUE DU GRAND CHEMIN ET RUE D ATAGNAN
GOSNAY	08/04/2025	21 rue des champs brûlés

GOSNAY	01/07/2025	4 Rue du Grand Chemin
GOSNAY	14/08/2025	5 Rue Achille Châtelet
GOSNAY	16/12/2025	25 Résidence de la Brette
HAILLICOURT	06/01/2025	-
HAILLICOURT	20/01/2025	224 Rue Ernest Renan
HAILLICOURT	12/02/2025	Face au 3 Rue Meilland
HAILLICOURT	14/02/2025	133 Rue Ernest Renan
HAILLICOURT	20/03/2025	26 Rue des Ramiers
HAILLICOURT	08/04/2025	Residence George Sand
HAILLICOURT	30/05/2025	26 Avenue des Fleurs
HAILLICOURT	23/06/2025	3 Rue des Violettes
HAILLICOURT	30/06/2025	5 Rue du Général Maunoury
HAILLICOURT	22/08/2025	17 Residence Georges Vasseur
HAILLICOURT	17/09/2025	55 Rue Marcel Bodelot
HAILLICOURT	26/09/2025	3 Rue des Violettes
HAILLICOURT	23/10/2025	5 Rue du Général Maunoury
HESDIGNEUL-LES-BETHUNE	09/05/2025	-
HOUCHIN	24/03/2025	Rue de l'Eglise
HOUCHIN	17/10/2025	3 Residence les Fontinettes
HOUCHIN	18/10/2025	26 Residence les Fontinettes
HOUDAIN	29/01/2025	Face au 211 Chaussee Brunehaut
HOUDAIN	11/02/2025	15 Square de la Clairiere
HOUDAIN	12/02/2025	15 Square de la Clairiere
HOUDAIN	05/03/2025	96 Rue Jean Jaures
HOUDAIN	06/03/2025	96 Rue Jean Jaures
HOUDAIN	11/04/2025	1 rue des aéronautes
HOUDAIN	03/06/2025	51 Rue du Marechal Fayolle
HOUDAIN	04/06/2025	51 Rue du Marechal Fayolle
HOUDAIN	04/06/2025	54 Boulevard du Marechal Foch
HOUDAIN	06/06/2025	18 Place de la Marne
HOUDAIN	25/06/2025	16bis Rue du Marechal Gallieni
HOUDAIN	01/07/2025	283 Rue du Docteur Bonduelle
HOUDAIN	02/07/2025	283 Rue du Docteur Bonduelle
HOUDAIN	09/07/2025	15 Rue du General Castelnau
HOUDAIN	15/07/2025	4/6/28/30 Rue du General Pau
HOUDAIN	02/09/2025	475 Rue Aristide Briand
HOUDAIN	28/09/2025	-
HOUDAIN	29/09/2025	RUE DU GENERAL MANGIN
HOUDAIN	08/10/2025	8 Rue du General Castelnau
HOUDAIN	12/10/2025	4 Rue du Mal de Lattre de Tassigny
HOUDAIN	21/10/2025	39 Boulevard du Marechal Foch
HOUDAIN	24/10/2025	1 Avenue des Aeronautes
HOUDAIN	12/11/2025	2 Rue Blanchart
HOUDAIN	30/11/2025	15 Square de la Clairiere
HOUDAIN	07/12/2025	6 Rue du Mal de Lattre de Tassigny
HOUDAIN	12/12/2025	316 Rue de Beugin
HOUDAIN	26/12/2025	5 Rue des Pins
HOUDAIN	30/12/2025	87 Rue Offenbach
MAISNIL-LES-RUITZ	07/05/2025	Rue de la Place
MAISNIL-LES-RUITZ	12/06/2025	-
MAISNIL-LES-RUITZ	26/06/2025	3 Rue des Frênes
MAISNIL-LES-RUITZ	16/09/2025	87 Rue du Calvaire
MAISNIL-LES-RUITZ	23/10/2025	22 Rue de la Colline
MAISNIL-LES-RUITZ	24/10/2025	22 Rue de la Colline
OURTON	12/01/2025	-
REBREUVE-RANCHICOURT	26/05/2025	17 Route Nationale
RUITZ	02/01/2025	-
RUITZ	07/01/2025	Rue de la Perelle

RUITZ	16/01/2025	26 Rue de Bruay
RUITZ	23/01/2025	505 Rue des Reptins
RUITZ	10/02/2025	24 Rue de Maisnil
RUITZ	10/02/2025	24 Rue de Maisnil
RUITZ	12/03/2025	Face du 23 Rue des Chênes
RUITZ	07/04/2025	Croissement Rue de la Perelle / Rue du Moulin
RUITZ	10/06/2025	980 Av. Charles Pecqueur
RUITZ	11/06/2025	40 Rue de Maisnil
RUITZ	02/07/2025	63 Rue du Bois
RUITZ	21/07/2025	Face au logement n=° 2 Rue Duplouich et rue grande à Ruitz
RUITZ	19/08/2025	12 Rue Grande
RUITZ	01/09/2025	19 A et 19 B Rue du Bois
RUITZ	30/10/2025	-
RUITZ	21/11/2025	368 Rue du Bois
RUITZ	25/11/2025	Rue des Dames
RUITZ	25/11/2025	1113 Rue du Bois

Opération de passage caméra

Synthèse des passages caméra réalisés durant l'année :

Commune	Linéaire inspecté (ml)
BARLIN	683
BEUGIN	853
BRUAY-LA-BUISSIERE	49
DIVION	63
GOSNAY	6
HAILLICOURT	15
HOUDAIN	190
MAISNIL-LES-RUITZ	10
OURTON	12
RUITZ	474
Total	**2355**

Opération sur postes de relevage

Détail des interventions sur les postes de relevage réalisées durant l'année :

Commune	Poste		Total curé	Janvier	Fevrier	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
BARLIN	Belfort		1										1		
BARLIN	Bracquenois		1										1		
BARLIN	Carrieres		1										1		

BARLIN	chemin de Ruitz		1									1		
BARLIN	Gare		2			1						1		
BARLIN	Hersin		1									1		
BARLIN	Rabat		1									1		
BARLIN	Vieil Arras		1									1		
BEUGIN	Place		1								1			
BEUGIN	Rivage		1								1			
BEUGIN	PR Perin / LAC (a créer dans Gam&eau) 62120PR00003		1								1			
BRUAY LA BUISSIERE	Bellevue		1									1		
BRUAY LA BUISSIERE	KFC (ex falande)		2		1					1				
BRUAY LA BUISSIERE	rue Coron Mayeur		2						1		1			
BRUAY LA BUISSIERE	Coron Verbecq		1								1			
BRUAY LA BUISSIERE	Fonck		1								1			
BRUAY LA BUISSIERE	ZAC Porte Nord (bassin EP) PR EU		2							1	1			
BRUAY LA BUISSIERE	Sentier de Marles		1									1		
BRUAY LA BUISSIERE	WERY EP		1								1			
DIEVAL	BOURS		1								1			
DIEVAL	EUROPE		1								1			
DIEVAL	VALLEE		2			1					1			

DIVION	impasse du 8 Mai		1									1			
DIVION	Bodelot		1									1			
DIVION	Clarence		2					1		1					
DIVION	GUY LUX EP		1												1
DIVION	jupiter		3		1										2
DIVION	Lebacq		1							1					
DIVION	Freres de Lima		1												1
DIVION	Rue Guy Lux EU		1		1										
Estrée Cauchy	Chaussée Brunehaut		2			1								1	
FRESNI COURT	Croix de Grès	Rue Jean Jaurès	1	1											
FRESNI COURT	AERO	Rue Jean Moulin	1				1								
GOSNAY	Eglise		1										1		
GOSNAY	Fouquereuil		2			1							1		
GOSNAY	République		1										1		
HAILLICOURT	Lampisterie		1											1	
HAILLICOURT	Blum		1		1										
HAILLICOURT	Grelets		1											1	
HAILLICOURT	Maunoury		1											1	
HESDIGNEUL	Aviation		1										1		
HESDIGNEUL	Cimetière		1										1		
HOUDAIN	Brunehaut		2		1									1	

HOUDAIN	Chateau		2		1									1	
HOUDAIN	Moulin		1											1	
OURTON	AERO	Deladienne	1						1						
REBREUVE RANCHICOURT	Bethune		1											1	
REBREUVE RANCHICOURT	Eglise		1											1	
REBREUVE RANCHICOURT	Moulin AERO		1											1	
REBREUVE RANCHICOURT	route nationale		1											1	
RUITZ	Capucines		1												1
RUITZ	CHAPITRE EP		1												1
RUITZ	Chemin des dames EP		1												1

Les casses ou fuites du réseau

Les casses réparations lourdes

Détail :

Commune	**Lieu intervention**	**Type intervention**
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV Rue de Soudan - GR 6 vers GR 88	Casse - réparation lourde

BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV Kleber Carpentier - REU 4 vers REU3	Casse - réparation lourde
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV Kleber Carpentier - BB X vers REU 8 Page 107	Casse - réparation lourde
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV Kleber Carpentier - BB 115 vers Collecteur	Casse - réparation lourde
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV rue de Béthisy EP - REP 5 vers GR 5	Casse - réparation lourde
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV rue de Béthisy EP - REP 6 vers AV 3	Casse - réparation lourde
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV rue de Béthisy EP - BB 30 VERS COLLECTEUR	Casse - réparation lourde
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV rue de Béthisy EP - BB 29 vers Collecteur	Casse - réparation lourde
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV rue de Béthisy EP - BB 76 vers Collecteur	Casse - réparation lourde
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV rue de Béthisy EP - BB 124 vers Collecteur	Casse - réparation lourde
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV rue de Béthisy EP - BB146 vers Collecteur	Casse - réparation lourde
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV rue de Béthisy EP - BB170 vers Collecteur	Casse - réparation lourde
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV rue de Béthisy EU - BBEU 30 vers Collecteur	Casse - réparation lourde
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV rue de Béthisy EU - BBEU 100 vers Collecteur	Casse - réparation lourde
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV rue de Béthisy EU - BBEU 133 vers Collecteur	Casse - réparation lourde
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV rue de Béthisy EU - BBEU 134 vers Collecteur	Casse - réparation lourde
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV rue de Béthisy EU - BBEU 170 vers Collecteur	Casse - réparation lourde
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV rue de Montataire EP - BB.32 vers collecteur	Casse - réparation lourde
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV rue de Pont a Vendin EU BB.125 vers REU.3	Casse - réparation lourde

BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV Rue Paul Eluard EU REU.9 vers REU.8	Casse - réparation lourde
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV Rue Paul Eluard EU REU.7 vers BB.325 (Remise à niveau avec fourniture et pose d'une fonte (dimension à définir))	Casse - réparation lourde
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV Rue Paul Eluard EU - BB.X vers REU.6	Casse - réparation lourde
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV Rue Paul Eluard EU - REU.5 vers BB.215 (Aménagement du fond de regard)	Casse - réparation lourde
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV Rue Paul Eluard EU -BB.201 vers Collecteur	Casse - réparation lourde
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV Rue Paul Eluard EU - BB.170 vers REU.4	Casse - réparation lourde
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV Rue Paul Eluard EP - AVEP 7A vers AVEP 7 reprise sur 8,2 ml	Casse - réparation lourde
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV Rue Paul Eluard EP - AVEP6 vers AEVP 6A reprise de 4,3 à 5,5	Casse - réparation lourde
DIVION	ITV Rue des Freres Caron REU.11 vers REU.10	Casse - réparation lourde
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV rue de Dakar REU3 vers REU4 à 54,3	Casse - réparation lourde
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV rue de Dakar REU3 vers REU4 à 68,1	Casse - réparation lourde
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV rue de Dakar BB225/235 vers collecteur EU	Casse - réparation lourde
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV rue de Dakar BB253/261 vers collecteur	Casse - réparation lourde
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV rue de Dakar BB293 vers EU0	Casse - réparation lourde
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV rue de Dakar BB.224/234	Casse - réparation lourde
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV rue de Dakar REP.4 vers REP. 5 EP	Casse - réparation lourde
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV rue de Dakar GR.4B vers REP.4C	Casse - réparation lourde
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV rue de Dakar GR.262 vers Collecteur	Casse - réparation lourde

Les casses réparations par l'intérieur :

Détail :

	Lieu intervention	Type intervention
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV Rue de Soudan - GR 91 vers Collecteur	Casse - réparation par l'intérieur
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV Rue de Soudan - BB 106 vers REU0	Casse - réparation par l'intérieur
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV Rue de Soudan - BB EU44 vers REU1	Casse - réparation par l'intérieur
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV Rue de Soudan - BB 248 vers REU2	Casse - réparation par l'intérieur
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV rue de Béthisy EP - REP5 vers REP 6	Casse - réparation par l'intérieur
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV rue de Béthisy EP - BB40 vers Collecteur	Casse - réparation par l'intérieur
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV rue de Béthisy EP - BB158 vers Collecteur	Casse - réparation par l'intérieur
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV rue de Béthisy EP - BB235 vers Collecteur P 165	Casse - réparation par l'intérieur
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV rue de Béthisy EP - BB235 vers Collecteur P 165	Casse - réparation par l'intérieur
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV rue de Béthisy EU - BBEU 6 vers Collecteur	Casse - réparation par l'intérieur
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV rue de Béthisy EU - BBEU 76 vers Collecteur	Casse - réparation par l'intérieur
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV rue de Béthisy EU -BBEU 206 vers Collecteur	Casse - réparation par l'intérieur
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV rue de Béthisy EU - BBEU 217 vers Collecteur	Casse - réparation par l'intérieur
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV Rue Paul Eluard EU - REU.9 vers REU.9A Fraisage p13	Casse - réparation par l'intérieur
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV Rue Paul Eluard EU REU.9 vers REU.9A p14	Casse - réparation par l'intérieur
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV Rue Paul Eluard EU REU.8 vers REU.7	Casse - réparation par l'intérieur
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV Rue Paul Eluard EU REU.6 vers REU.5	Casse - réparation par l'intérieur
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV Rue Paul Eluard EU REU.4 vers REU.5	Casse - réparation par l'intérieur
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV Rue Paul Eluard EU REU.1 vers REU.0	Casse - réparation par l'intérieur
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV Rue Paul Eluard EU REU.0A vers REU.0 (8,4)	Casse - réparation par l'intérieur
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV Rue Paul Eluard EU REU.0A vers REU.0 (8,8)	Casse - réparation par l'intérieur

BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV Rue Paul Eluard EU - BB.78 vers BB.90	Casse - réparation par l'intérieur
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV Rue Paul Eluard EP - AVEP 8 vers AVEP 7	Casse - réparation par l'intérieur
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV Rue Paul Eluard EP - AVEP 4 vers REP4B page 34 (fraisage)	Casse - réparation par l'intérieur
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV Rue Paul Eluard EP - AVEP 4 vers REP4B page 34 (manchette)	Casse - réparation par l'intérieur
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV Rue Paul Eluard EP- AVEP 4 vers REP4B page 38	Casse - réparation par l'intérieur
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV Rue Paul Eluard EP- AVEP 4 vers REP4B page 39	Casse - réparation par l'intérieur
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV Rue Paul Eluard EP- AVEP 4 vers REP4B page 39	Casse - réparation par l'intérieur
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV Rue Paul Eluard EP - REP 3 vers AVEP4 page 44	Casse - réparation par l'intérieur
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV Rue Paul Eluard EP - REP 3 vers AVEP4 page 45	Casse - réparation par l'intérieur
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV Rue Paul Eluard EP - REP 3 vers Réseau page 57	Casse - réparation par l'intérieur
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV Rue Paul Eluard EP - REP 3 vers Réseau page 64 (fraisage)	Casse - réparation par l'intérieur
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV Rue Paul Eluard EP - REP 3 vers Réseau page 64 (manchette)	Casse - réparation par l'intérieur
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV Rue Paul Eluard EP - REP 1 vers REP2	Casse - réparation par l'intérieur
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV Rue Paul Eluard EP - REP 2 vers AVEP 2A	Casse - réparation par l'intérieur
DIVION	ITV Rue des Freres Caron REU.8 vers REU.9	Casse - réparation par l'intérieur
DIVION	ITV Rue des Freres Caron REU.9 vers REU.10	Casse - réparation par l'intérieur
DIVION	ITV Rue des Freres Caron BBEU.92 vers Collecteur	Casse - réparation par l'intérieur
DIVION	ITV Rue des Freres Caron BBEU.94 vers Collecteur	Casse - réparation par l'intérieur
DIVION	ITV Rue des Freres Caron BBEU.128 vers Collecteur	Casse - réparation par l'intérieur
DIVION	ITV Rue des Freres Caron BBEU.132 vers Collecteur	Casse - réparation par l'intérieur
DIVION	ITV Rue des Freres Caron BBEU.134 vers Collecteur	Casse - réparation par l'intérieur
DIVION	ITV Rue des Freres Caron BBEU.125 vers Collecteur	Casse - réparation par l'intérieur
DIVION	ITV Rue des Freres Caron BBEU.123 vers Collecteur	Casse - réparation par l'intérieur
DIVION	ITV Rue des Freres Caron BBEU.121 vers Collecteur	Casse - réparation par l'intérieur
DIVION	ITV Rue des Freres Caron BBEU.115 TER vers Collecteur	Casse - réparation par l'intérieur
DIVION	ITV Rue des Freres Caron BBEU.113 vers REU.7	Casse - réparation par l'intérieur

DIVION	ITV Rue des Freres Caron BBEU.115 vers REU.7	Casse - réparation par l'intérieur
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV rue de Dakar REU1 vers REU2	Casse - réparation par l'intérieur
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV rue de Dakar BB 70/60 vers collecteur à 3,29	Casse - réparation par l'intérieur
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV rue de Dakar B124/114 vers collecteur à 2,99	Casse - réparation par l'intérieur
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV rue de Dakar BB170 vers collecteur	Casse - réparation par l'intérieur
BRUAY-LA-BUISSIERE	ITV rue de Dakar REU.0	Casse - réparation par l'intérieur
RUITZ	ITV rue du Bois REG_0012943852 vers REG_0012945494 Fraisage	Casse - réparation par l'intérieur
RUITZ	ITV rue du Bois REG_0012943852 vers REG_0012945494 Manchette	Casse - réparation par l'intérieur

Les tampons :

Détail :

Date	Lieu intervention	Type intervention
01/04/2025	Angle rues d'alsace/conseil de l'Europe BRUAY	Renouvellement Tampon x1
10/04/2025	161 rue Terre Neuve- BRUAY	Renouvellement Tampon x1
07/05/2025	481 rue Desseiligny BRUAY	Renouvellement Tampon x1
21/03/2025	523 rue Paul Descamps BRUAY	Renouvellement Tampon x1
26/05/2025	95 rue Alexandre Grez	Renouvellement Tampon x1
22/07/2025	300 rue Deladienne OURTON	Renouvellement Tampon x1
30/07/2025	Rue Jean Moulin FRENICOURT LE DOLMEN	Renouvellement Tampon x1
05/11/2025	592 rue Leroy BRUAY LA BUISSIERE	Renouvellement Tampon x1
05/11/2025	305 rue Daguercar BRUAY LA BUISSIERE	Renouvellement Tampon x1
27/10/2025	9 Route Nationale REBREUVE-RANCHICOURT tampon 1	Renouvellement Tampon x1
27/10/2025	9 Route Nationale REBREUVE-RANCHICOURT tampon 2	Renouvellement Tampon x1
04/09/2025	Porte Nord face Carrefour	Renouvellement Tampon x1
06/11/2025	angle rues Mississipi /Washington BRUAY LA BUISSIERE	Renouvellement Tampon x1
06/11/2025	59 rue de Mississipi BRUAY LA BUISSIERE	Renouvellement Tampon x1
11/12/2025	142 rue des Frères Caron DIVION	Renouvellement Tampon x1

Les travaux d'exploitation :

Détail :

Commune	Adresse	Nature	Date
BRUAY-LA-BUISSIERE	219 Sentier de Divion	Plaque 30x30 à receler	13/02/2025
GOSNAY	82 rue Camille Desruelles	Plaque 40x40 à receler	13/02/2025
ESTREE-CAUCHY	38 Chaussée Brunehaut	Tampon à receler	27/01/2025
DIVION	57/59 rue Aragon	2 plaques 40x40 à remettre en place	13/02/2025
BRUAY-LA-BUISSIERE	rue Salengro face pharmacie	Plaque à receler +reprise trou en formation	01/04/2025

BRUAY-LA-BUISSIERE	396 rue des charitables	Tampon bruyant	30/01/2025
BRUAY-LA-BUISSIERE	289 rue Blériot	Plaque 30x30 à receler + reprise trou en formation	07/03/2025
BRUAY-LA-BUISSIERE	26 rue de Châtellerault	Plaque 40x40 à receler	07/03/2025
MAISNIL-LES-RUITZ	2 rue des Meunières	Plaque 40x40 à receler	10/10/2025
DIVION	27 Rue Pasteur	Assurer étanchéité bôite	14/03/2025
DIVION	63 Rue Aragon	Assurer étanchéité bôite + reprise trou en formation	24/03/2025
DIVION	45 rue Florent Evrard	Plaque hydraulique40X40 à receler	24/03/2025
BRUAY-LA-BUISSIERE	17 rue de Béthisy	Plaque 40x40 à receler	18/04/2025
BRUAY-LA-BUISSIERE	357 rue Lecomte	plaque à receler + reprise enrobé	12/05/2025
BRUAY-LA-BUISSIERE	130 rue d'Isbergues	2 plaques 40x40 à receler	14/05/2025
BRUAY-LA-BUISSIERE	107 rue des Martyrs	Tampon à receler	24/07/2025
BRUAY-LA-BUISSIERE	197 rueLecomte	Plaque 40x40 à receler	17/07/2025
BRUAY-LA-BUISSIERE	Rue Wery face bassin de rétention	Tampon à receler	24/07/2025
MAISNIL LES RUITZ	102 rue du Calvaire	Plaque 40 x 40 à receler	10/10/2025
BRUAY-LA-BUISSIERE	133 rue de béthisy	ETANCHEITE BB	18/11/2025
BRUAY-LA-BUISSIERE	15 rue de Pantigny	Plaque 40x40 à receler	17/12/2025
BRUAY-LA-BUISSIERE	38 rue Bruneau	Etanchéité BB + reprise pourtour	24/11/2025
OURTON	1048 rue Deladienne	Casse - réparation lourde	09/04/2025
BRUAY-LA-BUISSIERE	180 ruelle du Herlin - Bruay la buissière	Casse - réparation lourde	04/12/2025
DIVION	Angle Chaussée Brunehaut / Pasteur DIVION	Casse - réparation lourde	30/06/2025
BARLIN	20 rue de Bourgogne BARLIN	Casse - réparation lourde	16/07/2025
BRUAY-LA-BUISSIERE	rue de Bourgogne BRUAY LA BUISSIERE	Casse - réparation lourde	28/07/2025
DIVION	Rue bodelot angle Moise Capelle	Casse - réparation lourde	08/09/2025
Gosnay	4 rue du grand chemin	Casse - réparation lourde	15/10/2025
BRUAY-LA-BUISSIERE	Angles rues Wallard / Maubeuge	Casse - réparation lourde	27/11/2025

Les contrôles liés aux certificats d'urbanismes :

Détail :

Commune	Nombre Certificat
Bajus	3
Barlin	7

Beugin	3
Bruay-La-Buissière	19
Caucourt	0
Diéval	0
Divion	7
Estrée-Cauchy	0
Fresnicourt-le-Dolmen	2
Gauchin-le-Gal	3
Gosnay	1
Haillicourt	3
Hermin	1
hesdigneul	0
Houchin	0
Houdain	9
La Comté	3
Maisnil-lès-Ruitz	2
Ourton	3
Rebreuve-Ranchicourt	6
Ruitz	3

Les travaux de sécurisations :

Détail :

Lieu intervention	Type intervention	Année de réalisation
STEP de Bruay	Passerelle filtre Presse	2025
Divion, PR Clarence	Sécurisation des accès	2025
PR. Jarembowski_Divion	Installation capot trappes et antichute_	2025
PR Caron Bruay	Installation capot trappes et antichute_	2025

LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE

Les interventions de maintenance 2ème niveau

Synthèse des interventions de maintenance 2ème niveau :

Commune	Nombre d'interventions de type curatif	Nombre d'interventions de type préventif	Total
BARLIN	5	0	5
BRUAY LA BUISSIERE	19	1	20
DIVION	7	0	7
ESTREE CAUCHY	1	0	1
FRESNICOURT LE DOLMEN	2	0	2
GOSNAY	1	0	1
HAILLICOURT	7	0	7
HOUCHIN	2	0	2
HOUDAIN	5	0	5

Commune	Nombre d'interventions de type curatif	Nombre d'interventions de type préventif	Total
REBREUVE RANCHICOURT	4	0	4
Total	**53**	**1**	**54**

Détail des interventions de maintenance 2ème niveau :

Commune	Libellé de l'installation	Equipement concerné	Date	Type d'intervention
BARLIN	PR Gare - BARLIN	PR Gare - BARLIN	30/01/25	Curatif
BARLIN	PR Gare - BARLIN	PR Gare - BARLIN	07/03/25	Curatif
BARLIN	PR Belfort - BARLIN	PR Belfort - BARLIN	24/10/25	Curatif
BARLIN	PR Belfort - BARLIN	Armoire de Commande	19/12/25	Curatif
BARLIN	PR Carrieres - BARLIN	Armoire de Commande	19/12/25	Curatif
BRUAY LA BUISSIERE	PR Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	PR Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	02/01/25	Curatif
BRUAY LA BUISSIERE	PR Duranel - BRUAY LA BUISSIERE	PR Duranel - BRUAY LA BUISSIERE	02/01/25	Curatif
BRUAY LA BUISSIERE	PR Coron Verbecq - BRUAY LA BUISSIERE	PR Coron Verbecq - BRUAY LA BUISSIERE	02/01/25	Curatif
BRUAY LA BUISSIERE	PR Wery EP - BRUAY LA BUISSIERE	PR Wery EP - BRUAY LA BUISSIERE	03/01/25	Curatif
BRUAY LA BUISSIERE	PR Coron Verbecq - BRUAY LA BUISSIERE	PR Coron Verbecq - BRUAY LA BUISSIERE	30/01/25	Curatif
BRUAY LA BUISSIERE	PR Duranel - BRUAY LA BUISSIERE	PR Duranel - BRUAY LA BUISSIERE	30/01/25	Curatif
BRUAY LA BUISSIERE	PR TP Lamendin - BRUAY LA BUISSIERE	PR TP Lamendin - BRUAY LA BUISSIERE	30/01/25	Curatif
BRUAY LA BUISSIERE	PR Caron rue d'Hulluch - BRUAY LA BUISSIERE	PR Caron rue d'Hulluch - BRUAY LA BUISSIERE	05/03/25	Curatif
BRUAY LA BUISSIERE	PR 524 rue Arthur Lamendin - BRUAY LA BUISSIERE	PR 524 rue Arthur Lamendin - BRUAY LA BUISSIERE	06/03/25	Curatif
BRUAY LA BUISSIERE	PR Duranel - BRUAY LA BUISSIERE	PR Duranel - BRUAY LA BUISSIERE	07/03/25	Curatif
BRUAY LA BUISSIERE	PR VANNE Rue Hermant - BRUAY LA BUISSIERE	PR VANNE Rue Hermant - BRUAY LA BUISSIERE	14/03/25	Préventif
BRUAY LA BUISSIERE	STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	18/03/25	Curatif
BRUAY LA BUISSIERE	STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	19/03/25	Curatif
BRUAY LA BUISSIERE	STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	02/04/25	Curatif
BRUAY LA BUISSIERE	PR Caron rue d'Hulluch - BRUAY LA BUISSIERE	PR Caron rue d'Hulluch - BRUAY LA BUISSIERE	03/04/25	Curatif
BRUAY LA BUISSIERE	STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	20/04/25	Curatif
BRUAY LA BUISSIERE	STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	06/08/25	Curatif
BRUAY LA BUISSIERE	STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	14/08/25	Curatif
BRUAY LA BUISSIERE	PR Bellevue - BRUAY LA BUISSIERE	PR Bellevue - BRUAY LA BUISSIERE	30/09/25	Curatif
BRUAY LA BUISSIERE	PR Caron rue d'Hulluch - BRUAY LA BUISSIERE	Support de Télétransmission	23/12/25	Curatif
DIVION	PR Jarzembowski - DIVION	PR Jarzembowski - DIVION	30/01/25	Curatif

Commune	Libellé de l'installation	Equipement concerné	Date	Type d'intervention
DIVION	PR Jupiter - DIVION	PR Jupiter - DIVION	31/01/25	Curatif
DIVION	PR Lebacq - DIVION	PR Lebacq - DIVION	06/02/25	Curatif
DIVION	PR Bodelot - DIVION	PR Bodelot - DIVION	19/02/25	Curatif
DIVION	PR Jupiter - DIVION	PR Jupiter - DIVION	07/03/25	Curatif
DIVION	PR Guy Lux EP - DIVION	PR Guy Lux EP - DIVION	07/03/25	Curatif
DIVION	PR Lebacq - DIVION	PR Lebacq - DIVION	10/09/25	Curatif
ESTREE CAUCHY	PR Brunehaut - ESTREE CAUCHY	PR Brunehaut - ESTREE CAUCHY	06/03/25	Curatif
FRESNICOURT LE DOLMEN	PR Aero / Rue Jean Moulin - FRESNICOURT	PR Aero / Rue Jean Moulin - FRESNICOURT	22/01/25	Curatif
FRESNICOURT LE DOLMEN	PR Aero / Rue Jean Moulin - FRESNICOURT	PR Aero / Rue Jean Moulin - FRESNICOURT	16/10/25	Curatif
GOSNAY	PR Fouquereuil - GOSNAY	PR Fouquereuil - GOSNAY	10/03/25	Curatif
HAILLICOURT	PR Fauvettes - HAILLICOURT	PR Fauvettes - HAILLICOURT	30/01/25	Curatif
HAILLICOURT	DO Koening - HAILLICOURT	DO Koening - HAILLICOURT	30/01/25	Curatif
HAILLICOURT	PR Koenig route de Noeux - HAILLICOURT	PR Koenig route de Noeux - HAILLICOURT	06/03/25	Curatif
HAILLICOURT	PR Fauvettes - HAILLICOURT	PR Fauvettes - HAILLICOURT	10/03/25	Curatif
HAILLICOURT	PR Blum - HAILLICOURT	PR Blum - HAILLICOURT	10/03/25	Curatif
HAILLICOURT	DO Koening - HAILLICOURT	DO Koening - HAILLICOURT	09/04/25	Curatif
HAILLICOURT	PR Koenig route de Noeux - HAILLICOURT	PR Koenig route de Noeux - HAILLICOURT	20/06/25	Curatif
HOUCHIN	PR Bois - HOUCHIN	PR Bois - HOUCHIN	03/04/25	Curatif
HOUCHIN	PR RD 72 rue de Ruitz - HOUCHIN	PR RD 72 rue de Ruitz - HOUCHIN	12/09/25	Curatif
HOUDAIN	PR Gare - HOUDAIN	PR Gare - HOUDAIN	30/01/25	Curatif
HOUDAIN	PR Chateau - HOUDAIN	PR Chateau - HOUDAIN	26/02/25	Curatif
HOUDAIN	PR Gare - HOUDAIN	PR Gare - HOUDAIN	10/03/25	Curatif
HOUDAIN	PR Brunehaut - HOUDAIN	PR Brunehaut - HOUDAIN	11/03/25	Curatif
HOUDAIN	PR Brunehaut - HOUDAIN	PR Brunehaut - HOUDAIN	04/04/25	Curatif
REBREUVE RANCHICOURT	PR Moulin - REBREUVE RANCHICOURT	PR Moulin - REBREUVE RANCHICOURT	03/01/25	Curatif
REBREUVE RANCHICOURT	STEP - REBREUVE RANCHICOURT	STEP - REBREUVE RANCHICOURT	19/08/25	Curatif
REBREUVE RANCHICOURT	STEP - REBREUVE RANCHICOURT	Préleveur EE	27/11/25	Curatif
REBREUVE RANCHICOURT	STEP - REBREUVE RANCHICOURT	STEP - REBREUVE RANCHICOURT	17/12/25	Curatif

Les interventions de contrôle réglementaire sur les installations électriques

Commune	Libellé de l'installation	Equipement concerné	Date
DIVION	PR Estrelles - DIVION	PR Estrelles - DIVION	27/10/25
BRUAY LA BUISSIERE	PR KFC (ex falande) - BRUAY LA BUISSIERE	PR KFC (ex falande) - BRUAY LA BUISSIERE	07/11/25
BRUAY LA BUISSIERE	PR Coron Verbecq - BRUAY LA BUISSIERE	PR Coron Verbecq - BRUAY LA BUISSIERE	07/11/25

Commune	Libellé de l'installation	Equipement concerné	Date
BRUAY LA BUISSIERE	PR Sentier de Marles - BRUAY LA BUISSIERE	PR Sentier de Marles - BRUAY LA BUISSIERE	07/11/25
BRUAY LA BUISSIERE	PR ZAC Porte Nord (bassin EP) - BRUAY LA BUISSIERE	PR ZAC Porte Nord (bassin EP) - BRUAY LA BUISSIERE	07/11/25
BRUAY LA BUISSIERE	PR Bellevue - BRUAY LA BUISSIERE	PR Bellevue - BRUAY LA BUISSIERE	07/11/25
BRUAY LA BUISSIERE	PR rue Coron Mayeur - BRUAY LA BUISSIERE	PR rue Coron Mayeur - BRUAY LA BUISSIERE	07/11/25
BRUAY LA BUISSIERE	PR Rue Amont - BRUAY LA BUISSIERE	PR Rue Amont - BRUAY LA BUISSIERE	07/11/25
BRUAY LA BUISSIERE	PR 524 rue Arthur Lamendin - BRUAY LA BUISSIERE	PR 524 rue Arthur Lamendin - BRUAY LA BUISSIERE	07/11/25
BRUAY LA BUISSIERE	PR Wery EP - BRUAY LA BUISSIERE	PR Wery EP - BRUAY LA BUISSIERE	07/11/25
BRUAY LA BUISSIERE	PR Caron rue d'Hulluch - BRUAY LA BUISSIERE	PR Caron rue d'Hulluch - BRUAY LA BUISSIERE	07/11/25
BRUAY LA BUISSIERE	PR Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	PR Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	07/11/25
BRUAY LA BUISSIERE	PR Duranel - BRUAY LA BUISSIERE	PR Duranel - BRUAY LA BUISSIERE	07/11/25
DIEVAL	PR Europe - DIEVAL	PR Europe - DIEVAL	03/11/25
DIEVAL	PR Bours - DIEVAL	PR Bours - DIEVAL	03/11/25
DIEVAL	PR Vallee - DIEVAL	PR Vallee - DIEVAL	03/11/25
DIEVAL	Lagune - DIEVAL	Lagune - DIEVAL	03/11/25
DIVION	PR Guy Lux EP - DIVION	PR Guy Lux EP - DIVION	27/10/25
DIVION	PR Rue Guy Lux EU - DIVION	PR Rue Guy Lux EU - DIVION	27/10/25
DIVION	PR Jupiter - DIVION	PR Jupiter - DIVION	27/10/25
DIVION	PR Jarzembowski - DIVION	PR Jarzembowski - DIVION	27/10/25
DIVION	PR Freres de Lima - DIVION	PR Freres de Lima - DIVION	27/10/25
DIVION	PR Lebacq - DIVION	PR Lebacq - DIVION	27/10/25
DIVION	PR impasse du 8 Mai - DIVION	PR impasse du 8 Mai - DIVION	27/10/25
DIVION	PR Bodelot - DIVION	PR Bodelot - DIVION	27/10/25
DIVION	PR Clarence - DIVION	PR Clarence - DIVION	27/10/25
REBREUVE RANCHICOURT	STEP - REBREUVE RANCHICOURT	STEP - REBREUVE RANCHICOURT	16/12/25

Les interventions de contrôle réglementaire sur les appareils de levage

Commune	Libellé de l'installation	Equipement concerné	Date
REBREUVE RANCHICOURT	STEP - REBREUVE RANCHICOURT	Pieds de Potence (X7)	16/12/25
REBREUVE RANCHICOURT	STEP - REBREUVE RANCHICOURT	Potences Amovibles (X17	16/12/25

Les interventions de contrôle réglementaire des ouvrants automatiques

Commune	Libellé de l'installation	Equipement concerné	Date
REBREUVE RANCHICOURT	STEP - REBREUVE RANCHICOURT	Portail Auto 2	16/12/25

LES OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

Les Opérations de renouvellement dans le Cadre du programme contractuel :

Un **Programme Contractuel de Renouvellement** implique un engagement de la part du Délégataire à exécuter un programme préétabli d'opérations de renouvellement. Une dotation annuelle lissée est définie à partir d'un calendrier prévisionnel détaillé des opérations de renouvellement.
Le montant des dépenses effectuées correspond à l'affectation des dépenses au Programme Contractuel. Le tableau de suivi englobe toutes les années depuis la signature du contrat jusqu'à l'année en cours, y compris le solde actuel du Programme.

Les Opérations de renouvellement dans le Cadre du fonds contractuel :

Un **Fonds Contractuel de Renouvellement** implique un prélèvement annuel sur les recettes du service, tel que défini contractuellement, afin de financer des dépenses de renouvellement dans le cadre d'une planification pluriannuelle spécifique. La liste des équipements couverts par ce Fonds Contractuel de Renouvellement a été établie lors de la signature du contrat.
Le montant des dépenses effectuées correspond à l'affectation des dépenses au Fonds Contractuel. Le tableau de suivi englobe toutes les années depuis la signature du contrat jusqu'à l'année en cours, y compris le solde actuel du fonds.

La garantie pour la continuité de service :

Une **Garantie** est un renouvellement fonctionnel qui se traduit par un engagement contractuel visant à assurer le bon fonctionnement des installations. Elle est mise en place indépendamment d'un programme contractuel et ne nécessite pas le remboursement des montants non utilisés à la fin du contrat. C'est une « assurance » de bon fonctionnement pour la collectivité.

Les tableaux reprennent ci-après les opérations de renouvellement :

Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2025		Type de Renouvellement	2025	2026	2027	2028	2029	Année de Réalisation
Lagune - BAJUS	Pompe 1	Renouvellement complet du matériel		2 009				
PR Bracquenois - BARLIN	Support de Télétransmission	Renouvellement complet du matériel				3 058		
PR Bracquenois - BARLIN	Armoire de Commande	Renouvellement complet du matériel			5 203			
PR chemin de Ruitz - BARLIN	Support de Télétransmission	Renouvellement complet du matériel		3 058				
PR chemin de Ruitz - BARLIN	Armoire de Commande	Renouvellement complet du matériel		6 255				
PR chemin de Ruitz - BARLIN	Pompe de Relèvement 1	Renouvellement complet du matériel					5 248	
PR impasse Ferrer - BARLIN	Armoire de Commande	Renouvellement complet du matériel		5 203				
PR Carrieres - BARLIN	Armoire de Commande	Renouvellement complet du matériel			5 203			
PR Hersin - BARLIN	Support de Télétransmission	Renouvellement complet du matériel				3 058		
PR Hersin - BARLIN	Armoire de Commande	Renouvellement complet du matériel				5 336		
PR Gare - BARLIN	Mesure de Niveau piezo	Renouvellement complet du matériel		689				
PR Gare - BARLIN	Support de Télétransmission	Renouvellement complet du matériel			3 058			
PR Rabat - BARLIN	Support de Télétransmission	Renouvellement complet du matériel		3 058				
PR Belfort - BARLIN	Pompe de Relèvement 1	Renouvellement complet du matériel		1 422				
PR Rivage - BEUGIN	Compresseur Traitement H2S	Renouvellement complet du matériel				5 086		
PR Rivage - BEUGIN	Mesure de Niveau piezo	Renouvellement complet du matériel		689				
PR Place - BEUGIN	Mesure de Niveau piezo	Renouvellement complet du matériel			689			
DO Duranel - BRUAY	Sonde de niveau US	Renouvellement complet du matériel			948			
PR TP Lamendin - BRUAY LA BUISSIERE	Sonde de Niveau US	Renouvellement complet du matériel				948		
PR 524 rue Arthur Lamendin - BRUAY LA BUISSIERE	Mesure de Niveau piezo	Renouvellement complet du matériel					689	
PR 524 rue Arthur Lamendin - BRUAY LA BUISSIERE	Débitmètre hauteur/vitesse	Renouvellement complet du matériel				1 382		
PR 524 rue Arthur Lamendin - BRUAY LA BUISSIERE	Support de Télétransmission	Renouvellement complet du matériel			3 058			
PR Duranel - BRUAY LA BUISSIERE	Mesure de Niveau US	Renouvellement complet du matériel			948			
PR Duranel - BRUAY LA BUISSIERE	Support de Télétransmission	Renouvellement complet du matériel				3 058		
PR Caron rue d'Hulluch - BRUAY LA BUISSIERE	Mesure de Niveau US	Renouvellement complet du matériel				948		
PR Caron rue d'Hulluch - BRUAY LA BUISSIERE	Débitmètre hauteur/vitesse	Renouvellement complet du matériel			1 382			
PR Caron rue d'Hulluch - BRUAY LA BUISSIERE	Support de Télétransmission	Renouvellement complet du matériel				3 058		

Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2025		Type de Renouvellement	2025	2026	2027	2028	2029	Année de Réalisation
PR ZAC Porte Nord (Cora) - BRUAY LA BUISSIERE	Mesure de Niveau piezo	Renouvellement complet du matériel				689		
PR Fonck - BRUAY LA BUISSIERE	Mesure de Niveau piezo	Renouvellement complet du matériel			689			
PR ZAC Porte Nord (bassin EP) - BRUAY LA BUISSIERE	Mesure de Niveau piezo	Renouvellement complet du matériel		689				
PR KFC (ex falande) - BRUAY LA BUISSIERE	Mesure de Niveau piezo	Renouvellement complet du matériel			689			
PR Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Mesure de Niveau piezo	Renouvellement complet du matériel			689			
PR VANNE Rue Hermant - BRUAY LA BUISSIERE	Mesure de Niveau piezo	Renouvellement complet du matériel			689			
PR Wery EP - BRUAY LA BUISSIERE	Mesure de Niveau piezo	Renouvellement complet du matériel			689			
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Turbine d'Aération 1	Renouvellement complet du matériel		36 260				**2026**
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	hydroejecteur1 Réacteur Biologique	Renouvellement complet du matériel		7 193				
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Agitateur	Renouvellement complet du matériel					3 811	
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Agitateur 1	Renouvellement complet du matériel					8 171	
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Agitateur du Lait de Chaux	Renouvellement complet du matériel		5 475				
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Agitateur du Bassin de Conditionement	Renouvellement complet du matériel	8 656					
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Agitateur de la Cuve à Lait de Chaux	Renouvellement complet du matériel					3 172	
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Agitateur 1	Renouvellement complet du matériel					5 942	
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Pompe Doseuse 1	Renouvellement complet du matériel					964	
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Pompe Doseuse vers Bac de Préparation	Renouvellement complet du matériel					964	
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Compresseur d'Air pour les Vannes Pneumatiques	Renouvellement complet du matériel	3 664					
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Compresseur d'Air	Renouvellement complet du matériel				3 664		
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Compresseur d'Air du Filtre	Renouvellement complet du matériel				3 664		
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Dispositif Anti-Bélier	Renouvellement complet du matériel	4 194					
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Analyseur du Potentiel Redox Anoxie	Renouvellement complet du matériel	2 262					**2025**
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Analyseur du Potentiel Rédox Aérobie	Renouvellement complet du matériel				2 262		
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Oxymètre	Renouvellement complet du matériel				1 316		
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Appareil de Mesure de voile de Boue Clarif 1	Renouvellement complet du matériel				5 290		
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Sonde de Niveau US du Bac de Mélange	Renouvellement complet du matériel				948		
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Mesure de Niveau US	Renouvellement complet du matériel					948	

Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2025		Type de Renouvellement	2025	2026	2027	2028	2029	Année de Réalisation
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Appareil de Mesure de Niveau	Renouvellement complet du matériel					689	
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Détecteur de Niveau Bac de Mélange US	Renouvellement complet du matériel		948				
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Mesure de Niveau dans la Bâche à Lait de Chaux	Renouvellement complet du matériel		689				
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Mesure Niveau de la Bâche de Conditionnement US	Renouvellement complet du matériel	948					
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Mesure de Niveau du Bassin de Stockage des Boues US	Renouvellement complet du matériel					948	
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Débitmètre (Brossolette)	Renouvellement complet du matériel	1 450					
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Débitmètre sur Refoulement de 100	Renouvellement complet du matériel	1 450					
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Débitmètre Liqueur Mixte	Renouvellement complet du matériel	1 450					
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Mesure du Débit de Recirculation	Renouvellement complet du matériel	1 450					
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Débitmètre des Boues Conditionnées	Renouvellement complet du matériel					1 450	
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Débitmètre d'Arrivée des Boues sur la Table	Renouvellement complet du matériel		1 450				
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Débitmètre sur le Refoulement des Boues	Renouvellement complet du matériel					1 450	
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Débitmètre Arrivée Eau Potable (X2)	Renouvellement complet du matériel					1 450	
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Débitmètre Injection Polymère vers Table d'Egouttage	Renouvellement complet du matériel					1 450	
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Débitmètre sur Conduite Eau Potable	Renouvellement complet du matériel					1 450	
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Débitmètre EE	Renouvellement complet du matériel					1 382	
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Pluviomètre	Renouvellement complet du matériel			2 025			
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Préleveur Eaux Brutes	Renouvellement complet du matériel				5 559		
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Automate Prétraitement	Renouvellement complet du matériel	24 341					
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Automate Deshydratation	Renouvellement complet du matériel	25 666					
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Variateur P1	Renouvellement complet du matériel	1 222					
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Variateur P HP1	Renouvellement complet du matériel					1 267	
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Pompe de Surpression 3 distribution	Renouvellement complet du matériel	2 030					**2025**
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Pompe de Surpression 4 distribution	Renouvellement complet du matériel	2 030					**2025**
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Pompe de Transfert de Secours vers Réacteur Biologique	Renouvellement complet du matériel		1 732				
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Pompe de Surpression 1	Renouvellement complet du matériel					3 128	

Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2025		Type de Renouvellement	2025	2026	2027	2028	2029	Année de Réalisation
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Pompe de Transfert 1 du Lait de Chaux	Renouvellement complet du matériel			2 239			
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Pompe 1 des Boues Conditionnées	Renouvellement complet du matériel			2 420			
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Pompe HP d'Alimentation du Flitre Presse 1	Renouvellement complet du matériel				2 951		
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Pompe HP d'Alimentation du Filtre Presse 2	Renouvellement complet du matériel		2 951				
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Pompe à Boues HP 1 vers Filtre	Renouvellement complet du matériel					5 742	
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Pompe Doseuse du Lait de Chaux 1	Renouvellement complet du matériel				964		
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Pompe Doseuse du Lait de Chaux 2	Renouvellement complet du matériel			964			
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Pompe de Relèvement 1	Renouvellement complet du matériel					3 419	
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Pompe de Recirculation des Boues 1	Renouvellement complet du matériel					2 368	
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Pompe de Recirculation des Boues 2	Renouvellement complet du matériel	2 340					
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Pompe de recirculation des Boues 3	Renouvellement complet du matériel			2 629			
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Pompe de Transfert vers le Réacteur Biologique	Renouvellement complet du matériel					3 026	
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Fitre - Presse	Remplacement de composant ou grosse réparation				212 763		**2026**
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Détecteur H2S (X2)	Renouvellement complet du matériel			2 898			
PR Europe - DIEVAL	Sonde de niveau piezo	Renouvellement complet du matériel		689				
PR Europe - DIEVAL	Pompe 1	Renouvellement complet du matériel				1 410		
PR Bours - DIEVAL	Sonde de niveau piezo	Renouvellement complet du matériel				689		
PR Bours - DIEVAL	Pompe 1	Renouvellement complet du matériel				1 230		
PR Vallee - DIEVAL	Sonde de niveau piezo	Renouvellement complet du matériel				689		
PR Vallee - DIEVAL	Pompe 1	Renouvellement complet du matériel				1 102		
DO Arthur Lamendin - DIVION	Sonde de vitesse	Renouvellement complet du matériel		689				
PR Rue Guy Lux EU - DIVION	Sonde de niveau piezo	Renouvellement complet du matériel			689			
PR Rue Guy Lux EU - DIVION	Pompe 1	Renouvellement complet du matériel			1 315			
PR Guy Lux EP - DIVION	Sonde de niveau piezo	Renouvellement complet du matériel				689		
PR Jupiter - DIVION	Pompe de Relèvement 1	Renouvellement complet du matériel					1 926	
PR Estrelles - DIVION	Mesure de Niveau US	Renouvellement complet du matériel		948				
PR Estrelles - DIVION	Support de Télétransmission	Renouvellement complet du matériel				3 058		

Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2025		Type de Renouvellement	2025	2026	2027	2028	2029	Année de Réalisation
PR impasse du 8 Mai - DIVION	Support de Télétransmission	Renouvellement complet du matériel			3 058			
PR impasse du 8 Mai - DIVION	Pompe de Relèvement 1	Renouvellement complet du matériel		1 315				
PR Jarzembowski - DIVION	Mesure de Niveau piezo	Renouvellement complet du matériel		689				
PR Jarzembowski - DIVION	Sonde US DO	Renouvellement complet du matériel				948		
PR Clarence - DIVION	Mesure de Niveau piezo	Renouvellement complet du matériel			689			
PR Clarence - DIVION	Pompe de Relèvement 1	Renouvellement complet du matériel			5 008			
PR Lebacq - DIVION	Mesure de Niveau piezo	Renouvellement complet du matériel			689			
PR Lebacq - DIVION	Pluviomètre	Renouvellement complet du matériel				2 055		
PR Lebacq - DIVION	Pompe de Relèvement 1	Renouvellement complet du matériel			5 486			
PR Bodelot - DIVION	Mesure de Niveau piezo	Renouvellement complet du matériel		689				
PR Bodelot - DIVION	Pompe de Relèvement 1	Renouvellement complet du matériel					1 198	
PR Route national - ESTREE CAUCHY	Sonde de niveau piezo	Renouvellement complet du matériel				689		
PR Brunehaut - ESTREE CAUCHY	Sonde de niveau piezo	Renouvellement complet du matériel		689				
Lagune - ESTREE CAUCHY	Débimètre Ultrason Entrée	Renouvellement complet du matériel			1 382			
Lagune - ESTREE CAUCHY	Préleveur Entrée station	Renouvellement complet du matériel		5 559				
Lagune - ESTREE CAUCHY	Préleveur Sortie Station	Renouvellement complet du matériel		5 559				
PR Croix de Grès	Mesure de Niveau piezo	Renouvellement complet du matériel		689				
PR Eglise - GOSNAY	Mesure de niveau piezo	Renouvellement complet du matériel				689		
PR Eglise - GOSNAY	Pompe de Relèvement 1	Renouvellement complet du matériel					1 458	
PR Fouquereuil - GOSNAY	Mesure de Niveau piezo	Renouvellement complet du matériel			689			
PR Fouquereuil - GOSNAY	Pompe de Relèvement 1	Renouvellement complet du matériel					5 248	
DO Rue Lesage - HAILLICOURT	Sonde de niveau US	Renouvellement complet du matériel				948		
DO Koening - HAILLICOURT	Sonde de niveau	Renouvellement complet du matériel				948		
PR Blum - HAILLICOURT	Mesure de Niveau piezo	Renouvellement complet du matériel			689			
PR Blum - HAILLICOURT	Sonde US DO	Renouvellement complet du matériel		948				
PR Aviation - HESDIGNEUL	Mesure de Niveau piezo	Renouvellement complet du matériel				689		
PR Cimetière - HESDIGNEUL	Ballon Anti Bélier	Renouvellement complet du matériel	5 268					

Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2025		Type de Renouvellement	2025	2026	2027	2028	2029	Année de Réalisation
PR Cimetière - HESDIGNEUL	Mesure de Niveau piezo	Renouvellement complet du matériel			689			
PR RD 72 rue de Ruitz - HOUCHIN	Mesure de Niveau US	Renouvellement complet du matériel			948			
PR RD 72 rue de Ruitz - HOUCHIN	Aéroéjecteur 1 (code fonct à modifier)	Renouvellement complet du matériel			1 416			
MICRO STEP Fontinettes - HOUCHIN	Pompe Eaux Epurées 1	Renouvellement complet du matériel				2 274		
MICRO STEP Fontinettes - HOUCHIN	Pompe Eaux Pluviales 1	Renouvellement complet du matériel		2 274				
MICRO STEP Fontinettes - HOUCHIN	Pompe des Boues	Renouvellement complet du matériel			1 139			
MICRO STEP Fontinettes - HOUCHIN	Pompe de Recirculation	Renouvellement complet du matériel				1 139		
DO Gare - HOUDAIN	Sonde de niveau US	Renouvellement complet du matériel				948		
PR Gare - HOUDAIN	Mesure de Niveau piezo	Renouvellement complet du matériel		689				
PR Gare - HOUDAIN	Sonde US DO	Renouvellement complet du matériel		948				
PR Chateau - HOUDAIN	Mesure de Niveau piezo	Renouvellement complet du matériel			689			
PR route nationale - REBREUVE RANCHICOURT	Sonde de niveau piezo	Renouvellement complet du matériel			689			
PR route nationale - REBREUVE RANCHICOURT	Pompe 1	Renouvellement complet du matériel				1 422		
PR Moulin - REBREUVE RANCHICOURT	Sonde de niveau piezo	Renouvellement complet du matériel				689		
PR Moulin - REBREUVE RANCHICOURT	Pompe 1	Renouvellement complet du matériel		4 703				
PR Bethune - REBREUVE RANCHICOURT	Mesure de Niveau piezo	Renouvellement complet du matériel		689				
PR Eglise - REBREUVE RANCHICOURT	Mesure de Niveau piezo	Renouvellement complet du matériel		689				
STEP - REBREUVE RANCHICOURT	Dispositif Anti-Bélier	Renouvellement complet du matériel			2 402			
STEP - REBREUVE RANCHICOURT	Analyseur du Potentiel Redox Anoxie	Renouvellement complet du matériel					2 262	
STEP - REBREUVE RANCHICOURT	Oxymètre	Renouvellement complet du matériel					1 316	
STEP - REBREUVE RANCHICOURT	Analyseur NH4	Renouvellement complet du matériel					12 729	
STEP - REBREUVE RANCHICOURT	Mesure de température	Renouvellement complet du matériel					501	
STEP - REBREUVE RANCHICOURT	Mesure Voile de Boues	Renouvellement complet du matériel					5 290	
STEP - REBREUVE RANCHICOURT	Sonde trop plein	Renouvellement complet du matériel			689			
STEP - REBREUVE RANCHICOURT	Mesure de niveau	Renouvellement complet du matériel			689			
STEP - REBREUVE RANCHICOURT	Mesure de niveau	Renouvellement complet du matériel			689			
STEP - REBREUVE RANCHICOURT	Préleveur EE	Renouvellement complet du matériel			5 559			

Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2025		Type de Renouvellement	2025	2026	2027	2028	2029	Année de Réalisation
STEP - REBREUVE RANCHICOURT	Condensateur	Renouvellement complet du matériel			2 802			
STEP - REBREUVE RANCHICOURT	Détecteur H2S (X2)	Renouvellement complet du matériel					2 898	
PR Chapitre EP - RUITZ	Mesure de Niveau piezo	Renouvellement complet du matériel		689				
PR ZI 90 rue d'Houchin (crepin) - RUITZ	Mesure de Niveau piezo	Renouvellement complet du matériel			689			
PR Rue Des Hallots - RUITZ	Sonde de niveau	Renouvellement complet du matériel		689				

Dotations non actualisées en Compte au : 31/12/2025	2025	2026	2027	2028	2029	Total (€)
Dotations(€)	142 013	142 013	142 013	142 013	142 013	**710 065**

Coefficients en Compte au : 31/12/2025	2025
Coefficient de la dotation	1,000000
Coefficient de report de solde	1,000000

Bilan financier en Compte au : 31/12/2025		2025	Total (€)
	Dotation actualisée (€)	142 013	**142 013**
	Report de solde actualisé (€)	0	
Programmé au contrat	TOTAL	6 322	**6 322**
	Total renouvellement(€)	**6 322**	**6 322**
	Solde(€)	**135 691**	

Renouvellement Réalisé en Compte année : 2025	Libellé Matériel	Type Renouvellement	Date réalisation	Montant
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Analyseur du Potentiel Redox Anoxie	Renouvellement complet du matériel	20/08/2025	2 262
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Pompe de Surpression 3 distribution	Renouvellement complet du matériel	07/10/2025	2 030
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Pompe de Surpression 4 distribution	Renouvellement complet du matériel	17/09/2025	2 030
Total				**6 322**

Renouvellement Réalisé en Garantie année : 2025	Libellé Matériel	Type Renouvellement	Date réalisation	Montant
PR Fonck - BRUAY LA BUISSIERE	Pompe de Relèvement 1	Renouvellement complet du matériel	23/09/2025	
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Turbine de Flottation 1	Renouvellement complet du matériel	23/05/2025	
STEP Rue Brossolette - BRUAY LA BUISSIERE	Turbidimètre	Renouvellement complet du matériel	03/05/2025	
PR Freres de Lima - DIVION	Pompe de Relèvement 1	Renouvellement complet du matériel	24/06/2025	
PR Aero Fresnicourt les Dolmen	Clapet 1	Renouvellement complet du matériel	23/05/2025	
PR Aero Fresnicourt les Dolmen	Clapet 2	Renouvellement complet du matériel	23/05/2025	
PR Aero Houchin	Télétransmission	Renouvellement complet du matériel	18/11/2025	
PR Bois - HOUCHIN	Télétransmission	Renouvellement complet du matériel	19/11/2025	
PR Chapitre EP - RUITZ	Pompe de Relèvement 1	Renouvellement complet du matériel	15/05/2025	
Total				**17 499**

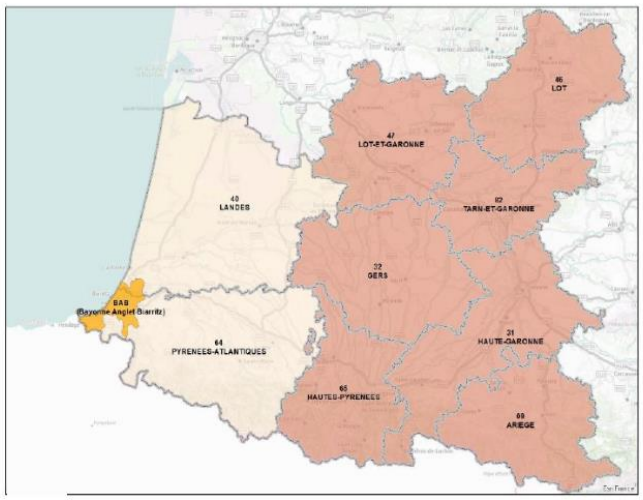
ARRET DES RESEAUX 2G ET 3G

Les réseaux 2G et 3G, notamment utilisés pour la gestion de l'eau potable et de l'assainissement, seront progressivement arrêtés d'ici Fin 2029.

Dès cette année, en 2026, la 2G s'arrête définitivement.

➔ Chez Orange l'extinction de la 2G commence au printemps dans le Sud-Ouest pour se généraliser en septembre 2026 sur tout le territoire national :

Les vagues d'arrêt du réseau 2G d'Orange France



31 mars 2026 — VAGUE 1
Unité Urbaine de la Côte Basque, Bayonne / Anglet / Biarritz (64)

12 mai 2026 — VAGUE 2
Départements des Pyrénées-Atlantiques (64) et des Landes (40)

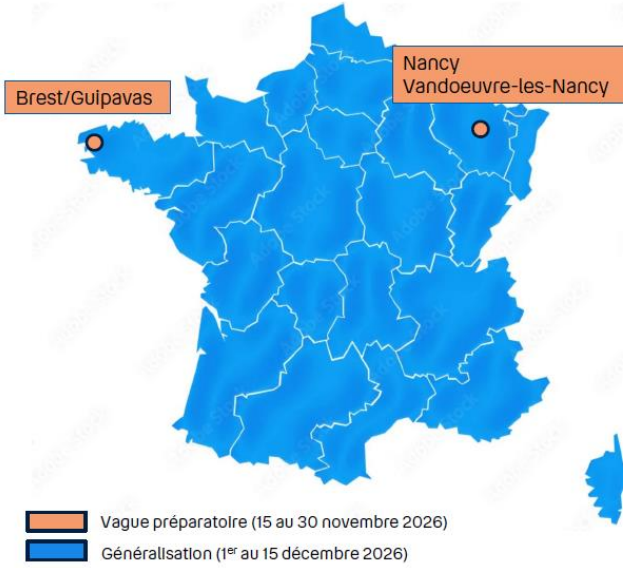
9 juin 2026 — VAGUE 3
Départements de l'Ariège (09), Haute-Garonne (31), Gers (32), Lot (46), Lot-et-Garonne (47), Hautes-Pyrénées (65) et Tarn-et-Garonne (82)

A partir de fin septembre 2026 : généralisation sur l'ensemble du territoire métropolitain

➔ Chez Bouygtel l'extinction de la 2G se déroulera du 15 novembre au 15 décembre 2026

Modernisation du réseau de Bouygues Telecom
Planification de l'extinction de la 2G

- Vague préparatoire : la première vague d'extinction de la 2G commencera le 15 novembre 2026 sur 4 villes : BREST (29200), GUIPAVAS (29490), NANCY (54000 et 54100) et VANDOEUVRE-LES-NANCY (54500)
- Généralisation : la généralisation de l'extinction de la 2G sur tout le territoire métropolitain s'étalera sur la période du 1er au 15 décembre 2026



ONFIDENTIEL

➔ Chez SFR l'extinction de la 2G est annoncé au 15 novembre 2026

Vous êtes concernés par cette rupture technologique que nous impose les fournisseurs de téléphonie mobile, et une partie de vos équipements sensibles de télégestion assurant la surveillance 24h/24 de vos installations et de télérelève (le cas échéant) **doit faire l'objet d'un changement de technologie dès cette année.**

Depuis 2 ans, nous avons lancé un plan d'action s'appuyant sur les étapes suivantes :

- réactualisation des inventaires des installations et équipements concernés,
- chiffrage du coût de remplacement par des modèles compatibles 4G et 5G,
- définition du mode de financement et de mise en place des solutions de communication adaptées.

Afin de vous accompagner au mieux dans cette transition, en 2025, **vous avez dû être contacté par votre interlocuteur SAUR qui** vous a expliqué en détail le niveau d'urgence pour votre territoire, l'impact du changement sur vos installations et les mesures de remplacement à engager pour garantir la continuité de service.

Si vous avez des interrogations, ou des besoins de compléments d'informations sur ce sujet sensible pour la continuité de services des fonctionnement et données de fonctionnements de vos installations et de vos réseaux d'eau potable, d'assainissement, ou d'eaux pluviales, **prenez contact très rapidement avec votre interlocuteur SAUR habituel afin de vous apporter toutes les informations nécessaires**.

Pour en savoir plus et comprendre plus largement quelles sont les conséquences de l'arrêt de la 2G et de la 3G pour votre territoire :

- la Fédération Française des Télécoms a publié une FAQ https://www.fftelecoms.org/nos-travaux-et-champs-dactions/reseaux/foire-aux-questions-sur-la-fermeture-des-reseaux-2g-et-3g/ ;
- l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse) et la DGE (Direction générale des Entreprises) se tiennent également à votre disposition.

ATTESTATIONS D'ASSURANCES

Attestation Dommages aux Biens

Docusign Envelope ID: 6D7AF395-DF16-8677-8040-81E75E80023C

XL Insurance

ATTESTATION D'ASSURANCE

XL Insurance Company SE, Tour Majunga – La Défense 9, 6 Place de la Pyramide - 92800 PUTEAUX, France, enregistrée au RCS de Paris sous le numéro 419 408 927, succursale française de **XL Insurance Company SE**, une société européenne au capital de 259 156 875 euros, domiciliée Wolfe Tone House, Wolfe Tone Street, Dublin 1D01HP90, Irlande sous le numéro 6416866, compagnie d'assurance autorisée et contrôlée par la Central Bank of Ireland (www.centralbank.ie), en sa qualité d'Apériteur ou de Société apéritrice, agissant tant pour son compte que pour celui des autres sociétés ayant la qualité d'Assureur du contrat d'assurance visé ci-dessous atteste que la société :

SAUR SAS
11 Chemin de Bretagne
CS 40082
92442 ISSY LES MOULINEAUX Cedex

A souscrit auprès de notre Société un contrat d'assurance Dommages et Pertes d'exploitation portant le n° **FR00046587PR** (LCI : 19.900.000 EUR).

Ce contrat garantit l'ensemble des biens mobiliers et immobiliers :

- En propriété ou loués,
- Vendus avec une clause de réserve de propriété,
- Appartenant à autrui, lorsque l'assuré en est, à titre onéreux ou gratuit, utilisateur, occupant, gardien ou détenteur à quelque titre que ce soit,
- Appartenant au personnel de l'Assuré, lorsque que lesdits biens sont situés dans les établissements assurés,
- Tous titres de paiement désignés sous le titre générique de valeurs,

Ainsi que les risques locatifs, les recours des voisins et des tiers contre notamment les évènements suivants :

Incendie, Foudre, Explosions, Implosions et électricité, Chute d'appareils de navigation aérienne et franchissement du mur du son, Tempêtes, ouragans, cyclones, tornades, Grêle, chute et/ou poids de la neige et/ou de la glace, Ruissellement d'eau, de boue ou de lave, Glissements et effondrements de terrains, Inondation, Séismes, Eruption volcanique, Raz-de-marée, Chocs de véhicules terrestres à moteur, Fumées, Bris de glaces, Dégâts des eaux, Emeutes, Mouvements populaires, Vandalisme, Malveillance, Sabotage, Terrorisme et Attentats en France (art.L126-2 et L126-3 du Code des Assurances), Vol, Détériorations immobilières consécutives à un vol ou une tentative de vol, Gel (dommages aux installations), Bris de Machines, Catastrophes naturelles (art.L125-1 et suivants du Code des Assurances).

et ce, aux clauses et conditions du contrat cité en référence ci-dessus.

La présente attestation d'assurance, valable du 1er Avril 2026 au 31 Mars 2027 inclus, *sous réserve du paiement de la prime, est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne peut engager les assureurs au-delà des limites de garanties de la police à laquelle elle se réfère*

Fait à Puteaux, le 1 avril 2026

Signed by:
XL CATLIN SERVICES SE
068E1026E8D64F9...

XL Insurance Company SE
Tour Majunga – La Défense 9, 6 Place de la Pyramide - 92800 PUTEAUX
Telephone: +33 1 56 92 80 00 **axaxl.com**

XL Insurance Company SE, une société européenne au capital de 259 156 875 euros, domiciliée Wolfe Tone House, Wolfe Tone Street, Dublin 1D01HP90, Irlande sous le numéro 6416686, compagnie d'assurance autorisée et contrôlée par la Central Bank of Ireland (www.centralbank.ie)
XL Insurance Company SE, Succursale française : Tour Majunga – La Défense 9, 6 Place de la Pyramide - 92800 PUTEAUX , enregistrée au RCS de Paris sous le numéro 419 408 927.
Directors: X. Veyry (FR), D. Guest, D. Palici-Chehab (FR), J. O'Neill, H. Browne, P.H. Rastoul (FR)

Responsabilité civile

Allianz

Attestation d'Assurance

Nous soussignés, **Allianz Global Corporate & Specialty SE Succursale en France** - 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex certifions par la présente que la société:

SAUR SAS
11, Chemin de Bretagne - CS 40082
92442 ISSY LES MOULINEAUX Cedex
France

est assurée auprès de notre compagnie par la police n° **FRL002815** garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber dans l'exercice de ses activités.

La garantie s'exerce à concurrence des montants ci-après :

Responsabilité Civile Exploitation			
Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non)	20 000 000	EUR	Par sinistre et par année d'assurance
Responsabilité Civile Après Livraison			
Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non)	20 000 000	EUR	Par sinistre et par année d'assurance

Il est précisé que les montants indiqués ci-dessus s'entendent sans préjudice des sous-limitations telles que mentionnées au contrat et forment la limite des engagements de l'Assureur, quel que soit le nombre de personnes physiques ou morales bénéficiant de la qualité d'assuré, pour l'ensemble des réclamations formulées au cours d'une même année d'assurance.

Période d'assurance du 01/04/2026 au 31/03/2027

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager la Compagnie au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Paris La Défense, le 31/03/2026

Pour la Compagnie,

Signature de l'assureur/ of the insurer :

Signature autorisée/ Authorised signatory :



Attestation Responsabilité civile décennale obligatoire (bâtiment)

GENERALI

ATTESTATION D'ASSURANCE

L'entreprise d'assurance GENERALI Iard, dont le siège social est situé89 rue Taitbout - 75009 Paris, atteste que :

STE SAUR
11, CHEMIN DE BRETAGNE
CS40082
92442 ISSY MOULINEAUX CEDEX
SIREN 339.379.984

est titulaire d'un contrat d'assurance de responsabilité de nature décennale n° **AP392620** pour la période de validité **du 01/01/2026 au 31/12/2026** couvrant les activités professionnelles suivantes :

ENTREPRISE GÉNÉRALE
Réalisation de la totalité des travaux d'une opération de construction réalisés en tout ou partie par le personnel d'exécution de l'entreprise.

TERRASSEMENT
Défrichement, remise à niveau des terres, réalisation à ciel ouvert de creusement et de blindage de fouilles provisoire dans des sols, ainsi que des travaux de rabattement de nappes nécessaires à l'exécution des travaux, de remblai, d'enrochement non lié et de comblement (sauf des carrières) ayant pour objet soit de constituer par eux-mêmes un ouvrage soit de permettre la réalisation d'ouvrages. Cette activité comprend les sondages et forages.

VOIRIES RÉSEAUX DIVERS (V.R.D.)
Réalisation de réseaux de canalisations, de tous types de réseaux enterrés ou aériens, de systèmes d'assainissement autonome, de voiries, de poteaux et clôtures.
Réalisation d'espaces verts, y compris les travaux complémentaires de maçonnerie.
Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de terrassement et de fouilles.

CONTRACTANT GENERAL
Réalisation d'une opération de construction portant sur la maitrise d'oeuvre et l'exécution des travaux tous corps d'état, cette exécution étant donnée intégralement en sous-traitance.
Ces marchés sont pris uniquement dans le cadre de réalisation d'ouvrage de :
Voiries Réseaux Divers:
- réseaux et canalisation d'eau potable ou incendie,
- réseaux d'évacuation des eaux usées et pluviales,
- les ouvrages de voiries y compris fondations et terrassements

Ouvrages d'hygiène publique :
- stations de pompage, réservoirs et château d'eau,
- stations d'épuration des eaux usées et résiduaires,
- Usines de traitement de résidus ou d'effluents urbains,
- Collecteurs d'eaux usées ou pluviales,
- Usines de traitement d'eau potable,
- ouvrages liés à des opérations de traitement et de valorisation des déchets dont la construction d'unité de tri, compostage, incinération, plateforme de traitement de boues.

1.<u>PERIMETRE DE LA GARANTIE DE RESPONSABILITE DECENNALE OBLIGATOIRE ET DE LA GARANTIE DE RESPONSABILITE DU SOUS-TRAITANT EN CAS DE DOMMAGES DE NATURE DECENNALE</u>

Les garanties objet de la présente attestation s'appliquent :

GENERALI
Generali Iard, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 663 RCS Paris - IDU ADEME FR232327_01NBYI
Generali Vie, Société anonyme au capital de 341 059 488 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 602 062 481 RCS Paris - IDU ADEME FR232327_01NBYI
Generali Retraite, Société anonyme au capital de 213 541 820 euros - Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire régi par le Code des assurances - 880 265 418 RCS Paris - UDI ADEME FR232327_01NBYI
Siège social : 89 rue Taitbout - 75009 Paris - Sociétés appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

• aux travaux ayant fait l'objet d'une ouverture de chantier pendant la période de validité mentionnée ci-dessus. L'ouverture de chantier est définie à l'annexe I de l'article A. 243-1 du code des assurances.

• aux travaux réalisés en France Métropolitaine ou dans les Départements d'Outre-Mer.

• aux chantiers dont le coût total de construction TTC tous corps d'état, y compris honoraires, déclaré par le maître d'ouvrage n'est pas supérieur à la somme de 15.000.000 €.

• aux travaux, produits et procédés de construction suivants :
travaux de construction répondant à une norme homologuée (NF DTU ou NF EN), à des règles professionnelles acceptées par la C2P[1] ou à des recommandations professionnelles du programme RAGE 2012 non mises en observation par la C2P[2],

pour des procédés ou produits faisant l'objet au jour de la passation du marché :
- d'un Agrément Technique Européen (ATE) en cours de validité ou d'une Évaluation Technique Européenne (ETE) bénéficiant d'un Document Technique d'Application (DTA), ou d'un Avis Technique (ATec), valides et non mis en observation par la C2P[3] ,
- d'une Appréciation Technique d'Expérimentation (ATEx) avec avis favorable,
- d'un Pass'innovation « vert » en cours de validité.
([1]) Les Règles professionnelles acceptées par la C2P (Commission Prévention Produits mis en oeuvre de l'Agence Qualité Construction) sont listées à l'annexe 2 de la publication semestrielle de la C2P et sont consultables sur le site de l'Agence Qualité Construction (www.qualiteconstruction.com).
([2]) Les recommandations professionnelles RAGE 2012 (« Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012 ») sont consultables sur le site internet du programme RAGE (www.reglesdelart-grenelle-environnement-2012.fr) et les communiqués de la C2P sont accessibles sur le site de l'AQC (www.qualiteconstruction.com).
([3]) Les communiqués de la C2P sont accessibles sur le site de l'AQC (www.qualiteconstruction.com).

Dans le cas où les travaux réalisés ne répondent pas aux caractéristiques énoncées ci-dessus, l'assuré en informe l'assureur.

2.ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ DÉCENNALE OBLIGATOIRE

Nature de la garantie	Montant de la garantie

Generali Iard, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 663 RCS Paris - IDU ADEME FR232327_01NBYI
Generali Vie, Société anonyme au capital de 341 059 488 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 602 062 481 RCS Paris - IDU ADEME FR232327_01NBYI
Generali Retraite, Société anonyme au capital de 213 541 820 euros - Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire régi par le Code des assurances - 880 265 418 RCS Paris - UDI ADEME FR232327_01NBYI
Siège social : 89 rue Taitbout - 75009 Paris - Sociétés appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

Le contrat garantit la responsabilité décennale de l'assuré instaurée par les articles 1792 et suivants du code civil, dans le cadre et les limites prévus par les dispositions des articles L. 241-1 et L. 241-2 du code des assurances relatives à l'obligation d'assurance décennale, et pour des travaux de construction d'ouvrages qui y sont soumis, au regard de l'article L. 243-1-1 du même code. La garantie couvre les travaux de réparation, notamment en cas de remplacement des ouvrages, qui comprennent également les travaux de démolition, déblaiement, dépose ou de démontage éventuellement nécessaires. Elle est gérée en capitalisation.	○ **En Habitation :** Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage. ○ **Hors habitation :** Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage dans la limite du coût total de construction déclaré par le maître d'ouvrage et sans pouvoir être supérieur au montant prévu au I de l'article R. 243-3 du code des assurances. ○ **En présence d'un CCRD :** Lorsqu'un Contrat Collectif de Responsabilité Décennale (CCRD) est souscrit au bénéfice de l'assuré, le montant de la garantie est égal au montant de la franchise absolue stipulée par ledit contrat collectif.
Durée et maintien de la garantie	
La garantie couvre, pour la durée de la responsabilité décennale pesant sur l'assuré en vertu des articles 1792 et suivants du code civil. Elle est maintenue dans tous les cas pour la même durée.	

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

3.GARANTIE DE RESPONSABILITÉ DU SOUS-TRAITANT EN CAS DE DOMMAGES DE NATURE DÉCENNALE

Nature de la garantie	Montant de la garantie
Cette garantie couvre le paiement des travaux de réparation des dommages tels que définis aux articles 1792 et 1792-2 du Code civil et apparus après réception, lorsque la responsabilité de l'assuré est engagée du fait des travaux de construction d'ouvrages soumis à l'obligation d'assurance, qu'il a réalisés en qualité de sous-traitant.	6.000.000 € par sinistre
Durée et maintien de la garantie	
Cette garantie est accordée, conformément à l'article 1792-4-2 du code civil, pour une durée de dix ans à compter de la réception.	

Fait pour servir et valoir ce que de droit à PARIS, le 02/01/2026

Generali Iard, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 663 RCS Paris - IDU ADEME FR232327_01NBYI
Generali Vie, Société anonyme au capital de 341 059 488 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 602 062 481 RCS Paris - IDU ADEME FR232327_01NBYI
Generali Retraite, Société anonyme au capital de 213 541 820 euros - Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire régi par le Code des assurances - 880 265 418 RCS Paris - UDI ADEME FR232327_01NBYI
Siège social : 89 rue Taitbout - 75009 Paris - Sociétés appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026



Generali Iard
89 rue Taitbout
75009 Paris
Entreprise régie par le Code des Assurances
RCS PARIS B 552 062 663

Generali Iard, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 663 RCS Paris - IDU ADEME FR232327_01NBYI
Generali Vie, Société anonyme au capital de 341 059 488 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 602 062 481 RCS Paris - IDU ADEME FR232327_01NBYI
Generali Retraite, Société anonyme au capital de 213 541 820 euros - Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire régi par le Code des assurances - 880 265 418 RCS Paris - UDI ADEME FR232327_01NBYI
Siège social : 89 rue Taitbout - 75009 Paris - Sociétés appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

Attestation Responsabilité civile Atteinte à l'Environnement

AIG

ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous soussignés, AIG Europe SA - Succursale pour la France – Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets,92913 Paris La Défense Cedex, attestons par la présente que

SAUR SAS
11 Chemin de Bretagne - CS 40082
92442 ISSY LES MOULINEAUX Cedex

agissant tant pour son compte que pour celui de ses filiales, sont assurés par la police n° **7 201 983**, souscrite par SAUR SAS contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité pouvant leur incomber en raison d'atteintes à l'environnement soudaines et accidentelles et/ou graduelles, de nuisances, de préjudice écologique ou de dommages environnementaux imputables à l'exercice de leurs activités et sites visés au contrat.

Garanties et limites :

Garanties	Limites par sinistre	Limites pour la période de garantie *
Tous dommages confondus :	**25.000.000 €**	**25.000.000 €**
- **dont Garantie Responsabilité Civile (A)** *y compris au titre du* ***préjudice écologique***	25.000.000 €	25.000.000 €
- *dont dommages matériels et immatériels*	*25.000.000 €*	*25.000.000 €*
- *dont dommages aux biens confiés et biens des préposés*	*5.000.000 €*	*15.000.000 €*
- *dont préjudice écologique du fait des produits, ouvrages ou déchets livrés*	*10.000.000 €*	*25.000.000 €*
- **dont Garantie Responsabilité Environnementale (B)**	15.000.000 €	15.000.000 €
- *dont dommages environnementaux en l'absence de pollution*	*15.000.000 €*	*15.000.000 €*
- **dont Garantie Frais de dépollution du Site (C)**	15.000.000 €	15.000.000 €
- *dont frais de décontamination et reconstruction y compris suite à une pollution subie*	*5.000.000 €*	*15.000.000 €*
- *dont frais relatifs à une pollution subie*	*15.000.000 €*	*15.000.000 €*
- **dont Garantie Frais de Prévention de dommages garantis (D)**	25.000.000 €	25.000.000 €
- **dont pour tout dommage ou tout frais généré par les substances perfluoroalkylées et/ou polyfluoroalkylées (PFAS) ou par tout produit qui résulterait de leur dégradation.**	2.500.000 €	2.500.000 €
- **dont garanties relevant de l'annexe « Etudes et travaux »**	25.000.000 €	25.000.000 €
- **dont garantie du fait des activités d'épandage de boue**	5.000.000 €	15.000.000 €
- **dont dommages causés par l'amiante** selon les dispositions de l'article 12.1. ci-après	2.500.000 €	5.000.000 €
- **dont extension communication de crise en cas de fait de pollution ou de dommages environnementaux garantis**	150.000 €	500.000 €

** Il est rappelé que la capacité est accordée en une seule enveloppe pour la* ***période d'assurance*** *sans renouvellement annuel des capacités.*

Il est rappelé que sont inclus pour chaque garantie les Frais de défense associés (sans préjudice des dispositions de l'article 3.1.6. des Conditions générales relatif aux frais de défense lors de la mise en cause de la Responsabilité des dirigeants).

Territorialité : Monde hors Etats-Unis et Canada

Cette attestation est délivrée pour la période du **1er avril 2026** au **1er avril 2029 à zéro heure** pour servir et valoir ce que de droit. Elle est valable dans la seule limite des montants et conditions de garantie, franchises et exclusions du contrat précité et n'implique qu'une présomption de garanties à la charge de l'assureur sous réserve des règlementations locales applicables.

En cas de sinistre, les sommes dues par l'assureur au titre de la police citée ci-dessus seront payées au souscripteur du contrat.

Fait à Paris La Défense le 30 mars 2026

AIG Europe SA
Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets,
CS 60234 - 92913 Paris La Défense Cedex
Tel : 01 49 02 42 22
Facsimile : 01 49 02 44 04

AIG Europe S.A. – compagnie d'assurance au capital de 47 176 225 euros, immatriculée au Luxembourg (RCS n° B 218806).
Siège social : 35 D Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg.
Succursale pour la France : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, 92400 Courbevoie - RCS Nanterre 838 136 463
Adresse Postale : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, CS 60234, 92913 Paris La Défense Cedex - Téléphone : +33 1.49.02.42.22 - Facsimile : +33 1.49.02.44.04.

Attestation Tous risques chantiers

GENERALI Iard

Police Tous Risques Chantier / Tous Risques Montage Essais

Police N° AH 116929 - Attestation

Assuré :
SAUR SAS
11 Chemin de Bretagne - CS 40082
92442 ISSY LES MOULINEAUX Cedex

Police n° AH 116929

Période de validité :	Du 1er avril 2026 au 31 mars 2027
Fonctionnement de la garantie :	L'assurance s'applique aux marchés qui, au 1er avril 2026, sont en cours d'exécution ou de maintenance et/ou aux marchés dont l'exécution commencera après cette date, dès lors que, pour chaque chantier : • le coût estimé est inférieur à 40 000 000 euros. • la durée des travaux est inférieure à 40 mois • la durée des essais n'excède pas 12 mois Après réception (période de maintenance), les garanties se poursuivent sur une période de 12 mois.
Biens Assurés :	Tous travaux de construction, extension, réhabilitation, etc. de stations d'épuration, installations de traitement des eaux, usines de traitement de déchets, installations de traitement des résidus d'épuration, y compris par incinération.
Etendue de la garantie :	La prise en charge des frais de remplacement et/ou de remise en état des biens assurés et/ou de tout ou partie de ceux-ci qui seraient physiquement endommagés, détruits ou perdus de quelque manière et pour quelque cause que ce soit, sous réserve des exclusions spécifiques dans le contrat.
Territorialité :	Site du chantier ou abords immédiats pour les aires d'entreposage, pour des chantiers situés dans le monde entier, à l'exception : • des ETATS-UNIS D'AMERIQUE, CANADA et AUSTRALIE • des pays sous embargo, et notamment des pays suivants : CORÉE DU NORD, SYRIE, CRIMÉE, IRAN et VENEZUELA

La présente attestation est valable pour la période du 1er avril 2026 au 31 mars 2027.

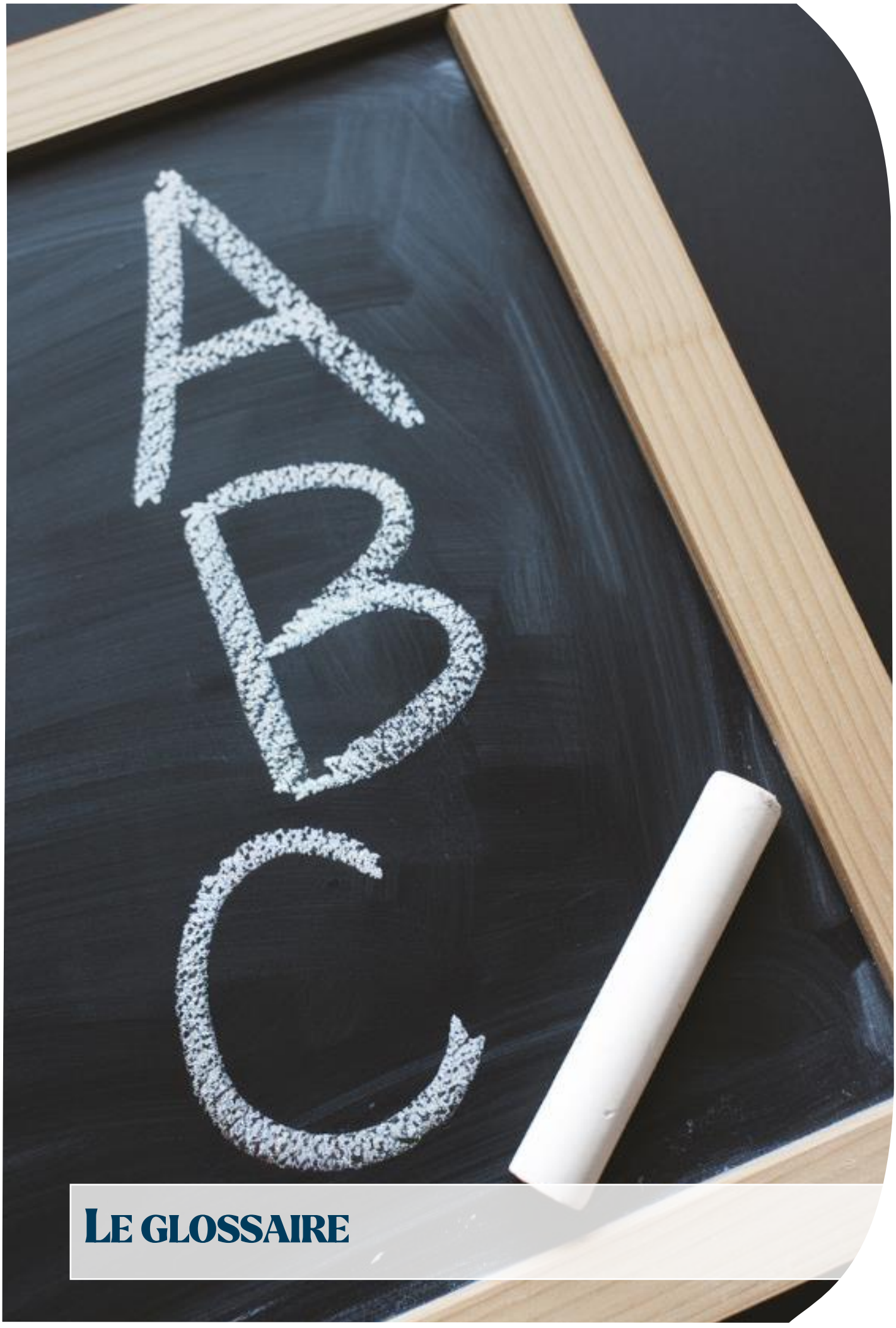
La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne peut engager **GENERALI Iard** au-delà des clauses, conditions et limites du contrat d'assurance auquel elle se réfère.

Fait à Paris, le 24 mars 2026

GENERALI Iard
Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris
RCS PARIS B 552 062 663

Generali Iard, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 663 RCS Paris - IDU ADEME FR232327_03PBRV
Generali Vie, Société anonyme au capital de 341 059 488 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 602 062 481 RCS Paris - IDU ADEME FR232327_03PBRV
Generali Retraite, société anonyme au capital de 213 041 520 euros - Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire régi par le Code des assurances - 880 280 418 RCS Paris - IDU ADEME FR232327_03PBRV
Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris - Sociétés appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

ANNEXES COMPLEMENTAIRES



LE GLOSSAIRE

Ce glossaire récapitule pour les principaux termes utilisés dans les métiers de l'eau, et plus particulièrement dans ce rapport annuel du délégataire, la définition et éventuellement le mode de calcul des informations transmises :

Analyse de pilotage AEP : c'est un ensemble d'analyses effectuées par l'exploitant avec pour objectif d'améliorer et d'optimiser la configuration des installations liées à l'Approvisionnement en Eau Potable (AEP). Ces données peuvent être obtenues à partir de diverses sources, notamment :

- des instruments portables ou appareils installés en des emplacements fixes dédiés à la mesure de la qualité de l'eau.
- des analyses de la qualité de l'eau réalisées en utilisant des méthodes rapides adaptées aux conditions sur le terrain ou effectuées dans des laboratoires d'analyses spécialisés.

Autosurveillance EU : elle correspond à toutes les actions entreprises par l'exploitant sur la station de traitement et sur le réseau pour garantir le bon fonctionnement de l'épuration. Cela consiste notamment à effectuer des analyses sur une période de 24h selon un calendrier défini à l'avance et à transmettre les résultats d'analyse à la police et à l'agence de l'eau.

Biens financés par la collectivité : il s'agit de biens qui sont la propriété de la collectivité et qui sont mis à la disposition du délégataire dans le cadre d'un contrat. À la fin de ce contrat, ces biens reviennent automatiquement et gratuitement à la collectivité.

Biens de retour : ce sont des biens qui ont été financés par le délégataire, qui sont affectés au service et qui sont essentiels à son bon fonctionnement. À la fin du contrat, ces biens reviennent automatiquement et sans frais à la collectivité.

Biens de reprise : ce sont des biens financés par le délégataire, qui sont utilisés pour le service. À la fin du contrat, la collectivité a la possibilité de les racheter selon les modalités financières préalablement établies dans le contrat, sans que le délégataire puisse s'y opposer.

Bilan journalier EU : ce rapport évalue l'efficacité du traitement d'une installation d'épuration des eaux usées en se basant sur des échantillons prélevés à l'entrée et à la sortie de l'installation sur une période de 24 heures, en fonction du débit. Différents paramètres sont analysés et comparés, notamment les concentrations de certains composants et/ou le rendement de l'épuration, par rapport aux performances que l'installation doit atteindre conformément aux normes établies.

Bilan annuel EU : ce rapport résume l'efficacité de traitement sur une année donnée en se basant sur des échantillons prélevés à l'entrée et à la sortie de l'installation tout au long de l'année. Il évalue la conformité de certains paramètres en utilisant les bilans journaliers, en prenant en compte une marge de tolérance établie par la réglementation. Pour d'autres paramètres, la conformité est évaluée en calculant la moyenne des mesures effectuées. En fin de compte, l'exploitant évalue la conformité de l'installation sur l'année, paramètre par paramètre, puis pour l'ensemble de l'installation. La police de l'eau a pour mission de donner son avis officiel sur la conformité de l'installation en se basant sur les données fournies par l'exploitant.

Branchement AEP : il s'agit de l'ensemble de canalisations et d'équipements qui relient la partie publique du réseau de distribution d'eau au réseau de distribution intérieur d'un client. Les équipements installés comprennent au minimum un robinet d'arrêt d'eau situé avant le compteur, ainsi qu'un compteur général.

Branchements EU : Il s'agit de canalisations distinctes pour les eaux usées et les eaux pluviales, qui se connectent au réseau public d'assainissement collectif. Ces canalisations partent des regards de branchement ou boîtes de branchement situés en limite de propriété, auxquels les installations privatives de l'usager sont raccordées.

CARE : compte Annuel de Résultat de l'Exploitation. Pour un contrat déterminé, les chiffres de l'année en cours sont indiqués, et ceux de l'année précédente sont rappelés. Le cadre de ce CARE a été établi par la FP2E, dans le respect strict du décret 2005-236 du 18 mars 2005.

Client : personne physique ou morale consommant de l'eau et ayant au moins un contrat abonné le liant avec le service de distribution de l'eau.

Compte (ou fonds contractuel) de renouvellement : il s'agit des opérations de renouvellement réalisées sans programmation contractuelle, imputées sur un compte de tiers qui correspond à la mise en place de fonds prélevés sur les produits du délégataire, pour couvrir les aléas de fonctionnement des équipements.

Compteur : équipement faisant partie intégrante du branchement et qui permet de comptabiliser les volumes consommés par le branchement.

Contrat abonnés AEP : contrat associé à un branchement liant un client au service de distribution de l'eau.

Contrôle sanitaire AEP : ensemble des analyses réalisées par les ARS afin de contrôler la qualité des eaux. Ces analyses sont effectuées dans des laboratoires agréés à partir d'échantillons prélevés sur différents points de contrôle (captage, installations de production/traitement, réseaux de distribution, points de consommation).

Echantillon AEP : volume d'eau prélevé dans le but d'analyser les caractéristiques de l'eau à l'endroit et au moment précis du prélèvement. Les caractéristiques de l'eau sont décomposées et quantifiées/évaluées par paramètre lors de leur analyse.

Garantie pour continuité de service (dite de renouvellement) : il s'agit d'un renouvellement, où le Délégataire prend à sa charge, et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation ou de renouvellement des équipements, nécessaires à la continuité du service.

Indice linéaire de pertes en réseau AEP : l'indice linéaire de pertes en réseau correspond aux volumes perdus dans les réseaux par jour et par kilomètre de réseau (hors branchements) et est exprimé en m^3/km/jour. Les volumes perdus sont calculés par différence entre les volumes mis en distribution et les volumes consommés autorisés. Cet indicateur, qui rapporte les volumes des pertes en eau à une grandeur caractéristique du réseau, traduit directement l'état physique de ce réseau.

Indice linéaire des volumes non comptés AEP : l'indice linéaire des volumes non comptés correspond aux volumes non comptés dans les réseaux par jour et par kilomètre de réseau (hors branchements) et est exprimé en m^3/km/jour. Les volumes non comptés est égal à la différence entre les volumes mis en distribution et les volumes consommés comptabilisés.

Paramètre d'une analyse AEP : un paramètre correspond à une caractéristique précise ou à un composé spécifique dont la teneur dans l'échantillon d'eau est quantifiée/évaluée. Certains paramètres font l'objet d'une réglementation. Un paramètre réglementé peut donc pour un échantillon donné être conforme ou non-conforme.

Paramètre d'une analyse EU : un paramètre correspond à une caractéristique précise ou à un composé spécifique dont la teneur dans l'échantillon d'eau est quantifiée/évaluée. Certains paramètres font l'objet d'une réglementation. Un paramètre réglementé peut donc pour un échantillon donné être conforme ou non-conforme. Si un jour donné, la station reçoit plus d'effluent à traiter que prévu, la conformité du paramètre ne peut pas être établie et la donnée est exclue des calculs.

Patrimoine immobilier : il s'agit du patrimoine immobilier nécessaire à la réalisation du service. Le Délégataire fournit un état de variation de ce patrimoine en intégrant trois types de mouvements :

- les investissements concessifs (achat de terrain, mise en service d'un ouvrage financé par le Délégataire, destruction d'un ouvrage…).
- les opérations de renouvellement d'une telle importance qu'elles s'assimilent à la construction d'un bâtiment neuf.
- les investissements immobiliers du Délégataire (bureaux) entièrement dédiés au service.

Période de relève des compteurs AEP : les compteurs permettant de connaître la consommation de chaque branchement d'un client sont relevés régulièrement. La relève pour une année donnée de tous les compteurs de tous les clients s'étale sur plusieurs jours ou plusieurs semaines en fonction du nombre de compteurs concernés. Pour une relève donnée, la date moyenne de la campagne de relève peut ainsi être calculée. C'est cette date moyenne qui est utilisée année après année pour calculer la consommation moyenne d'une commune ou d'un contrat sur une période correspondant sensiblement à une année.

Point de mise en distribution AEP : point de prélèvement d'échantillon pour lequel la qualité de l'eau en ce point est considérée comme représentative de la qualité de l'eau sur le réseau de distribution d'une zone géographique déterminée (en sortie d'installations de traitement dans la plupart des cas). A ce point, les eaux peuvent provenir d'une ou plusieurs sources mais leur qualité peut être considérée comme uniforme en distribution.

Programme contractuel de renouvellement : il s'agit de l'ensemble des opérations de renouvellement, effectuées par le Délégataire dans le cadre d'un programme technique contractuel, évalué financièrement sur la durée du contrat.

Programme d'investissement : il s'agit des engagements pris par le Délégataire de réaliser certains investissements sur le patrimoine, afin d'améliorer la qualité du service, ou le fonctionnement des installations. Ce programme est défini dans un inventaire contractuel.

Qualité eau au point de mise en distribution AEP : évaluation qualitative de la qualité de l'eau au point de mise en distribution. Cette évaluation s'effectue pour chaque échantillon prélevé sur tous les paramètres analysés, éventuellement regroupés sous forme de rapports physico-chimiques et/ou bactériologiques.

Qualité eau brute AEP : évaluation qualitative de la qualité de l'eau brute prélevée dans le milieu naturel avant tout traitement visant à la rendre potable. Cette évaluation s'effectue pour chaque échantillon prélevé sur tous les paramètres analysés, éventuellement regroupés sous forme de rapports physico-chimiques et/ou bactériologiques.

Qualité eau distribuée AEP : évaluation qualitative de la qualité de l'eau au point de consommation (robinet) par le client. Cette évaluation s'effectue pour chaque échantillon prélevé sur tous les paramètres analysés, éventuellement regroupés sous forme de rapports physico-chimiques et/ou bactériologiques.

Qualité eau traitée AEP : évaluation qualitative de la qualité de l'eau en sortie des installations de production/traitement avant admission sur le réseau de distribution. Cette évaluation s'effectue pour chaque échantillon prélevé sur tous les paramètres analysés, éventuellement regroupés sous forme de rapports physico-chimiques et/ou bactériologiques.

Rapport bactériologique AEP : ensemble des paramètres de type bactériologique qui caractérisent un échantillon d'eau analysé. Un rapport bactériologique est déclaré conforme si tous les paramètres unitaires qui le composent sont en conformité avec la réglementation.

Rapport physico-chimique AEP : ensemble des paramètres de type physico-chimique qui caractérisent un échantillon d'eau analysé. Un rapport physico-chimique est déclaré conforme si tous les paramètres unitaires qui le composent sont en conformité avec la réglementation.

Rendements hydrauliques d'une installation AEP : correspondent au rapport entre les volumes d'eau produite et les volumes d'eau brute admis dans l'installation. Ils traduisent le rendement de conversion de l'eau potable à partir de l'eau brute.

Rendements du réseau de distribution AEP : correspondent au rapport entre, d'une part, les volumes consommés autorisés, augmentés des volumes exportés ou vendus en gros, et d'autre part, les volumes produits, augmentés des volumes importés ou achetés en gros. Les rendements constituent de bons indicateurs environnementaux, mais ils ne traduisent que de manière indirecte l'état du réseau, car ils dépendent de la consommation et des volumes exportés ou vendus en gros.

Réseau de distribution public AEP : ensemble de canalisations transportant l'eau produite par les installations de production jusqu'au compteur général des clients, partie publique des branchements inclus.

Réseau de distribution intérieur AEP : ensemble de canalisations et d'équipements placés sous la responsabilité d'un client. Le réseau intérieur d'un client commence après le compteur général permettant d'évaluer la consommation du branchement associé à ce client.

Réseau de collecte des eaux usées EU : ensemble des canalisations et ouvrages annexes acheminant de manière gravitaire ou sous pression les eaux usées issues des branchements publics des usagers ou d'autres services de collecte jusqu'aux unités de dépollution.

Réseau de collecte privatif EU: ensemble de canalisations et d'équipements placés sous la responsabilité d'un client permettant de collecter ses effluents. Le réseau intérieur d'un client est raccordé au branchement (généralement situé en limite de propriété).

Surveillance de l'exploitant AEP : elle comprend un examen régulier des installations, un programme de tests ou d'analyses et la tenue par l'exploitant d'un fichier sanitaire. Ces analyses viennent en complément de celles réalisées par les ARS et contribue à la surveillance de la qualité des eaux.

Taux de mobilisation d'une installation AEP : rapport exprimé en % entre le volume de pointe journalier constaté et la capacité nominale d'une installation. Un rapport proche de 100% est le signe d'une installation dont les réserves de capacité sont minimes, voire insuffisantes.

Taux d'eaux parasites EU: il représente la part d'eaux claires parasites véhiculée par le réseau de collecte d'eaux usées par rapport à l'eau potable consommée par l'ensemble des clients, qui est rejetée dans ce même réseau. Ces eaux claires parasites peuvent être classées selon diverses typologies, la plus simple opposant les eaux parasites d'infiltration (EPI) aux eaux parasites de captage (EPC). Les EPI résultent d'une mauvaise étanchéité du réseau tandis que les EPC sont le signe de mauvais raccordements.

Terre de décantation AEP : ensemble des résidus de traitement collectés sur certains ouvrages (décanteurs, filtres, …) des installations de production. Ces résidus, bien souvent connus sous le terme de boues d'eau potable, sont régulièrement évacués des installations.

Volumes consommés comptabilisés AEP : volumes d'eau potable consommés par des clients du périmètre du contrat et résultant des relevés des appareils de comptage . Ces volumes n'incluent pas les volumes exportés ou vendus en gros (VEG).

Volumes consommateurs sans comptage AEP : correspondent aux volumes utilisés sans comptage par des usagers connus, avec autorisation ; ces volumes estimés incluent notamment :

- l'eau nécessaire à la défense incendie (Essais des PI/BI et manœuvres incendie),
- l'eau utilisée pour les espaces verts et le lavage de la voirie,
- l'eau utilisée par les fontaines (non équipées de compteurs)

Volumes de service du réseau AEP : correspondent aux volumes utilisés pour l'exploitation du réseau de distribution ; ces volumes estimés incluent notamment :

- l'eau utilisée pour le nettoyage des réservoirs,
- l'eau utilisée lors d'opérations de purge ou de nettoyage des conduites
- l'eau utilisée pour la désinfection et le rinçage des conduites après travaux

Volumes consommés autorisés AEP : il s'agit des volumes d'eau potable consommés tels qu'enregistrés par les compteurs, auxquels on ajoute les volumes nécessaires au fonctionnement du réseau (appelés volumes de service) consommés par les usagers. Ces volumes autorisés reflètent la quantité totale d'eau potable qui peut être consommée dans le périmètre couvert par le contrat, y compris l'eau nécessaire au bon fonctionnement du réseau.

Volumes consommés hors Vente En Gros AEP : font référence aux quantités d'eau potable consommées par les clients situés dans la zone couverte par le contrat, à l'exclusion des ventes d'eau en gros (VEG) et des volumes d'eau exportés. Ces volumes correspondent uniquement à la consommation d'eau potable par les usagers locaux du réseau, à l'exclusion de toute distribution d'eau à des tiers ou d'exportation.

Volume de pointe AEP : volume maximum journalier mesuré pendant l'année sur l'installation concernée.

Volumes d'eaux brutes AEP : font référence à l'eau prélevée directement dans des sources naturelles telles que des rivières, des lacs, des barrages, des nappes phréatiques, etc. L'eau est qualifiée de "brute" pour indiquer qu'elle n'a subi aucun traitement visant à la rendre potable. En plus des volumes d'eau prélevés dans le milieu naturel à l'intérieur du périmètre du contrat, les volumes d'eaux brutes incluent également les éventuels achats d'eau brute en dehors du périmètre du contrat, auxquels on soustrait les éventuels volumes d'eau brute vendus en dehors du périmètre du contrat. En résumé, il s'agit du volume global d'eau non traitée prélevée, achetée, vendue, ou transférée dans le contexte de l'approvisionnement en eau potable.

Volumes exportés (ou vendus en gros) AEP : font référence aux quantités d'eau produites livrées à un client extérieur au périmètre du contrat. Ce client peut être une autre collectivité, un syndicat, ou une commune distincte de celle couverte par le contrat.

Volumes importés (ou achetés en gros) AEP : correspondent aux quantités d'eau achetées à un client extérieur au périmètre du contrat. Le client peut être une autre collectivité, un syndicat ou une commune distincte de celle couverte par le contrat.

Volumes produits AEP : correspondent à la quantité d'eau provenant des installations de production d'eau potable. Il s'agit des volumes d'eau qui ont été traités et préparés pour la distribution aux usagers. Il est possible de soustraire de ces volumes les besoins de l'usine (s'ils sont mesurés après le compteur de production) pour obtenir la quantité nette d'eau potable produite et disponible pour la distribution.

Volumes besoin usine AEP : correspondent à la quantité d'eau traitée au sein des installations de production d'eau potable, mais qui est utilisée à l'intérieur de ces mêmes usines pour divers usages, tels que la préparation de réactifs chimiques, le nettoyage, et d'autres processus internes.

Volumes mis en distribution AEP : représentent l'eau potable qui est introduite dans le réseau de distribution d'eau en vue d'être consommée par les clients situés à l'intérieur du périmètre du contrat. Les volumes mis en distribution résultent de la somme des volumes produits auxquels on ajoute les volumes importés ou achetés en gros, puis duquel on soustrait les volumes exportés ou vendus en gros.

Volumes d'eau traitée AEP : ce sont les volumes d'eau fournis par les installations grâce à des traitements plus ou moins complexes en fonction de la nature des eaux brutes que l'on souhaite rendre potables.



LES NOUVEAUX TEXTES REGLEMENTAIRES

NOUVEAUX TEXTES REGLEMENTAIRES ASSAINISSEMENT 2025

La présente veille réglementaire présente, sous la forme d'une liste, les textes parus en 2025 accompagnée d'un bref commentaire de leur objet. Cette liste n'a pas pour ambition d'être exhaustive, il s'agit avant tout d'attirer votre attention sur les évolutions réglementaires de l'année qui, notamment, pourraient avoir des incidences sur le service.

GESTION DES EFFLUENTS
ENVIRONNEMENT

➔ **Décret n° 2025-804 du 11 août 2025 portant diverses dispositions de simplification du droit de l'environnement**

Le décret met notamment en place une procédure dématérialisée pour la transmission de la déclaration et des rapports accident/incident à l'inspection des installations classées (R.512-69) avec une entrée en vigueur différée au 1er janvier 2026

Une autre mesure concerne les inventaires faune-flore réalisés pour l'évaluation environnementale des projets (ajout d'un article R.411-21-4 au code de l'environnement). Le texte fixe à cinq ans la durée de validité de ces inventaires réalisés dans le cadre de la description de l'état initial et de l'évaluation des incidences notables directes et indirectes d'un projet sur la biodiversité. Le cas échéant, l'autorité compétente peut solliciter des compléments ou actualisations nécessaires.

EXPLOITATION DES OUVRAGES

➔ **DICT**

Rappel :

À partir du 1er janvier 2026, la réglementation dite « anti-endommagement » évolue et franchit une nouvelle étape à travers l'entrée en vigueur de nouvelles exigences en matière de cartographie des réseaux, visant à renforcer la sécurité des chantiers et la fiabilité des données de localisation des ouvrages.

Cartographie en classe A : réseaux sensibles : classe A obligatoire sur tout le territoire/ Réseaux non sensibles : au 1er janvier 2026 pour les exploitants de réseaux non sensibles en unité urbaine ; au 1er janvier 2032 pour les exploitants de réseaux non sensibles hors unité urbaine

Généralisation de l'usage du PCRS (Plan Corps de Rue Simplifié) : Dès qu'il existe dans la zone géographique concernée, les réponses aux DT/DICT devront s'appuyer sur ce référentiel cartographique.

➔ **Arrêté du 3 septembre 2025 relatif à l'analyse de substances per- et polyfluoroalkylées dans les eaux en entrée et sortie de stations de traitement des eaux usées urbaines**

Cet arrêté prescrit une campagne de 3 prélèvements et analyses de PFAS pour les STEU de plus de 10 000 EH à réaliser au plus tard le 31 décembre 2026. 22 PFAS seront obligatoirement recherchés, et la surveillance est complétée par l'analyse des PFAS qui ont été retrouvés dans les rejets des ICPE raccordées au réseau des STEU de +10 000EH lors de la campagne de l'AM du 20 juin 2023

Il est également demandé une analyse pour estimer la quantité totale de PFAS dans les eaux (par la méthode « AOF »)

La transmission des résultats au service en charge de la police de l'eau est attendue un mois au plus tard après réception des résultats d'analyse

➔ **Arrêté du 8 septembre 2025 relatif aux conditions de production et d'utilisation des eaux usées traitées pour la propreté urbaine et modifiant l'arrêté du 14 décembre 2023 relatif aux conditions de production et d'utilisation des eaux usées traitées pour l'arrosage d'espaces verts et l'arrêté du 18 décembre 2023 relatif aux conditions de production et d'utilisation des eaux usées traitées pour l'irrigation de cultures**

Pour certains des usages mentionnés, à l'exemple du nettoyage de quais de déchetterie, l'hydrocurage de réseaux d'assainissement, les opérations sur installation d'assainissement non collective et le nettoyage de bennes à ordures, qui "ne requièrent pas de traitement complémentaire des eaux usées traitées" en sortie de station d'épuration, l'arrêté prévoit un dossier simplifié avec moins de pièces requises et des conditions d'utilisation moins exigeantes.

Il a été décidé de lever l'interdiction de l'utilisation d'eaux usées traitées au sein d'un périmètre de protection rapproché (PPR) pour le nettoyage de voiries, d'accotements ou d'ouvrages d'art réalisé sur des surfaces imperméabilisées avec drainage des eaux de ruissellement vers le réseau pluvial, sans risque notable d'infiltration dans la nappe.

Des modifications ont été apportées afin que le rinçage et le nettoyage des camions-citernes dédiés aux EUT ne se fassent pas avec de l'eau potable (sous certaines conditions) : temps de séjour dans le matériel, vidange et rinçage avec des eaux usées traitées de qualité A lorsqu'il est temporairement mis hors service pendant une période prolongée de 72 heures.

L'obligation d'établir un programme de surveillance des virus entériques a été supprimée.

L'arrêté modifie également l'arrêté du 14 décembre 2023 s'agissant de la Reut pour l'arrosage d'espaces verts, et l'arrêté du 18 décembre 2023 pour l'irrigation de cultures. Des précisions sont également ajoutées à l'arrêté du 14 décembre 2023 (espaces verts) s'agissant d'élargir la liste des EUT issues des ICPE pouvant être autorisées, en supprimant le critère du rejet dans le milieu naturel.

➔ **Instruction du Gouvernement du 4 juillet 2025 relative à la collecte et au traitement des eaux résiduaires urbaines.**

Cette instruction du Gouvernement vise à rappeler la nécessité de porter une attention particulière aux dispositions en vigueur concernant la conformité des systèmes d'assainissement et le respect des exigences réglementaires relatives à la collecte et au traitement des eaux usées urbaines. Les niveaux d'investissements financiers demandés aux communes et leurs groupements et les risques financiers associés aux procédures contentieuses en cours ou à venir avec la Commission européenne nécessitent une forte implication des préfets afin d'accompagner les collectivités au bon niveau

➔ **RÈGLEMENT (UE) 2025/1988 DE LA COMMISSION du 2 octobre 2025 – Substances per- et polyfluoroalkylées dans les mousses anti-incendie**

La réglementation européenne et française (UE 2025/1988) entrée en vigueur fin 2025 va **interdire progressivement l'usage et la mise sur le marché des extincteurs contenant des agents fluorés (PFAS).** Le calendrier prévoit des dates clés : à partir de 2026 pour la mise sur le marché et une interdiction générale d'utilisation à partir de 2030.

➔ **Accise électricité : nouveaux tarifs réduits 2026 (PLF)** :

Fin de l'ARENH. L'article Article L336-8 - Code de l'énergie - **Article L336-8 - Code de l'énergie - Légifrance** dispose que : *« Le dispositif transitoire d'accès régulé à l'électricité nucléaire historique est mis en place à compter de l'entrée en vigueur du décret mentionné à l'article L. 336-10 et jusqu'au 31 décembre 2025. (…) »*

L'accise électricité du PLF précise en son article 18 précise :

Le tarif réduit à 0,5 €/MWh tel qu'il existe aujourd'hui prend fin au 31 décembre 2025.

Dès le 1er janvier 2026, quatre catégories fiscales sont introduites, avec des seuils d'intensité énergétique plus structurés.

Le Conseil constitutionnel a été saisi du projet de loi de finances les 4, 5 et 6 février 2026. La loi de finances n'a donc pas encore été promulguée à date d'élaboration de cette veille.

DROIT DE LA COMMANDE PUBLIQUE

➔ **Décret n° 2025-1386 du 29 décembre 2025 modifiant certains seuils relatifs aux marchés publics**

Le décret modifie les seuils prévus par les articles R. 2122-8 et R. 2132-2 du code de la commande publique. Plus précisément, le décret rehausse le seuil de dispense de publicité et de mise en concurrence préalables pour les marchés de faible montant, de 40 000 euros à 60 000 euros hors taxes (HT) pour les marchés de fournitures ou de services et de 40 000 euros à 100 000 euros pour les marchés de travaux